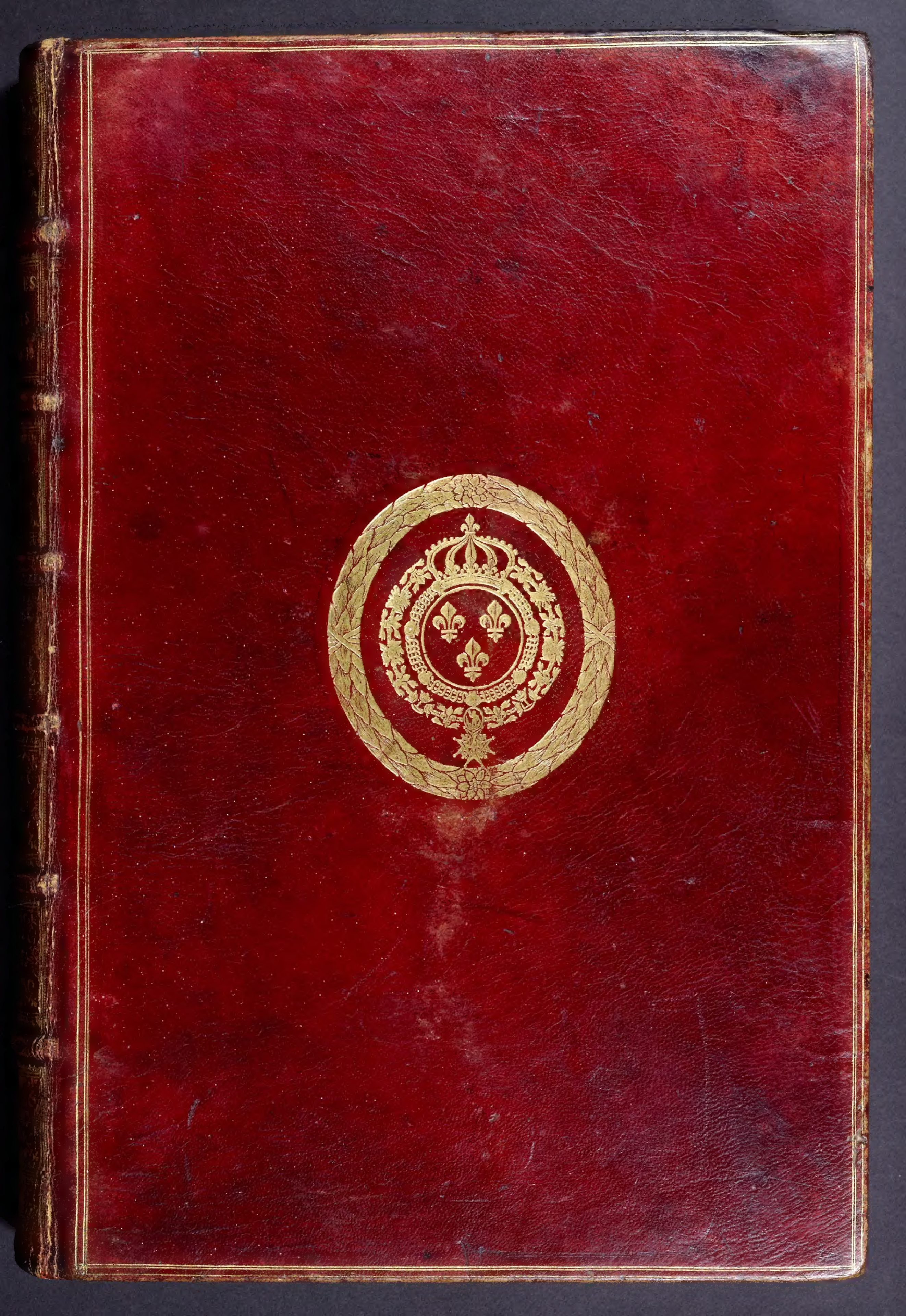
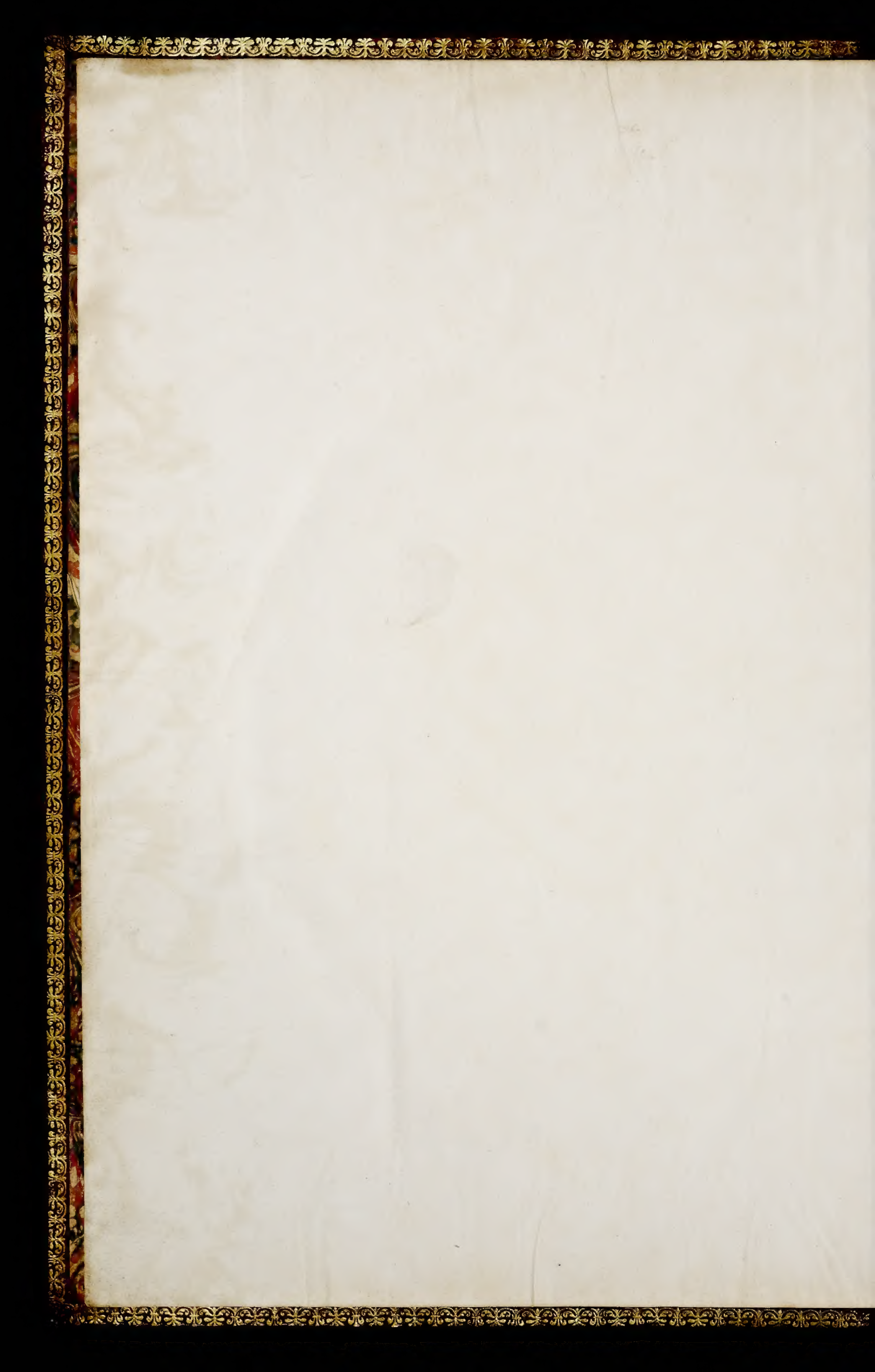
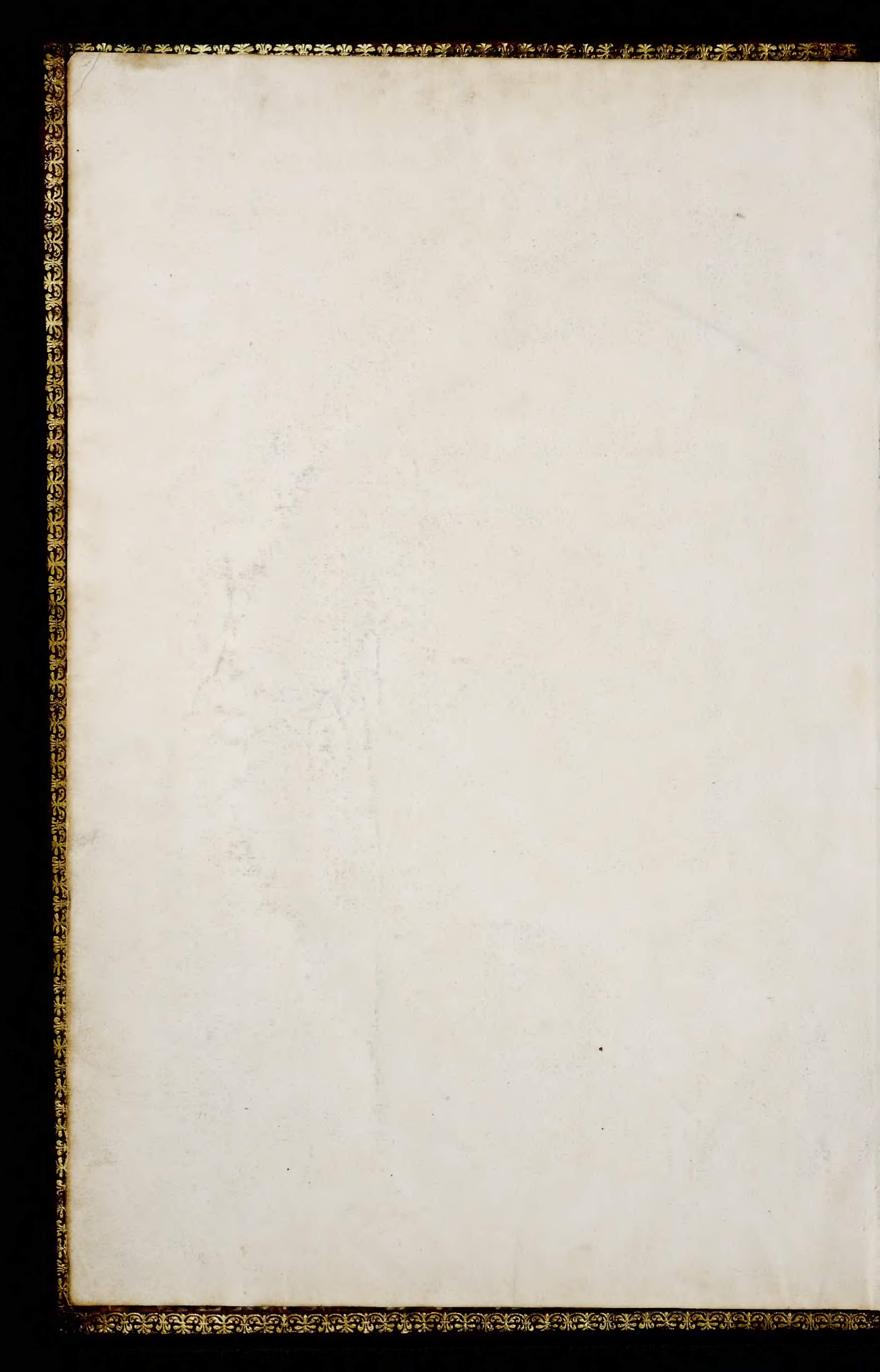




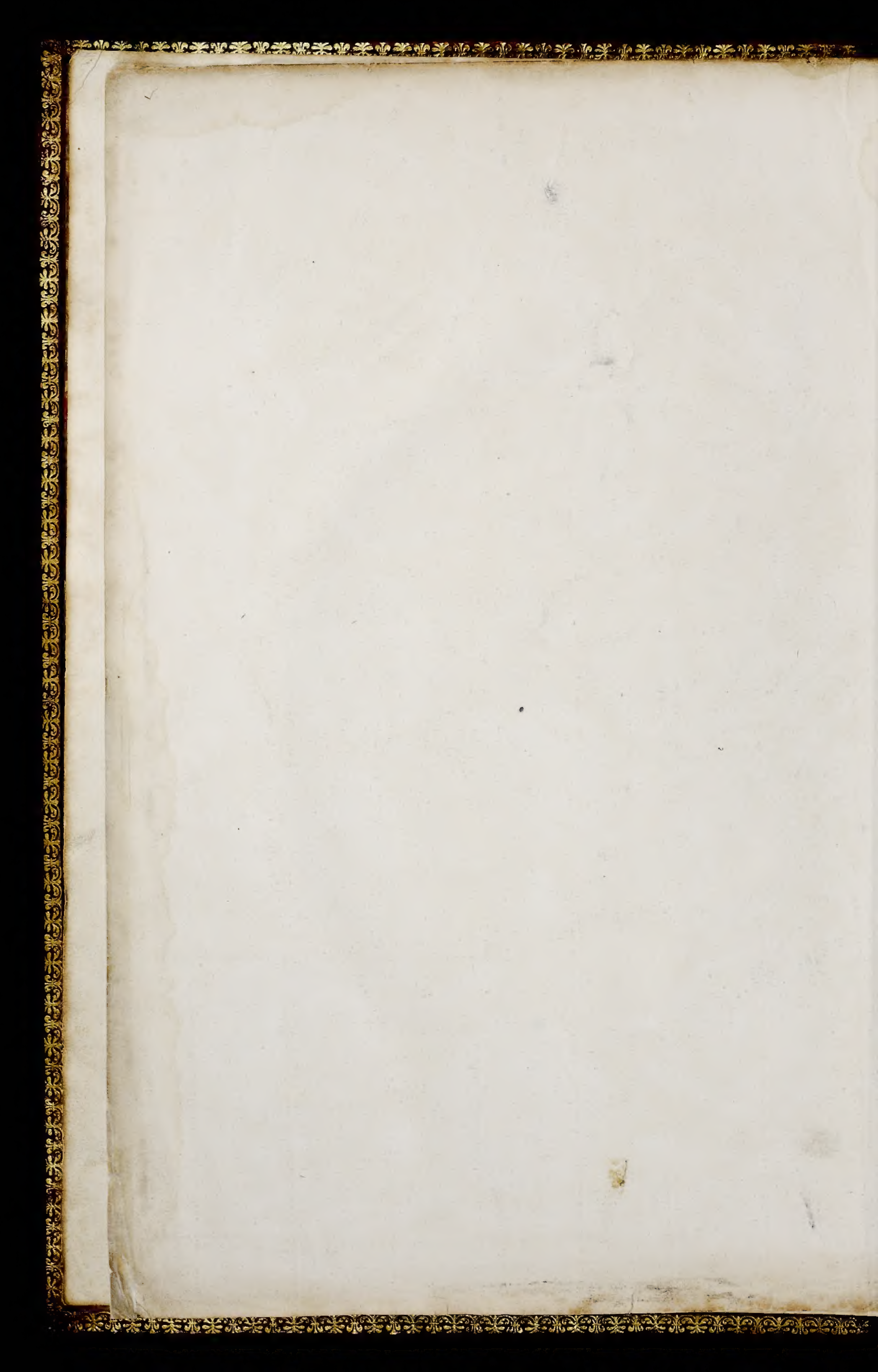
Case
Shelf
No.
Althorp
Charles Robert
EARL SPENCER K.G.





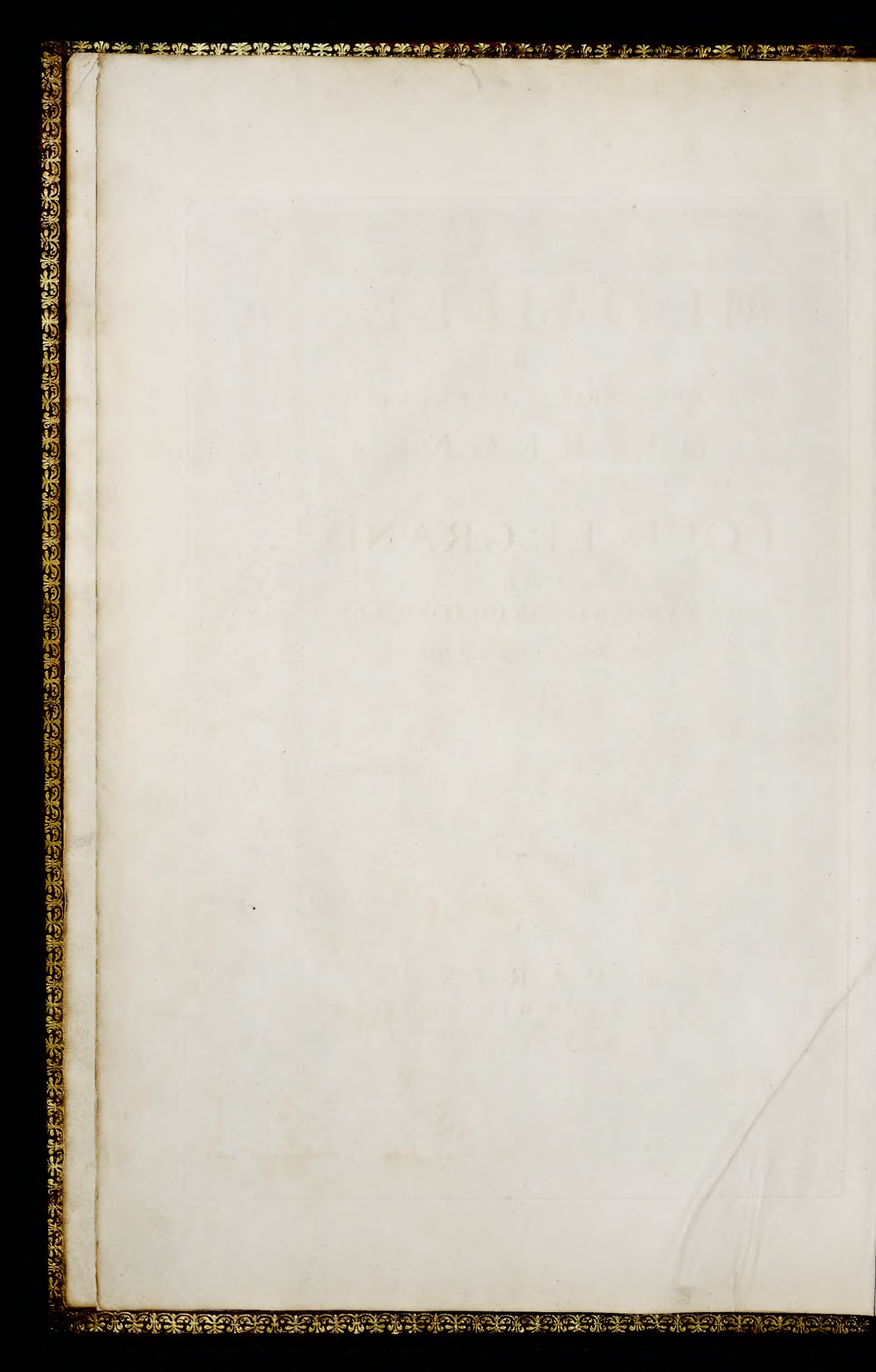



LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO LIV·
LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XLII·
LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XLVIII·
LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XXXV·
LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XXXVIII·
PORTRAITS
DE
LOUIS LE GRAND
GRAVÉS SUIVANT SES
DIFFERENTS AGES
M·DCC·IV·
LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XXII·
LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· AN· XXVIII·
LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO VIII·
LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO V·
LUDOVICUS XIV REX CHRISTIANISSIMUS
ÆTAT· ANNO XIV·
Benoist invenit et pinxit





Inventé et dessiné par A. Coypel. *Gravé par Simonneau l'aîné.*



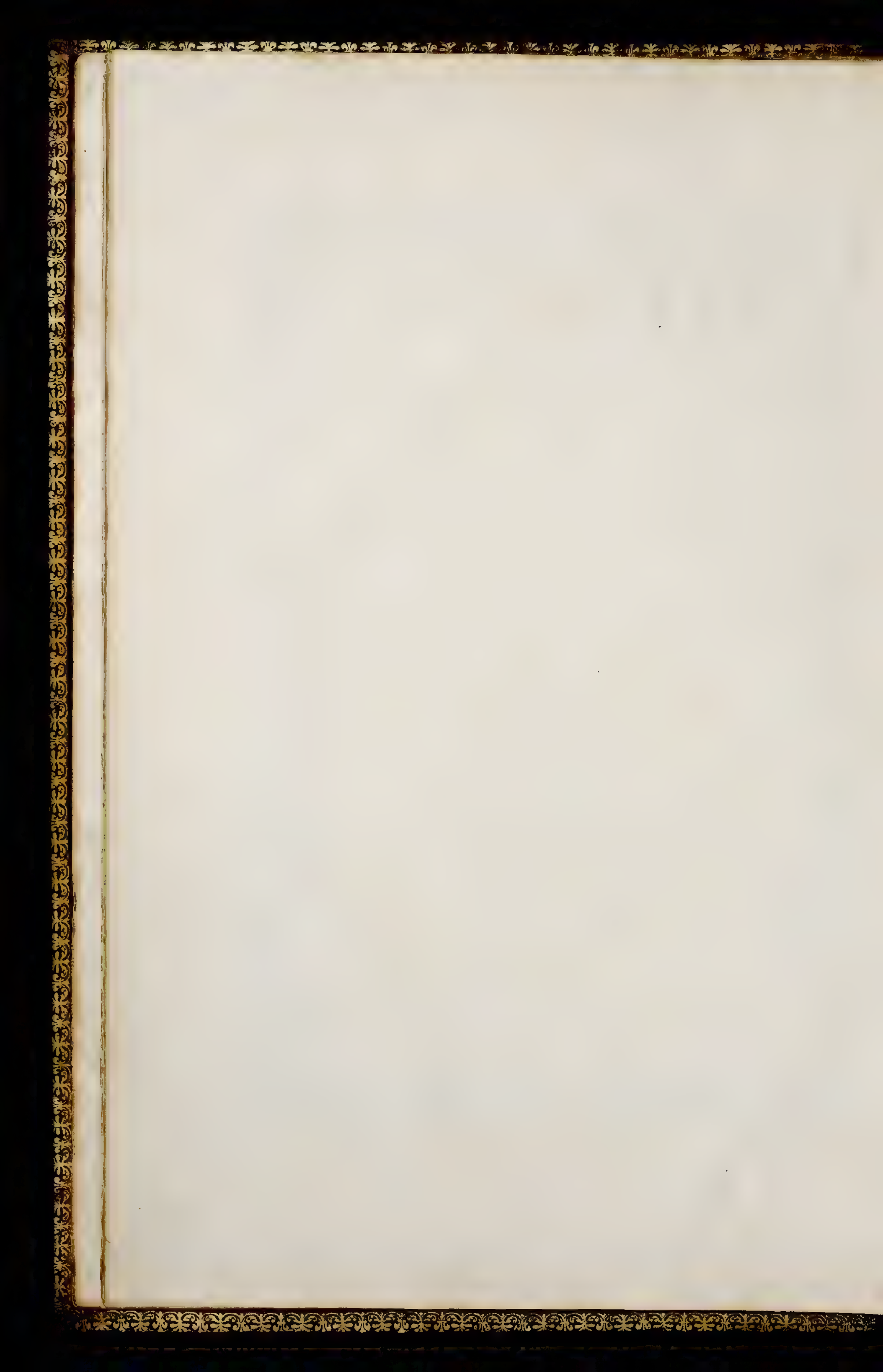
MEDAILLES
SUR
LES PRINCIPAUX EVENEMENTS
DU REGNE
DE
LOUIS LE GRAND,
AVEC
DES EXPLICATIONS HISTORIQUES.

Par l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCII.

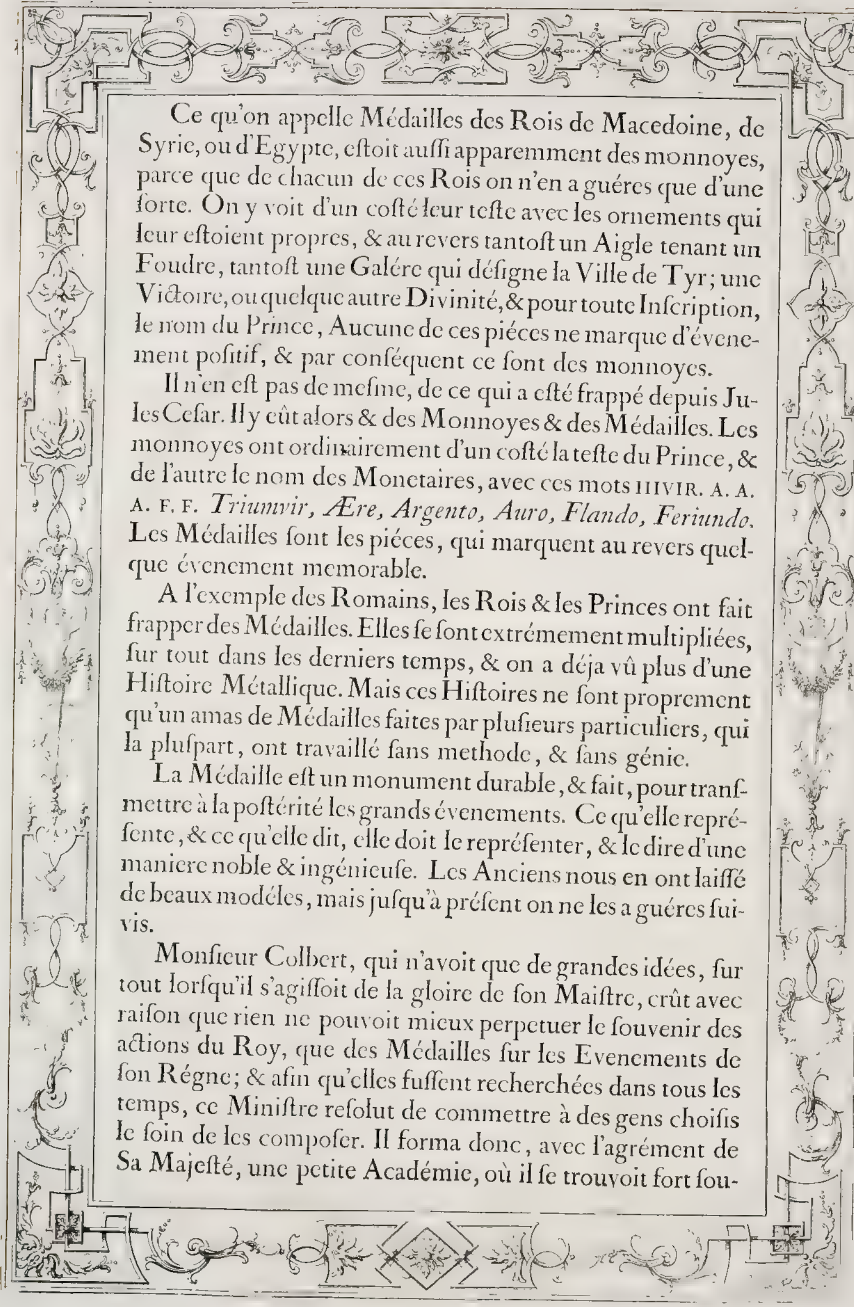




PREFACE.

De tous les anciens Auteurs, il n'y en a aucun qui traite des Médailles, & ce n'eſt guéres que dans le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme Siécle, que de Sçavants hommes ont pris ſoin d'en ramaſſer un grand nombre, & de les expliquer. Le Public en a tiré des avantages conſidérables pour la Geographie, pour l'Hiſtoire, pour la Chronologie, & pour mille queſtions curieuſes. Il ſeroit néantmoins à ſouhaiter, que les Anciens nous euſſent eux-meſmes expliqué leurs Médailles; ils nous auroient eſpargné bien de la peine, & beaucoup de Diſſertations; & auroient éclairci pluſieurs choſes, qui demeurent dans l'obſcurité malgré les plus exactes recherches.

On n'a pas bien pû démeſler juſqu'à préſent la différence, qu'il y a entre les Monnoyes & les Médailles. Les avis ſur cette matiere ſont fort partagez. Ce qu'il y a de plus vray-ſemblable, c'eſt que l'on doit appeller Monnoye, la piéce de métal, qui d'un coſté, porte la teſte du Prince regnant, ou de quelque Divinité, & dont le revers eſt toûjours le meſme; parce que la Monnoye eſtant faite pour avoir cours, il faut que le peuple puiſſe aiſément la connoiſtre, afin d'en ſçavoir la valeur. Ainſi la teſte de Janus, avec une prouë de Galére au revers, eſtoit la premiere monnoye de Rome. Servius Tullius y mit au lieu d'une prouë, une Brebis ou un Bœuf, d'où vient le nom de *Pecunia,* à cauſe que ces ſortes d'animaux eſtoient du genre de ceux, qu'on appelloit *Pecus.* On y mit enſuite, à la place de Janus, une Femme armée, avec l'Inſcription, ROMA, & au revers un Char tiré à deux, à trois, ou à quatre chevaux; ce qui fit des piéces de monnoye nommées, *Bigæ, Trigæ, Quadrigæ.* On mit auſſi des Victoires, ce qui fit des *Victoriats.* Toutes ces piéces différentes ſont reconnuës pour monnoyes, de meſme que celles qui portent certaines marques comme un X, c'eſt-à-dire, *Denarius,* une L. *Libra,* une S. *Semis,* ou enfin deux ou trois eſpéces de boules. Les diverſes marques ſont connoiſtre le poids, ou la valeur de la piéce.



Ce qu'on appelle Médailles des Rois de Macedoine, de Syrie, ou d'Egypte, estoit aussi apparemment des monnoyes, parce que de chacun de ces Rois on n'en a guéres que d'une sorte. On y voit d'un costé leur teste avec les ornements qui leur estoient propres, & au revers tantost un Aigle tenant un Foudre, tantost une Galére qui désigne la Ville de Tyr; une Victoire, ou quelque autre Divinité, & pour toute Inscription, le nom du Prince, Aucune de ces piéces ne marque d'évenement positif, & par conséquent ce sont des monnoyes.

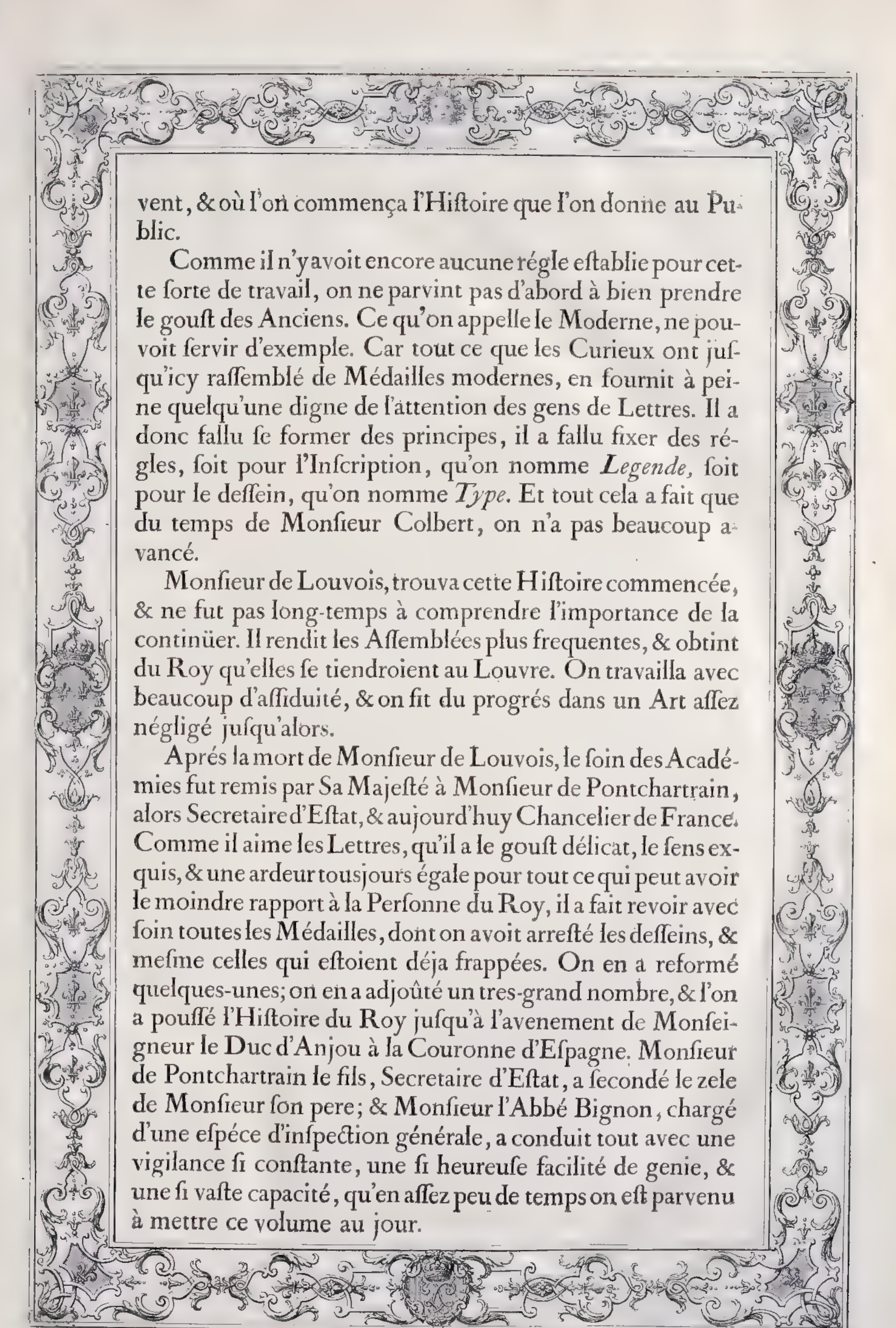
Il n'en est pas de mesme, de ce qui a esté frappé depuis Jules Cesar. Il y eût alors & des Monnoyes & des Médailles. Les monnoyes ont ordinairement d'un costé la teste du Prince, & de l'autre le nom des Monetaires, avec ces mots IIIVIR. A. A. A. F. F. *Triumvir, Ære, Argento, Auro, Flando, Feriundo.* Les Médailles sont les piéces, qui marquent au revers quelque évenement memorable.

A l'exemple des Romains, les Rois & les Princes ont fait frapper des Médailles. Elles se sont extrémement multipliées, sur tout dans les derniers temps, & on a déja vû plus d'une Histoire Métallique. Mais ces Histoires ne sont proprement qu'un amas de Médailles faites par plusieurs particuliers, qui la pluspart, ont travaillé sans methode, & sans génie.

La Médaille est un monument durable, & fait, pour transmettre à la postérité les grands évenements. Ce qu'elle représente, & ce qu'elle dit, elle doit le représenter, & le dire d'une maniere noble & ingénieuse. Les Anciens nous en ont laissé de beaux modéles, mais jusqu'à présent on ne les a guéres suivis.

Monsieur Colbert, qui n'avoit que de grandes idées, sur tout lorsqu'il s'agissoit de la gloire de son Maistre, crût avec raison que rien ne pouvoit mieux perpetuer le souvenir des actions du Roy, que des Médailles sur les Evenements de son Régne; & afin qu'elles fussent recherchées dans tous les temps, ce Ministre resolut de commettre à des gens choisis le soin de les composer. Il forma donc, avec l'agrément de Sa Majesté, une petite Académie, où il se trouvoit fort sou-

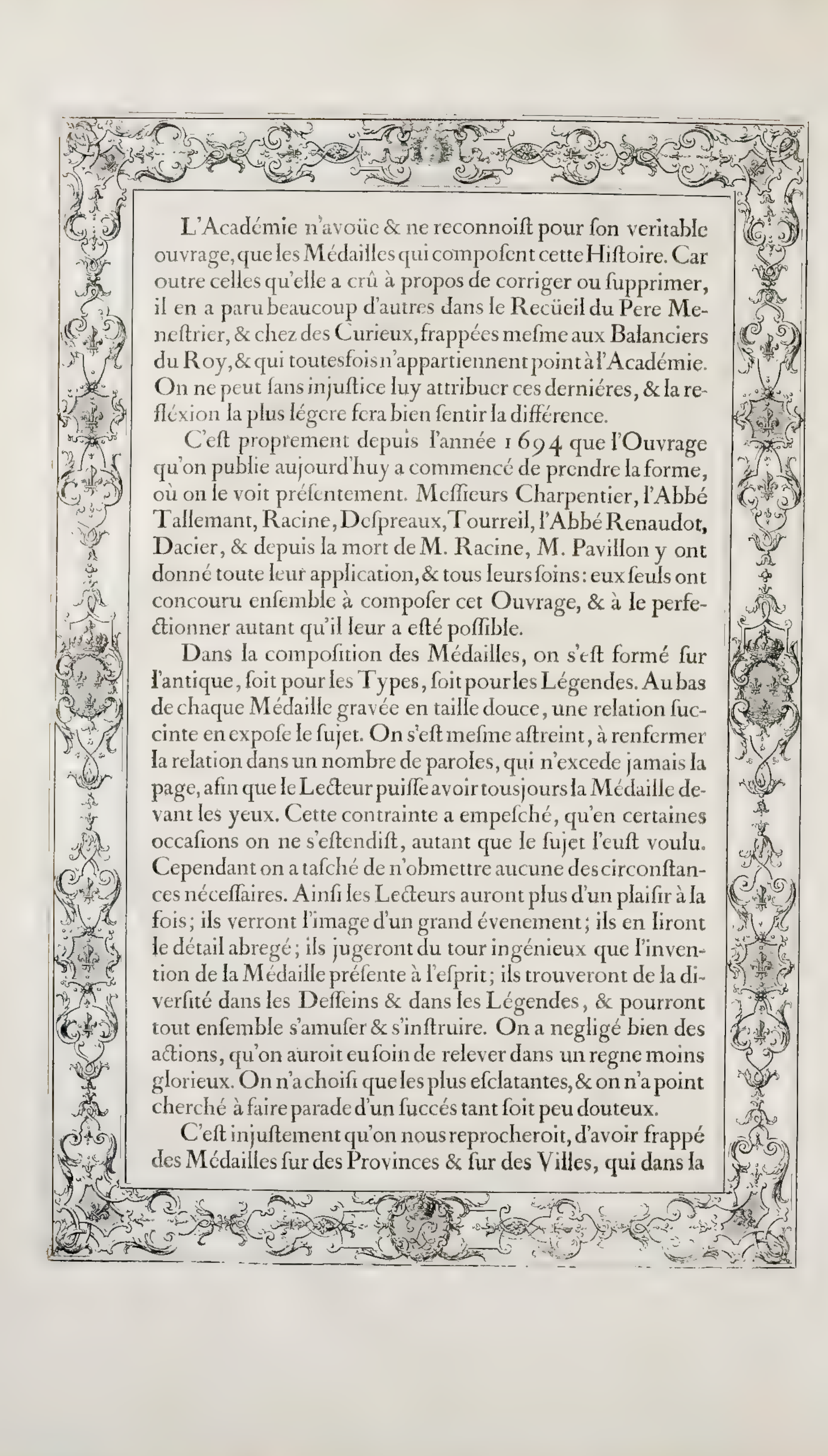
vent,


vent, & où l'on commença l'Hiſtoire que l'on donne au Public.

Comme il n'y avoit encore aucune régle eſtablie pour cette ſorte de travail, on ne parvint pas d'abord à bien prendre le gouſt des Anciens. Ce qu'on appelle le Moderne, ne pouvoit ſervir d'exemple. Car tout ce que les Curieux ont juſqu'icy raſſemblé de Médailles modernes, en fournit à peine quelqu'une digne de l'attention des gens de Lettres. Il a donc fallu ſe former des principes, il a fallu fixer des régles, ſoit pour l'Inſcription, qu'on nomme *Legende,* ſoit pour le deſſein, qu'on nomme *Type.* Et tout cela a fait que du temps de Monſieur Colbert, on n'a pas beaucoup avancé.

Monſieur de Louvois, trouva cette Hiſtoire commencée, & ne fut pas long-temps à comprendre l'importance de la continüer. Il rendit les Aſſemblées plus frequentes, & obtint du Roy qu'elles ſe tiendroient au Louvre. On travailla avec beaucoup d'aſſiduité, & on fit du progrés dans un Art aſſez négligé juſqu'alors.

Aprés la mort de Monſieur de Louvois, le ſoin des Académies fut remis par Sa Majeſté à Monſieur de Pontchartrain, alors Secretaire d'Eſtat, & aujourd'huy Chancelier de France. Comme il aime les Lettres, qu'il a le gouſt délicat, le ſens exquis, & une ardeur touſjours égale pour tout ce qui peut avoir le moindre rapport à la Perſonne du Roy, il a fait revoir avec ſoin toutes les Médailles, dont on avoit arreſté les deſſeins, & meſme celles qui eſtoient déja frappées. On en a reformé quelques-unes; on en a adjoûté un tres-grand nombre, & l'on a pouſſé l'Hiſtoire du Roy juſqu'à l'avenement de Monſeigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne. Monſieur de Pontchartrain le fils, Secretaire d'Eſtat, a ſecondé le zele de Monſieur ſon pere; & Monſieur l'Abbé Bignon, chargé d'une eſpéce d'inſpection générale, a conduit tout avec une vigilance ſi conſtante, une ſi heureuſe facilité de genie, & une ſi vaſte capacité, qu'en aſſez peu de temps on eſt parvenu à mettre ce volume au jour.

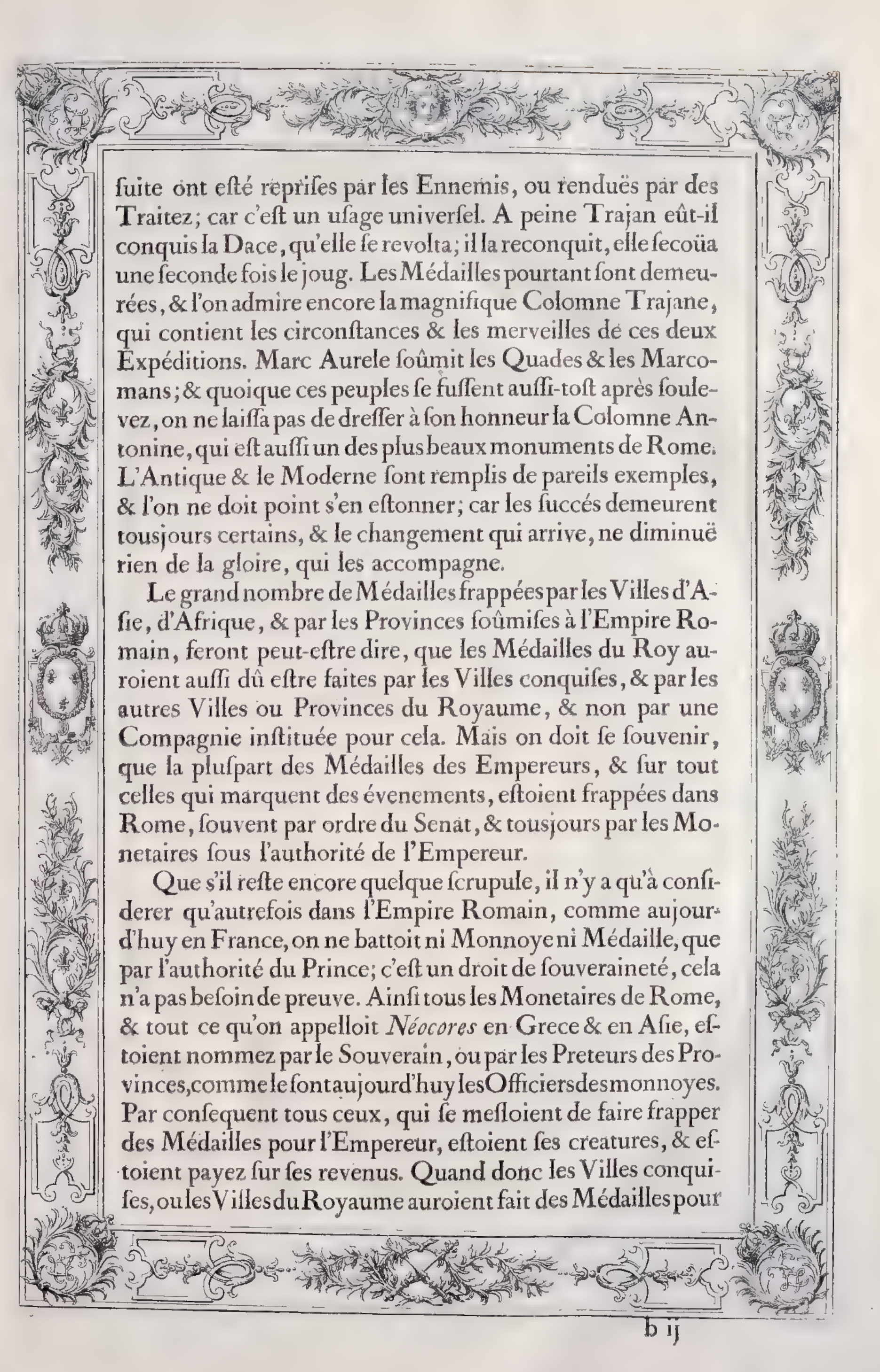


L'Académie n'avoüe & ne reconnoist pour son veritable ouvrage, que les Médailles qui composent cette Histoire. Car outre celles qu'elle a crû à propos de corriger ou supprimer, il en a paru beaucoup d'autres dans le Recüeil du Pere Menestrier, & chez des Curieux, frappées mesme aux Balanciers du Roy, & qui toutesfois n'appartiennent point à l'Académie. On ne peut sans injustice luy attribuer ces derniéres, & la reflexion la plus légere fera bien sentir la différence.

C'est proprement depuis l'année 1694 que l'Ouvrage qu'on publie aujourd'huy a commencé de prendre la forme, où on le voit présentement. Messieurs Charpentier, l'Abbé Tallemant, Racine, Despreaux, Tourreil, l'Abbé Renaudot, Dacier, & depuis la mort de M. Racine, M. Pavillon y ont donné toute leur application, & tous leurs soins: eux seuls ont concouru ensemble à composer cet Ouvrage, & à le perfectionner autant qu'il leur a esté possible.

Dans la composition des Médailles, on s'est formé sur l'antique, soit pour les Types, soit pour les Légendes. Au bas de chaque Médaille gravée en taille douce, une relation succinte en expose le sujet. On s'est mesme astreint, à renfermer la relation dans un nombre de paroles, qui n'excede jamais la page, afin que le Lecteur puisse avoir tousjours la Médaille devant les yeux. Cette contrainte a empesché, qu'en certaines occasions on ne s'estendist, autant que le sujet l'eust voulu. Cependant on a tasché de n'obmettre aucune des circonstances nécessaires. Ainsi les Lecteurs auront plus d'un plaisir à la fois; ils verront l'image d'un grand évenement; ils en liront le détail abregé; ils jugeront du tour ingénieux que l'invention de la Médaille présente à l'esprit; ils trouveront de la diversité dans les Desseins & dans les Légendes, & pourront tout ensemble s'amuser & s'instruire. On a negligé bien des actions, qu'on auroit eu soin de relever dans un regne moins glorieux. On n'a choisi que les plus esclatantes, & on n'a point cherché à faire parade d'un succés tant soit peu douteux.

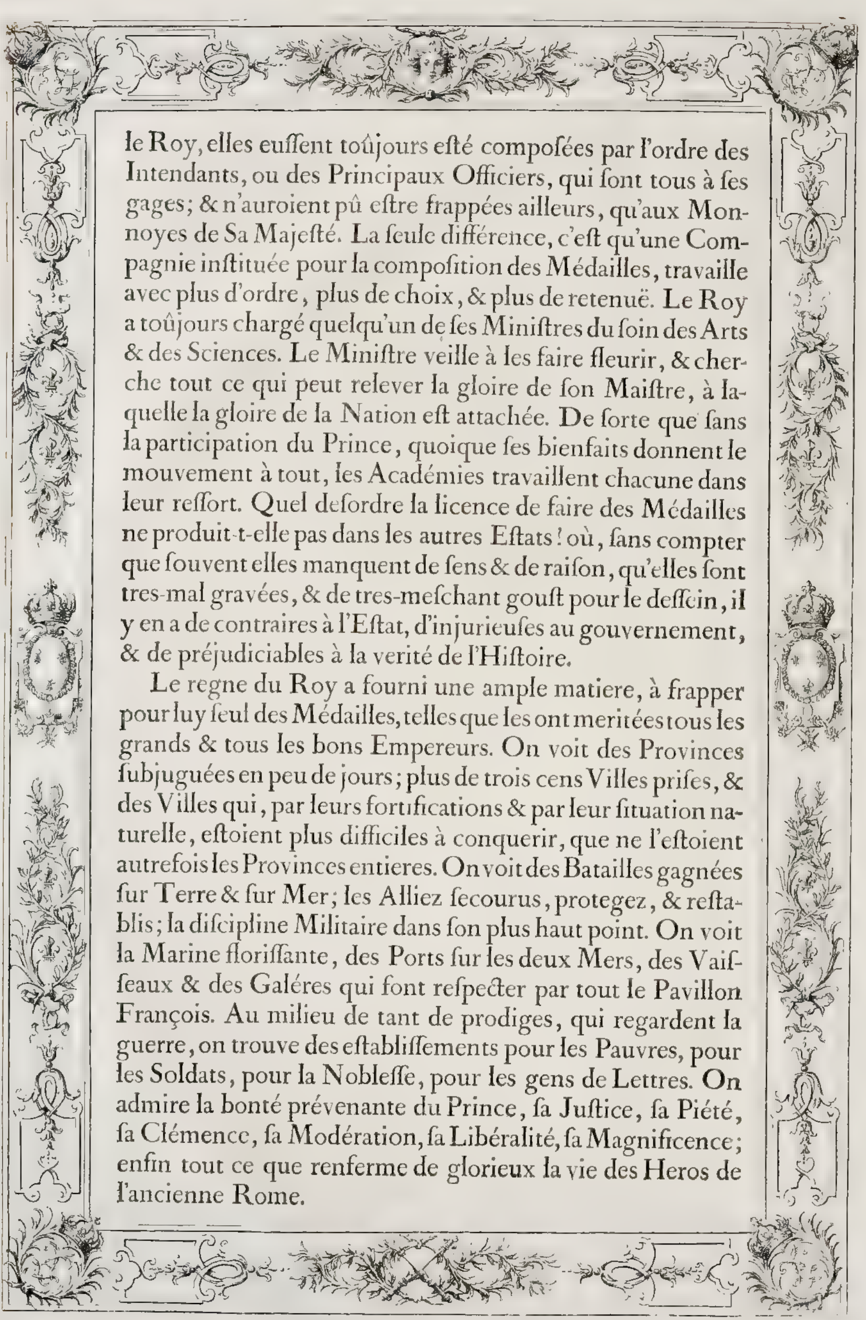
C'est injustement qu'on nous reprocheroit, d'avoir frappé des Médailles sur des Provinces & sur des Villes, qui dans la



fuite ont efté reprifes par les Ennemis, ou renduës par des Traitez; car c'eft un ufage univerfel. A peine Trajan eût-il conquis la Dace, qu'elle fe revolta; il la reconquit, elle fecoüa une feconde fois le joug. Les Médailles pourtant font demeurées, & l'on admire encore la magnifique Colomne Trajane, qui contient les circonftances & les merveilles de ces deux Expéditions. Marc Aurele foûmit les Quades & les Marcomans; & quoique ces peuples fe fuffent auffi-toft aprés foulevez, on ne laiffa pas de dreffer à fon honneur la Colomne Antonine, qui eft auffi un des plus beaux monuments de Rome. L'Antique & le Moderne font remplis de pareils exemples, & l'on ne doit point s'en eftonner; car les fuccés demeurent tousjours certains, & le changement qui arrive, ne diminuë rien de la gloire, qui les accompagne.

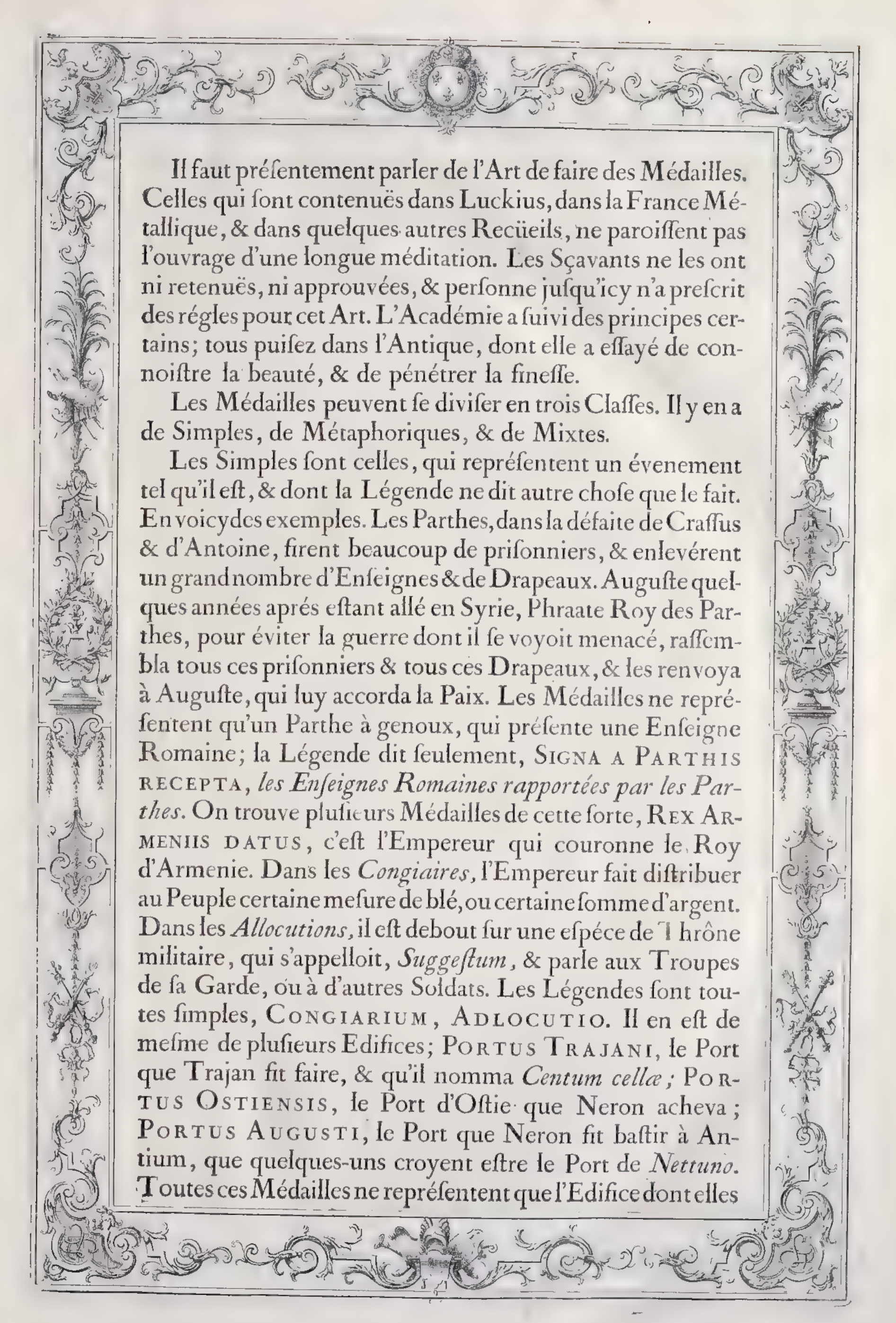
Le grand nombre de Médailles frappées par les Villes d'Afie, d'Afrique, & par les Provinces foûmifes à l'Empire Romain, feront peut-eftre dire, que les Médailles du Roy auroient auffi dû eftre faites par les Villes conquifes, & par les autres Villes ou Provinces du Royaume, & non par une Compagnie inftituée pour cela. Mais on doit fe fouvenir, que la plufpart des Médailles des Empereurs, & fur tout celles qui marquent des évenements, eftoient frappées dans Rome, fouvent par ordre du Senat, & tousjours par les Monetaires fous l'authorité de l'Empereur.

Que s'il refte encore quelque fcrupule, il n'y a qu'à confiderer qu'autrefois dans l'Empire Romain, comme aujourd'huy en France, on ne battoit ni Monnoye ni Médaille, que par l'authorité du Prince; c'eft un droit de fouveraineté, cela n'a pas befoin de preuve. Ainfi tous les Monetaires de Rome, & tout ce qu'on appelloit *Néocores* en Grece & en Afie, eftoient nommez par le Souverain, ou par les Preteurs des Provinces, comme le font aujourd'huy les Officiers des monnoyes. Par confequent tous ceux, qui fe mefloient de faire frapper des Médailles pour l'Empereur, eftoient fes creatures, & eftoient payez fur fes revenus. Quand donc les Villes conquifes, ou les Villes du Royaume auroient fait des Médailles pour



le Roy, elles euſſent toûjours eſté compoſées par l'ordre des Intendants, ou des Principaux Officiers, qui ſont tous à ſes gages; & n'auroient pû eſtre frappées ailleurs, qu'aux Monnoyes de Sa Majeſté. La ſeule différence, c'eſt qu'une Compagnie inſtituée pour la compoſition des Médailles, travaille avec plus d'ordre, plus de choix, & plus de retenuë. Le Roy a toûjours chargé quelqu'un de ſes Miniſtres du ſoin des Arts & des Sciences. Le Miniſtre veille à les faire fleurir, & cherche tout ce qui peut relever la gloire de ſon Maiſtre, à laquelle la gloire de la Nation eſt attachée. De ſorte que ſans la participation du Prince, quoique ſes bienfaits donnent le mouvement à tout, les Académies travaillent chacune dans leur reſſort. Quel deſordre la licence de faire des Médailles ne produit-t-elle pas dans les autres Eſtats! où, ſans compter que ſouvent elles manquent de ſens & de raiſon, qu'elles ſont tres-mal gravées, & de tres-meſchant gouſt pour le deſſein, il y en a de contraires à l'Eſtat, d'injurieuſes au gouvernement, & de préjudiciables à la verité de l'Hiſtoire.

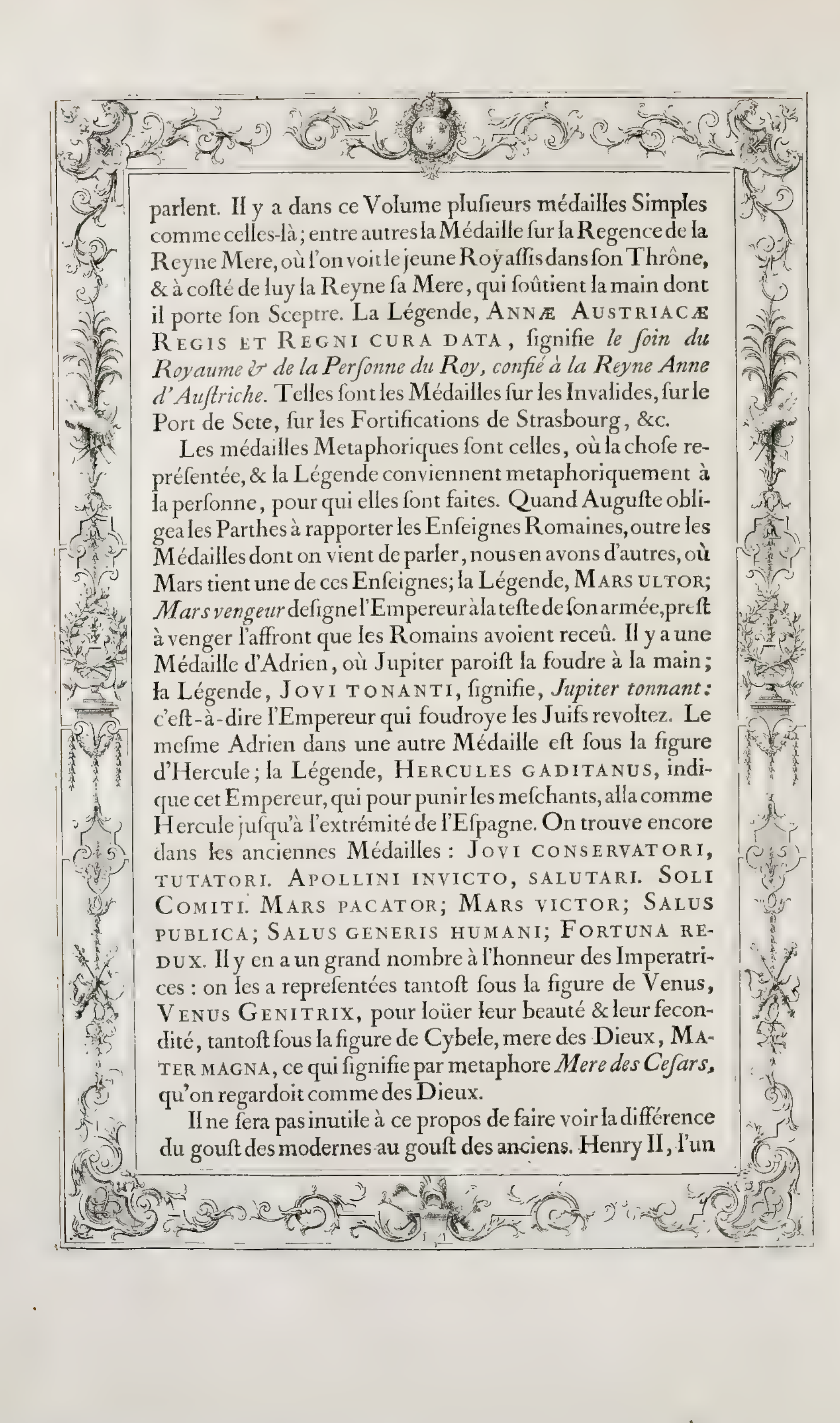
Le regne du Roy a fourni une ample matiere, à frapper pour luy ſeul des Médailles, telles que les ont meritées tous les grands & tous les bons Empereurs. On voit des Provinces ſubjuguées en peu de jours; plus de trois cens Villes priſes, & des Villes qui, par leurs fortifications & par leur ſituation naturelle, eſtoient plus difficiles à conquerir, que ne l'eſtoient autrefois les Provinces entieres. On voit des Batailles gagnées ſur Terre & ſur Mer; les Alliez ſecourus, protegez, & reſtablis; la diſcipline Militaire dans ſon plus haut point. On voit la Marine floriſſante, des Ports ſur les deux Mers, des Vaiſſeaux & des Galéres qui font reſpecter par tout le Pavillon François. Au milieu de tant de prodiges, qui regardent la guerre, on trouve des eſtabliſſements pour les Pauvres, pour les Soldats, pour la Nobleſſe, pour les gens de Lettres. On admire la bonté prévenante du Prince, ſa Juſtice, ſa Piété, ſa Clémence, ſa Modération, ſa Libéralité, ſa Magnificence; enfin tout ce que renferme de glorieux la vie des Heros de l'ancienne Rome.



Il faut préſentement parler de l'Art de faire des Médailles. Celles qui ſont contenuës dans Luckius, dans la France Métallique, & dans quelques autres Recüeils, ne paroiſſent pas l'ouvrage d'une longue méditation. Les Sçavants ne les ont ni retenuës, ni approuvées, & perſonne juſqu'icy n'a preſcrit des régles pour cet Art. L'Académie a ſuivi des principes certains; tous puiſez dans l'Antique, dont elle a eſſayé de connoiſtre la beauté, & de pénétrer la fineſſe.

Les Médailles peuvent ſe diviſer en trois Claſſes. Il y en a de Simples, de Métaphoriques, & de Mixtes.

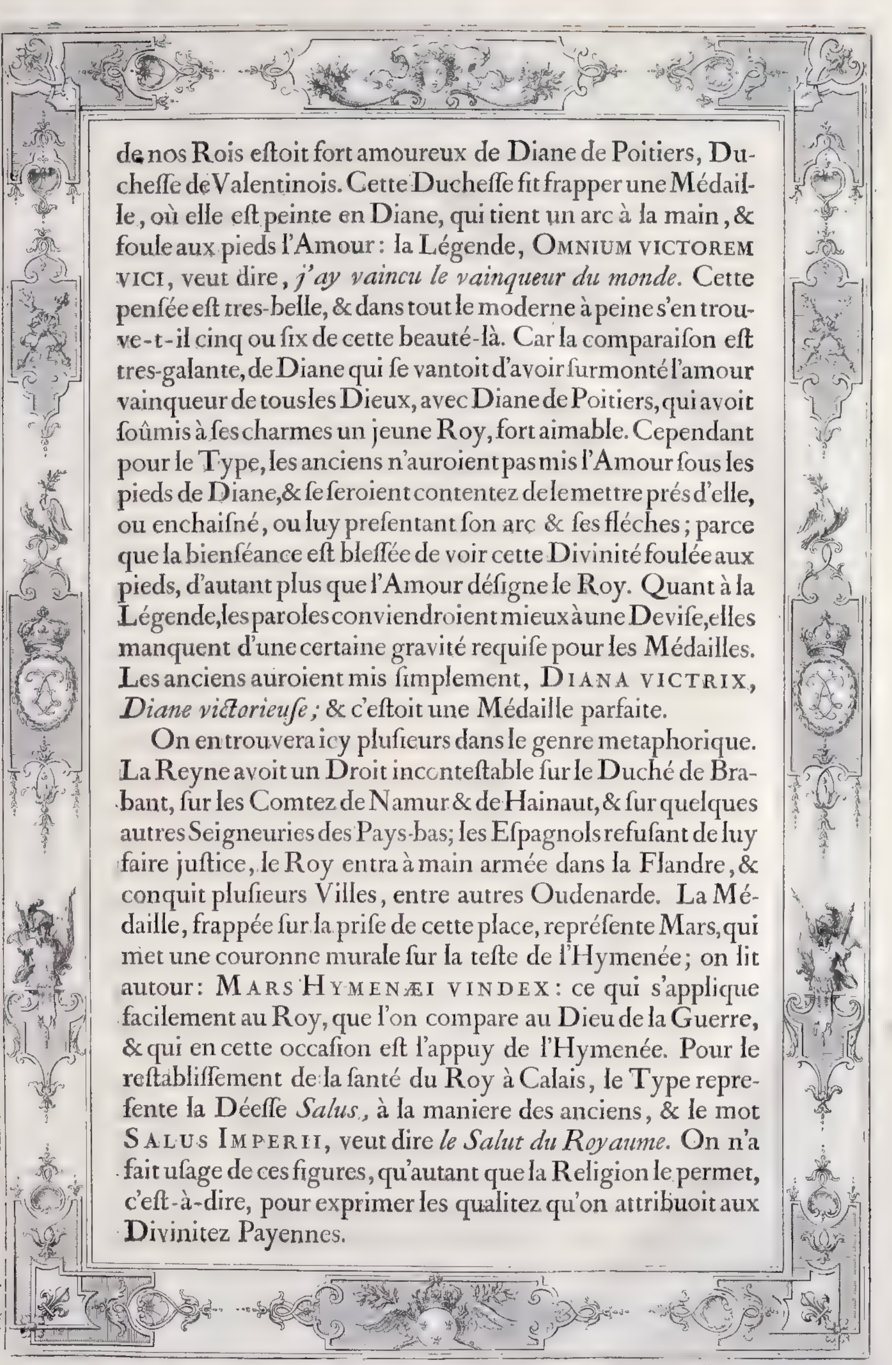
Les Simples ſont celles, qui repréſentent un évenement tel qu'il eſt, & dont la Légende ne dit autre choſe que le fait. En voicy des exemples. Les Parthes, dans la défaite de Craſſus & d'Antoine, firent beaucoup de priſonniers, & enlevérent un grand nombre d'Enſeignes & de Drapeaux. Auguſte quelques années aprés eſtant allé en Syrie, Phraate Roy des Parthes, pour éviter la guerre dont il ſe voyoit menacé, raſſembla tous ces priſonniers & tous ces Drapeaux, & les renvoya à Auguſte, qui luy accorda la Paix. Les Médailles ne repréſentent qu'un Parthe à genoux, qui préſente une Enſeigne Romaine; la Légende dit ſeulement, SIGNA A PARTHIS RECEPTA, *les Enſeignes Romaines rapportées par les Parthes.* On trouve pluſieurs Médailles de cette ſorte, REX ARMENIIS DATUS, c'eſt l'Empereur qui couronne le Roy d'Armenie. Dans les *Congiaires*, l'Empereur fait diſtribuer au Peuple certaine meſure de blé, ou certaine ſomme d'argent. Dans les *Allocutions*, il eſt debout ſur une eſpéce de Thrône militaire, qui s'appelloit, *Suggeſtum*, & parle aux Troupes de ſa Garde, ou à d'autres Soldats. Les Légendes ſont toutes ſimples, CONGIARIUM, ADLOCUTIO. Il en eſt de meſme de pluſieurs Edifices; PORTUS TRAJANI, le Port que Trajan fit faire, & qu'il nomma *Centum cellæ;* PORTUS OSTIENSIS, le Port d'Oſtie que Neron acheva; PORTUS AUGUSTI, le Port que Neron fit baſtir à Antium, que quelques-uns croyent eſtre le Port de *Nettuno.* Toutes ces Médailles ne repréſentent que l'Edifice dont elles



parlent. Il y a dans ce Volume plusieurs médailles Simples comme celles-là ; entre autres la Médaille sur la Regence de la Reyne Mere, où l'on voit le jeune Roy assis dans son Thrône, & à costé de luy la Reyne sa Mere, qui soûtient la main dont il porte son Sceptre. La Légende, ANNÆ AUSTRIACÆ REGIS ET REGNI CURA DATA, signifie *le soin du Royaume & de la Personne du Roy, confié à la Reyne Anne d'Austriche.* Telles sont les Médailles sur les Invalides, sur le Port de Sete, sur les Fortifications de Strasbourg, &c.

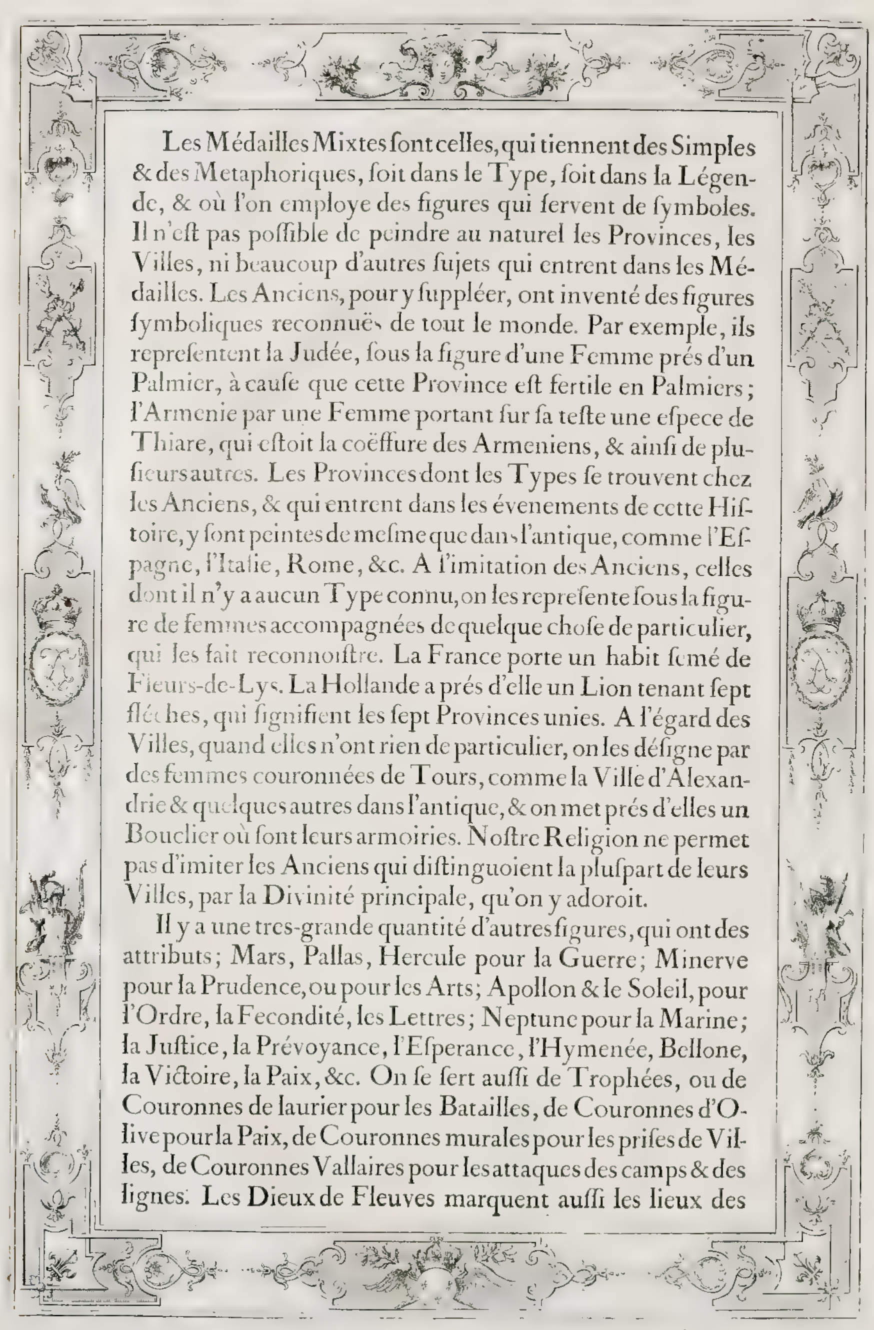
Les médailles Metaphoriques sont celles, où la chose représentée, & la Légende conviennent metaphoriquement à la personne, pour qui elles sont faites. Quand Auguste obligea les Parthes à rapporter les Enseignes Romaines, outre les Médailles dont on vient de parler, nous en avons d'autres, où Mars tient une de ces Enseignes; la Légende, MARS ULTOR; *Mars vengeur* designe l'Empereur à la teste de son armée, prest à venger l'affront que les Romains avoient receû. Il y a une Médaille d'Adrien, où Jupiter paroist la foudre à la main ; la Légende, JOVI TONANTI, signifie, *Jupiter tonnant:* c'est-à-dire l'Empereur qui foudroye les Juifs revoltez. Le mesme Adrien dans une autre Médaille est sous la figure d'Hercule ; la Légende, HERCULES GADITANUS, indique cet Empereur, qui pour punir les meschants, alla comme Hercule jusqu'à l'extrémité de l'Espagne. On trouve encore dans les anciennes Médailles : JOVI CONSERVATORI, TUTATORI. APOLLINI INVICTO, SALUTARI. SOLI COMITI. MARS PACATOR; MARS VICTOR; SALUS PUBLICA; SALUS GENERIS HUMANI; FORTUNA REDUX. Il y en a un grand nombre à l'honneur des Imperatrices : on les a representées tantost sous la figure de Venus, VENUS GENITRIX, pour loüer leur beauté & leur fecondité, tantost sous la figure de Cybele, mere des Dieux, MATER MAGNA, ce qui signifie par metaphore *Mere des Cesars,* qu'on regardoit comme des Dieux.

Il ne sera pas inutile à ce propos de faire voir la différence du goust des modernes au goust des anciens. Henry II, l'un



de nos Rois estoit fort amoureux de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. Cette Duchesse fit frapper une Médaille, où elle est peinte en Diane, qui tient un arc à la main, & foule aux pieds l'Amour : la Légende, OMNIUM VICTOREM VICI, veut dire, *j'ay vaincu le vainqueur du monde.* Cette pensée est tres-belle, & dans tout le moderne à peine s'en trouve-t-il cinq ou six de cette beauté-là. Car la comparaison est tres-galante, de Diane qui se vantoit d'avoir surmonté l'amour vainqueur de tous les Dieux, avec Diane de Poitiers, qui avoit soûmis à ses charmes un jeune Roy, fort aimable. Cependant pour le Type, les anciens n'auroient pas mis l'Amour sous les pieds de Diane, & se seroient contentez de le mettre prés d'elle, ou enchaisné, ou luy presentant son arc & ses fléches; parce que la bienséance est blessée de voir cette Divinité foulée aux pieds, d'autant plus que l'Amour désigne le Roy. Quant à la Légende, les paroles conviendroient mieux à une Devise, elles manquent d'une certaine gravité requise pour les Médailles. Les anciens auroient mis simplement, DIANA VICTRIX, *Diane victorieuse;* & c'estoit une Médaille parfaite.

On en trouvera icy plusieurs dans le genre metaphorique. La Reyne avoit un Droit incontestable sur le Duché de Brabant, sur les Comtez de Namur & de Hainaut, & sur quelques autres Seigneuries des Pays-bas; les Espagnols refusant de luy faire justice, le Roy entra à main armée dans la Flandre, & conquit plusieurs Villes, entre autres Oudenarde. La Médaille, frappée sur la prise de cette place, représente Mars, qui met une couronne murale sur la teste de l'Hymenée; on lit autour: MARS HYMENÆI VINDEX: ce qui s'applique facilement au Roy, que l'on compare au Dieu de la Guerre, & qui en cette occasion est l'appuy de l'Hymenée. Pour le restablissement de la santé du Roy à Calais, le Type represente la Déesse *Salus*, à la maniere des anciens, & le mot SALUS IMPERII, veut dire *le Salut du Royaume.* On n'a fait usage de ces figures, qu'autant que la Religion le permet, c'est-à-dire, pour exprimer les qualitez qu'on attribuoit aux Divinitez Payennes.



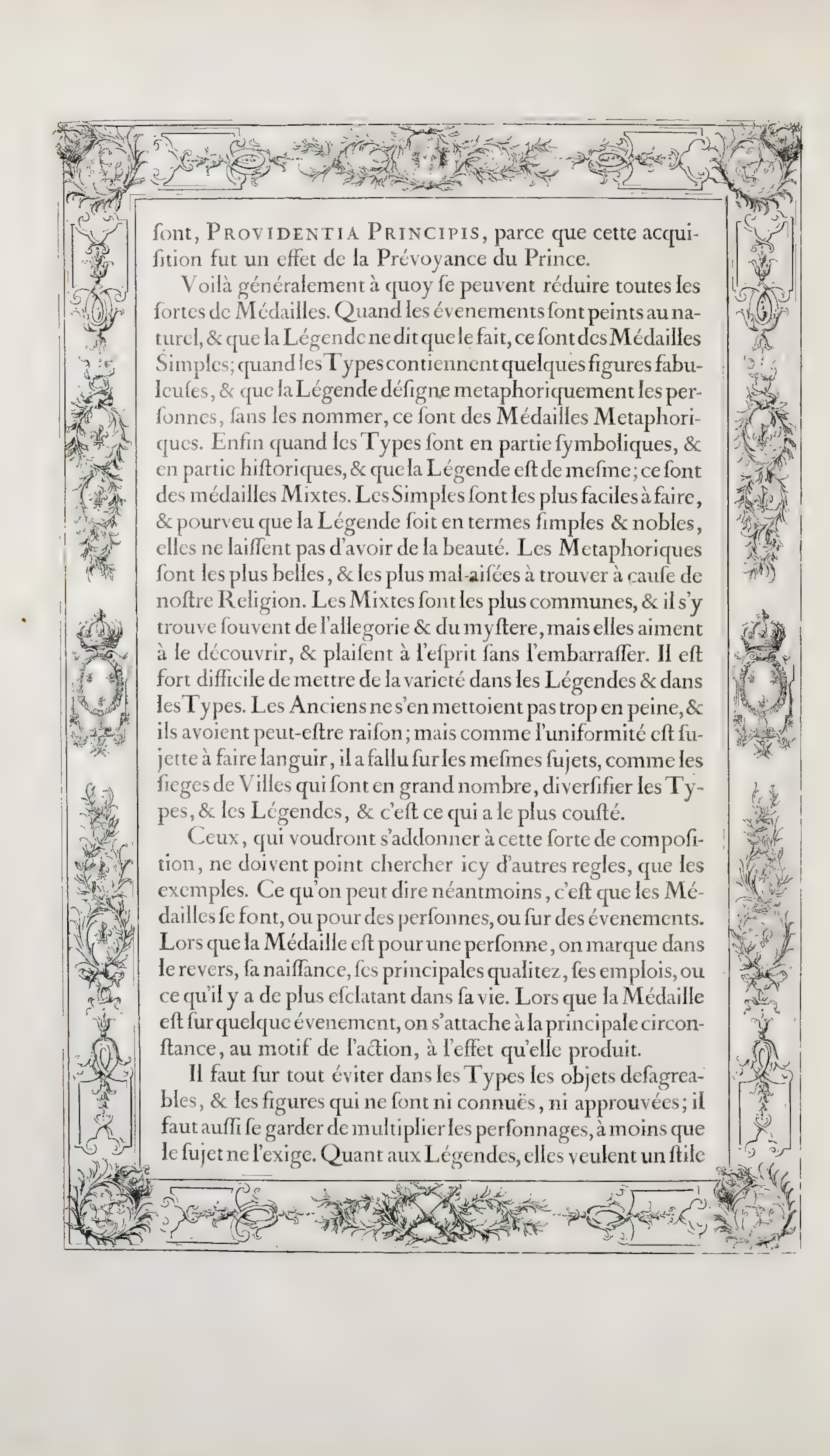
Les Médailles Mixtes font celles, qui tiennent des Simples & des Metaphoriques, soit dans le Type, soit dans la Légende, & où l'on employe des figures qui servent de symboles. Il n'est pas possible de peindre au naturel les Provinces, les Villes, ni beaucoup d'autres sujets qui entrent dans les Médailles. Les Anciens, pour y suppléer, ont inventé des figures symboliques reconnuës de tout le monde. Par exemple, ils representent la Judée, sous la figure d'une Femme prés d'un Palmier, à cause que cette Province est fertile en Palmiers; l'Armenie par une Femme portant sur sa teste une espece de Thiare, qui estoit la coëffure des Armeniens, & ainsi de plusieurs autres. Les Provinces dont les Types se trouvent chez les Anciens, & qui entrent dans les évenements de cette Histoire, y sont peintes de mesme que dans l'antique, comme l'Espagne, l'Italie, Rome, &c. A l'imitation des Anciens, celles dont il n'y a aucun Type connu, on les represente sous la figure de femmes accompagnées de quelque chose de particulier, qui les fait reconnoistre. La France porte un habit semé de Fleurs-de-Lys. La Hollande a prés d'elle un Lion tenant sept fléches, qui signifient les sept Provinces unies. A l'égard des Villes, quand elles n'ont rien de particulier, on les désigne par des femmes couronnées de Tours, comme la Ville d'Alexandrie & quelques autres dans l'antique, & on met prés d'elles un Bouclier où sont leurs armoiries. Nostre Religion ne permet pas d'imiter les Anciens qui distinguoient la pluspart de leurs Villes, par la Divinité principale, qu'on y adoroit.

Il y a une tres-grande quantité d'autres figures, qui ont des attributs; Mars, Pallas, Hercule pour la Guerre; Minerve pour la Prudence, ou pour les Arts; Apollon & le Soleil, pour l'Ordre, la Fecondité, les Lettres; Neptune pour la Marine; la Justice, la Prévoyance, l'Esperance, l'Hymenée, Bellone, la Victoire, la Paix, &c. On se sert aussi de Trophées, ou de Couronnes de laurier pour les Batailles, de Couronnes d'Olive pour la Paix, de Couronnes murales pour les prises de Villes, de Couronnes Vallaires pour les attaques des camps & des lignes. Les Dieux de Fleuves marquent aussi les lieux des

évene-

évenements, ou la ſituation des Villes; enfin on trouvera dans ce Volume preſque tous les Symboles Antiques, dans le meſme ſens qu'ils ont eſté autresfois employez.

Parmi les médailles Mixtes, il y en a de plusieurs manieres. Souvent la Légende fait connoiſtre la figure, & l'application qu'on luy donne; & c'eſt en quoy elles different des Metaphoriques, qui ne nomment que la figure. Car dans les Mixtes on ne fait point de difficulté de s'enoncer nettement & d'appliquer au Prince, ce que repreſente le Type. La priſe de Charleroy en 1693. aſſeûroit la conqueſte de Namur & de Mons, parce que Charleroy eſt ſitué ſur la Sambre, entre Mons & Namur; le Type de la Médaille eſt la *Seureté;* la Légende, SECURITAS IMPERII PROPAGATI, ſignifie, *Seureté des nouvelles conqueſtes.* SECURITAS, eſt le nom de la figure, IMPERII PROPAGATI, en fait l'application. La pluſpart des Victoires ſont de même, VICTORIA RETELENSIS, TRANSALPINA, CELTIBERICA, NAVALIS, &c. Les paroles de la Légende ne nomment pas touſjours les figures qui ſont dans les Types, & on ſe contente d'y mettre le fait, comme dans la Médaille ſur la derniere priſe de Roſes. Hercule & Neptune ſouſtiennent enſemble une Couronne murale, pour marquer que cette Ville eſtoit aſſiegée par mer & par terre. La Légende, RHODA CATALONIÆ ITERUM CAPTA, veut dire, ſeconde priſe de Roſes en Catalogne. Quelquesfois au contraire on repreſente l'action d'une maniere Hiſtorique, ou Symbolique; & la Légende l'attribuë à quelque qualité, ou vertu particuliere, qui en marque, ou le motif, ou quelque circonſtance. Par exemple, à l'Audience des Ambaſſadeurs de Siam, les Siamois ſont au pied du Throſne de Sa Majeſté, & la Légende dit, FAMA VIRTUTIS, *la réputation de la vertu;* parce que c'eſt la haute réputation du Roy, qui leur a fait traverſer les Mers pour luy demander ſon alliance. Ce Type eſt purement Hiſtorique: en voicy un Symbolique. Dans la Médaille ſur l'acquiſition de Dunkerque, la Ville paroiſt ſous la figure d'une Femme couronnée de Tours, qui preſente au Roy le plan de ſa Citadelle; les mots de la Légende

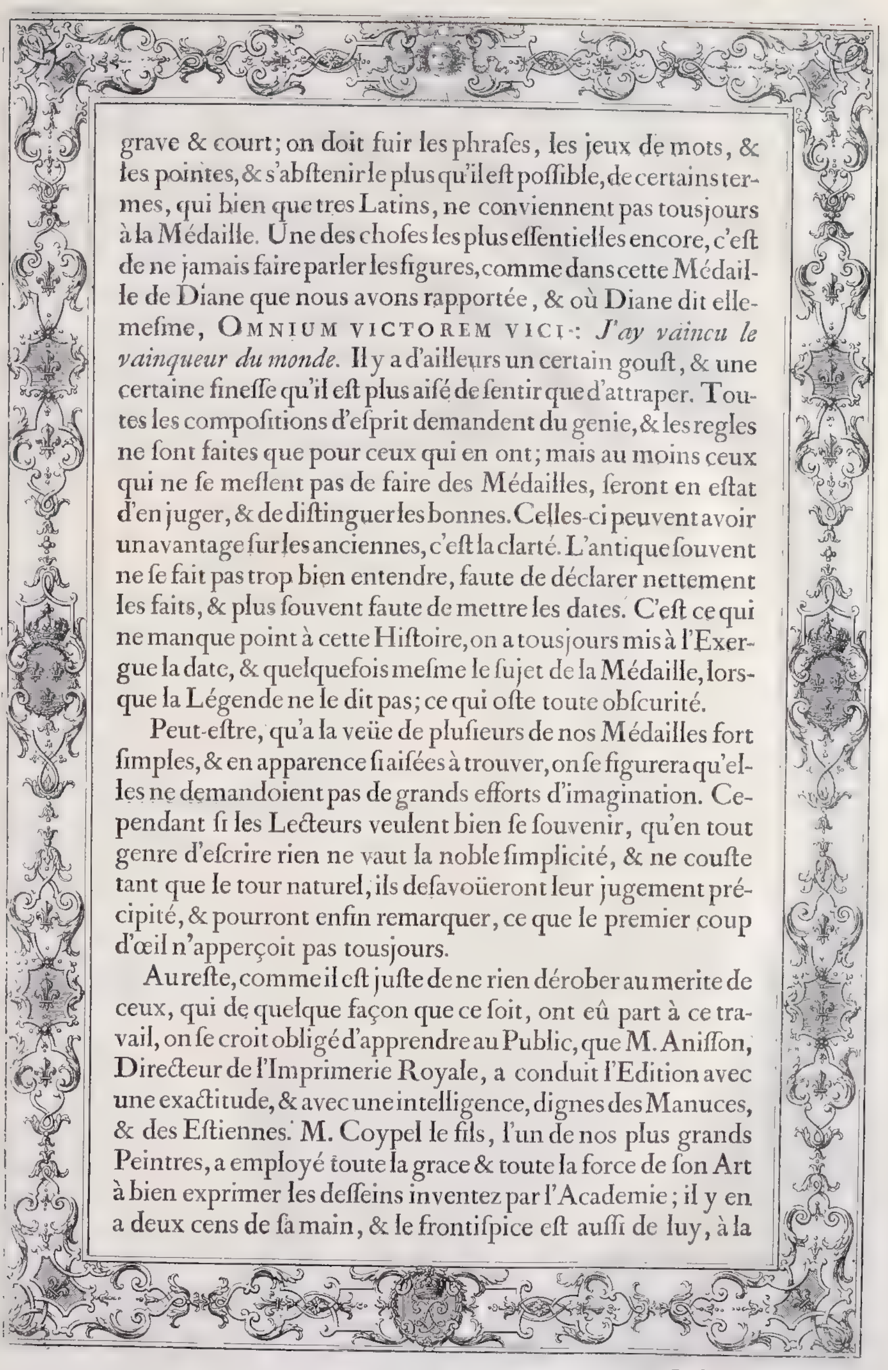


ſont, PROVIDENTIA PRINCIPIS, parce que cette acquiſition fut un effet de la Prévoyance du Prince.

Voilà généralement à quoy ſe peuvent réduire toutes les ſortes de Médailles. Quand les évenements ſont peints au naturel, & que la Légende ne dit que le fait, ce ſont des Médailles Simples; quand les Types contiennent quelques figures fabuleuſes, & que la Légende déſigne metaphoriquement les perſonnes, ſans les nommer, ce ſont des Médailles Metaphoriques. Enfin quand les Types ſont en partie ſymboliques, & en partie hiſtoriques, & que la Légende eſt de meſme; ce ſont des médailles Mixtes. Les Simples ſont les plus faciles à faire, & pourveu que la Légende ſoit en termes ſimples & nobles, elles ne laiſſent pas d'avoir de la beauté. Les Metaphoriques ſont les plus belles, & les plus mal-aiſées à trouver à cauſe de noſtre Religion. Les Mixtes ſont les plus communes, & il s'y trouve ſouvent de l'allegorie & du myſtere, mais elles aiment à ſe découvrir, & plaiſent à l'eſprit ſans l'embarraſſer. Il eſt fort difficile de mettre de la varieté dans les Légendes & dans les Types. Les Anciens ne s'en mettoient pas trop en peine, & ils avoient peut-eſtre raiſon; mais comme l'uniformité eſt ſujette à faire languir, il a fallu ſur les meſmes ſujets, comme les ſieges de Villes qui ſont en grand nombre, diverſifier les Types, & les Légendes, & c'eſt ce qui a le plus couſté.

Ceux, qui voudront s'addonner à cette ſorte de compoſition, ne doivent point chercher icy d'autres regles, que les exemples. Ce qu'on peut dire néantmoins, c'eſt que les Médailles ſe font, ou pour des perſonnes, ou ſur des évenements. Lors que la Médaille eſt pour une perſonne, on marque dans le revers, ſa naiſſance, ſes principales qualitez, ſes emplois, ou ce qu'il y a de plus eſclatant dans ſa vie. Lors que la Médaille eſt ſur quelque évenement, on s'attache à la principale circonſtance, au motif de l'action, à l'effet qu'elle produit.

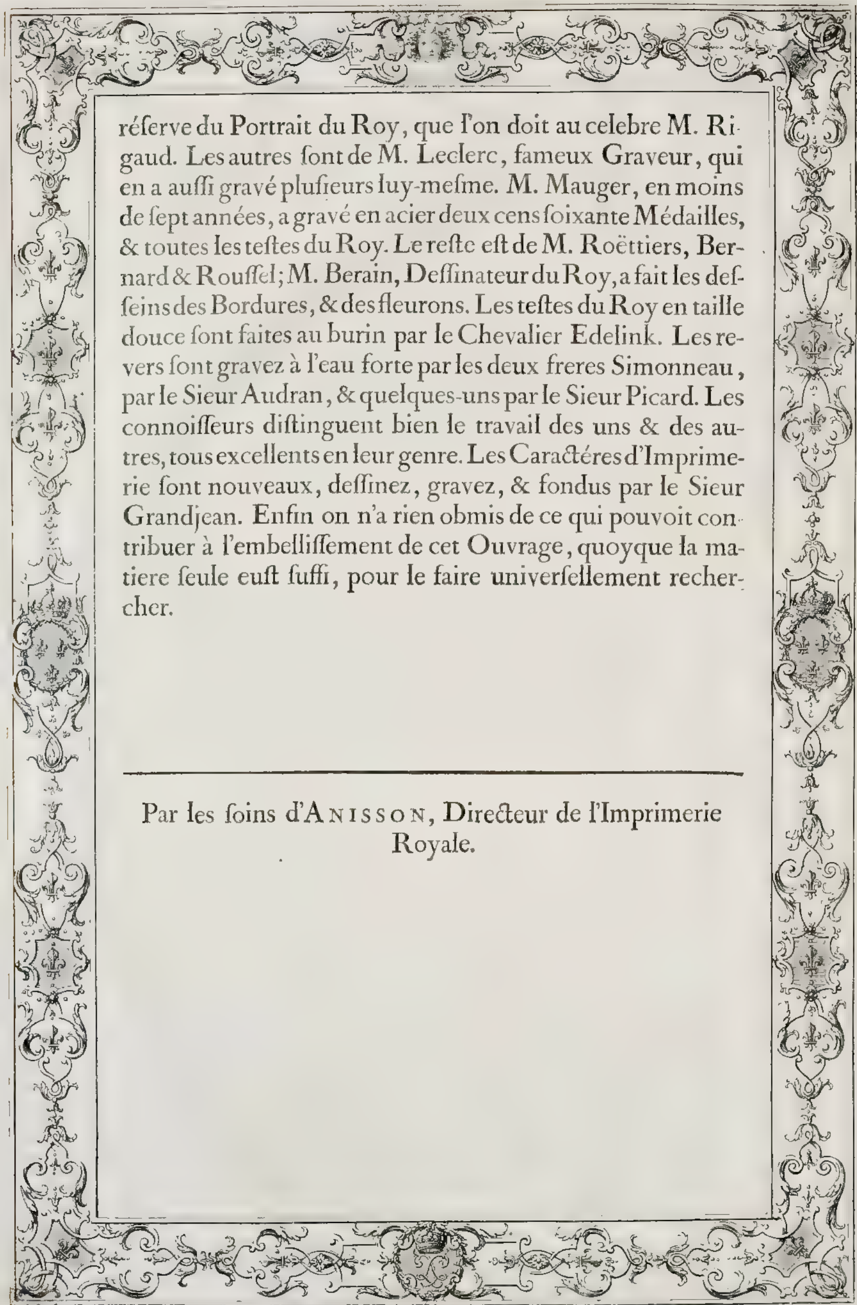
Il faut ſur tout éviter dans les Types les objets deſagreables, & les figures qui ne ſont ni connuës, ni approuvées; il faut auſſi ſe garder de multiplier les perſonnages, à moins que le ſujet ne l'exige. Quant aux Légendes, elles veulent un ſtile



grave & court; on doit fuir les phrases, les jeux de mots, & les pointes, & s'abstenir le plus qu'il est possible, de certains termes, qui bien que tres Latins, ne conviennent pas tousjours à la Médaille. Une des choses les plus essentielles encore, c'est de ne jamais faire parler les figures, comme dans cette Médaille de Diane que nous avons rapportée, & où Diane dit elle-mesme, OMNIUM VICTOREM VICI : *J'ay vaincu le vainqueur du monde.* Il y a d'ailleurs un certain goust, & une certaine finesse qu'il est plus aisé de sentir que d'attraper. Toutes les compositions d'esprit demandent du genie, & les regles ne sont faites que pour ceux qui en ont; mais au moins ceux qui ne se meslent pas de faire des Médailles, seront en estat d'en juger, & de distinguer les bonnes. Celles-ci peuvent avoir un avantage sur les anciennes, c'est la clarté. L'antique souvent ne se fait pas trop bien entendre, faute de déclarer nettement les faits, & plus souvent faute de mettre les dates. C'est ce qui ne manque point à cette Histoire, on a tousjours mis à l'Exergue la date, & quelquefois mesme le sujet de la Médaille, lorsque la Légende ne le dit pas; ce qui oste toute obscurité.

Peut-estre, qu'à la veüe de plusieurs de nos Médailles fort simples, & en apparence si aisées à trouver, on se figurera qu'elles ne demandoient pas de grands efforts d'imagination. Cependant si les Lecteurs veulent bien se souvenir, qu'en tout genre d'escrire rien ne vaut la noble simplicité, & ne couste tant que le tour naturel, ils desavoüeront leur jugement précipité, & pourront enfin remarquer, ce que le premier coup d'œil n'apperçoit pas tousjours.

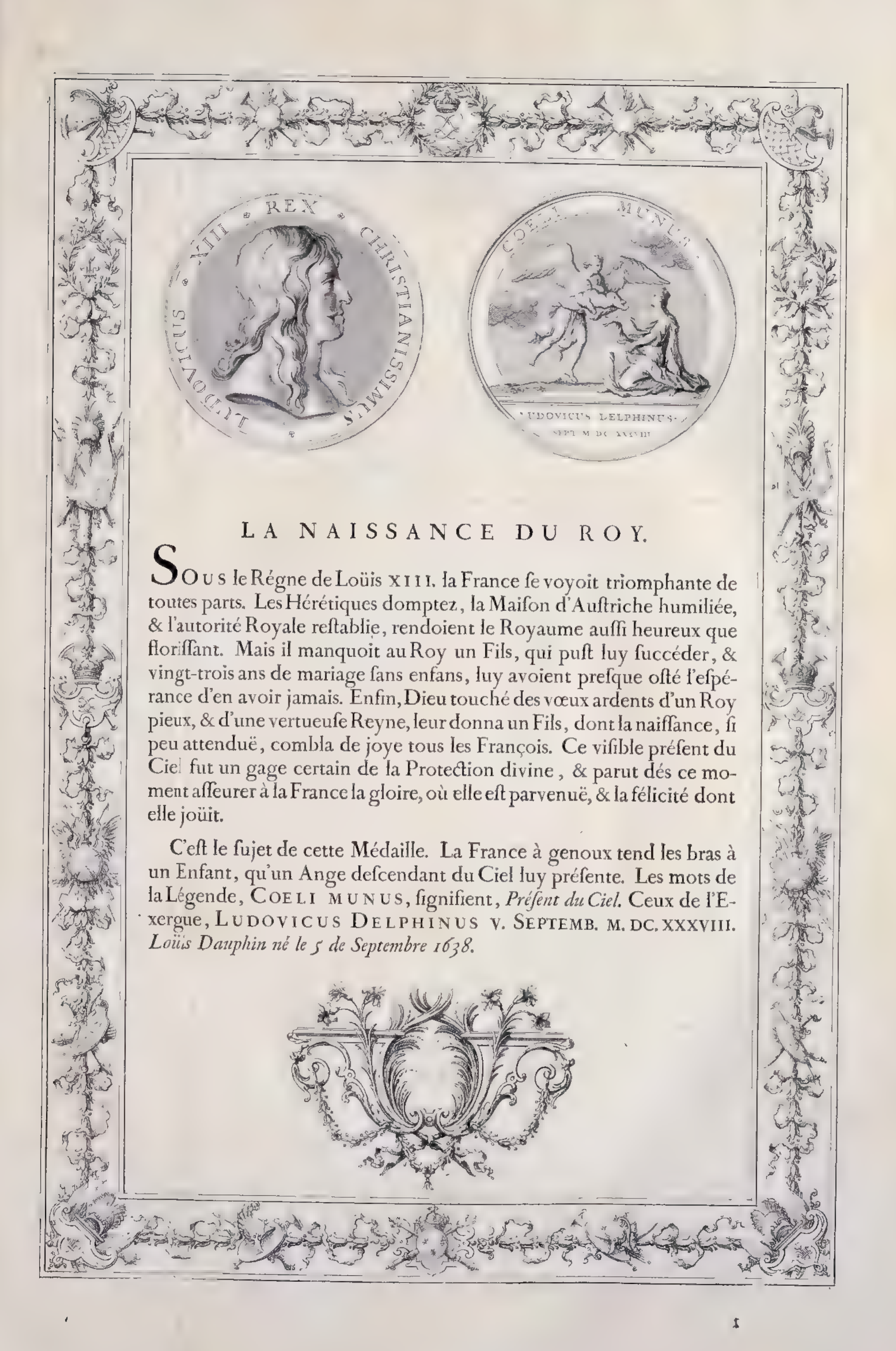
Au reste, comme il est juste de ne rien dérober au merite de ceux, qui de quelque façon que ce soit, ont eû part à ce travail, on se croit obligé d'apprendre au Public, que M. Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, a conduit l'Edition avec une exactitude, & avec une intelligence, dignes des Manuces, & des Estiennes. M. Coypel le fils, l'un de nos plus grands Peintres, a employé toute la grace & toute la force de son Art à bien exprimer les desseins inventez par l'Academie; il y en a deux cens de sa main, & le frontispice est aussi de luy, à la



réſerve du Portrait du Roy, que l'on doit au celebre M. Rigaud. Les autres ſont de M. Leclerc, fameux Graveur, qui en a auſſi gravé pluſieurs luy-meſme. M. Mauger, en moins de ſept années, a gravé en acier deux cens ſoixante Médailles, & toutes les teſtes du Roy. Le reſte eſt de M. Roëttiers, Bernard & Rouſſel; M. Berain, Deſſinateur du Roy, a fait les deſſeins des Bordures, & des fleurons. Les teſtes du Roy en taille douce ſont faites au burin par le Chevalier Edelink. Les revers ſont gravez à l'eau forte par les deux freres Simonneau, par le Sieur Audran, & quelques-uns par le Sieur Picard. Les connoiſſeurs diſtinguent bien le travail des uns & des autres, tous excellents en leur genre. Les Caractéres d'Imprimerie ſont nouveaux, deſſinez, gravez, & fondus par le Sieur Grandjean. Enfin on n'a rien obmis de ce qui pouvoit contribuer à l'embelliſſement de cet Ouvrage, quoyque la matiere ſeule euſt ſuffi, pour le faire univerſellement rechercher.

Par les ſoins d'ANISSON, Directeur de l'Imprimerie Royale.

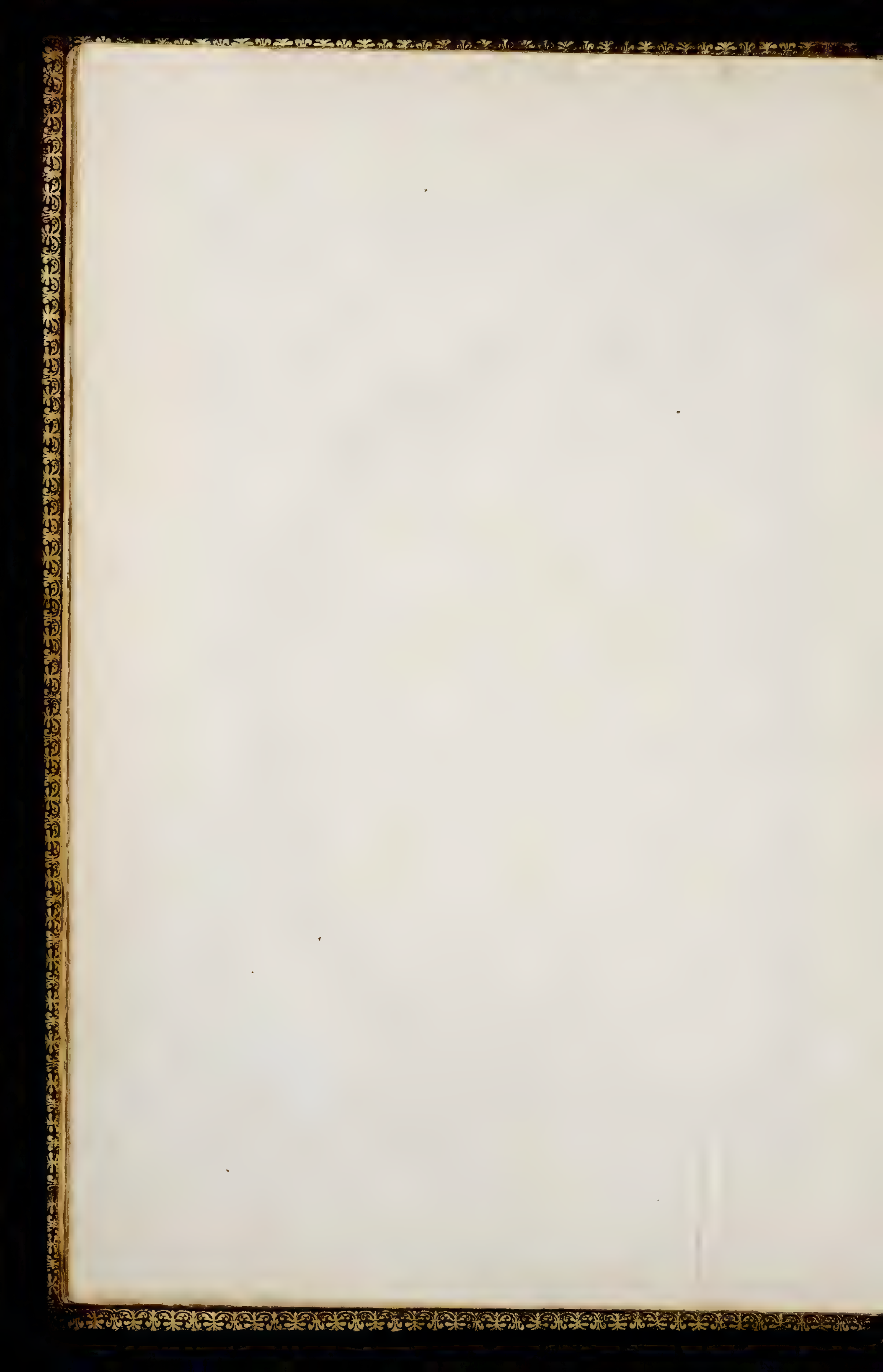
LA

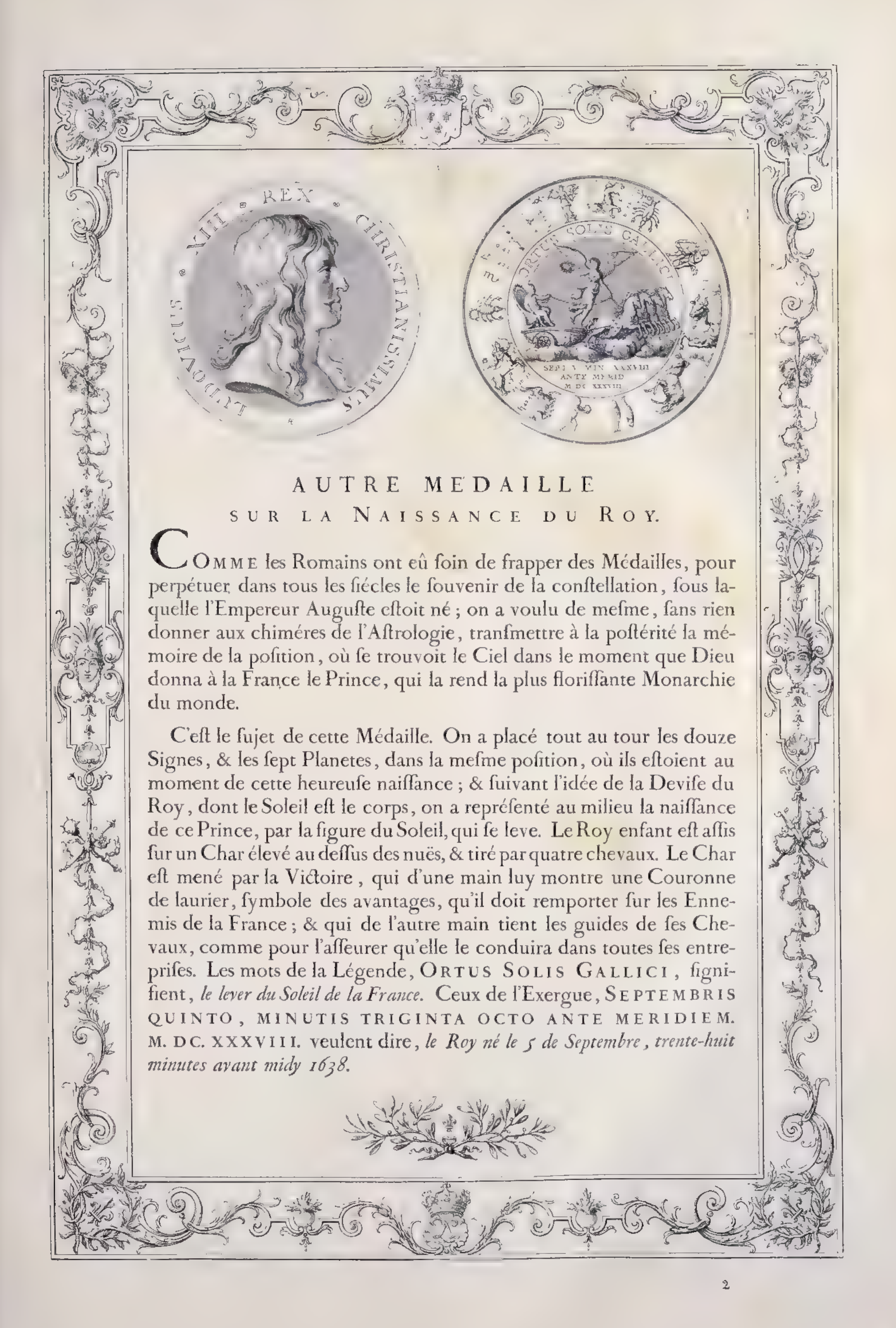


LA NAISSANCE DU ROY.

SOUS le Régne de Loüis XIII. la France se voyoit triomphante de toutes parts. Les Hérétiques domptez, la Maison d'Austriche humiliée, & l'autorité Royale restablie, rendoient le Royaume aussi heureux que florissant. Mais il manquoit au Roy un Fils, qui pust luy succéder, & vingt-trois ans de mariage sans enfans, luy avoient presque osté l'espérance d'en avoir jamais. Enfin, Dieu touché des vœux ardents d'un Roy pieux, & d'une vertueuse Reyne, leur donna un Fils, dont la naissance, si peu attenduë, combla de joye tous les François. Ce visible présent du Ciel fut un gage certain de la Protection divine, & parut dés ce moment asseurer à la France la gloire, où elle est parvenuë, & la félicité dont elle joüit.

C'est le sujet de cette Médaille. La France à genoux tend les bras à un Enfant, qu'un Ange descendant du Ciel luy présente. Les mots de la Légende, COELI MUNUS, signifient, *Présent du Ciel.* Ceux de l'Exergue, LUDOVICUS DELPHINUS V. SEPTEMB. M. DC. XXXVIII. *Loüis Dauphin né le 5 de Septembre 1638.*

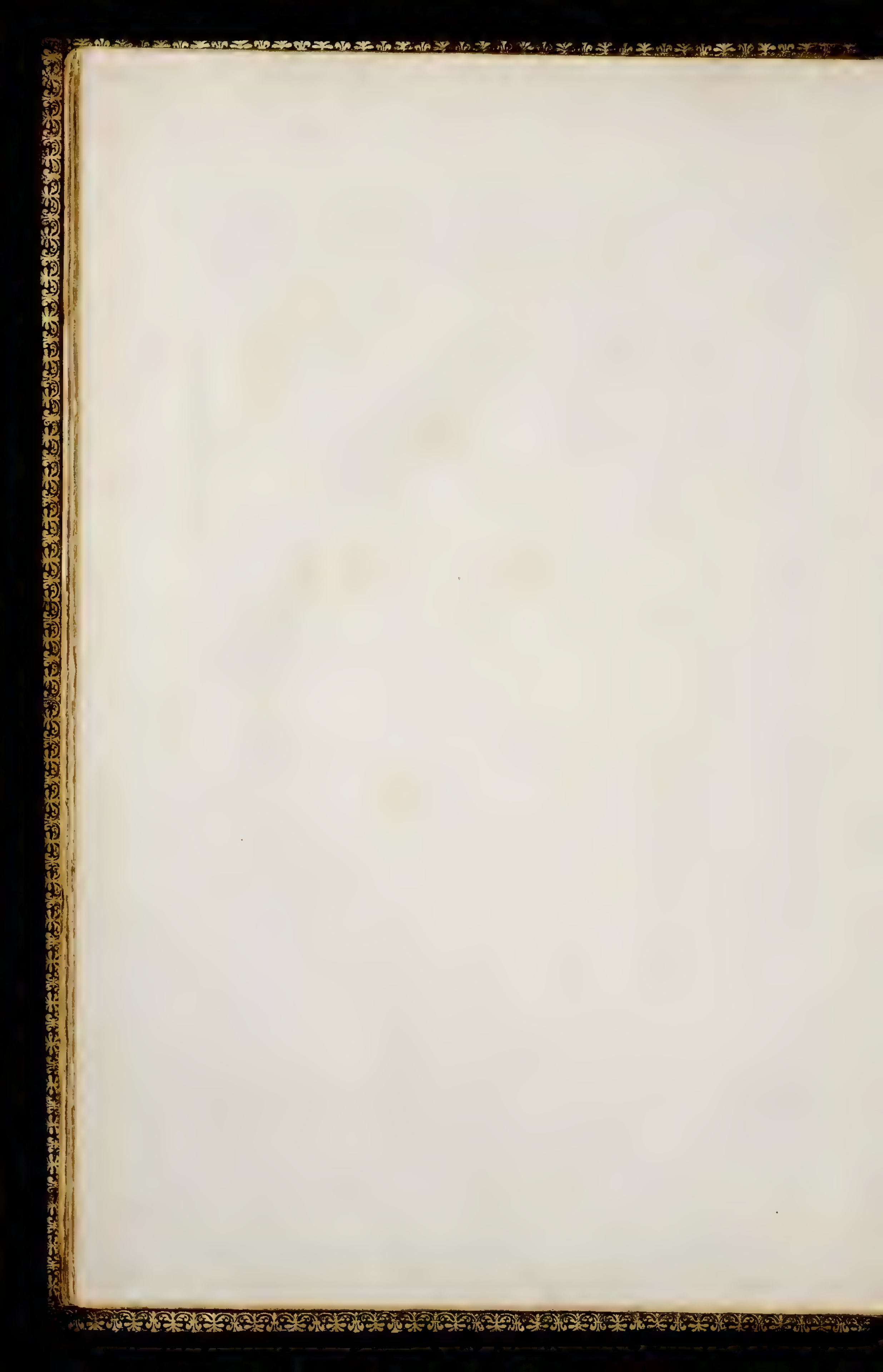


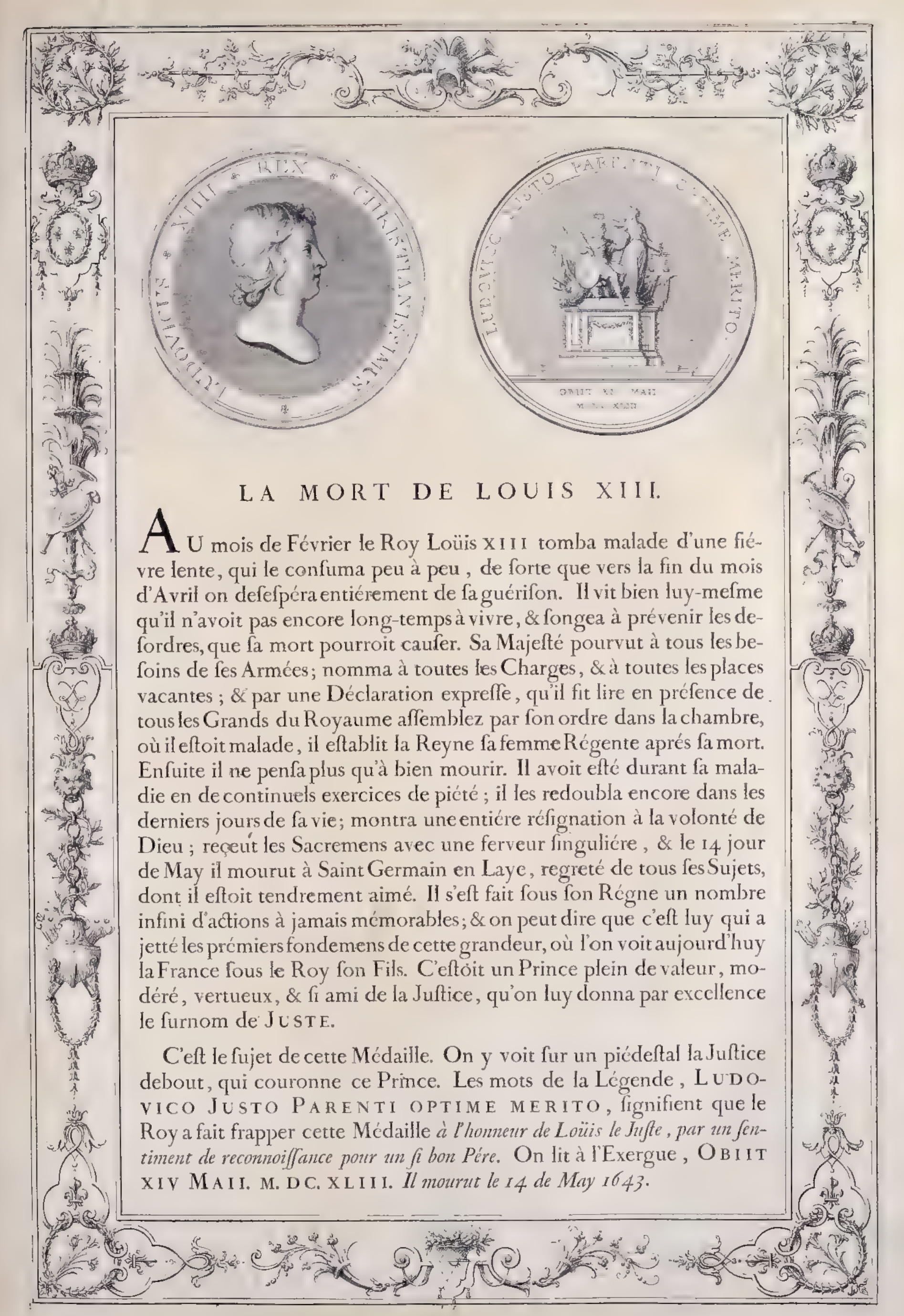


AUTRE MEDAILLE
SUR LA NAISSANCE DU ROY.

COMME les Romains ont eû soin de frapper des Médailles, pour perpétuer dans tous les siécles le souvenir de la constellation, sous laquelle l'Empereur Auguste estoit né ; on a voulu de mesme, sans rien donner aux chiméres de l'Astrologie, transmettre à la postérité la mémoire de la position, où se trouvoit le Ciel dans le moment que Dieu donna à la France le Prince, qui la rend la plus florissante Monarchie du monde.

C'est le sujet de cette Médaille. On a placé tout au tour les douze Signes, & les sept Planetes, dans la mesme position, où ils estoient au moment de cette heureuse naissance ; & suivant l'idée de la Devise du Roy, dont le Soleil est le corps, on a représenté au milieu la naissance de ce Prince, par la figure du Soleil, qui se leve. Le Roy enfant est assis sur un Char élevé au dessus des nuës, & tiré par quatre chevaux. Le Char est mené par la Victoire, qui d'une main luy montre une Couronne de laurier, symbole des avantages, qu'il doit remporter sur les Ennemis de la France ; & qui de l'autre main tient les guides de ses Chevaux, comme pour l'asseurer qu'elle le conduira dans toutes ses entreprises. Les mots de la Légende, ORTUS SOLIS GALLICI, signifient, *le lever du Soleil de la France.* Ceux de l'Exergue, SEPTEMBRIS QUINTO, MINUTIS TRIGINTA OCTO ANTE MERIDIEM. M. DC. XXXVIII. veulent dire, *le Roy né le 5 de Septembre, trente-huit minutes avant midy 1638.*



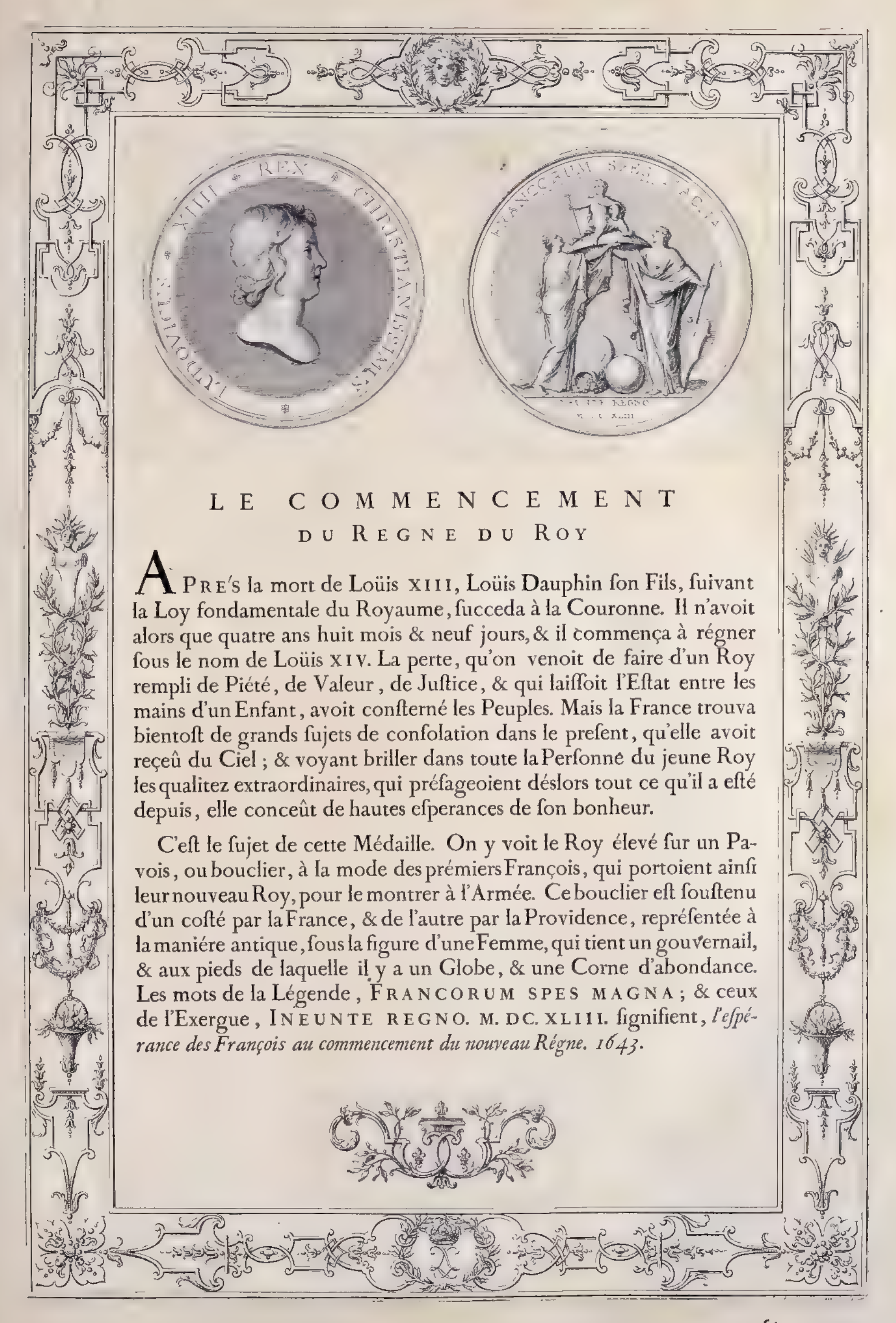


LA MORT DE LOUIS XIII.

AU mois de Février le Roy Loüis XIII tomba malade d'une fiévre lente, qui le conſuma peu à peu, de ſorte que vers la fin du mois d'Avril on deſeſpéra entiérement de ſa guériſon. Il vit bien luy-meſme qu'il n'avoit pas encore long-temps à vivre, & ſongea à prévenir les deſordres, que ſa mort pourroit cauſer. Sa Majeſté pourvut à tous les beſoins de ſes Armées; nomma à toutes les Charges, & à toutes les places vacantes ; & par une Déclaration expreſſe, qu'il fit lire en préſence de tous les Grands du Royaume aſſemblez par ſon ordre dans la chambre, où il eſtoit malade, il eſtablit la Reyne ſa femme Régente aprés ſa mort. Enſuite il ne penſa plus qu'à bien mourir. Il avoit eſté durant ſa maladie en de continuels exercices de piété ; il les redoubla encore dans les derniers jours de ſa vie; montra une entiére réſignation à la volonté de Dieu ; reçeut les Sacremens avec une ferveur ſinguliére , & le 14 jour de May il mourut à Saint Germain en Laye, regreté de tous ſes Sujets, dont il eſtoit tendrement aimé. Il s'eſt fait ſous ſon Régne un nombre infini d'actions à jamais mémorables; & on peut dire que c'eſt luy qui a jetté les prémiers fondemens de cette grandeur, où l'on voit aujourd'huy la France ſous le Roy ſon Fils. C'eſtoit un Prince plein de valeur, modéré, vertueux, & ſi ami de la Juſtice, qu'on luy donna par excellence le ſurnom de JUSTE.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit ſur un piédeſtal la Juſtice debout, qui couronne ce Prince. Les mots de la Légende, LUDOVICO JUSTO PARENTI OPTIME MERITO, ſignifient que le Roy a fait frapper cette Médaille *à l'honneur de Loüis le Juſte, par un ſentiment de reconnoiſſance pour un ſi bon Pére.* On lit à l'Exergue, OBIIT XIV MAII. M. DC. XLIII. *Il mourut le 14 de May 1643.*





LE COMMENCEMENT
DU REGNE DU ROY

APRE'S la mort de Loüis XIII, Loüis Dauphin son Fils, suivant la Loy fondamentale du Royaume, succeda à la Couronne. Il n'avoit alors que quatre ans huit mois & neuf jours, & il commença à régner sous le nom de Loüis XIV. La perte, qu'on venoit de faire d'un Roy rempli de Piété, de Valeur, de Justice, & qui laissoit l'Estat entre les mains d'un Enfant, avoit consterné les Peuples. Mais la France trouva bientost de grands sujets de consolation dans le present, qu'elle avoit reçeû du Ciel ; & voyant briller dans toute la Personne du jeune Roy les qualitez extraordinaires, qui présageoient déslors tout ce qu'il a esté depuis, elle conceût de hautes esperances de son bonheur.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy élevé sur un Pavois, ou bouclier, à la mode des prémiers François, qui portoient ainsi leur nouveau Roy, pour le montrer à l'Armée. Ce bouclier est soustenu d'un costé par la France, & de l'autre par la Providence, représentée à la maniére antique, sous la figure d'une Femme, qui tient un gouvernail, & aux pieds de laquelle il y a un Globe, & une Corne d'abondance. Les mots de la Légende, FRANCORUM SPES MAGNA ; & ceux de l'Exergue, INEUNTE REGNO. M. DC. XLIII. signifient, *l'espérance des François au commencement du nouveau Régne. 1643.*

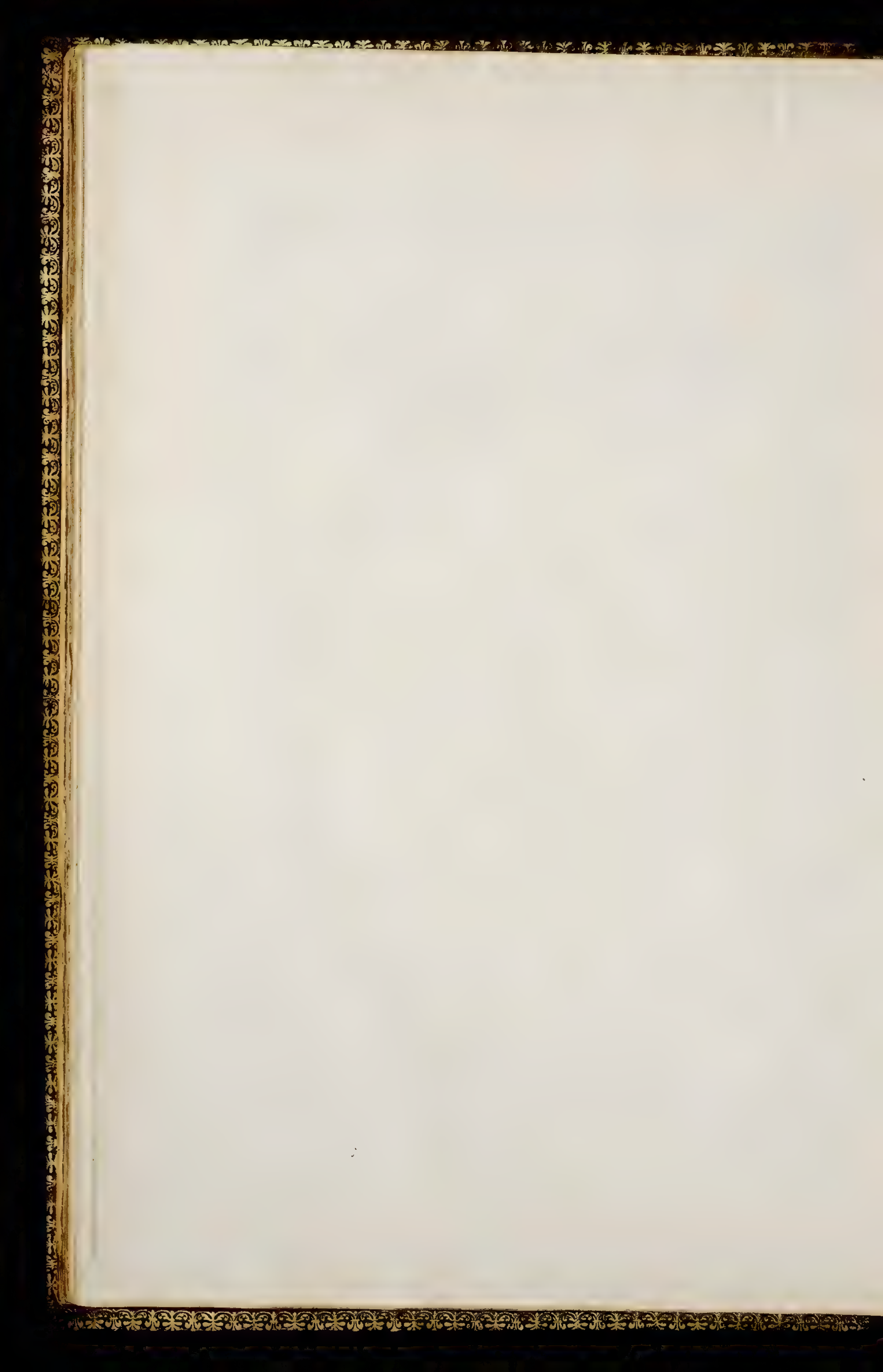




LA REGENCE DE LA REYNE MERE.

LOUIS XIII en mourant avoit déclaré la Reyne sa femme Régente, & luy avoit nommé un Conseil, dont le Duc d'Orleans, Oncle du Roy, seroit le Chef, & sans lequel elle ne pourroit agir. Quatre jours aprés le Roy tint pour la premiere fois son lit de Justice au Parlement, où il entra porté par son Grand Chambellan, & par l'un de ses Capitaines des Gardes; & fut mis sur un Thrône qu'on luy avoit préparé. La Reyne sa Mere estoit assise à la droite sous le Dais. Le Roy dit qu'il estoit venu pour tesmoigner sa bonne volonté à la Compagnie, & que son Chancelier expliqueroit le reste. En suite la Reyne recommanda au Parlement de donner au Roy son Fils les conseils les plus convenables. Le Duc d'Orleans dit qu'il ne vouloit point se prévaloir de la disposition du feu Roy, & qu'il ne prétendoit d'autre part au Gouvernement, que celle que voudroit bien luy donner la Reyne, qui meritoit d'avoir seule la Régence, sans aucun partage. Le Prince de Condé adjousta, qu'une Autorité partagée ne pouvoit que préjudicier à l'Estat. Le Chancelier ayant demandé au Roy l'ordre de parler, appuya ce sentiment, & l'Avocat général Talon donna des Conclusions conformes. Aprés quoy le Chancelier ayant de nouveau receû l'ordre de Sa Majesté, & la Reyne tesmoignant, que son intention estoit de s'en remettre à la résolution de la Compagnie, il alla aux opinions : elles se trouvérent uniformes, & le Chancelier prononça l'Arrest par lequel le Roy déclaroit la Reyne seule Régente, avec plein pouvoir de se choisir tels Ministres qu'il luy plairoit.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy sur son Thrône, & la Reyne sa Mere à ses costez, soustenant la main dont il tient son Sceptre. Les mots de la Légende, ANNÆ AUSTRIACÆ REGIS ET REGNI CURA DATA, signifient *le soin du Roy & du Royaume confié à Anne d'Austriche.* L'Exergue marque la date *1643*.

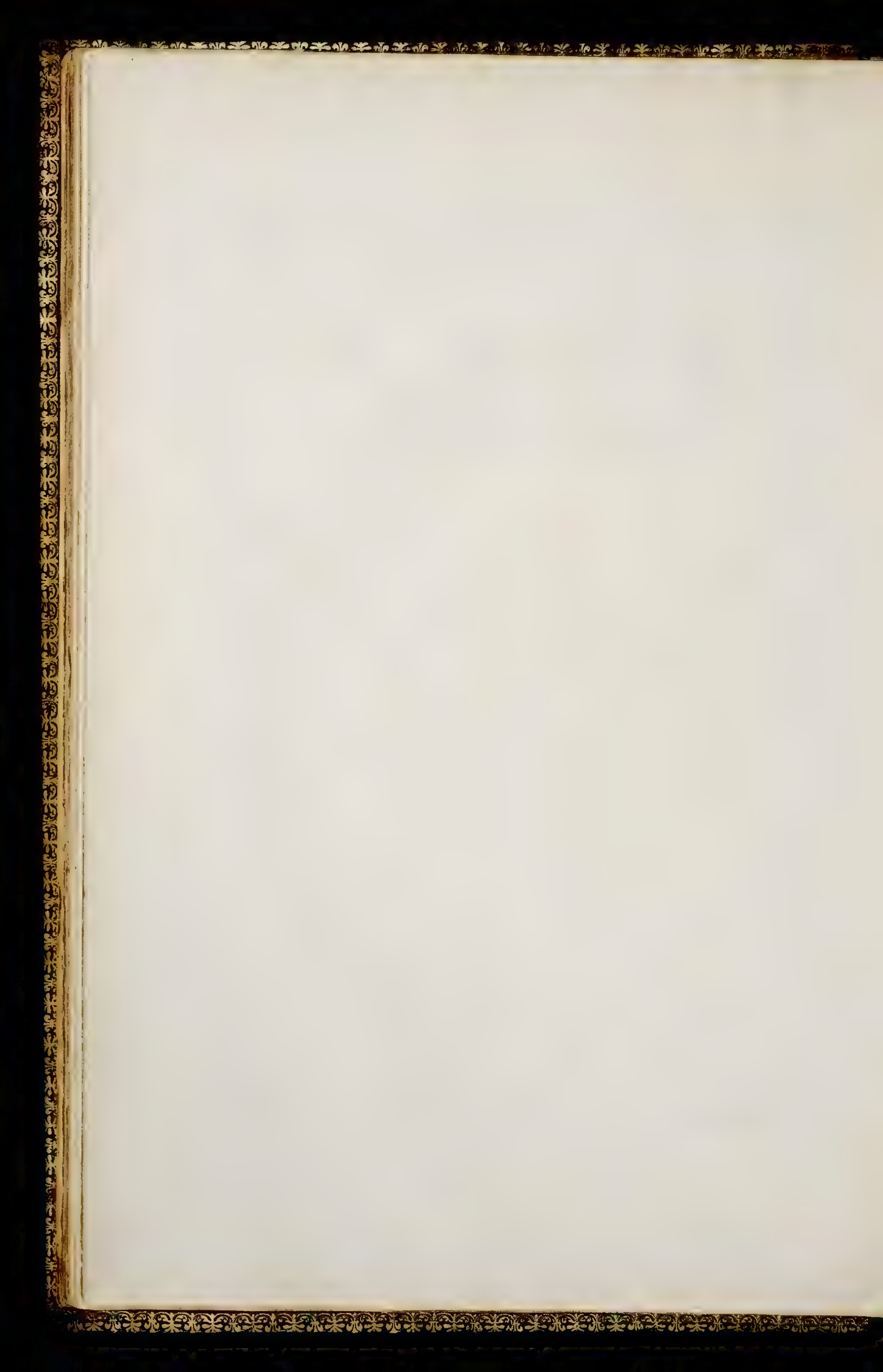


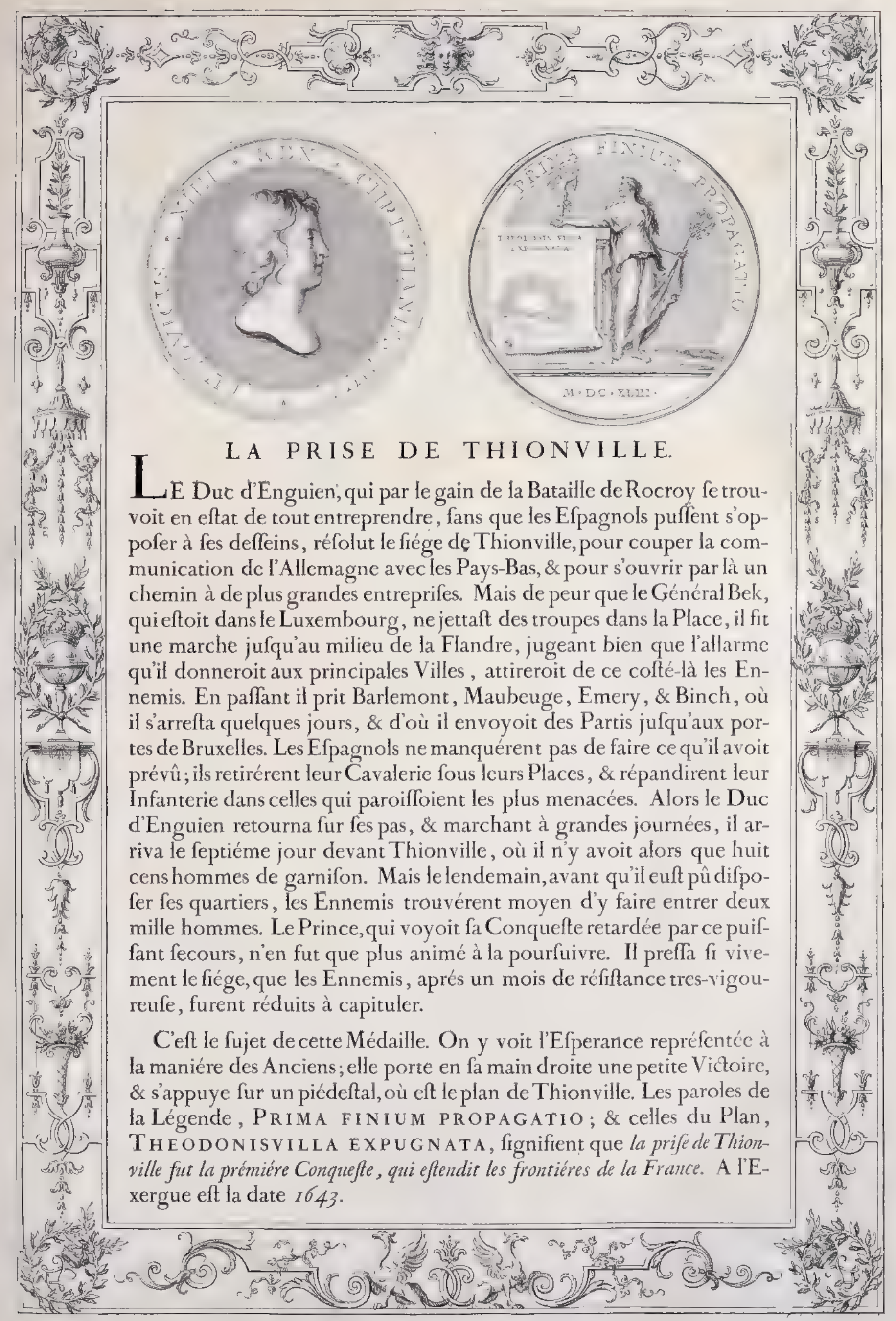


LA BATAILLE DE ROCROY.

LA France estoit dans la consternation; Loüis XIII venoit de mourir; le Roy n'avoit pas encore cinq ans accomplis; les Espagnols estoient puissans, ils menaçoient plusieurs Places, & pressoient vivement Rocroy, dont la prise leur donnoit entrée jusques dans le cœur du Royaume. Le Duc d'Enguien, qui commandoit l'Armée Françoise, ne balança point, & marcha aux Ennemis. La fortune de l'Estat dépendoit en quelque sorte du succés de la bataille. Ce Prince à la teste de son aile droite enfonça & mit en déroute l'aile gauche des Ennemis, renversa l'Infanterie Walonne & Allemande, & passant derriere les Bataillons de l'Infanterie Espagnole, qui composoit le Corps de bataille, il alla au secours de son aile gauche, qui avoit esté enfoncée. Il arresta la Cavalerie qui la poursuivoit, & aprés l'avoir mise en fuite, il tourna sur l'Infanterie Espagnole, qui serrée en un gros prés de son canon aprés la défaite de ses deux ailes, & dénuée de cavalerie, soutint sans s'esbranler, & avec une fermeté presque sans exemple, trois attaques de l'Armée victorieuse. Les François ne l'auroient mesme jamais rompuë, sans l'arrivée du Corps de réserve. Alors cette Infanterie, qui passoit pour invincible, environnée de tous costez, fut obligée de ceder au nombre. On en fit un tel carnage, qu'elle fut presque entierement détruite. Une Victoire si glorieuse, & si avantageuse à la France, dans la situation où elle se trouvoit alors, fut comme un presage des prosperitez du nouveau Regne.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit au dessus d'un amas d'armes, une Victoire assise sur des nuées; elle tient d'une main une Palme, & de l'autre une Couronne. La Legende, VICTORIA PRIMIGENIA, signifie, *la premiere des Victoires du Roy.* L'Exergue, AD RUPEM REGIAM, DIE QUINTO IMPERII. M. DC. XLIII. *prés de Rocroy, le cinquiéme jour du Regne de Sa Majesté. 1643.*

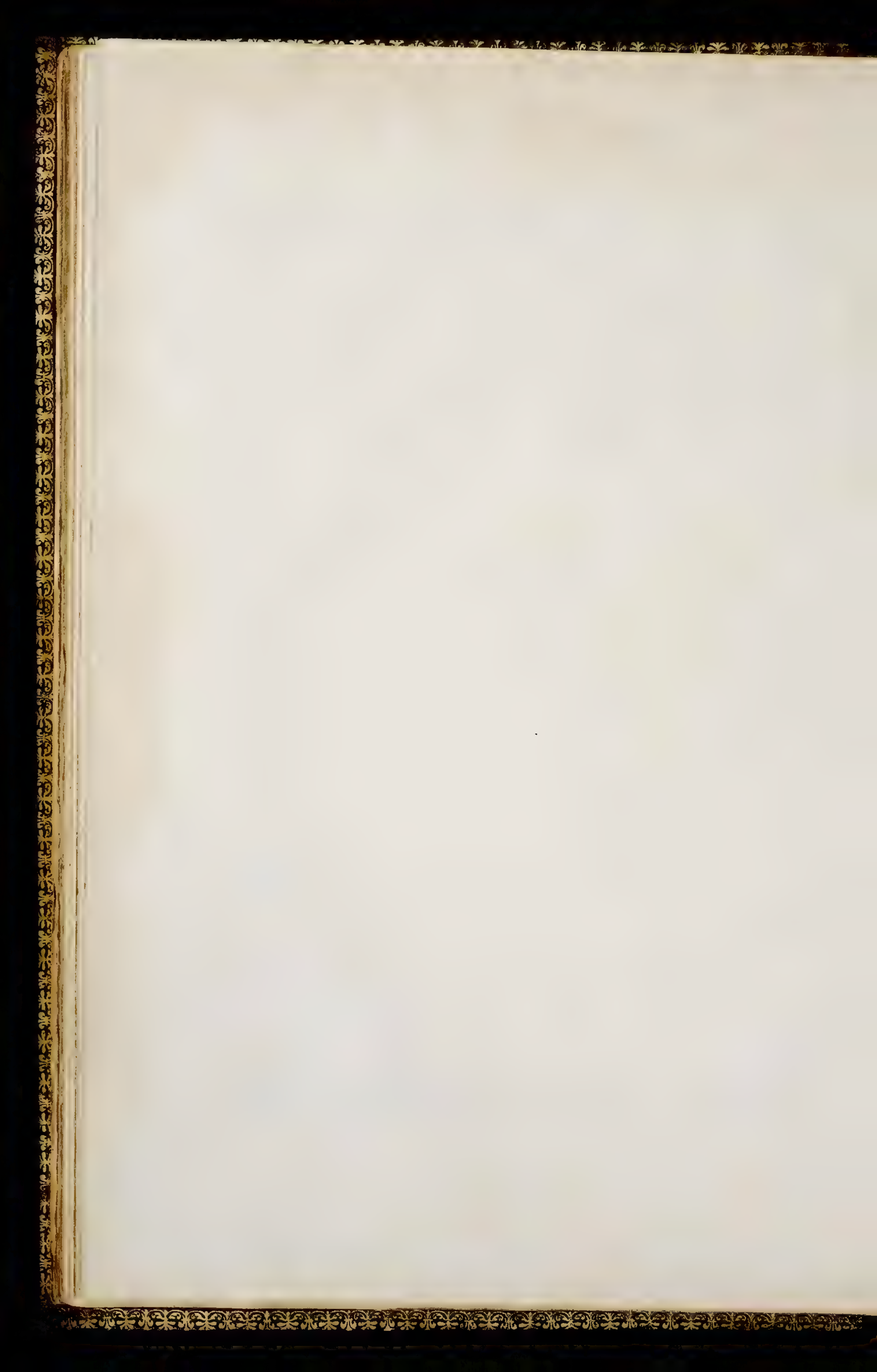


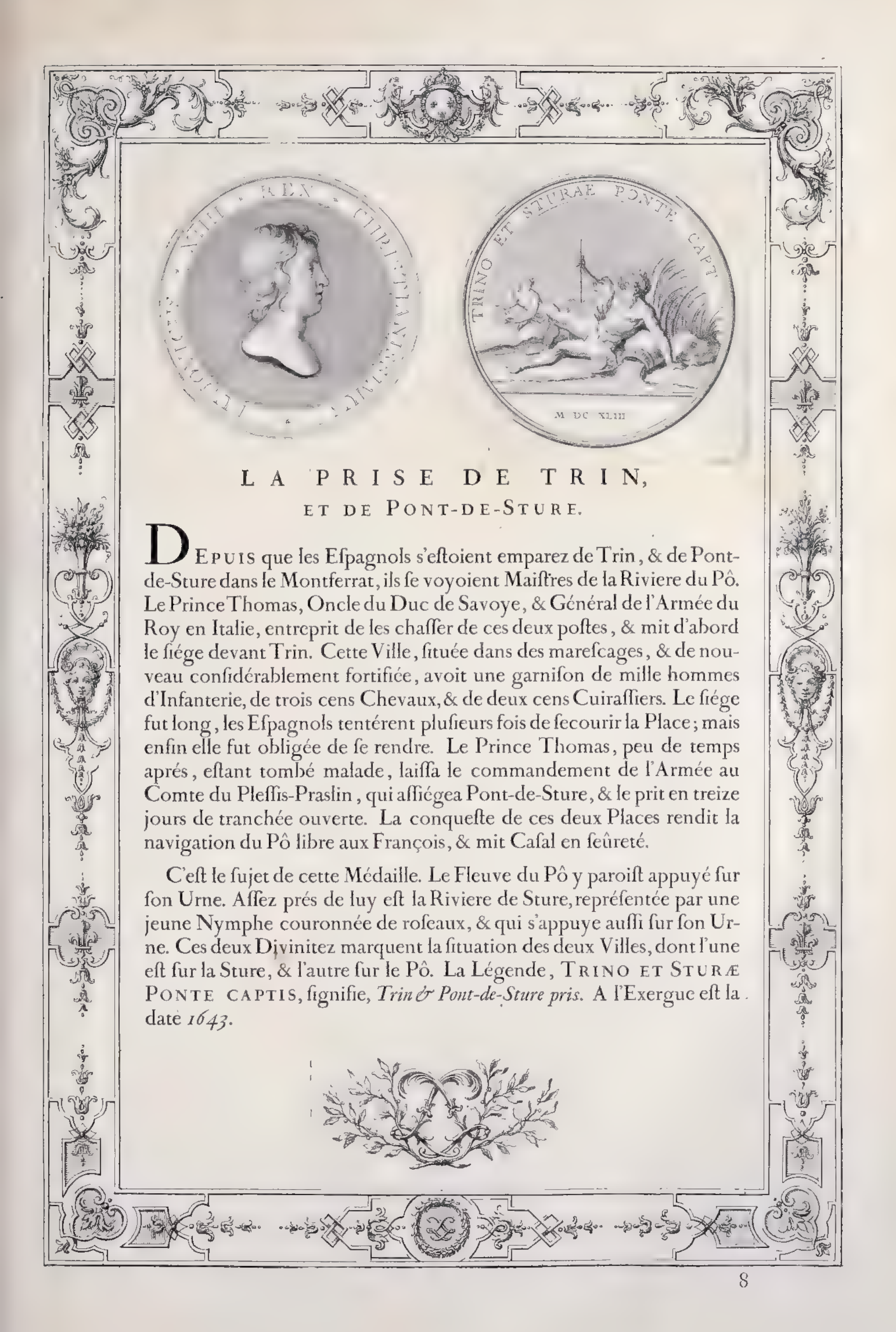


LA PRISE DE THIONVILLE.

LE Duc d'Enguien, qui par le gain de la Bataille de Rocroy se trouvoit en estat de tout entreprendre, sans que les Espagnols pussent s'opposer à ses desseins, résolut le siége de Thionville, pour couper la communication de l'Allemagne avec les Pays-Bas, & pour s'ouvrir par là un chemin à de plus grandes entreprises. Mais de peur que le Général Bek, qui estoit dans le Luxembourg, ne jettast des troupes dans la Place, il fit une marche jusqu'au milieu de la Flandre, jugeant bien que l'allarme qu'il donneroit aux principales Villes, attireroit de ce costé-là les Ennemis. En passant il prit Barlemont, Maubeuge, Emery, & Binch, où il s'arresta quelques jours, & d'où il envoyoit des Partis jusqu'aux portes de Bruxelles. Les Espagnols ne manquérent pas de faire ce qu'il avoit prévû; ils retirérent leur Cavalerie sous leurs Places, & répandirent leur Infanterie dans celles qui paroissoient les plus menacées. Alors le Duc d'Enguien retourna sur ses pas, & marchant à grandes journées, il arriva le septiéme jour devant Thionville, où il n'y avoit alors que huit cens hommes de garnison. Mais le lendemain, avant qu'il eust pû disposer ses quartiers, les Ennemis trouvérent moyen d'y faire entrer deux mille hommes. Le Prince, qui voyoit sa Conqueste retardée par ce puissant secours, n'en fut que plus animé à la poursuivre. Il pressa si vivement le siége, que les Ennemis, aprés un mois de résistance tres-vigoureuse, furent réduits à capituler.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit l'Esperance représentée à la maniére des Anciens; elle porte en sa main droite une petite Victoire, & s'appuye sur un piédestal, où est le plan de Thionville. Les paroles de la Légende, PRIMA FINIUM PROPAGATIO; & celles du Plan, THEODONISVILLA EXPUGNATA, signifient que *la prise de Thionville fut la prémiére Conqueste, qui estendit les frontiéres de la France.* A l'Exergue est la date *1643*.



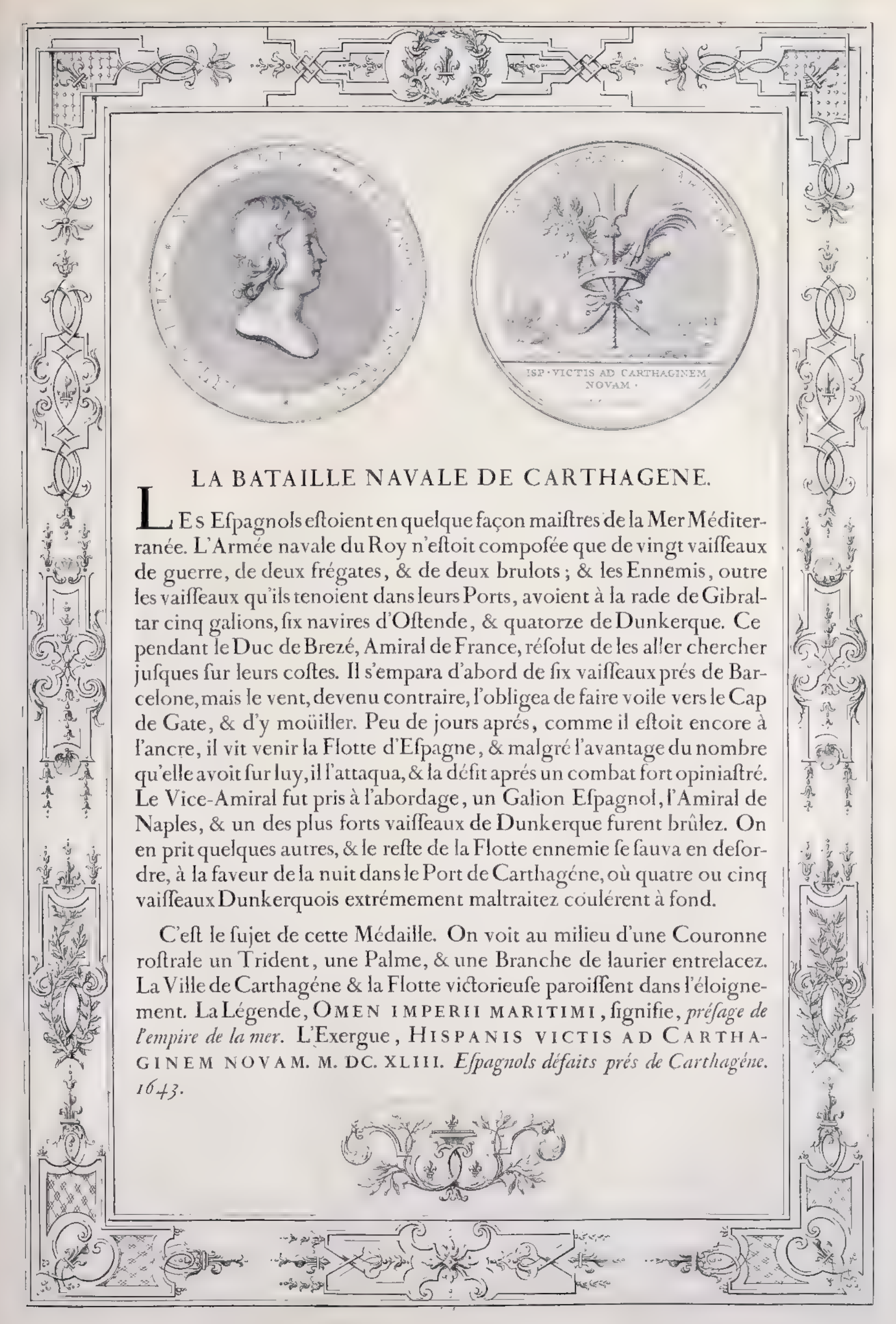


LA PRISE DE TRIN, ET DE PONT-DE-STURE.

DEPUIS que les Espagnols s'estoient emparez de Trin, & de Pont-de-Sture dans le Montferrat, ils se voyoient Maistres de la Riviere du Pô. Le Prince Thomas, Oncle du Duc de Savoye, & Général de l'Armée du Roy en Italie, entreprit de les chasser de ces deux postes, & mit d'abord le siége devant Trin. Cette Ville, située dans des marescages, & de nouveau considérablement fortifiée, avoit une garnison de mille hommes d'Infanterie, de trois cens Chevaux, & de deux cens Cuirassiers. Le siége fut long, les Espagnols tentérent plusieurs fois de secourir la Place; mais enfin elle fut obligée de se rendre. Le Prince Thomas, peu de temps aprés, estant tombé malade, laissa le commandement de l'Armée au Comte du Plessis-Praslin, qui assiégea Pont-de-Sture, & le prit en treize jours de tranchée ouverte. La conqueste de ces deux Places rendit la navigation du Pô libre aux François, & mit Casal en seûreté.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Fleuve du Pô y paroist appuyé sur son Urne. Assez prés de luy est la Riviere de Sture, représentée par une jeune Nymphe couronnée de roseaux, & qui s'appuye aussi sur son Urne. Ces deux Divinitez marquent la situation des deux Villes, dont l'une est sur la Sture, & l'autre sur le Pô. La Légende, TRINO ET STURÆ PONTE CAPTIS, signifie, *Trin & Pont-de-Sture pris.* A l'Exergue est la date *1643*.





LA BATAILLE NAVALE DE CARTHAGENE.

LEs Efpagnols eftoient en quelque façon maiftres de la Mer Méditerranée. L'Armée navale du Roy n'eftoit compofée que de vingt vaiffeaux de guerre, de deux frégates, & de deux brulots ; & les Ennemis, outre les vaiffeaux qu'ils tenoient dans leurs Ports, avoient à la rade de Gibraltar cinq galions, fix navires d'Oftende, & quatorze de Dunkerque. Cependant le Duc de Brezé, Amiral de France, réfolut de les aller chercher jufques fur leurs coftes. Il s'empara d'abord de fix vaiffeaux prés de Barcelone, mais le vent, devenu contraire, l'obligea de faire voile vers le Cap de Gate, & d'y moüiller. Peu de jours aprés, comme il eftoit encore à l'ancre, il vit venir la Flotte d'Efpagne, & malgré l'avantage du nombre qu'elle avoit fur luy, il l'attaqua, & la défit aprés un combat fort opiniaftré. Le Vice-Amiral fut pris à l'abordage, un Galion Efpagnol, l'Amiral de Naples, & un des plus forts vaiffeaux de Dunkerque furent brûlez. On en prit quelques autres, & le refte de la Flotte ennemie fe fauva en defordre, à la faveur de la nuit dans le Port de Carthagéne, où quatre ou cinq vaiffeaux Dunkerquois extrémement maltraitez coulérent à fond.

C'eft le fujet de cette Médaille. On voit au milieu d'une Couronne roftrale un Trident, une Palme, & une Branche de laurier entrelacez. La Ville de Carthagéne & la Flotte victorieufe paroiffent dans l'éloignement. La Légende, OMEN IMPERII MARITIMI, fignifie, *préfage de l'empire de la mer*. L'Exergue, HISPANIS VICTIS AD CARTHAGINEM NOVAM. M. DC. XLIII. *Efpagnols défaits prés de Carthagéne. 1643.*



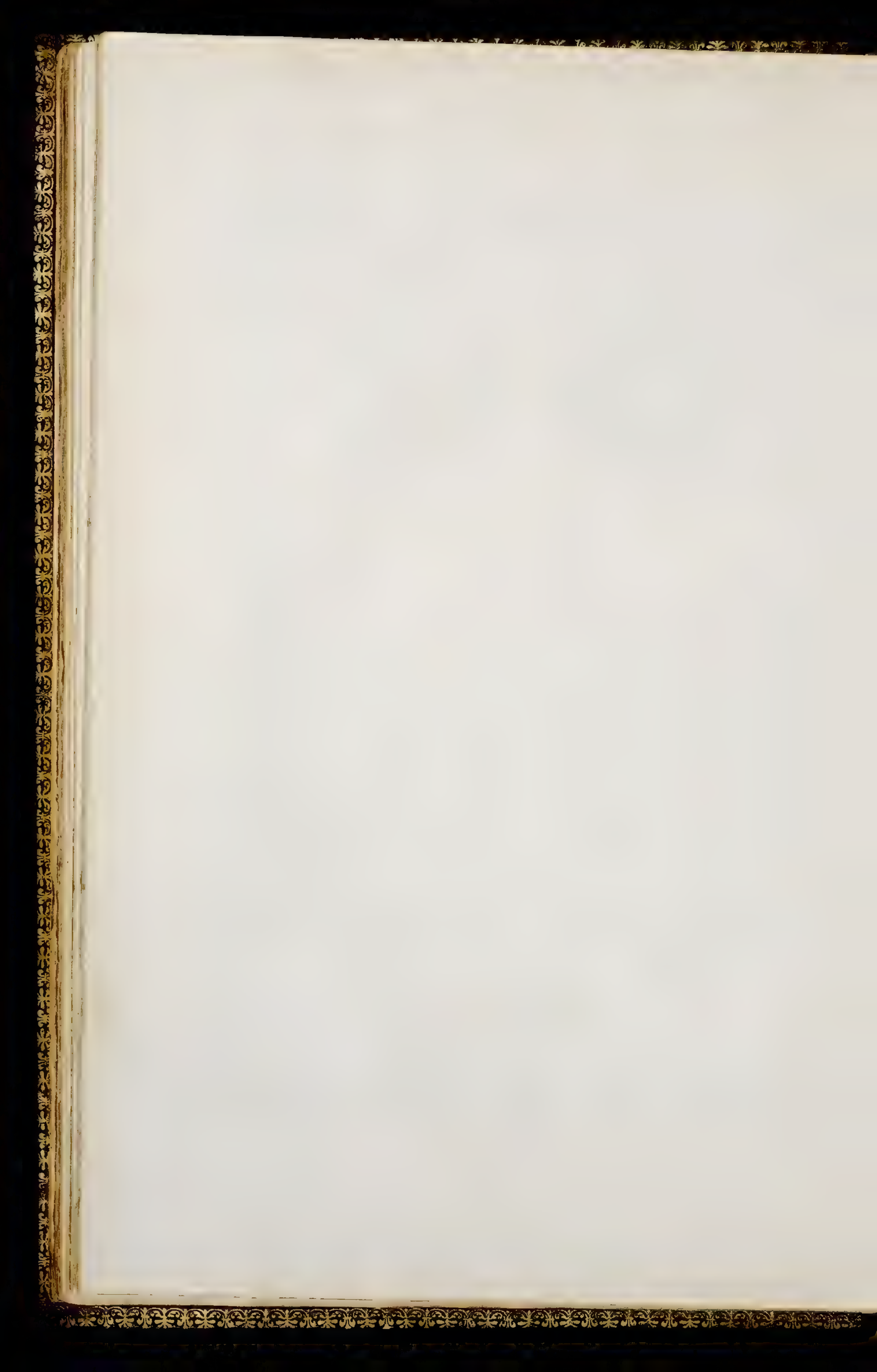


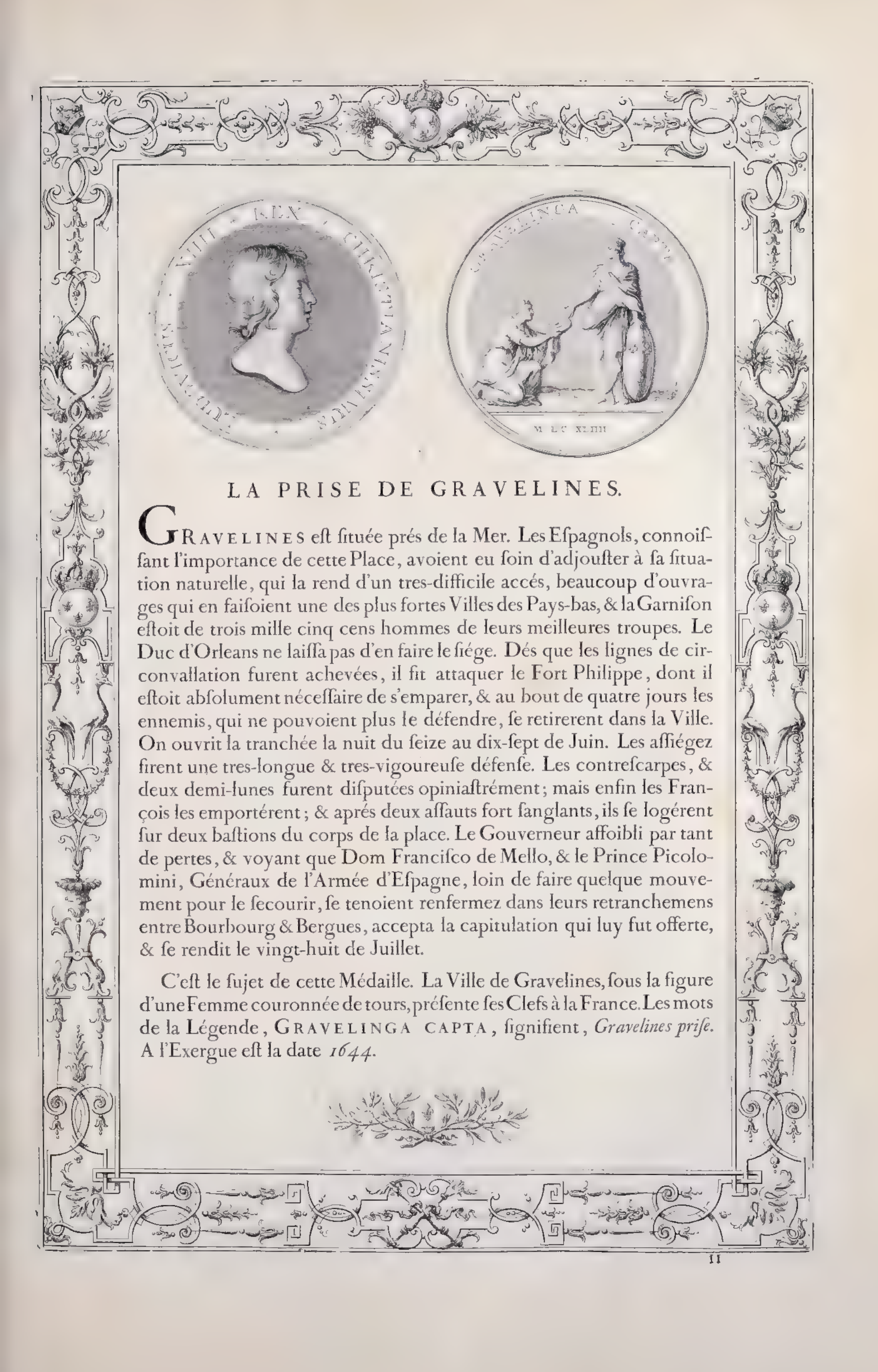
LA PAIX DE L'ITALIE,

PAR LA MEDIATION DU ROY.

LA guerre allumée entre le Pape Urbain VIII, & le Duc de Parme au ſujet du Duché de Caſtro, dont le Pape s'eſtoit emparé, avoit donné occaſion aux Princes d'Italie de prendre les armes pour leur propre ſeûreté. Les Vénitiens, le grand Duc de Toſcane, & le Duc de Modéne firent une ligue entr'eux en faveur du Duc de Parme. On commit reciproquement diverſes hoſtilitez, & l'on prit des Places de part & d'autre. Le Duc de Parme s'eſtoit avancé juſqu'aux portes de Rome, où il avoit jetté la terreur, & cette guerre pouvoit devenir funeſte à toute l'Italie, lorſque le Roy interpoſa ſa médiation. Le Cardinal Bichi, nommé Plénipotentiaire par Sa Majeſté, fit divers voyages à Rome, à Florence, à Veniſe, & prés des Ducs de Parme, & de Modéne, & s'employa ſi efficacement dans cette négociation, qu'il conclut heureuſement le Traité de Paix entre ſa Sainteté, & les Princes liguez, avec l'entiere ſatisfaction de toutes les parties intereſſées. Le Pape rendit au Duc de Parme Caſtro & Montalto, & le grand Duc reſtitua au Pape pluſieurs Places de l'Eſtat Eccleſiaſtique, qu'il avoit priſes, ce qui reſtablit dans l'Italie une parfaite tranquillité.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. L'Italie avec ſes attributs ordinaires y eſt repreſentée aſſiſe. Les mots de la Légende, REX PACIS ARBITER, ſignifient, *le Roy arbitre de la Paix.* Ceux de l'Exergue, ITALIA PACATA. M. DC. XLIV. *la Paix renduë à l'Italie. 1644.*

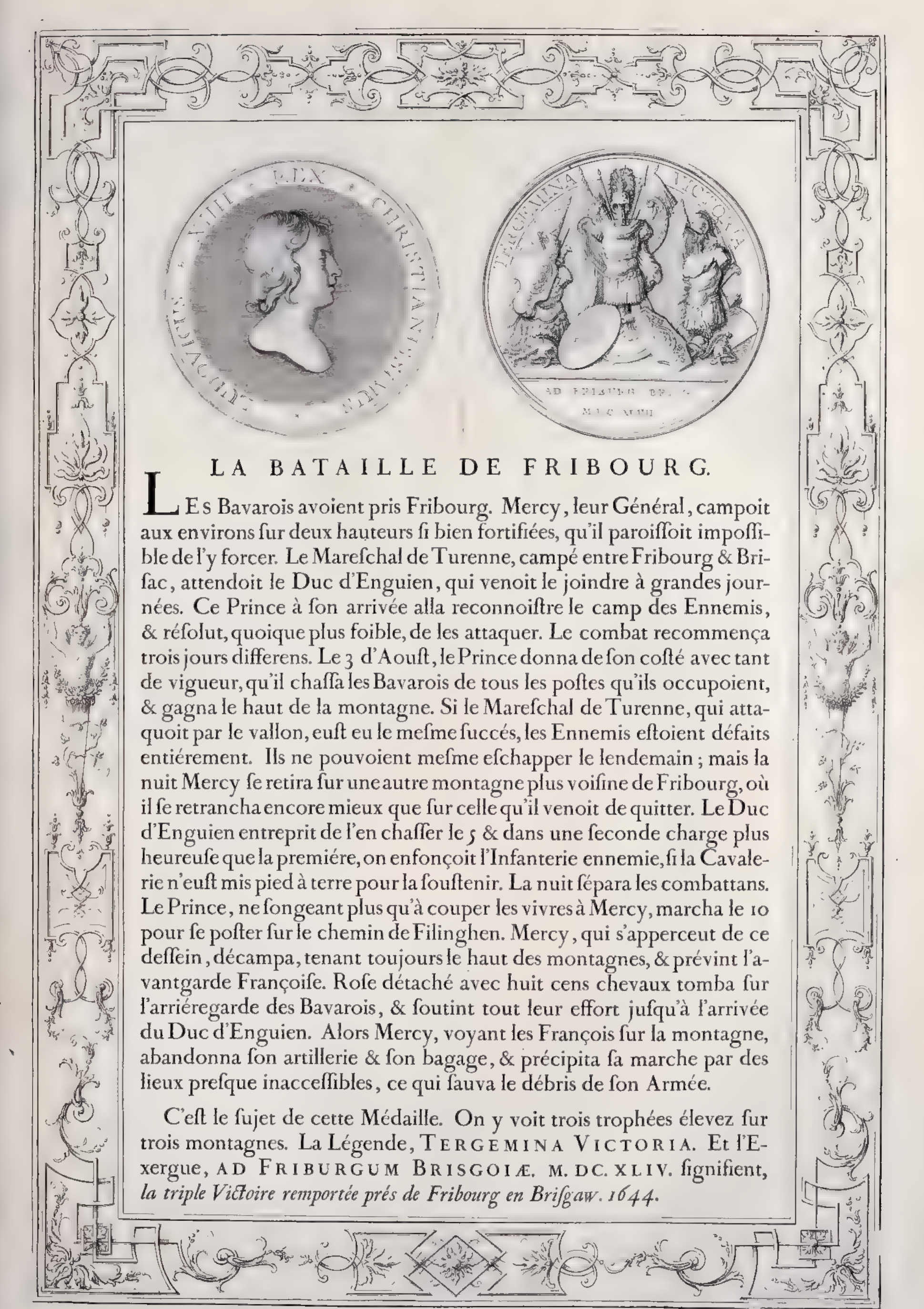




LA PRISE DE GRAVELINES.

GRAVELINES eſt ſituée prés de la Mer. Les Eſpagnols, connoiſſant l'importance de cette Place, avoient eu ſoin d'adjouſter à ſa ſituation naturelle, qui la rend d'un tres-difficile accés, beaucoup d'ouvrages qui en faiſoient une des plus fortes Villes des Pays-bas, & la Garniſon eſtoit de trois mille cinq cens hommes de leurs meilleures troupes. Le Duc d'Orleans ne laiſſa pas d'en faire le ſiége. Dés que les lignes de circonvallation furent achevées, il fit attaquer le Fort Philippe, dont il eſtoit abſolument néceſſaire de s'emparer, & au bout de quatre jours les ennemis, qui ne pouvoient plus le défendre, ſe retirerent dans la Ville. On ouvrit la tranchée la nuit du ſeize au dix-ſept de Juin. Les aſſiégez firent une tres-longue & tres-vigoureuſe défenſe. Les contreſcarpes, & deux demi-lunes furent diſputées opiniaſtrément; mais enfin les François les emportérent; & aprés deux aſſauts fort ſanglants, ils ſe logérent ſur deux baſtions du corps de la place. Le Gouverneur affoibli par tant de pertes, & voyant que Dom Franciſco de Mello, & le Prince Picolomini, Généraux de l'Armée d'Eſpagne, loin de faire quelque mouvement pour le ſecourir, ſe tenoient renfermez dans leurs retranchemens entre Bourbourg & Bergues, accepta la capitulation qui luy fut offerte, & ſe rendit le vingt-huit de Juillet.

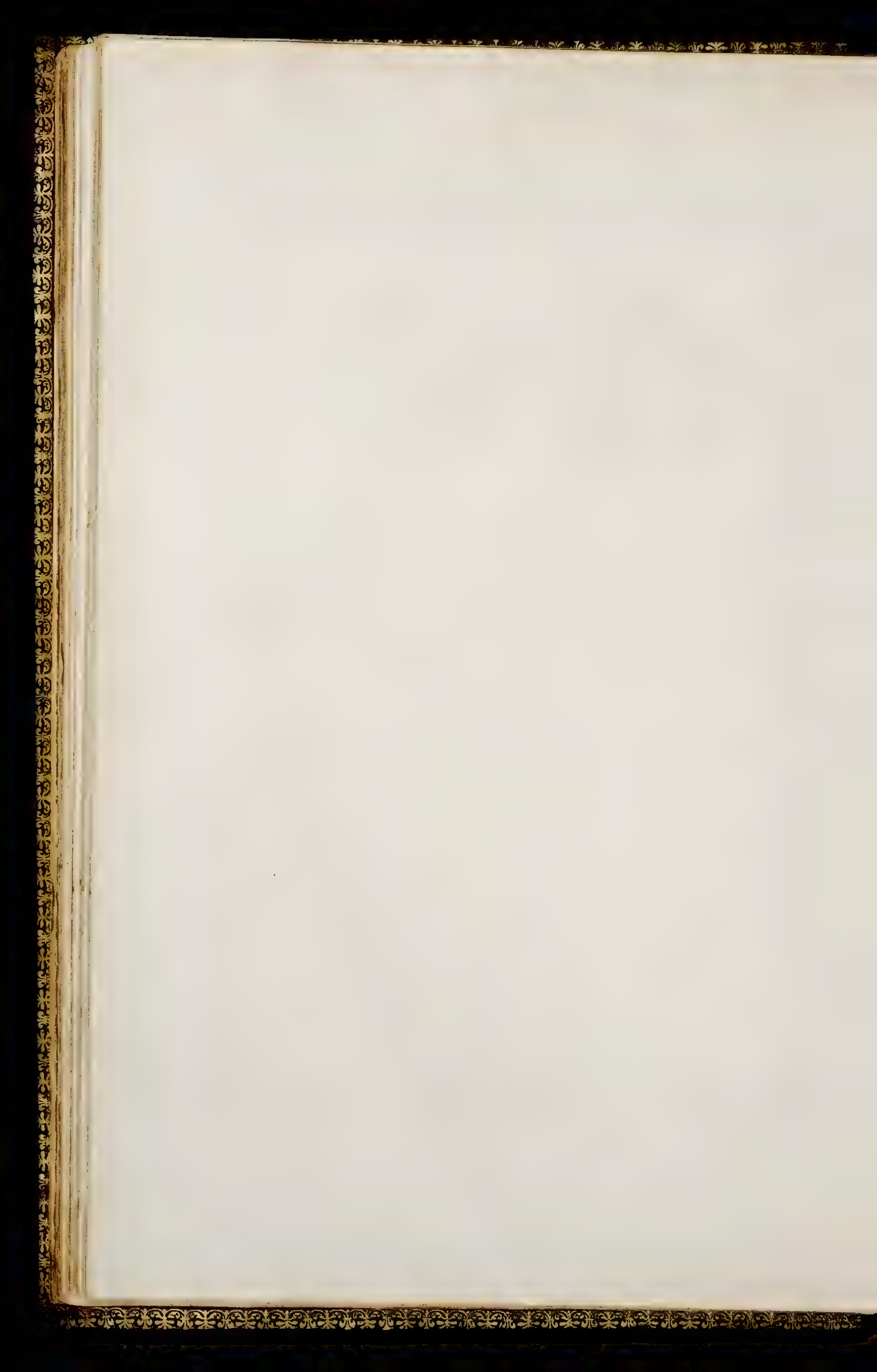
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Ville de Gravelines, ſous la figure d'une Femme couronnée de tours, préſente ſes Clefs à la France. Les mots de la Légende, GRAVELINGA CAPTA, ſignifient, *Gravelines priſe.* A l'Exergue eſt la date *1644*.

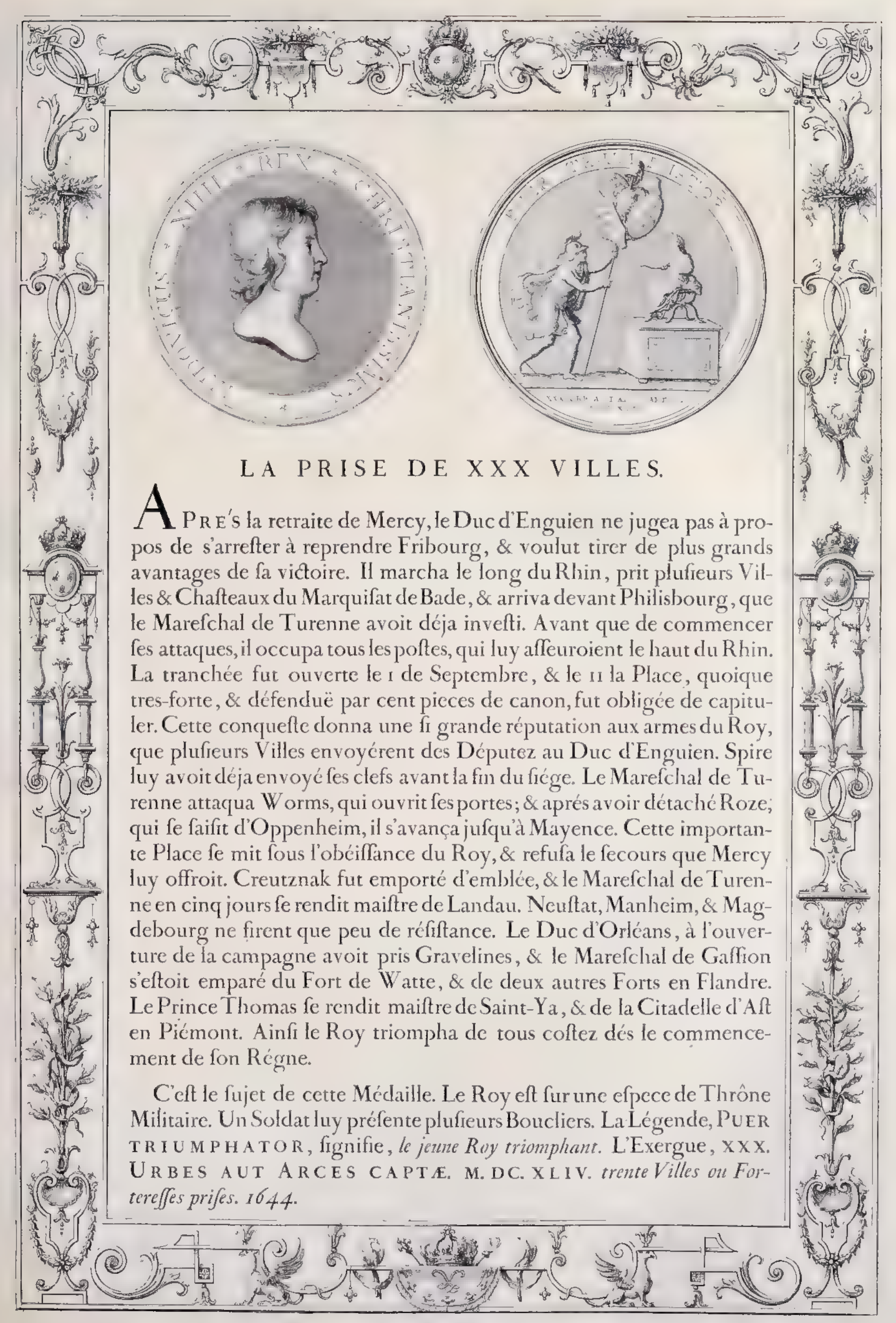


LA BATAILLE DE FRIBOURG.

Les Bavarois avoient pris Fribourg. Mercy, leur Général, campoit aux environs ſur deux hauteurs ſi bien fortifiées, qu'il paroiſſoit impoſſible de l'y forcer. Le Mareſchal de Turenne, campé entre Fribourg & Briſac, attendoit le Duc d'Enguien, qui venoit le joindre à grandes journées. Ce Prince à ſon arrivée alla reconnoiſtre le camp des Ennemis, & réſolut, quoique plus foible, de les attaquer. Le combat recommença trois jours differens. Le 3 d'Aouſt, le Prince donna de ſon coſté avec tant de vigueur, qu'il chaſſa les Bavarois de tous les poſtes qu'ils occupoient, & gagna le haut de la montagne. Si le Mareſchal de Turenne, qui attaquoit par le vallon, euſt eu le meſme ſuccés, les Ennemis eſtoient défaits entiérement. Ils ne pouvoient meſme eſchapper le lendemain; mais la nuit Mercy ſe retira ſur une autre montagne plus voiſine de Fribourg, où il ſe retrancha encore mieux que ſur celle qu'il venoit de quitter. Le Duc d'Enguien entreprit de l'en chaſſer le 5 & dans une ſeconde charge plus heureuſe que la premiére, on enfonçoit l'Infanterie ennemie, ſi la Cavalerie n'euſt mis pied à terre pour la ſouſtenir. La nuit ſépara les combattans. Le Prince, ne ſongeant plus qu'à couper les vivres à Mercy, marcha le 10 pour ſe poſter ſur le chemin de Filinghen. Mercy, qui s'apperceut de ce deſſein, décampa, tenant toujours le haut des montagnes, & prévint l'avantgarde Françoiſe. Roſe détaché avec huit cens chevaux tomba ſur l'arriéregarde des Bavarois, & ſoutint tout leur effort juſqu'à l'arrivée du Duc d'Enguien. Alors Mercy, voyant les François ſur la montagne, abandonna ſon artillerie & ſon bagage, & précipita ſa marche par des lieux preſque inacceſſibles, ce qui ſauva le débris de ſon Armée.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit trois trophées élevez ſur trois montagnes. La Légende, TERGEMINA VICTORIA. Et l'Exergue, AD FRIBURGUM BRISGOIÆ. M. DC. XLIV. ſignifient, *la triple Victoire remportée prés de Fribourg en Briſgaw. 1644.*

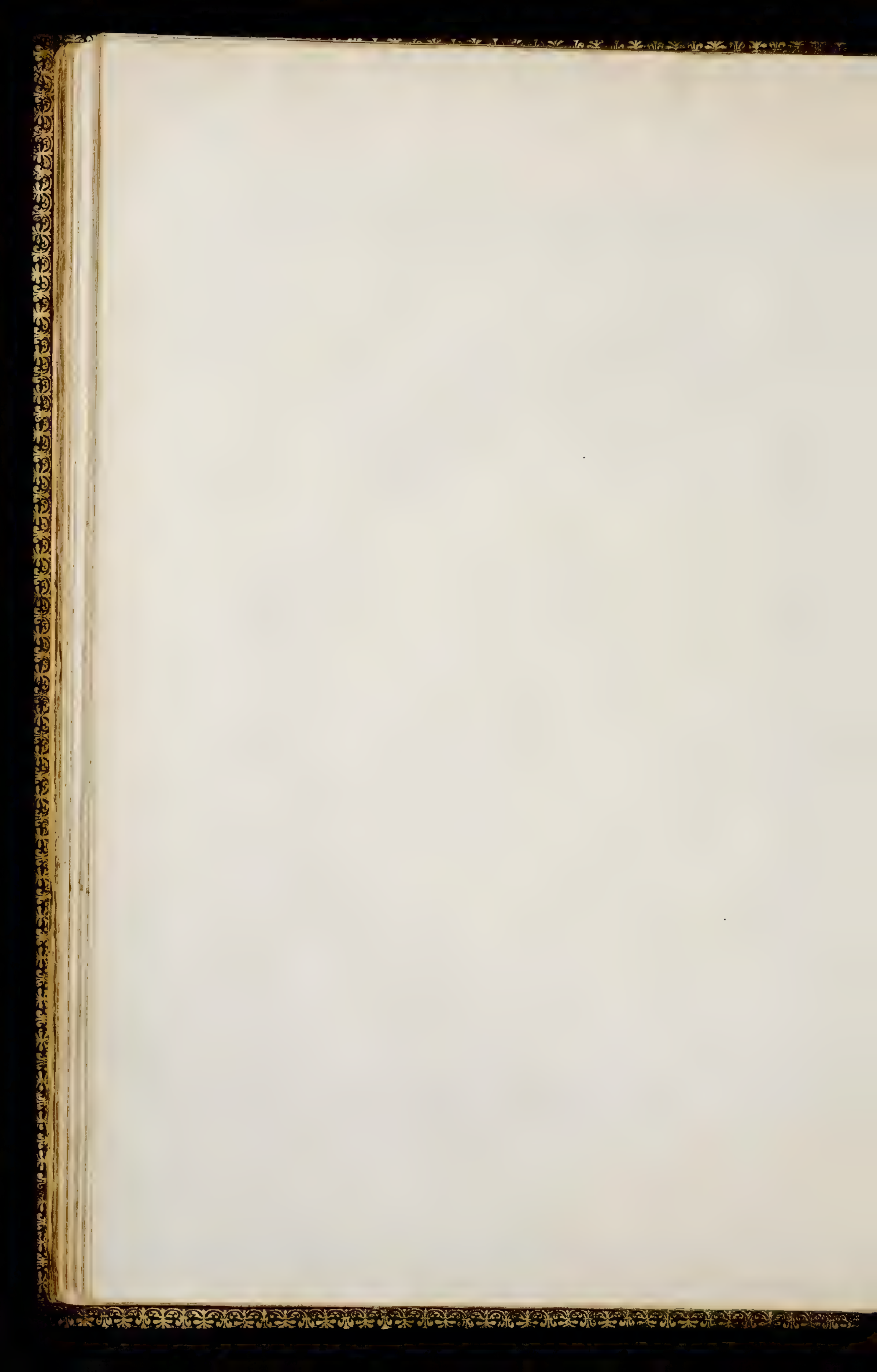




LA PRISE DE XXX VILLES.

APRÉS la retraite de Mercy, le Duc d'Enguien ne jugea pas à propos de s'arrester à reprendre Fribourg, & voulut tirer de plus grands avantages de sa victoire. Il marcha le long du Rhin, prit plusieurs Villes & Chasteaux du Marquisat de Bade, & arriva devant Philisbourg, que le Mareschal de Turenne avoit déja investi. Avant que de commencer ses attaques, il occupa tous les postes, qui luy asseuroient le haut du Rhin. La tranchée fut ouverte le 1 de Septembre, & le 11 la Place, quoique tres-forte, & défenduë par cent pieces de canon, fut obligée de capituler. Cette conqueste donna une si grande réputation aux armes du Roy, que plusieurs Villes envoyérent des Députez au Duc d'Enguien. Spire luy avoit déja envoyé ses clefs avant la fin du siége. Le Mareschal de Turenne attaqua Worms, qui ouvrit ses portes; & aprés avoir détaché Roze, qui se saisit d'Oppenheim, il s'avança jusqu'à Mayence. Cette importante Place se mit sous l'obéissance du Roy, & refusa le secours que Mercy luy offroit. Creutznak fut emporté d'emblée, & le Mareschal de Turenne en cinq jours se rendit maistre de Landau. Neustat, Manheim, & Magdebourg ne firent que peu de résistance. Le Duc d'Orléans, à l'ouverture de la campagne avoit pris Gravelines, & le Mareschal de Gassion s'estoit emparé du Fort de Watte, & de deux autres Forts en Flandre. Le Prince Thomas se rendit maistre de Saint-Ya, & de la Citadelle d'Ast en Piémont. Ainsi le Roy triompha de tous costez dés le commencement de son Régne.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy est sur une espece de Thrône Militaire. Un Soldat luy présente plusieurs Boucliers. La Légende, PUER TRIUMPHATOR, signifie, *le jeune Roy triomphant.* L'Exergue, XXX. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. XLIV. *trente Villes ou Forteresses prises. 1644.*

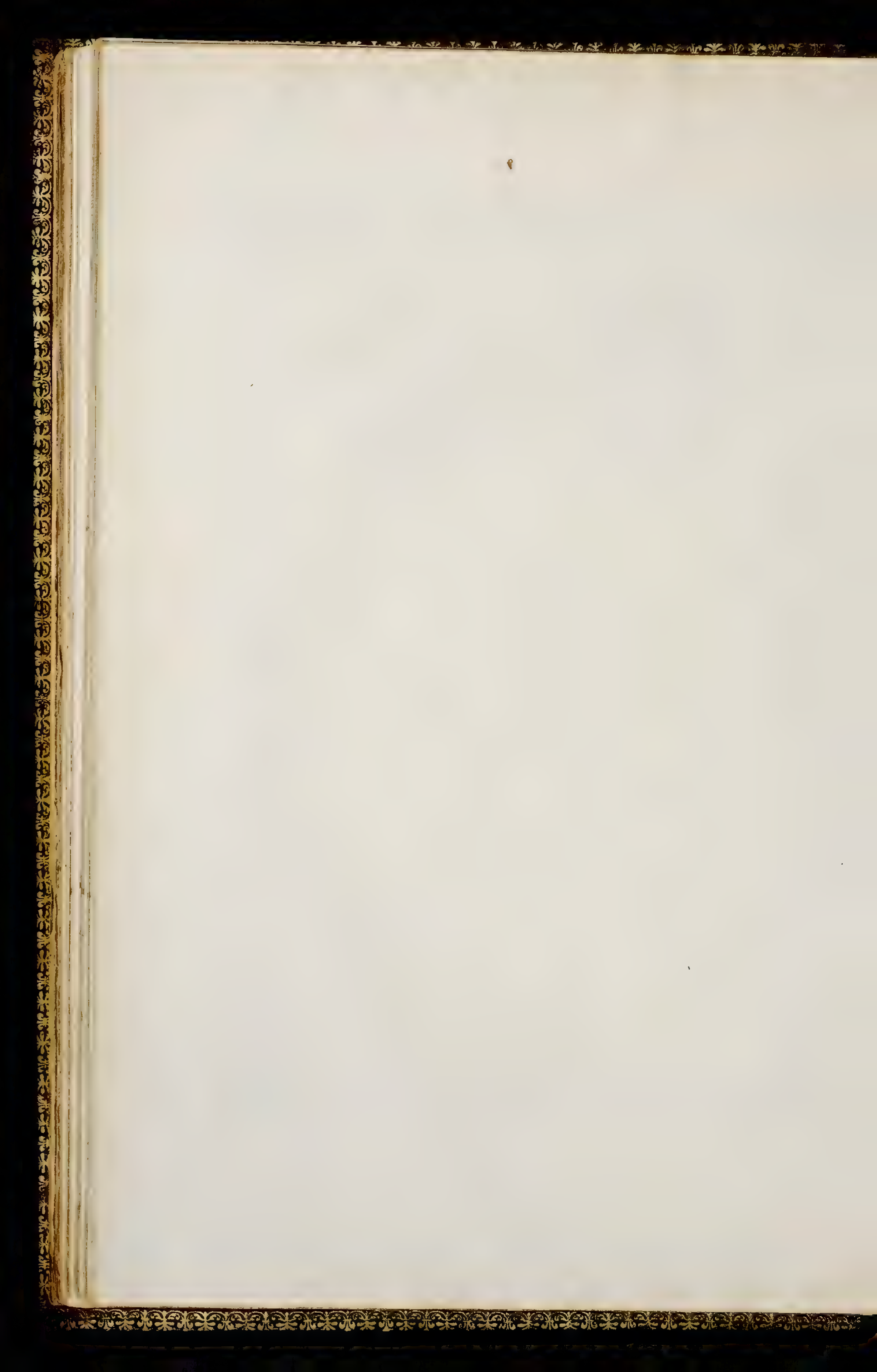




LA PRISE DE ROSES.

LES François ne pouvoient rien faire de plus glorieux, ni de plus utile en Catalogne, que de se rendre maistres de Roses, dont la prise couvroit le Roussillon, & donnoit entrée dans le Pays ennemi. Cette Place, assez forte d'elle-mesme, avoit une bonne garnison, & pouvoit estre secouruë par mer. Mais ce qui rendoit l'entreprise encore plus difficile, c'est que l'Armée destinée à faire le siége sous les ordres du Comte du Plessis-Praslin, n'estoit que de six mille hommes de pied, & de huit ou neuf cens chevaux. D'ailleurs elle ne pouvoit attendre aucun secours du Comte d'Harcourt, qui n'avoit que peu de troupes pour s'opposer à l'Armée Espagnole toute preste à passer la Ségre. Malgré ces difficultez, la tranchée fut ouverte le 7 d'Avril, pendant que la Flotte de France tenoit la mer pour empescher le secours. Les pluyes excessives, qui durant trois jours inondérent tout le camp, ayant obligé les François d'abandonner leurs travaux, retardérent beaucoup les attaques. Ce contretemps & la vigoureuse résistance des Espagnols, qui faisoient tous les jours de grandes sorties, ne rebutérent pas les Troupes du Roy. Elles redoublérent si bien leurs efforts, qu'enfin les Assiégez se voyant hors d'estat de soutenir un second assaut sur le Bastion Saint George, capitulérent le 28 de May, aprés cinquante-un jours de tranchée ouverte.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit sur une Prouë de Vaisseau une Rose, qui estoit le symbole des Rhodiens, dont Roses est une ancienne colonie. Les mots de la Légende, RHODA CATALONIÆ CAPTA, signifient, *Prise de Roses en Catalogne.* A l'Exergue est la date *1645.*

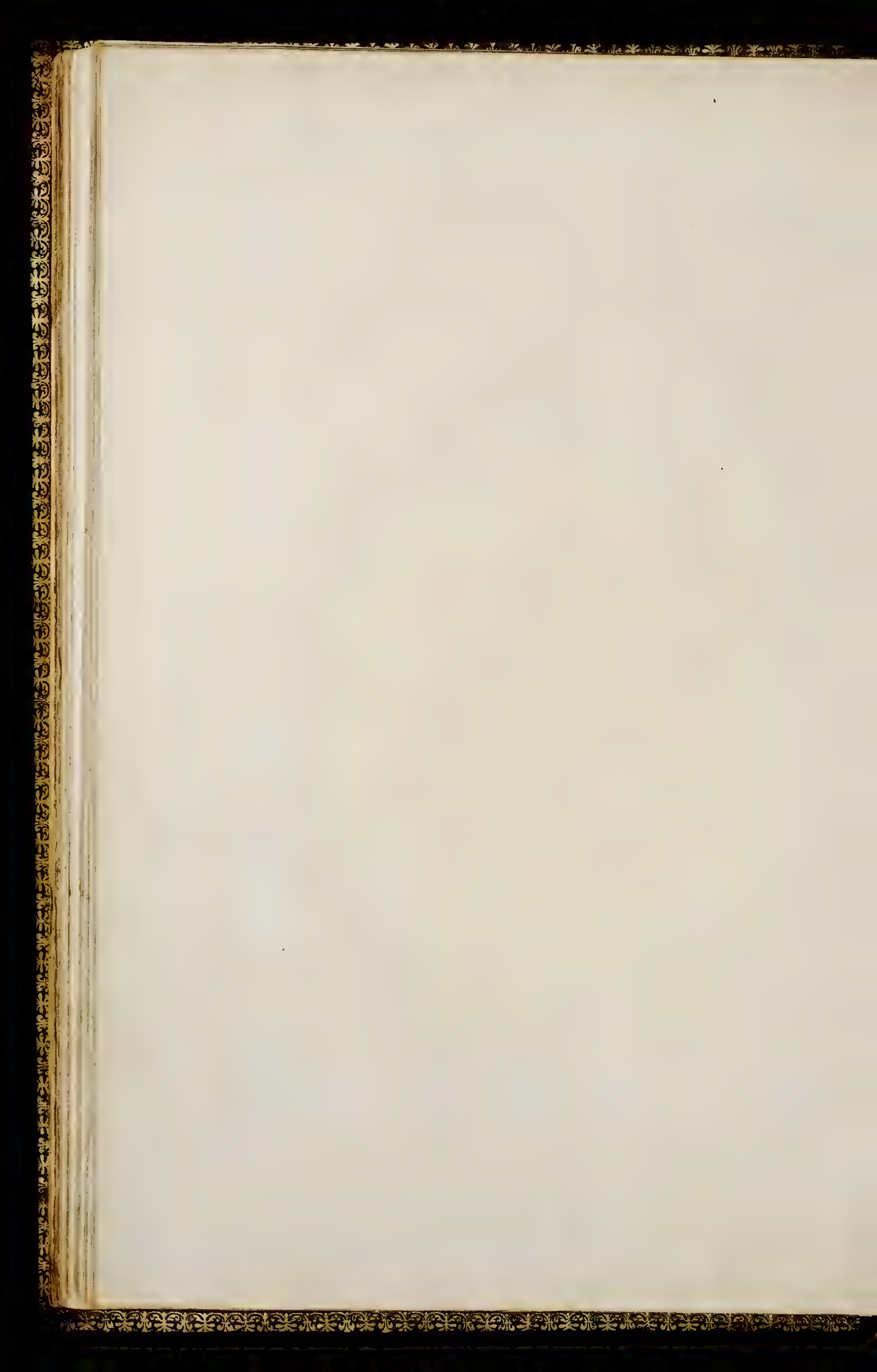


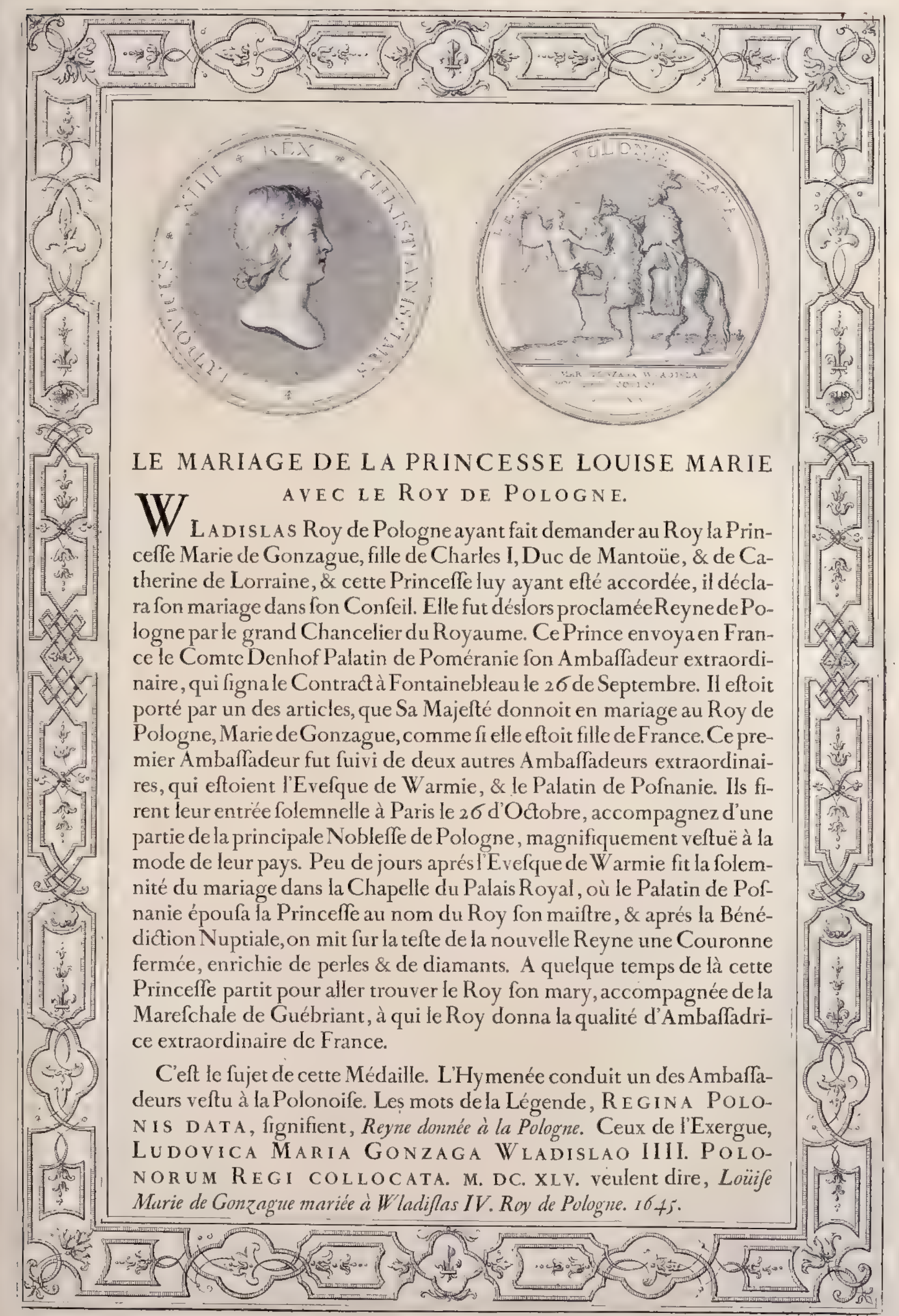


LA BATAILLE DE NORLINGUE.

LE Duc d'Enguien avoit passé le Rhin à Spire, & ayant esté joint par le Mareschal de Turenne à Ladenbourg sur le Nékre, il partit en diligence pour arriver avant les Ennemis à Hailbron, & pour prendre ses postes devant cette place, dont la prise asseuroit des quartiers d'hyver à ses troupes dans le plus riche pays de l'Allemagne. Mercy, Général des Bavarois, pénétra ce dessein, & fit de son costé la mesme diligence pour le prévenir. Les deux Armées arrivérent presque en mesme temps. Mercy se posta au-dessus d'Hailbron sur deux éminences, ayant le Nékre devant luy. Le Duc d'Enguien voyant qu'il étoit impossible de passer la riviere, & d'entreprendre un siége devant un Ennemi posté si avantageusement, résolut de marcher vers la Franconie, en veuë de l'attirer à un combat, ou de le pousser au de-là du Danube, & de retomber ensuite sur Hailbron. Il fit donc occuper Vimphen par le Mareschal de Grammont, y passa le Nékre, & marcha à Rotembourg, dont il s'empara, quoique les Ennemis costoyassent toûjours son Armée. Enfin, aprés plusieurs jours de marche, comme il retournoit sur ses pas pour les couper, & pour regagner Hailbron, ils parurent assez prés de luy en-deça de la riviere de Werens sous Norlingue. Il marcha aussi-tost à eux, & le lendemain, 3 d'Aoust, il les attaqua dans leur camp. Le choc fut terrible, & l'avantage long-temps disputé, mais enfin la victoire se déclara pour les François. Gléen, qui commandoit les Impériaux, fut pris, & Mercy fut tué avec les principaux Officiers de son Armée.

C'est le sujet de cette Médaille. Bellone est assise sur un amas d'armes. Elle tient d'une main son Javelot, & de l'autre un Bouclier chargé de trois Fleurs-de-lys. Les mots de la Légende, DELETO BAVARORUM EXERCITU, CÆSO DUCE, signifient, *l'Armée des Bavarois défaite, & le Général tué.* L'Exergue, AD NORLINGAM. M. DC. XLV. *prés de Norlingue. 1645.*

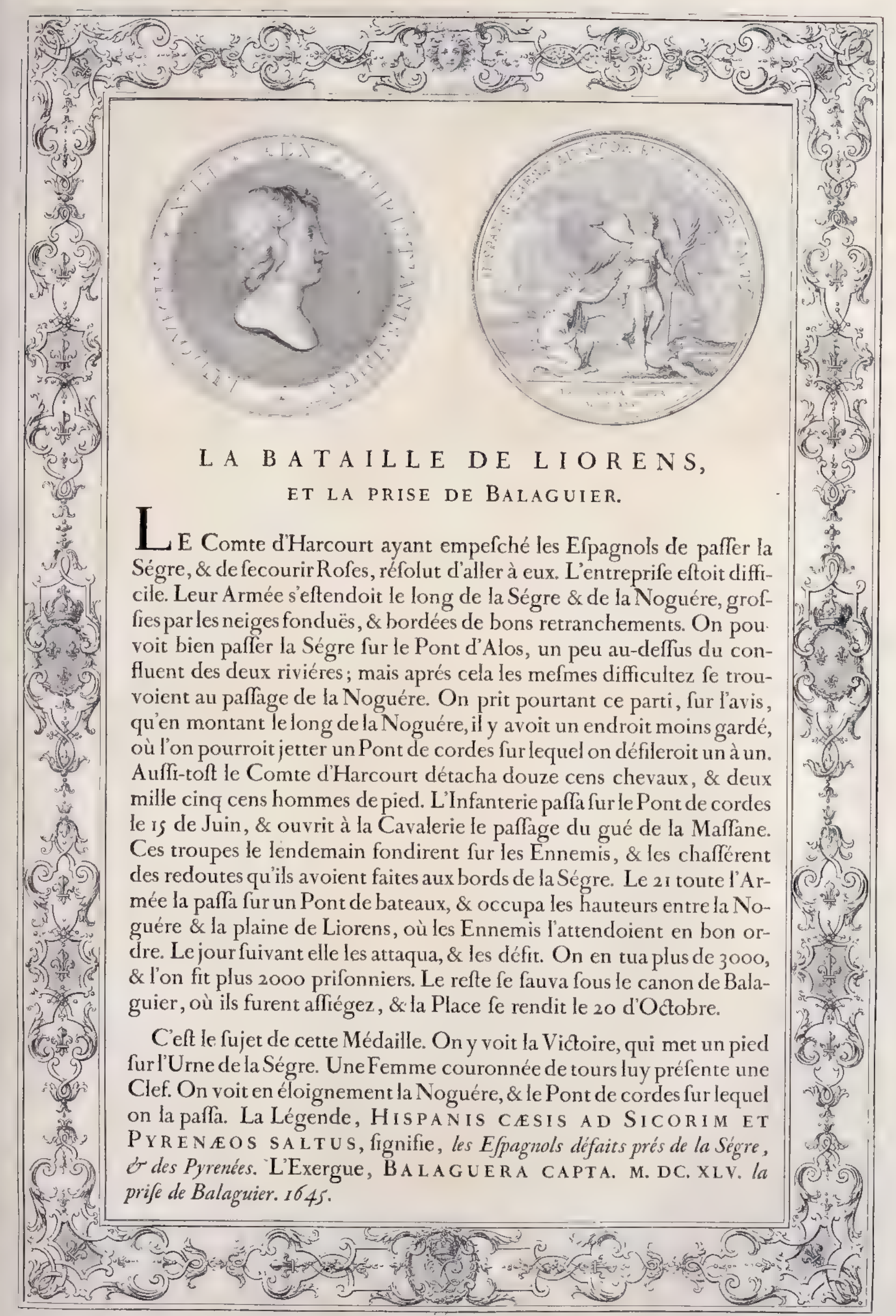




LE MARIAGE DE LA PRINCESSE LOUISE MARIE AVEC LE ROY DE POLOGNE.

WLADISLAS Roy de Pologne ayant fait demander au Roy la Princeſſe Marie de Gonzague, fille de Charles I, Duc de Mantoüe, & de Catherine de Lorraine, & cette Princeſſe luy ayant eſté accordée, il déclara ſon mariage dans ſon Conſeil. Elle fut déſlors proclamée Reyne de Pologne par le grand Chancelier du Royaume. Ce Prince envoya en France le Comte Denhof Palatin de Poméranie ſon Ambaſſadeur extraordinaire, qui ſigna le Contract à Fontainebleau le 26 de Septembre. Il eſtoit porté par un des articles, que Sa Majeſté donnoit en mariage au Roy de Pologne, Marie de Gonzague, comme ſi elle eſtoit fille de France. Ce premier Ambaſſadeur fut ſuivi de deux autres Ambaſſadeurs extraordinaires, qui eſtoient l'Eveſque de Warmie, & le Palatin de Poſnanie. Ils firent leur entrée ſolemnelle à Paris le 26 d'Octobre, accompagnez d'une partie de la principale Nobleſſe de Pologne, magnifiquement veſtuë à la mode de leur pays. Peu de jours aprés l'Eveſque de Warmie fit la ſolemnité du mariage dans la Chapelle du Palais Royal, où le Palatin de Poſnanie épouſa la Princeſſe au nom du Roy ſon maiſtre, & aprés la Bénédiction Nuptiale, on mit ſur la teſte de la nouvelle Reyne une Couronne fermée, enrichie de perles & de diamants. A quelque temps de là cette Princeſſe partit pour aller trouver le Roy ſon mary, accompagnée de la Mareſchale de Guébriant, à qui le Roy donna la qualité d'Ambaſſadrice extraordinaire de France.

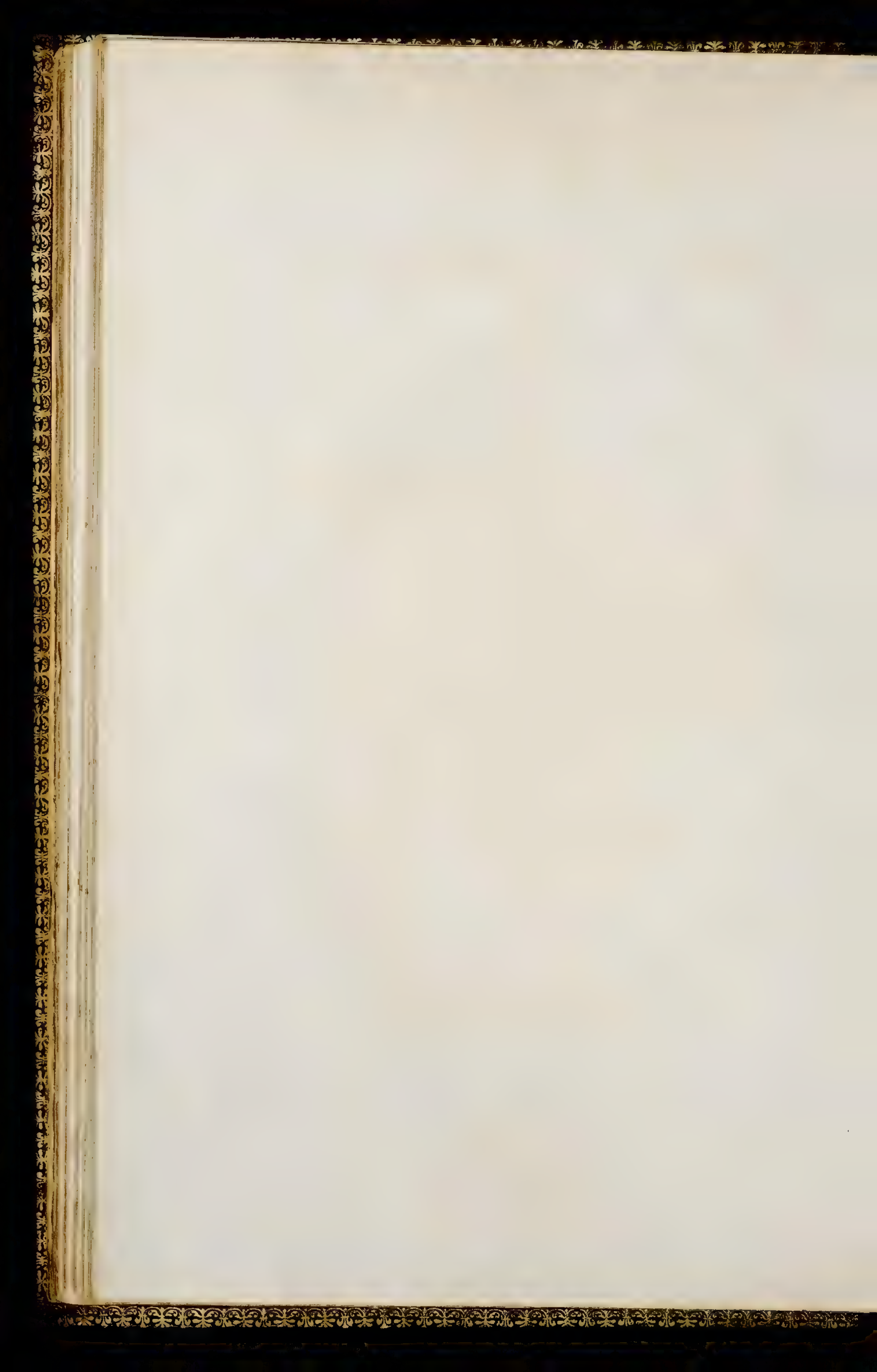
C'eſt le ſujet de cette Médaille. L'Hymenée conduit un des Ambaſſadeurs veſtu à la Polonoiſe. Les mots de la Légende, REGINA POLONIS DATA, ſignifient, *Reyne donnée à la Pologne.* Ceux de l'Exergue, LUDOVICA MARIA GONZAGA WLADISLAO IIII. POLONORUM REGI COLLOCATA. M. DC. XLV. veulent dire, *Loüiſe Marie de Gonzague mariée à Wladiſlas IV. Roy de Pologne. 1645.*

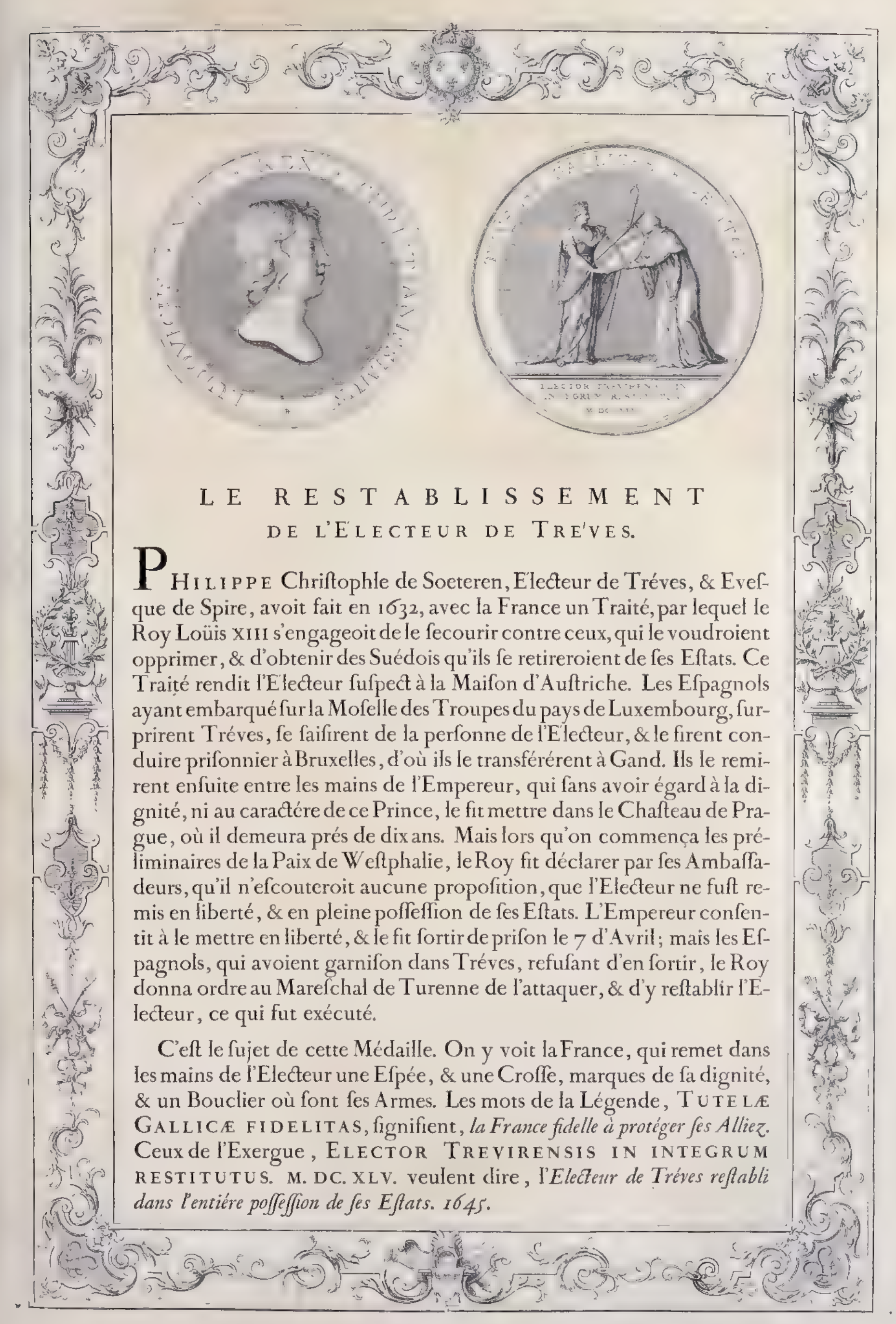


LA BATAILLE DE LIORENS,
ET LA PRISE DE BALAGUIER.

LE Comte d'Harcourt ayant empefché les Efpagnols de paffer la Ségre, & de fecourir Rofes, réfolut d'aller à eux. L'entreprife eftoit difficile. Leur Armée s'eftendoit le long de la Ségre & de la Noguére, groffies par les neiges fonduës, & bordées de bons retranchements. On pouvoit bien paffer la Ségre fur le Pont d'Alos, un peu au-deffus du confluent des deux riviéres; mais aprés cela les mefmes difficultez fe trouvoient au paffage de la Noguére. On prit pourtant ce parti, fur l'avis, qu'en montant le long de la Noguére, il y avoit un endroit moins gardé, où l'on pourroit jetter un Pont de cordes fur lequel on défileroit un à un. Auffi-toft le Comte d'Harcourt détacha douze cens chevaux, & deux mille cinq cens hommes de pied. L'Infanterie paffa fur le Pont de cordes le 15 de Juin, & ouvrit à la Cavalerie le paffage du gué de la Maffane. Ces troupes le lendemain fondirent fur les Ennemis, & les chafférent des redoutes qu'ils avoient faites aux bords de la Ségre. Le 21 toute l'Armée la paffa fur un Pont de bateaux, & occupa les hauteurs entre la Noguére & la plaine de Liorens, où les Ennemis l'attendoient en bon ordre. Le jour fuivant elle les attaqua, & les défit. On en tua plus de 3000, & l'on fit plus 2000 prifonniers. Le refte fe fauva fous le canon de Balaguier, où ils furent affiégez, & la Place fe rendit le 20 d'Octobre.

C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui met un pied fur l'Urne de la Ségre. Une Femme couronnée de tours luy préfente une Clef. On voit en éloignement la Noguére, & le Pont de cordes fur lequel on la paffa. La Légende, HISPANIS CÆSIS AD SICORIM ET PYRENÆOS SALTUS, fignifie, *les Efpagnols défaits prés de la Ségre, & des Pyrenées.* L'Exergue, BALAGUERA CAPTA. M. DC. XLV. *la prife de Balaguier. 1645.*

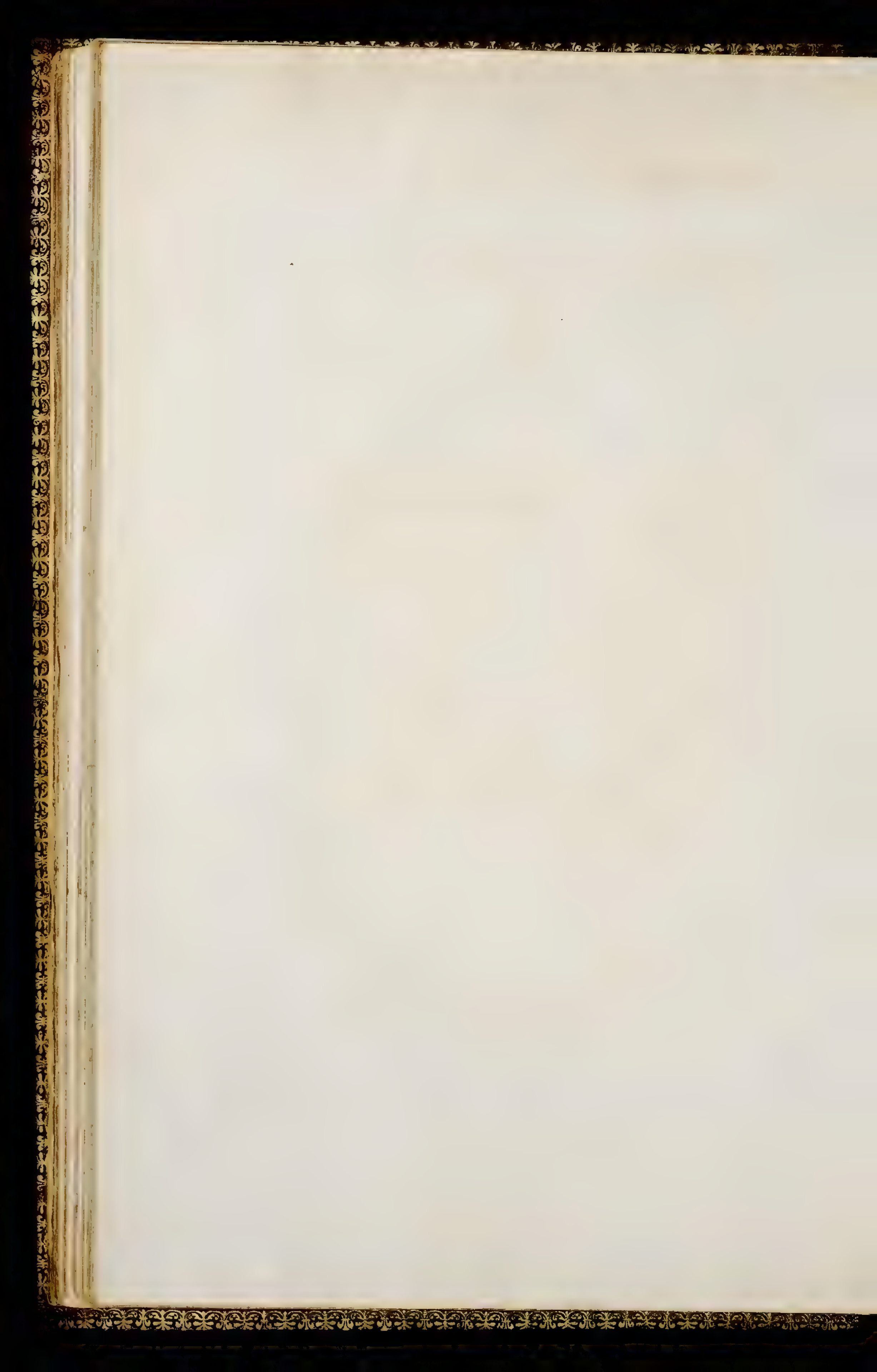


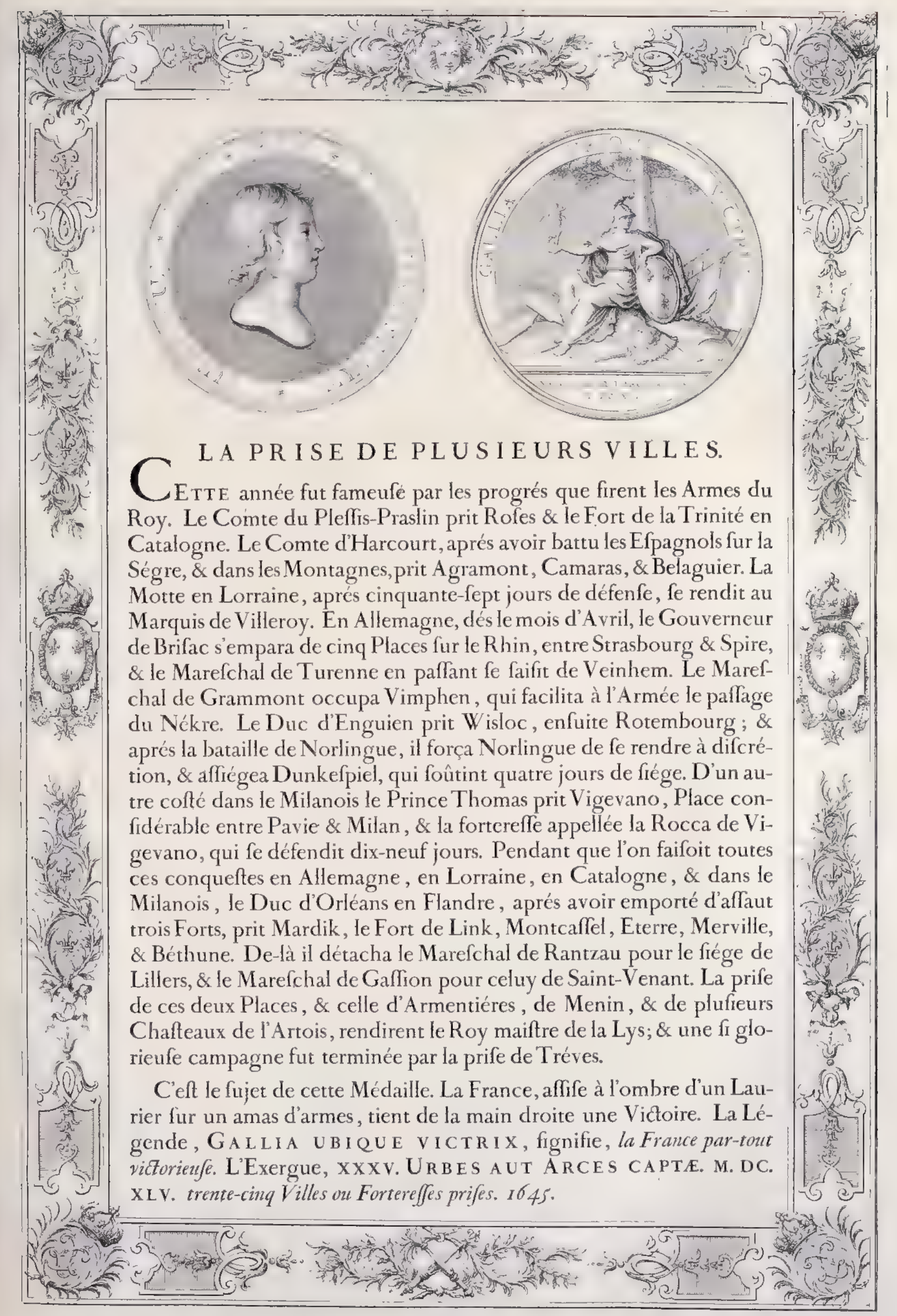


LE RESTABLISSEMENT
DE L'ELECTEUR DE TRE'VES.

PHILIPPE Chriſtophle de Soeteren, Electeur de Tréves, & Eveſque de Spire, avoit fait en 1632, avec la France un Traité, par lequel le Roy Loüis XIII s'engageoit de le ſecourir contre ceux, qui le voudroient opprimer, & d'obtenir des Suédois qu'ils ſe retireroient de ſes Eſtats. Ce Traité rendit l'Electeur ſuſpect à la Maiſon d'Auſtriche. Les Eſpagnols ayant embarqué ſur la Moſelle des Troupes du pays de Luxembourg, ſurprirent Tréves, ſe ſaiſirent de la perſonne de l'Electeur, & le firent conduire priſonnier à Bruxelles, d'où ils le transférérent à Gand. Ils le remirent enſuite entre les mains de l'Empereur, qui ſans avoir égard à la dignité, ni au caractére de ce Prince, le fit mettre dans le Chaſteau de Prague, où il demeura prés de dix ans. Mais lors qu'on commença les préliminaires de la Paix de Weſtphalie, le Roy fit déclarer par ſes Ambaſſadeurs, qu'il n'eſcouteroit aucune propoſition, que l'Electeur ne fuſt remis en liberté, & en pleine poſſeſſion de ſes Eſtats. L'Empereur conſentit à le mettre en liberté, & le fit ſortir de priſon le 7 d'Avril; mais les Eſpagnols, qui avoient garniſon dans Tréves, refuſant d'en ſortir, le Roy donna ordre au Mareſchal de Turenne de l'attaquer, & d'y reſtablir l'Electeur, ce qui fut exécuté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la France, qui remet dans les mains de l'Electeur une Eſpée, & une Croſſe, marques de ſa dignité, & un Bouclier où ſont ſes Armes. Les mots de la Légende, TUTELÆ GALLICÆ FIDELITAS, ſignifient, *la France fidelle à protéger ſes Alliez.* Ceux de l'Exergue, ELECTOR TREVIRENSIS IN INTEGRUM RESTITUTUS. M. DC. XLV. veulent dire, l'*Electeur de Tréves reſtabli dans l'entiére poſſeſſion de ſes Eſtats. 1645.*

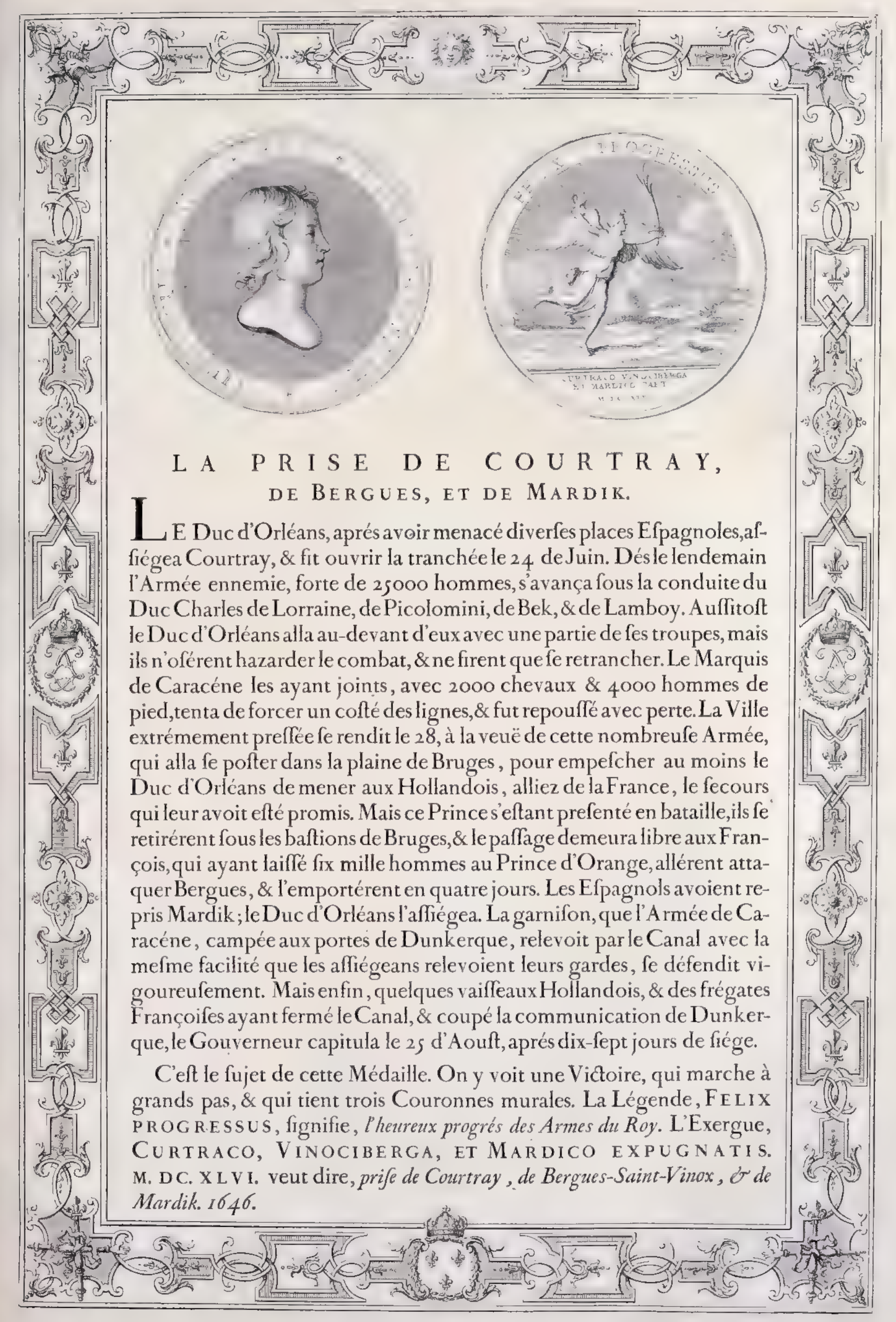




LA PRISE DE PLUSIEURS VILLES.

CETTE année fut fameuse par les progrés que firent les Armes du Roy. Le Comte du Plessis-Praslin prit Roses & le Fort de la Trinité en Catalogne. Le Comte d'Harcourt, aprés avoir battu les Espagnols sur la Ségre, & dans les Montagnes, prit Agramont, Camaras, & Belaguier. La Motte en Lorraine, aprés cinquante-sept jours de défense, se rendit au Marquis de Villeroy. En Allemagne, dés le mois d'Avril, le Gouverneur de Brisac s'empara de cinq Places sur le Rhin, entre Strasbourg & Spire, & le Mareschal de Turenne en passant se saisit de Veinhem. Le Mareschal de Grammont occupa Vimphen, qui facilita à l'Armée le passage du Nékre. Le Duc d'Enguien prit Wisloc, ensuite Rotembourg; & aprés la bataille de Norlingue, il força Norlingue de se rendre à discrétion, & assiégea Dunkespiel, qui soûtint quatre jours de siége. D'un autre costé dans le Milanois le Prince Thomas prit Vigevano, Place considérable entre Pavie & Milan, & la forteresse appellée la Rocca de Vigevano, qui se défendit dix-neuf jours. Pendant que l'on faisoit toutes ces conquestes en Allemagne, en Lorraine, en Catalogne, & dans le Milanois, le Duc d'Orléans en Flandre, aprés avoir emporté d'assaut trois Forts, prit Mardik, le Fort de Link, Montcassel, Eterre, Merville, & Béthune. De-là il détacha le Mareschal de Rantzau pour le siége de Lillers, & le Mareschal de Gassion pour celuy de Saint-Venant. La prise de ces deux Places, & celle d'Armentiéres, de Menin, & de plusieurs Chasteaux de l'Artois, rendirent le Roy maistre de la Lys; & une si glorieuse campagne fut terminée par la prise de Tréves.

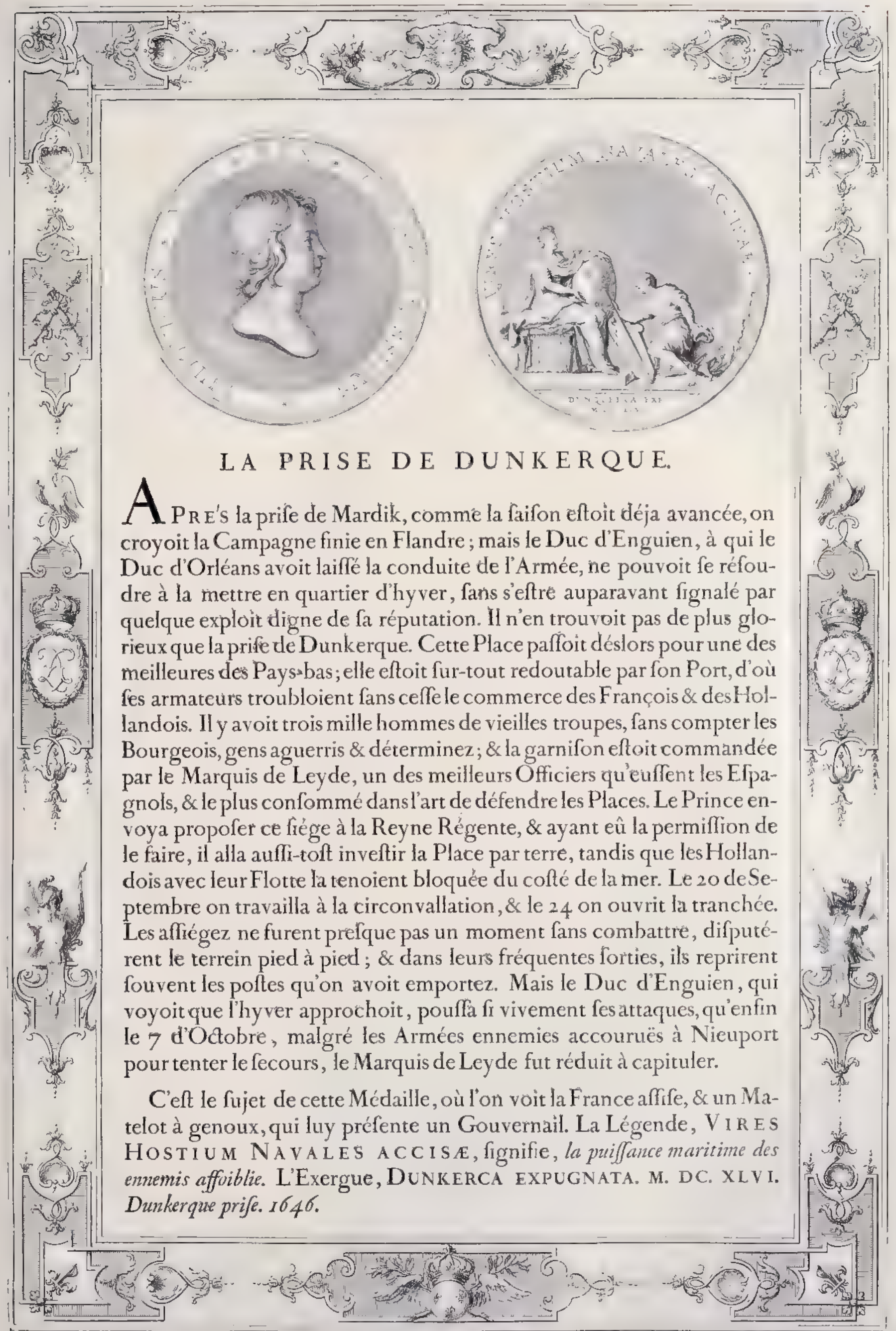
C'est le sujet de cette Médaille. La France, assise à l'ombre d'un Laurier sur un amas d'armes, tient de la main droite une Victoire. La Légende, GALLIA UBIQUE VICTRIX, signifie, *la France par-tout victorieuse.* L'Exergue, XXXV. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. XLV. *trente-cinq Villes ou Forteresses prises. 1645.*



LA PRISE DE COURTRAY, DE BERGUES, ET DE MARDIK.

LE Duc d'Orléans, aprés avoir menacé diverſes places Eſpagnoles, aſſiégea Courtray, & fit ouvrir la tranchée le 24 de Juin. Dés le lendemain l'Armée ennemie, forte de 25000 hommes, s'avança ſous la conduite du Duc Charles de Lorraine, de Picolomini, de Bek, & de Lamboy. Auſſitoſt le Duc d'Orléans alla au-devant d'eux avec une partie de ſes troupes, mais ils n'oſérent hazarder le combat, & ne firent que ſe retrancher. Le Marquis de Caracéne les ayant joints, avec 2000 chevaux & 4000 hommes de pied, tenta de forcer un coſté des lignes, & fut repouſſé avec perte. La Ville extrémement preſſée ſe rendit le 28, à la veuë de cette nombreuſe Armée, qui alla ſe poſter dans la plaine de Bruges, pour empeſcher au moins le Duc d'Orléans de mener aux Hollandois, alliez de la France, le ſecours qui leur avoit eſté promis. Mais ce Prince s'eſtant preſenté en bataille, ils ſe retirérent ſous les baſtions de Bruges, & le paſſage demeura libre aux François, qui ayant laiſſé ſix mille hommes au Prince d'Orange, allérent attaquer Bergues, & l'emportérent en quatre jours. Les Eſpagnols avoient repris Mardik; le Duc d'Orléans l'aſſiégea. La garniſon, que l'Armée de Caracéne, campée aux portes de Dunkerque, relevoit par le Canal avec la meſme facilité que les aſſiégeans relevoient leurs gardes, ſe défendit vigoureuſement. Mais enfin, quelques vaiſſeaux Hollandois, & des frégates Françoiſes ayant fermé le Canal, & coupé la communication de Dunkerque, le Gouverneur capitula le 25 d'Aouſt, aprés dix-ſept jours de ſiége.

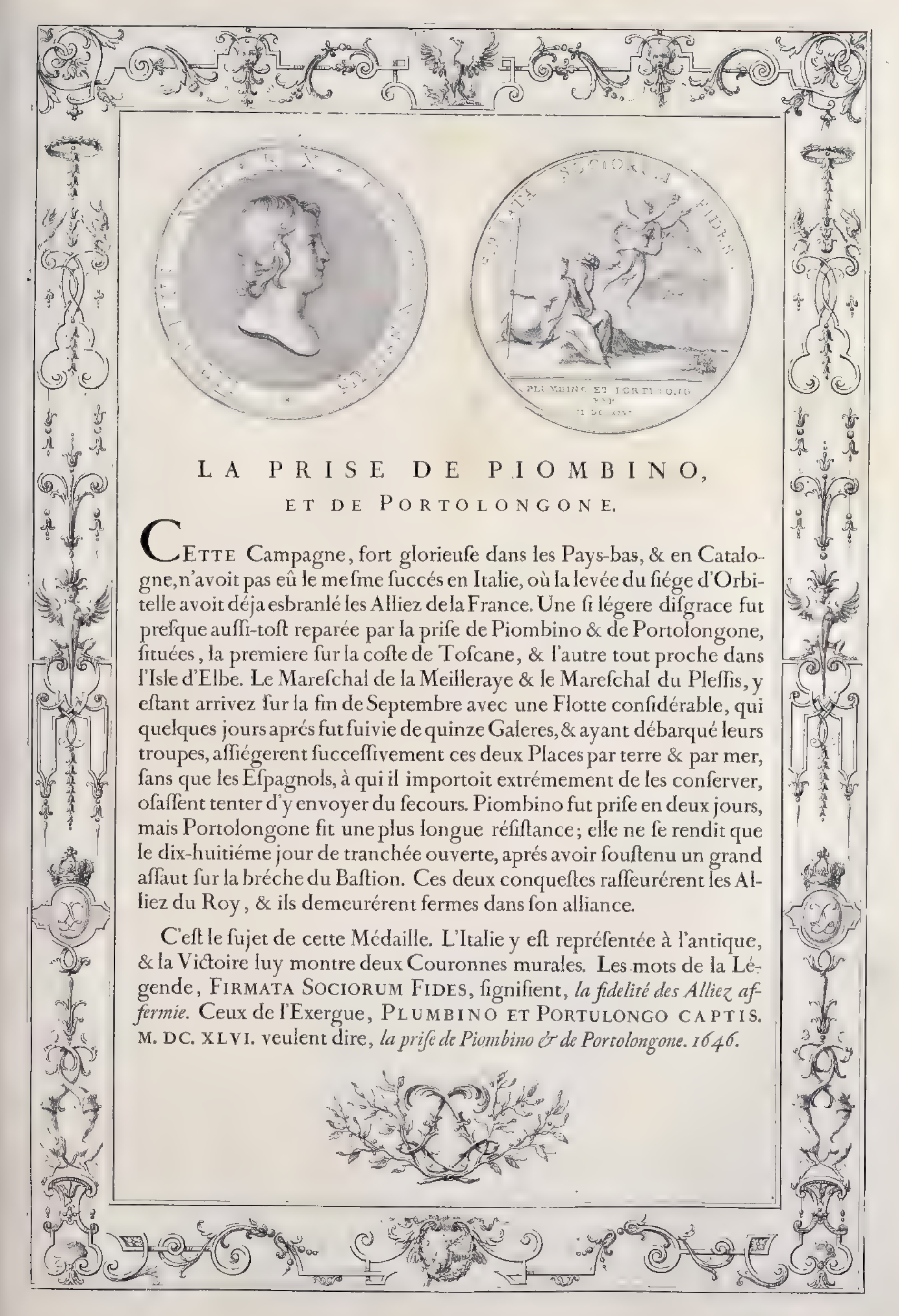
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Victoire, qui marche à grands pas, & qui tient trois Couronnes murales. La Légende, FELIX PROGRESSUS, ſignifie, *l'heureux progrés des Armes du Roy.* L'Exergue, CURTRACO, VINOCIBERGA, ET MARDICO EXPUGNATIS. M. DC. XLVI. veut dire, *priſe de Courtray, de Bergues-Saint-Vinox, & de Mardik. 1646.*



LA PRISE DE DUNKERQUE.

APRE'S la prise de Mardik, comme la saison estoit déja avancée, on croyoit la Campagne finie en Flandre ; mais le Duc d'Enguien, à qui le Duc d'Orléans avoit laissé la conduite de l'Armée, ne pouvoit se résoudre à la mettre en quartier d'hyver, sans s'estre auparavant signalé par quelque exploit digne de sa réputation. Il n'en trouvoit pas de plus glorieux que la prise de Dunkerque. Cette Place passoit déslors pour une des meilleures des Pays-bas ; elle estoit sur-tout redoutable par son Port, d'où ses armateurs troubloient sans cesse le commerce des François & des Hollandois. Il y avoit trois mille hommes de vieilles troupes, sans compter les Bourgeois, gens aguerris & déterminez ; & la garnison estoit commandée par le Marquis de Leyde, un des meilleurs Officiers qu'eussent les Espagnols, & le plus consommé dans l'art de défendre les Places. Le Prince envoya proposer ce siége à la Reyne Régente, & ayant eû la permission de le faire, il alla aussi-tost investir la Place par terre, tandis que les Hollandois avec leur Flotte la tenoient bloquée du costé de la mer. Le 20 de Septembre on travailla à la circonvallation, & le 24 on ouvrit la tranchée. Les assiégez ne furent presque pas un moment sans combattre, disputérent le terrein pied à pied ; & dans leurs fréquentes sorties, ils reprirent souvent les postes qu'on avoit emportez. Mais le Duc d'Enguien, qui voyoit que l'hyver approchoit, poussa si vivement ses attaques, qu'enfin le 7 d'Octobre, malgré les Armées ennemies accouruës à Nieuport pour tenter le secours, le Marquis de Leyde fut réduit à capituler.

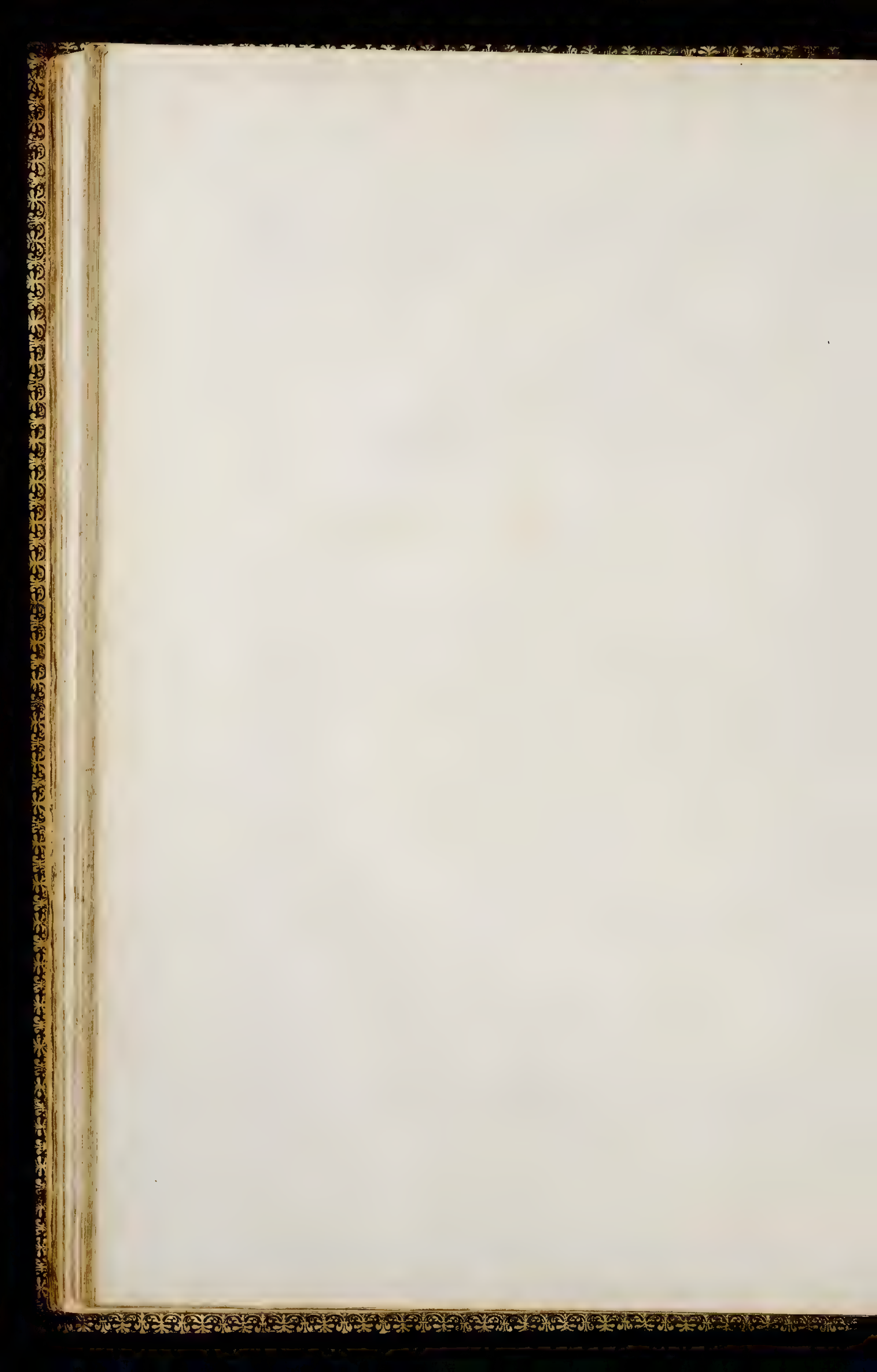
C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit la France assise, & un Matelot à genoux, qui luy présente un Gouvernail. La Légende, VIRES HOSTIUM NAVALES ACCISÆ, signifie, *la puissance maritime des ennemis affoiblie.* L'Exergue, DUNKERCA EXPUGNATA. M. DC. XLVI. *Dunkerque prise. 1646.*

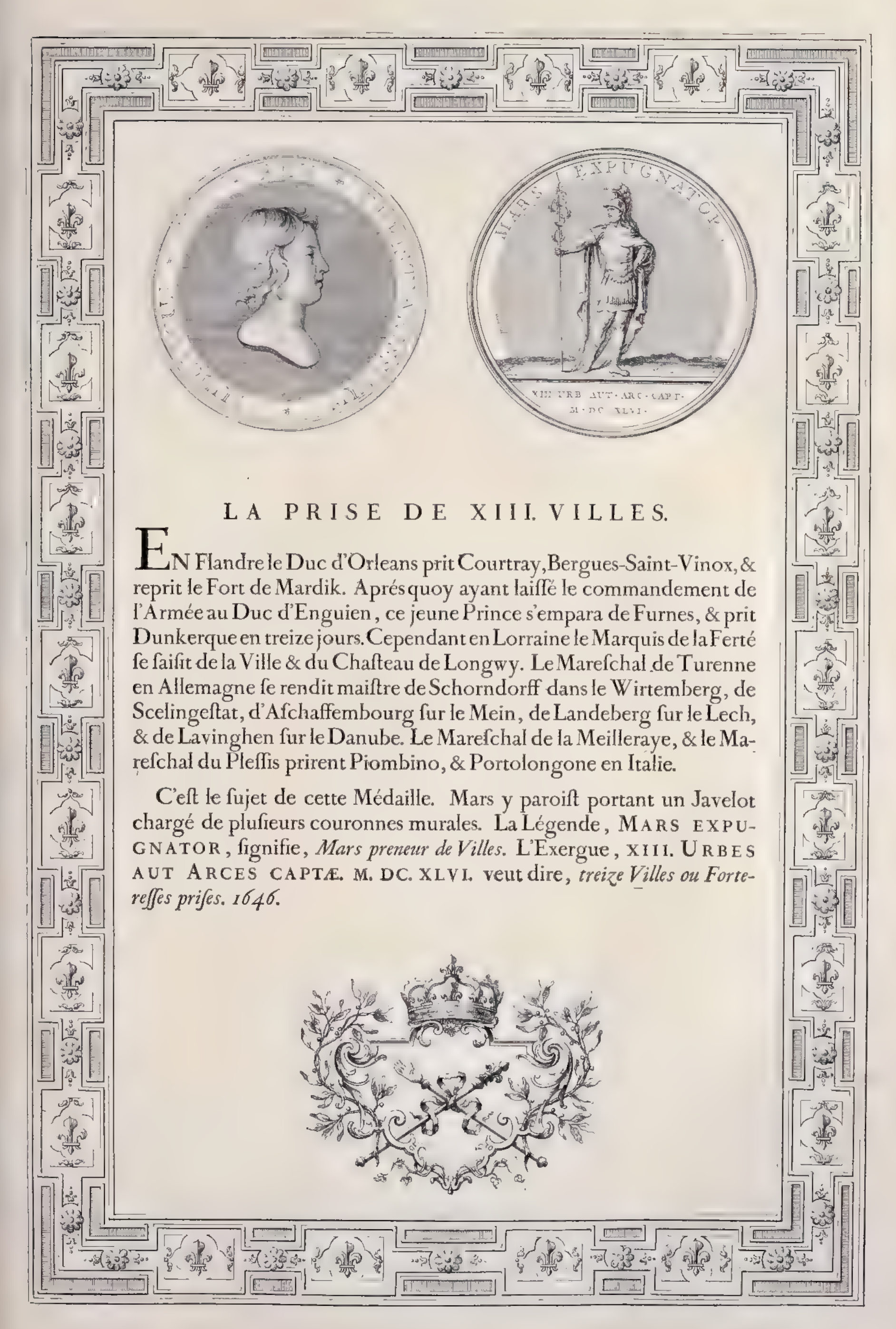


LA PRISE DE PIOMBINO, ET DE PORTOLONGONE.

CETTE Campagne, fort glorieuſe dans les Pays-bas, & en Catalogne, n'avoit pas eû le meſme ſuccés en Italie, où la levée du ſiége d'Orbitelle avoit déja esbranlé les Alliez de la France. Une ſi légere diſgrace fut preſque auſſi-toſt reparée par la priſe de Piombino & de Portolongone, ſituées, la premiere ſur la coſte de Toſcane, & l'autre tout proche dans l'Isle d'Elbe. Le Mareſchal de la Meilleraye & le Mareſchal du Pleſſis, y eſtant arrivez ſur la fin de Septembre avec une Flotte conſidérable, qui quelques jours aprés fut ſuivie de quinze Galeres, & ayant débarqué leurs troupes, aſſiégerent ſucceſſivement ces deux Places par terre & par mer, ſans que les Eſpagnols, à qui il importoit extrémement de les conſerver, oſaſſent tenter d'y envoyer du ſecours. Piombino fut priſe en deux jours, mais Portolongone fit une plus longue réſiſtance; elle ne ſe rendit que le dix-huitiéme jour de tranchée ouverte, aprés avoir ſouſtenu un grand aſſaut ſur la bréche du Baſtion. Ces deux conqueſtes raſſeurérent les Alliez du Roy, & ils demeurérent fermes dans ſon alliance.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. L'Italie y eſt repréſentée à l'antique, & la Victoire luy montre deux Couronnes murales. Les mots de la Légende, FIRMATA SOCIORUM FIDES, ſignifient, *la fidelité des Alliez affermie.* Ceux de l'Exergue, PLUMBINO ET PORTULONGO CAPTIS. M. DC. XLVI. veulent dire, *la priſe de Piombino & de Portolongone. 1646.*

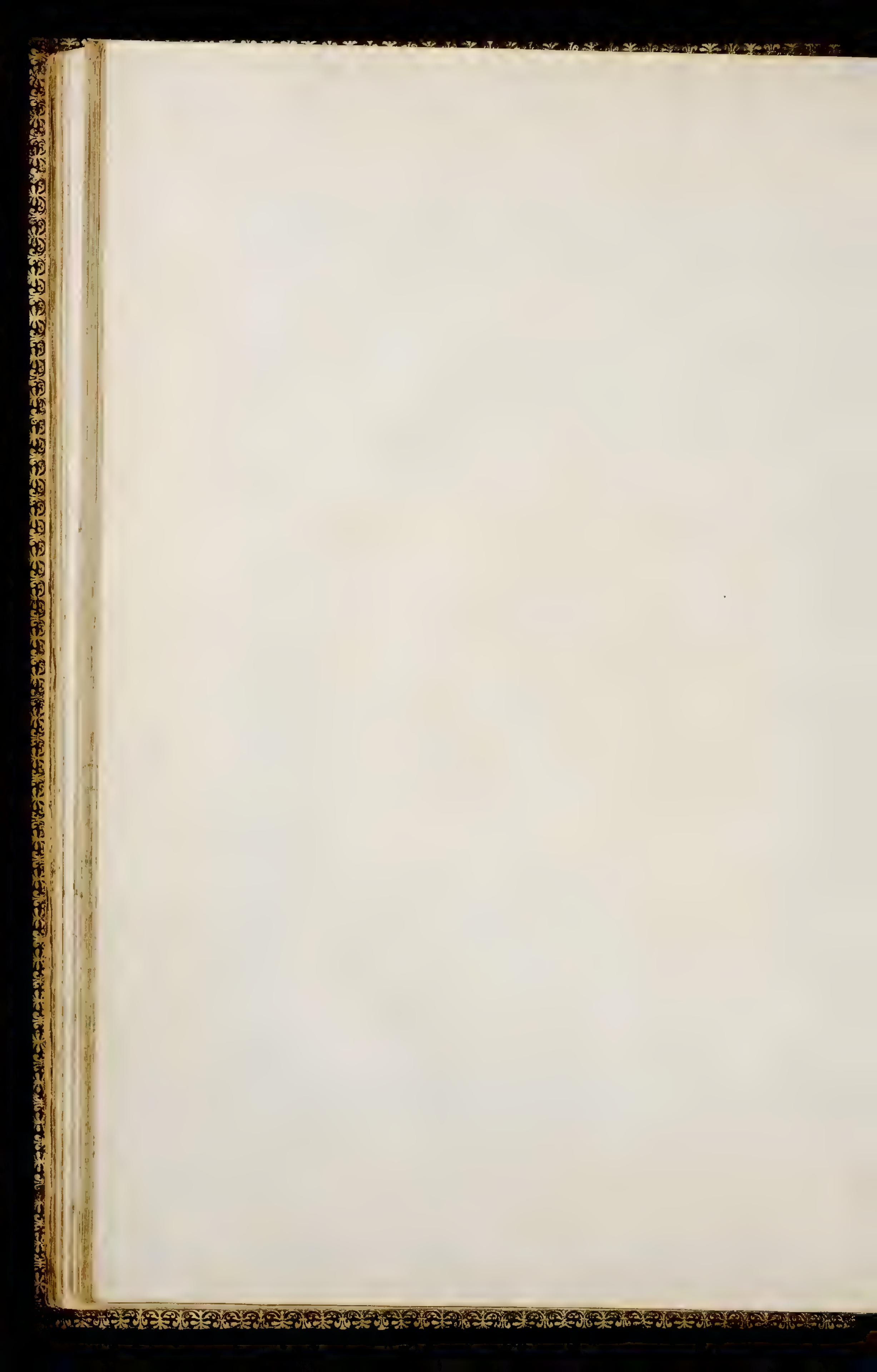


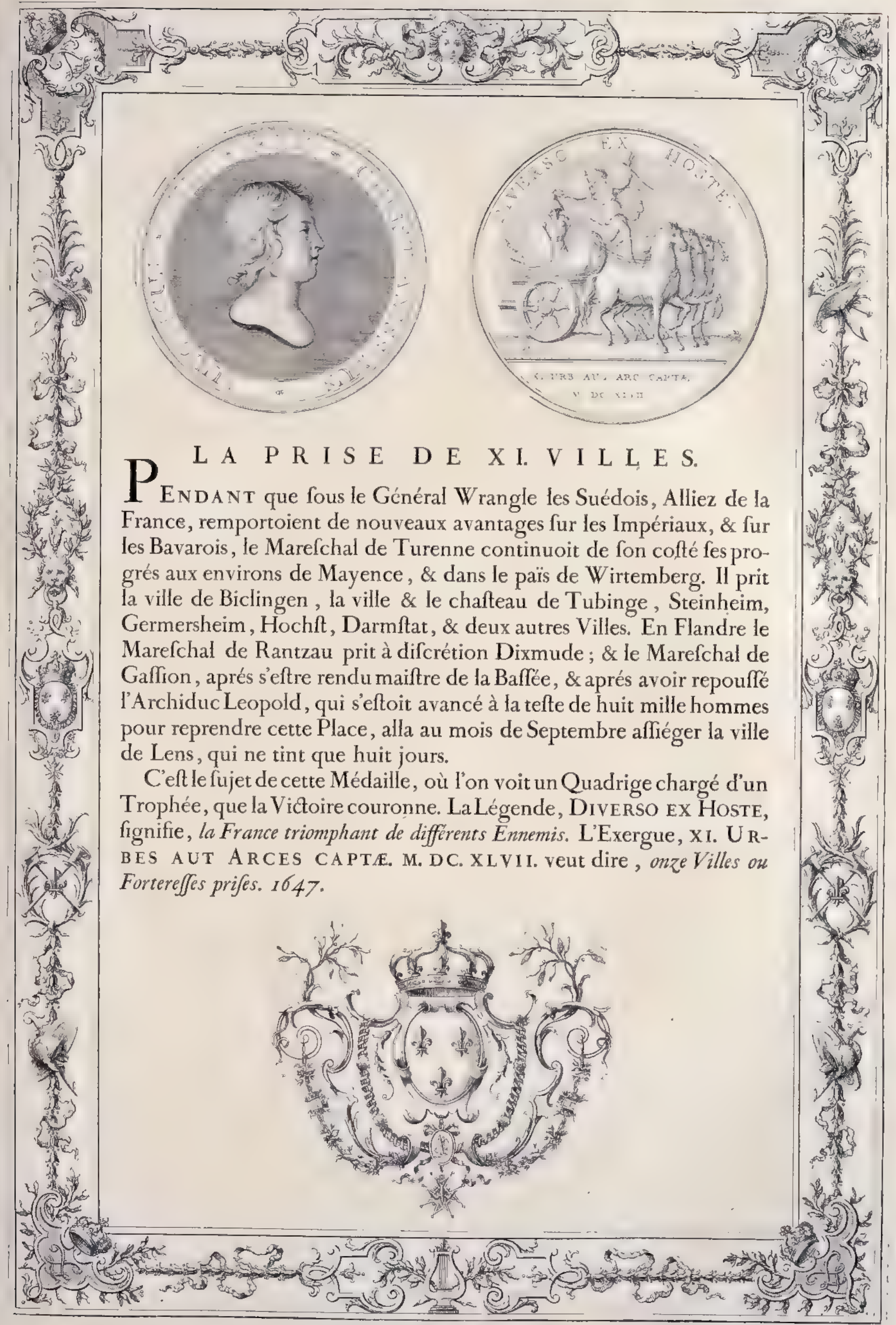


LA PRISE DE XIII. VILLES.

EN Flandre le Duc d'Orleans prit Courtray, Bergues-Saint-Vinox, & reprit le Fort de Mardik. Aprés quoy ayant laiſſé le commandement de l'Armée au Duc d'Enguien, ce jeune Prince s'empara de Furnes, & prit Dunkerque en treize jours. Cependant en Lorraine le Marquis de la Ferté ſe ſaiſit de la Ville & du Chaſteau de Longwy. Le Mareſchal de Turenne en Allemagne ſe rendit maiſtre de Schorndorff dans le Wirtemberg, de Scelingeſtat, d'Aſchaffembourg ſur le Mein, de Landeberg ſur le Lech, & de Lavinghen ſur le Danube. Le Mareſchal de la Meilleraye, & le Mareſchal du Pleſſis prirent Piombino, & Portolongone en Italie.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Mars y paroiſt portant un Javelot chargé de pluſieurs couronnes murales. La Légende, MARS EXPUGNATOR, ſignifie, *Mars preneur de Villes.* L'Exergue, XIII. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. XLVI. veut dire, *treize Villes ou Forteresses priſes. 1646.*

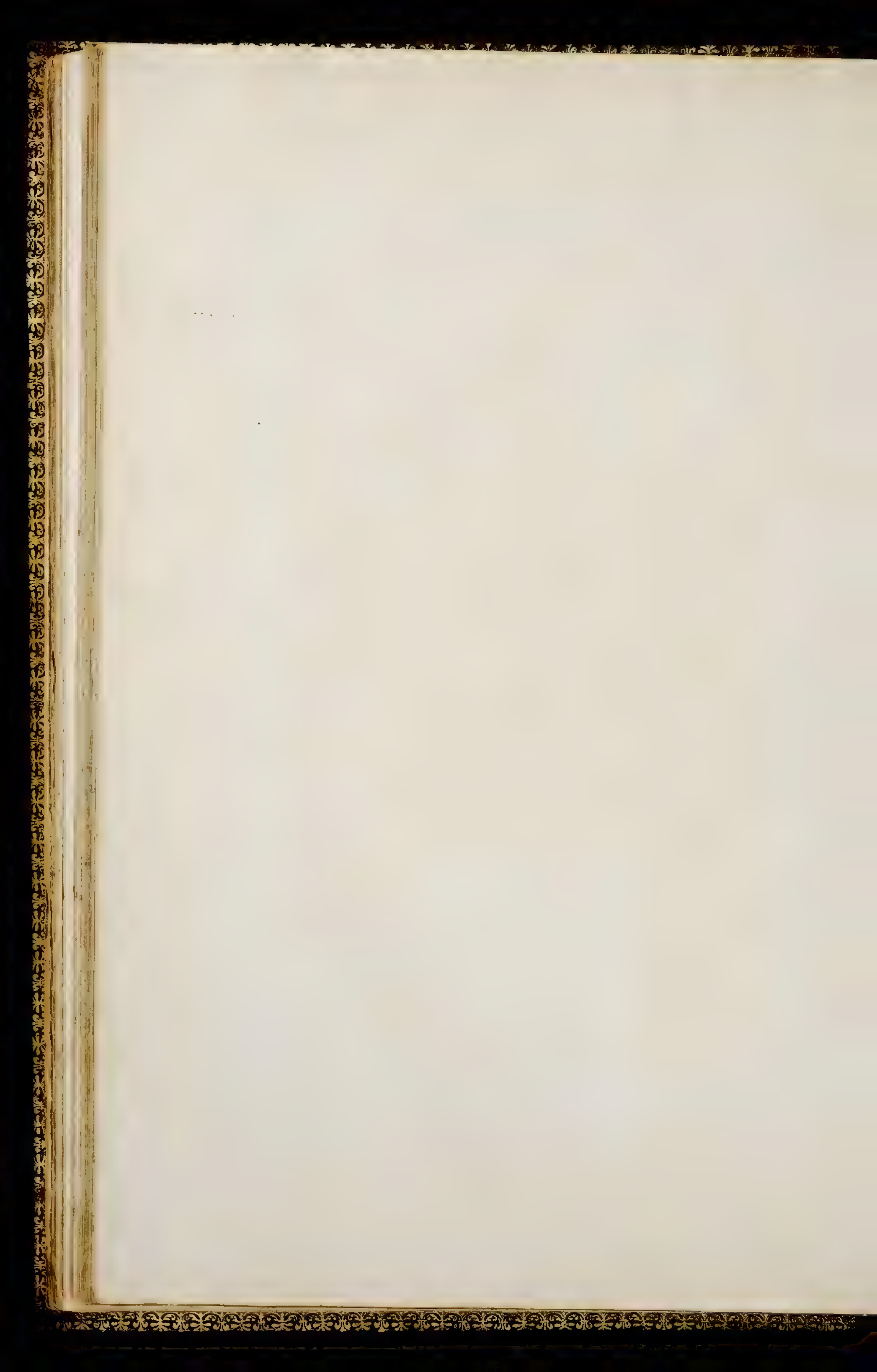




LA PRISE DE XI. VILLES.

PENDANT que fous le Général Wrangle les Suédois, Alliez de la France, remportoient de nouveaux avantages fur les Impériaux, & fur les Bavarois, le Marefchal de Turenne continuoit de fon cofté fes progrés aux environs de Mayence, & dans le païs de Wirtemberg. Il prit la ville de Biclingen, la ville & le chafteau de Tubinge, Steinheim, Germersheim, Hochft, Darmftat, & deux autres Villes. En Flandre le Marefchal de Rantzau prit à difcrétion Dixmude ; & le Marefchal de Gaffion, aprés s'eftre rendu maiftre de la Baffée, & aprés avoir repouffé l'Archiduc Leopold, qui s'eftoit avancé à la tefte de huit mille hommes pour reprendre cette Place, alla au mois de Septembre affiéger la ville de Lens, qui ne tint que huit jours.

C'eft le fujet de cette Médaille, où l'on voit un Quadrige chargé d'un Trophée, que la Victoire couronne. La Légende, DIVERSO EX HOSTE, fignifie, *la France triomphant de differents Ennemis.* L'Exergue, XI. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. XLVII. veut dire, *onze Villes ou Fortereffes prifes. 1647.*



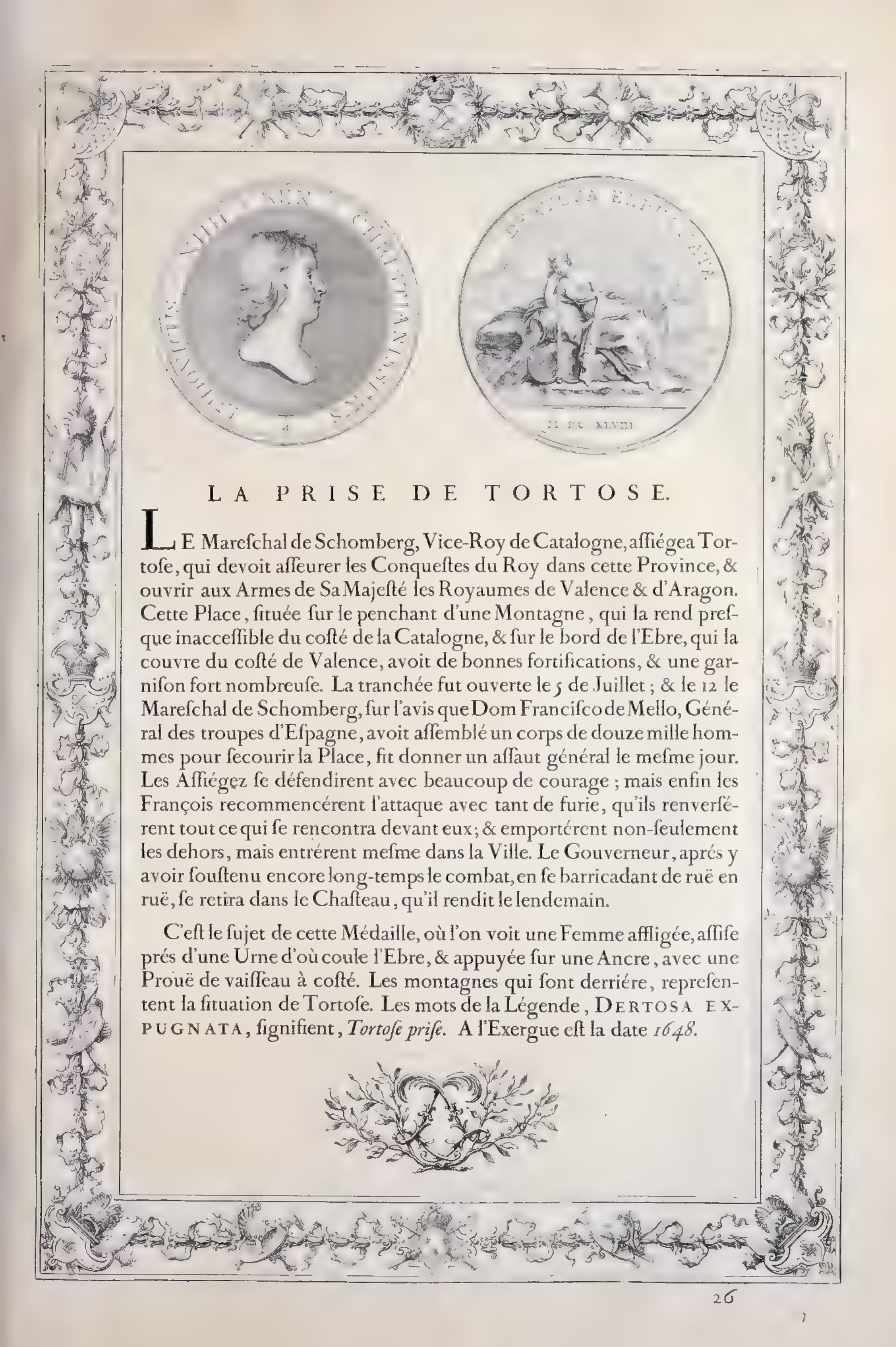


LE DUC DE BAVIÉRE BATTU ET CHASSÉ DE SES ESTATS.

L'EMPEREUR avoit investi Maximilien, Duc de Baviére, de l'Electorat, dont il avoit dépoüillé Frédéric, Electeur Palatin & Roy de Bohéme. Ce Duc aprés avoir conclu l'année précedente une Tréve avec les Suédois, l'avoit presque aussi-tost rompuë. Il espéroit que le secours de l'Empereur le mettroit en estat de profiter des conjonctures favorables, que luy offroit la révolte des Troupes de Weymar, qui avoient quitté le service de la France. En effet, il fit d'abord quelques progrés; le Mareschal Wrangle, Général des Suédois, fut obligé d'abandonner la Bohéme; & le Landgrave de Hesse vit son païs ravagé par Mélander, Général de l'Armée Impériale. Le Roy, qui vouloit procurer la Paix à l'Allemagne, & qui la voyoit éloignée par la rupture de cette Tréve, donna ordre au Mareschal de Turenne de se joindre au Général Wrangle, & au Comte de Konigsmark. Les Suédois, avec ce puissant secours, marchérent vers la Hesse, chassérent les Impériaux & les Bavarois, & les défirent prés de Sommershausen le 17 de May. Mélander se sauva avec peine à Ausbourg, où il mourut de ses blessures. Le Mareschal de Turenne, ayant passé le Lech, poursuivit les Ennemis. Le Duc de Baviére fut obligé d'abandonner Munic sa ville capitale, & toute la Basse-Baviére, & les François joints aux Suédois se rendirent maistres de toutes les Places & de tout le pays entre les rivieres d'Inn & d'Isser.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui d'une main tient une Couronne de Laurier, & de l'autre un petit Trophée mis au bout d'une Pique. La Legende, VICTORIA FRACTÆ FIDEI ULTRIX, signifie, *la Victoire vengeresse de la Foy violée.* L'Exergue, PULSO TRANS OENUM BAVARO. M.DC.XLVIII. veut dire, *le Duc de Baviére chassé au-delà de la riviere d'Inn. 1648.*



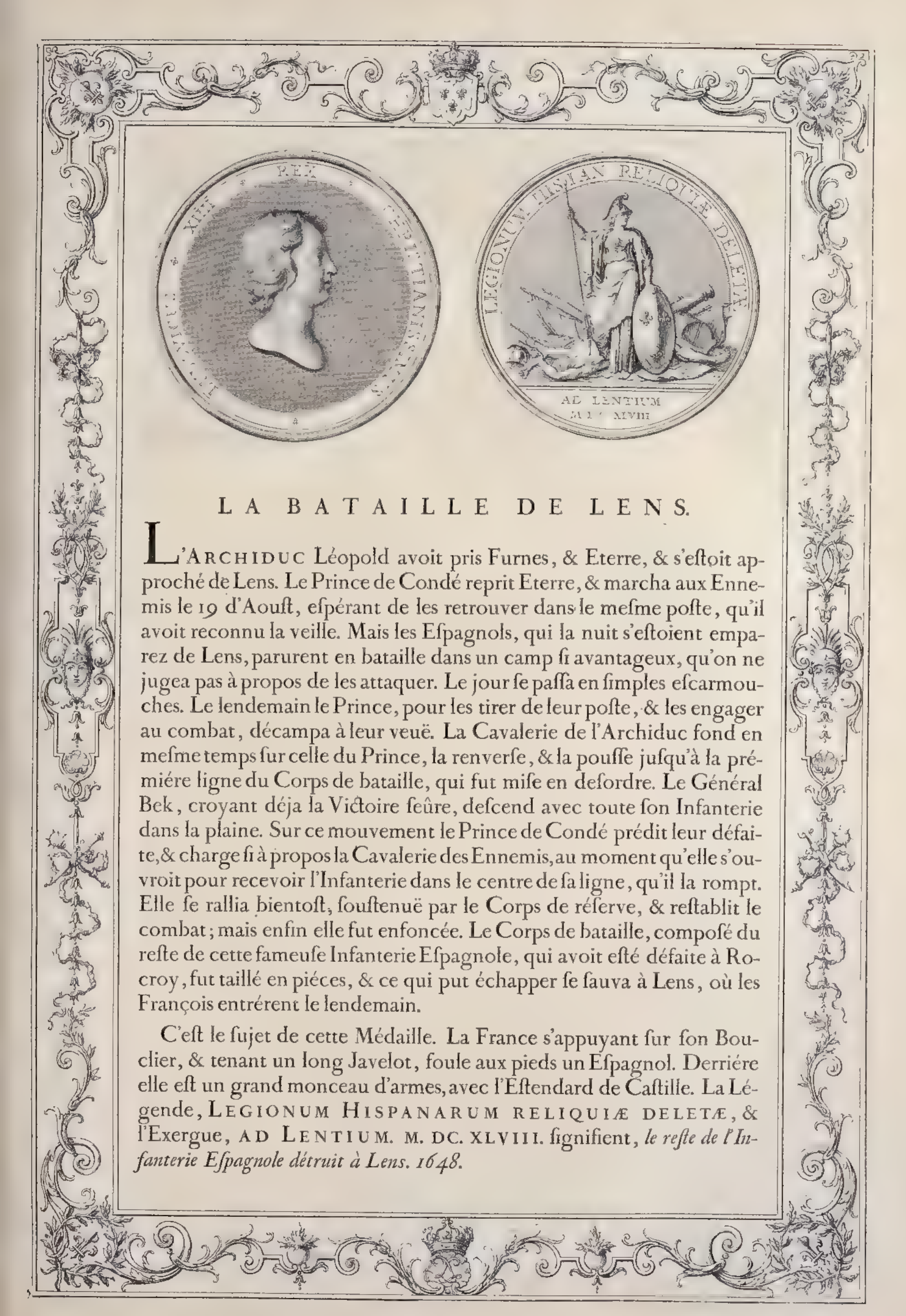


LA PRISE DE TORTOSE.

LE Mareschal de Schomberg, Vice-Roy de Catalogne, assiégea Tortose, qui devoit asseurer les Conquestes du Roy dans cette Province, & ouvrir aux Armes de Sa Majesté les Royaumes de Valence & d'Aragon. Cette Place, située sur le penchant d'une Montagne, qui la rend presque inaccessible du costé de la Catalogne, & sur le bord de l'Ebre, qui la couvre du costé de Valence, avoit de bonnes fortifications, & une garnison fort nombreuse. La tranchée fut ouverte le 5 de Juillet; & le 12 le Mareschal de Schomberg, sur l'avis que Dom Francisco de Mello, Général des troupes d'Espagne, avoit assemblé un corps de douze mille hommes pour secourir la Place, fit donner un assaut général le mesme jour. Les Assiégez se défendirent avec beaucoup de courage; mais enfin les François recommencérent l'attaque avec tant de furie, qu'ils renversérent tout ce qui se rencontra devant eux; & emportérent non-seulement les dehors, mais entrérent mesme dans la Ville. Le Gouverneur, aprés y avoir soustenu encore long-temps le combat, en se barricadant de ruë en ruë, se retira dans le Chasteau, qu'il rendit le lendemain.

C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit une Femme affligée, assise prés d'une Urne d'où coule l'Ebre, & appuyée sur une Ancre, avec une Prouë de vaisseau à costé. Les montagnes qui sont derriére, representent la situation de Tortose. Les mots de la Légende, DERTOSA EXPUGNATA, signifient, *Tortose prise.* A l'Exergue est la date *1648.*

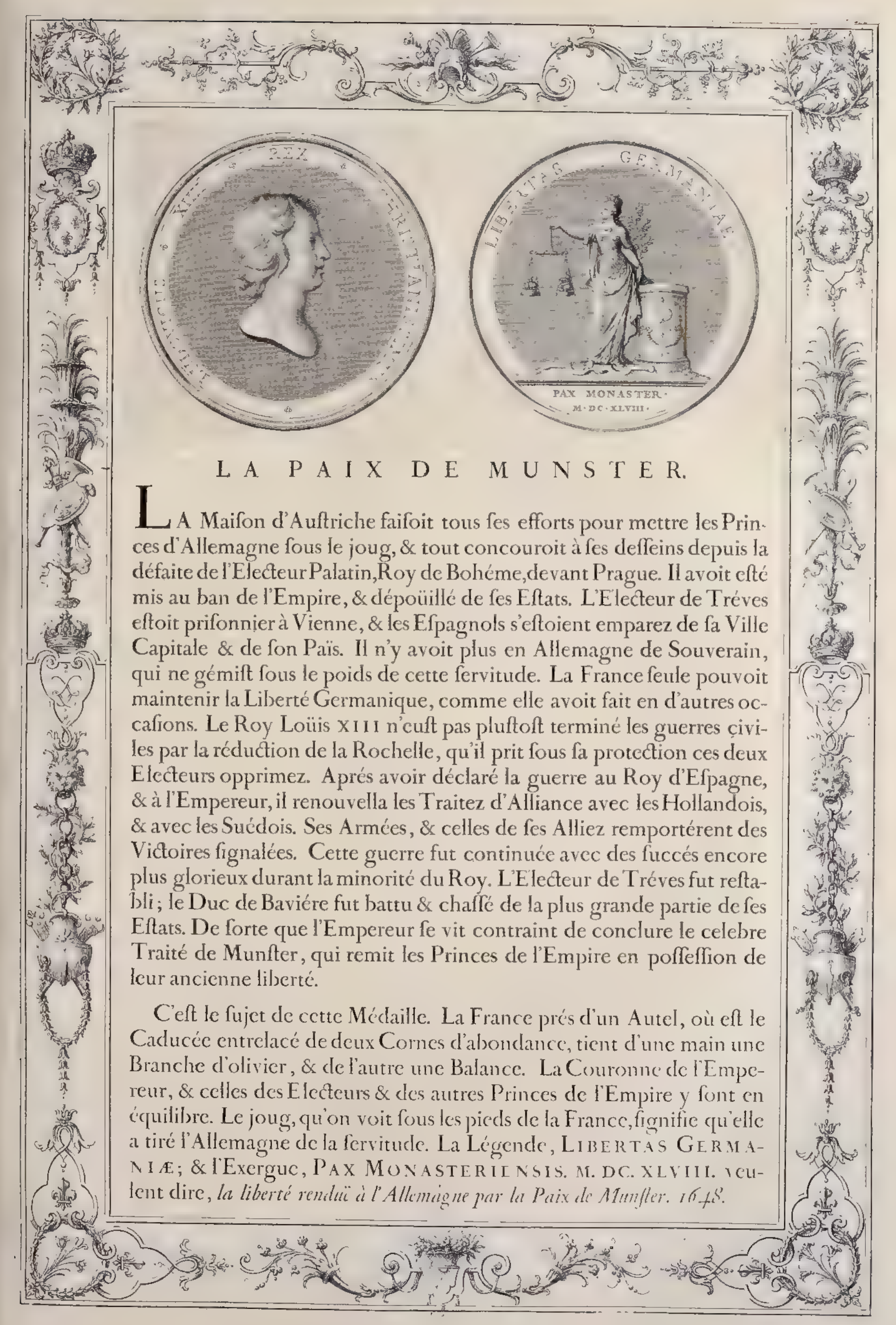




LA BATAILLE DE LENS.

L'ARCHIDUC Léopold avoit pris Furnes, & Eterre, & s'eſtoit approché de Lens. Le Prince de Condé reprit Eterre, & marcha aux Ennemis le 19 d'Aouſt, eſpérant de les retrouver dans le meſme poſte, qu'il avoit reconnu la veille. Mais les Eſpagnols, qui la nuit s'eſtoient emparez de Lens, parurent en bataille dans un camp ſi avantageux, qu'on ne jugea pas à propos de les attaquer. Le jour ſe paſſa en ſimples eſcarmouches. Le lendemain le Prince, pour les tirer de leur poſte, & les engager au combat, décampa à leur veuë. La Cavalerie de l'Archiduc fond en meſme temps ſur celle du Prince, la renverſe, & la pouſſe juſqu'à la premiére ligne du Corps de bataille, qui fut miſe en deſordre. Le Général Bek, croyant déja la Victoire ſeûre, deſcend avec toute ſon Infanterie dans la plaine. Sur ce mouvement le Prince de Condé prédit leur défaite, & charge ſi à propos la Cavalerie des Ennemis, au moment qu'elle s'ouvroit pour recevoir l'Infanterie dans le centre de ſa ligne, qu'il la rompt. Elle ſe rallia bientoſt, ſouſtenuë par le Corps de réſerve, & reſtablit le combat; mais enfin elle fut enfoncée. Le Corps de bataille, compoſé du reſte de cette fameuſe Infanterie Eſpagnole, qui avoit eſté défaite à Rocroy, fut taillé en piéces, & ce qui put échapper ſe ſauva à Lens, où les François entrérent le lendemain.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La France s'appuyant ſur ſon Bouclier, & tenant un long Javelot, foule aux pieds un Eſpagnol. Derriére elle eſt un grand monceau d'armes, avec l'Eſtendard de Caſtille. La Légende, LEGIONUM HISPANARUM RELIQUIÆ DELETÆ, & l'Exergue, AD LENTIUM. M. DC. XLVIII. ſignifient, *le reſte de l'Infanterie Eſpagnole détruit à Lens. 1648.*

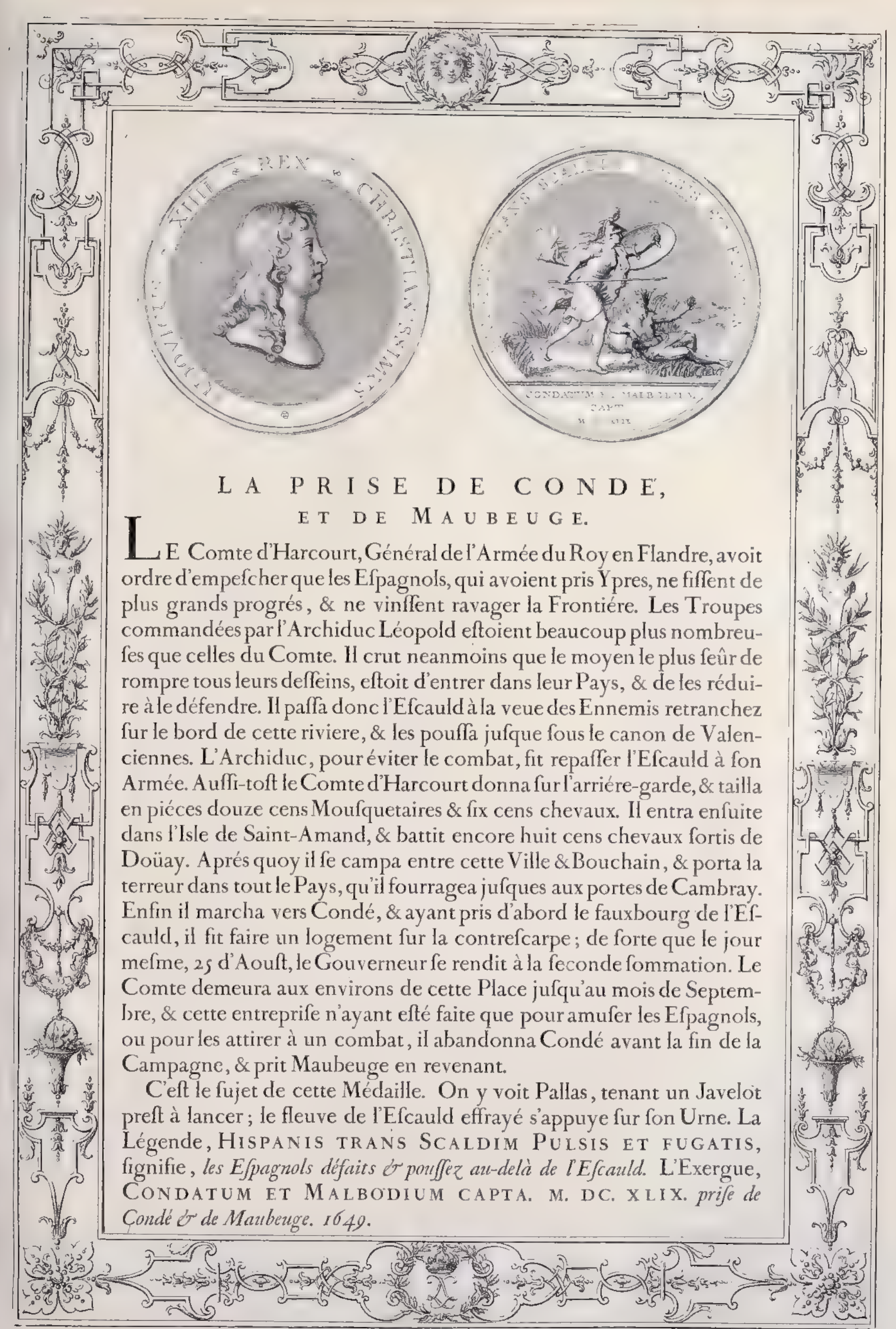


LA PAIX DE MUNSTER.

LA Maiſon d'Auſtriche faiſoit tous ſes efforts pour mettre les Princes d'Allemagne ſous le joug, & tout concouroit à ſes deſſeins depuis la défaite de l'Electeur Palatin, Roy de Bohéme, devant Prague. Il avoit eſté mis au ban de l'Empire, & dépoüillé de ſes Eſtats. L'Electeur de Tréves eſtoit priſonnier à Vienne, & les Eſpagnols s'eſtoient emparez de ſa Ville Capitale & de ſon Païs. Il n'y avoit plus en Allemagne de Souverain, qui ne gémiſt ſous le poids de cette ſervitude. La France ſeule pouvoit maintenir la Liberté Germanique, comme elle avoit fait en d'autres occaſions. Le Roy Loüis XIII n'euſt pas pluſtoſt terminé les guerres civiles par la réduction de la Rochelle, qu'il prit ſous ſa protection ces deux Electeurs opprimez. Aprés avoir déclaré la guerre au Roy d'Eſpagne, & à l'Empereur, il renouvella les Traitez d'Alliance avec les Hollandois, & avec les Suédois. Ses Armées, & celles de ſes Alliez remportérent des Victoires ſignalées. Cette guerre fut continuée avec des ſuccés encore plus glorieux durant la minorité du Roy. L'Electeur de Tréves fut reſtabli; le Duc de Baviére fut battu & chaſſé de la plus grande partie de ſes Eſtats. De ſorte que l'Empereur ſe vit contraint de conclure le celebre Traité de Munſter, qui remit les Princes de l'Empire en poſſeſſion de leur ancienne liberté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La France prés d'un Autel, où eſt le Caducée entrelacé de deux Cornes d'abondance, tient d'une main une Branche d'olivier, & de l'autre une Balance. La Couronne de l'Empereur, & celles des Electeurs & des autres Princes de l'Empire y ſont en équilibre. Le joug, qu'on voit ſous les pieds de la France, ſignifie qu'elle a tiré l'Allemagne de la ſervitude. La Légende, LIBERTAS GERMANIÆ; & l'Exergue, PAX MONASTERIENSIS. M. DC. XLVIII. veulent dire, *la liberté renduë à l'Allemagne par la Paix de Munſter. 1648.*





LA PRISE DE CONDÉ, ET DE MAUBEUGE.

LE Comte d'Harcourt, Général de l'Armée du Roy en Flandre, avoit ordre d'empescher que les Espagnols, qui avoient pris Ypres, ne fissent de plus grands progrés, & ne vinssent ravager la Frontiére. Les Troupes commandées par l'Archiduc Léopold estoient beaucoup plus nombreuses que celles du Comte. Il crut neanmoins que le moyen le plus seûr de rompre tous leurs desseins, estoit d'entrer dans leur Pays, & de les réduire à le défendre. Il passa donc l'Escauld à la veue des Ennemis retranchez sur le bord de cette riviere, & les poussa jusque sous le canon de Valenciennes. L'Archiduc, pour éviter le combat, fit repasser l'Escauld à son Armée. Aussi-tost le Comte d'Harcourt donna sur l'arriére-garde, & tailla en piéces douze cens Mousquetaires & six cens chevaux. Il entra ensuite dans l'Isle de Saint-Amand, & battit encore huit cens chevaux sortis de Doüay. Aprés quoy il se campa entre cette Ville & Bouchain, & porta la terreur dans tout le Pays, qu'il fourragea jusques aux portes de Cambray. Enfin il marcha vers Condé, & ayant pris d'abord le fauxbourg de l'Escauld, il fit faire un logement sur la contrescarpe; de sorte que le jour mesme, 25 d'Aoust, le Gouverneur se rendit à la seconde sommation. Le Comte demeura aux environs de cette Place jusqu'au mois de Septembre, & cette entreprise n'ayant esté faite que pour amuser les Espagnols, ou pour les attirer à un combat, il abandonna Condé avant la fin de la Campagne, & prit Maubeuge en revenant.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Pallas, tenant un Javelot prest à lancer; le fleuve de l'Escauld effrayé s'appuye sur son Urne. La Légende, HISPANIS TRANS SCALDIM PULSIS ET FUGATIS, signifie, *les Espagnols défaits & poussez au-delà de l'Escauld.* L'Exergue, CONDATUM ET MALBODIUM CAPTA. M. DC. XLIX. *prise de Condé & de Maubeuge. 1649.*

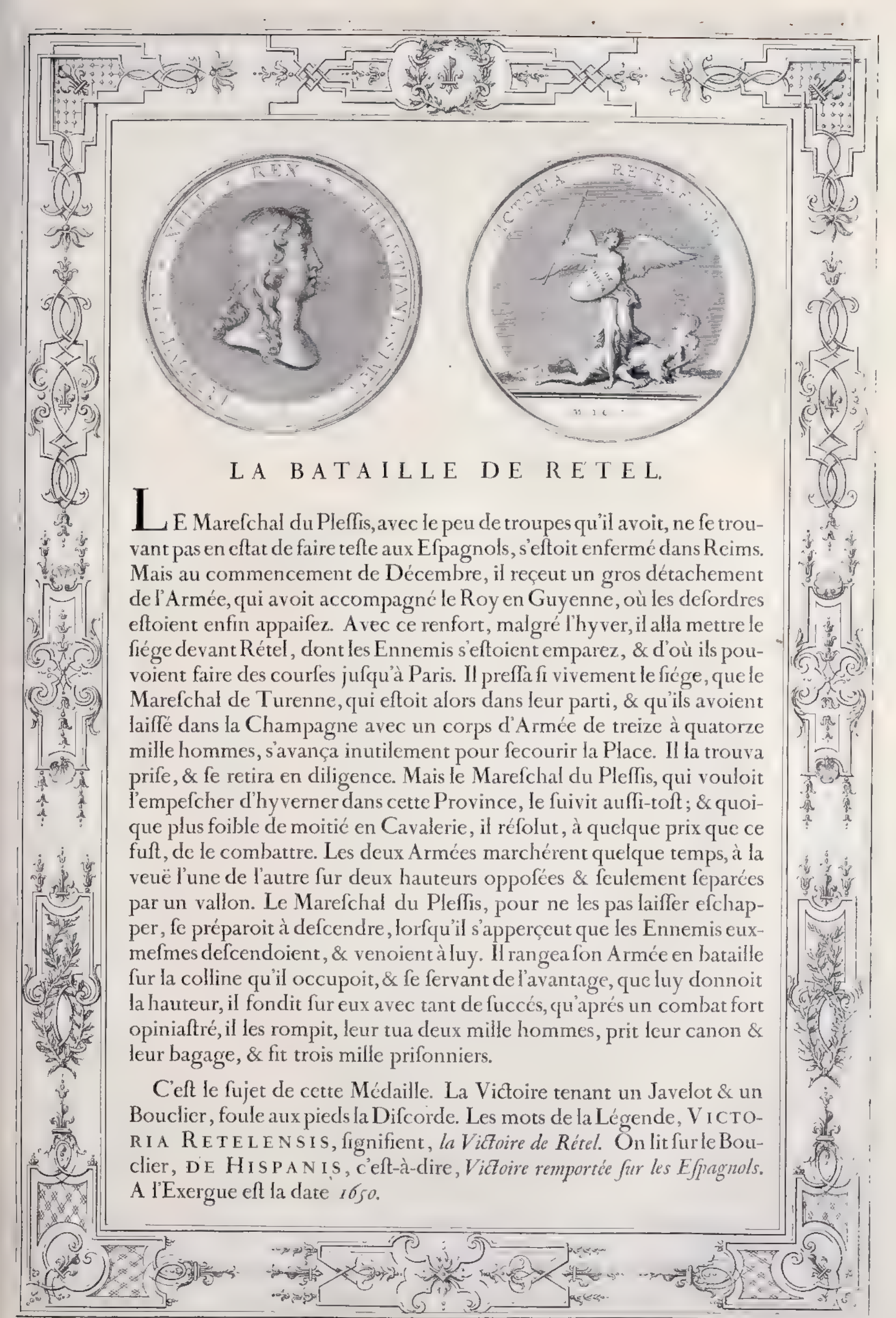




LA LEVÉE DU SIEGE DE GUISE.

LES Eſpagnols, pour profiter des troubles qui déſoloient la France, s'avancérent juſque dans la Picardie avec une Armée de trente mille hommes, s'emparérent du Catelet, & le 16 de Juin ils mirent le ſiége devant Guiſe. La Ville ſouſtint pendant dix jours les attaques continuelles des Ennemis, & donna le temps au Mareſchal du Pleſſis d'aſſembler des troupes, & de s'approcher des lignes. Les Aſſiégeans à ſa veuë redoublérent leurs efforts, & la nuit du 26 au 27 ils firent en meſme-temps deux attaques, & montérent à l'aſſaut en ſi grand nombre & avec tant de furie, qu'ils entrérent dans la Place par deux portes, pourſuivirent les Aſſiégez, qui ſe battoient tousjours en retraite, & les pouſſérent juſque dans le Chaſteau. La nuit meſme, la contreſcarpe du Chaſteau fut emportée, & ſix cens Eſpagnols commençoient à s'y eſtablir; mais à la pointe du jour, ils furent chaſſez, ou taillez en piéces. Le Mareſchal du Pleſſis, informé que les Aſſiégeans manquoient de vivres, ne jugea pas à propos d'expoſer les Troupes du Roy, pour haſter la délivrance d'une Place, qu'il dégageroit bien-toſt ſans combat, & ſe contenta de bien garder les avenuës. Le 29 il vit paroiſtre dans la plaine de la Capelle, un grand convoy de vivres, eſcorté par trois cens mouſquetaires & par dix eſcadrons; il le fit auſſi-toſt attaquer, le prit, & les Ennemis par là réduits à l'extrémité, ne ſongérent qu'à lever le ſiége.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La ville de Guiſe, ſous la figure d'une femme couronnée de Tours, tient une Couronne de fleurs & d'herbes verdoyantes, que les anciens appelloient *Graminea*, & qui marquoit la délivrance d'une Ville aſſiégée. Elle s'appuye ſur un trophée, au bas duquel il y a des munitions de guerre & de bouche. La Légende, HISPANORUM COMMEATU INTERCEPTO, ſignifie, *Convoy de vivres enlevé aux Eſpagnols.* L'exergue, GUISA LIBERATA. M. DC. L. *Guyſe ſecouruë. 1650.*



LA BATAILLE DE RETEL.

LE Mareſchal du Pleſſis, avec le peu de troupes qu'il avoit, ne ſe trouvant pas en eſtat de faire teſte aux Eſpagnols, s'eſtoit enfermé dans Reims. Mais au commencement de Décembre, il reçeut un gros détachement de l'Armée, qui avoit accompagné le Roy en Guyenne, où les deſordres eſtoient enfin appaiſez. Avec ce renfort, malgré l'hyver, il alla mettre le ſiége devant Rétel, dont les Ennemis s'eſtoient emparez, & d'où ils pouvoient faire des courſes juſqu'à Paris. Il preſſa ſi vivement le ſiége, que le Mareſchal de Turenne, qui eſtoit alors dans leur parti, & qu'ils avoient laiſſé dans la Champagne avec un corps d'Armée de treize à quatorze mille hommes, s'avança inutilement pour ſecourir la Place. Il la trouva priſe, & ſe retira en diligence. Mais le Mareſchal du Pleſſis, qui vouloit l'empeſcher d'hyverner dans cette Province, le ſuivit auſſi-toſt; & quoique plus foible de moitié en Cavalerie, il réſolut, à quelque prix que ce fuſt, de le combattre. Les deux Armées marchérent quelque temps, à la veuë l'une de l'autre ſur deux hauteurs oppoſées & ſeulement ſeparées par un vallon. Le Mareſchal du Pleſſis, pour ne les pas laiſſer eſchapper, ſe préparoit à deſcendre, lorſqu'il s'apperçeut que les Ennemis eux-meſmes deſcendoient, & venoient à luy. Il rangea ſon Armée en bataille ſur la colline qu'il occupoit, & ſe ſervant de l'avantage, que luy donnoit la hauteur, il fondit ſur eux avec tant de ſuccés, qu'aprés un combat fort opiniaſtré, il les rompit, leur tua deux mille hommes, prit leur canon & leur bagage, & fit trois mille priſonniers.

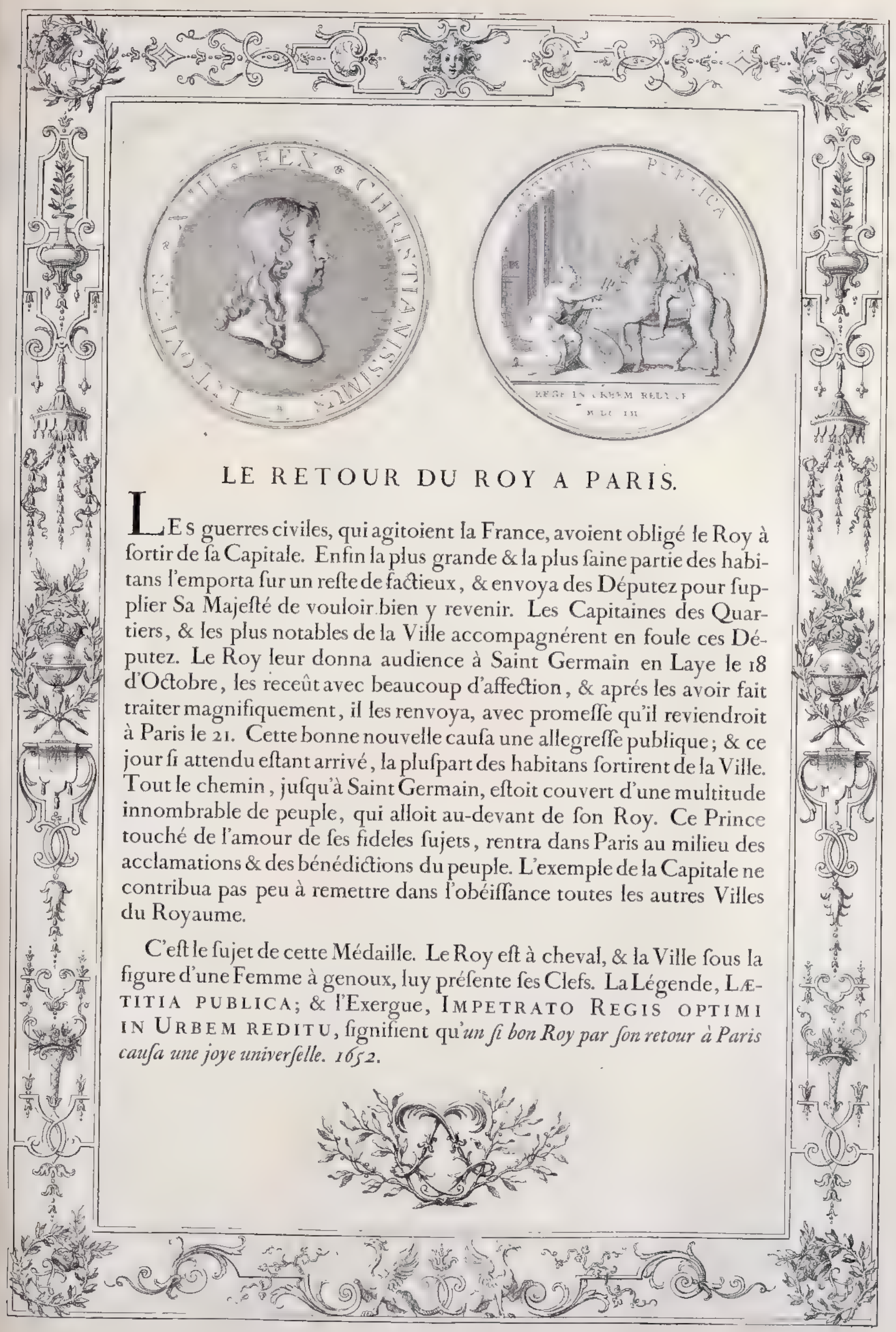
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire tenant un Javelot & un Bouclier, foule aux pieds la Diſcorde. Les mots de la Légende, VICTORIA RETELENSIS, ſignifient, *la Victoire de Rétel.* On lit ſur le Bouclier, DE HISPANIS, c'eſt-à-dire, *Victoire remportée ſur les Eſpagnols.* A l'Exergue eſt la date *1650.*



LA MAJORITÉ DU ROY.

DE'S que le Roy fut entré dans sa quatorziéme année, qui est l'age que la Loy prescrit en France pour la majorité des Rois, la Reyne Mere crût qu'il falloit déclarer au plustost le Roy son fils majeur. Le Roy partit du Palais Royal sur les neuf heures du matin ; il estoit à cheval précedé de toutes les Troupes & de tous les Officiers de sa Maison, & accompagné des Seigneurs de sa Cour, qui estoient aussi à cheval & tous superbement vestus. Une multitude incroyable de peuple estoit dans les rües, aux fenestres, & jusque sur les toits. Sa Majesté alla au Parlement ; & assis sur son lit de Justice, il exposa en peu de mots le sujet de sa venüe, qui fut expliqué plus au long par le Chancelier. La Reyne sa Mere, assise à sa droite, un peu au dessous, luy dit que les Loix du Royaume l'appellant au gouvernement de l'Estat, Elle luy remettoit avec joye la puissance, dont Elle avoit esté dépositaire durant sa minorité. Le Roy se leva, l'embrassa, & s'estant remis à sa place, la remercia en des termes pleins de majesté & de tendresse. Aussitost le Duc d'Anjou son frere, le Duc d'Orléans son oncle, & le Prince de Conti le salüérent avec un profond respect ; tous les Seigneurs de la Cour firent de mesme. Le Premier Président & les Présidents le salüérent aussi, mais un genou à terre, & le Premier Président l'asseura du zéle & de la fidélité de la Compagnie. Alors on ouvrit les portes, & Sa Majesté, aprés avoir fait enregistrer un Edit contre les duels, & une Déclaration contre les blasphémateurs, s'en retourna au milieu des acclamations du Peuple.

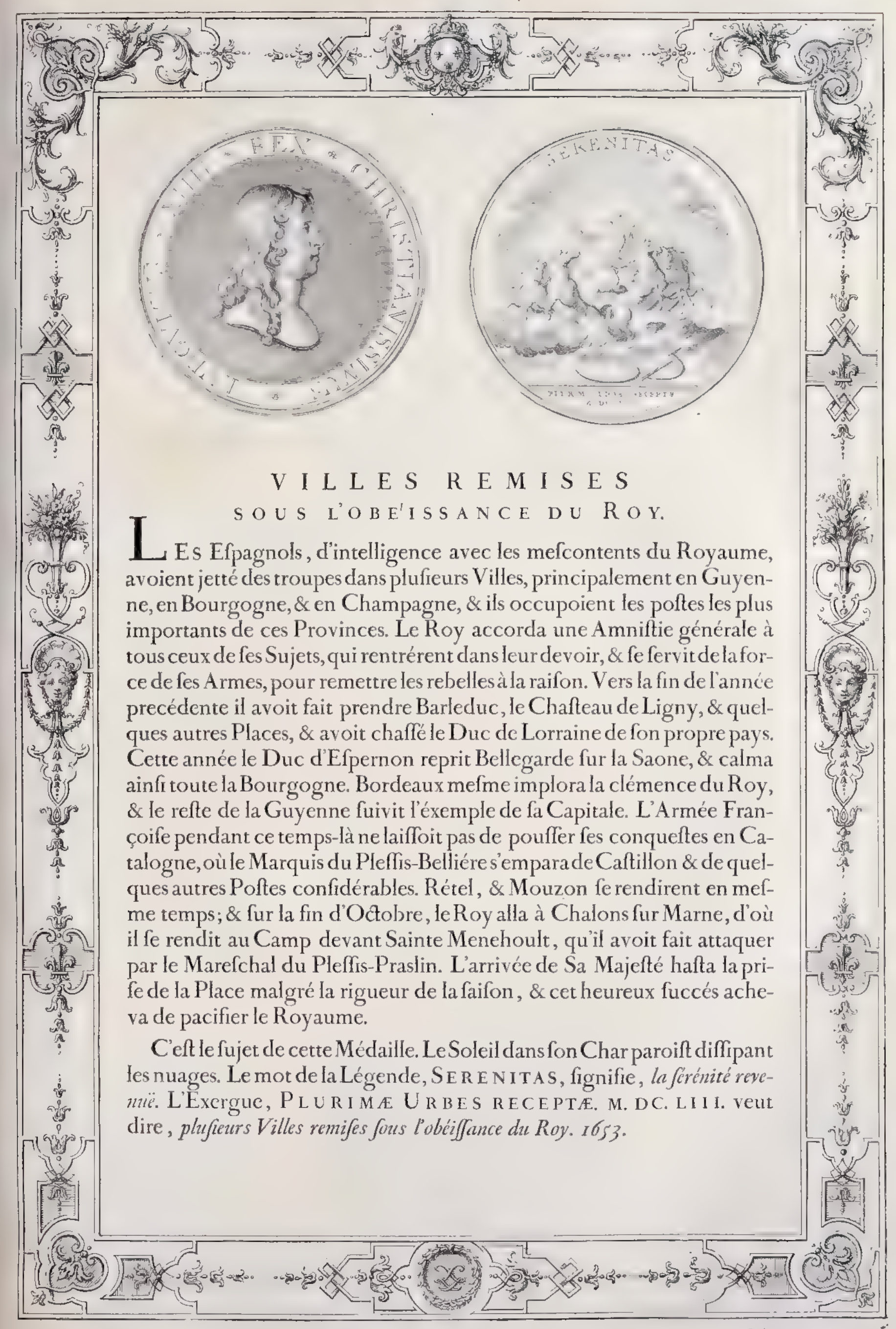
C'est le sujet de cette Médaille. La Reyne Mere y présente au Roy un Gouvernail orné de Fleurs-de-Lys. La Légende, REGE LEGITIMAM ÆTATEM ADEPTO, signifie, *le Roy parvenu à l'age de majorité.* A l'Exergue est la date, *le VII. de Septembre, 1651.*



LE RETOUR DU ROY A PARIS.

LES guerres civiles, qui agitoient la France, avoient obligé le Roy à ſortir de ſa Capitale. Enfin la plus grande & la plus ſaine partie des habitans l'emporta ſur un reſte de factieux, & envoya des Députez pour ſupplier Sa Majeſté de vouloir bien y revenir. Les Capitaines des Quartiers, & les plus notables de la Ville accompagnérent en foule ces Députez. Le Roy leur donna audience à Saint Germain en Laye le 18 d'Octobre, les receût avec beaucoup d'affection, & aprés les avoir fait traiter magnifiquement, il les renvoya, avec promeſſe qu'il reviendroit à Paris le 21. Cette bonne nouvelle cauſa une allegreſſe publique; & ce jour ſi attendu eſtant arrivé, la pluſpart des habitans ſortirent de la Ville. Tout le chemin, juſqu'à Saint Germain, eſtoit couvert d'une multitude innombrable de peuple, qui alloit au-devant de ſon Roy. Ce Prince touché de l'amour de ſes fideles ſujets, rentra dans Paris au milieu des acclamations & des bénédictions du peuple. L'exemple de la Capitale ne contribua pas peu à remettre dans l'obéiſſance toutes les autres Villes du Royaume.

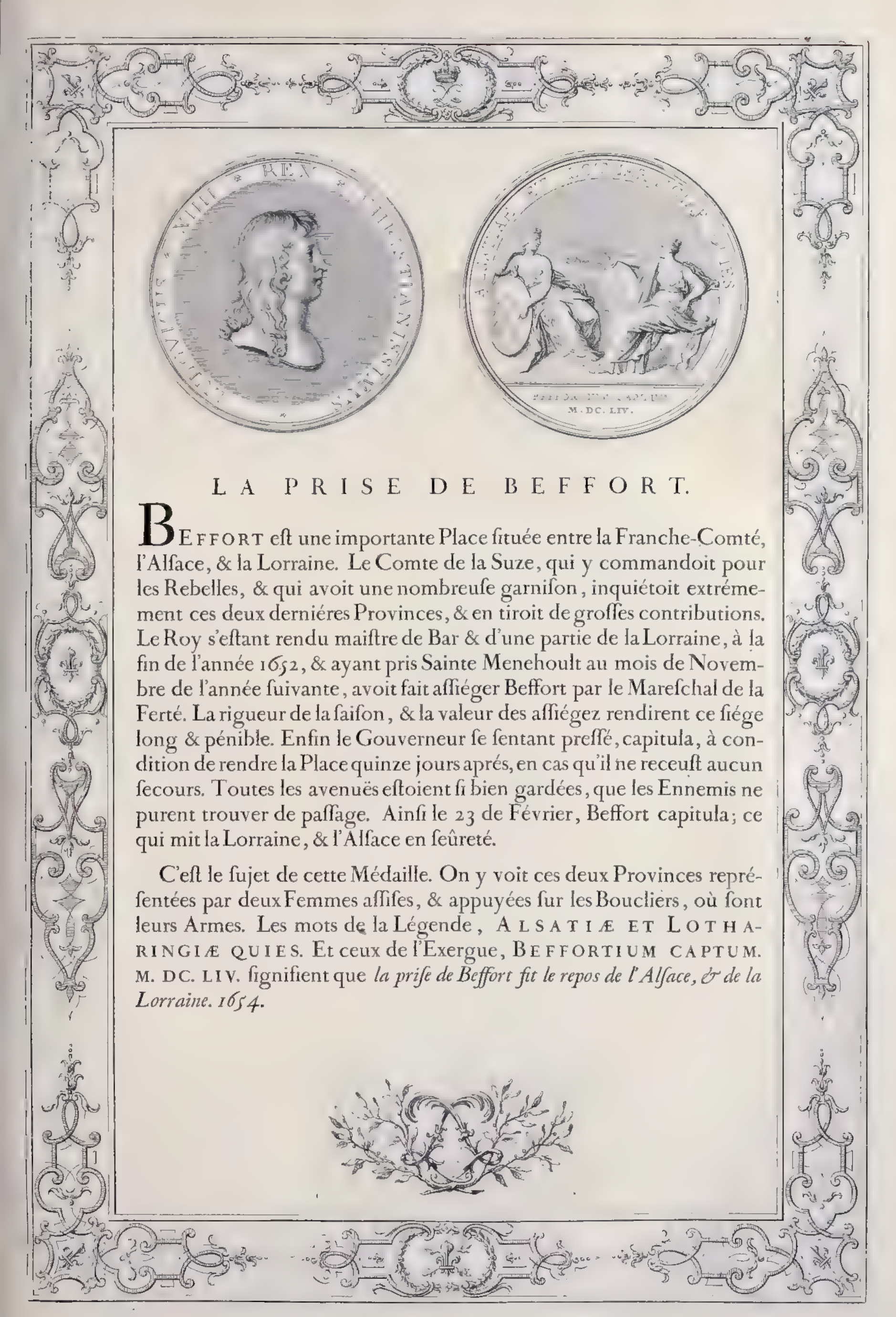
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Roy eſt à cheval, & la Ville ſous la figure d'une Femme à genoux, luy préſente ſes Clefs. La Légende, LÆTITIA PUBLICA; & l'Exergue, IMPETRATO REGIS OPTIMI IN URBEM REDITU, ſignifient qu'*un ſi bon Roy par ſon retour à Paris cauſa une joye univerſelle. 1652.*



VILLES REMISES
SOUS L'OBE'ISSANCE DU ROY.

LEs Eſpagnols, d'intelligence avec les meſcontents du Royaume, avoient jetté des troupes dans pluſieurs Villes, principalement en Guyenne, en Bourgogne, & en Champagne, & ils occupoient les poſtes les plus importants de ces Provinces. Le Roy accorda une Amniſtie générale à tous ceux de ſes Sujets, qui rentrérent dans leur devoir, & ſe ſervit de la force de ſes Armes, pour remettre les rebelles à la raiſon. Vers la fin de l'année precédente il avoit fait prendre Barleduc, le Chaſteau de Ligny, & quelques autres Places, & avoit chaſſé le Duc de Lorraine de ſon propre pays. Cette année le Duc d'Eſpernon reprit Bellegarde ſur la Saone, & calma ainſi toute la Bourgogne. Bordeaux meſme implora la clémence du Roy, & le reſte de la Guyenne ſuivit l'éxemple de ſa Capitale. L'Armée Françoiſe pendant ce temps-là ne laiſſoit pas de pouſſer ſes conqueſtes en Catalogne, où le Marquis du Pleſſis-Belliére s'empara de Caſtillon & de quelques autres Poſtes conſidérables. Rétel, & Mouzon ſe rendirent en meſme temps; & ſur la fin d'Octobre, le Roy alla à Chalons ſur Marne, d'où il ſe rendit au Camp devant Sainte Menehoult, qu'il avoit fait attaquer par le Mareſchal du Pleſſis-Praslin. L'arrivée de Sa Majeſté haſta la priſe de la Place malgré la rigueur de la ſaiſon, & cet heureux ſuccés acheva de pacifier le Royaume.

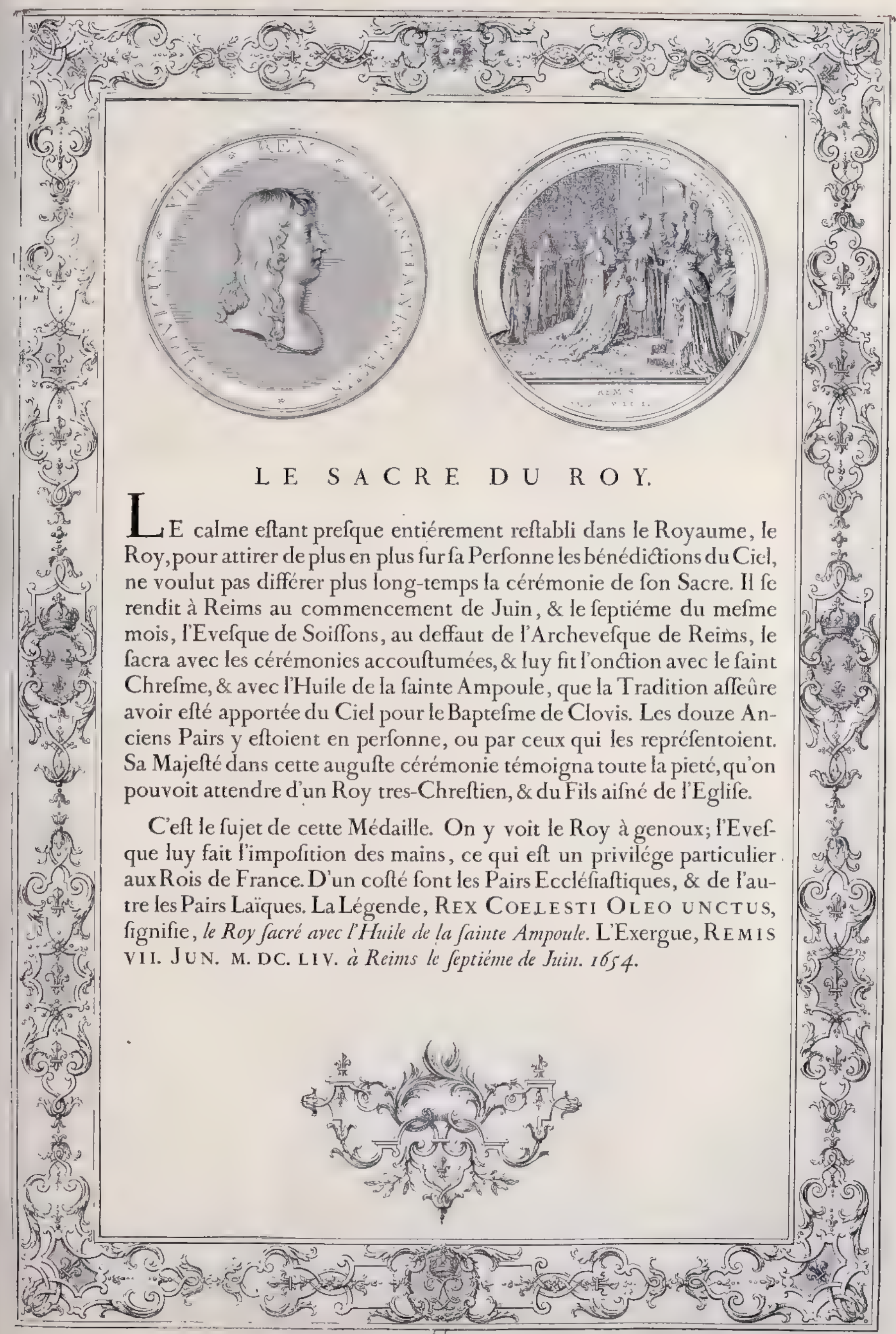
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Soleil dans ſon Char paroiſt diſſipant les nuages. Le mot de la Légende, SERENITAS, ſignifie, *la ſérénité revenüe.* L'Exergue, PLURIMÆ URBES RECEPTÆ. M. DC. LIII. veut dire, *pluſieurs Villes remiſes ſous l'obéiſſance du Roy. 1653.*



LA PRISE DE BEFFORT.

BEFFORT eſt une importante Place ſituée entre la Franche-Comté, l'Alſace, & la Lorraine. Le Comte de la Suze, qui y commandoit pour les Rebelles, & qui avoit une nombreuſe garniſon, inquiétoit extrémement ces deux derniéres Provinces, & en tiroit de groſſes contributions. Le Roy s'eſtant rendu maiſtre de Bar & d'une partie de la Lorraine, à la fin de l'année 1652, & ayant pris Sainte Menehoult au mois de Novembre de l'année ſuivante, avoit fait aſſiéger Beffort par le Mareſchal de la Ferté. La rigueur de la ſaiſon, & la valeur des aſſiégez rendirent ce ſiége long & pénible. Enfin le Gouverneur ſe ſentant preſſé, capitula, à condition de rendre la Place quinze jours aprés, en cas qu'il ne receuſt aucun ſecours. Toutes les avenuës eſtoient ſi bien gardées, que les Ennemis ne purent trouver de paſſage. Ainſi le 23 de Février, Beffort capitula; ce qui mit la Lorraine, & l'Alſace en ſeûreté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit ces deux Provinces repréſentées par deux Femmes aſſiſes, & appuyées ſur les Boucliers, où ſont leurs Armes. Les mots de la Légende, ALSATIÆ ET LOTHARINGIÆ QUIES. Et ceux de l'Exergue, BEFFORTIUM CAPTUM. M. DC. LIV. ſignifient que *la priſe de Beffort fit le repos de l'Alſace, & de la Lorraine. 1654.*

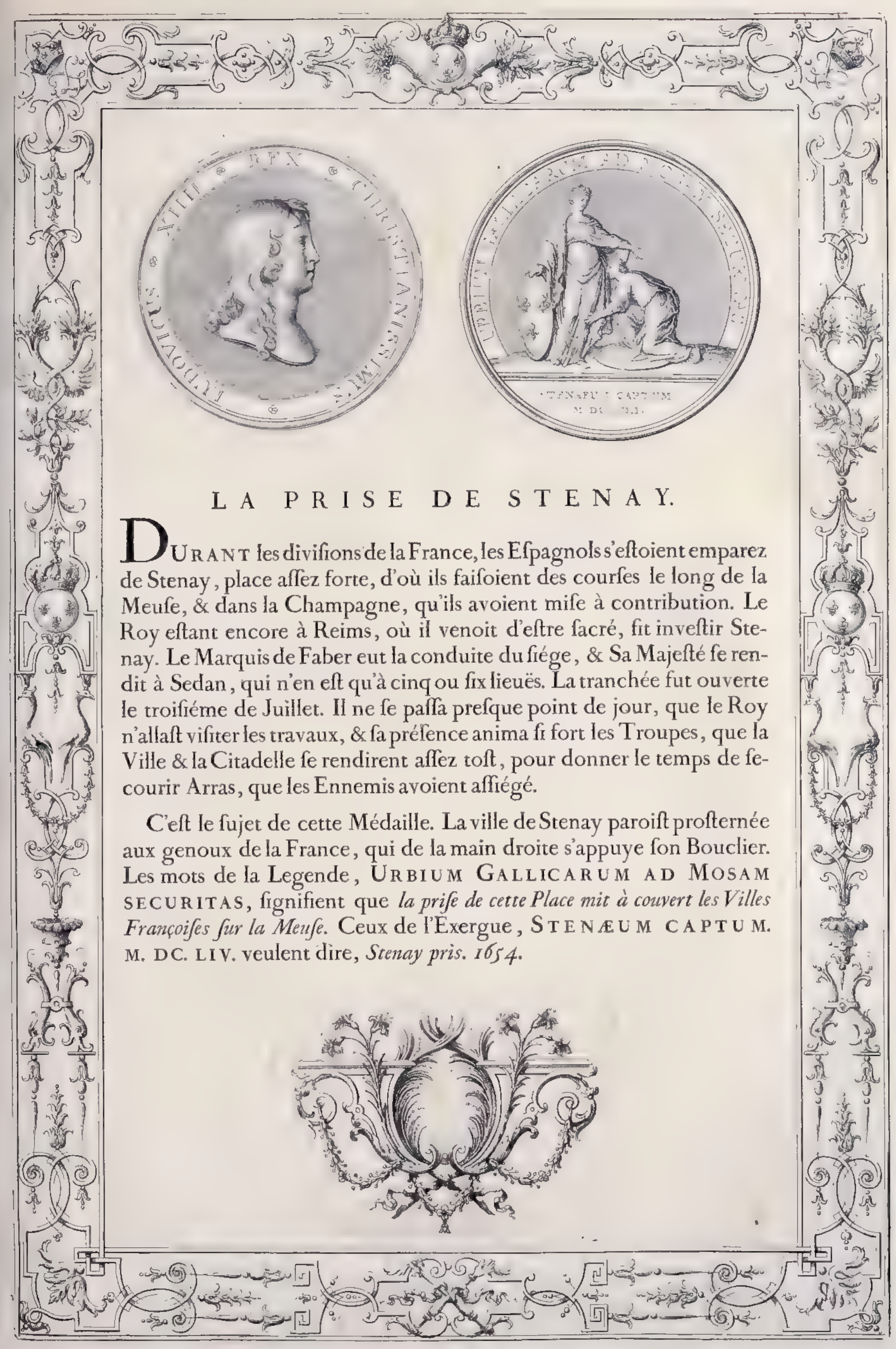


LE SACRE DU ROY.

LE calme eſtant preſque entiérement reſtabli dans le Royaume, le Roy, pour attirer de plus en plus ſur ſa Perſonne les bénédictions du Ciel, ne voulut pas différer plus long-temps la cérémonie de ſon Sacre. Il ſe rendit à Reims au commencement de Juin, & le ſeptiéme du meſme mois, l'Eveſque de Soiſſons, au deffaut de l'Archeveſque de Reims, le ſacra avec les cérémonies accouſtumées, & luy fit l'onction avec le ſaint Chreſme, & avec l'Huile de la ſainte Ampoule, que la Tradition aſſeûre avoir eſté apportée du Ciel pour le Bapteſme de Clovis. Les douze Anciens Pairs y eſtoient en perſonne, ou par ceux qui les repréſentoient. Sa Majeſté dans cette auguſte cérémonie témoigna toute la pieté, qu'on pouvoit attendre d'un Roy tres-Chreſtien, & du Fils aiſné de l'Egliſe.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy à genoux; l'Eveſque luy fait l'impoſition des mains, ce qui eſt un privilége particulier aux Rois de France. D'un coſté ſont les Pairs Eccléſiaſtiques, & de l'autre les Pairs Laïques. La Légende, REX COELESTI OLEO UNCTUS, ſignifie, *le Roy ſacré avec l'Huile de la ſainte Ampoule.* L'Exergue, REMIS VII. JUN. M. DC. LIV. *à Reims le ſeptiéme de Juin. 1654.*



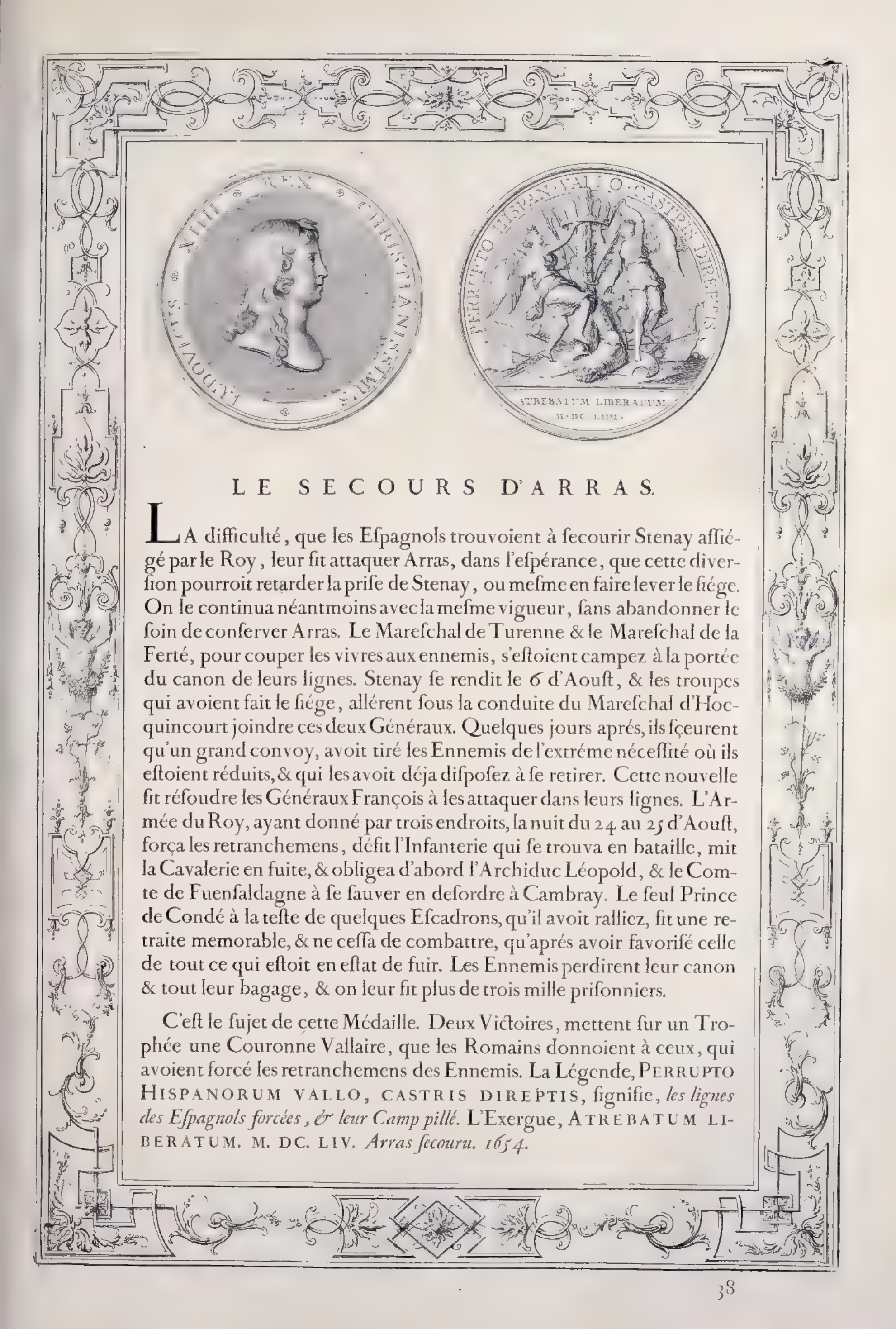


LA PRISE DE STENAY.

DURANT les divisions de la France, les Espagnols s'estoient emparez de Stenay, place assez forte, d'où ils faisoient des courses le long de la Meuse, & dans la Champagne, qu'ils avoient mise à contribution. Le Roy estant encore à Reims, où il venoit d'estre sacré, fit investir Stenay. Le Marquis de Faber eut la conduite du siége, & Sa Majesté se rendit à Sedan, qui n'en est qu'à cinq ou six lieuës. La tranchée fut ouverte le troisiéme de Juillet. Il ne se passa presque point de jour, que le Roy n'allast visiter les travaux, & sa présence anima si fort les Troupes, que la Ville & la Citadelle se rendirent assez tost, pour donner le temps de secourir Arras, que les Ennemis avoient assiégé.

C'est le sujet de cette Médaille. La ville de Stenay paroist prosternée aux genoux de la France, qui de la main droite s'appuye son Bouclier. Les mots de la Legende, URBIUM GALLICARUM AD MOSAM SECURITAS, signifient que *la prise de cette Place mit à couvert les Villes Françoises sur la Meuse.* Ceux de l'Exergue, STENÆUM CAPTUM. M. DC. LIV. veulent dire, *Stenay pris. 1654.*



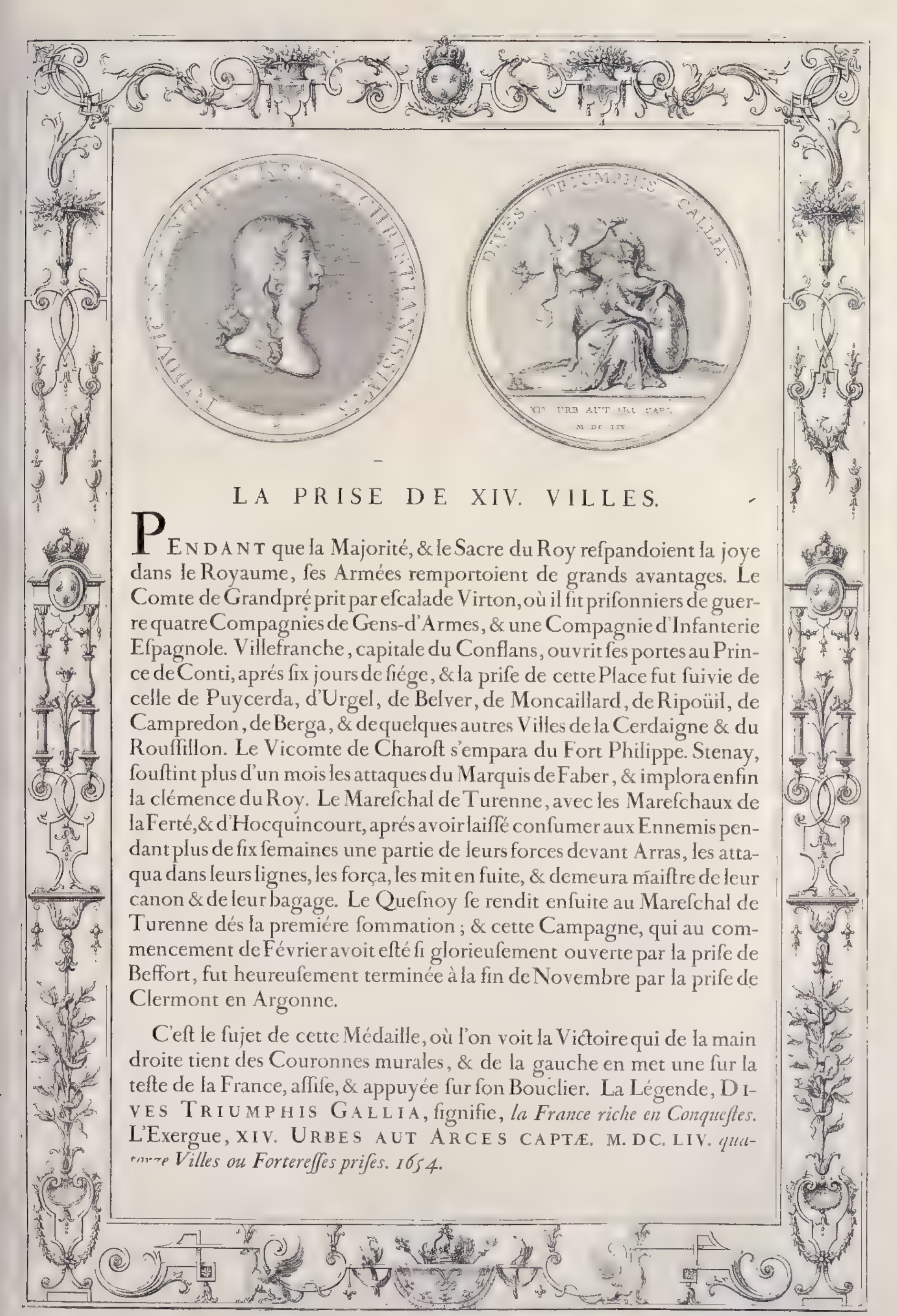


LE SECOURS D'ARRAS.

LA difficulté, que les Eſpagnols trouvoient à ſecourir Stenay aſſiégé par le Roy, leur fit attaquer Arras, dans l'eſpérance, que cette diverſion pourroit retarder la priſe de Stenay, ou meſme en faire lever le ſiége. On le continua néantmoins avec la meſme vigueur, ſans abandonner le ſoin de conſerver Arras. Le Mareſchal de Turenne & le Mareſchal de la Ferté, pour couper les vivres aux ennemis, s'eſtoient campez à la portée du canon de leurs lignes. Stenay ſe rendit le 6 d'Aouſt, & les troupes qui avoient fait le ſiége, allérent ſous la conduite du Mareſchal d'Hocquincourt joindre ces deux Généraux. Quelques jours aprés, ils ſçeurent qu'un grand convoy, avoit tiré les Ennemis de l'extréme néceſſité où ils eſtoient réduits, & qui les avoit déja diſpoſez à ſe retirer. Cette nouvelle fit réſoudre les Généraux François à les attaquer dans leurs lignes. L'Armée du Roy, ayant donné par trois endroits, la nuit du 24 au 25 d'Aouſt, força les retranchemens, défit l'Infanterie qui ſe trouva en bataille, mit la Cavalerie en fuite, & obligea d'abord l'Archiduc Léopold, & le Comte de Fuenſaldagne à ſe ſauver en deſordre à Cambray. Le ſeul Prince de Condé à la teſte de quelques Eſcadrons, qu'il avoit ralliez, fit une retraite memorable, & ne ceſſa de combattre, qu'aprés avoir favoriſé celle de tout ce qui eſtoit en eſtat de fuir. Les Ennemis perdirent leur canon & tout leur bagage, & on leur fit plus de trois mille priſonniers.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Deux Victoires, mettent ſur un Trophée une Couronne Vallaire, que les Romains donnoient à ceux, qui avoient forcé les retranchemens des Ennemis. La Légende, PERRUPTO HISPANORUM VALLO, CASTRIS DIREPTIS, ſignifie, *les lignes des Eſpagnols forcées, & leur Camp pillé.* L'Exergue, ATREBATUM LIBERATUM. M. DC. LIV. *Arras ſecouru. 1654.*



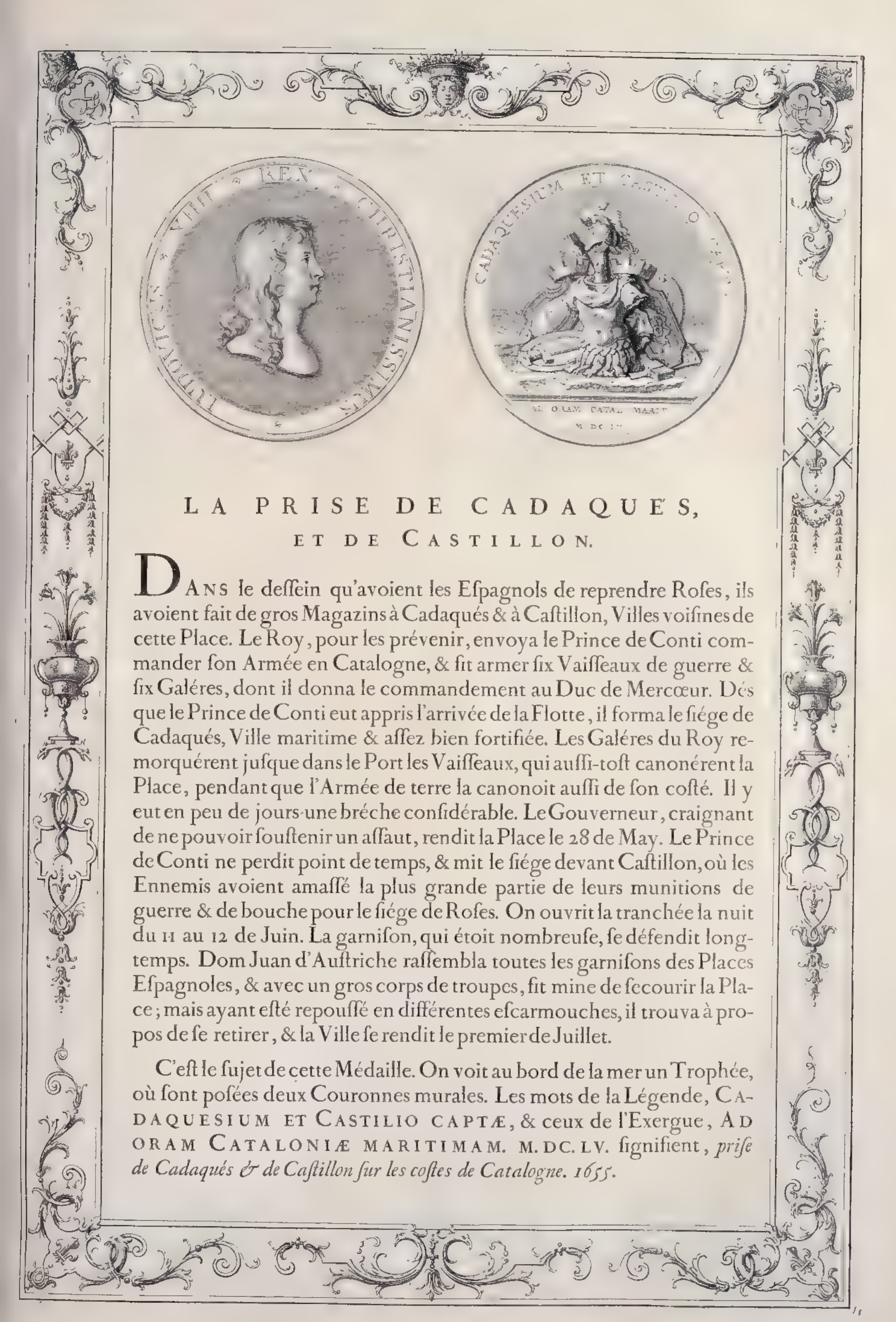


LA PRISE DE XIV. VILLES.

PENDANT que la Majorité, & le Sacre du Roy respandoient la joye dans le Royaume, ses Armées remportoient de grands avantages. Le Comte de Grandpré prit par escalade Virton, où il fit prisonniers de guerre quatre Compagnies de Gens-d'Armes, & une Compagnie d'Infanterie Espagnole. Villefranche, capitale du Conflans, ouvrit ses portes au Prince de Conti, aprés six jours de siége, & la prise de cette Place fut suivie de celle de Puycerda, d'Urgel, de Belver, de Moncaillard, de Ripoüil, de Campredon, de Berga, & de quelques autres Villes de la Cerdaigne & du Roussillon. Le Vicomte de Charost s'empara du Fort Philippe. Stenay, soustint plus d'un mois les attaques du Marquis de Faber, & implora enfin la clémence du Roy. Le Mareschal de Turenne, avec les Mareschaux de la Ferté, & d'Hocquincourt, aprés avoir laissé consumer aux Ennemis pendant plus de six semaines une partie de leurs forces devant Arras, les attaqua dans leurs lignes, les força, les mit en fuite, & demeura maistre de leur canon & de leur bagage. Le Quesnoy se rendit ensuite au Mareschal de Turenne dés la premiére sommation ; & cette Campagne, qui au commencement de Février avoit esté si glorieusement ouverte par la prise de Beffort, fut heureusement terminée à la fin de Novembre par la prise de Clermont en Argonne.

C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit la Victoire qui de la main droite tient des Couronnes murales, & de la gauche en met une sur la teste de la France, assise, & appuyée sur son Bouclier. La Légende, DIVES TRIUMPHIS GALLIA, signifie, *la France riche en Conquestes.* L'Exergue, XIV. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. LIV. *quatorze Villes ou Forteresses prises. 1654.*



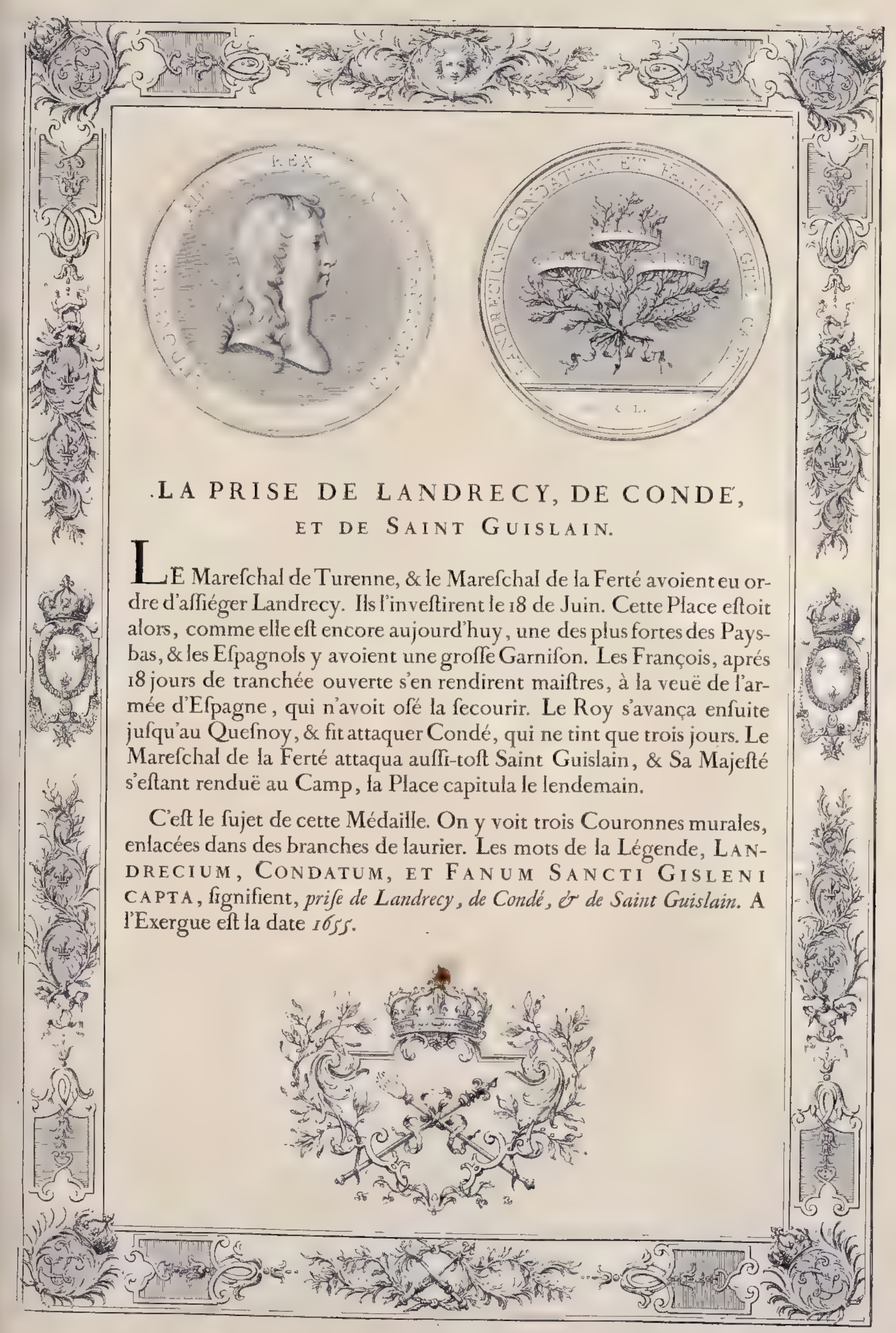


LA PRISE DE CADAQUÉS, ET DE CASTILLON.

DANS le deſſein qu'avoient les Eſpagnols de reprendre Roſes, ils avoient fait de gros Magazins à Cadaqués & à Caſtillon, Villes voiſines de cette Place. Le Roy, pour les prévenir, envoya le Prince de Conti commander ſon Armée en Catalogne, & fit armer ſix Vaiſſeaux de guerre & ſix Galéres, dont il donna le commandement au Duc de Mercœur. Dés que le Prince de Conti eut appris l'arrivée de la Flotte, il forma le ſiége de Cadaqués, Ville maritime & aſſez bien fortifiée. Les Galéres du Roy remorquérent juſque dans le Port les Vaiſſeaux, qui auſſi-toſt canonérent la Place, pendant que l'Armée de terre la canonoit auſſi de ſon coſté. Il y eut en peu de jours une bréche conſidérable. Le Gouverneur, craignant de ne pouvoir ſouſtenir un aſſaut, rendit la Place le 28 de May. Le Prince de Conti ne perdit point de temps, & mit le ſiége devant Caſtillon, où les Ennemis avoient amaſſé la plus grande partie de leurs munitions de guerre & de bouche pour le ſiége de Roſes. On ouvrit la tranchée la nuit du 11 au 12 de Juin. La garniſon, qui étoit nombreuſe, ſe défendit long-temps. Dom Juan d'Auſtriche raſſembla toutes les garniſons des Places Eſpagnoles, & avec un gros corps de troupes, fit mine de ſecourir la Place; mais ayant eſté repouſſé en différentes eſcarmouches, il trouva à propos de ſe retirer, & la Ville ſe rendit le premier de Juillet.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit au bord de la mer un Trophée, où ſont poſées deux Couronnes murales. Les mots de la Légende, CADAQUESIUM ET CASTILIO CAPTÆ, & ceux de l'Exergue, AD ORAM CATALONIÆ MARITIMAM. M.DC.LV. ſignifient, *priſe de Cadaqués & de Caſtillon ſur les coſtes de Catalogne. 1655.*



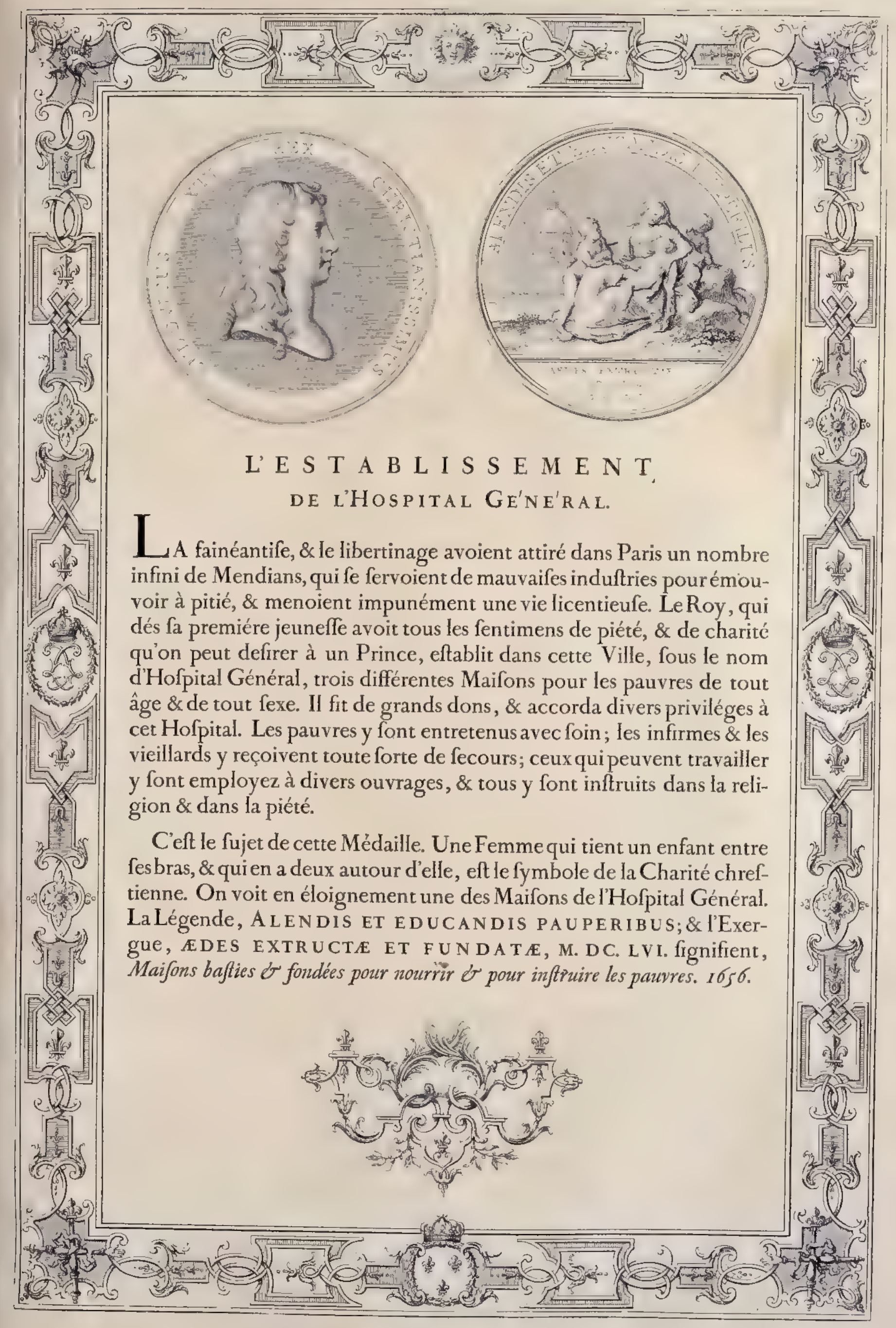


LA PRISE DE LANDRECY, DE CONDÉ, ET DE SAINT GUISLAIN.

LE Mareſchal de Turenne, & le Mareſchal de la Ferté avoient eu ordre d'aſſiéger Landrecy. Ils l'inveſtirent le 18 de Juin. Cette Place eſtoit alors, comme elle eſt encore aujourd'huy, une des plus fortes des Paysbas, & les Eſpagnols y avoient une groſſe Garniſon. Les François, aprés 18 jours de tranchée ouverte s'en rendirent maiſtres, à la veuë de l'armée d'Eſpagne, qui n'avoit oſé la ſecourir. Le Roy s'avança enſuite juſqu'au Queſnoy, & fit attaquer Condé, qui ne tint que trois jours. Le Mareſchal de la Ferté attaqua auſſi-toſt Saint Guislain, & Sa Majeſté s'eſtant renduë au Camp, la Place capitula le lendemain.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit trois Couronnes murales, enlacées dans des branches de laurier. Les mots de la Légende, LANDRECIUM, CONDATUM, ET FANUM SANCTI GISLENI CAPTA, ſignifient, *priſe de Landrecy, de Condé, & de Saint Guislain.* A l'Exergue eſt la date *1655.*

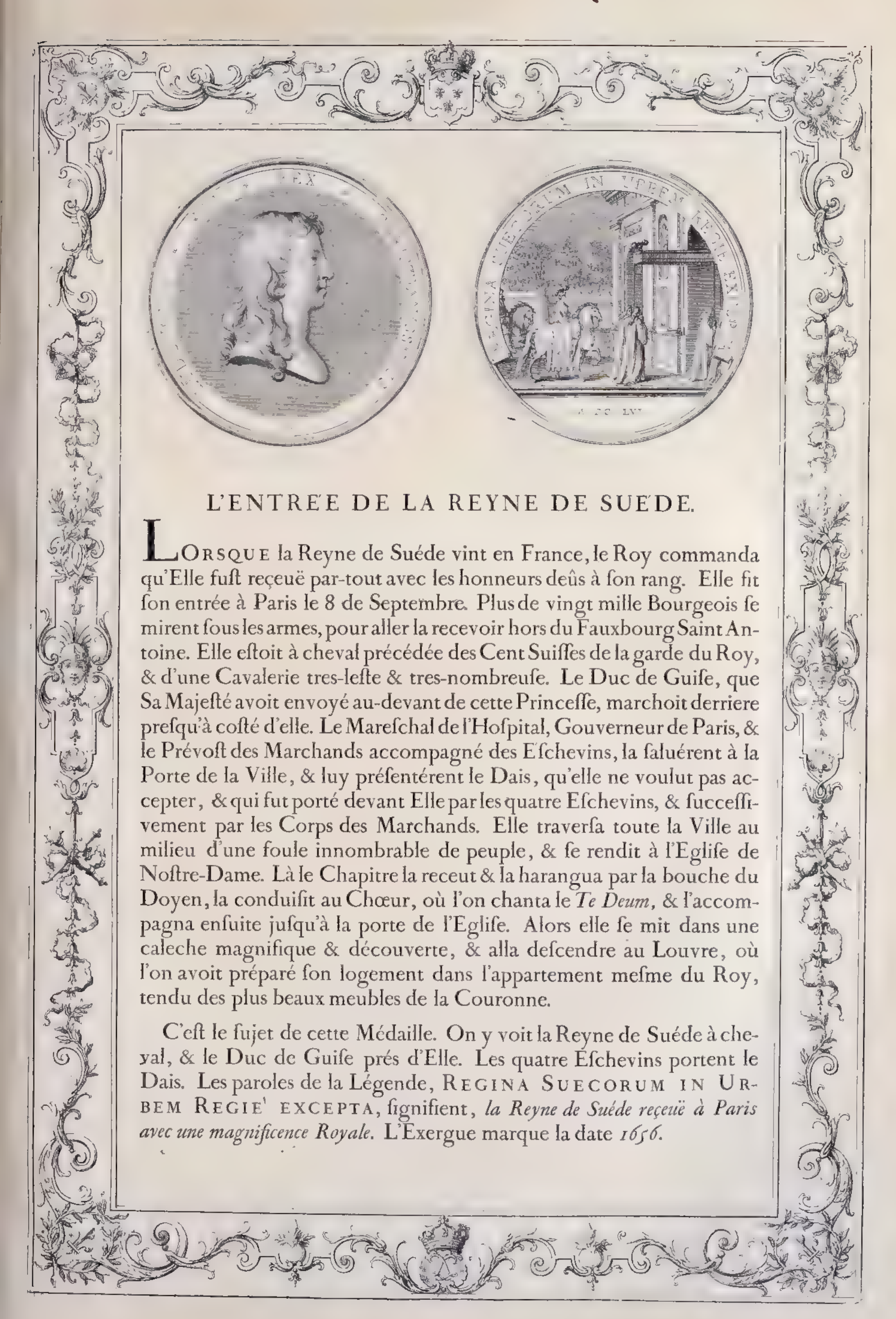




L'ESTABLISSEMENT DE L'HOSPITAL GE'NE'RAL.

LA fainéantiſe, & le libertinage avoient attiré dans Paris un nombre infini de Mendians, qui ſe ſervoient de mauvaiſes induſtries pour émouvoir à pitié, & menoient impunément une vie licentieuſe. Le Roy, qui dés ſa premiére jeuneſſe avoit tous les ſentimens de piété, & de charité qu'on peut deſirer à un Prince, eſtablit dans cette Ville, ſous le nom d'Hoſpital Général, trois différentes Maiſons pour les pauvres de tout âge & de tout ſexe. Il fit de grands dons, & accorda divers priviléges à cet Hoſpital. Les pauvres y ſont entretenus avec ſoin; les infirmes & les vieillards y reçoivent toute ſorte de ſecours; ceux qui peuvent travailler y ſont employez à divers ouvrages, & tous y ſont inſtruits dans la religion & dans la piété.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Une Femme qui tient un enfant entre ſes bras, & qui en a deux autour d'elle, eſt le ſymbole de la Charité chreſtienne. On voit en éloignement une des Maiſons de l'Hoſpital Général. La Légende, ALENDIS ET EDUCANDIS PAUPERIBUS; & l'Exergue, ÆDES EXTRUCTÆ ET FUNDATÆ, M. DC. LVI. ſignifient, *Maiſons baſties & fondées pour nourrir & pour inſtruire les pauvres. 1656.*

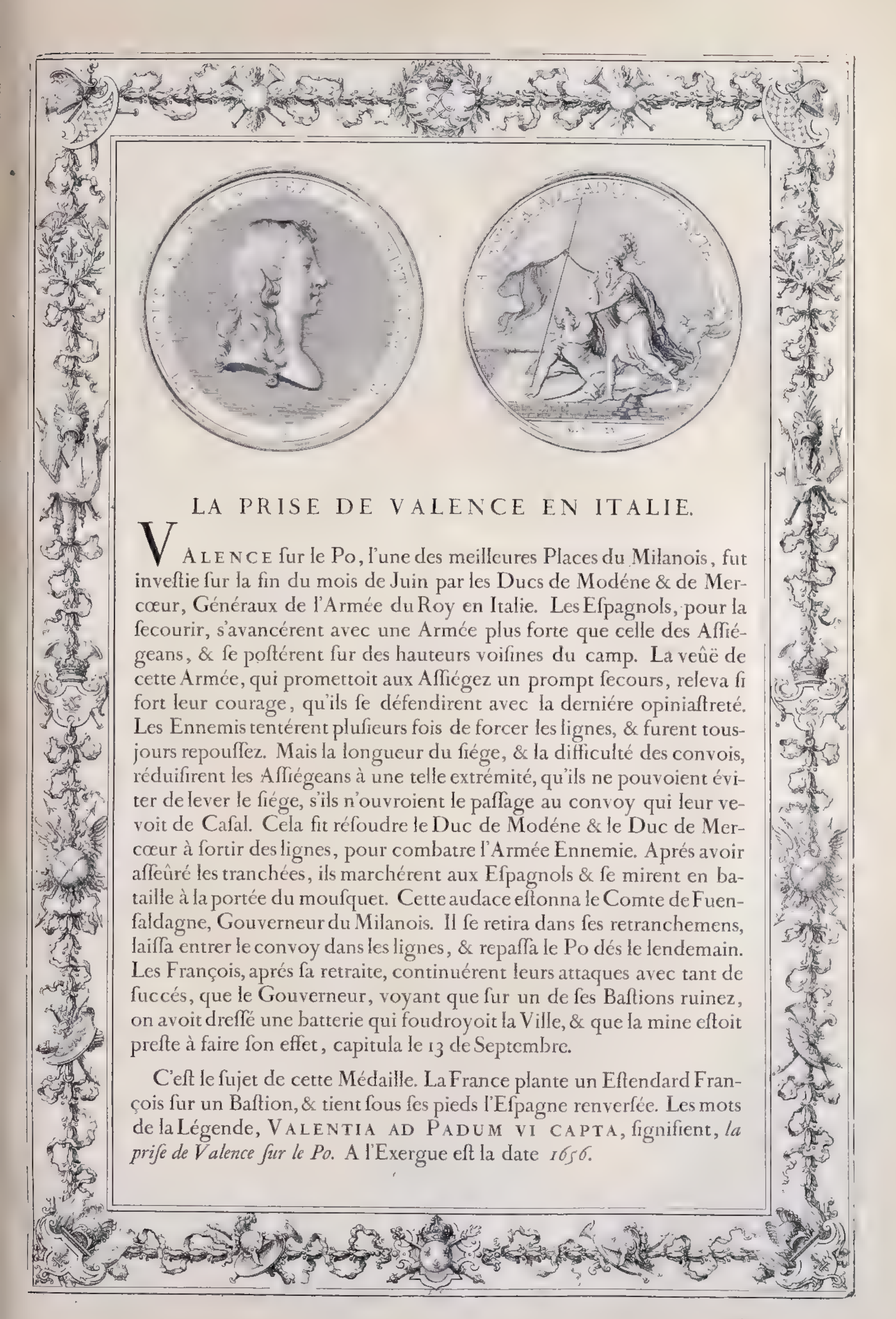


L'ENTRÉE DE LA REYNE DE SUEDE.

LORSQUE la Reyne de Suéde vint en France, le Roy commanda qu'Elle fuſt reçeuë par-tout avec les honneurs deûs à ſon rang. Elle fit ſon entrée à Paris le 8 de Septembre. Plus de vingt mille Bourgeois ſe mirent ſous les armes, pour aller la recevoir hors du Fauxbourg Saint Antoine. Elle eſtoit à cheval précédée des Cent Suiſſes de la garde du Roy, & d'une Cavalerie tres-leſte & tres-nombreuſe. Le Duc de Guiſe, que Sa Majeſté avoit envoyé au-devant de cette Princeſſe, marchoit derriere preſqu'à coſté d'elle. Le Mareſchal de l'Hoſpital, Gouverneur de Paris, & le Prévoſt des Marchands accompagné des Eſchevins, la ſaluérent à la Porte de la Ville, & luy préſentérent le Dais, qu'elle ne voulut pas accepter, & qui fut porté devant Elle par les quatre Eſchevins, & ſucceſſivement par les Corps des Marchands. Elle traverſa toute la Ville au milieu d'une foule innombrable de peuple, & ſe rendit à l'Egliſe de Noſtre-Dame. Là le Chapitre la receut & la harangua par la bouche du Doyen, la conduiſit au Chœur, où l'on chanta le *Te Deum*, & l'accompagna enſuite juſqu'à la porte de l'Egliſe. Alors elle ſe mit dans une caleche magnifique & découverte, & alla deſcendre au Louvre, où l'on avoit préparé ſon logement dans l'appartement meſme du Roy, tendu des plus beaux meubles de la Couronne.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Reyne de Suéde à cheval, & le Duc de Guiſe prés d'Elle. Les quatre Eſchevins portent le Dais. Les paroles de la Légende, REGINA SUECORUM IN URBEM REGIÉ EXCEPTA, ſignifient, *la Reyne de Suéde reçeuë à Paris avec une magnificence Royale.* L'Exergue marque la date *1656*.

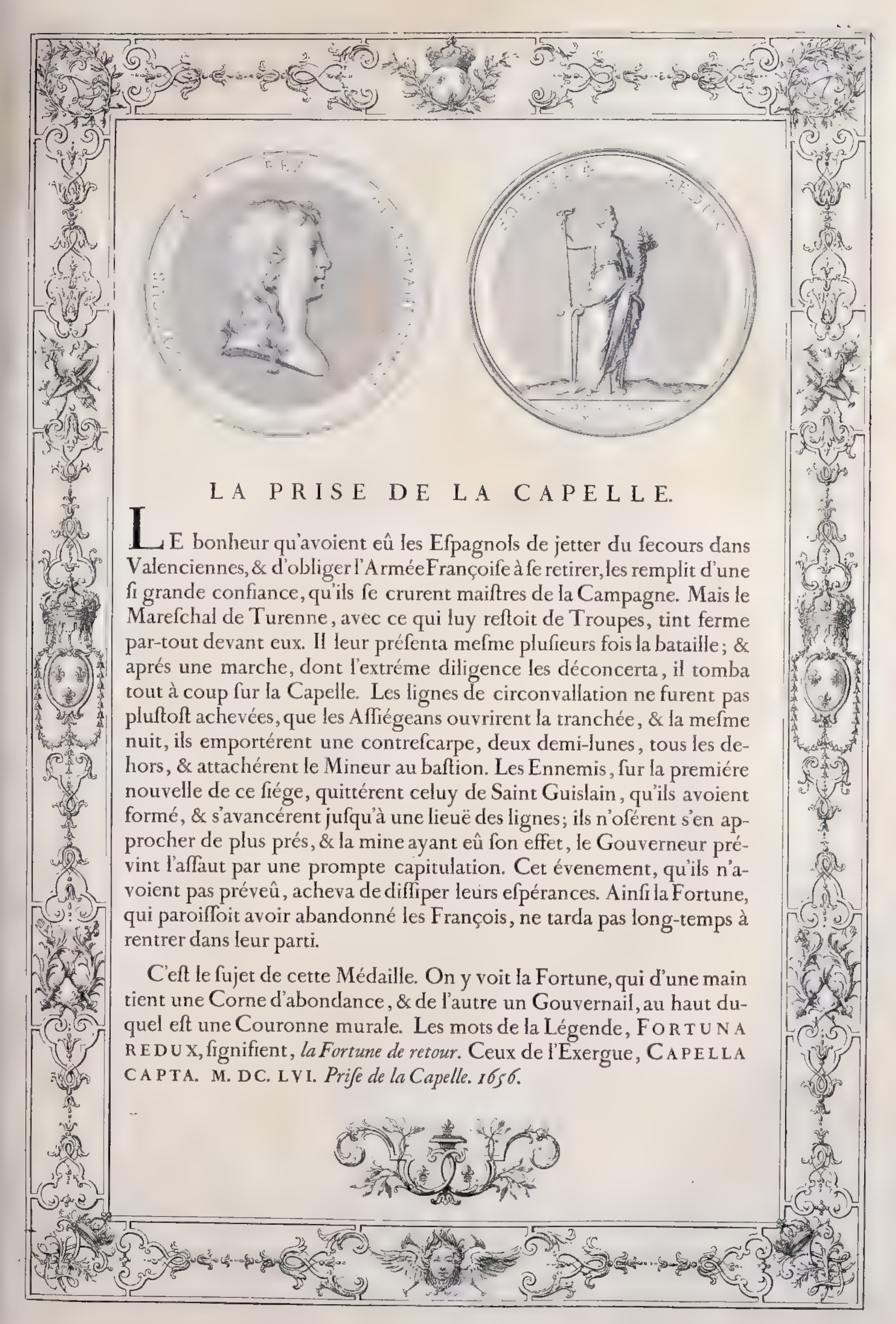




LA PRISE DE VALENCE EN ITALIE.

VALENCE ſur le Po, l'une des meilleures Places du Milanois, fut inveſtie ſur la fin du mois de Juin par les Ducs de Modéne & de Mercœur, Généraux de l'Armée du Roy en Italie. Les Eſpagnols, pour la ſecourir, s'avancérent avec une Armée plus forte que celle des Aſſiégeans, & ſe poſtérent ſur des hauteurs voiſines du camp. La veüë de cette Armée, qui promettoit aux Aſſiégez un prompt ſecours, releva ſi fort leur courage, qu'ils ſe défendirent avec la derniére opiniaſtreté. Les Ennemis tentérent pluſieurs fois de forcer les lignes, & furent tousjours repouſſez. Mais la longueur du ſiége, & la difficulté des convois, réduiſirent les Aſſiégeans à une telle extrémité, qu'ils ne pouvoient éviter de lever le ſiége, s'ils n'ouvroient le paſſage au convoy qui leur venoit de Caſal. Cela fit réſoudre le Duc de Modéne & le Duc de Mercœur à ſortir des lignes, pour combatre l'Armée Ennemie. Aprés avoir aſſeûré les tranchées, ils marchérent aux Eſpagnols & ſe mirent en bataille à la portée du mouſquet. Cette audace eſtonna le Comte de Fuenſaldagne, Gouverneur du Milanois. Il ſe retira dans ſes retranchemens, laiſſa entrer le convoy dans les lignes, & repaſſa le Po dés le lendemain. Les François, aprés ſa retraite, continuérent leurs attaques avec tant de ſuccés, que le Gouverneur, voyant que ſur un de ſes Baſtions ruinez, on avoit dreſſé une batterie qui foudroyoit la Ville, & que la mine eſtoit preſte à faire ſon effet, capitula le 13 de Septembre.

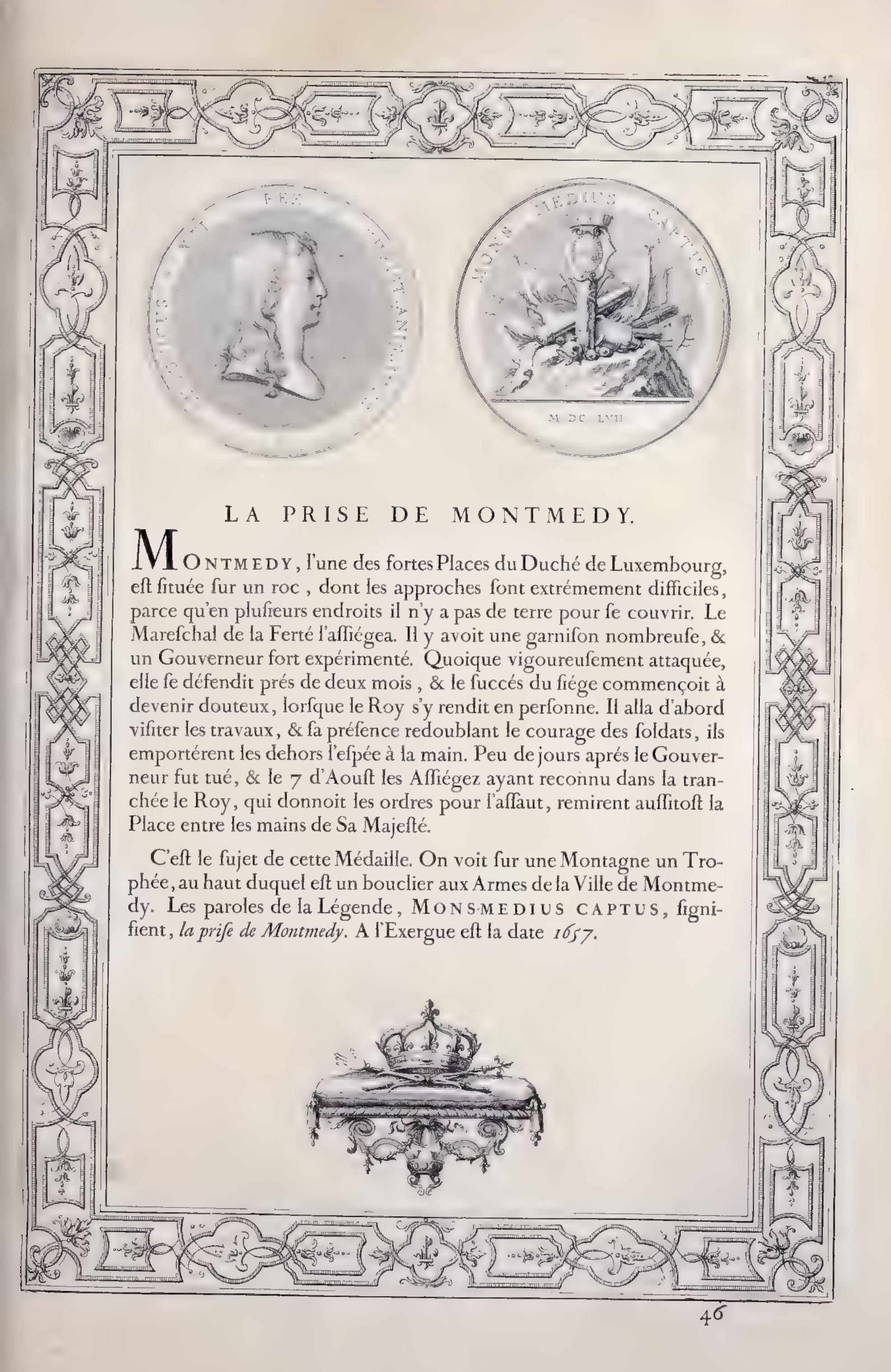
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La France plante un Eſtendard François ſur un Baſtion, & tient ſous ſes pieds l'Eſpagne renverſée. Les mots de la Légende, VALENTIA AD PADUM VI CAPTA, ſignifient, *la priſe de Valence ſur le Po.* A l'Exergue eſt la date *1656.*



LA PRISE DE LA CAPELLE.

LE bonheur qu'avoient eû les Eſpagnols de jetter du ſecours dans Valenciennes, & d'obliger l'Armée Françoiſe à ſe retirer, les remplit d'une ſi grande confiance, qu'ils ſe crurent maiſtres de la Campagne. Mais le Mareſchal de Turenne, avec ce qui luy reſtoit de Troupes, tint ferme par-tout devant eux. Il leur préſenta meſme pluſieurs fois la bataille; & aprés une marche, dont l'extréme diligence les déconcerta, il tomba tout à coup ſur la Capelle. Les lignes de circonvallation ne furent pas pluſtoſt achevées, que les Aſſiégeans ouvrirent la tranchée, & la meſme nuit, ils emportérent une contreſcarpe, deux demi-lunes, tous les dehors, & attachérent le Mineur au baſtion. Les Ennemis, ſur la premiére nouvelle de ce ſiége, quittérent celuy de Saint Guiſlain, qu'ils avoient formé, & s'avancérent juſqu'à une lieuë des lignes; ils n'oſérent s'en approcher de plus prés, & la mine ayant eû ſon effet, le Gouverneur prévint l'aſſaut par une prompte capitulation. Cet évenement, qu'ils n'avoient pas préveû, acheva de diſſiper leurs eſpérances. Ainſi la Fortune, qui paroiſſoit avoir abandonné les François, ne tarda pas long-temps à rentrer dans leur parti.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Fortune, qui d'une main tient une Corne d'abondance, & de l'autre un Gouvernail, au haut duquel eſt une Couronne murale. Les mots de la Légende, FORTUNA REDUX, ſignifient, *la Fortune de retour.* Ceux de l'Exergue, CAPELLA CAPTA. M. DC. LVI. *Priſe de la Capelle. 1656.*



LA PRISE DE MONTMEDY.

MONTMEDY, l'une des fortes Places du Duché de Luxembourg, est ſituée ſur un roc, dont les approches ſont extrémement difficiles, parce qu'en pluſieurs endroits il n'y a pas de terre pour ſe couvrir. Le Mareſchal de la Ferté l'aſſiégea. Il y avoit une garniſon nombreuſe, & un Gouverneur fort expérimenté. Quoique vigoureuſement attaquée, elle ſe défendit prés de deux mois, & le ſuccés du ſiége commençoit à devenir douteux, lorſque le Roy s'y rendit en perſonne. Il alla d'abord viſiter les travaux, & ſa préſence redoublant le courage des ſoldats, ils emportérent les dehors l'eſpée à la main. Peu de jours aprés le Gouverneur fut tué, & le 7 d'Aouſt les Aſſiégez ayant reconnu dans la tranchée le Roy, qui donnoit les ordres pour l'aſſaut, remirent auſſitoſt la Place entre les mains de Sa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit ſur une Montagne un Trophée, au haut duquel eſt un bouclier aux Armes de la Ville de Montmedy. Les paroles de la Légende, MONS MEDIUS CAPTUS, ſignifient, *la priſe de Montmedy*. A l'Exergue eſt la date *1657*.

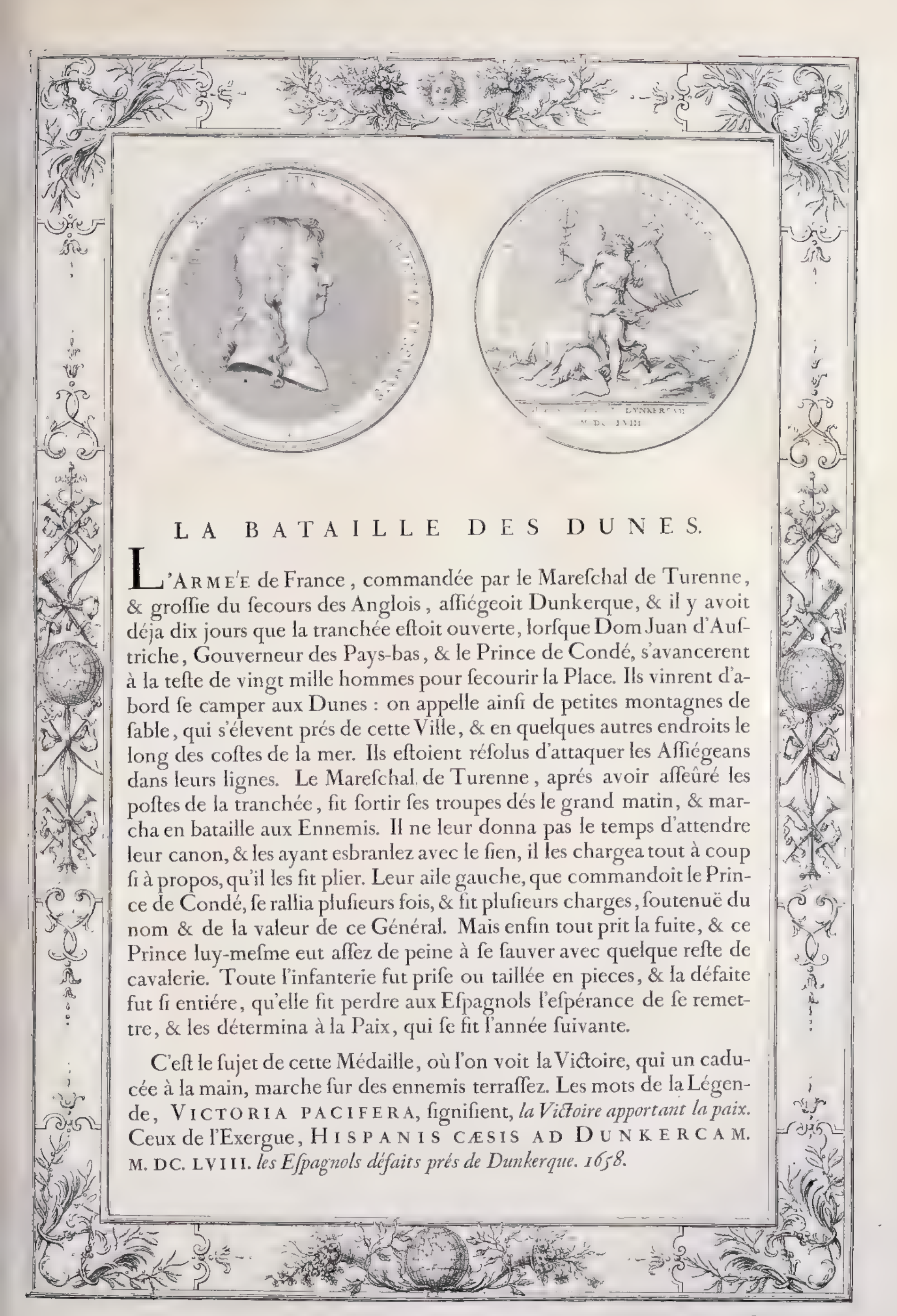


PRISE DE SAINT VENANT, ET DE MARDIK.
ET LA LEVE'E DU SIE'GE D'ARDRES.

APRE'S que le Roy eut pris Montmedy, il laiſſa le commandement de ſon Armée au Mareſchal de Turenne, qui marcha auſſi-toſt à Saint Venant en Flandre, & l'aſſiégea. Les Ennemis de leur coſté aſſiégerent Ardres en Picardie. Ils preſſerent ſi vivement leurs attaques, que cette Ville, aſſez mal fortifiée, & défenduë par une brave, mais petite garniſon, eſtoit ſur le point d'eſtre emportée. Le Mareſchal de Turenne, qui avoit pris Saint Venant, s'avança en diligence, & vint ſe camper devant eux. L'Armée Eſpagnole alors leva le ſiége, & ſe retira, laiſſant les François entiérement maiſtres de la campagne. Le Mareſchal, aprés avoir fait quelque temps rafraiſchir ſes troupes, alla attaquer le Fort de Mardik, & ce Fort, ſi fameux par la longue réſiſtance qu'il avoit faite en 1646, ne tint que quatre jours.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la France, qui d'une main tient une eſpée nuë, & de l'autre un bouclier, pour faire entendre qu'on s'eſt également ſignalé par l'attaque, & par la défenſe. La Légende, FINES DEFENSI ET AMPLIATI, ſignifie, *les frontieres de la France défenduës & reculées.* L'Exergue, MARDICO ET FANO SANCTI VENANTII CAPTIS, ARDRA OBSIDIONE LIBERATA. M. DC. LVII. *Mardik & Saint Venant pris, & Ardres ſecouru. 1657.*





LA BATAILLE DES DUNES.

L'ARMÉE de France, commandée par le Mareſchal de Turenne, & groſſie du ſecours des Anglois, aſſiégeoit Dunkerque, & il y avoit déja dix jours que la tranchée eſtoit ouverte, lorſque Dom Juan d'Auſtriche, Gouverneur des Pays-bas, & le Prince de Condé, s'avancerent à la teſte de vingt mille hommes pour ſecourir la Place. Ils vinrent d'abord ſe camper aux Dunes : on appelle ainſi de petites montagnes de ſable, qui s'élevent prés de cette Ville, & en quelques autres endroits le long des coſtes de la mer. Ils eſtoient réſolus d'attaquer les Aſſiégeans dans leurs lignes. Le Mareſchal de Turenne, aprés avoir aſſeûré les poſtes de la tranchée, fit ſortir ſes troupes dés le grand matin, & marcha en bataille aux Ennemis. Il ne leur donna pas le temps d'attendre leur canon, & les ayant esbranlez avec le ſien, il les chargea tout à coup ſi à propos, qu'il les fit plier. Leur aile gauche, que commandoit le Prince de Condé, ſe rallia pluſieurs fois, & fit pluſieurs charges, ſoutenuë du nom & de la valeur de ce Général. Mais enfin tout prit la fuite, & ce Prince luy-meſme eut aſſez de peine à ſe ſauver avec quelque reſte de cavalerie. Toute l'infanterie fut priſe ou taillée en pieces, & la défaite fut ſi entiére, qu'elle fit perdre aux Eſpagnols l'eſpérance de ſe remettre, & les détermina à la Paix, qui ſe fit l'année ſuivante.

C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on voit la Victoire, qui un caducée à la main, marche ſur des ennemis terraſſez. Les mots de la Légende, VICTORIA PACIFERA, ſignifient, *la Victoire apportant la paix.* Ceux de l'Exergue, HISPANIS CÆSIS AD DUNKERCAM. M. DC. LVIII. *les Eſpagnols défaits prés de Dunkerque. 1658.*



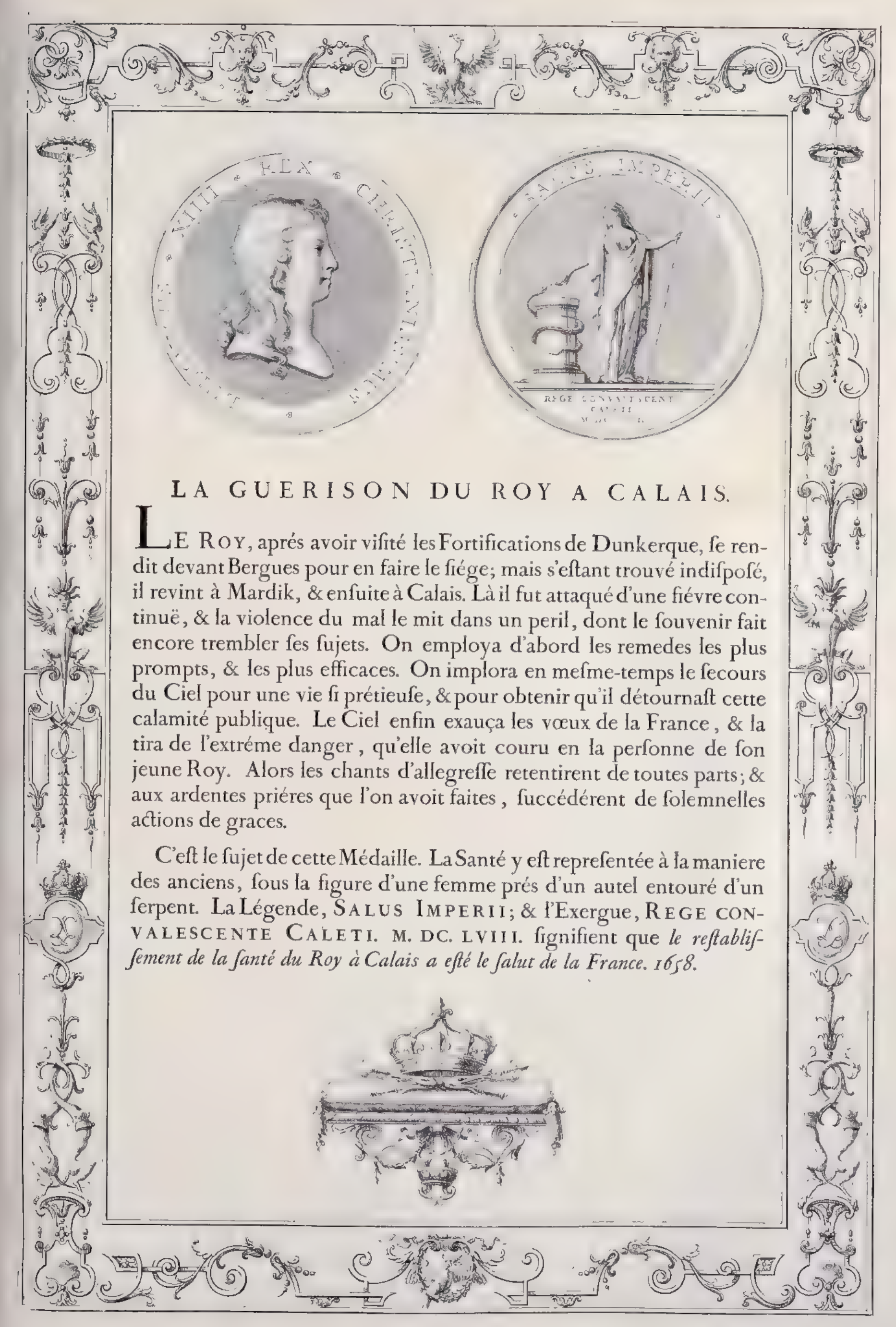


PRISE DE DUNKERQUE.

LA réduction de Dunkerque ſuivit de prés le gain de la Bataille des Dunes. L'armée victorieuſe reprit inceſſamment ſes poſtes devant la Place, & les Aſſiégez ſe mirent encore en devoir de ſe défendre. Mais on emporta tous les dehors avec une telle vigueur, que la garniſon déſeſperant d'eſtre ſecouruë, & d'ailleurs conſternée de la perte du Marquis de Leyde ſon Gouverneur, qui eſtoit mort de ſes bleſſeûres, battit la chamade, & capitula le 24 de Juin.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Victoire qui tient un Bouclier, où ſont les Armes de la ville de Dunkerque. La Légende, DUNKERQUA ITERUM CAPTA, ſignifie, *Dunkerque priſe pour la ſeconde fois.* A l'Exergue eſt la date *1658.*

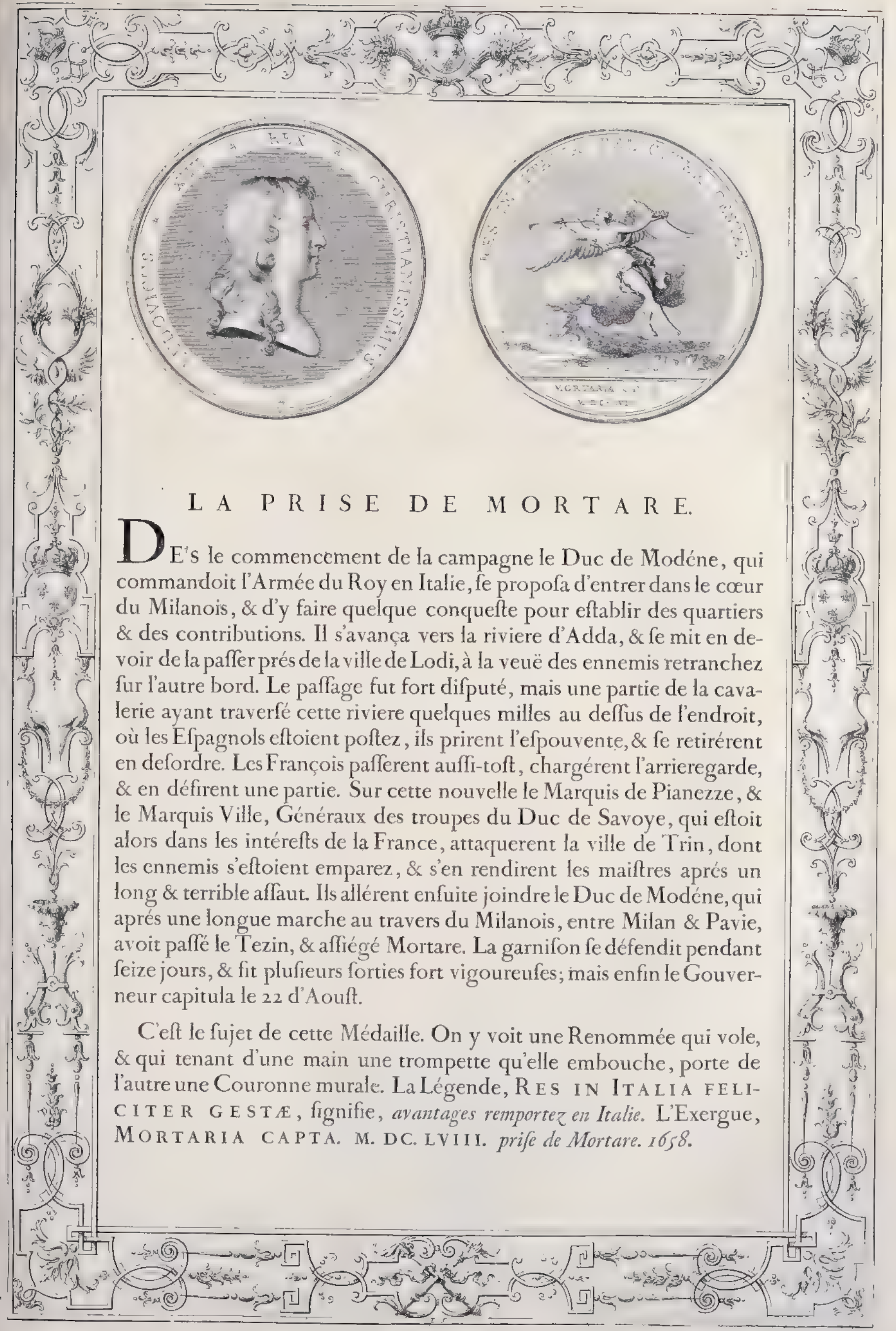




LA GUERISON DU ROY A CALAIS.

LE ROY, aprés avoir viſité les Fortifications de Dunkerque, ſe rendit devant Bergues pour en faire le ſiége; mais s'eſtant trouvé indiſpoſé, il revint à Mardik, & enſuite à Calais. Là il fut attaqué d'une fiévre continuë, & la violence du mal le mit dans un peril, dont le ſouvenir fait encore trembler ſes ſujets. On employa d'abord les remedes les plus prompts, & les plus efficaces. On implora en meſme-temps le ſecours du Ciel pour une vie ſi prétieuſe, & pour obtenir qu'il détournaſt cette calamité publique. Le Ciel enfin exauça les vœux de la France, & la tira de l'extréme danger, qu'elle avoit couru en la perſonne de ſon jeune Roy. Alors les chants d'allegreſſe retentirent de toutes parts; & aux ardentes priéres que l'on avoit faites, ſuccédérent de ſolemnelles actions de graces.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Santé y eſt repreſentée à la maniere des anciens, ſous la figure d'une femme prés d'un autel entouré d'un ſerpent. La Légende, SALUS IMPERII; & l'Exergue, REGE CONVALESCENTE CALETI. M. DC. LVIII. ſignifient que *le reſtabliſſement de la ſanté du Roy à Calais a eſté le ſalut de la France. 1658.*



LA PRISE DE MORTARE.

DE'S le commencement de la campagne le Duc de Modéne, qui commandoit l'Armée du Roy en Italie, se proposa d'entrer dans le cœur du Milanois, & d'y faire quelque conqueste pour establir des quartiers & des contributions. Il s'avança vers la riviere d'Adda, & se mit en devoir de la passer prés de la ville de Lodi, à la veuë des ennemis retranchez sur l'autre bord. Le passage fut fort disputé, mais une partie de la cavalerie ayant traversé cette riviere quelques milles au dessus de l'endroit, où les Espagnols estoient postez, ils prirent l'espouvente, & se retirérent en desordre. Les François passerent aussi-tost, chargérent l'arrieregarde, & en défirent une partie. Sur cette nouvelle le Marquis de Pianezze, & le Marquis Ville, Généraux des troupes du Duc de Savoye, qui estoit alors dans les intérests de la France, attaquerent la ville de Trin, dont les ennemis s'estoient emparez, & s'en rendirent les maistres aprés un long & terrible assaut. Ils allérent ensuite joindre le Duc de Modéne, qui aprés une longue marche au travers du Milanois, entre Milan & Pavie, avoit passé le Tezin, & assiégé Mortare. La garnison se défendit pendant seize jours, & fit plusieurs sorties fort vigoureuses; mais enfin le Gouverneur capitula le 22 d'Aoust.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit une Renommée qui vole, & qui tenant d'une main une trompette qu'elle embouche, porte de l'autre une Couronne murale. La Légende, RES IN ITALIA FELICITER GESTÆ, signifie, *avantages remportez en Italie.* L'Exergue, MORTARIA CAPTA. M. DC. LVIII. *prise de Mortare. 1658.*

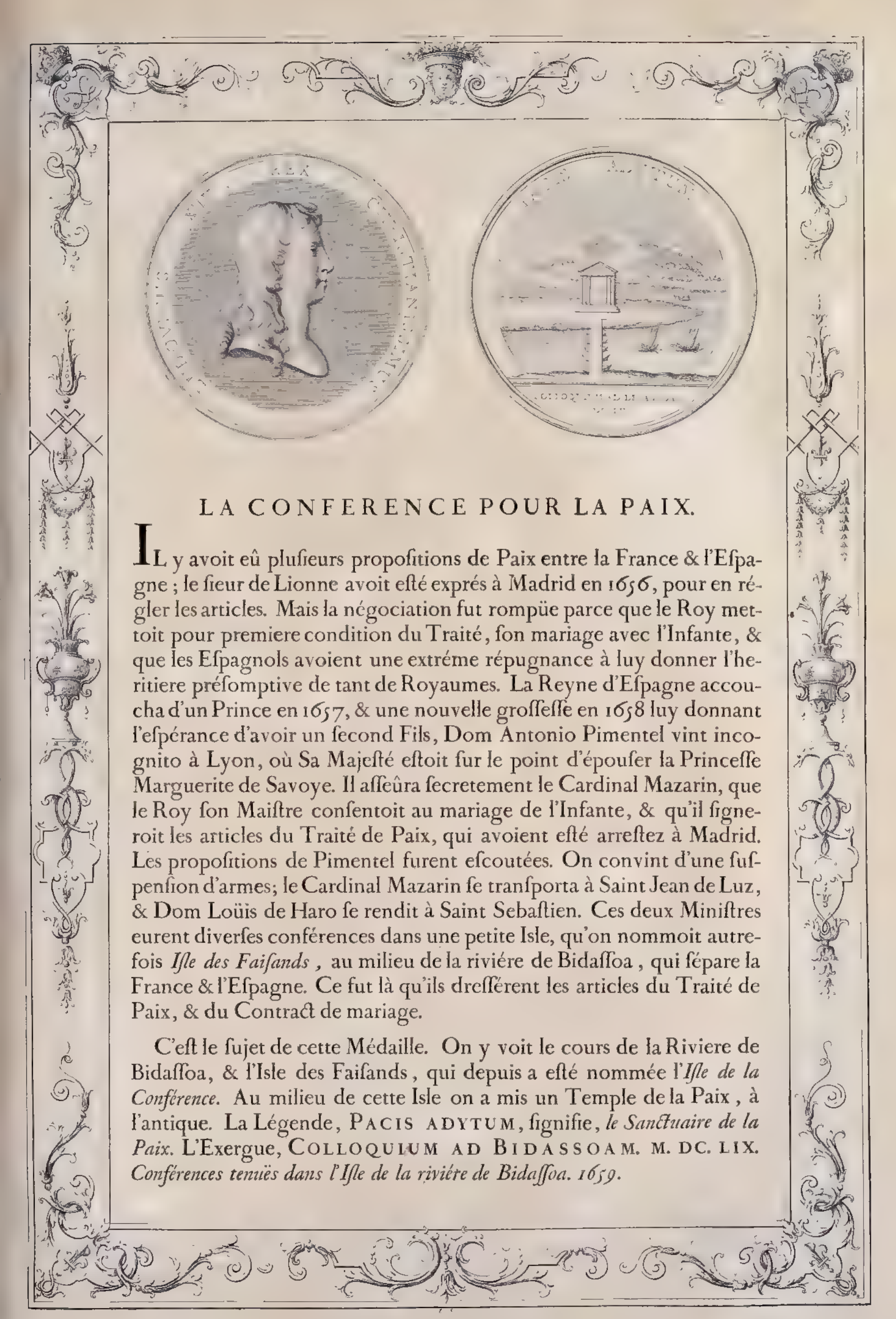




LA PRISE DE PLUSIEURS VILLES.

DEPUIS la défaite des Espagnols à la Bataille des Dunes, qui fut suivie de la prise de Dunkerque, le Mareschal de Turenne ne trouva plus d'obstacle à ses progrés. En moins de huit jours il se rendit maistre de Bergues, de Furnes, & de Dixmude. De-là il alla camper à une lieuë de Nieuport, pour favoriser le siége de Gravelines. Cette Place prise il passa la Lys à Deinsse, se saisit du Chasteau de Gavre sur l'Escauld, prit Oudenarde; & aprés avoir battu sur sa route un corps de trois mille hommes, commandez par le Prince de Ligne, il s'asseûra de Menin, & assiégea Ypres, qui capitula le quatriéme jour. Le lendemain il fit occuper le Chasteau de Comines, poste trés-important sur la Lys, & s'estant emparé de Gramont, & de Ninove, il demeura maistre de tout le pays entre la Lys, l'Yper, & l'Escauld.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit Bellone dans un char traisné rapidement par deux chevaux, & autour d'elle trois Fleuves renversez. Les mots de la Légende, VICTORIARUM IMPETUS; & ceux de l'Exergue, AD SCALDIM, LYSAM, ET YPERAM. M. DC. LVIII. signifient, *la rapidité des Victoires du Roy sur l'Escauld, sur la Lys, & sur l'Yper. 1658.*



LA CONFERENCE POUR LA PAIX.

IL y avoit eû plusieurs propositions de Paix entre la France & l'Espagne ; le sieur de Lionne avoit esté exprés à Madrid en 1656, pour en régler les articles. Mais la négociation fut rompüe parce que le Roy mettoit pour premiere condition du Traité, son mariage avec l'Infante, & que les Espagnols avoient une extréme répugnance à luy donner l'heritiere présomptive de tant de Royaumes. La Reyne d'Espagne accoucha d'un Prince en 1657, & une nouvelle grossesse en 1658 luy donnant l'espérance d'avoir un second Fils, Dom Antonio Pimentel vint incognito à Lyon, où Sa Majesté estoit sur le point d'épouser la Princesse Marguerite de Savoye. Il asseûra secretement le Cardinal Mazarin, que le Roy son Maistre consentoit au mariage de l'Infante, & qu'il signeroit les articles du Traité de Paix, qui avoient esté arrestez à Madrid. Les propositions de Pimentel furent escoutées. On convint d'une suspension d'armes; le Cardinal Mazarin se transporta à Saint Jean de Luz, & Dom Loüis de Haro se rendit à Saint Sebastien. Ces deux Ministres eurent diverses conférences dans une petite Isle, qu'on nommoit autrefois *Isle des Faisands*, au milieu de la riviére de Bidassoa, qui sépare la France & l'Espagne. Ce fut là qu'ils dresserent les articles du Traité de Paix, & du Contract de mariage.

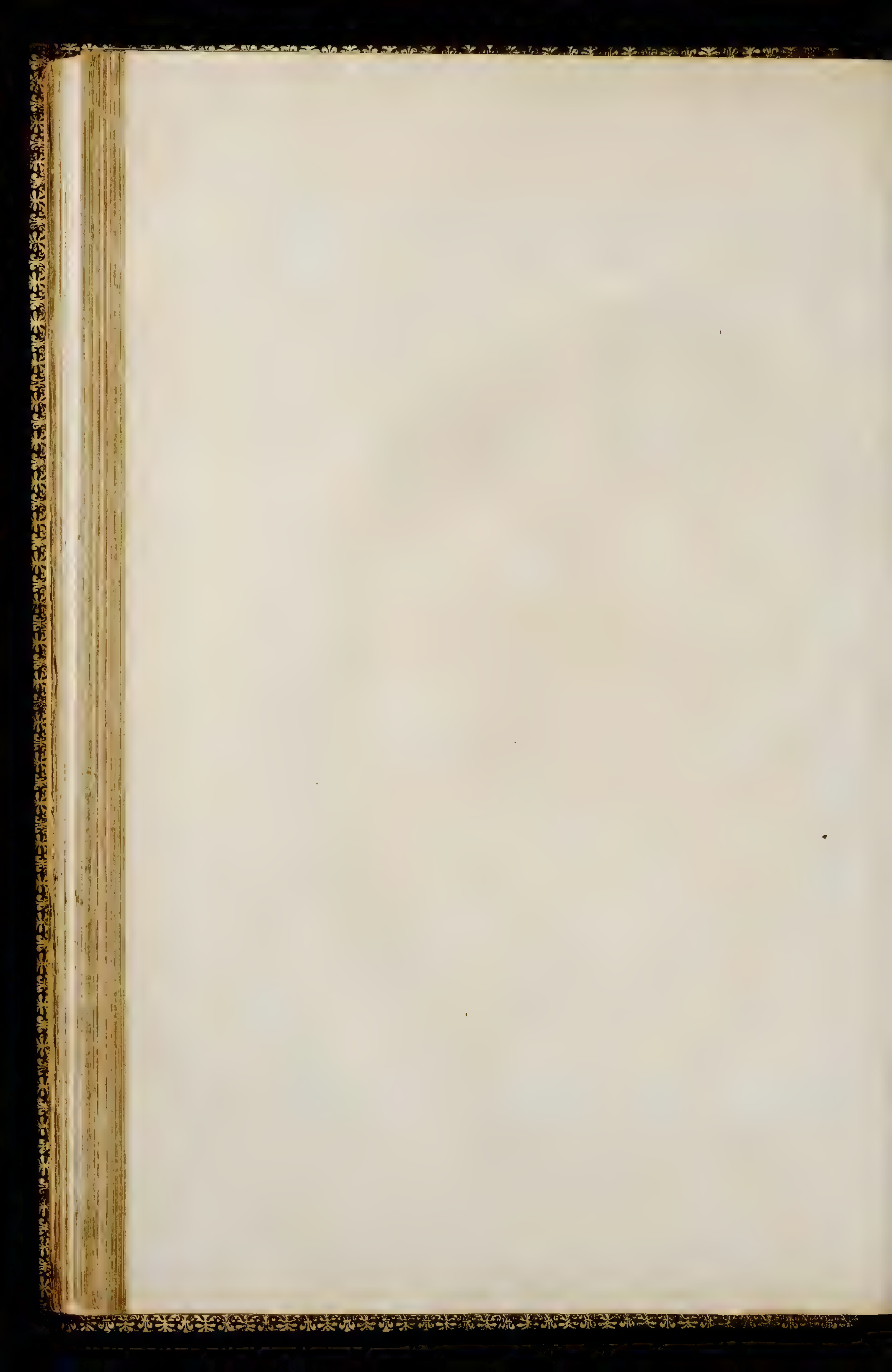
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le cours de la Riviere de Bidassoa, & l'Isle des Faisands, qui depuis a esté nommée l'*Isle de la Conférence*. Au milieu de cette Isle on a mis un Temple de la Paix, à l'antique. La Légende, PACIS ADYTUM, signifie, *le Sanctuaire de la Paix*. L'Exergue, COLLOQUIUM AD BIDASSOAM. M. DC. LIX. *Conférences tenuës dans l'Isle de la riviére de Bidassoa. 1659.*



CITADELLE BASTIE A MARSEILLE.

MARSEILLE a toûjours esté regardée comme une des plus importantes Villes du Royaume, à cause de sa situation sur la mer Mediterranée, & de la commodité de son Port, qui luy facilite le commerce du Levant, & sert de retraite seûre aux Galeres du Roy. Mais cette Ville estant commandée par les hauteurs, qui l'environnent, le Roy pour la défendre contre les attaques des Etrangers, & pour asseûrer le repos des habitans, a fait bastir à l'entrée du Port un Chasteau, & une Citadelle vis-à-vis l'un de l'autre.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit le Plan du Port & des deux Forteresses. La Légende, MASSILIA ARCE MUNITA, signifie, *Marseille fortifiée.* L'Exergue marque la date *1660.*

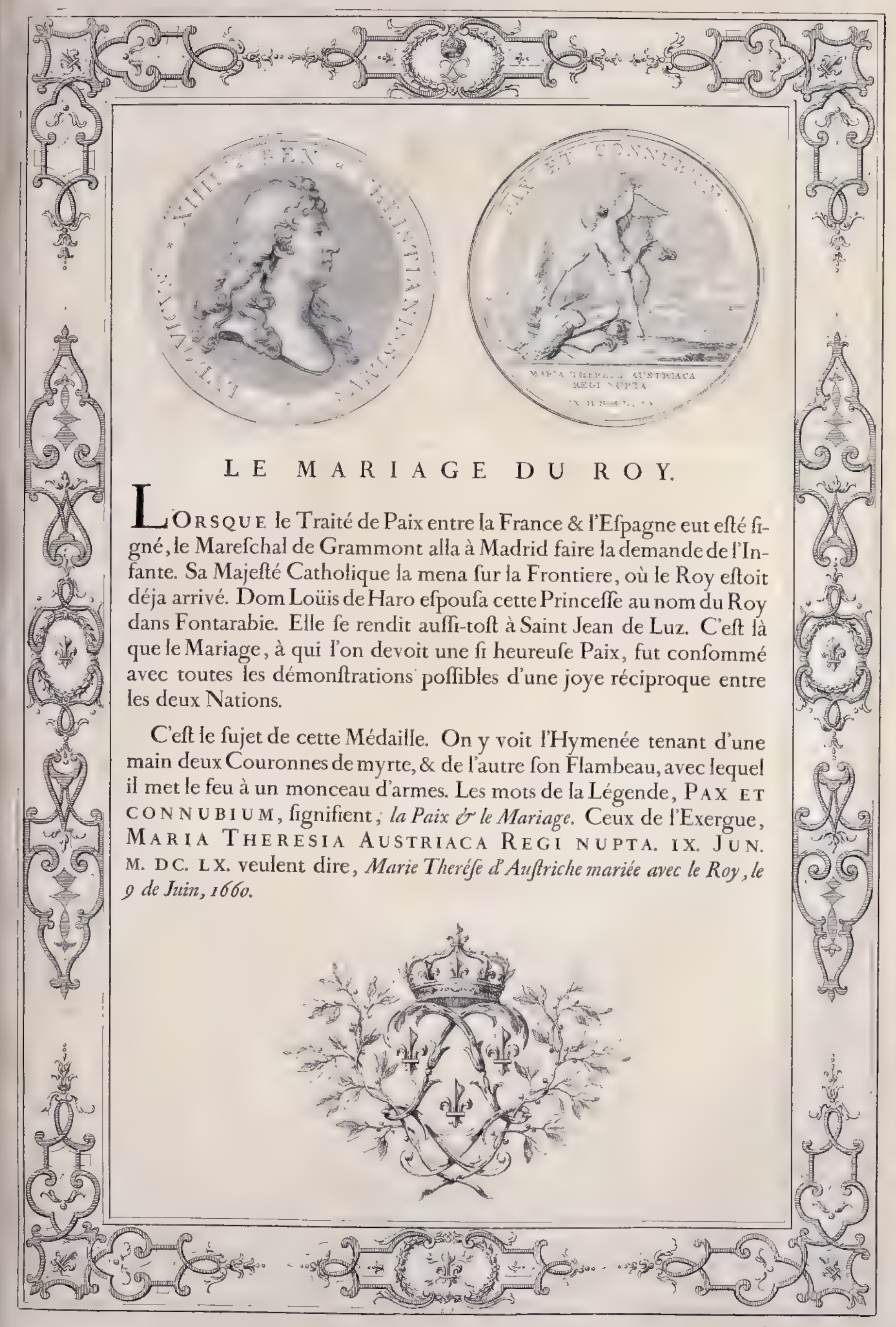




L'ENTREVEUE DES DEUX ROIS.

LE Mariage du Roy avec l'Infante d'Efpagne ayant efté conclu, les deux Rois defirérent mutuellement de fe voir. L'entreveuë fe fit dans l'Isle formée par la riviere de Bidaffoa, qui fépare les deux Royaumes. C'eft en ce lieu-là mefme que, fix mois auparavant, le Cardinal Mazarin, & Dom Loüis de Haro avoient figné le Traité de Paix, & le Contract de Mariage. Les préparatifs de cette entreveuë furent faits avec une grande magnificence. On avoit déja, pour les Conférences des Miniftres, divifé l'Isle en deux parties égales, & bafti dans le milieu un logement double avec deux ponts de communication fur la riviere. On embellit encore ces appartements, & on y adjoufta des galeries couvertes. Les deux Rois, accompagnez chacun de leur Cour, & fuivis d'une grande affluence de peuple, que la nouveauté de la cérémonie avoit attiré, fe virent deux jours de fuite. Le Roy d'Efpagne remit luy-mefme la Reyne fa fille entre les mains du Roy fon gendre; & ces deux Princes, aprés s'eftre donné toutes les marques poffibles d'une amitié réciproque, s'engagérent à obferver religieufement ce qui avoit efté accordé entre leurs Miniftres. Les Seigneurs François, & Efpagnols s'embrafférent, & fe comblérent d'honneftetez. Ainfi ces deux Nations, aprés une guerre de vingt-cinq ans, oubliérent leurs inimitiez paffées, & firent voir une parfaite union.

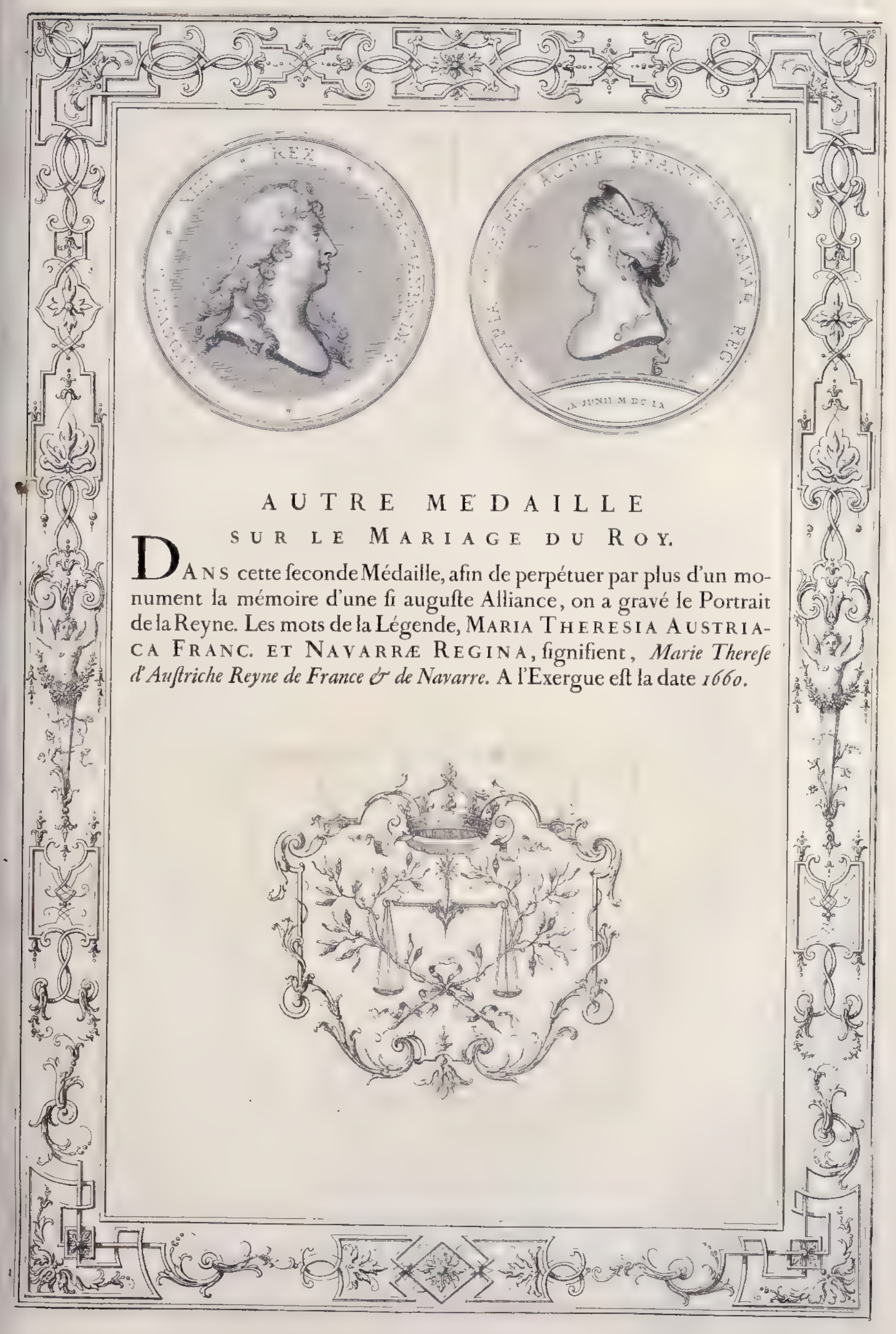
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit les deux Rois avec leurs habits royaux. Dans le fond paroift un des coftez de la riviere, avec un des ponts qui la traverfent, & les montagnes font dans le lointain. La Légende, REGUM CONGRESSIO, fignifie, l'*entreveuë des Rois.* L'Exergue, PAX AD PYRENÆOS. M. DC. LX. *la Paix des Pyrenées. 1660.*



LE MARIAGE DU ROY.

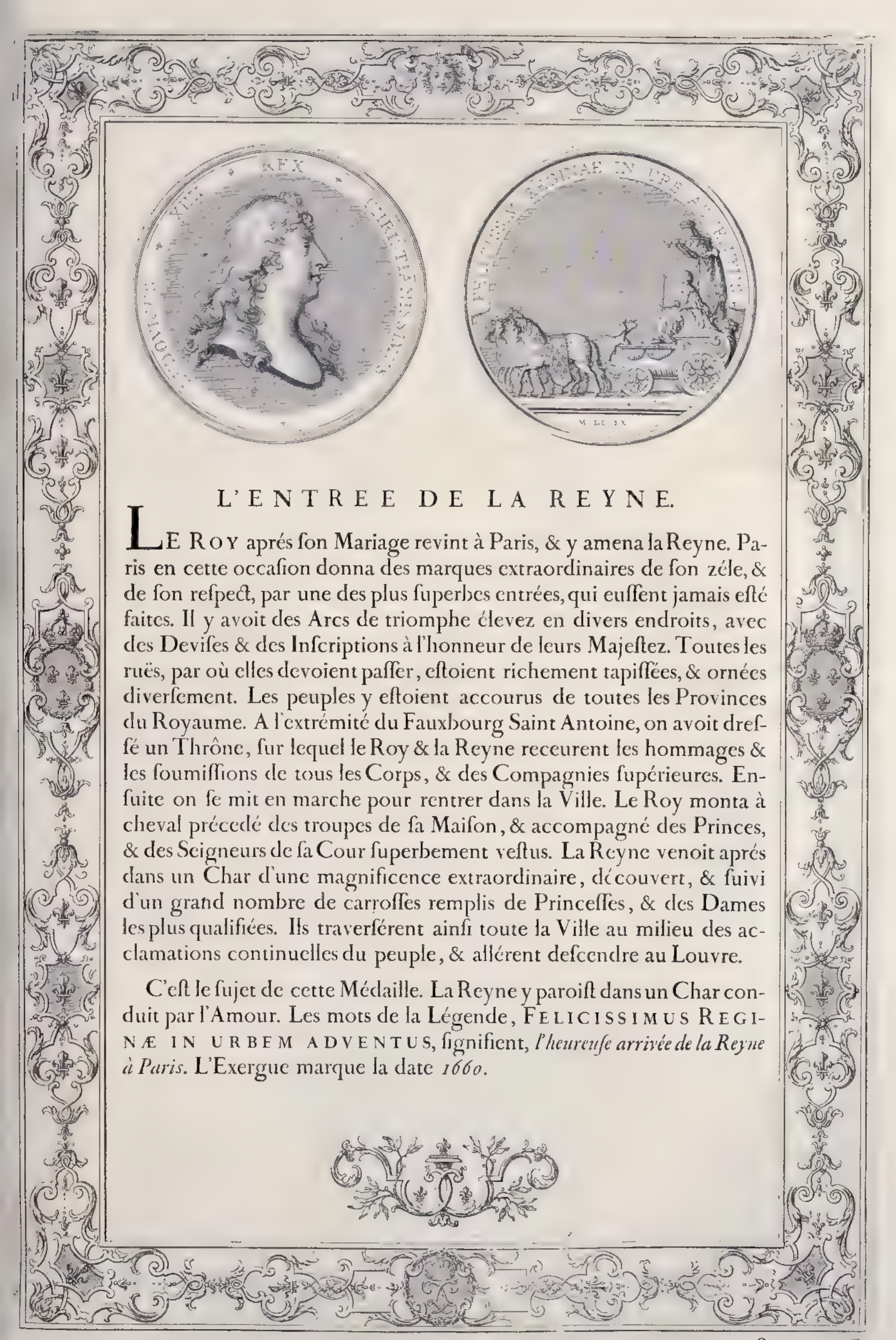
LORSQUE le Traité de Paix entre la France & l'Espagne eut esté signé, le Mareschal de Grammont alla à Madrid faire la demande de l'Infante. Sa Majesté Catholique la mena sur la Frontiere, où le Roy estoit déja arrivé. Dom Loüis de Haro espousa cette Princesse au nom du Roy dans Fontarabie. Elle se rendit aussi-tost à Saint Jean de Luz. C'est là que le Mariage, à qui l'on devoit une si heureuse Paix, fut consommé avec toutes les démonstrations possibles d'une joye réciproque entre les deux Nations.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit l'Hymenée tenant d'une main deux Couronnes de myrte, & de l'autre son Flambeau, avec lequel il met le feu à un monceau d'armes. Les mots de la Légende, PAX ET CONNUBIUM, signifient, *la Paix & le Mariage.* Ceux de l'Exergue, MARIA THERESIA AUSTRIACA REGI NUPTA. IX. JUN. M. DC. LX. veulent dire, *Marie Therése d'Austriche mariée avec le Roy, le 9 de Juin, 1660.*



AUTRE MEDAILLE
SUR LE MARIAGE DU ROY.

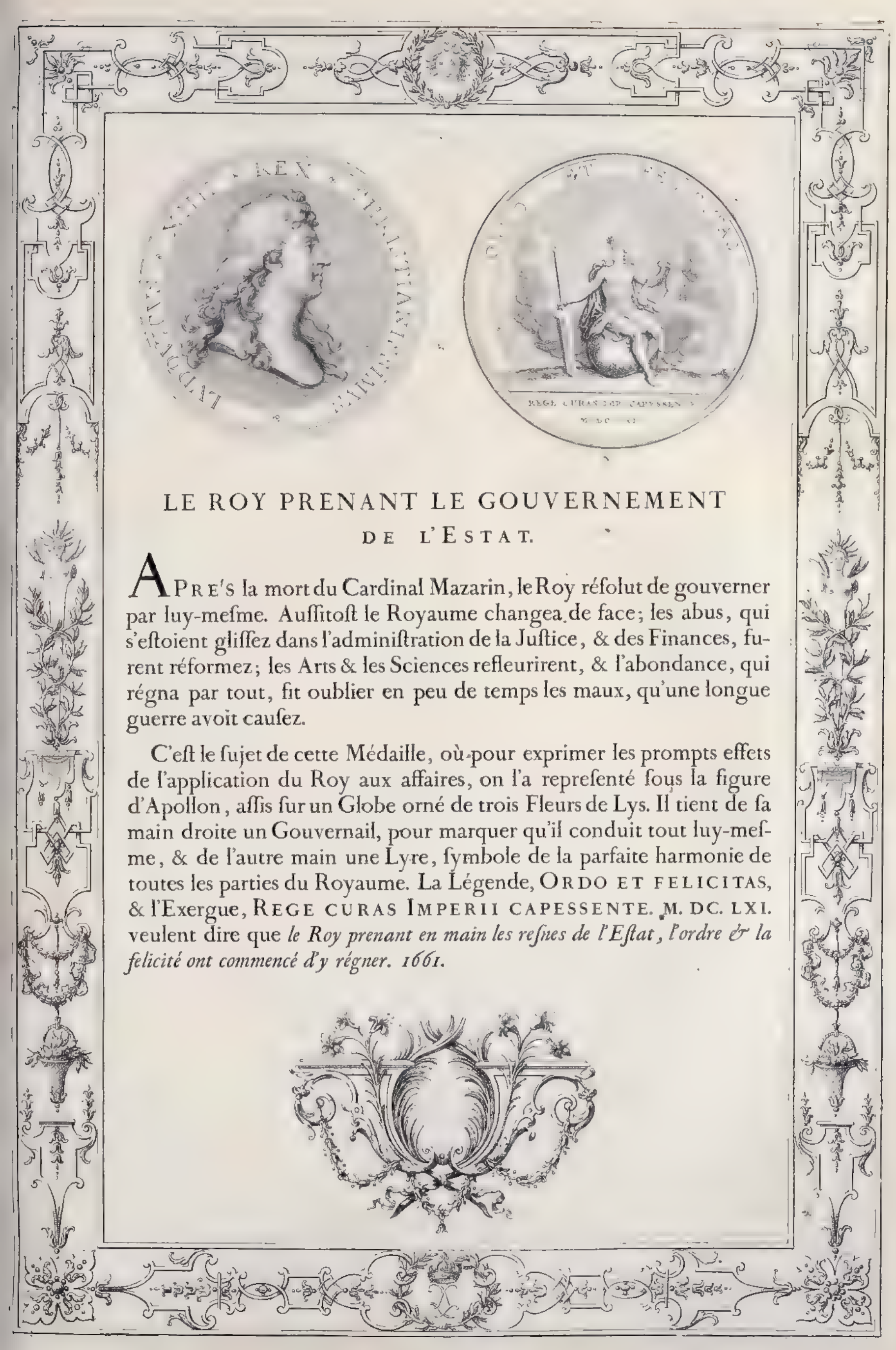
DANS cette seconde Médaille, afin de perpétuer par plus d'un monument la mémoire d'une si auguste Alliance, on a gravé le Portrait de la Reyne. Les mots de la Légende, MARIA THERESIA AUSTRIACA FRANC. ET NAVARRÆ REGINA, signifient, *Marie Therese d'Austriche Reyne de France & de Navarre.* A l'Exergue est la date *1660*.



L'ENTREE DE LA REYNE.

LE ROY aprés ſon Mariage revint à Paris, & y amena la Reyne. Paris en cette occaſion donna des marques extraordinaires de ſon zéle, & de ſon reſpect, par une des plus ſuperbes entrées, qui euſſent jamais eſté faites. Il y avoit des Arcs de triomphe élevez en divers endroits, avec des Deviſes & des Inſcriptions à l'honneur de leurs Majeſtez. Toutes les ruës, par où elles devoient paſſer, eſtoient richement tapiſſées, & ornées diverſement. Les peuples y eſtoient accourus de toutes les Provinces du Royaume. A l'extrémité du Fauxbourg Saint Antoine, on avoit dreſſé un Thrône, ſur lequel le Roy & la Reyne receurent les hommages & les ſoumiſſions de tous les Corps, & des Compagnies ſupérieures. Enſuite on ſe mit en marche pour rentrer dans la Ville. Le Roy monta à cheval précedé des troupes de ſa Maiſon, & accompagné des Princes, & des Seigneurs de ſa Cour ſuperbement veſtus. La Reyne venoit aprés dans un Char d'une magnificence extraordinaire, découvert, & ſuivi d'un grand nombre de carroſſes remplis de Princeſſes, & des Dames les plus qualifiées. Ils traverſérent ainſi toute la Ville au milieu des acclamations continuelles du peuple, & allérent deſcendre au Louvre.

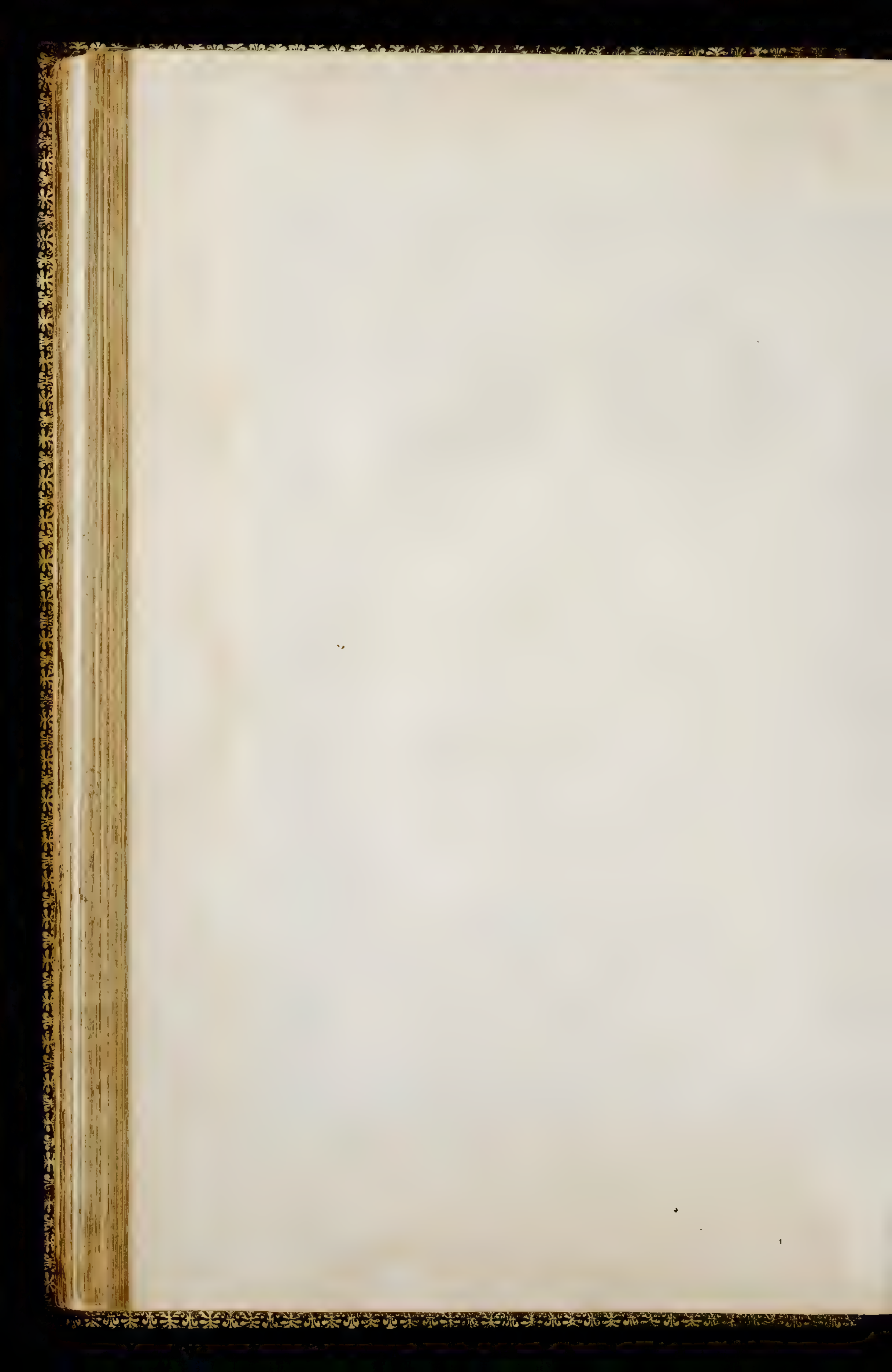
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Reyne y paroiſt dans un Char conduit par l'Amour. Les mots de la Légende, FELICISSIMUS REGINÆ IN URBEM ADVENTUS, ſignifient, *l'heureuſe arrivée de la Reyne à Paris.* L'Exergue marque la date *1660*.

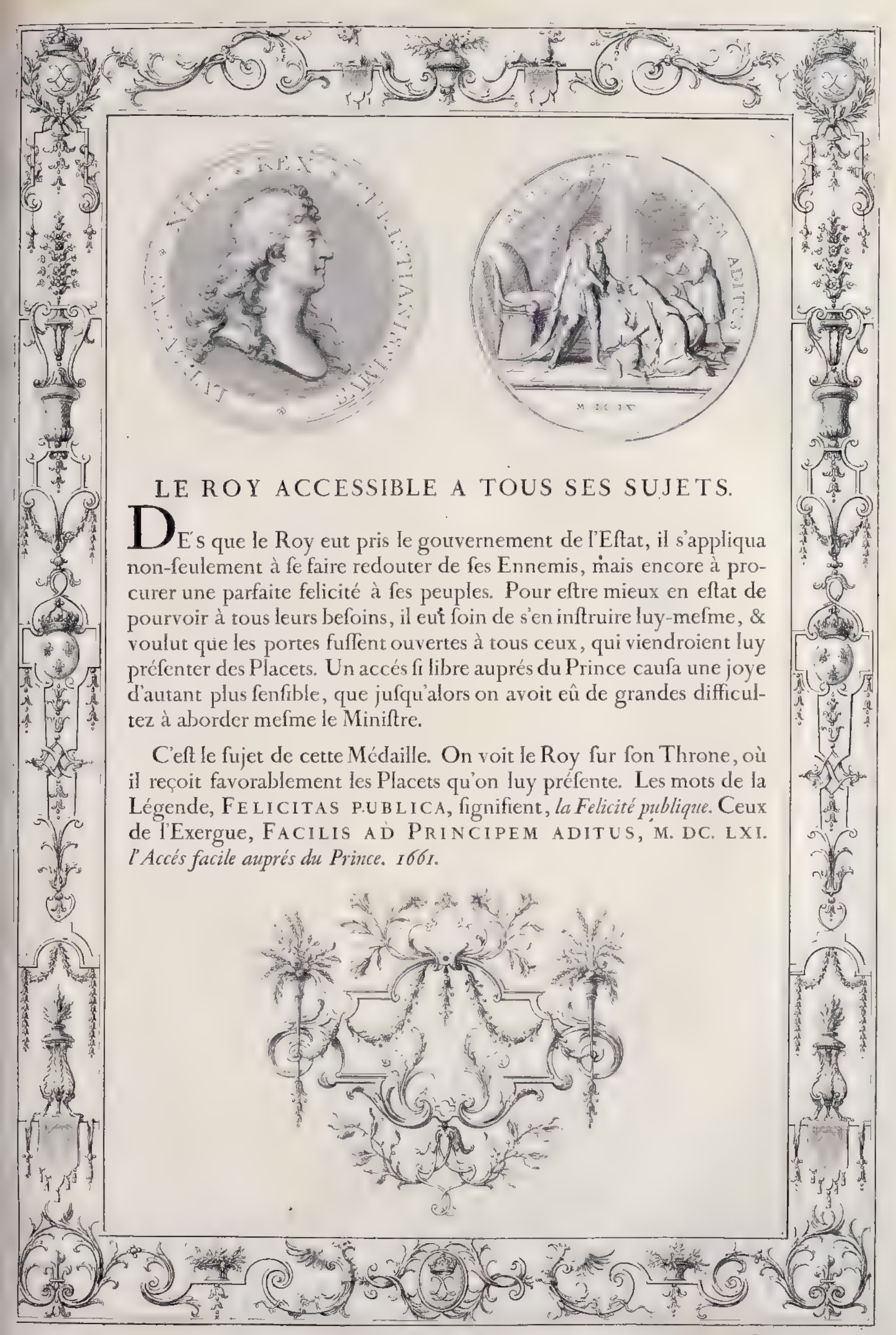


LE ROY PRENANT LE GOUVERNEMENT DE L'ESTAT.

APRE'S la mort du Cardinal Mazarin, le Roy résolut de gouverner par luy-mesme. Aussitost le Royaume changea de face; les abus, qui s'estoient glissez dans l'administration de la Justice, & des Finances, furent réformez; les Arts & les Sciences refleurirent, & l'abondance, qui régna par tout, fit oublier en peu de temps les maux, qu'une longue guerre avoit causez.

C'est le sujet de cette Médaille, où pour exprimer les prompts effets de l'application du Roy aux affaires, on l'a representé sous la figure d'Apollon, assis sur un Globe orné de trois Fleurs de Lys. Il tient de sa main droite un Gouvernail, pour marquer qu'il conduit tout luy-mesme, & de l'autre main une Lyre, symbole de la parfaite harmonie de toutes les parties du Royaume. La Légende, ORDO ET FELICITAS, & l'Exergue, REGE CURAS IMPERII CAPESSENTE. M. DC. LXI. veulent dire que *le Roy prenant en main les resnes de l'Estat, l'ordre & la felicité ont commencé d'y régner. 1661.*

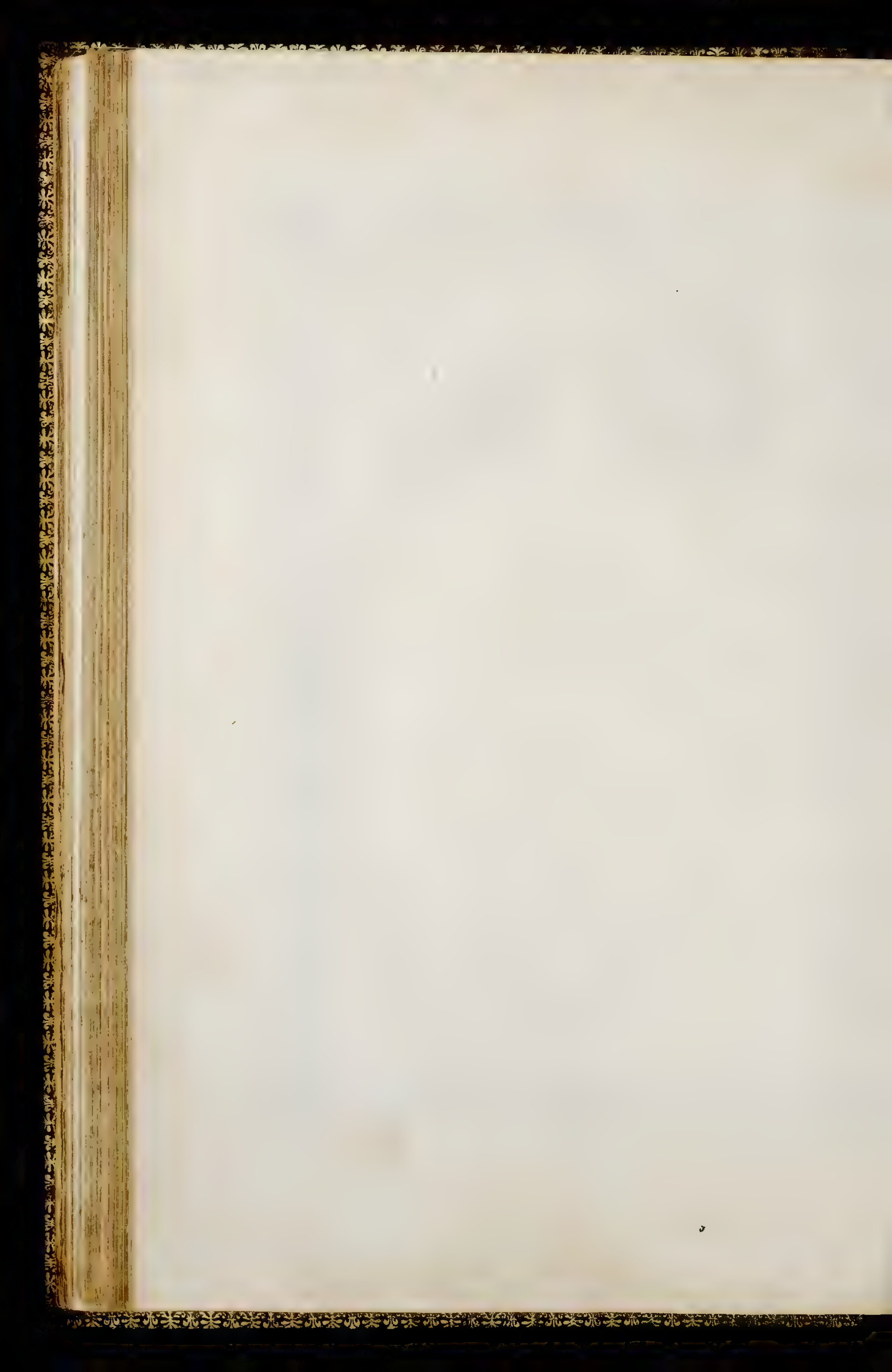


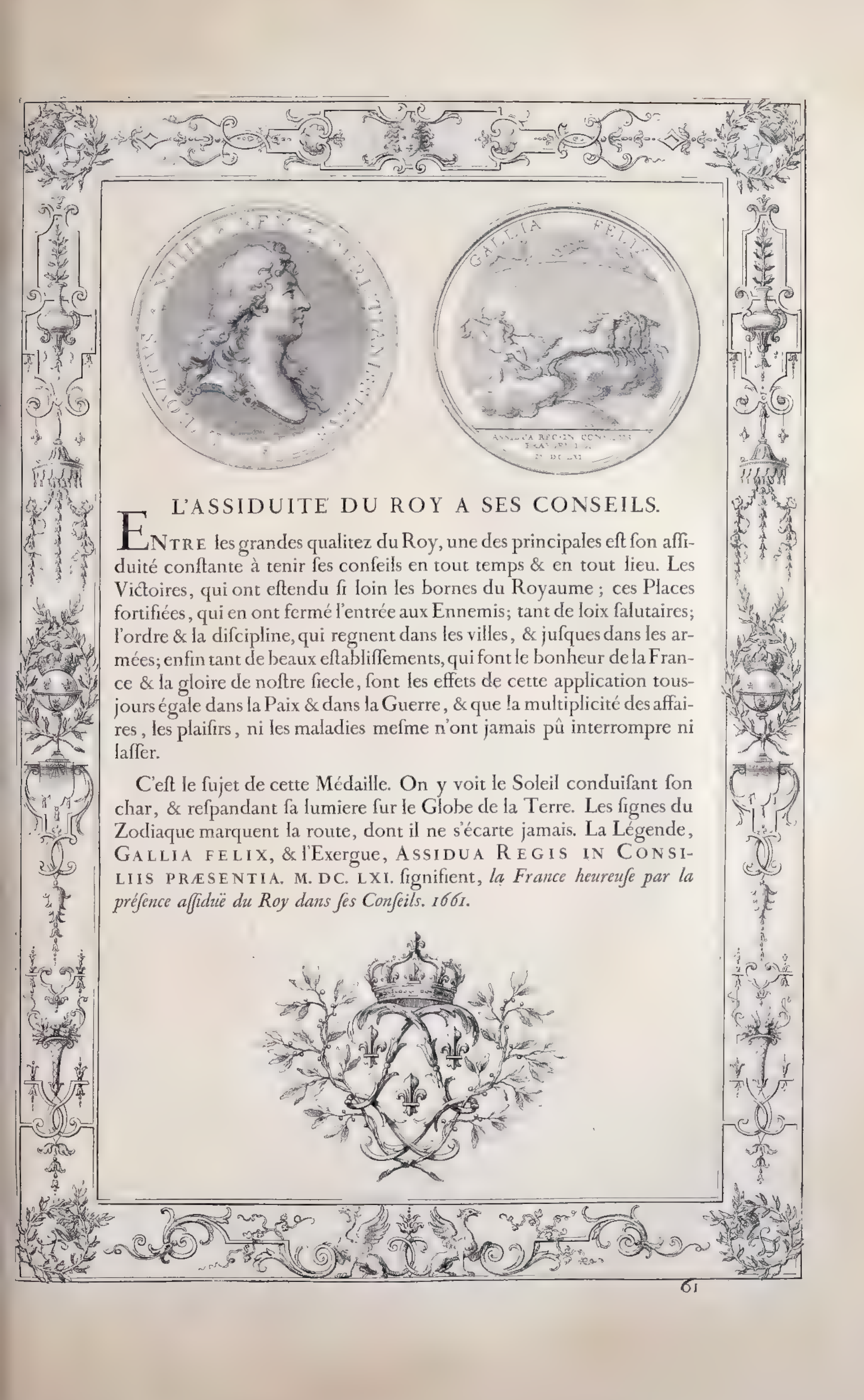


LE ROY ACCESSIBLE A TOUS SES SUJETS.

DE'S que le Roy eut pris le gouvernement de l'Eſtat, il s'appliqua non-ſeulement à ſe faire redouter de ſes Ennemis, mais encore à procurer une parfaite felicité à ſes peuples. Pour eſtre mieux en eſtat de pourvoir à tous leurs beſoins, il eut ſoin de s'en inſtruire luy-meſme, & voulut que les portes fuſſent ouvertes à tous ceux, qui viendroient luy préſenter des Placets. Un accés ſi libre auprés du Prince cauſa une joye d'autant plus ſenſible, que juſqu'alors on avoit eû de grandes difficultez à aborder meſme le Miniſtre.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit le Roy ſur ſon Throne, où il reçoit favorablement les Placets qu'on luy préſente. Les mots de la Légende, FELICITAS PUBLICA, ſignifient, *la Felicité publique.* Ceux de l'Exergue, FACILIS AD PRINCIPEM ADITUS, M. DC. LXI. *l'Accés facile auprés du Prince. 1661.*

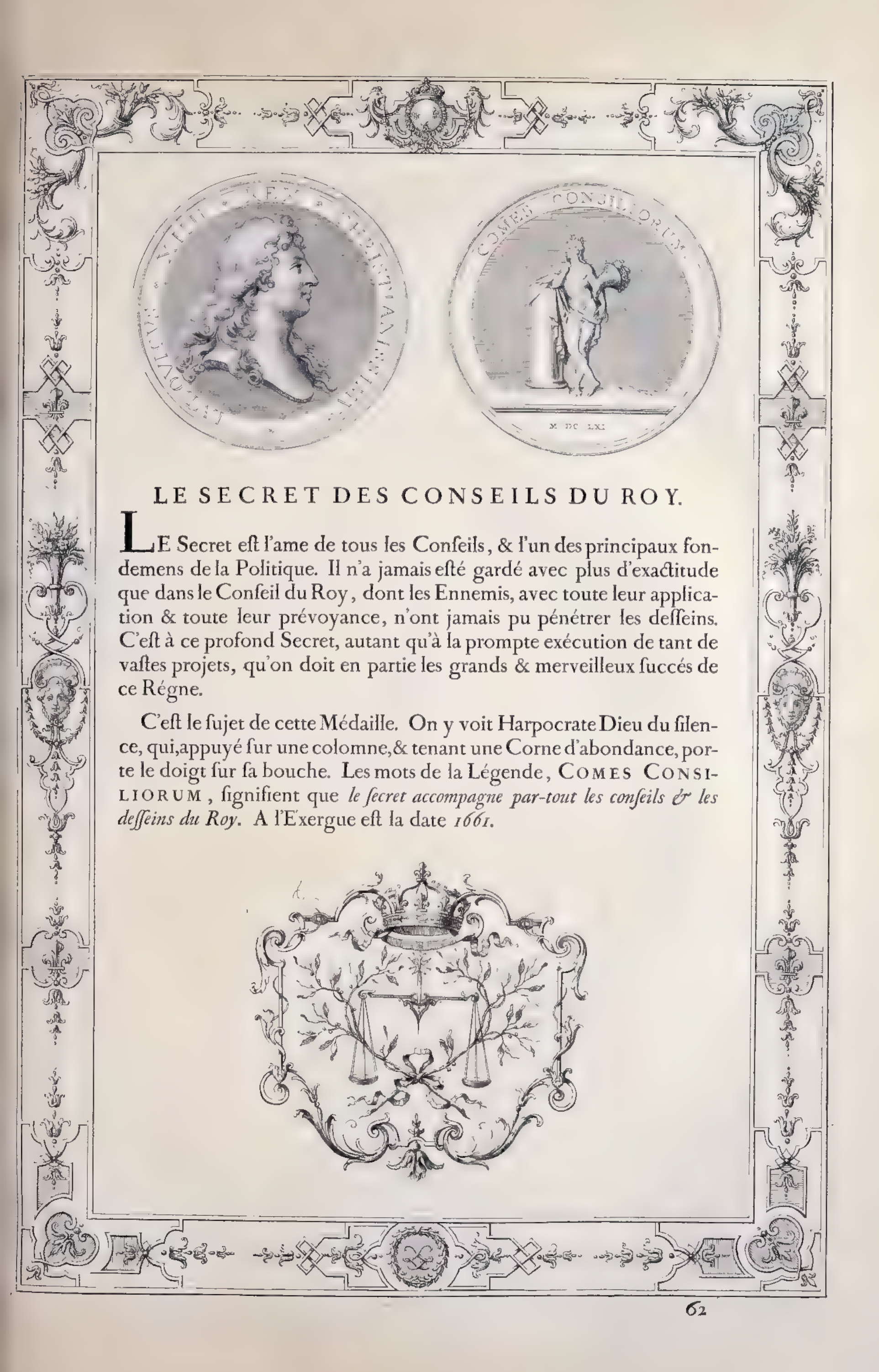




L'ASSIDUITE DU ROY A SES CONSEILS.

ENTRE les grandes qualitez du Roy, une des principales eſt ſon aſſiduité conſtante à tenir ſes conſeils en tout temps & en tout lieu. Les Victoires, qui ont eſtendu ſi loin les bornes du Royaume ; ces Places fortifiées, qui en ont fermé l'entrée aux Ennemis; tant de loix ſalutaires; l'ordre & la diſcipline, qui regnent dans les villes, & juſques dans les armées; enfin tant de beaux eſtabliſſements, qui font le bonheur de la France & la gloire de noſtre ſiecle, ſont les effets de cette application tousjours égale dans la Paix & dans la Guerre, & que la multiplicité des affaires, les plaiſirs, ni les maladies meſme n'ont jamais pû interrompre ni laſſer.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Soleil conduiſant ſon char, & reſpandant ſa lumiere ſur le Globe de la Terre. Les ſignes du Zodiaque marquent la route, dont il ne s'écarte jamais. La Légende, GALLIA FELIX, & l'Exergue, ASSIDUA REGIS IN CONSILIIS PRÆSENTIA. M. DC. LXI. ſignifient, *la France heureuſe par la préſence aſſiduë du Roy dans ſes Conſeils. 1661.*

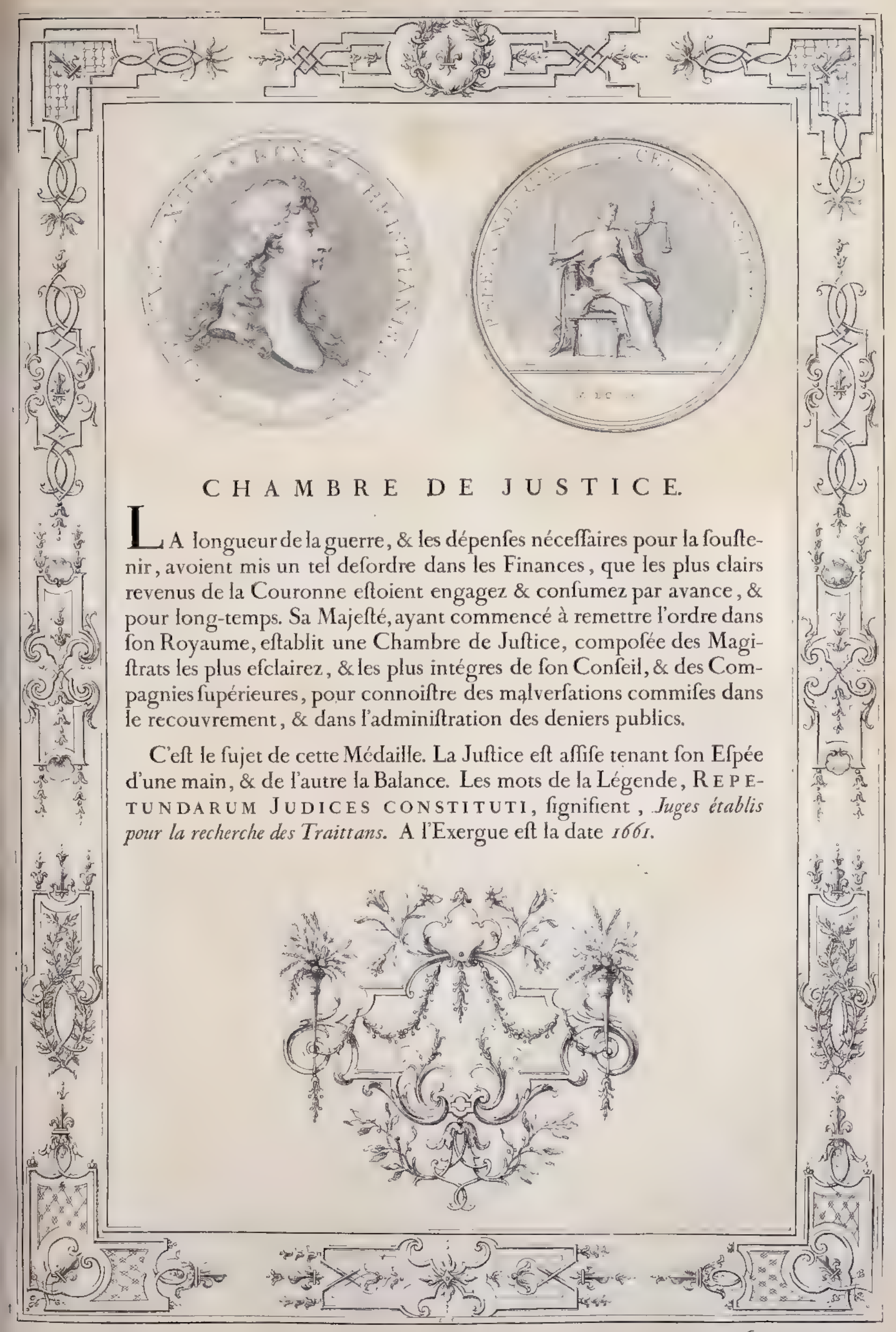


LE SECRET DES CONSEILS DU ROY.

LE Secret eſt l'ame de tous les Conſeils, & l'un des principaux fondemens de la Politique. Il n'a jamais eſté gardé avec plus d'exactitude que dans le Conſeil du Roy, dont les Ennemis, avec toute leur application & toute leur prévoyance, n'ont jamais pu pénétrer les deſſeins. C'eſt à ce profond Secret, autant qu'à la prompte exécution de tant de vaſtes projets, qu'on doit en partie les grands & merveilleux ſuccés de ce Régne.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit Harpocrate Dieu du ſilence, qui, appuyé ſur une colomne, & tenant une Corne d'abondance, porte le doigt ſur ſa bouche. Les mots de la Légende, COMES CONSILIORUM, ſignifient que *le ſecret accompagne par-tout les conſeils & les deſſeins du Roy*. A l'Exergue eſt la date *1661*.

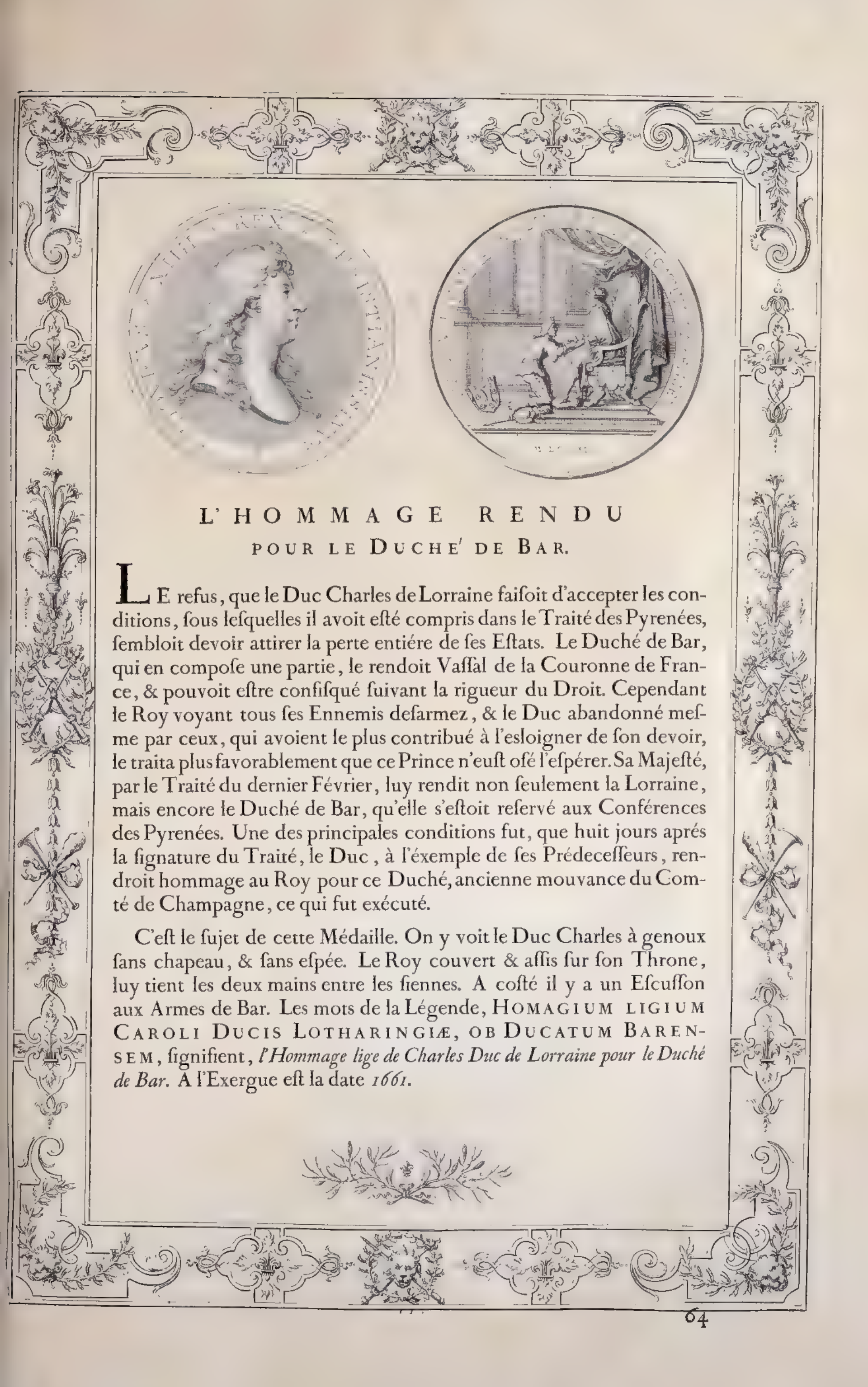




CHAMBRE DE JUSTICE.

LA longueur de la guerre, & les dépenſes néceſſaires pour la ſouſtenir, avoient mis un tel deſordre dans les Finances, que les plus clairs revenus de la Couronne eſtoient engagez & conſumez par avance, & pour long-temps. Sa Majeſté, ayant commencé à remettre l'ordre dans ſon Royaume, eſtablit une Chambre de Juſtice, compoſée des Magiſtrats les plus eſclairez, & les plus intégres de ſon Conſeil, & des Compagnies ſupérieures, pour connoiſtre des malverſations commiſes dans le recouvrement, & dans l'adminiſtration des deniers publics.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Juſtice eſt aſſiſe tenant ſon Eſpée d'une main, & de l'autre la Balance. Les mots de la Légende, REPETUNDARUM JUDICES CONSTITUTI, ſignifient, *Juges établis pour la recherche des Traittans.* A l'Exergue eſt la date *1661.*



L'HOMMAGE RENDU
POUR LE DUCHE' DE BAR.

LE refus, que le Duc Charles de Lorraine faisoit d'accepter les conditions, sous lesquelles il avoit esté compris dans le Traité des Pyrenées, sembloit devoir attirer la perte entiére de ses Estats. Le Duché de Bar, qui en compose une partie, le rendoit Vassal de la Couronne de France, & pouvoit estre confisqué suivant la rigueur du Droit. Cependant le Roy voyant tous ses Ennemis desarmez, & le Duc abandonné mesme par ceux, qui avoient le plus contribué à l'esloigner de son devoir, le traita plus favorablement que ce Prince n'eust osé l'espérer. Sa Majesté, par le Traité du dernier Février, luy rendit non seulement la Lorraine, mais encore le Duché de Bar, qu'elle s'estoit reservé aux Conférences des Pyrenées. Une des principales conditions fut, que huit jours aprés la signature du Traité, le Duc, à l'éxemple de ses Prédecesseurs, rendroit hommage au Roy pour ce Duché, ancienne mouvance du Comté de Champagne, ce qui fut exécuté.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Duc Charles à genoux sans chapeau, & sans espée. Le Roy couvert & assis sur son Throne, luy tient les deux mains entre les siennes. A costé il y a un Escusson aux Armes de Bar. Les mots de la Légende, HOMAGIUM LIGIUM CAROLI DUCIS LOTHARINGIÆ, OB DUCATUM BARENSEM, signifient, *l'Hommage lige de Charles Duc de Lorraine pour le Duché de Bar.* A l'Exergue est la date *1661.*

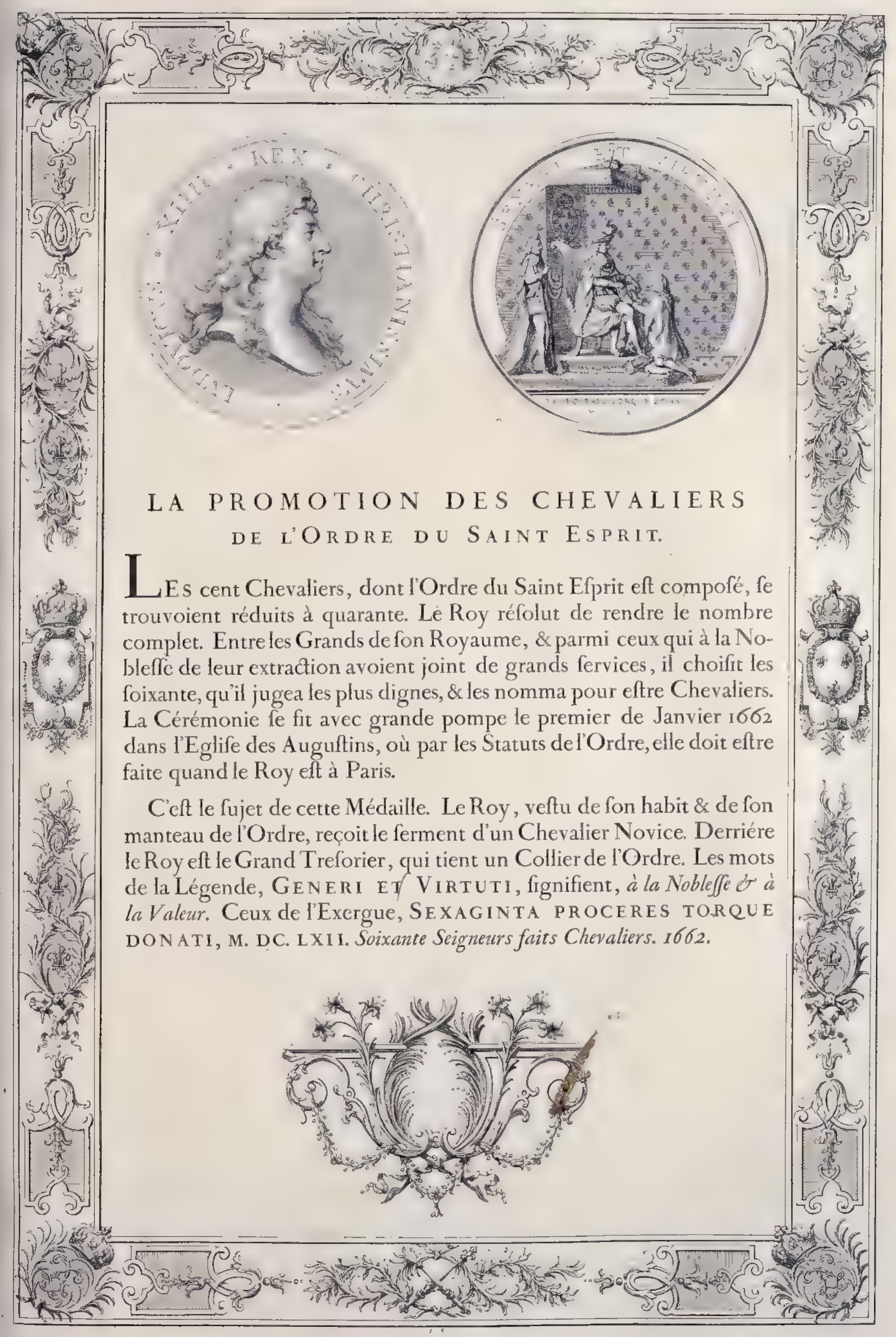




LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR.

DEPUIS le Mariage du Roy, le Royaume joüiſſoit d'une profonde paix, & n'avoit rien à deſirer que d'heureux fruits de ce Mariage. Le Ciel favorable aux vœux de la France, luy accorda de bonne heure un Prince, dont la naiſſance acheva de mettre le comble à la félicité publique.

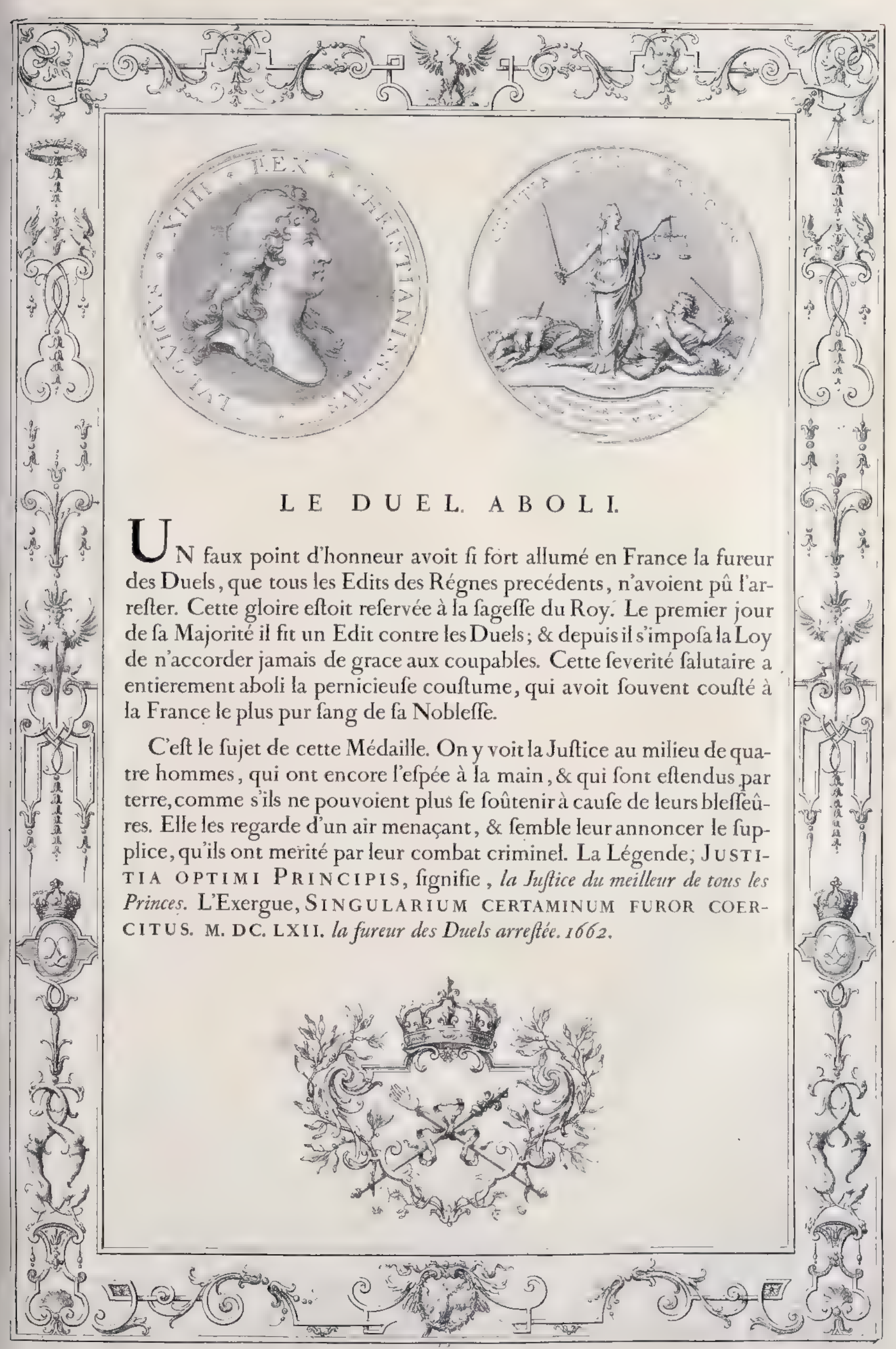
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Génie à la maniére des Anciens. Il porte entre ſes bras, ſur une toilette ſemée de Fleurs-de-Lys, un Enfant qu'il regarde avec complaiſance & avec attention. Les mots de la Légende, FELIX GALLIARUM GENIUS, ſignifient, *l'heureux Génie de la France.* Ceux de l'Exergue, NATALIS DELPHINI. I. NOVEMBRIS. M. DC. LXI. *naiſſance du Dauphin, le premier de Novembre, 1661.*



LA PROMOTION DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT ESPRIT.

LES cent Chevaliers, dont l'Ordre du Saint Esprit est composé, se trouvoient réduits à quarante. Le Roy résolut de rendre le nombre complet. Entre les Grands de son Royaume, & parmi ceux qui à la Noblesse de leur extraction avoient joint de grands services, il choisit les soixante, qu'il jugea les plus dignes, & les nomma pour estre Chevaliers. La Cérémonie se fit avec grande pompe le premier de Janvier 1662 dans l'Eglise des Augustins, où par les Statuts de l'Ordre, elle doit estre faite quand le Roy est à Paris.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy, vestu de son habit & de son manteau de l'Ordre, reçoit le serment d'un Chevalier Novice. Derriére le Roy est le Grand Tresorier, qui tient un Collier de l'Ordre. Les mots de la Légende, GENERI ET VIRTUTI, signifient, *à la Noblesse & à la Valeur.* Ceux de l'Exergue, SEXAGINTA PROCERES TORQUE DONATI, M. DC. LXII. *Soixante Seigneurs faits Chevaliers. 1662.*

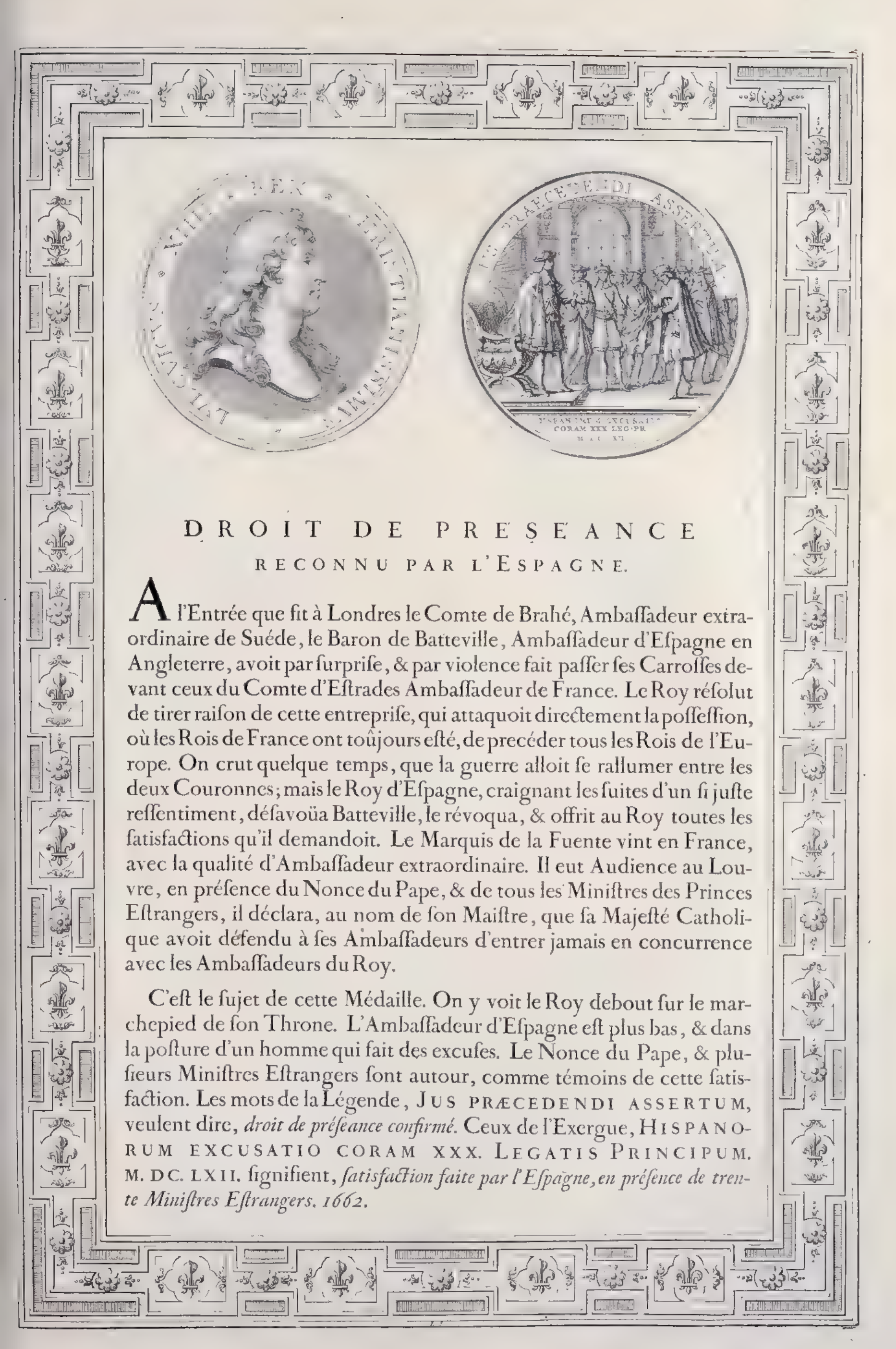


LE DUEL ABOLI.

UN faux point d'honneur avoit ſi fort allumé en France la fureur des Duels, que tous les Edits des Régnes precédents, n'avoient pû l'arreſter. Cette gloire eſtoit reſervée à la ſageſſe du Roy. Le premier jour de ſa Majorité il fit un Edit contre les Duels; & depuis il s'impoſa la Loy de n'accorder jamais de grace aux coupables. Cette ſeverité ſalutaire a entierement aboli la pernicieuſe couſtume, qui avoit ſouvent couſté à la France le plus pur ſang de ſa Nobleſſe.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Juſtice au milieu de quatre hommes, qui ont encore l'eſpée à la main, & qui ſont eſtendus par terre, comme s'ils ne pouvoient plus ſe ſoûtenir à cauſe de leurs bleſſeûres. Elle les regarde d'un air menaçant, & ſemble leur annoncer le ſupplice, qu'ils ont merité par leur combat criminel. La Légende, JUSTITIA OPTIMI PRINCIPIS, ſignifie, *la Juſtice du meilleur de tous les Princes.* L'Exergue, SINGULARIUM CERTAMINUM FUROR COERCITUS. M. DC. LXII. *la fureur des Duels arreſtée. 1662.*





DROIT DE PRESÉANCE
RECONNU PAR L'ESPAGNE.

A l'Entrée que fit à Londres le Comte de Brahé, Ambaſſadeur extraordinaire de Suéde, le Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre, avoit par ſurpriſe, & par violence fait paſſer ſes Carroſſes devant ceux du Comte d'Eſtrades Ambaſſadeur de France. Le Roy réſolut de tirer raiſon de cette entrepriſe, qui attaquoit directement la poſſeſſion, où les Rois de France ont toûjours eſté, de preceder tous les Rois de l'Europe. On crut quelque temps, que la guerre alloit ſe rallumer entre les deux Couronnes; mais le Roy d'Eſpagne, craignant les ſuites d'un ſi juſte reſſentiment, déſavoüa Batteville, le révoqua, & offrit au Roy toutes les ſatisfactions qu'il demandoit. Le Marquis de la Fuente vint en France, avec la qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Il eut Audience au Louvre, en préſence du Nonce du Pape, & de tous les Miniſtres des Princes Eſtrangers, il déclara, au nom de ſon Maiſtre, que ſa Majeſté Catholique avoit défendu à ſes Ambaſſadeurs d'entrer jamais en concurrence avec les Ambaſſadeurs du Roy.

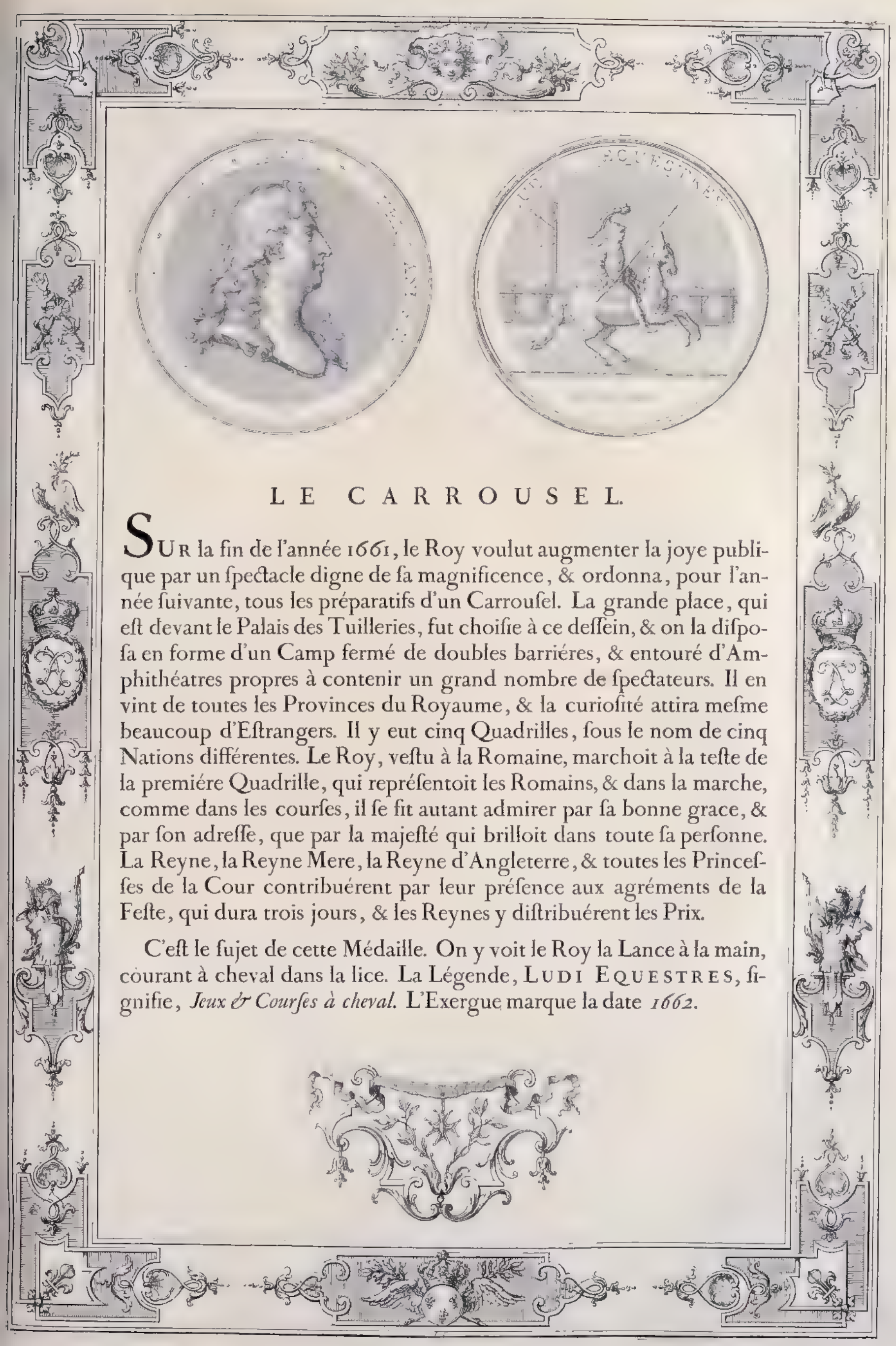
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy debout ſur le marchepied de ſon Throne. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne eſt plus bas, & dans la poſture d'un homme qui fait des excuſes. Le Nonce du Pape, & pluſieurs Miniſtres Eſtrangers ſont autour, comme témoins de cette ſatisfaction. Les mots de la Légende, JUS PRÆCEDENDI ASSERTUM, veulent dire, *droit de préſeance confirmé.* Ceux de l'Exergue, HISPANORUM EXCUSATIO CORAM XXX. LEGATIS PRINCIPUM. M. DC. LXII. ſignifient, *ſatisfaction faite par l'Eſpagne, en préſence de trente Miniſtres Eſtrangers. 1662.*



LIBERALITÉ DU ROY
PENDANT LA FAMINE.

LE Royaume, & particuliérement la Ville de Paris, eſtoient menacez d'une grande famine. La ſtérilité de deux années avoit cauſé une telle diſette, que le peuple auroit eu beaucoup à ſouffrir, ſi le Roy, par une ſage prévoyance, n'euſt de bonne heure fait venir des Pays eſtrangers une grande quantité de blé. On en fit du pain, & Sa Majeſté ordonna qu'on le diſtribuaſt dans le Palais des Tuilleries, ce qui fut d'un ſi grand ſecours, qu'on ne s'apperceût preſque point de la neceſſité publique.

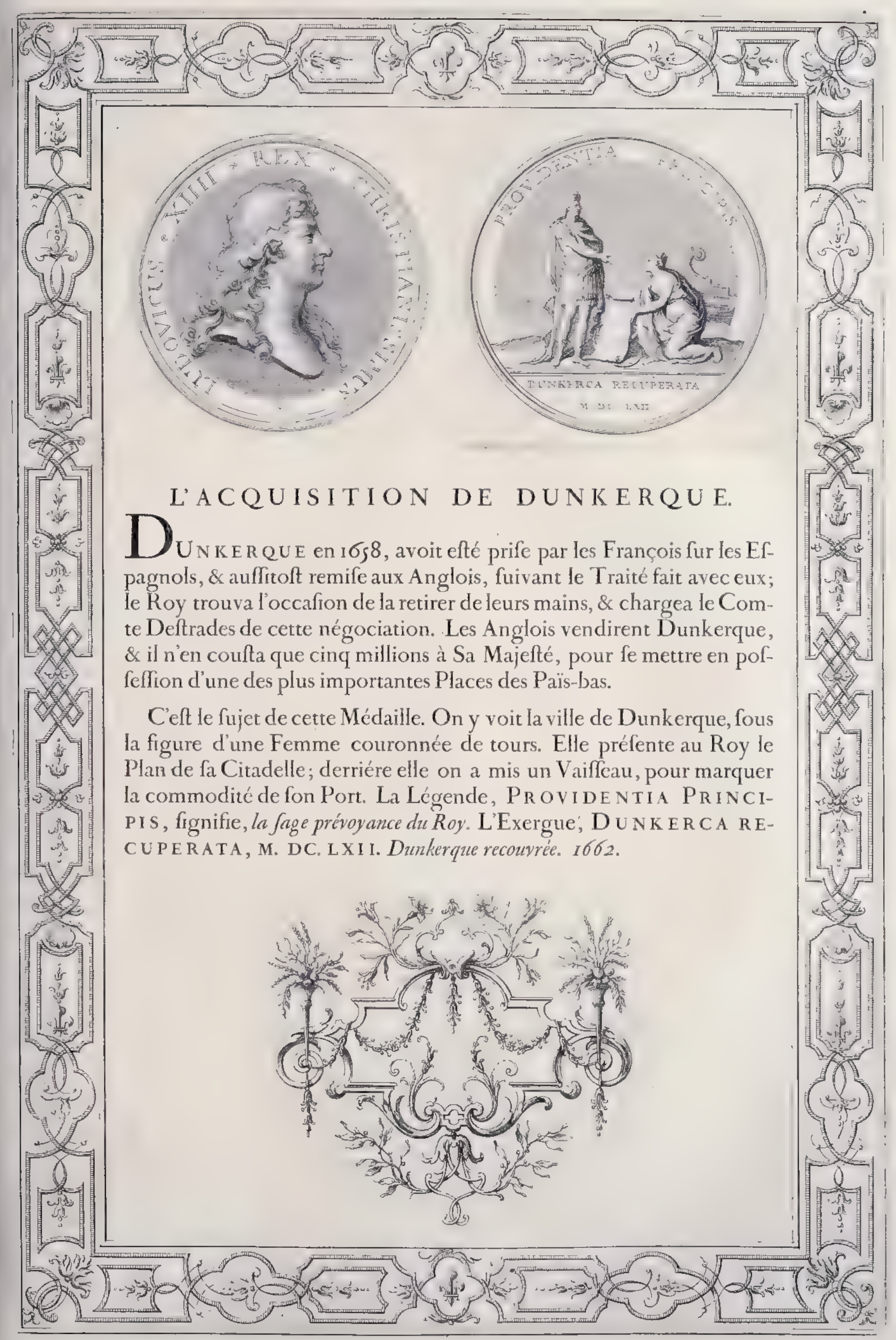
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Charité repréſentée par une Femme debout, tend un pain à une autre Femme deſolée, & à deux petits Enfans qui ſont prés d'elle. Les paroles de la Légende, FAMES PIETATE PRINCIPIS SUBLEVATA, ſignifient, *la France préſervée de la famine par la bonté paternelle du Roy.* A l'Exergue eſt la date *1662.*



LE CARROUSEL.

SUR la fin de l'année 1661, le Roy voulut augmenter la joye publique par un ſpectacle digne de ſa magnificence, & ordonna, pour l'année ſuivante, tous les préparatifs d'un Carrouſel. La grande place, qui eſt devant le Palais des Tuilleries, fut choiſie à ce deſſein, & on la diſpoſa en forme d'un Camp fermé de doubles barriéres, & entouré d'Amphithéatres propres à contenir un grand nombre de ſpectateurs. Il en vint de toutes les Provinces du Royaume, & la curioſité attira meſme beaucoup d'Eſtrangers. Il y eut cinq Quadrilles, ſous le nom de cinq Nations différentes. Le Roy, veſtu à la Romaine, marchoit à la teſte de la premiére Quadrille, qui repréſentoit les Romains, & dans la marche, comme dans les courſes, il ſe fit autant admirer par ſa bonne grace, & par ſon adreſſe, que par la majeſté qui brilloit dans toute ſa perſonne. La Reyne, la Reyne Mere, la Reyne d'Angleterre, & toutes les Princeſſes de la Cour contribuérent par leur préſence aux agréments de la Feſte, qui dura trois jours, & les Reynes y diſtribuérent les Prix.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy la Lance à la main, courant à cheval dans la lice. La Légende, LUDI EQUESTRES, ſignifie, *Jeux & Courſes à cheval.* L'Exergue marque la date 1662.

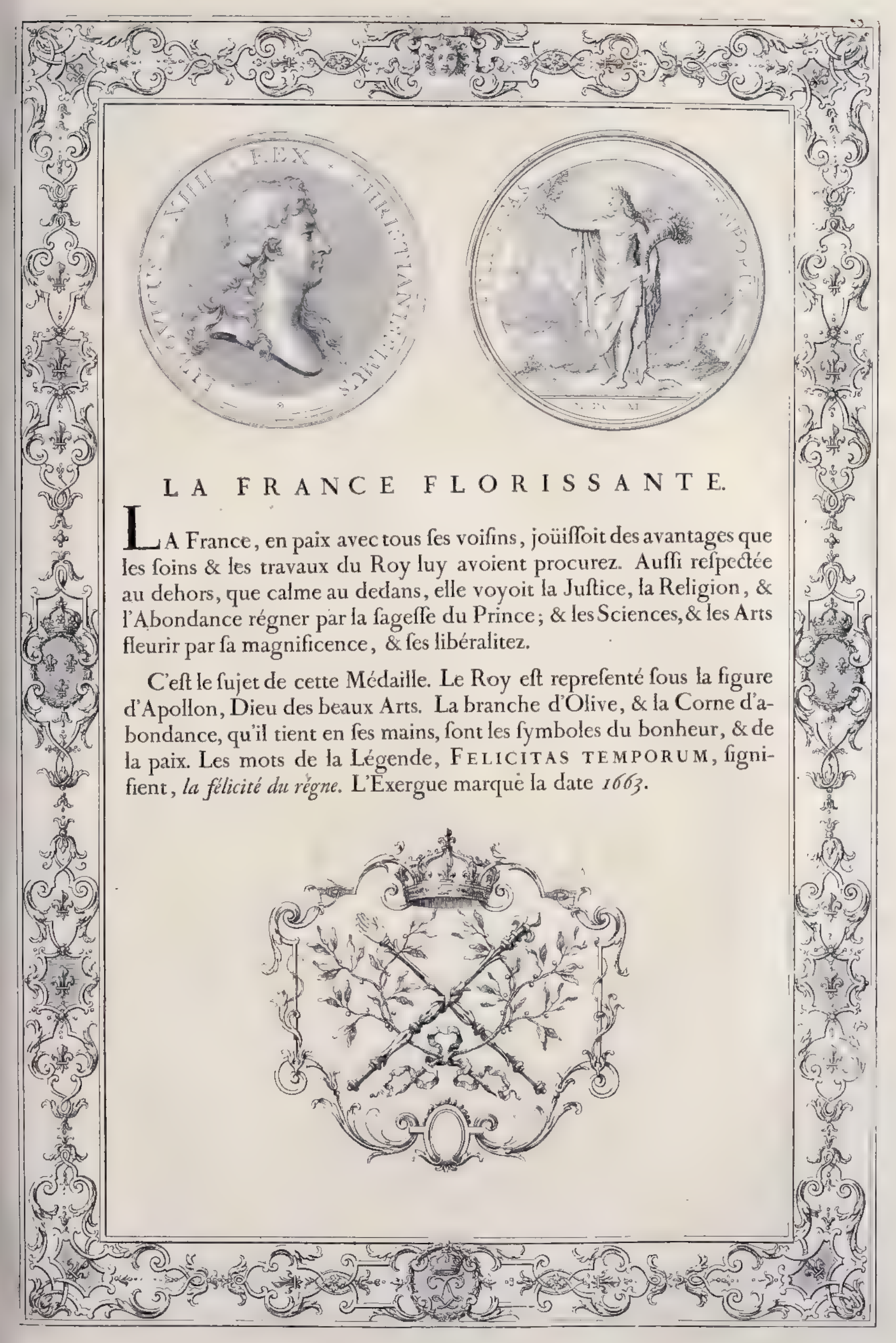


L'ACQUISITION DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE en 1658, avoit eſté priſe par les François ſur les Eſpagnols, & auſſitoſt remiſe aux Anglois, ſuivant le Traité fait avec eux; le Roy trouva l'occaſion de la retirer de leurs mains, & chargea le Comte Deſtrades de cette négociation. Les Anglois vendirent Dunkerque, & il n'en couſta que cinq millions à Sa Majeſté, pour ſe mettre en poſſeſſion d'une des plus importantes Places des Païs-bas.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la ville de Dunkerque, ſous la figure d'une Femme couronnée de tours. Elle préſente au Roy le Plan de ſa Citadelle; derriére elle on a mis un Vaiſſeau, pour marquer la commodité de ſon Port. La Légende, PROVIDENTIA PRINCIPIS, ſignifie, *la ſage prévoyance du Roy*. L'Exergue, DUNKERCA RECUPERATA, M. DC. LXII. *Dunkerque recouvrée. 1662*.





LA FRANCE FLORISSANTE.

LA France, en paix avec tous ſes voiſins, joüiſſoit des avantages que les ſoins & les travaux du Roy luy avoient procurez. Auſſi reſpectée au dehors, que calme au dedans, elle voyoit la Juſtice, la Religion, & l'Abondance régner par la ſageſſe du Prince; & les Sciences, & les Arts fleurir par ſa magnificence, & ſes libéralitez.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Roy eſt repreſenté ſous la figure d'Apollon, Dieu des beaux Arts. La branche d'Olive, & la Corne d'abondance, qu'il tient en ſes mains, ſont les ſymboles du bonheur, & de la paix. Les mots de la Légende, FELICITAS TEMPORUM, ſignifient, *la félicité du régne.* L'Exergue marque la date *1663*.





L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS.

LA haute opinion, qu'on avoit conceuë du Roy dés ſes premiéres années, ſe fortifiant de plus en plus, il fut aiſé de prévoir, que ſon Régne, déja ſi fécond en merveilles, produiroit un nombre infini d'événements dignes d'eſtre tranſmis à la poſtérité. Dans cette veuë un Miniſtre plein de zéle pour la gloire de ſon Maiſtre, & pour la gloire de l'Eſtat, fit agréer à Sa Majeſté l'Inſtitution d'une Académie, qu'il compoſa d'un petit nombre d'hommes choiſis dans l'Académie Françoiſe, pour faire les Inſcriptions, les Deviſes, les Médailles, qui pourroient avoir quelque rapport au Roy, ou au Public, & pour reſpandre la noble ſimplicité & le bon gouſt dans tous les Monuments qu'on dreſſeroit. Ces Monuments auſſi-toſt reprirent l'Air antique, qui en fait le véritable prix. Les Académiciens nouvellement établis commencérent l'Hiſtoire du Roy par les Médailles. Ce dernier travail devint leur principale, ou pluſtoſt leur unique occupation, la ſuite continuelle des grandes actions ne leur laiſſant aucun relaſche. Mais quelque ample matiere que le Roy leur ait pû fournir, ils ſont venus à bout de pouſſer l'ouvrage juſqu'à la fin du dix-ſeptiéme Siécle, marqué par l'avénement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit Mercure, qui tient un Stile à l'antique, avec lequel il paroiſt vouloir eſcrire ſur une Table d'airain. A ſes pieds il y a un carton, & un vaſe rempli de Médailles. La Légende, RERUM GESTARUM FIDES, ſignifie, *Monuments fidelles des grandes actions.* L'Exergue, ACADEMIA REGIA INSCRIPTIONUM ET NUMISMATUM INSTITUTA. M. DC. LXIII. l'*Académie des Inſcriptions & des Médailles eſtablie par le Roy. 1663.*

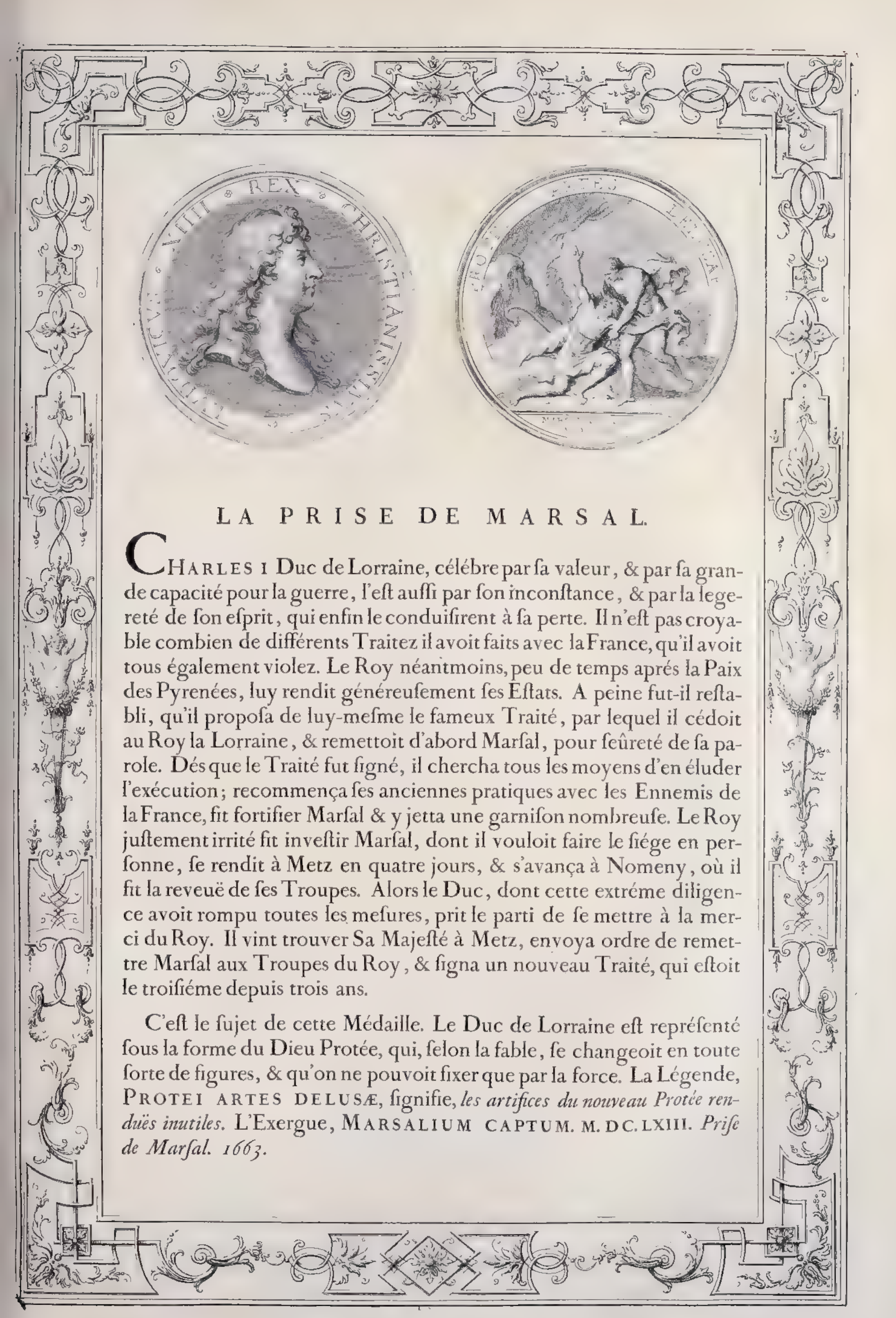




DEVISE DU ROY.

L'ANCIEN uſage de faire des Deviſes, qui caractériſent les Princes & les Rois par quelque qualité ou par quelque action, dure encore aujourd'huy. Celle de Loüis XIII eſt la Maſſuë d'Herculé, avec ce mot, ERIT HÆC QUOQUE COGNITA MONSTRIS: *les monſtres eſprouveront auſſi ſa force*, pour faire entendre qu'il avoit dompté l'héréſie & la rebellion. Les divers talens que le Roy poſſede éminemment, fourniſſoient une riche matiere à ces ſortes de penſées ingénieuſes. Mais enfin, la vaſte eſtenduë de ſes lumieres, & ſa capacité profonde dans l'art de régner, ont paru le véritable ſujet de ſa Deviſe, & rien n'a ſemblé plus propre à peindre en raccourci ſon principal caractére.

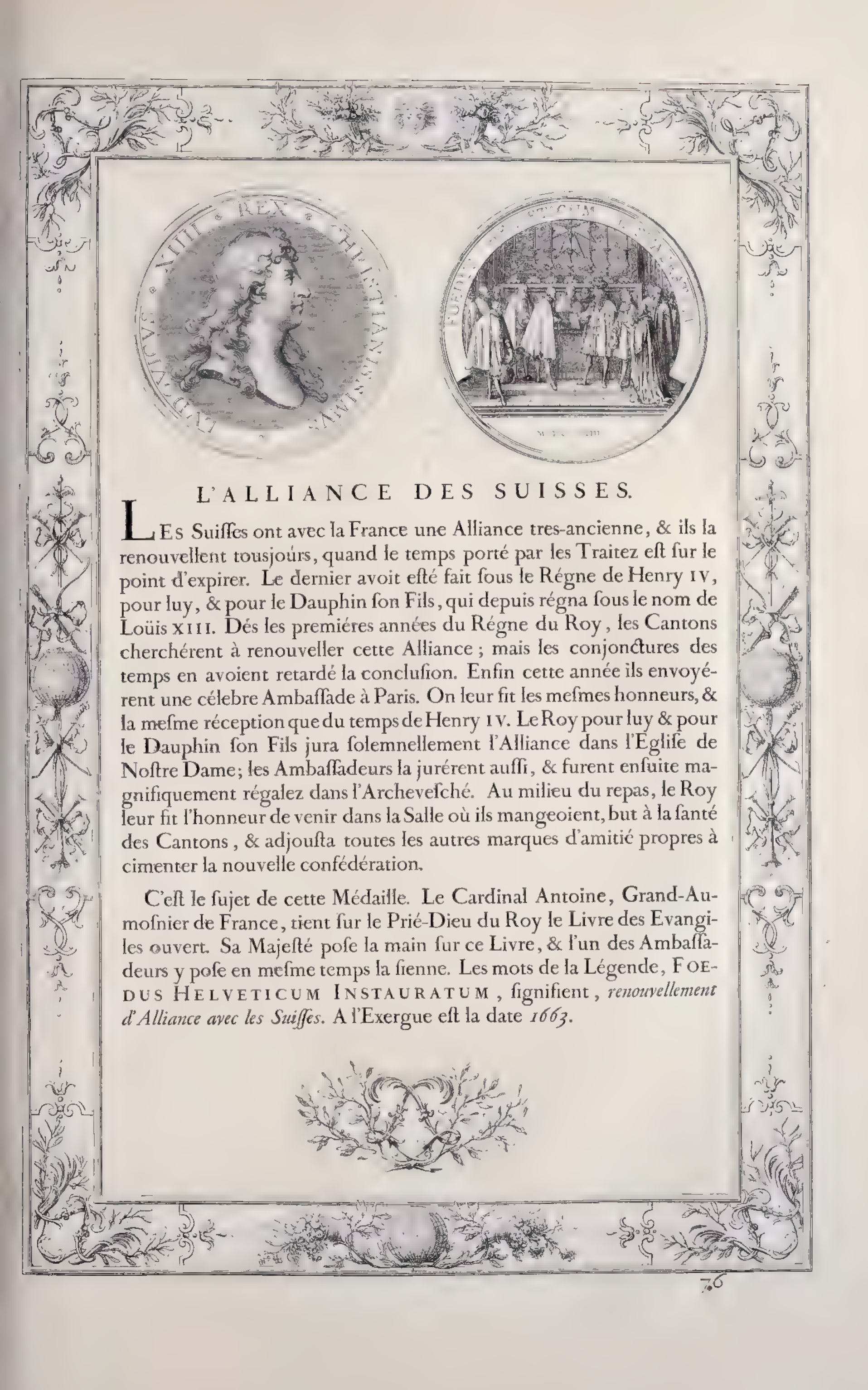
Le Soleil, qui ſert de corps à cette Deviſe, & les mots, NEC PLURIBUS IMPAR, ſignifient, qu'ainſi que les rayons de cet Aſtre éclairent à la fois la Terre & pluſieurs Globes céleſtes, de meſme le génie du Roy ſuffiroit à gouverner enſemble & la France & pluſieurs Royaumes. L'Exergue marque l'année *1663*, où cette Deviſe a eſté faite.



LA PRISE DE MARSAL.

CHARLES I Duc de Lorraine, célébre par sa valeur, & par sa grande capacité pour la guerre, l'est aussi par son inconstance, & par la legereté de son esprit, qui enfin le conduisirent à sa perte. Il n'est pas croyable combien de différents Traitez il avoit faits avec la France, qu'il avoit tous également violez. Le Roy néantmoins, peu de temps aprés la Paix des Pyrenées, luy rendit généreusement ses Estats. A peine fut-il restabli, qu'il proposa de luy-mesme le fameux Traité, par lequel il cédoit au Roy la Lorraine, & remettoit d'abord Marsal, pour seûreté de sa parole. Dés que le Traité fut signé, il chercha tous les moyens d'en éluder l'exécution; recommença ses anciennes pratiques avec les Ennemis de la France, fit fortifier Marsal & y jetta une garnison nombreuse. Le Roy justement irrité fit investir Marsal, dont il vouloit faire le siége en personne, se rendit à Metz en quatre jours, & s'avança à Nomeny, où il fit la reveuë de ses Troupes. Alors le Duc, dont cette extréme diligence avoit rompu toutes les mesures, prit le parti de se mettre à la merci du Roy. Il vint trouver Sa Majesté à Metz, envoya ordre de remettre Marsal aux Troupes du Roy, & signa un nouveau Traité, qui estoit le troisiéme depuis trois ans.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Duc de Lorraine est représenté sous la forme du Dieu Protée, qui, selon la fable, se changeoit en toute sorte de figures, & qu'on ne pouvoit fixer que par la force. La Légende, PROTEI ARTES DELUSÆ, signifie, *les artifices du nouveau Protée renduës inutiles.* L'Exergue, MARSALIUM CAPTUM. M. DC. LXIII. *Prise de Marsal. 1663.*

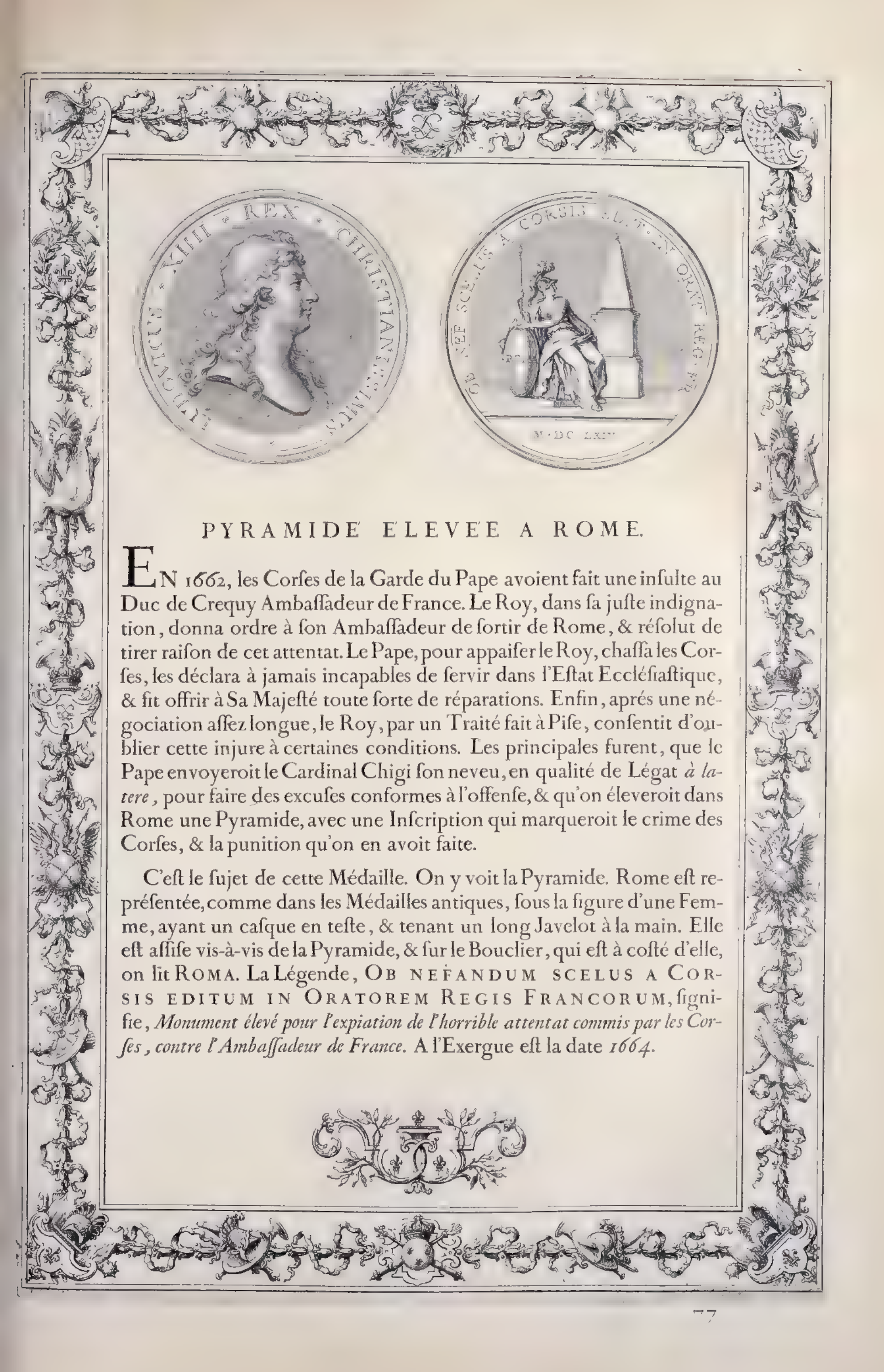


L'ALLIANCE DES SUISSES.

LEs Suiſſes ont avec la France une Alliance tres-ancienne, & ils la renouvellent tousjours, quand le temps porté par les Traitez eſt ſur le point d'expirer. Le dernier avoit eſté fait ſous le Régne de Henry IV, pour luy, & pour le Dauphin ſon Fils, qui depuis régna ſous le nom de Loüis XIII. Dés les premiéres années du Régne du Roy, les Cantons cherchérent à renouveller cette Alliance ; mais les conjonctures des temps en avoient retardé la concluſion. Enfin cette année ils envoyérent une célebre Ambaſſade à Paris. On leur fit les meſmes honneurs, & la meſme réception que du temps de Henry IV. Le Roy pour luy & pour le Dauphin ſon Fils jura ſolemnellement l'Alliance dans l'Égliſe de Noſtre Dame; les Ambaſſadeurs la jurérent auſſi, & furent enſuite magnifiquement régalez dans l'Archeveſché. Au milieu du repas, le Roy leur fit l'honneur de venir dans la Salle où ils mangeoient, but à la ſanté des Cantons, & adjouſta toutes les autres marques d'amitié propres à cimenter la nouvelle confédération.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Cardinal Antoine, Grand-Aumoſnier de France, tient ſur le Prié-Dieu du Roy le Livre des Evangiles ouvert. Sa Majeſté poſe la main ſur ce Livre, & l'un des Ambaſſadeurs y poſe en meſme temps la ſienne. Les mots de la Légende, FOEDUS HELVETICUM INSTAURATUM, ſignifient, *renouvellement d'Alliance avec les Suiſſes.* A l'Exergue eſt la date *1663.*

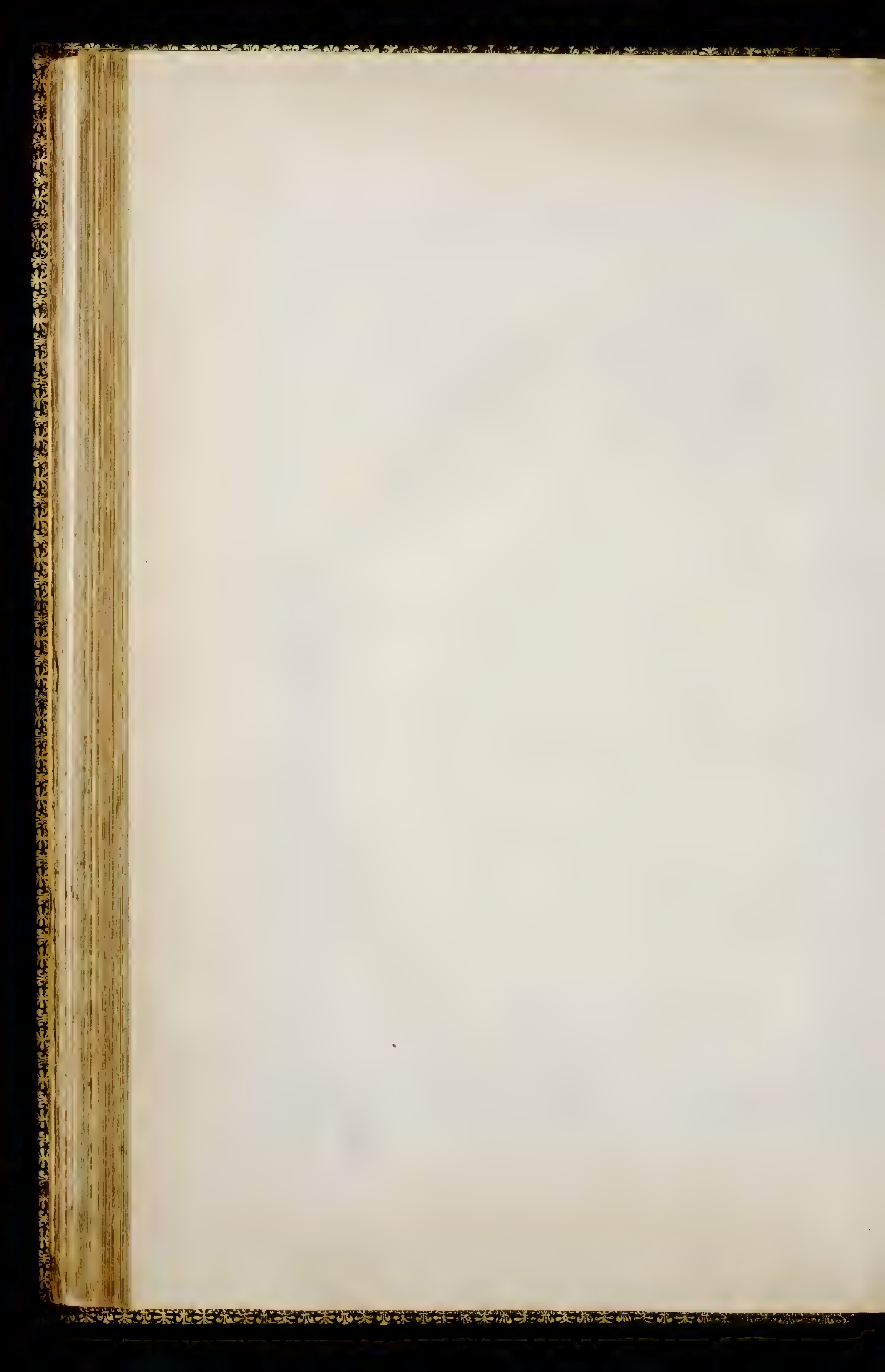


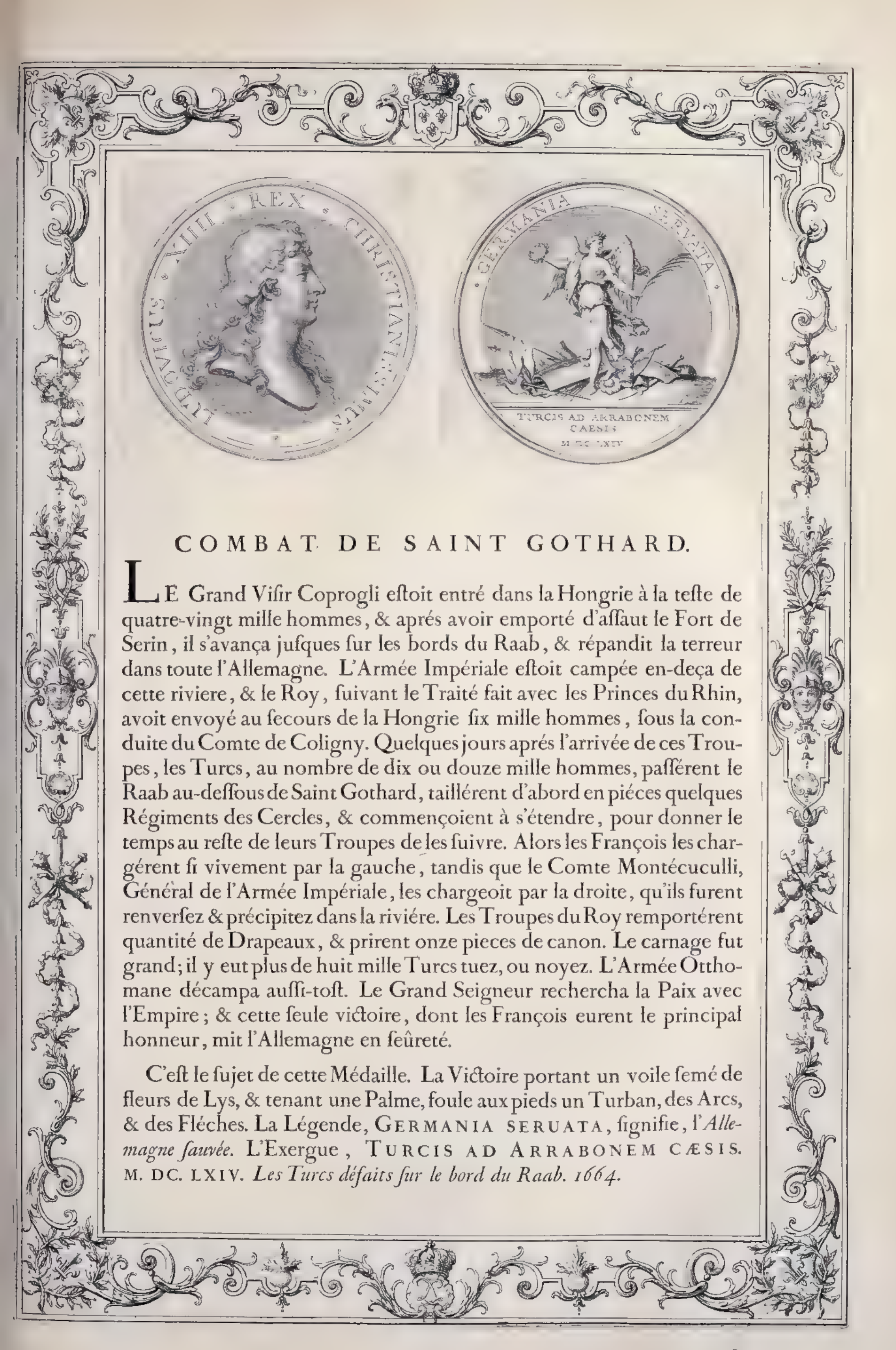


PYRAMIDE ELEVÉE A ROME.

EN 1662, les Corſes de la Garde du Pape avoient fait une inſulte au Duc de Crequy Ambaſſadeur de France. Le Roy, dans ſa juſte indignation, donna ordre à ſon Ambaſſadeur de ſortir de Rome, & réſolut de tirer raiſon de cet attentat. Le Pape, pour appaiſer le Roy, chaſſa les Corſes, les déclara à jamais incapables de ſervir dans l'Eſtat Eccléſiaſtique, & fit offrir à Sa Majeſté toute ſorte de réparations. Enfin, aprés une négociation aſſez longue, le Roy, par un Traité fait à Piſe, conſentit d'oublier cette injure à certaines conditions. Les principales furent, que le Pape envoyeroit le Cardinal Chigi ſon neveu, en qualité de Légat *à latere*, pour faire des excuſes conformes à l'offenſe, & qu'on éleveroit dans Rome une Pyramide, avec une Inſcription qui marqueroit le crime des Corſes, & la punition qu'on en avoit faite.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Pyramide. Rome eſt repréſentée, comme dans les Médailles antiques, ſous la figure d'une Femme, ayant un caſque en teſte, & tenant un long Javelot à la main. Elle eſt aſſiſe vis-à-vis de la Pyramide, & ſur le Bouclier, qui eſt à coſté d'elle, on lit ROMA. La Légende, OB NEFANDUM SCELUS A CORSIS EDITUM IN ORATOREM REGIS FRANCORUM, ſignifie, *Monument élevé pour l'expiation de l'horrible attentat commis par les Corſes, contre l'Ambaſſadeur de France.* A l'Exergue eſt la date *1664*.

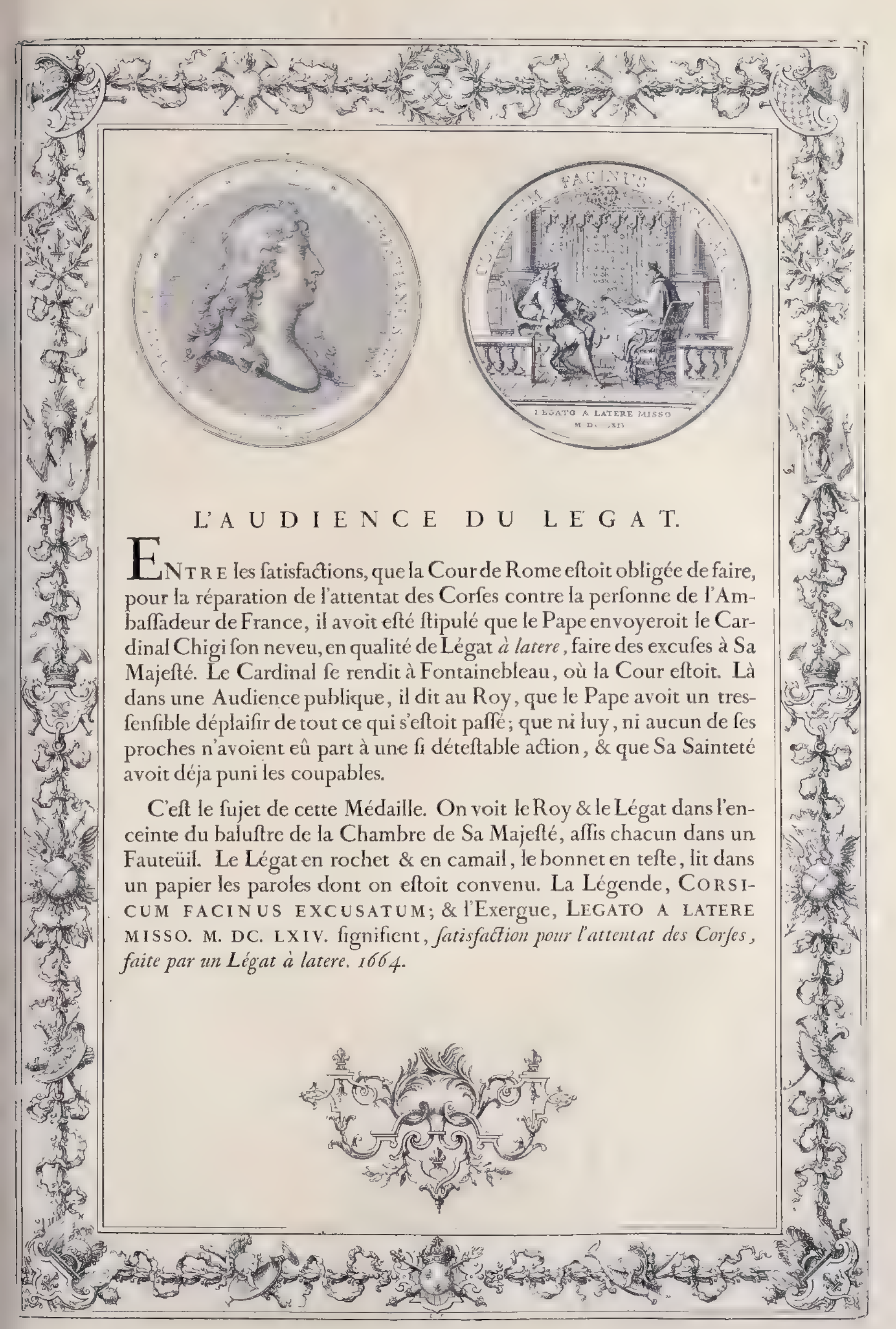




COMBAT DE SAINT GOTHARD.

LE Grand Viſir Coprogli eſtoit entré dans la Hongrie à la teſte de quatre-vingt mille hommes, & aprés avoir emporté d'aſſaut le Fort de Serin, il s'avança juſques ſur les bords du Raab, & répandit la terreur dans toute l'Allemagne. L'Armée Impériale eſtoit campée en-deça de cette riviere, & le Roy, ſuivant le Traité fait avec les Princes du Rhin, avoit envoyé au ſecours de la Hongrie ſix mille hommes, ſous la conduite du Comte de Coligny. Quelques jours aprés l'arrivée de ces Troupes, les Turcs, au nombre de dix ou douze mille hommes, paſſérent le Raab au-deſſous de Saint Gothard, taillérent d'abord en piéces quelques Régiments des Cercles, & commençoient à s'étendre, pour donner le temps au reſte de leurs Troupes de les ſuivre. Alors les François les chargérent ſi vivement par la gauche, tandis que le Comte Montécuculli, Général de l'Armée Impériale, les chargeoit par la droite, qu'ils furent renverſez & précipitez dans la riviére. Les Troupes du Roy remportérent quantité de Drapeaux, & prirent onze pieces de canon. Le carnage fut grand; il y eut plus de huit mille Turcs tuez, ou noyez. L'Armée Otthomane décampa auſſi-toſt. Le Grand Seigneur rechercha la Paix avec l'Empire; & cette ſeule victoire, dont les François eurent le principal honneur, mit l'Allemagne en ſeûreté.

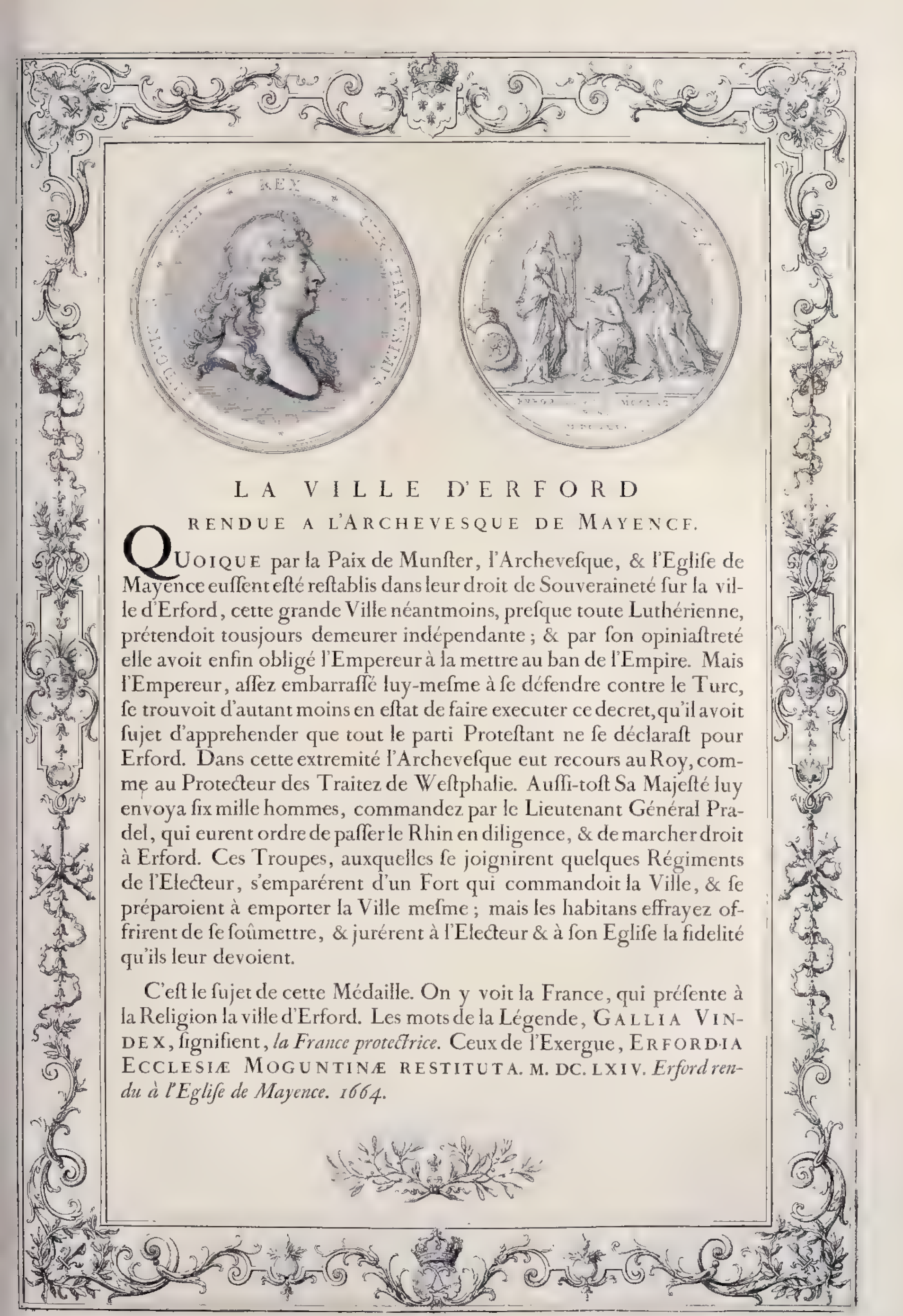
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire portant un voile ſemé de fleurs de Lys, & tenant une Palme, foule aux pieds un Turban, des Arcs, & des Fléches. La Légende, GERMANIA SERUATA, ſignifie, l'*Allemagne ſauvée.* L'Exergue, TURCIS AD ARRABONEM CÆSIS. M. DC. LXIV. *Les Turcs défaits ſur le bord du Raab. 1664.*



L'AUDIENCE DU LEGAT.

ENTRE les ſatisfactions, que la Cour de Rome eſtoit obligée de faire, pour la réparation de l'attentat des Corſes contre la perſonne de l'Ambaſſadeur de France, il avoit eſté ſtipulé que le Pape envoyeroit le Cardinal Chigi ſon neveu, en qualité de Légat *à latere*, faire des excuſes à Sa Majeſté. Le Cardinal ſe rendit à Fontainebleau, où la Cour eſtoit. Là dans une Audience publique, il dit au Roy, que le Pape avoit un tres-ſenſible déplaiſir de tout ce qui s'eſtoit paſſé; que ni luy, ni aucun de ſes proches n'avoient eû part à une ſi déteſtable action, & que Sa Sainteté avoit déja puni les coupables.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit le Roy & le Légat dans l'enceinte du baluſtre de la Chambre de Sa Majeſté, aſſis chacun dans un Fauteüil. Le Légat en rochet & en camail, le bonnet en teſte, lit dans un papier les paroles dont on eſtoit convenu. La Légende, CORSICUM FACINUS EXCUSATUM; & l'Exergue, LEGATO A LATERE MISSO. M. DC. LXIV. ſignifient, *ſatisfaction pour l'attentat des Corſes, faite par un Légat à latere. 1664.*



LA VILLE D'ERFORD
RENDUE A L'ARCHEVESQUE DE MAYENCE.

QUOIQUE par la Paix de Munster, l'Archevesque, & l'Eglise de Mayence eussent esté restablis dans leur droit de Souveraineté sur la ville d'Erford, cette grande Ville néantmoins, presque toute Luthérienne, prétendoit tousjours demeurer indépendante ; & par son opiniastreté elle avoit enfin obligé l'Empereur à la mettre au ban de l'Empire. Mais l'Empereur, assez embarrassé luy-mesme à se défendre contre le Turc, se trouvoit d'autant moins en estat de faire executer ce decret, qu'il avoit sujet d'apprehender que tout le parti Protestant ne se déclarast pour Erford. Dans cette extremité l'Archevesque eut recours au Roy, comme au Protecteur des Traitez de Westphalie. Aussi-tost Sa Majesté luy envoya six mille hommes, commandez par le Lieutenant Général Pradel, qui eurent ordre de passer le Rhin en diligence, & de marcher droit à Erford. Ces Troupes, auxquelles se joignirent quelques Régiments de l'Electeur, s'emparérent d'un Fort qui commandoit la Ville, & se préparoient à emporter la Ville mesme ; mais les habitans effrayez offrirent de se soûmettre, & jurérent à l'Electeur & à son Eglise la fidelité qu'ils leur devoient.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la France, qui présente à la Religion la ville d'Erford. Les mots de la Légende, GALLIA VINDEX, signifient, *la France protectrice.* Ceux de l'Exergue, ERFORDIA ECCLESIÆ MOGUNTINÆ RESTITUTA. M. DC. LXIV. *Erford rendu à l'Eglise de Mayence. 1664.*



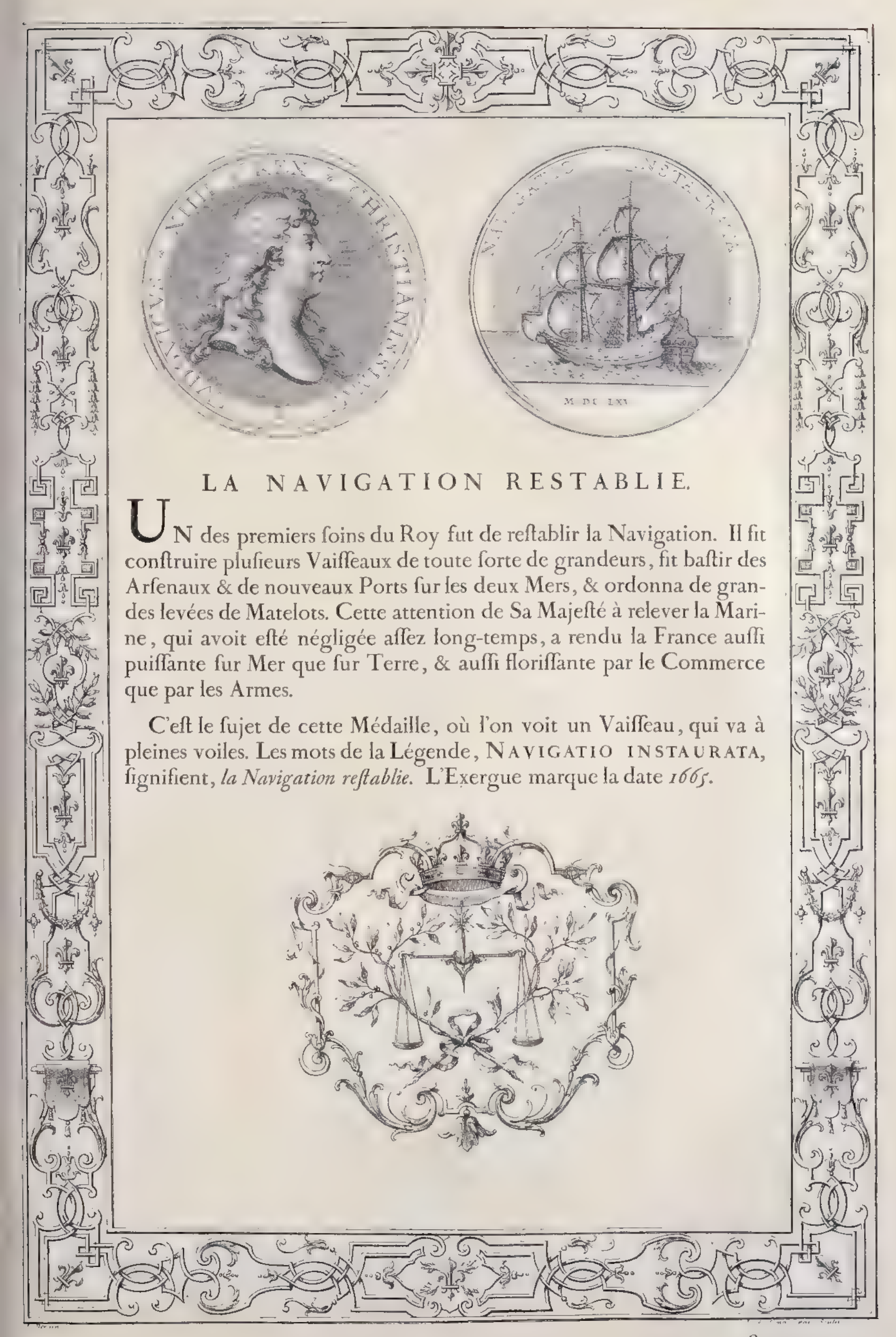
ESTABLISSEMENT

DES MANUFACTURES.

LES Manufactures estrangéres estoient si fort recherchées, qu'elles avoient en quelque maniére estouffé l'industrie naturelle de la Nation Françoise. Un nombre infini d'ouvriers se trouvoient réduits à la derniére misére, faute de travail; plusieurs estoient sortis du Royaume pour éviter une pareille disgrace, & les Arts perissoient insensiblement en France. Les peuples voisins en profitoient, & par les riches estoffes, les dentelles, les tapisseries, & les autres ouvrages qu'ils envoyoient dans le Royaume, ils en tiroient des sommes immenses. Pour remedier à un si grand abus, le Roy crut qu'il n'y avoit pas de moyen plus infaillible, que de restablir les Arts, & de fournir un travail seûr & continuel à ses sujets. Dans ce dessein, Sa Majesté establit en divers endroits toute sorte de Manufactures, & le succés respondit si promptement à ses intentions, qu'en fort peu de temps non seulement on se passa de la pluspart des Manufactures estrangéres, mais celles de France commencérent à se respandre par toute l'Europe. Les Villes, & mesme les Provinces entiéres, trouvérent dans cet establissement des moyens de subsister, & de s'enrichir; les ouvriers encouragez perfectionnérent les Arts; on réduisit les estrangers à tirer de la France la plupart des marchandises, qu'ils y apportoient autrefois, & le commerce receût une augmentation considérable.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Minerve, qui prés d'elle a des fuseaux, une navette, des pelotons de laine, & une piéce de tapisserie. La Légende, MINERVA LOCUPLETATRIX, signifie, *Royaume enrichi par les Arts*, dont Minerve est le symbole. L'Exergue, ARTES INSTAURATÆ. M. DC. LXIV. *les Arts restablis. 1664.*





LA NAVIGATION RESTABLIE.

UN des premiers ſoins du Roy fut de reſtablir la Navigation. Il fit conſtruire pluſieurs Vaiſſeaux de toute ſorte de grandeurs, fit baſtir des Arſenaux & de nouveaux Ports ſur les deux Mers, & ordonna de grandes levées de Matelots. Cette attention de Sa Majeſté à relever la Marine, qui avoit eſté négligée aſſez long-temps, a rendu la France auſſi puiſſante ſur Mer que ſur Terre, & auſſi floriſſante par le Commerce que par les Armes.

C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on voit un Vaiſſeau, qui va à pleines voiles. Les mots de la Légende, NAVIGATIO INSTAURATA, ſignifient, *la Navigation reſtablie.* L'Exergue marque la date *1665.*

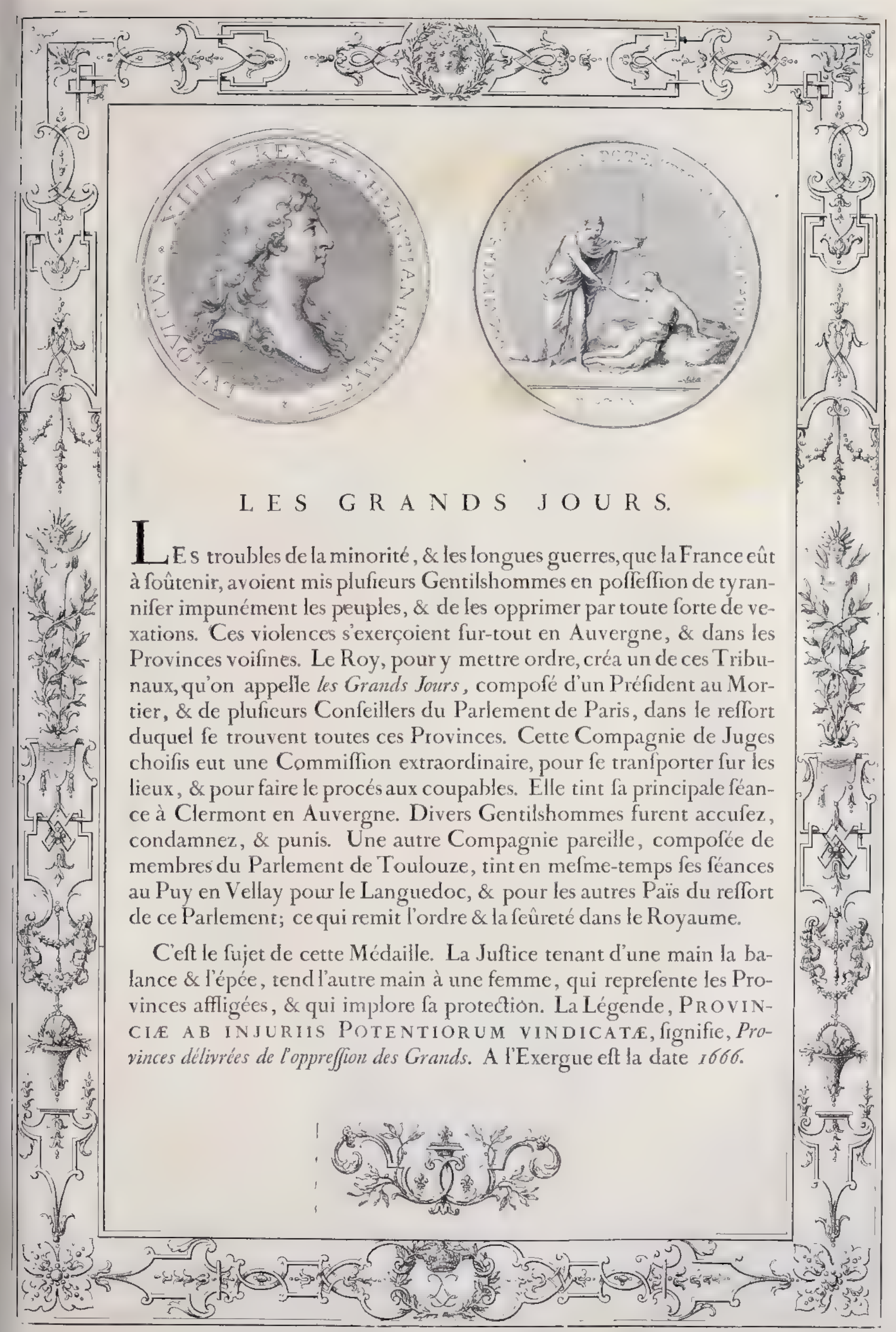




COLONIE DE MADAGASCAR.

LE bon ordre, que le Roy avoit mis dans ſes Eſtats, faiſoit gouſter les plus doux fruits de la Paix. Sa Majeſté voulut faire fleurir le commerce. Il y avoit déja des Compagnies eſtablies pour les Indes Occidentales; le Roy en eſtablit encore une autre beaucoup plus conſidérable, pour trafiquer dans tout l'Orient; & afin d'exciter ſes ſujets à entrer dans cette Compagnie, il luy accorda de grands Priviléges, fournit de grandes ſommes, & preſta des Vaiſſeaux pour le premier embarquement. L'Isle de Madagaſcar, où quelques particuliers François avoient déja un Fort, & des Habitations, fut choiſie pour un lieu d'Entrepoſt, & on y envoya une Colonie.

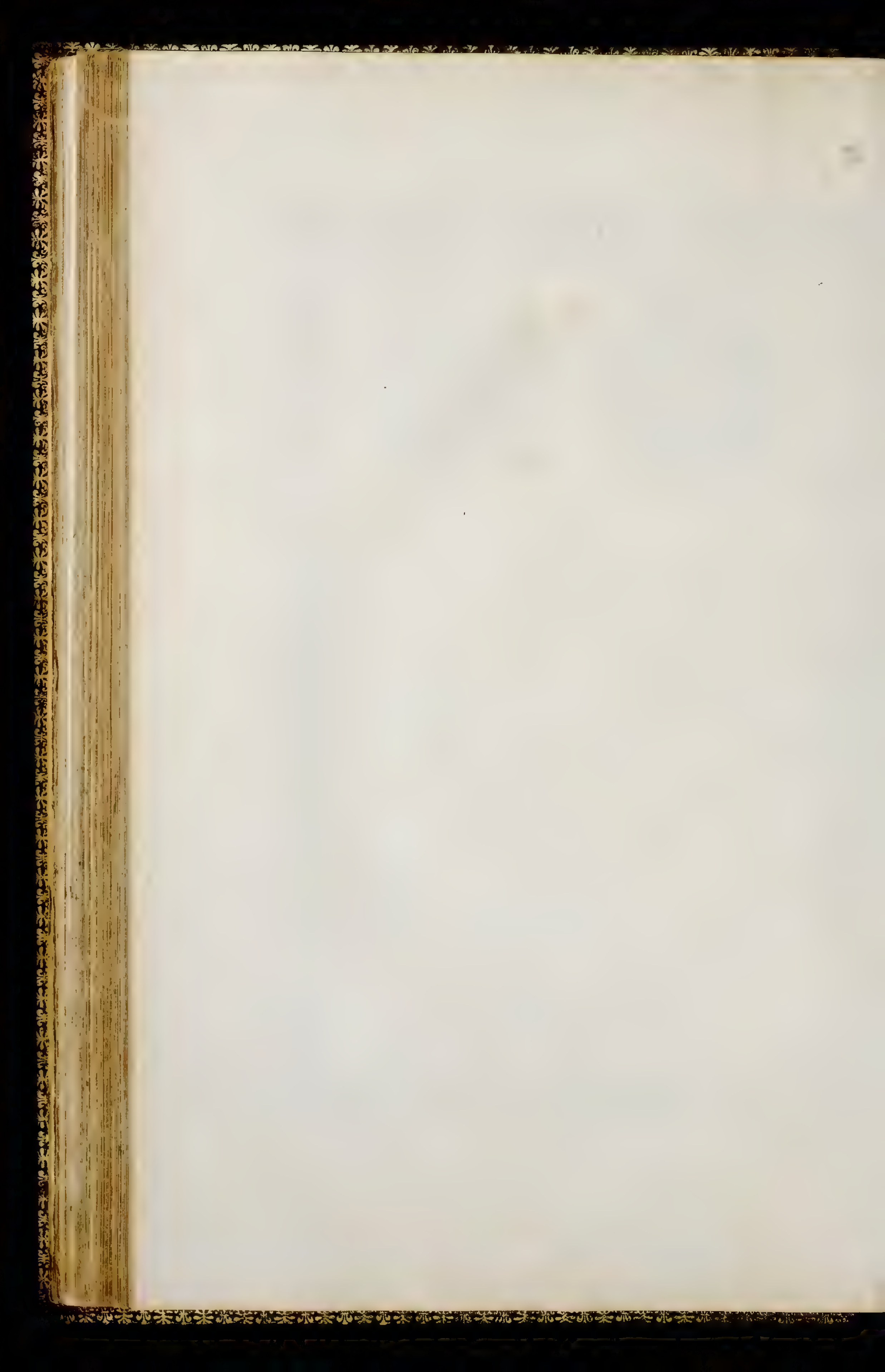
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Colonie eſt deſignée à la maniére des Médailles antiques par un Bœuf. Ce Bœuf a une boſſe ſur le dos, comme ceux que l'on voit dans cette Isle. Il eſt prés d'un Ebenier, arbre fort commun en ce païs-là. Les mots de la Légende, COLONIA MADAGASCARICA, ſignifient, *Colonie de Madagaſcar*. L'Exergue marque la date *1665*.

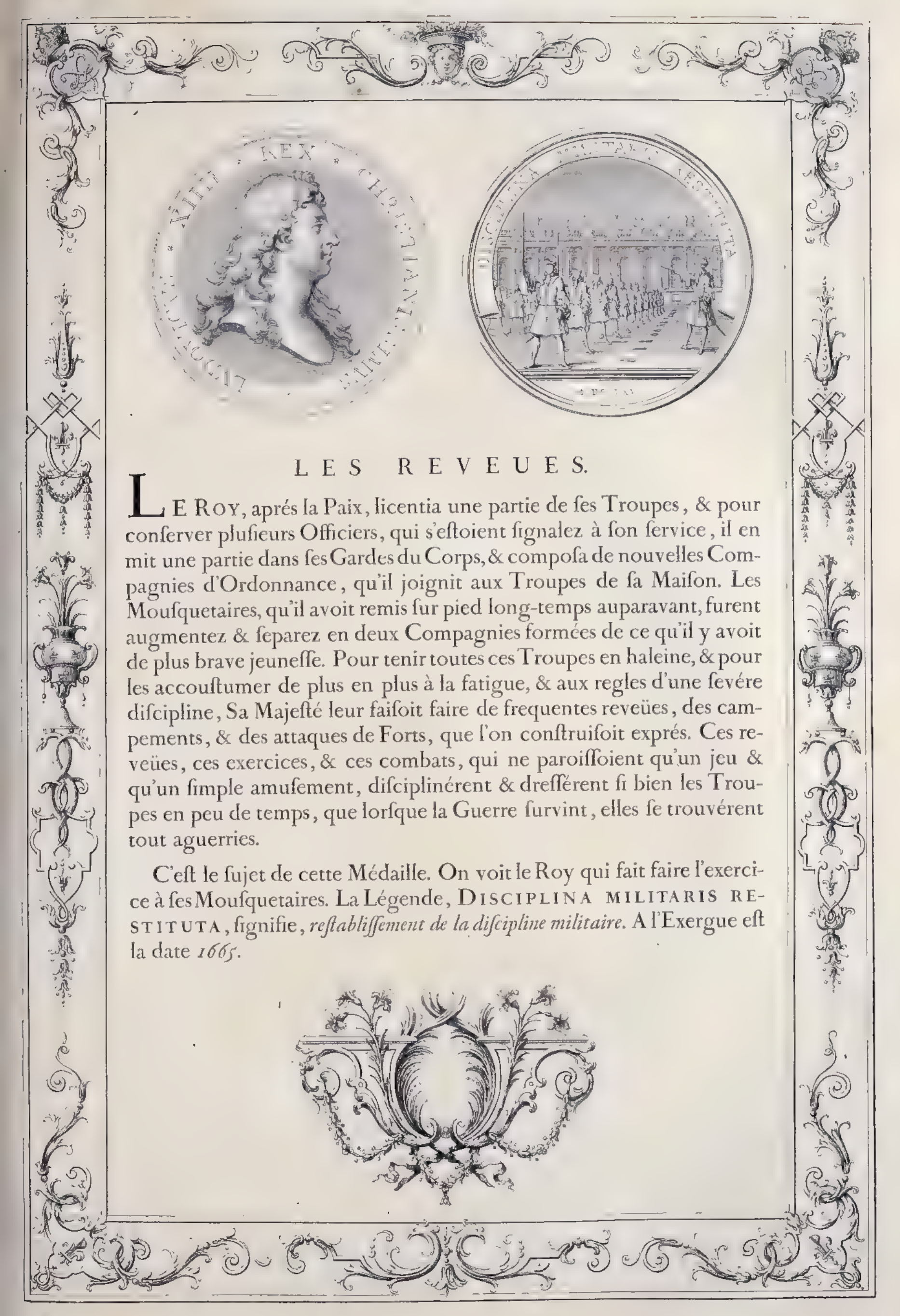


LES GRANDS JOURS.

LES troubles de la minorité, & les longues guerres, que la France eût à soûtenir, avoient mis plusieurs Gentilshommes en possession de tyranniser impunément les peuples, & de les opprimer par toute sorte de vexations. Ces violences s'exerçoient sur-tout en Auvergne, & dans les Provinces voisines. Le Roy, pour y mettre ordre, créa un de ces Tribunaux, qu'on appelle *les Grands Jours*, composé d'un Président au Mortier, & de plusieurs Conseillers du Parlement de Paris, dans le ressort duquel se trouvent toutes ces Provinces. Cette Compagnie de Juges choisis eut une Commission extraordinaire, pour se transporter sur les lieux, & pour faire le procés aux coupables. Elle tint sa principale séance à Clermont en Auvergne. Divers Gentilshommes furent accusez, condamnez, & punis. Une autre Compagnie pareille, composée de membres du Parlement de Toulouze, tint en mesme-temps ses séances au Puy en Vellay pour le Languedoc, & pour les autres Païs du ressort de ce Parlement; ce qui remit l'ordre & la seûreté dans le Royaume.

C'est le sujet de cette Médaille. La Justice tenant d'une main la balance & l'épée, tend l'autre main à une femme, qui represente les Provinces affligées, & qui implore sa protection. La Légende, PROVINCIÆ AB INJURIIS POTENTIORUM VINDICATÆ, signifie, *Provinces délivrées de l'oppression des Grands.* A l'Exergue est la date *1666.*





LES REVEUES.

LE ROY, aprés la Paix, licentia une partie de ses Troupes, & pour conserver plusieurs Officiers, qui s'estoient signalez à son service, il en mit une partie dans ses Gardes du Corps, & composa de nouvelles Compagnies d'Ordonnance, qu'il joignit aux Troupes de sa Maison. Les Mousquetaires, qu'il avoit remis sur pied long-temps auparavant, furent augmentez & separez en deux Compagnies formées de ce qu'il y avoit de plus brave jeunesse. Pour tenir toutes ces Troupes en haleine, & pour les accoustumer de plus en plus à la fatigue, & aux regles d'une sevére discipline, Sa Majesté leur faisoit faire de frequentes reveües, des campements, & des attaques de Forts, que l'on construisoit exprés. Ces reveües, ces exercices, & ces combats, qui ne paroissoient qu'un jeu & qu'un simple amusement, disciplinérent & dressérent si bien les Troupes en peu de temps, que lorsque la Guerre survint, elles se trouvérent tout aguerries.

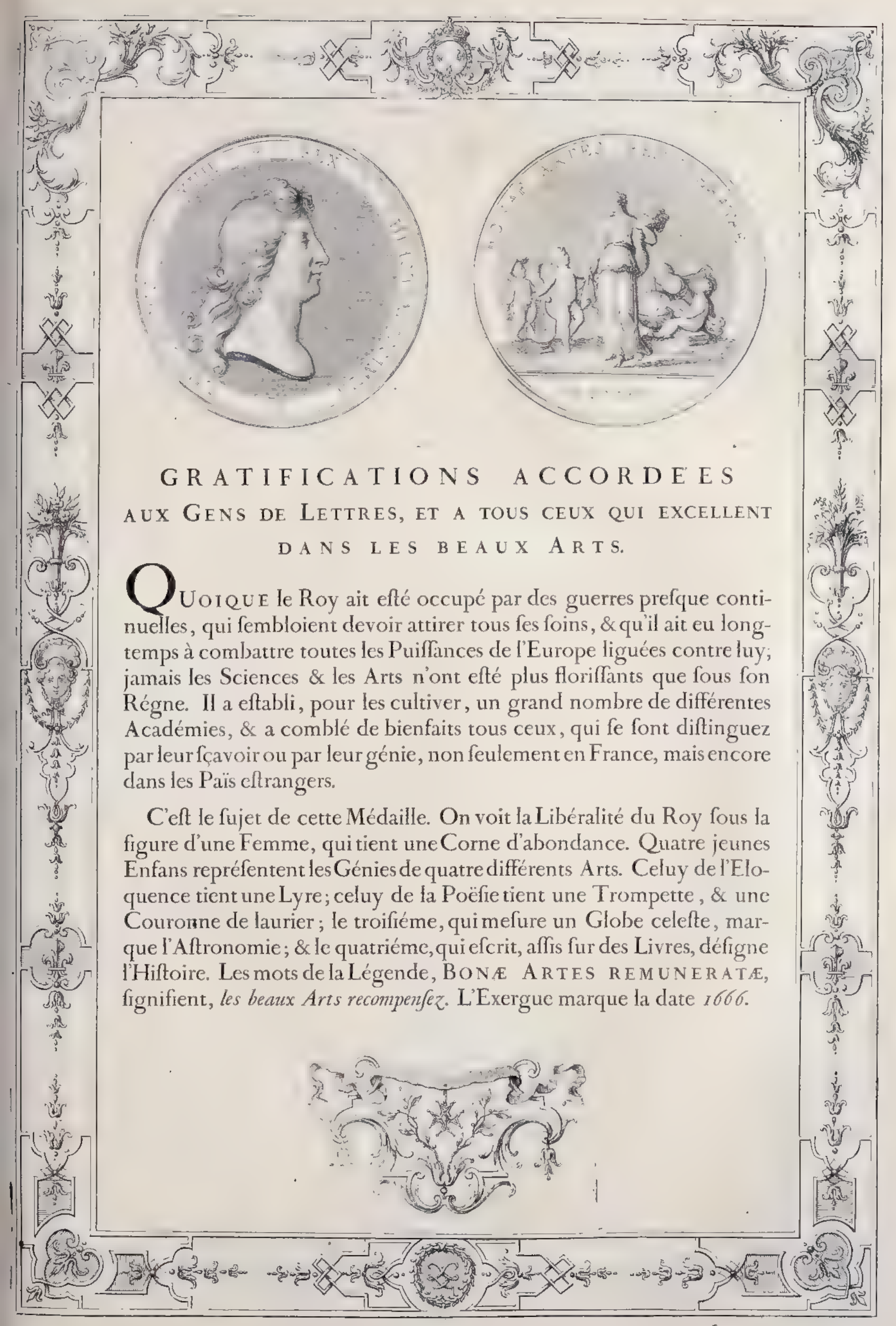
C'est le sujet de cette Médaille. On voit le Roy qui fait faire l'exercice à ses Mousquetaires. La Légende, DISCIPLINA MILITARIS RESTITUTA, signifie, *restablissement de la discipline militaire.* A l'Exergue est la date *1665*.



LA MORT DE LA REYNE MERE.

LE Mariage de Loüis XIII avec l'Infante Anne, fille aisnée de Philippe III Roy d'Espagne, fut arresté dés l'année 1612, mais elle ne vint en France que trois ans aprés, & la cerémonie du mariage se fit à Bordeaux. Cette Princesse fut 23 ans entiers sans avoir des enfans; elle eut enfin un Fils, qui est aujourd'huy LOUIS LE GRAND. Aprés la mort de Loüis XIII elle fut Régente du Royaume, & soûtint avec une prudence singuliére tout le poids du gouvernement, jusqu'à la majorité du Roy son Fils. Elle pacifia heureusement les troubles, qui s'eslevérent au commencement de sa régence, & prépara les grands succés que l'on a veûs depuis. Sa vie a esté une suite d'actions vrayment royales. Sa pieté sincére, sa tendresse pour les peuples, sa charité envers les pauvres, cette noble facilité à oublier tous les sujets de mescontentement qu'on luy avoit donnez, sa patience dans les douleurs d'une maladie fort longue, ont fait de cette Princesse un exemple pour toutes les Reynes.

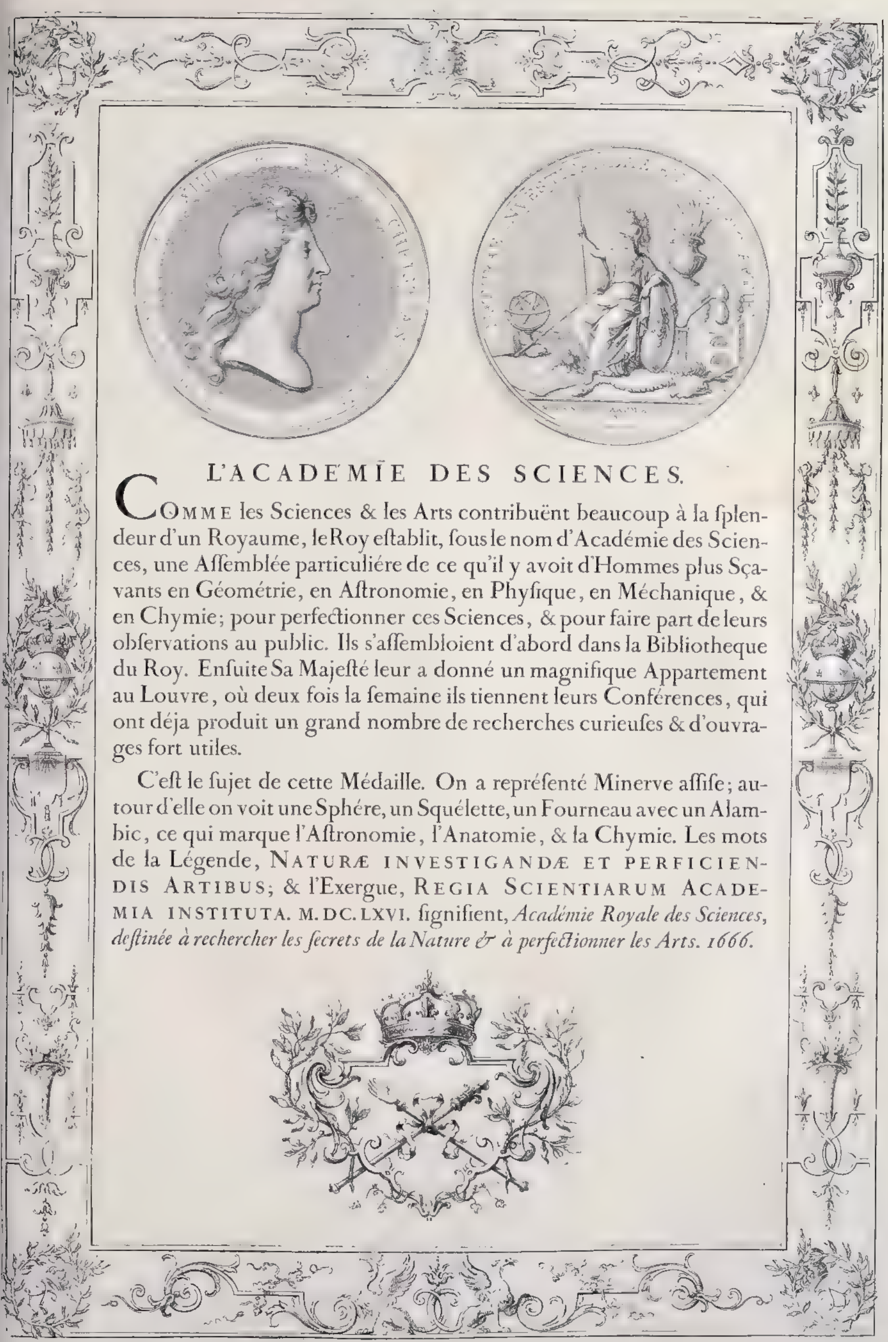
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit un Tombeau, d'où s'éleve une Pyramide surmontée d'une Couronne fermée, & au milieu de laquelle on a placé le Portrait de la Reyne. Aux deux bouts de ce Tombeau sont deux figures assises. L'une, representant la Religion, tient sur ses genoux le modele de l'Eglise du Val de Grace, que cette Reyne a fait bastir. L'autre qui pleure, & qui représente la Science de gouverner, tient en ses mains un timon de navire, & appuye son pied sur un globe. La Légende, ANNÆ AUSTRIACÆ MATRI COLENDISSIMÆ, signifie, que le Roy a fait frapper cette Médaille *à l'honneur d'Anne d'Austriche sa Mere, dont il a tant de sujet d'honorer la memoire.* L'Exergue, OBIIT VIGESIMO JANUARII. M. DC. LXVI. *elle mourut le 20 de Janvier 1666.*



GRATIFICATIONS ACCORDÉES AUX GENS DE LETTRES, ET A TOUS CEUX QUI EXCELLENT DANS LES BEAUX ARTS.

QUOIQUE le Roy ait esté occupé par des guerres presque continuelles, qui sembloient devoir attirer tous ses soins, & qu'il ait eu longtemps à combattre toutes les Puissances de l'Europe liguées contre luy; jamais les Sciences & les Arts n'ont esté plus florissants que sous son Régne. Il a establi, pour les cultiver, un grand nombre de différentes Académies, & a comblé de bienfaits tous ceux, qui se sont distinguez par leur sçavoir ou par leur génie, non seulement en France, mais encore dans les Païs estrangers.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit la Libéralité du Roy sous la figure d'une Femme, qui tient une Corne d'abondance. Quatre jeunes Enfans représentent les Génies de quatre différents Arts. Celuy de l'Eloquence tient une Lyre; celuy de la Poësie tient une Trompette, & une Couronne de laurier; le troisiéme, qui mesure un Globe celeste, marque l'Astronomie; & le quatriéme, qui escrit, assis sur des Livres, désigne l'Histoire. Les mots de la Légende, BONÆ ARTES REMUNERATÆ, signifient, *les beaux Arts recompensez*. L'Exergue marque la date *1666*.

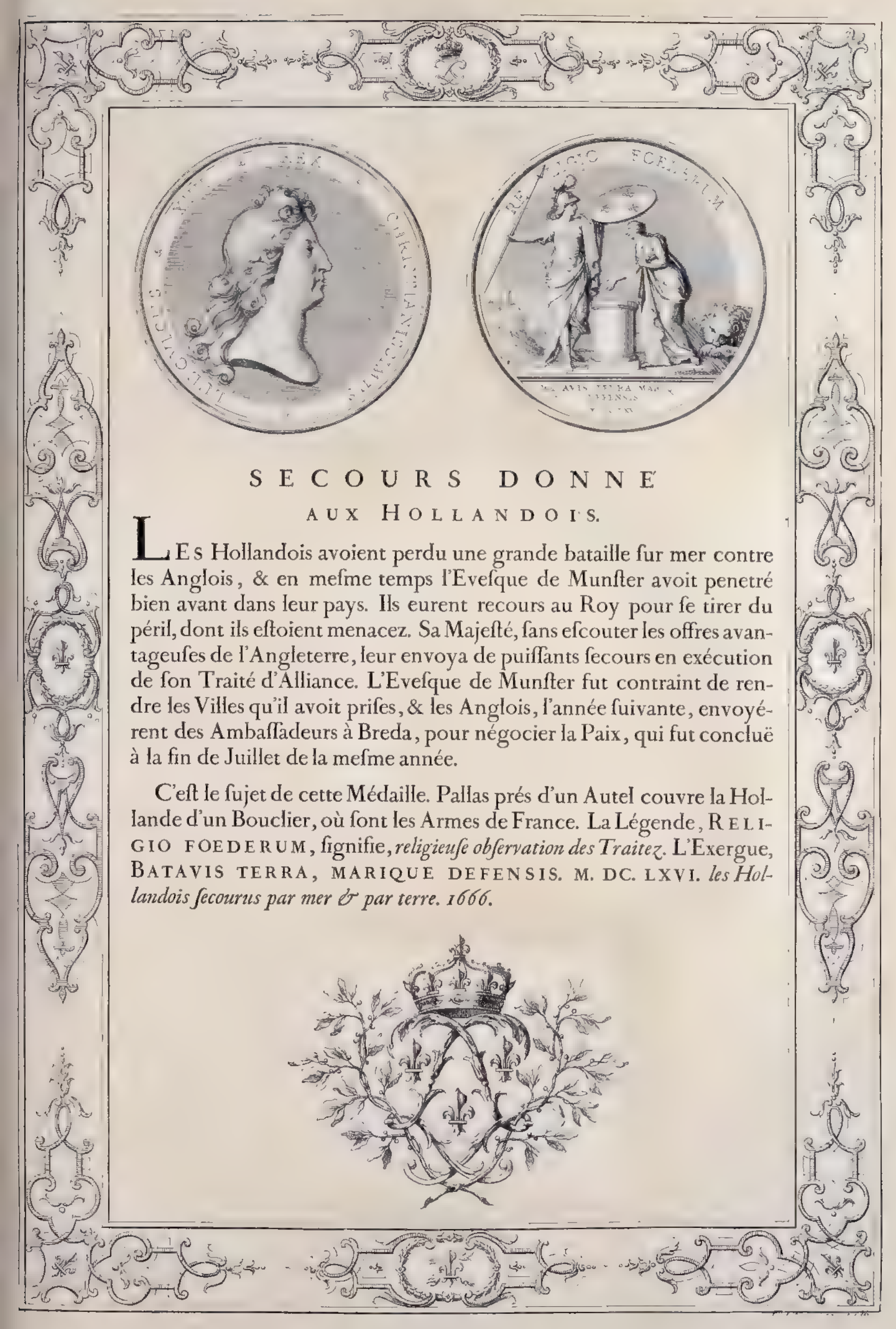


L'ACADEMIE DES SCIENCES.

COMME les Sciences & les Arts contribuënt beaucoup à la ſplendeur d'un Royaume, le Roy eſtablit, ſous le nom d'Académie des Sciences, une Aſſemblée particuliére de ce qu'il y avoit d'Hommes plus Sçavants en Géométrie, en Aſtronomie, en Phyſique, en Méchanique, & en Chymie; pour perfectionner ces Sciences, & pour faire part de leurs obſervations au public. Ils s'aſſembloient d'abord dans la Bibliotheque du Roy. Enſuite Sa Majeſté leur a donné un magnifique Appartement au Louvre, où deux fois la ſemaine ils tiennent leurs Conférences, qui ont déja produit un grand nombre de recherches curieuſes & d'ouvrages fort utiles.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On a repréſenté Minerve aſſiſe; autour d'elle on voit une Sphére, un Squélette, un Fourneau avec un Alambic, ce qui marque l'Aſtronomie, l'Anatomie, & la Chymie. Les mots de la Légende, NATURÆ INVESTIGANDÆ ET PERFICIENDIS ARTIBUS; & l'Exergue, REGIA SCIENTIARUM ACADEMIA INSTITUTA. M.DC.LXVI. ſignifient, *Académie Royale des Sciences, deſtinée à rechercher les ſecrets de la Nature & à perfectionner les Arts. 1666.*

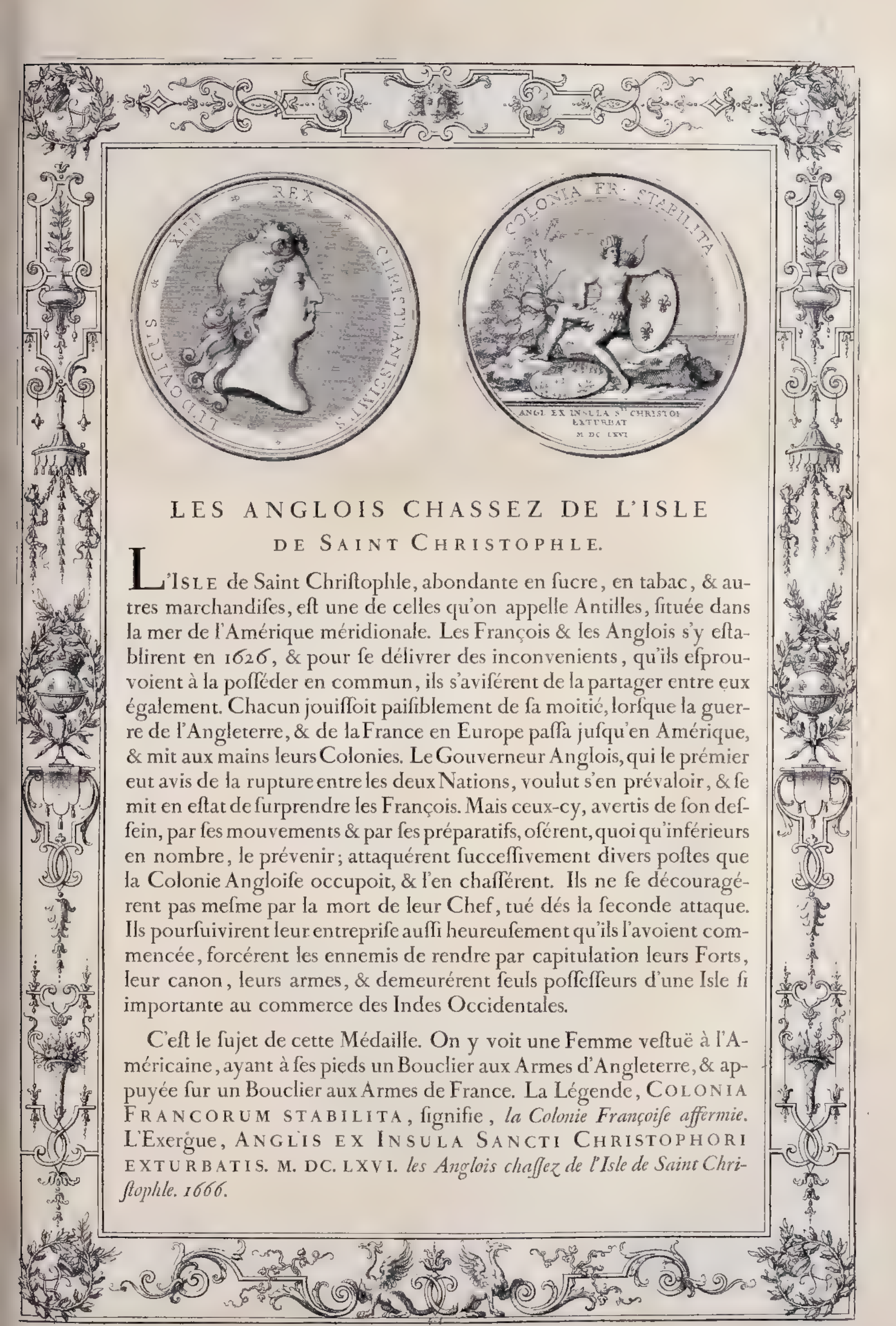




SECOURS DONNÉ
AUX HOLLANDOIS.

LES Hollandois avoient perdu une grande bataille ſur mer contre les Anglois, & en meſme temps l'Eveſque de Munſter avoit penetré bien avant dans leur pays. Ils eurent recours au Roy pour ſe tirer du péril, dont ils eſtoient menacez. Sa Majeſté, ſans eſcouter les offres avantageuſes de l'Angleterre, leur envoya de puiſſants ſecours en exécution de ſon Traité d'Alliance. L'Eveſque de Munſter fut contraint de rendre les Villes qu'il avoit priſes, & les Anglois, l'année ſuivante, envoyérent des Ambaſſadeurs à Breda, pour négocier la Paix, qui fut concluë à la fin de Juillet de la meſme année.

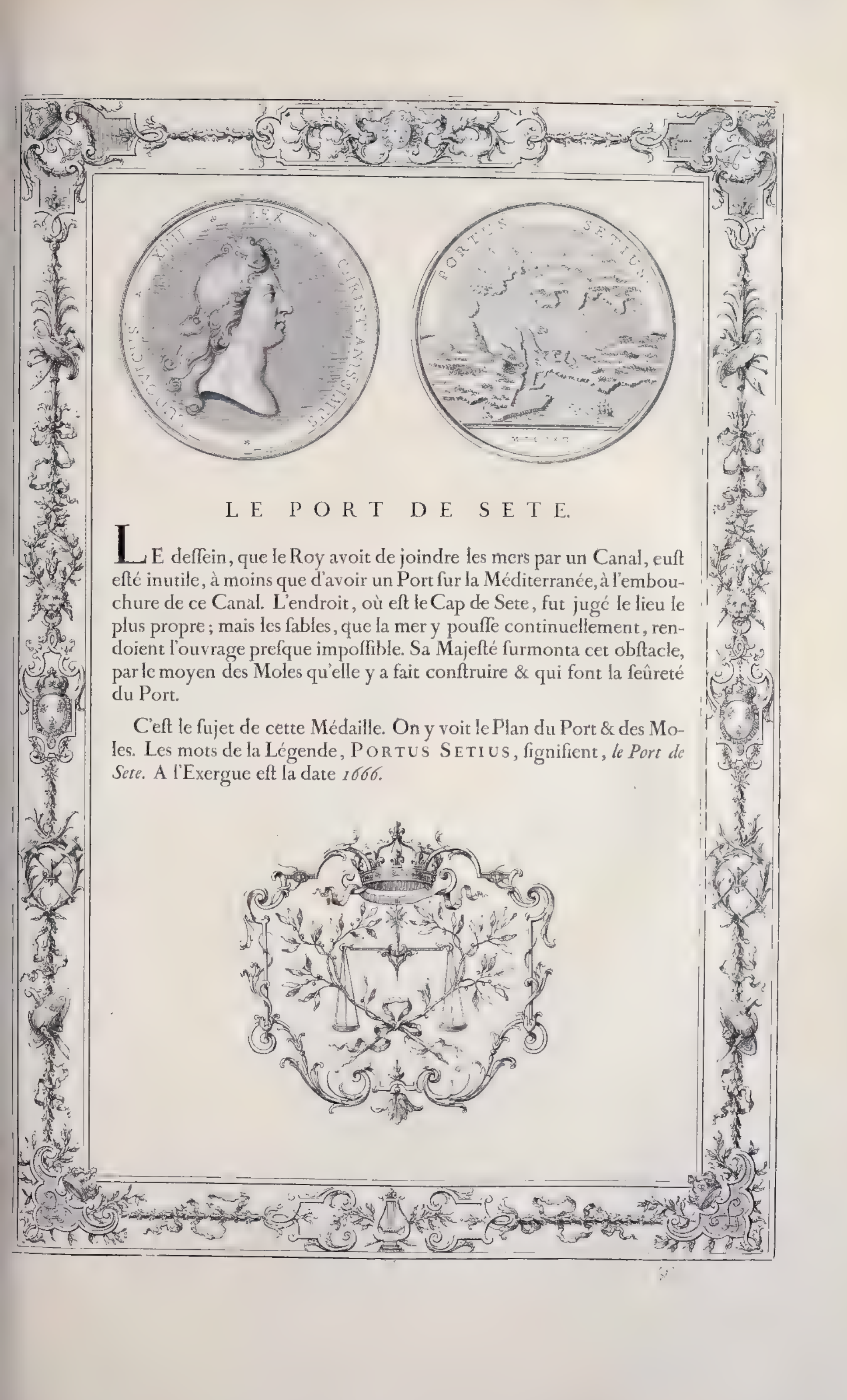
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Pallas prés d'un Autel couvre la Hollande d'un Bouclier, où ſont les Armes de France. La Légende, RELIGIO FOEDERUM, ſignifie, *religieuſe obſervation des Traitez.* L'Exergue, BATAVIS TERRA, MARIQUE DEFENSIS. M. DC. LXVI. *les Hollandois ſecourus par mer & par terre. 1666.*



LES ANGLOIS CHASSEZ DE L'ISLE DE SAINT CHRISTOPHLE.

L'ISLE de Saint Chriſtophle, abondante en ſucre, en tabac, & autres marchandiſes, eſt une de celles qu'on appelle Antilles, ſituée dans la mer de l'Amérique méridionale. Les François & les Anglois s'y eſtablirent en 1626, & pour ſe délivrer des inconvenients, qu'ils eſprouvoient à la poſſéder en commun, ils s'aviſérent de la partager entre eux également. Chacun jouiſſoit paiſiblement de ſa moitié, lorſque la guerre de l'Angleterre, & de la France en Europe paſſa juſqu'en Amérique, & mit aux mains leurs Colonies. Le Gouverneur Anglois, qui le prémier eut avis de la rupture entre les deux Nations, voulut s'en prévaloir, & ſe mit en eſtat de ſurprendre les François. Mais ceux-cy, avertis de ſon deſſein, par ſes mouvements & par ſes préparatifs, oſérent, quoi qu'inférieurs en nombre, le prévenir; attaquérent ſucceſſivement divers poſtes que la Colonie Angloiſe occupoit, & l'en chaſſérent. Ils ne ſe découragérent pas meſme par la mort de leur Chef, tué dés la ſeconde attaque. Ils pourſuivirent leur entrepriſe auſſi heureuſement qu'ils l'avoient commencée, forcérent les ennemis de rendre par capitulation leurs Forts, leur canon, leurs armes, & demeurérent ſeuls poſſeſſeurs d'une Isle ſi importante au commerce des Indes Occidentales.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Femme veſtuë à l'Américaine, ayant à ſes pieds un Bouclier aux Armes d'Angleterre, & appuyée ſur un Bouclier aux Armes de France. La Légende, COLONIA FRANCORUM STABILITA, ſignifie, *la Colonie Françoiſe affermie.* L'Exergue, ANGLIS EX INSULA SANCTI CHRISTOPHORI EXTURBATIS. M. DC. LXVI. *les Anglois chaſſez de l'Isle de Saint Chriſtophle. 1666.*



LE PORT DE SETE.

LE deſſein, que le Roy avoit de joindre les mers par un Canal, euſt eſté inutile, à moins que d'avoir un Port ſur la Méditerranée, à l'embouchure de ce Canal. L'endroit, où eſt le Cap de Sete, fut jugé le lieu le plus propre; mais les ſables, que la mer y pouſſe continuellement, rendoient l'ouvrage preſque impoſſible. Sa Majeſté ſurmonta cet obſtacle, par le moyen des Moles qu'elle y a fait conſtruire & qui ſont la ſeûreté du Port.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Plan du Port & des Moles. Les mots de la Légende, PORTUS SETIUS, ſignifient, *le Port de Sete.* A l'Exergue eſt la date *1666.*



LA CLEMENCE DU ROY
ENVERS LES TRAITTANTS.

LA Chambre de Juſtice avoit fait le procés à pluſieurs Financiers. Les traitez frauduleux, les concuſſions, & beaucoup d'autres moyens, qu'ils avoient employez, pour amaſſer des richeſſes immenſes aux deſpens du Roy, & à la foule du peuple, devoient leur faire craindre le dernier ſupplice, s'ils euſſent eſté traittez ſelon la rigueur des Loix. Sa Majeſté, par un mouvement de ſa clémence, ſe contenta de les contraindre à la reſtitution d'une partie des biens, qu'ils avoient acquis par de ſi mauvaiſes voyes.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Juſtice tenant une eſpée, paroiſt ſur un Throne. L'homme à genoux, qui rapporte de l'argent, repréſente les Gens d'affaires convaincus de péculat, & qui payent les ſommes auxquelles ils avoient eſté taxez pour leurs malverſations. Les mots de la Légende, PECULATORES BONIS MULCTATI, ſignifient, *taxe impoſée ſur les Financiers convaincus de péculat.* A l'Exergue eſt la date *1666.*

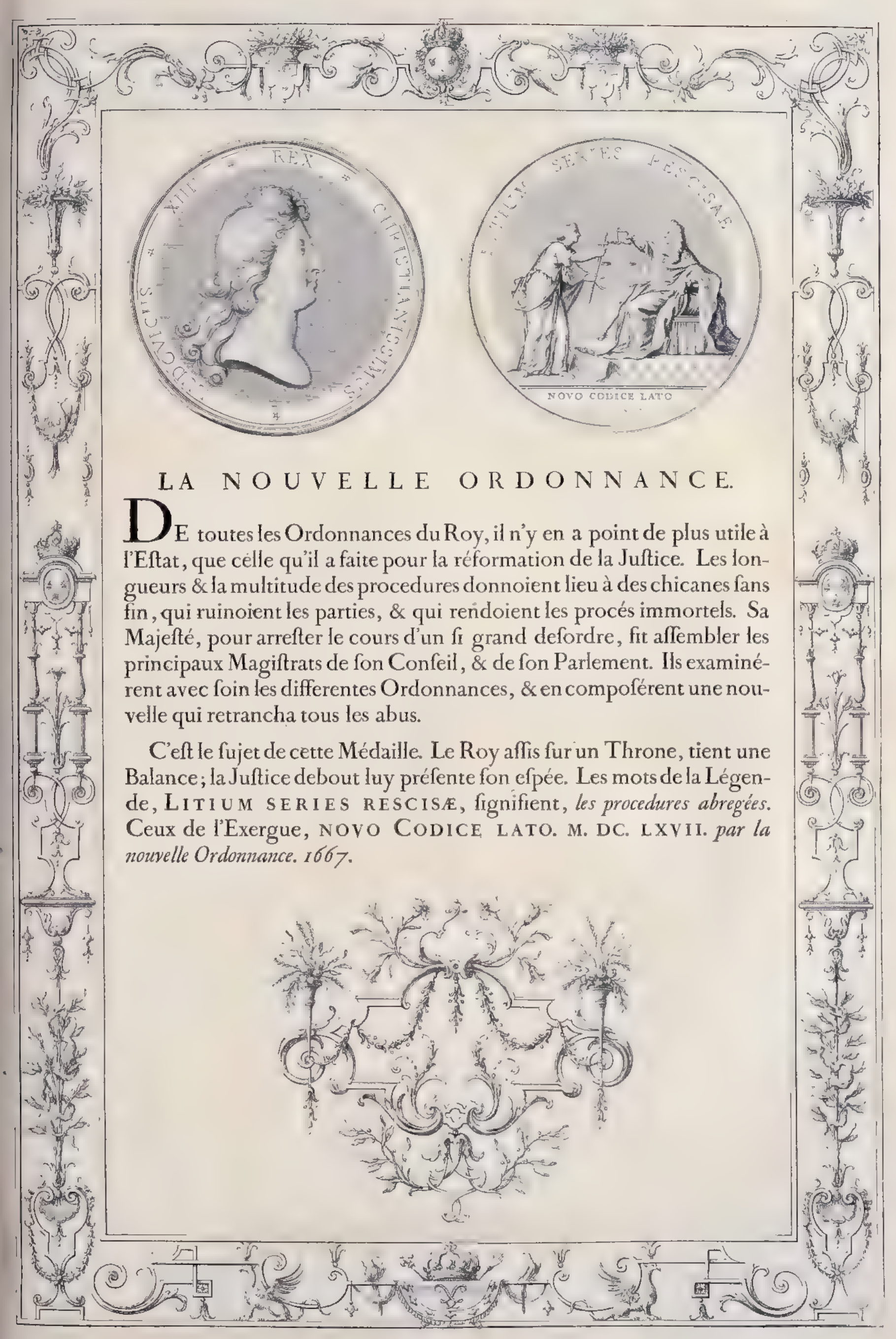




LE PORT DE ROCHEFORT.

LES Costes de France sur l'Océan sont naturellement de fort difficile accés, & les rades y sont tres-dangereuses. Il n'y avoit guéres que le Port de Brest, où les Vaisseaux pussent estre en seûreté. Le Roy fit sonder en plusieurs endroits; on trouva enfin qu'on pouvoit faire un Port à l'embouchure de la Charante, & que cette riviére avoit assez de profondeur pour les plus grands Bastiments. Sa Majesté aussi-tost prit la resolution de faire en ce lieu-là un Port, & un establissement considérable. Il acheta le Chasteau de Rochefort, & y fonda une Ville qui en porte le nom. L'Arsenal est grand & magnifique, il y a une fonderie de canons, on y fait les voiles, les cordages, & tout ce qui est nécessaire à la construction & à l'équippement des Vaisseaux. Divers Maistres y enseignent la Sphére, la Géographie, l'Hydrographie, la Navigation & la Manœuvre. Il y a tousjours plusieurs Vaisseaux de guerre, avec les Officiers, Pilotes, Matelots, & Soldats qui les doivent monter. Les armements se font avec une tres-grande facilité, parceque la profondeur de la riviére donne moyen de charger les Vaisseaux de dessus le Port mesme. Le séjour des Officiers, & le grand nombre d'Artisans, qui se sont establis dans cette Ville, l'ont fort aggrandie & fort peuplée. C'est de-là que partent ordinairement les Escadres, qui vont aux Isles de l'Amérique, & en Canada, soit pour escorter les Navires marchands de la Rochelle, soit pour porter aux Colonies Françoises les secours, dont elles ont besoin.

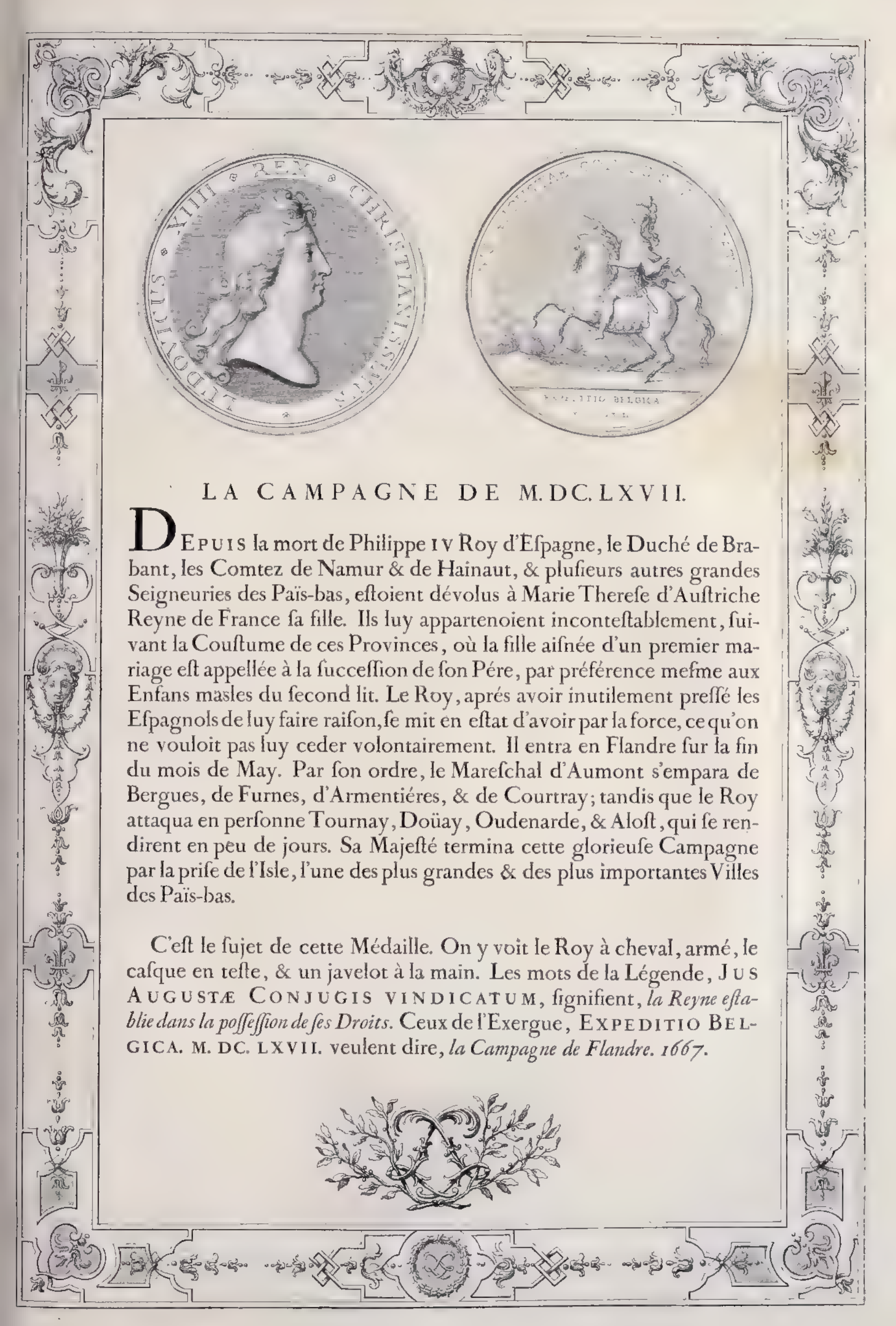
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Plan du Port, de la Ville, & de l'Arsenal; Neptune y paroist sur son Char au milieu de la Charante. La Légende, URBE ET NAVALI FUNDATIS, signifie, *Ville, & Arsenal fondez.* L'Exergue marque le nom & la date, RUPIFORTIUM. M. DC. LXVI. *Rochefort. 1666.*



LA NOUVELLE ORDONNANCE.

DE toutes les Ordonnances du Roy, il n'y en a point de plus utile à l'Estat, que celle qu'il a faite pour la réformation de la Justice. Les longueurs & la multitude des procedures donnoient lieu à des chicanes sans fin, qui ruinoient les parties, & qui rendoient les procés immortels. Sa Majesté, pour arrester le cours d'un si grand desordre, fit assembler les principaux Magistrats de son Conseil, & de son Parlement. Ils examinérent avec soin les differentes Ordonnances, & en composérent une nouvelle qui retrancha tous les abus.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy assis sur un Throne, tient une Balance; la Justice debout luy présente son espée. Les mots de la Légende, LITIUM SERIES RESCISÆ, signifient, *les procedures abregées.* Ceux de l'Exergue, NOVO CODICE LATO. M. DC. LXVII. *par la nouvelle Ordonnance. 1667.*

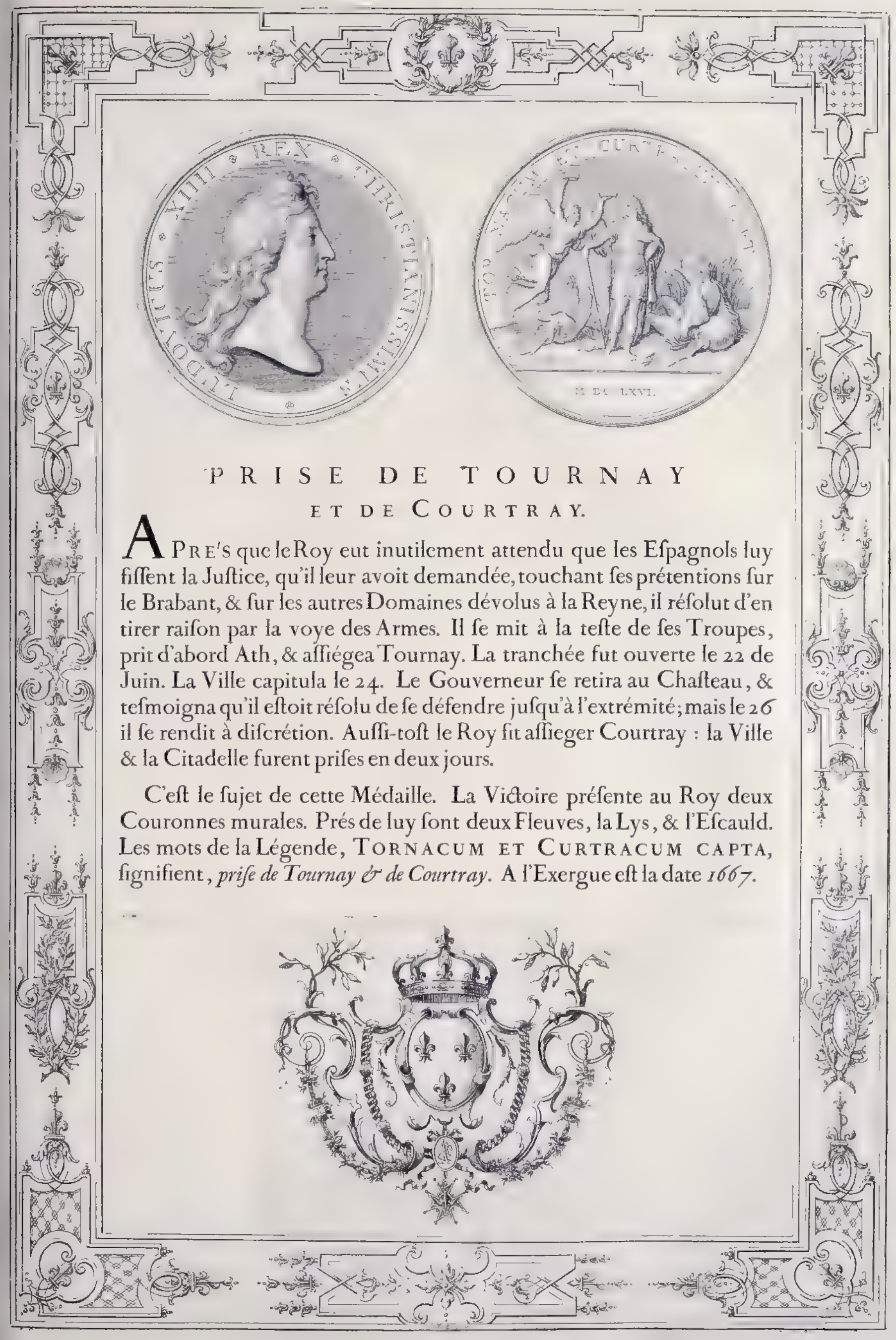


LA CAMPAGNE DE M.DC.LXVII.

DEPUIS la mort de Philippe IV Roy d'Eſpagne, le Duché de Brabant, les Comtez de Namur & de Hainaut, & pluſieurs autres grandes Seigneuries des Païs-bas, eſtoient dévolus à Marie Thereſe d'Auſtriche Reyne de France ſa fille. Ils luy appartenoient inconteſtablement, ſuivant la Couſtume de ces Provinces, où la fille aiſnée d'un premier mariage eſt appellée à la ſucceſſion de ſon Pére, par préférence meſme aux Enfans masles du ſecond lit. Le Roy, aprés avoir inutilement preſſé les Eſpagnols de luy faire raiſon, ſe mit en eſtat d'avoir par la force, ce qu'on ne vouloit pas luy ceder volontairement. Il entra en Flandre ſur la fin du mois de May. Par ſon ordre, le Mareſchal d'Aumont s'empara de Bergues, de Furnes, d'Armentiéres, & de Courtray; tandis que le Roy attaqua en perſonne Tournay, Doüay, Oudenarde, & Aloſt, qui ſe rendirent en peu de jours. Sa Majeſté termina cette glorieuſe Campagne par la priſe de l'Isle, l'une des plus grandes & des plus importantes Villes des Païs-bas.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy à cheval, armé, le caſque en teſte, & un javelot à la main. Les mots de la Légende, JUS AUGUSTÆ CONJUGIS VINDICATUM, ſignifient, *la Reyne eſtablie dans la poſſeſſion de ſes Droits.* Ceux de l'Exergue, EXPEDITIO BELGICA. M. DC. LXVII. veulent dire, *la Campagne de Flandre. 1667.*



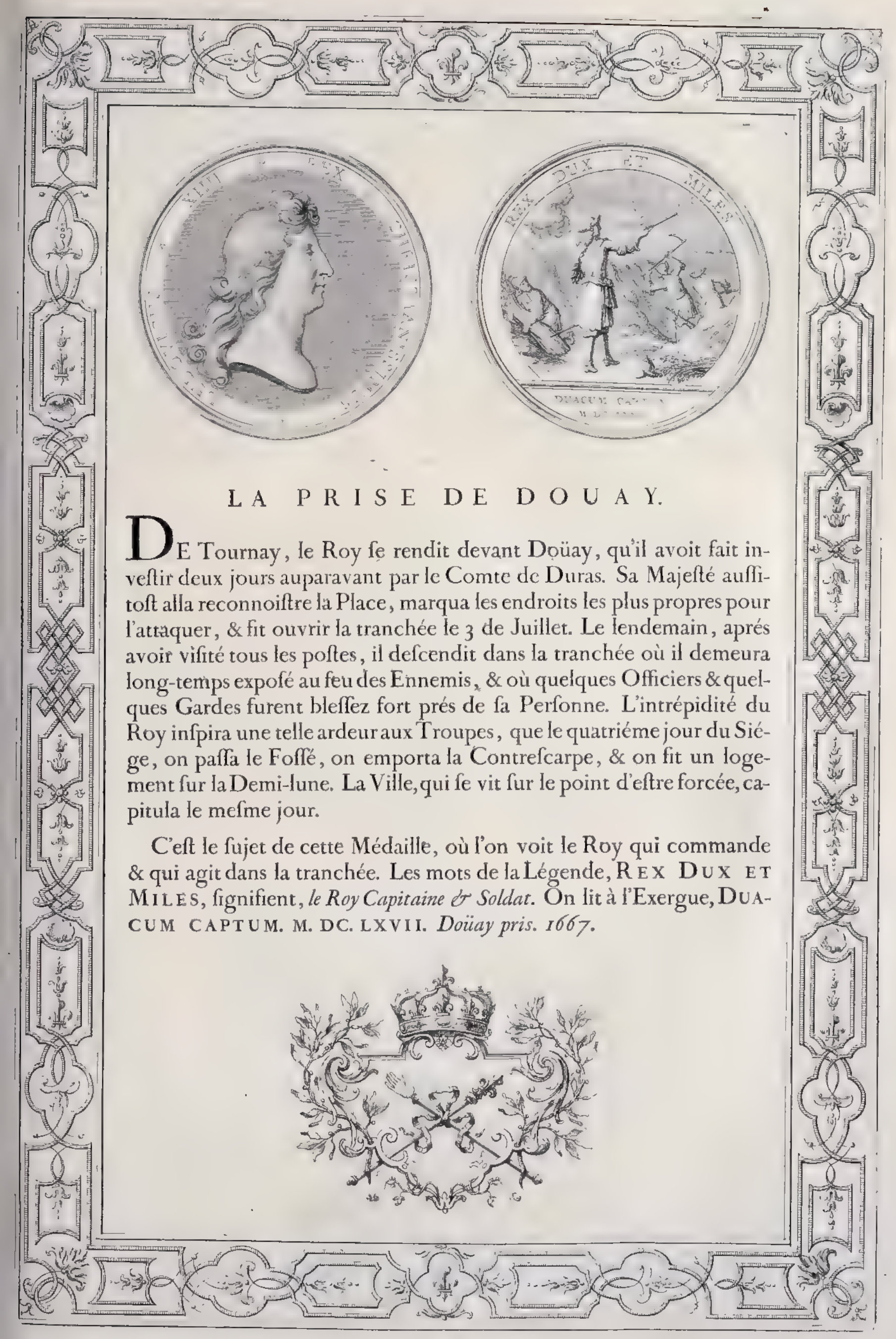


PRISE DE TOURNAY ET DE COURTRAY.

APRE'S que le Roy eut inutilement attendu que les Espagnols luy fissent la Justice, qu'il leur avoit demandée, touchant ses prétentions sur le Brabant, & sur les autres Domaines dévolus à la Reyne, il résolut d'en tirer raison par la voye des Armes. Il se mit à la teste de ses Troupes, prit d'abord Ath, & assiégea Tournay. La tranchée fut ouverte le 22 de Juin. La Ville capitula le 24. Le Gouverneur se retira au Chasteau, & tesmoigna qu'il estoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité; mais le 26 il se rendit à discrétion. Aussi-tost le Roy fit assieger Courtray : la Ville & la Citadelle furent prises en deux jours.

C'est le sujet de cette Médaille. La Victoire présente au Roy deux Couronnes murales. Prés de luy sont deux Fleuves, la Lys, & l'Escauld. Les mots de la Légende, TORNACUM ET CURTRACUM CAPTA, signifient, *prise de Tournay & de Courtray.* A l'Exergue est la date *1667.*

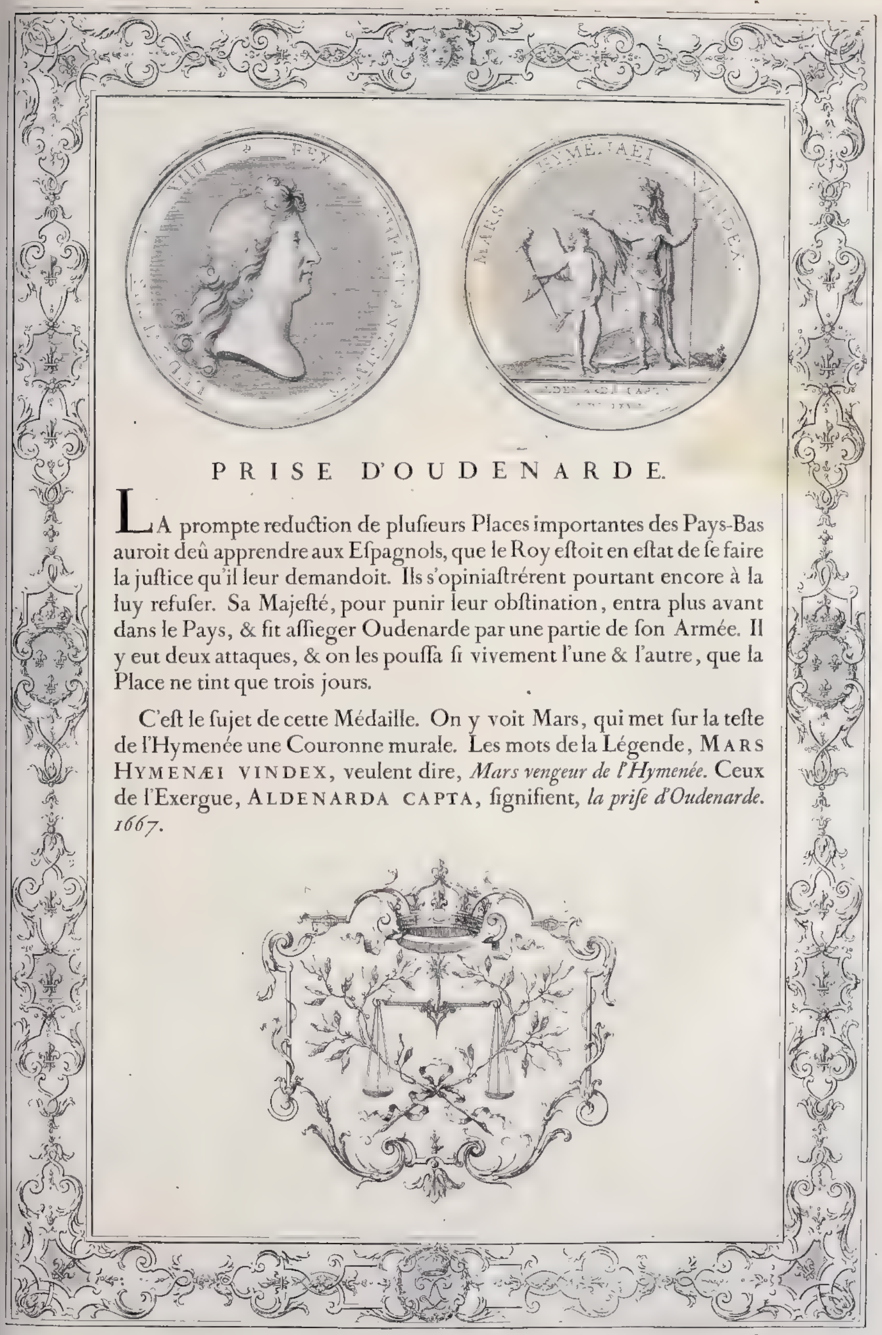




LA PRISE DE DOUAY.

De Tournay, le Roy ſe rendit devant Doüay, qu'il avoit fait inveſtir deux jours auparavant par le Comte de Duras. Sa Majeſté auſſitoſt alla reconnoiſtre la Place, marqua les endroits les plus propres pour l'attaquer, & fit ouvrir la tranchée le 3 de Juillet. Le lendemain, aprés avoir viſité tous les poſtes, il deſcendit dans la tranchée où il demeura long-temps expoſé au feu des Ennemis, & où quelques Officiers & quelques Gardes furent bleſſez fort prés de ſa Perſonne. L'intrépidité du Roy inſpira une telle ardeur aux Troupes, que le quatriéme jour du Siége, on paſſa le Foſſé, on emporta la Contreſcarpe, & on fit un logement ſur la Demi-lune. La Ville, qui ſe vit ſur le point d'eſtre forcée, capitula le meſme jour.

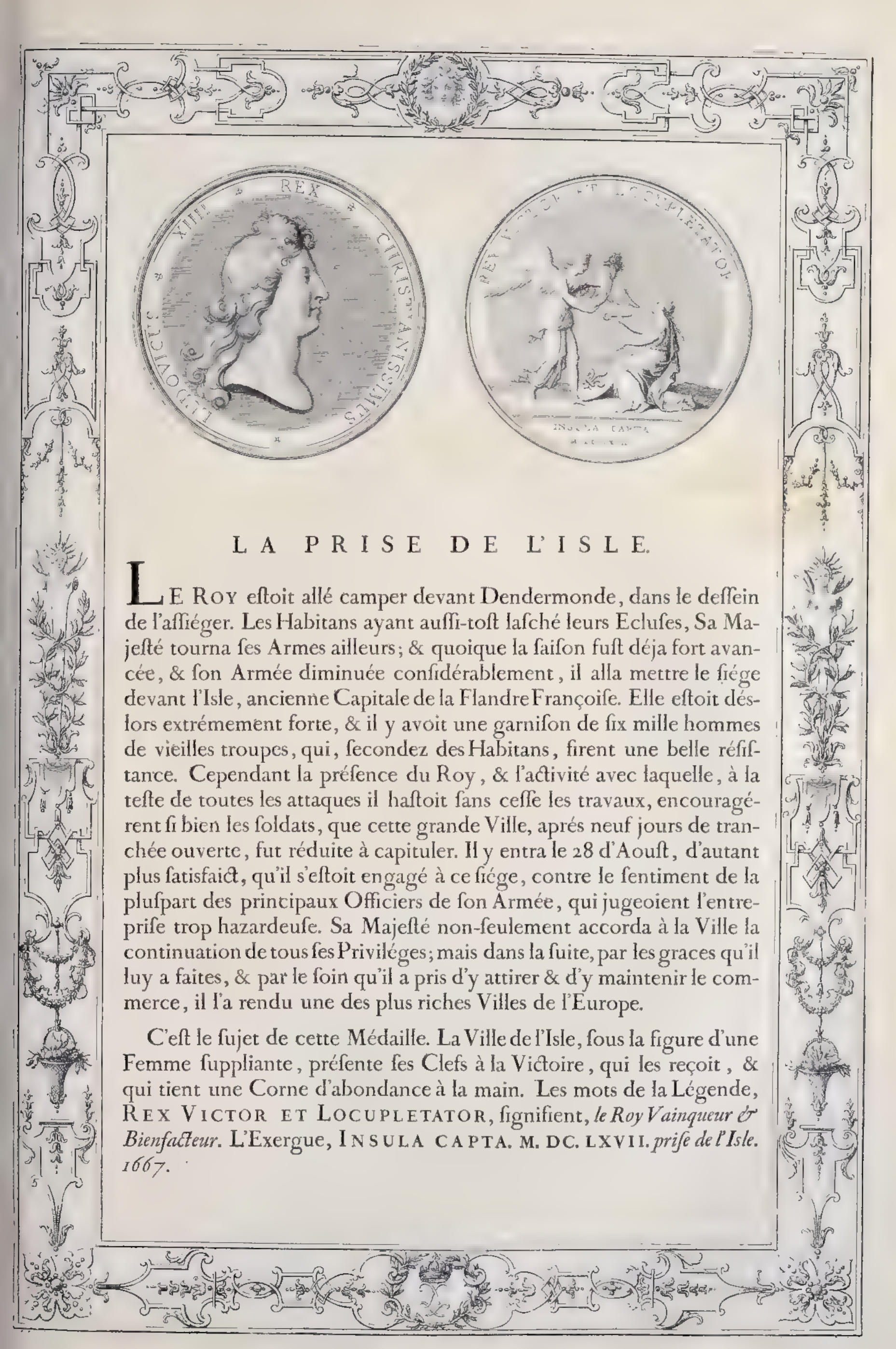
C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on voit le Roy qui commande & qui agit dans la tranchée. Les mots de la Légende, REX DUX ET MILES, ſignifient, *le Roy Capitaine & Soldat*. On lit à l'Exergue, DUACUM CAPTUM. M. DC. LXVII. *Doüay pris. 1667.*



PRISE D'OUDENARDE.

LA prompte reduction de plusieurs Places importantes des Pays-Bas auroit deû apprendre aux Espagnols, que le Roy estoit en estat de se faire la justice qu'il leur demandoit. Ils s'opiniastrérent pourtant encore à la luy refuser. Sa Majesté, pour punir leur obstination, entra plus avant dans le Pays, & fit assieger Oudenarde par une partie de son Armée. Il y eut deux attaques, & on les poussa si vivement l'une & l'autre, que la Place ne tint que trois jours.

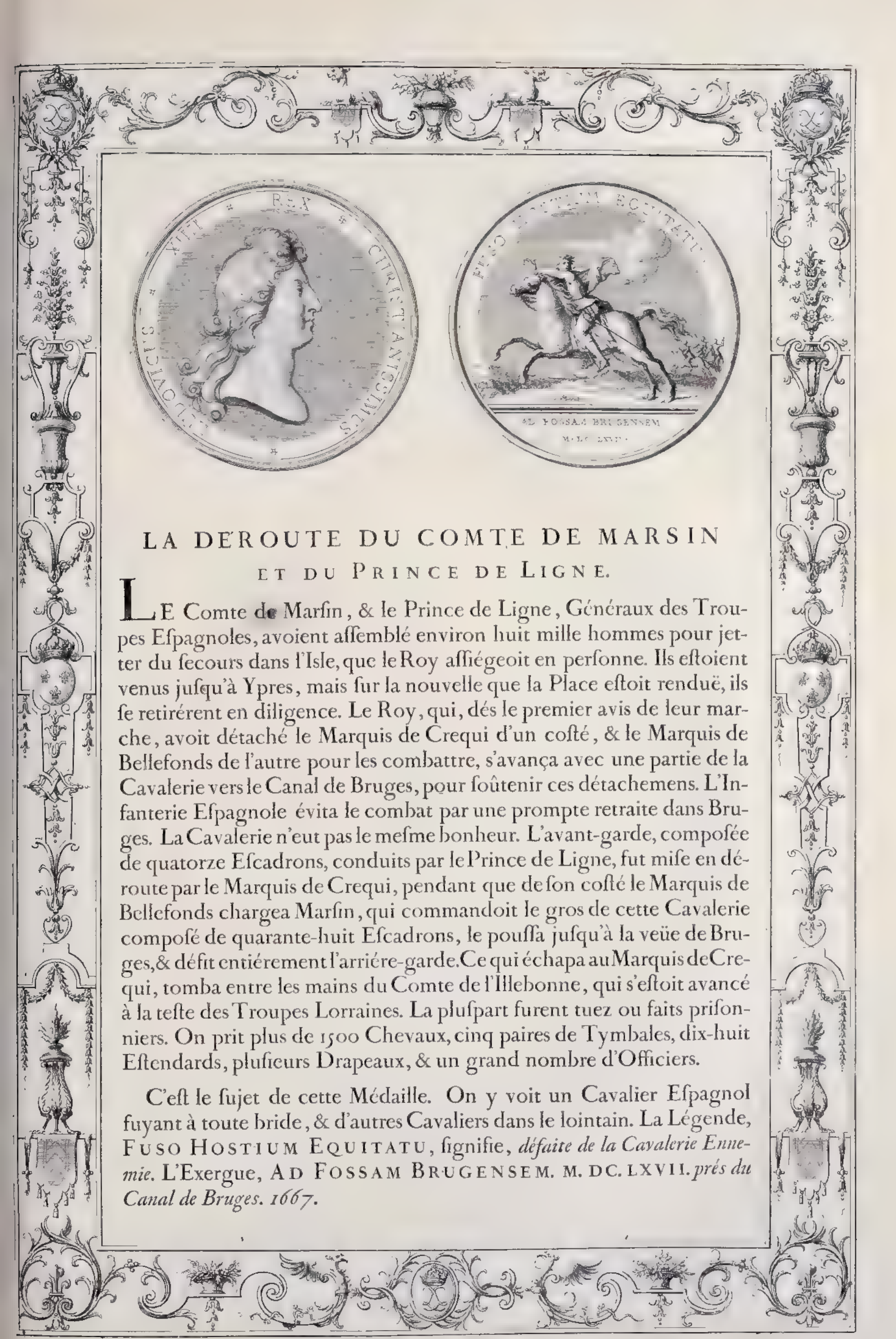
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Mars, qui met sur la teste de l'Hymenée une Couronne murale. Les mots de la Légende, MARS HYMENÆI VINDEX, veulent dire, *Mars vengeur de l'Hymenée.* Ceux de l'Exergue, ALDENARDA CAPTA, signifient, *la prise d'Oudenarde. 1667.*



LA PRISE DE L'ISLE.

LE ROY eſtoit allé camper devant Dendermonde, dans le deſſein de l'aſſiéger. Les Habitans ayant auſſi-toſt laſché leurs Ecluſes, Sa Majeſté tourna ſes Armes ailleurs ; & quoique la ſaiſon fuſt déja fort avancée, & ſon Armée diminuée conſidérablement, il alla mettre le ſiége devant l'Iſle, ancienne Capitale de la Flandre Françoiſe. Elle eſtoit dés-lors extrémement forte, & il y avoit une garniſon de ſix mille hommes de vieilles troupes, qui, ſecondez des Habitans, firent une belle réſiſtance. Cependant la préſence du Roy, & l'activité avec laquelle, à la teſte de toutes les attaques il haſtoit ſans ceſſe les travaux, encouragérent ſi bien les ſoldats, que cette grande Ville, aprés neuf jours de tranchée ouverte, fut réduite à capituler. Il y entra le 28 d'Aouſt, d'autant plus ſatisfaict, qu'il s'eſtoit engagé à ce ſiége, contre le ſentiment de la pluſpart des principaux Officiers de ſon Armée, qui jugeoient l'entrepriſe trop hazardeuſe. Sa Majeſté non-ſeulement accorda à la Ville la continuation de tous ſes Priviléges ; mais dans la ſuite, par les graces qu'il luy a faites, & par le ſoin qu'il a pris d'y attirer & d'y maintenir le commerce, il l'a rendu une des plus riches Villes de l'Europe.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Ville de l'Iſle, ſous la figure d'une Femme ſuppliante, préſente ſes Clefs à la Victoire, qui les reçoit, & qui tient une Corne d'abondance à la main. Les mots de la Légende, REX VICTOR ET LOCUPLETATOR, ſignifient, *le Roy Vainqueur & Bienfacteur.* L'Exergue, INSULA CAPTA. M. DC. LXVII. *priſe de l'Iſle. 1667.*



LA DEROUTE DU COMTE DE MARSIN ET DU PRINCE DE LIGNE.

LE Comte de Marſin, & le Prince de Ligne, Généraux des Troupes Eſpagnoles, avoient aſſemblé environ huit mille hommes pour jetter du ſecours dans l'Iſle, que le Roy aſſiégeoit en perſonne. Ils eſtoient venus juſqu'à Ypres, mais ſur la nouvelle que la Place eſtoit renduë, ils ſe retirérent en diligence. Le Roy, qui, dés le premier avis de leur marche, avoit détaché le Marquis de Crequi d'un coſté, & le Marquis de Bellefonds de l'autre pour les combattre, s'avança avec une partie de la Cavalerie vers le Canal de Bruges, pour ſoûtenir ces détachemens. L'Infanterie Eſpagnole évita le combat par une prompte retraite dans Bruges. La Cavalerie n'eut pas le meſme bonheur. L'avant-garde, compoſée de quatorze Eſcadrons, conduits par le Prince de Ligne, fut miſe en déroute par le Marquis de Crequi, pendant que de ſon coſté le Marquis de Bellefonds chargea Marſin, qui commandoit le gros de cette Cavalerie compoſé de quarante-huit Eſcadrons, le pouſſa juſqu'à la veüe de Bruges, & défit entiérement l'arriére-garde. Ce qui échapa au Marquis de Crequi, tomba entre les mains du Comte de l'Illebonne, qui s'eſtoit avancé à la teſte des Troupes Lorraines. La pluſpart furent tuez ou faits priſonniers. On prit plus de 1500 Chevaux, cinq paires de Tymbales, dix-huit Eſtendards, pluſieurs Drapeaux, & un grand nombre d'Officiers.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Cavalier Eſpagnol fuyant à toute bride, & d'autres Cavaliers dans le lointain. La Légende, FUSO HOSTIUM EQUITATU, ſignifie, *défaite de la Cavalerie Ennemie.* L'Exergue, AD FOSSAM BRUGENSEM. M. DC. LXVII. *prés du Canal de Bruges. 1667.*

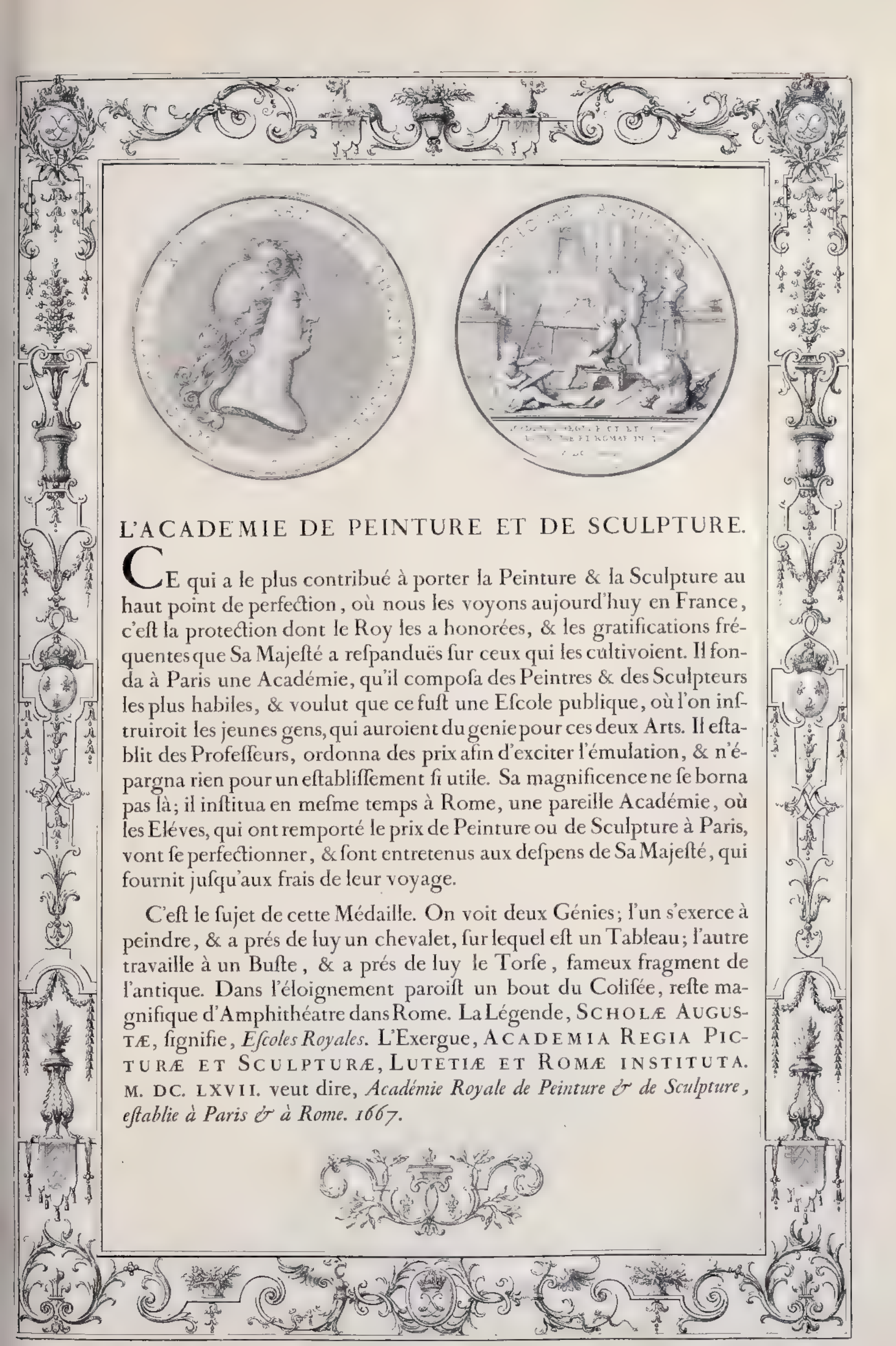




LE CANAL DES DEUX MERS.

LE deſſein de joindre les deux Mers avoit eſté propoſé pluſieurs fois ſous le Régne de Henry IV, & meſme ſous celuy de François Premier. Les difficultez, qui paroiſſoient inſurmontables, empeſchérent tousjours de l'entreprendre. Le Roy eſt venu à bout de ce grand ouvrage. L'utilité en eſt conſidérable pour tout le Royaume, & principalement pour deux de ſes plus fertiles Provinces, la Guyenne & le Languedoc, qui envoyent aujourd'huy leurs denrées d'une Mer à l'autre par un chemin court, au lieu qu'auparavant il falloit prendre un détour de 800 lieuës. Cette communication commence par un Reſervoir de 4000 pas de circonférence, & de 80 pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la Montagne Noire. Elles deſcendent à Naurouſe dans un Baſſin de 200 toiſes de longueur, & de 150 de largeur, tout reveſtu de pierre de taille. Là eſt le point de partage, pour diſtribuer les eaux à droit & à gauche dans un Canal de 64 lieuës de long, où ſe jettent pluſieurs petites riviéres ſoûtenuës d'eſpace en eſpace par cent quatre Eſcluſes. Ce Canal en quelques endroits eſt conduit ſur des Aqueducs, & ſur des Ponts d'une hauteur incroyable, qu'on a faits exprés pour donner paſſage pardeſſous à d'autres riviéres. Mais ce qu'il y a de plus eſtonnant, c'eſt qu'en d'autres endroits, on l'a taillé tantoſt à deſcouvert, & tantoſt en voûte plus de 1000 pas dans le roc. D'un bout il ſe joint à la Garonne prés de Toulouſe, & de l'autre bout, traverſant deux fois l'Aude, il paſſe entre Agde & Beziers, & va finir au grand Lac de Tau, qui s'eſtend juſqu'au Port de Sete.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Neptune d'un coup de ſon Trident frappe la terre, & il en ſort un gros boüillon d'eau, qui ſe reſpand à droit & à gauche. La Légende, JUNCTA MARIA, ſignifie *la jonction des Mers*. L'Exergue, FOSSA A GARUMNA AD PORTUM SETIUM, *Canal depuis la Garonne juſqu'au Port de Sete. 1667.*



L'ACADEMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

CE qui a le plus contribué à porter la Peinture & la Sculpture au haut point de perfection, où nous les voyons aujourd'huy en France, c'est la protection dont le Roy les a honorées, & les gratifications fréquentes que Sa Majesté a respanduës sur ceux qui les cultivoient. Il fonda à Paris une Académie, qu'il composa des Peintres & des Sculpteurs les plus habiles, & voulut que ce fust une Escole publique, où l'on instruiroit les jeunes gens, qui auroient du genie pour ces deux Arts. Il establit des Professeurs, ordonna des prix afin d'exciter l'émulation, & n'épargna rien pour un establissement si utile. Sa magnificence ne se borna pas là; il institua en mesme temps à Rome, une pareille Académie, où les Eléves, qui ont remporté le prix de Peinture ou de Sculpture à Paris, vont se perfectionner, & sont entretenus aux despens de Sa Majesté, qui fournit jusqu'aux frais de leur voyage.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit deux Génies; l'un s'exerce à peindre, & a prés de luy un chevalet, sur lequel est un Tableau; l'autre travaille à un Buste, & a prés de luy le Torse, fameux fragment de l'antique. Dans l'éloignement paroist un bout du Colisée, reste magnifique d'Amphithéatre dans Rome. La Légende, SCHOLÆ AUGUSTÆ, signifie, *Escoles Royales*. L'Exergue, ACADEMIA REGIA PICTURÆ ET SCULPTURÆ, LUTETIÆ ET ROMÆ INSTITUTA. M. DC. LXVII. veut dire, *Académie Royale de Peinture & de Sculpture, establie à Paris & à Rome. 1667.*

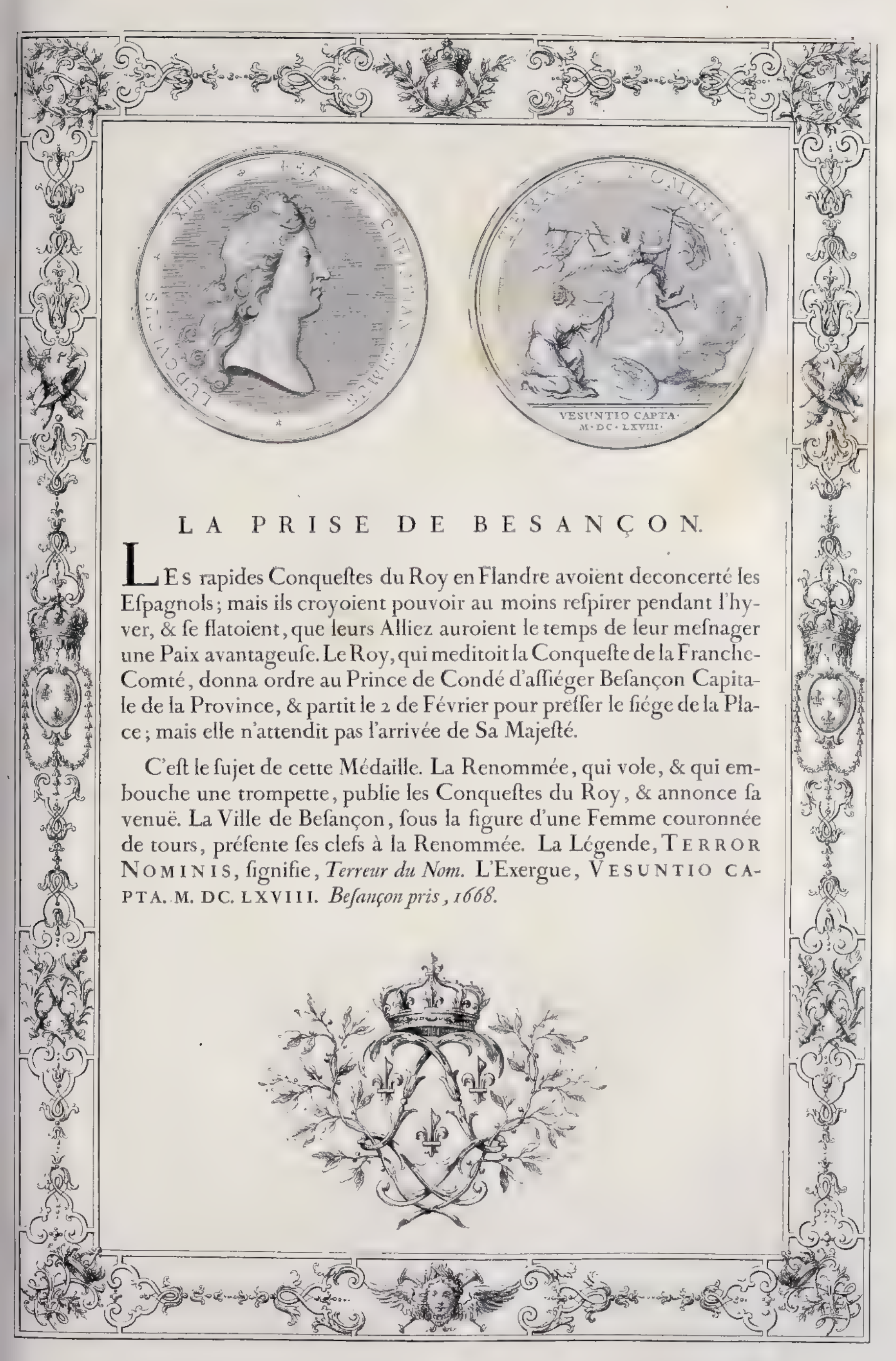




L'OBSERVATOIRE.

DES que l'Académie des Sciences eut esté instituée, le Roy, pour perfectionner l'Astronomie, fit faire un magnifique Bastiment, dont l'ordonnance & l'exposition donnent aux Astronomes toute la facilité, & toute la commodité necessaires, pour observer exactement le cours des Astres. Ce superbe Edifice, qu'on nomme l'*Observatoire*, est situé sur une hauteur à l'entrée d'un des Fauxbourgs de Paris. C'est-là que les Astronomes de l'Académie Royale des Sciences vont faire leurs Observations ; plusieurs mesme y sont logez : & c'est à cet heureux establissement, qu'on doit ce grand nombre de nouvelles descouvertes, si utiles à la Navigation.

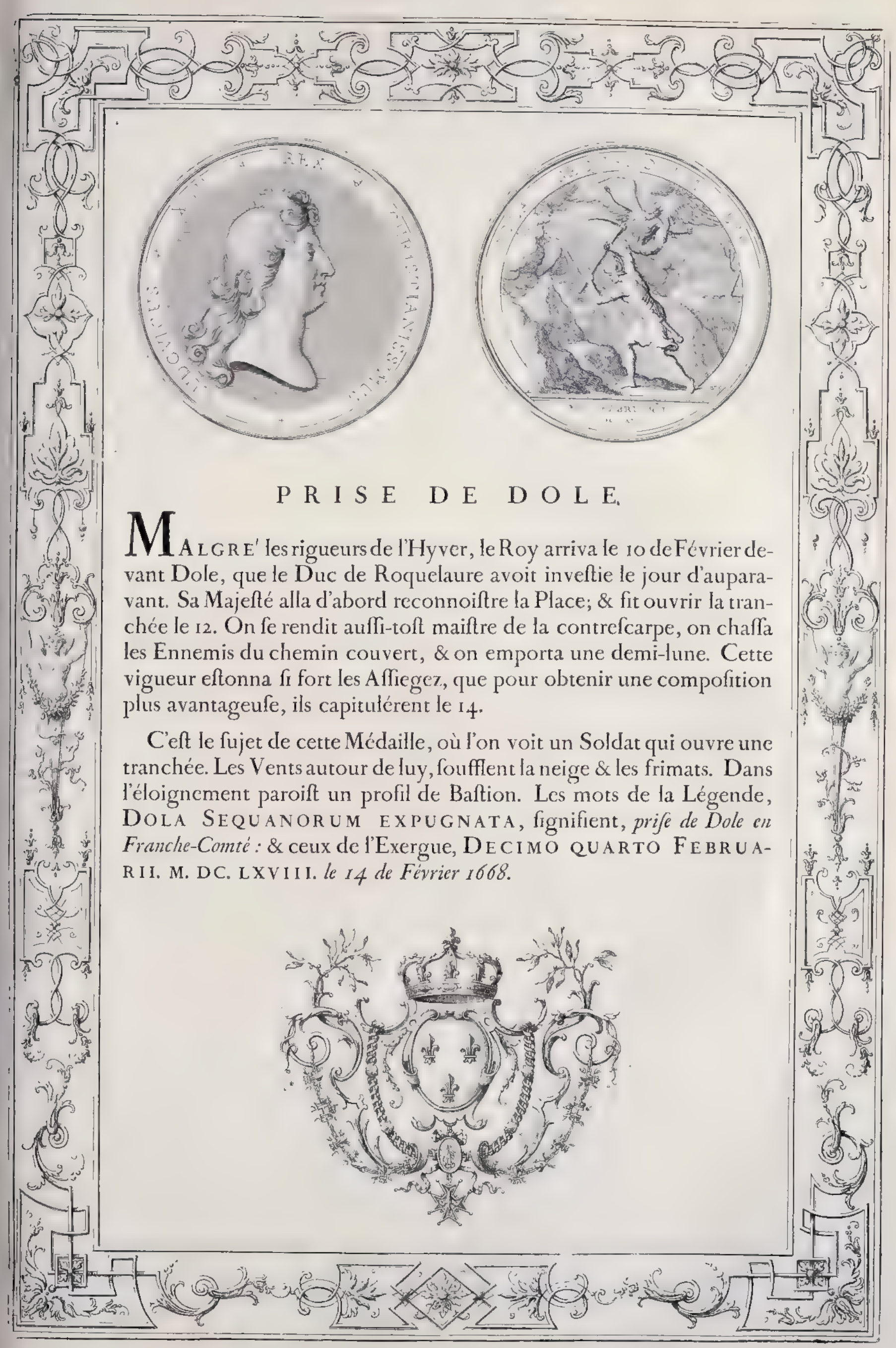
C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit la face principale de l'Observatoire tournée au Midy. Le mots de la Légende, TURRIS SYDERUM SPECULATORIA, signifient, *Tour d'où l'on observe les Astres.* A l'Exergue est la date *1667*.



LA PRISE DE BESANÇON.

LES rapides Conqueſtes du Roy en Flandre avoient deconcerté les Eſpagnols; mais ils croyoient pouvoir au moins reſpirer pendant l'hyver, & ſe flatoient, que leurs Alliez auroient le temps de leur meſnager une Paix avantageuſe. Le Roy, qui meditoit la Conqueſte de la Franche-Comté, donna ordre au Prince de Condé d'aſſiéger Beſançon Capitale de la Province, & partit le 2 de Février pour preſſer le ſiége de la Place; mais elle n'attendit pas l'arrivée de Sa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Renommée, qui vole, & qui embouche une trompette, publie les Conqueſtes du Roy, & annonce ſa venuë. La Ville de Beſançon, ſous la figure d'une Femme couronnée de tours, préſente ſes clefs à la Renommée. La Légende, TERROR NOMINIS, ſignifie, *Terreur du Nom.* L'Exergue, VESUNTIO CAPTA. M. DC. LXVIII. *Beſançon pris, 1668.*



PRISE DE DOLE.

MALGRE' les rigueurs de l'Hyver, le Roy arriva le 10 de Février devant Dole, que le Duc de Roquelaure avoit investie le jour d'auparavant. Sa Majesté alla d'abord reconnoistre la Place; & fit ouvrir la tranchée le 12. On se rendit aussi-tost maistre de la contrescarpe, on chassa les Ennemis du chemin couvert, & on emporta une demi-lune. Cette vigueur estonna si fort les Assiegez, que pour obtenir une composition plus avantageuse, ils capitulérent le 14.

C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit un Soldat qui ouvre une tranchée. Les Vents autour de luy, soufflent la neige & les frimats. Dans l'éloignement paroist un profil de Bastion. Les mots de la Légende, DOLA SEQUANORUM EXPUGNATA, signifient, *prise de Dole en Franche-Comté :* & ceux de l'Exergue, DECIMO QUARTO FEBRUARII. M. DC. LXVIII. *le 14 de Février 1668.*

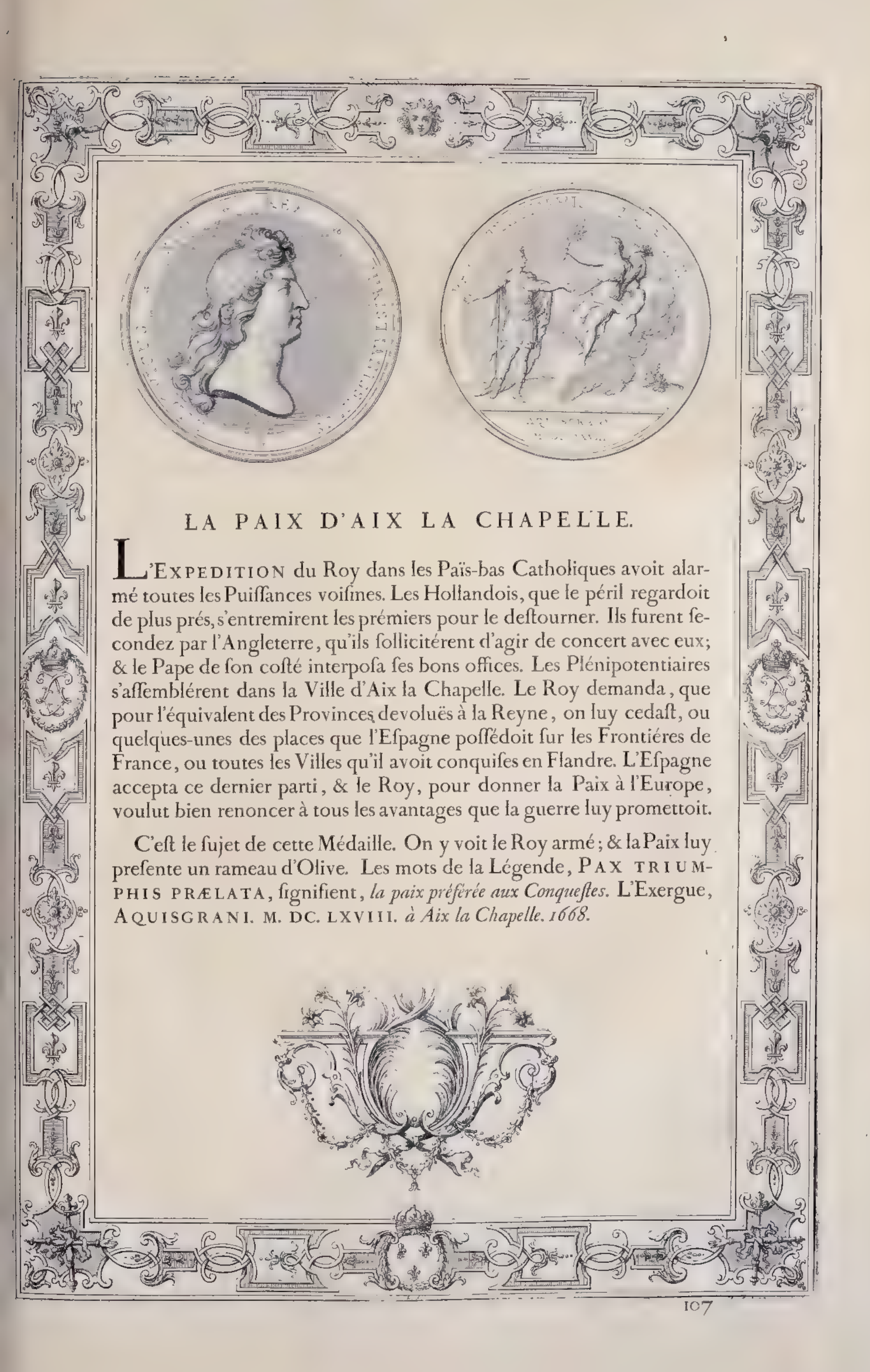




CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTE.

LA guerre de la France avec l'Efpagne mit l'Europe en mouvement, & divers Princes employérent leur médiation pour la terminer. Le Traité de Paix eftoit fur le point d'eftre conclû, & afin de donner aux Médiateurs le temps de l'achever, Sa Majefté avoit offert une fufpenfion d'armes. Les Efpagnols comptant fur la rigueur de la faifon, qui fembloit les devoir mettre à couvert de toutes fortes d'entreprifes, rejettérent cette offre; mais ils eurent bientoft lieu de s'en repentir. Car dés le commencement du mois de Février, le Roy entra dans la Franche-Comté. Gray, Dole, Befançon, Salins, en un mot, la Province entiére fut foûmife en tres-peu de temps.

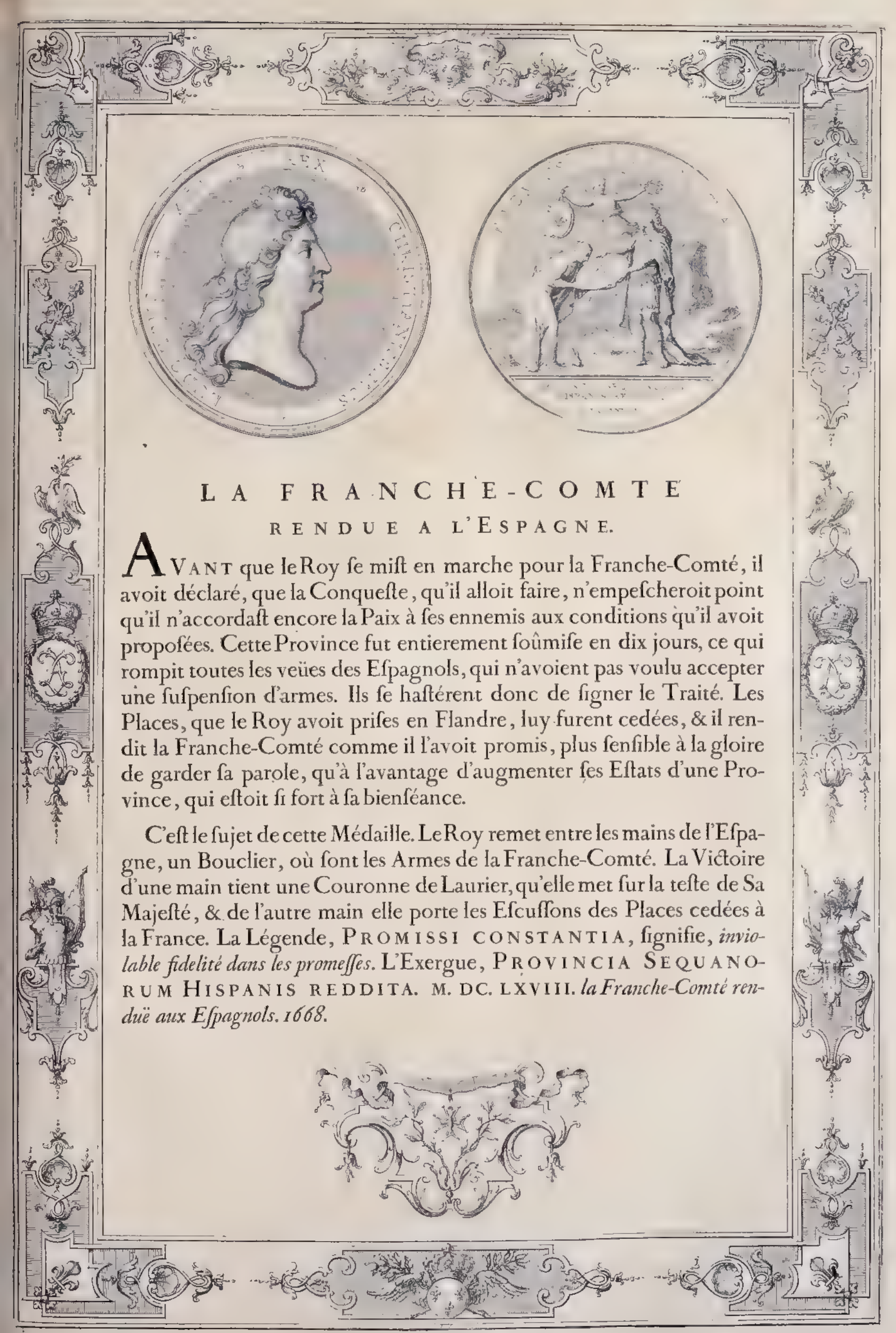
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui mene un Char tiré par des chevaux ailez. La Légende, VICTORIÆ CELERITAS, fignifie *la rapidité de la Victoire.* Ceux de l'Exergue, SEQUANORUM PROVINCIA DECEM DIEBUS SUBACTA. M. DC. LXVIII. *la Franche-Comté conquife en dix jours. 1668.*



LA PAIX D'AIX LA CHAPELLE.

L'EXPEDITION du Roy dans les Païs-bas Catholiques avoit alarmé toutes les Puissances voisines. Les Hollandois, que le péril regardoit de plus prés, s'entremirent les prémiers pour le destourner. Ils furent secondez par l'Angleterre, qu'ils sollicitérent d'agir de concert avec eux; & le Pape de son costé interposa ses bons offices. Les Plénipotentiaires s'assemblérent dans la Ville d'Aix la Chapelle. Le Roy demanda, que pour l'équivalent des Provinces devoluës à la Reyne, on luy cedast, ou quelques-unes des places que l'Espagne possédoit sur les Frontiéres de France, ou toutes les Villes qu'il avoit conquises en Flandre. L'Espagne accepta ce dernier parti, & le Roy, pour donner la Paix à l'Europe, voulut bien renoncer à tous les avantages que la guerre luy promettoit.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy armé; & la Paix luy presente un rameau d'Olive. Les mots de la Légende, PAX TRIUMPHIS PRÆLATA, signifient, *la paix préférée aux Conquestes.* L'Exergue, AQUISGRANI. M. DC. LXVIII. *à Aix la Chapelle. 1668.*



LA FRANCHE-COMTE
RENDUE A L'ESPAGNE.

AVANT que le Roy se mist en marche pour la Franche-Comté, il avoit déclaré, que la Conqueste, qu'il alloit faire, n'empescheroit point qu'il n'accordast encore la Paix à ses ennemis aux conditions qu'il avoit proposées. Cette Province fut entierement soûmise en dix jours, ce qui rompit toutes les veües des Espagnols, qui n'avoient pas voulu accepter une suspension d'armes. Ils se hastérent donc de signer le Traité. Les Places, que le Roy avoit prises en Flandre, luy furent cedées, & il rendit la Franche-Comté comme il l'avoit promis, plus sensible à la gloire de garder sa parole, qu'à l'avantage d'augmenter ses Estats d'une Province, qui estoit si fort à sa bienséance.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy remet entre les mains de l'Espagne, un Bouclier, où sont les Armes de la Franche-Comté. La Victoire d'une main tient une Couronne de Laurier, qu'elle met sur la teste de Sa Majesté, & de l'autre main elle porte les Escussons des Places cedées à la France. La Légende, PROMISSI CONSTANTIA, signifie, *inviolable fidelité dans les promesses.* L'Exergue, PROVINCIA SEQUANORUM HISPANIS REDDITA. M. DC. LXVIII. *la Franche-Comté renduë aux Espagnols. 1668.*



PYRAMIDE ABBATUE A ROME.

LA Pyramide élevée dans Rome, pour réparation de l'injure faite à l'Ambassadeur de France sous le Pontificat d'Aléxandre VII, estoit un monument authentique, qui reprochoit sans cesse à la Cour de Rome, d'avoir manqué de respect au plus grand Roy de la Chrestienté, & violé le droit des Gens en la personne de son Ambassadeur. Clément IX, successeur d'Aléxandre, tesmoigna désirer qu'on abolist un monument si odieux. Le Roy, pour respondre à la tendresse paternelle, dont sa Sainteté luy avoit donné des marques en tant d'occasions, voulut aussi luy donner des marques de reconnoissance, & consentit que la Pyramide fust abbatuë.

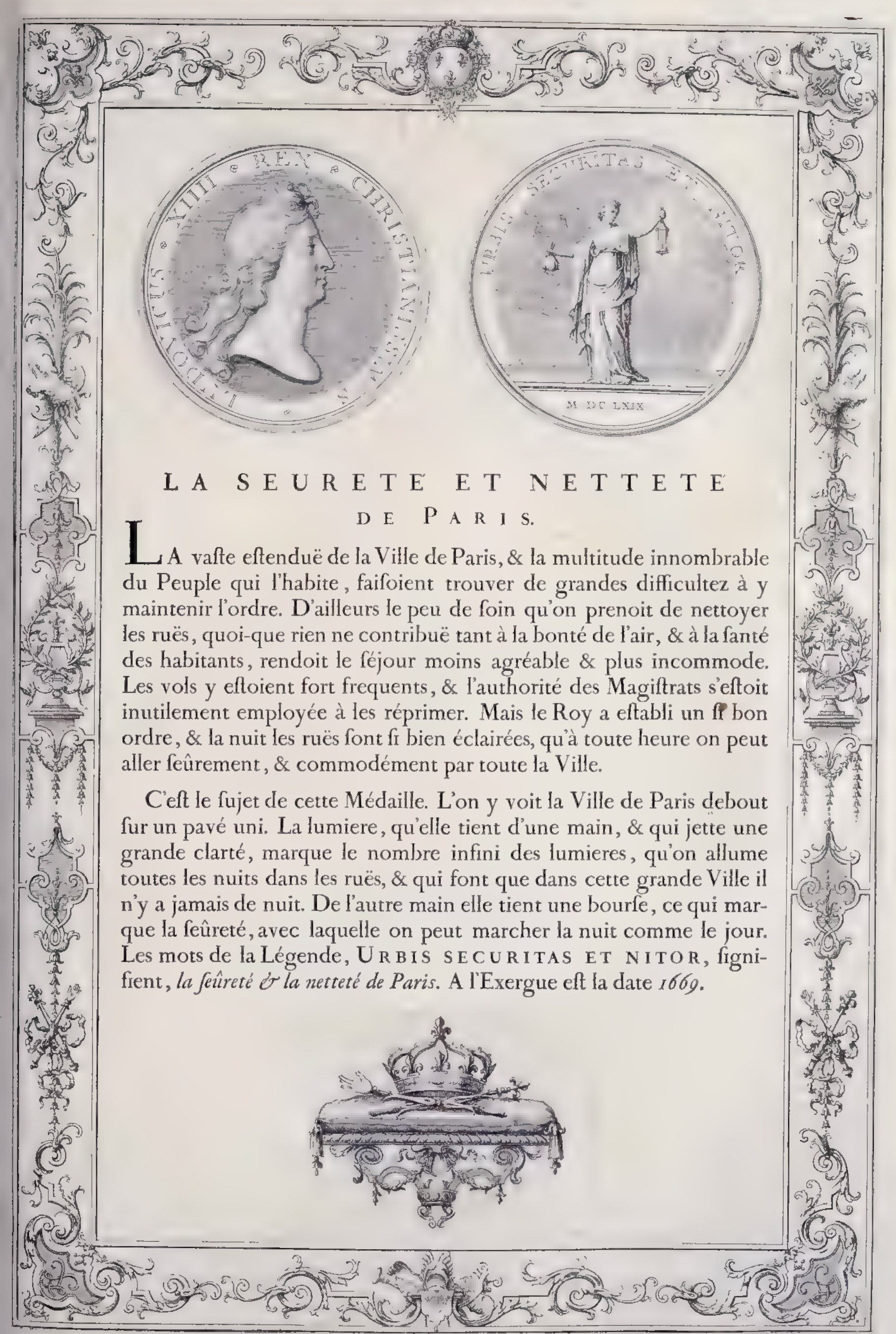
C'est le sujet de cette Médaille. La Religion tient de la main droite une Croix, & de la main gauche un Livre. Auprés d'elle, d'un costé il y a un Autel, où l'on a posé un Encensoir, d'où sort une fumée qui monte vers le Ciel; & de l'autre costé, on voit la Pyramide à demi renversée. Les mots de la Légende, VIOLATÆ MAJESTATIS MONUMENTUM ABOLITUM, signifient, *destruction du Monument qui conservoit la memoire de l'attentat commis contre la Majesté Royale.* Ceux de l'Exergue, PIETAS OPTIMI PRINCIPIS ERGA CLEMENTEM IX. M. DC. LXVIII, veulent dire, *affection filiale du Roy envers le Pape Clement IX. 1668.*



LE NOUVEAU PAVÉ DE PARIS.

PARIS s'eſt reſſenti des ſoins & de la magnificence du Roy juſques dans les moindres choſes. Le pavé de cette grande Ville avoit eſté négligé depuis long-temps. Il eſtoit rompu en pluſieurs endroits; les ruiſſeaux des ruës eſtoient fort creux, & la pluſpart n'avoient point aſſez de pente pour l'eſcoulement des eaux; ce qui cauſoit la difficulté du charroy, & une ſaleté non ſeulement tres-incommode, mais tres-mal ſaine. Le Roy donna ordre de repaver toute la Ville; & ce travail fut conduit avec tant de ſoin, que pour la propreté & pour la commodité, Paris l'emporte maintenant ſur toutes les Villes de l'Europe.

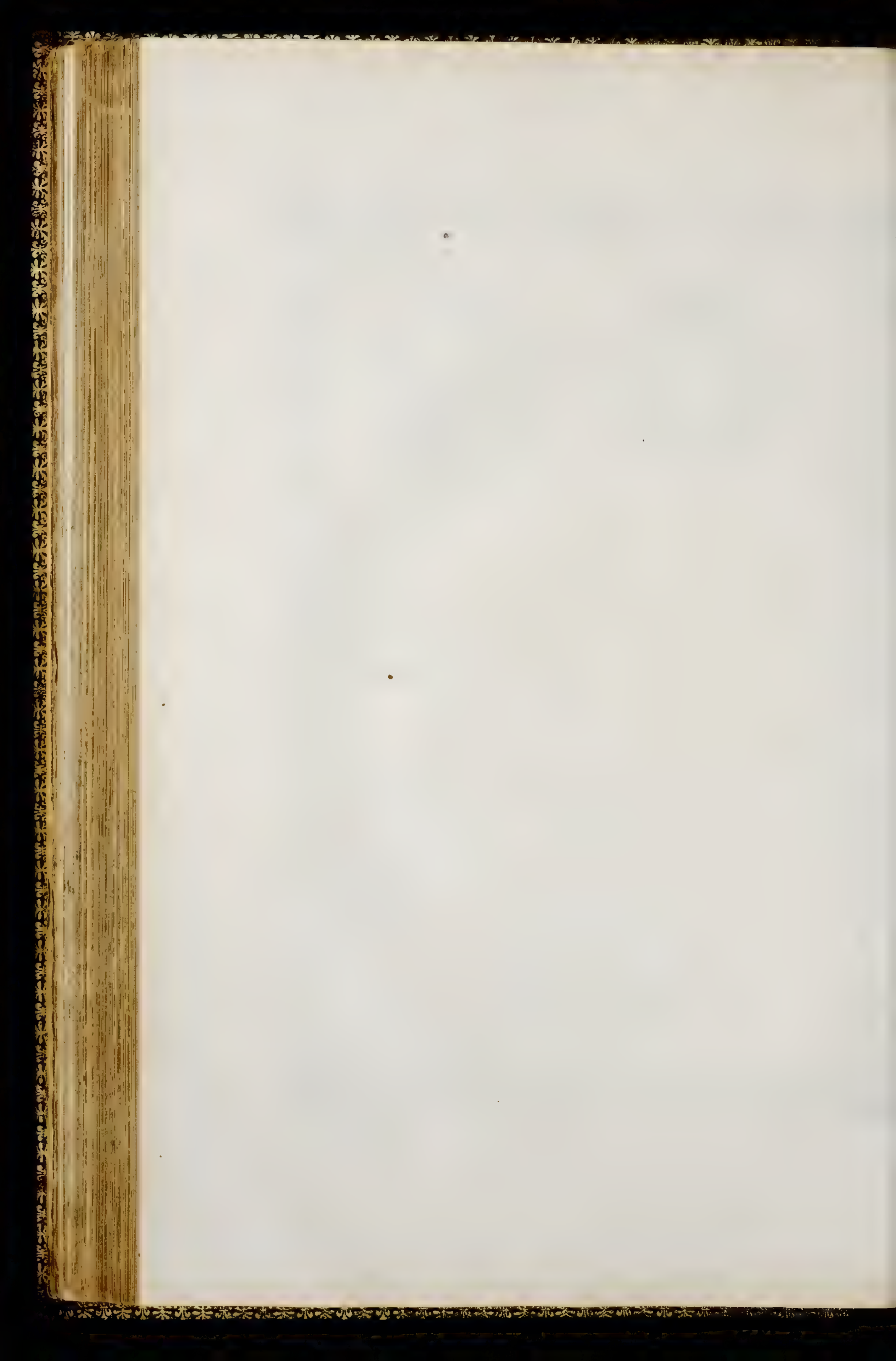
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit une Femme debout ſur un terrain fort uni. Elle tient de la main droite un niveau, pour marquer qu'on a applani & dreſſé les ruës. Elle appuye ſa gauche ſur une petite rouë, qui repréſente la facilité du charroy. Les paroles de la Légende, URBS NOVO LAPIDE STRATA, ſignifient, *la Ville de Paris pavée de neuf.* L'Exergue marque la date *1669*.

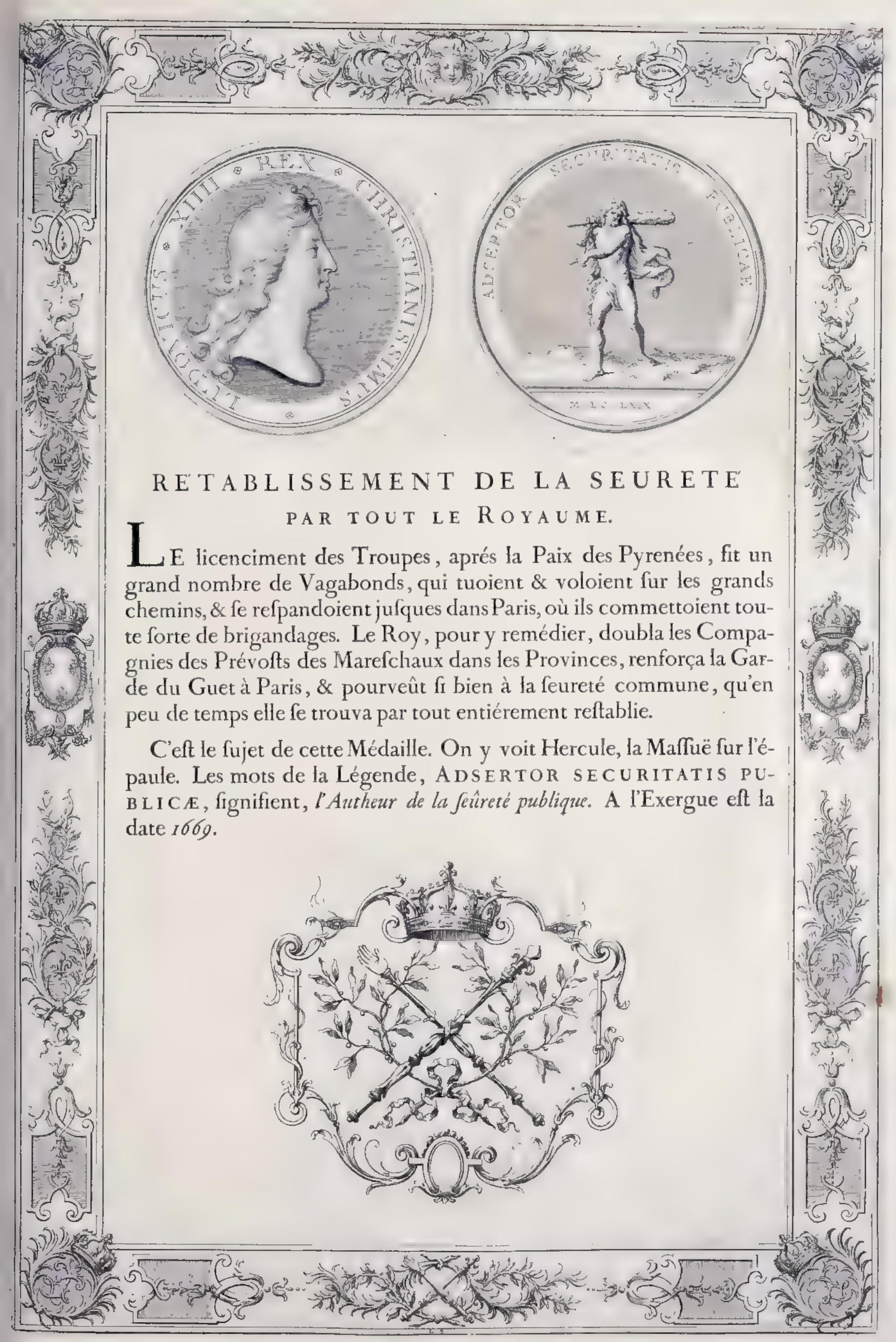


LA SEURETE ET NETTETE DE PARIS.

LA vaste estenduë de la Ville de Paris, & la multitude innombrable du Peuple qui l'habite, faisoient trouver de grandes difficultez à y maintenir l'ordre. D'ailleurs le peu de soin qu'on prenoit de nettoyer les ruës, quoi-que rien ne contribuë tant à la bonté de l'air, & à la santé des habitants, rendoit le séjour moins agréable & plus incommode. Les vols y estoient fort frequents, & l'authorité des Magistrats s'estoit inutilement employée à les réprimer. Mais le Roy a establi un si bon ordre, & la nuit les ruës sont si bien éclairées, qu'à toute heure on peut aller seûrement, & commodément par toute la Ville.

C'est le sujet de cette Médaille. L'on y voit la Ville de Paris debout sur un pavé uni. La lumiere, qu'elle tient d'une main, & qui jette une grande clarté, marque le nombre infini des lumieres, qu'on allume toutes les nuits dans les ruës, & qui font que dans cette grande Ville il n'y a jamais de nuit. De l'autre main elle tient une bourse, ce qui marque la seûreté, avec laquelle on peut marcher la nuit comme le jour. Les mots de la Légende, URBIS SECURITAS ET NITOR, signifient, *la seûreté & la netteté de Paris.* A l'Exergue est la date *1669.*

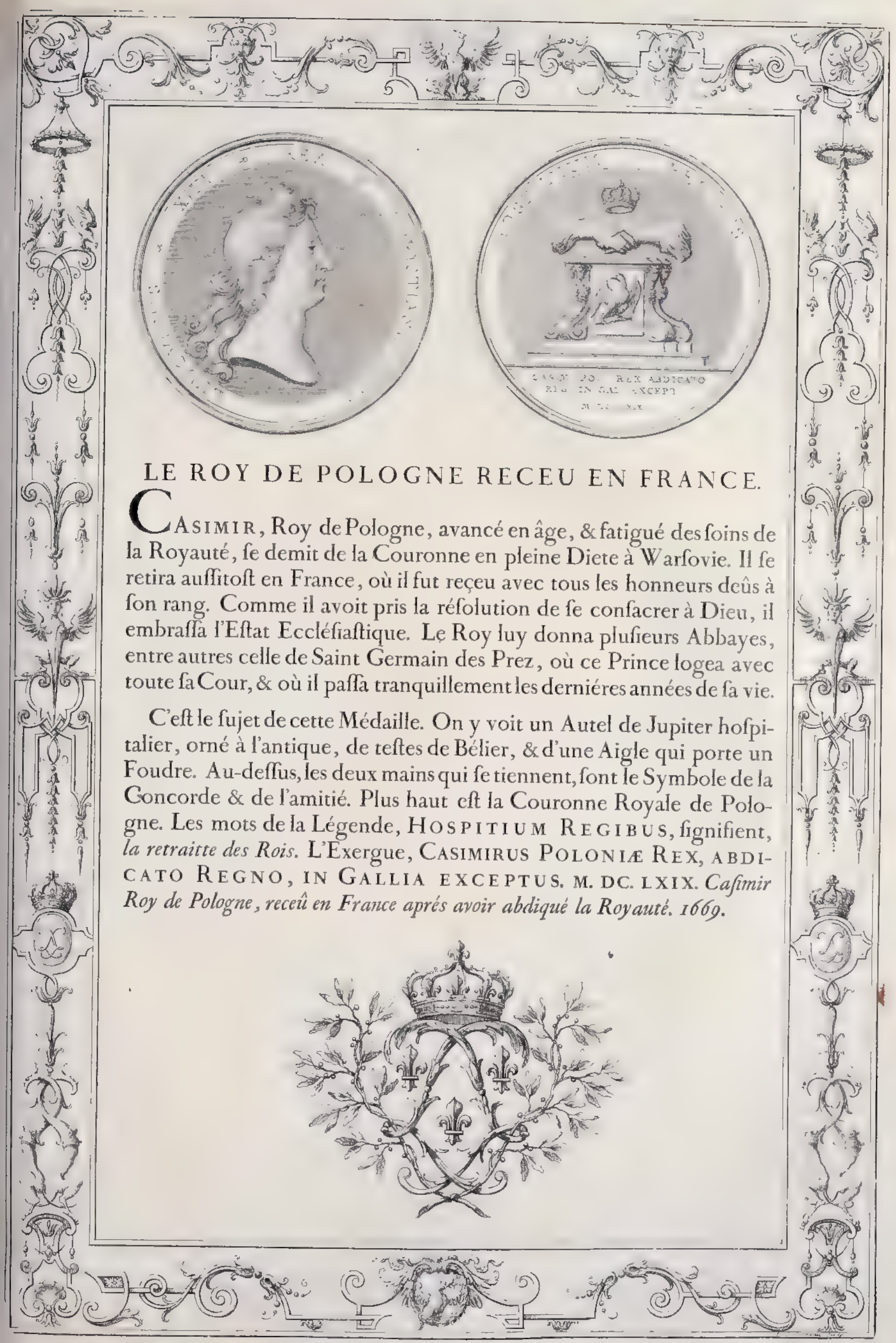




RETABLISSEMENT DE LA SEURETÉ PAR TOUT LE ROYAUME.

LE licenciment des Troupes, aprés la Paix des Pyrenées, fit un grand nombre de Vagabonds, qui tuoient & voloient sur les grands chemins, & se respandoient jusques dans Paris, où ils commettoient toute sorte de brigandages. Le Roy, pour y remédier, doubla les Compagnies des Prévosts des Mareschaux dans les Provinces, renforça la Garde du Guet à Paris, & pourveût si bien à la seureté commune, qu'en peu de temps elle se trouva par tout entiérement restablie.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Hercule, la Massuë sur l'épaule. Les mots de la Légende, ADSERTOR SECURITATIS PUBLICÆ, signifient, *l'Autheur de la seûreté publique.* A l'Exergue est la date *1669*.



LE ROY DE POLOGNE RECEU EN FRANCE.

CASIMIR, Roy de Pologne, avancé en âge, & fatigué des ſoins de la Royauté, ſe demit de la Couronne en pleine Diete à Warſovie. Il ſe retira auſſitoſt en France, où il fut reçeu avec tous les honneurs deûs à ſon rang. Comme il avoit pris la réſolution de ſe conſacrer à Dieu, il embraſſa l'Eſtat Eccléſiaſtique. Le Roy luy donna pluſieurs Abbayes, entre autres celle de Saint Germain des Prez, où ce Prince logea avec toute ſa Cour, & où il paſſa tranquillement les derniéres années de ſa vie.

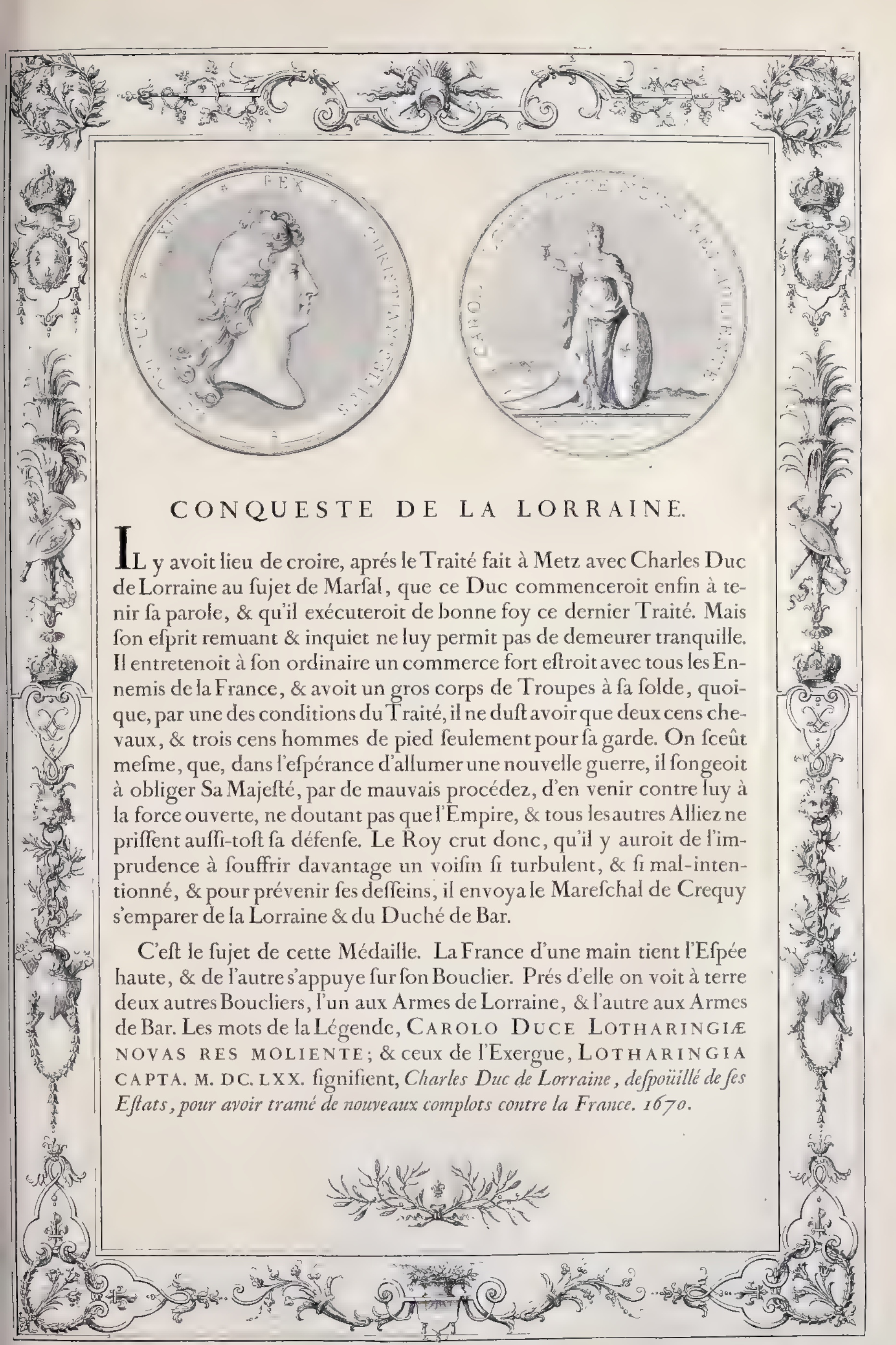
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Autel de Jupiter hoſpitalier, orné à l'antique, de teſtes de Bélier, & d'une Aigle qui porte un Foudre. Au-deſſus, les deux mains qui ſe tiennent, ſont le Symbole de la Concorde & de l'amitié. Plus haut eſt la Couronne Royale de Pologne. Les mots de la Légende, HOSPITIUM REGIBUS, ſignifient, *la retraitte des Rois.* L'Exergue, CASIMIRUS POLONIÆ REX, ABDICATO REGNO, IN GALLIA EXCEPTUS. M. DC. LXIX. *Caſimir Roy de Pologne, receû en France aprés avoir abdiqué la Royauté. 1669.*



LA PAIX DE L'EGLISE.

LEs diſputes, qui s'eſtoient eſmeuës parmi les Théologiens ſur les matiéres de la Grace, avoient jetté tant d'aigreur dans les Eſprits, que l'Egliſe ſe voyoit menacée d'un grand ſcandale, ſi le Roy de concert avec le Pape n'euſt étouffé ces ſemences de diviſion, en impoſant ſilence aux uns & aux autres. Dieu a beni les bonnes intentions de Sa Majeſté. On n'entend plus parler de ces noms de parti, capables d'entretenir la diſcorde, & l'Egliſe joüit d'une pleine Paix.

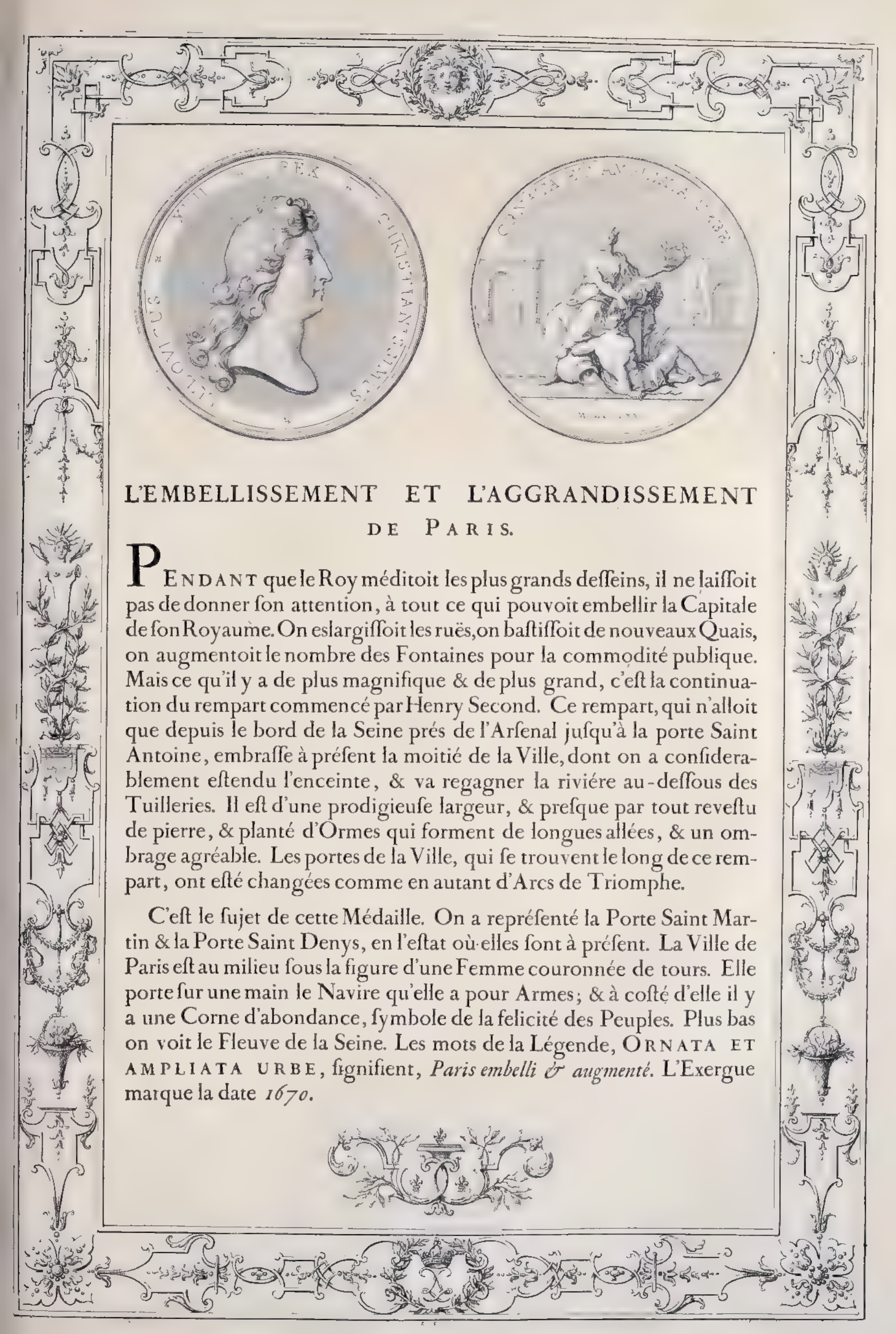
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit ſur un Autel la Bible ouverte, & ſur cette Bible on a mis en ſautoir les clefs de Saint Pierre, & le Sceptre avec la Main de Juſtice, pour marquer le concours de la puiſſance Eccléſiaſtique, & de l'authorité Royale. La Colombe rayonnante eſt le Symbole du Saint Eſprit, qui a préſidé à cette action. Les mots de la Légende, RESTITUTA ECCLESIÆ GALLICANÆ CONCORDIA, ſignifient *la Concorde reſtablie dans l'Egliſe de France.* A l'Exergue eſt la date *1669*.



CONQUESTE DE LA LORRAINE.

IL y avoit lieu de croire, aprés le Traité fait à Metz avec Charles Duc de Lorraine au ſujet de Marſal, que ce Duc commenceroit enfin à tenir ſa parole, & qu'il exécuteroit de bonne foy ce dernier Traité. Mais ſon eſprit remuant & inquiet ne luy permit pas de demeurer tranquille. Il entretenoit à ſon ordinaire un commerce fort eſtroit avec tous les Ennemis de la France, & avoit un gros corps de Troupes à ſa ſolde, quoique, par une des conditions du Traité, il ne duſt avoir que deux cens chevaux, & trois cens hommes de pied ſeulement pour ſa garde. On ſceût meſme, que, dans l'eſpérance d'allumer une nouvelle guerre, il ſongeoit à obliger Sa Majeſté, par de mauvais procédez, d'en venir contre luy à la force ouverte, ne doutant pas que l'Empire, & tous les autres Alliez ne priſſent auſſi-toſt ſa défenſe. Le Roy crut donc, qu'il y auroit de l'imprudence à ſouffrir davantage un voiſin ſi turbulent, & ſi mal-intentionné, & pour prévenir ſes deſſeins, il envoya le Mareſchal de Crequy s'emparer de la Lorraine & du Duché de Bar.

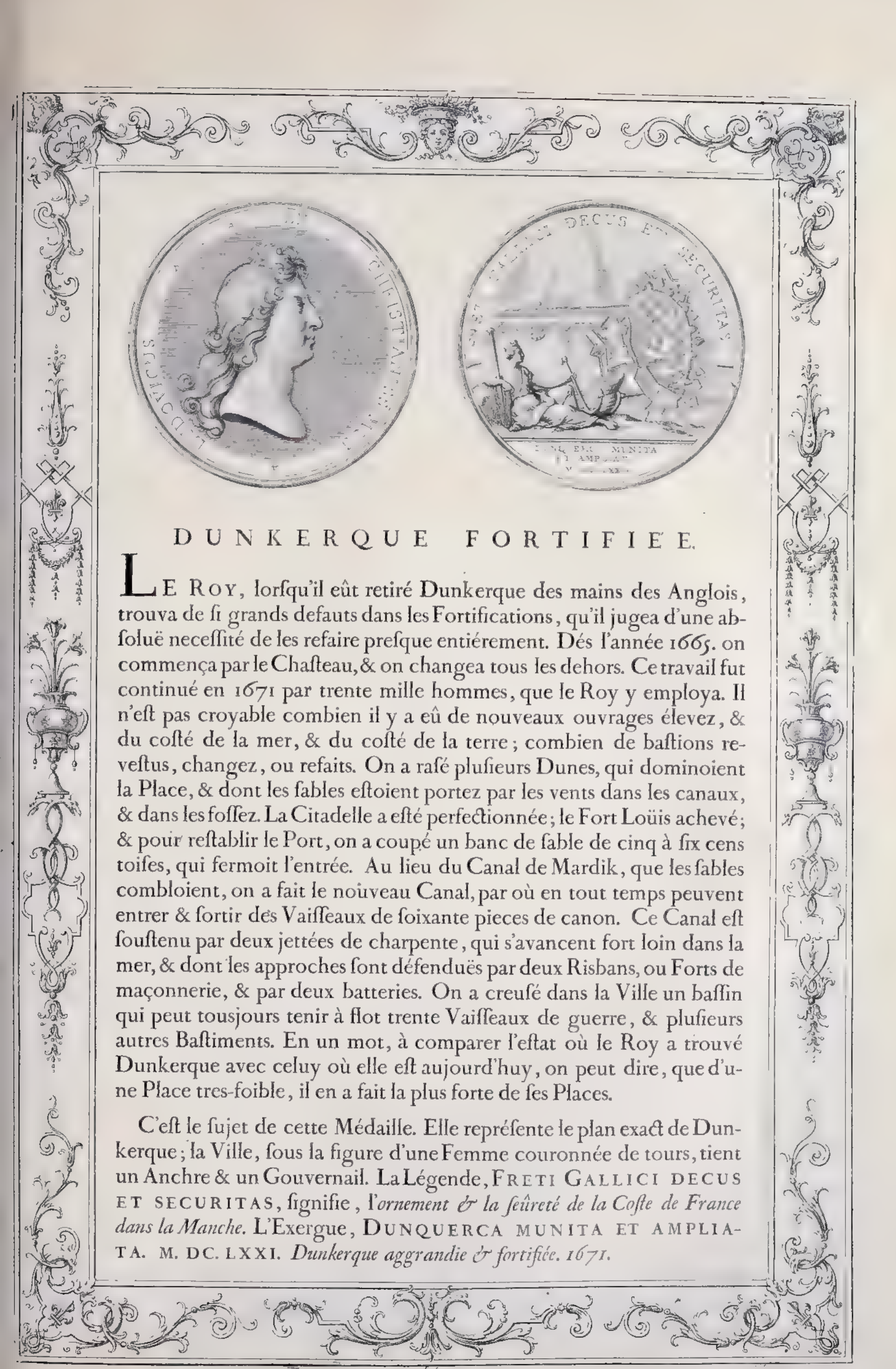
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La France d'une main tient l'Eſpée haute, & de l'autre s'appuye ſur ſon Bouclier. Prés d'elle on voit à terre deux autres Boucliers, l'un aux Armes de Lorraine, & l'autre aux Armes de Bar. Les mots de la Légende, CAROLO DUCE LOTHARINGIÆ NOVAS RES MOLIENTE; & ceux de l'Exergue, LOTHARINGIA CAPTA. M. DC. LXX. ſignifient, *Charles Duc de Lorraine, deſpoüillé de ſes Eſtats, pour avoir tramé de nouveaux complots contre la France. 1670.*



L'EMBELLISSEMENT ET L'AGGRANDISSEMENT DE PARIS.

PENDANT que le Roy méditoit les plus grands desseins, il ne laissoit pas de donner son attention, à tout ce qui pouvoit embellir la Capitale de son Royaume. On eslargissoit les ruës, on bastissoit de nouveaux Quais, on augmentoit le nombre des Fontaines pour la commodité publique. Mais ce qu'il y a de plus magnifique & de plus grand, c'est la continuation du rempart commencé par Henry Second. Ce rempart, qui n'alloit que depuis le bord de la Seine prés de l'Arsenal jusqu'à la porte Saint Antoine, embrasse à présent la moitié de la Ville, dont on a considerablement estendu l'enceinte, & va regagner la riviére au-dessous des Tuilleries. Il est d'une prodigieuse largeur, & presque par tout revestu de pierre, & planté d'Ormes qui forment de longues allées, & un ombrage agréable. Les portes de la Ville, qui se trouvent le long de ce rempart, ont esté changées comme en autant d'Arcs de Triomphe.

C'est le sujet de cette Médaille. On a représenté la Porte Saint Martin & la Porte Saint Denys, en l'estat où elles sont à présent. La Ville de Paris est au milieu sous la figure d'une Femme couronnée de tours. Elle porte sur une main le Navire qu'elle a pour Armes; & à costé d'elle il y a une Corne d'abondance, symbole de la felicité des Peuples. Plus bas on voit le Fleuve de la Seine. Les mots de la Légende, ORNATA ET AMPLIATA URBE, signifient, *Paris embelli & augmenté.* L'Exergue marque la date *1670.*



DUNKERQUE FORTIFIÉE.

LE ROY, lorſqu'il eût retiré Dunkerque des mains des Anglois, trouva de ſi grands defauts dans les Fortifications, qu'il jugea d'une abſoluë neceſſité de les refaire preſque entiérement. Dés l'année 1665. on commença par le Chaſteau, & on changea tous les dehors. Ce travail fut continué en 1671 par trente mille hommes, que le Roy y employa. Il n'eſt pas croyable combien il y a eû de nouveaux ouvrages élevez, & du coſté de la mer, & du coſté de la terre; combien de baſtions reveſtus, changez, ou refaits. On a raſé pluſieurs Dunes, qui dominoient la Place, & dont les ſables eſtoient portez par les vents dans les canaux, & dans les foſſez. La Citadelle a eſté perfectionnée; le Fort Loüis achevé; & pour reſtablir le Port, on a coupé un banc de ſable de cinq à ſix cens toiſes, qui fermoit l'entrée. Au lieu du Canal de Mardik, que les ſables combloient, on a fait le nouveau Canal, par où en tout temps peuvent entrer & ſortir des Vaiſſeaux de ſoixante pieces de canon. Ce Canal eſt ſouſtenu par deux jettées de charpente, qui s'avancent fort loin dans la mer, & dont les approches ſont défenduës par deux Riſbans, ou Forts de maçonnerie, & par deux batteries. On a creuſé dans la Ville un baſſin qui peut touſjours tenir à flot trente Vaiſſeaux de guerre, & pluſieurs autres Baſtiments. En un mot, à comparer l'eſtat où le Roy a trouvé Dunkerque avec celuy où elle eſt aujourd'huy, on peut dire, que d'une Place tres-foible, il en a fait la plus forte de ſes Places.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Elle repréſente le plan exact de Dunkerque; la Ville, ſous la figure d'une Femme couronnée de tours, tient un Anchre & un Gouvernail. La Légende, FRETI GALLICI DECUS ET SECURITAS, ſignifie, l'*ornement & la ſeûreté de la Coſte de France dans la Manche.* L'Exergue, DUNQUERCA MUNITA ET AMPLIATA. M. DC. LXXI. *Dunkerque aggrandie & fortifiée. 1671.*



LE ROY TENANT LE SÇEAU.

APRE'S la mort du Chancelier Séguier, le Roy fut quelque temps à se déterminer sur le choix du Sujet, qui devoit remplir cette importante dignité. Cependant, afin d'empescher le préjudice, que les Peuples pouvoient souffrir pendant que la Charge vaqueroit, Sa Majesté en voulut bien faire les principales fonctions, & tenir le Sçeau ellemesme.

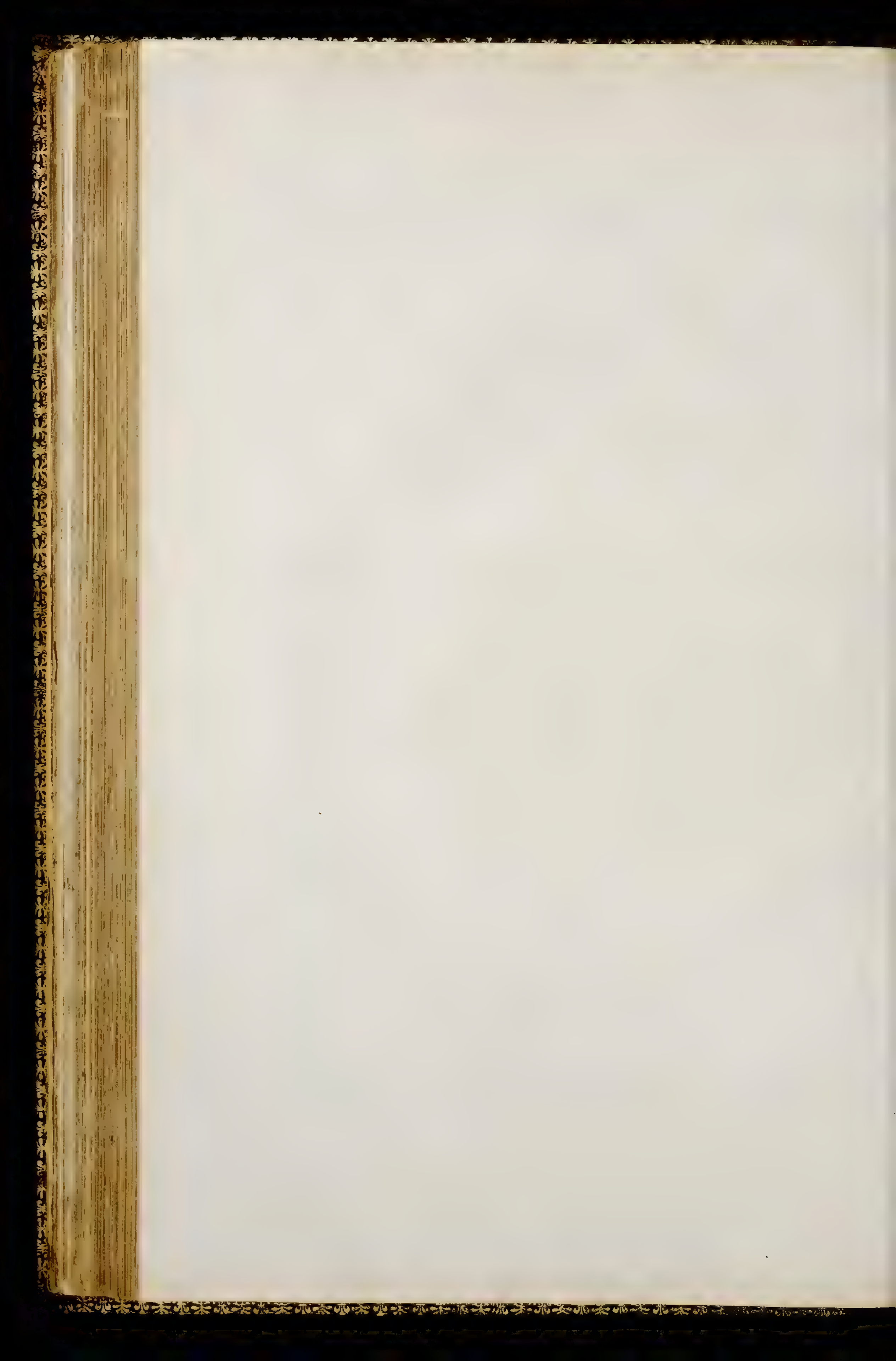
C'est le sujet de cette Médaille. On voit l'Equité, sous la figure d'une Femme qui tient une Balance. Elle a une Couronne Royale sur la teste, & porte sur la main gauche, la cassette des Sçeaux. Les mots de la Légende, REGE CANCELLARII MUNUS OBEUNTE, signifient, *le Roy faisant luy-mesme la Charge de Chancelier.* L'Exergue marque la date *1672.*

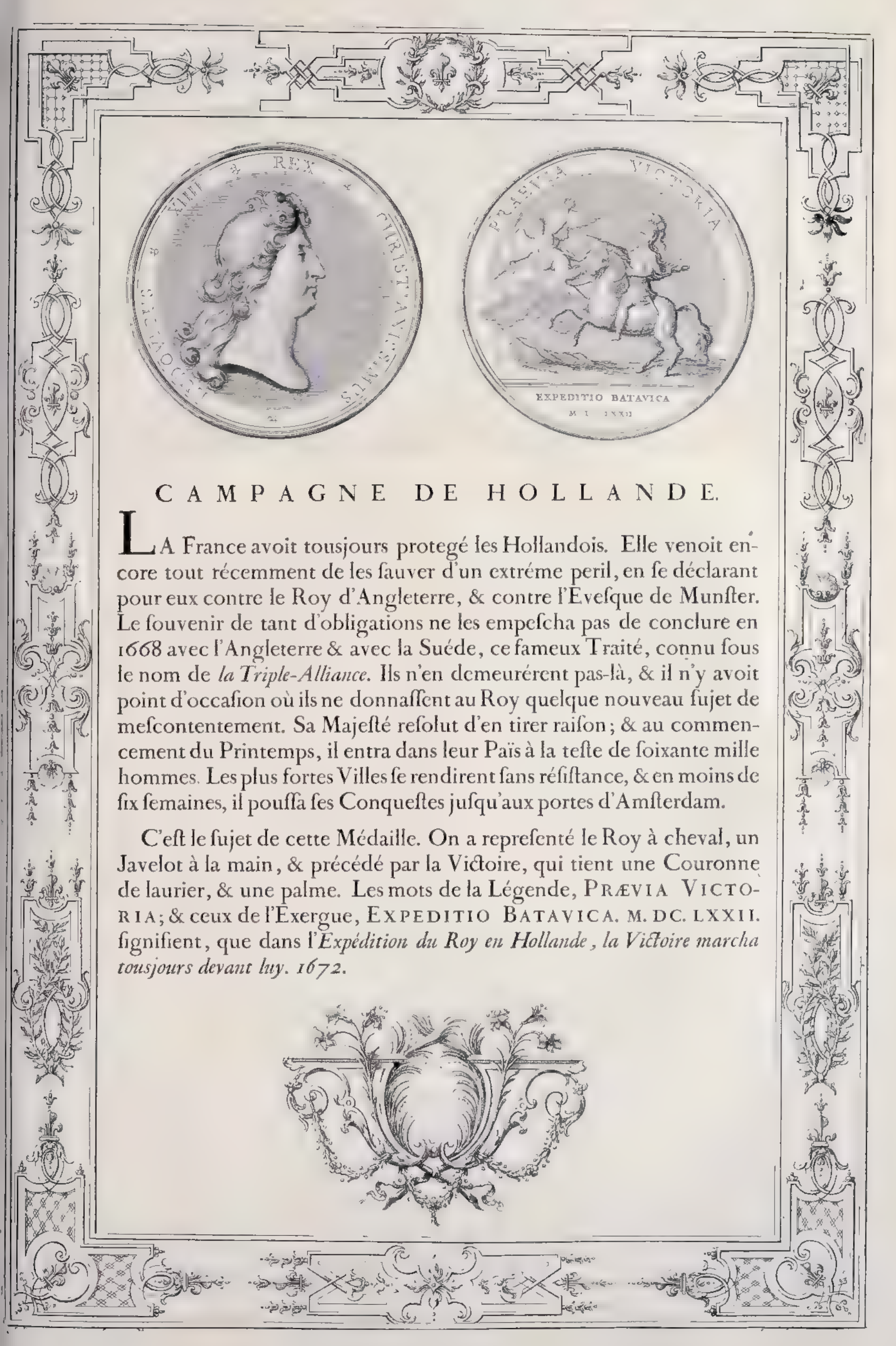


LE ROY PROTECTEUR
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

LORSQUE Loüis XIII eſtablit l'Académie Françoiſe par des Lettres Patentes, qui luy accordent de grands Priviléges, il declara le Cardinal de Richelieu Protecteur de cette illuſtre Compagnie, & le Cardinal toute ſa vie luy accorda une ſinguliére protection. L'Académie, aprés l'avoir perdu, esleut à ſa place le Chancelier Séguier, perſonnage d'un mérite extraordinaire, & l'un des quarante qui la compoſoient. Mais le Chancelier eſtant mort, tous les Académiciens, d'un commun conſentement, reſolurent de ne plus reconnoiſtre de Protecteur que le Roy meſme, & Sa Majeſté ne deſdaigna pas d'agréer leur réſolution. Cette inſigne faveur fut également utile & glorieuſe à la Compagnie. Le Roy la combla auſſi-toſt de ſes graces, & ordonna qu'elle tiendroit deſormais ſes ſéances dans le Louvre, où il luy donna un appartement magnifique, & tout ce qu'elle pouvoit deſirer pour la commodité de ſes Aſſemblées. Les bontez de Sa Majeſté pour elle ont tousjours augmenté depuis, & l'ont enfin portée au degré de ſplendeur, où on la voit aujourd'huy.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Apollon tient ſa Lyre appuyée ſur le Trépied, d'où ſortoient ſes Oracles. Dans le fond paroiſt la principale face du Louvre. La Légende, APOLLO PALATINUS, ſignifie, *Apollon dans le Palais d'Auguſte*, & fait alluſion au Temple d'Apollon baſti dans l'enceinte du Palais de cet Empereur. L'Exergue, ACADEMIA GALLICA INTRA REGIAM EXCEPTA. M. DC. LXXII. *l'Académie Françoiſe dans le Louvre. 1672.*

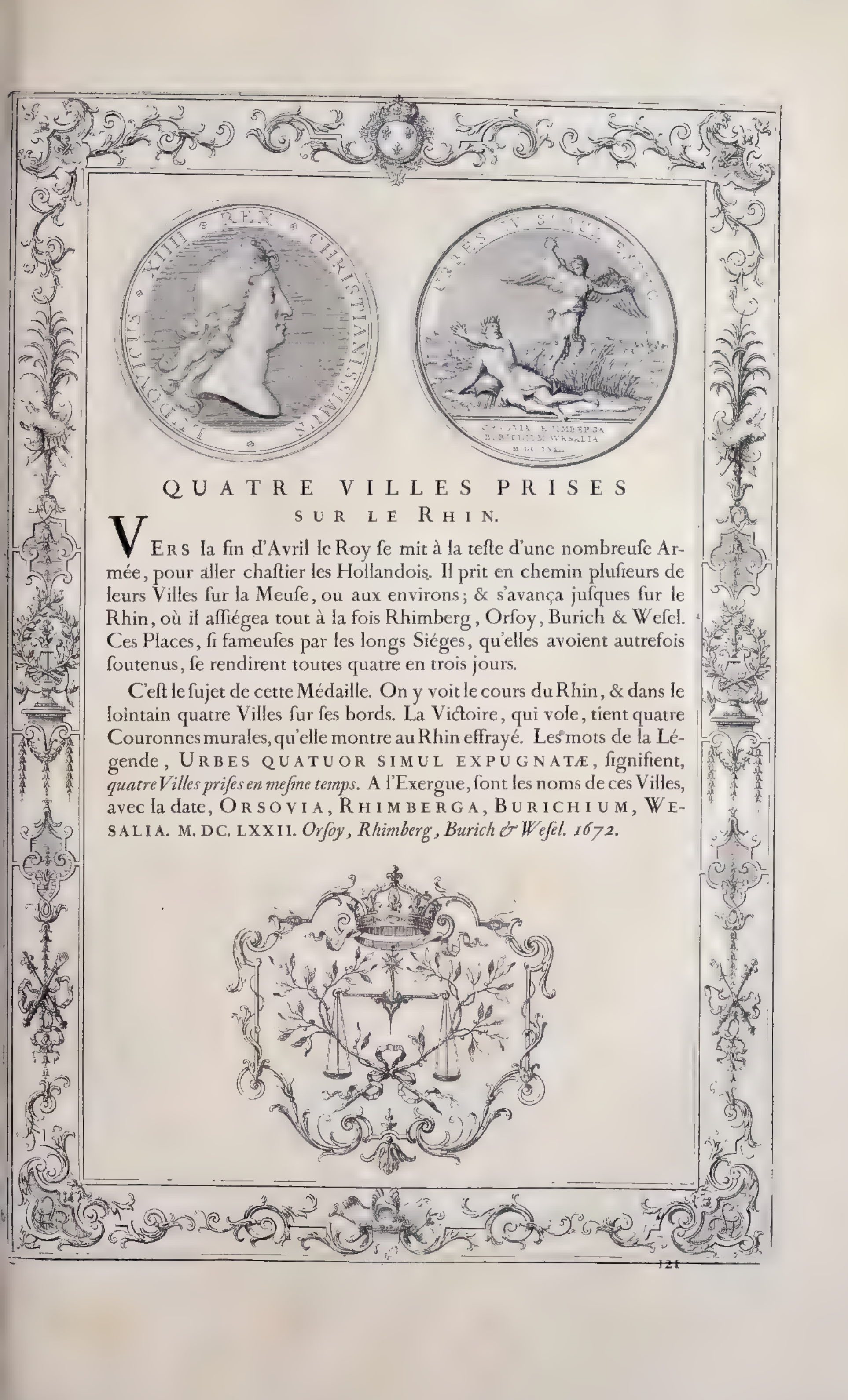




CAMPAGNE DE HOLLANDE.

LA France avoit tousjours protegé les Hollandois. Elle venoit encore tout récemment de les sauver d'un extréme peril, en se déclarant pour eux contre le Roy d'Angleterre, & contre l'Evesque de Munster. Le souvenir de tant d'obligations ne les empescha pas de conclure en 1668 avec l'Angleterre & avec la Suéde, ce fameux Traité, connu sous le nom de *la Triple-Alliance.* Ils n'en demeurérent pas-là, & il n'y avoit point d'occasion où ils ne donnassent au Roy quelque nouveau sujet de mescontentement. Sa Majesté resolut d'en tirer raison; & au commencement du Printemps, il entra dans leur Païs à la teste de soixante mille hommes. Les plus fortes Villes se rendirent sans résistance, & en moins de six semaines, il poussa ses Conquestes jusqu'aux portes d'Amsterdam.

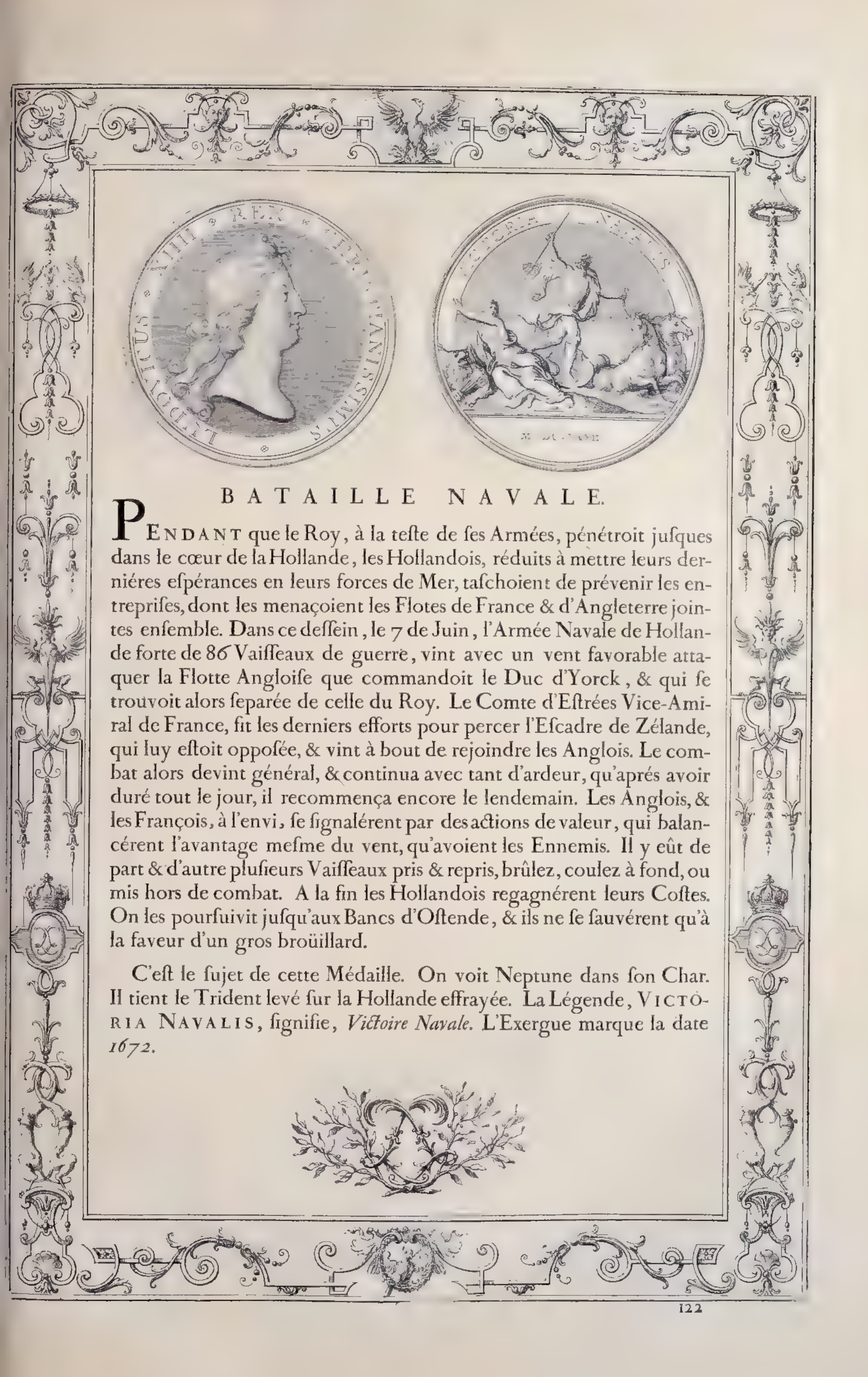
C'est le sujet de cette Médaille. On a representé le Roy à cheval, un Javelot à la main, & précédé par la Victoire, qui tient une Couronne de laurier, & une palme. Les mots de la Légende, PRÆVIA VICTORIA; & ceux de l'Exergue, EXPEDITIO BATAVICA. M. DC. LXXII. signifient, que dans l'*Expédition du Roy en Hollande, la Victoire marcha tousjours devant luy. 1672.*



QUATRE VILLES PRISES SUR LE RHIN.

VERS la fin d'Avril le Roy se mit à la teste d'une nombreuse Armée, pour aller chastier les Hollandois. Il prit en chemin plusieurs de leurs Villes sur la Meuse, ou aux environs ; & s'avança jusques sur le Rhin, où il assiégea tout à la fois Rhimberg, Orsoy, Burich & Wesel. Ces Places, si fameuses par les longs Siéges, qu'elles avoient autrefois soutenus, se rendirent toutes quatre en trois jours.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le cours du Rhin, & dans le lointain quatre Villes sur ses bords. La Victoire, qui vole, tient quatre Couronnes murales, qu'elle montre au Rhin effrayé. Les mots de la Légende, URBES QUATUOR SIMUL EXPUGNATÆ, signifient, *quatre Villes prises en mesme temps.* A l'Exergue, sont les noms de ces Villes, avec la date, ORSOVIA, RHIMBERGA, BURICHIUM, WESALIA. M. DC. LXXII. *Orsoy, Rhimberg, Burich & Wesel. 1672.*



BATAILLE NAVALE.

PENDANT que le Roy, à la teste de ses Armées, pénétroit jusques dans le cœur de la Hollande, les Hollandois, réduits à mettre leurs derniéres espérances en leurs forces de Mer, taschoient de prévenir les entreprises, dont les menaçoient les Flotes de France & d'Angleterre jointes ensemble. Dans ce dessein, le 7 de Juin, l'Armée Navale de Hollande forte de 86 Vaisseaux de guerre, vint avec un vent favorable attaquer la Flotte Angloise que commandoit le Duc d'Yorck, & qui se trouvoit alors separée de celle du Roy. Le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France, fit les derniers efforts pour percer l'Escadre de Zélande, qui luy estoit opposée, & vint à bout de rejoindre les Anglois. Le combat alors devint général, & continua avec tant d'ardeur, qu'aprés avoir duré tout le jour, il recommença encore le lendemain. Les Anglois, & les François, à l'envi, se signalérent par des actions de valeur, qui balancérent l'avantage mesme du vent, qu'avoient les Ennemis. Il y eût de part & d'autre plusieurs Vaisseaux pris & repris, brûlez, coulez à fond, ou mis hors de combat. A la fin les Hollandois regagnérent leurs Costes. On les poursuivit jusqu'aux Bancs d'Ostende, & ils ne se sauvérent qu'à la faveur d'un gros broüillard.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit Neptune dans son Char. Il tient le Trident levé sur la Hollande effrayée. La Légende, VICTORIA NAVALIS, signifie, *Victoire Navale.* L'Exergue marque la date *1672.*



LE PASSAGE DU RHIN.

DE'S que Rhimberg, Orſoy, Weſel, & Burich eurent capitulé, le Roy s'empara des Places, que les Hollandois poſſédoient dans le Duché de Cléves. Mais ne ſe bornant pas à la priſe de ces Villes, il ſe rendit ſur le bord du Rhin, vis-à-vis du Fort de Tolhuys, & réſolut de tenter le paſſage. Sa Majeſté détacha deux mille chevaux, qui ayant à leur teſte pluſieurs Volontaires qualifiez, entrérent avec intrépidité dans le Fleuve fort large & fort rapide en cet endroit. Le gué leur manqua à une certaine diſtance de l'autre bord, ils paſſérent le reſte à la nage. Les Hollandois, poſtez de l'autre coſté avec un corps conſidérable, ſe mirent en devoir de les repouſſer, & trois de leurs Eſcadrons s'avancérent fiérement dans le Rhin pour diſputer le paſſage. Mais les Volontaires, l'eſpée à la main, allérent à eux avec tant de réſolution, qu'ils les renverſérent. Les deux mille chevaux François paſſent alors ſans obſtacle. Le Prince de Condé & le Duc d'Enguien à leur teſte, marchérent d'abord aux Ennemis retranchez ſous le Chaſteau de Tolhuys, & aprés avoir eſſuyé leur décharge, les rompirent à coups d'eſpée. On en tua un grand nombre, & on fit beaucoup de priſonniers. Cette action ſi hardie & ſi heureuſe, reſpandit par tout l'eſpouvante, rendit le Roy maiſtre de l'Isle de Betau, l'un des plus riches Païs de toute la Hollande, & ouvrit le chemin aux grandes Conqueſtes que Sa Majeſté avoit projettées.

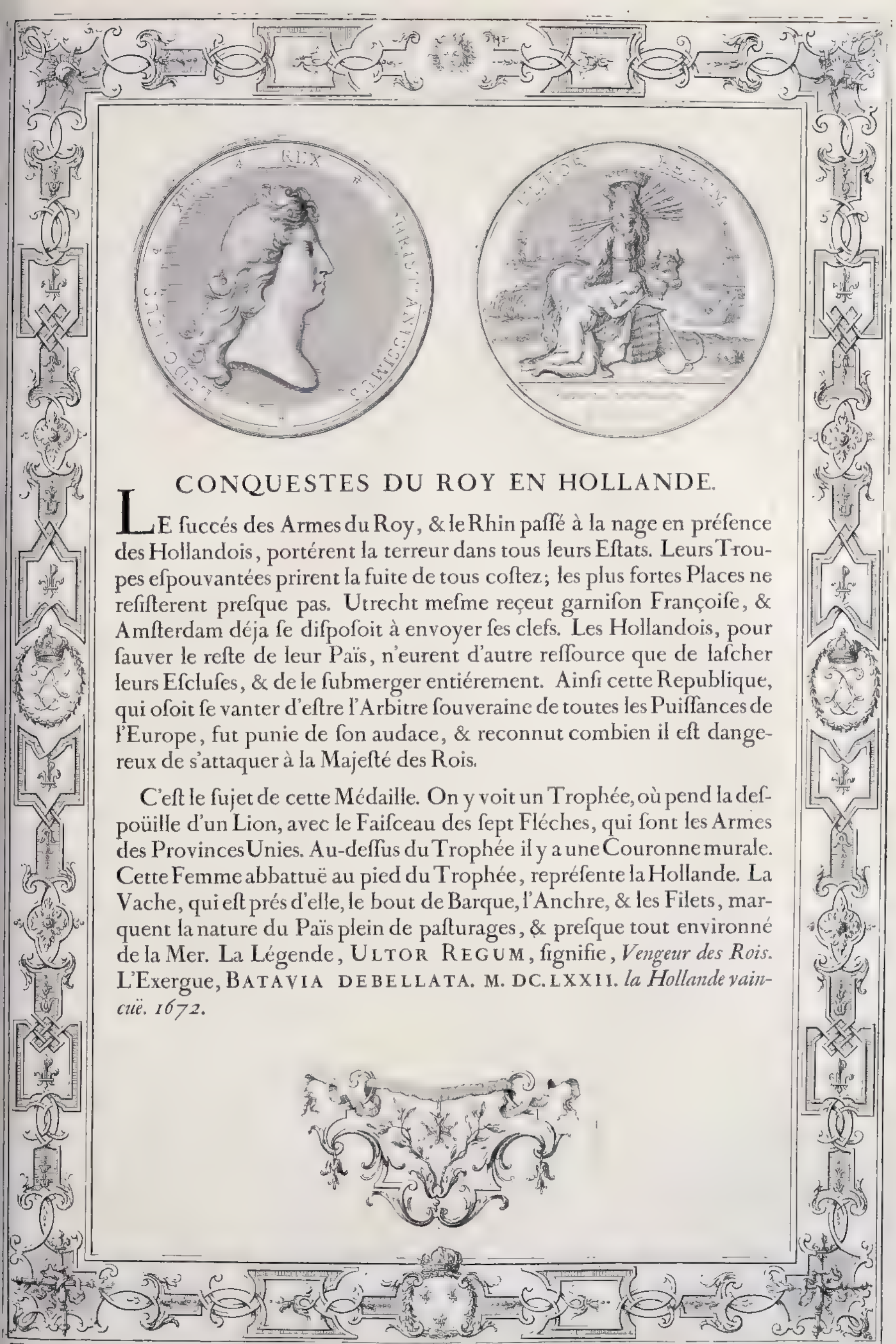
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire couronne le Roy, qui foule aux pieds le Fleuve du Rhin. Les mots de la Légende, TRANATUS RHENUS, & ceux de l'Exergue, HOSTE RIPAM ADVERSAM OBTINENTE. M. DC. LXXII. ſignifient, *le Rhin paſſé à la nage en préſence des Ennemis. 1672.*



L'ARMÉE DES HOLLANDOIS FORCÉE D'ABANDONNER SES RETRANCHEMENTS DE L'ISSEL.

DE toutes les riviéres qui fermoient au Roy l'entrée de la Hollande, l'Issel paroissoit aux Hollandois la seule, par où il pust tenter le passage. Ils y avoient fait de grands retranchements, & y avoient posté la meilleure partie de leurs Troupes. Mais cette précaution fut entiérement inutile. Le Roy prit sa marche vers le Rhin, & aussi-tost qu'il l'eust passé, le Prince d'Orange de peur d'estre enveloppé, se retira vers Utrecht pour sauver son Armée, & quitta les retranchemens de l'Issel. En mesme temps le Mareschal de Turenne fit passer la riviére à cent cinquante chevaux, pour donner sur l'arriére-garde, qui estonnée de voir les François franchir ainsi toutes les Barriéres, ne soûtint que foiblement le choc, & leur abandonna quinze piéces de canon & le bagage, qu'elle escortoit.

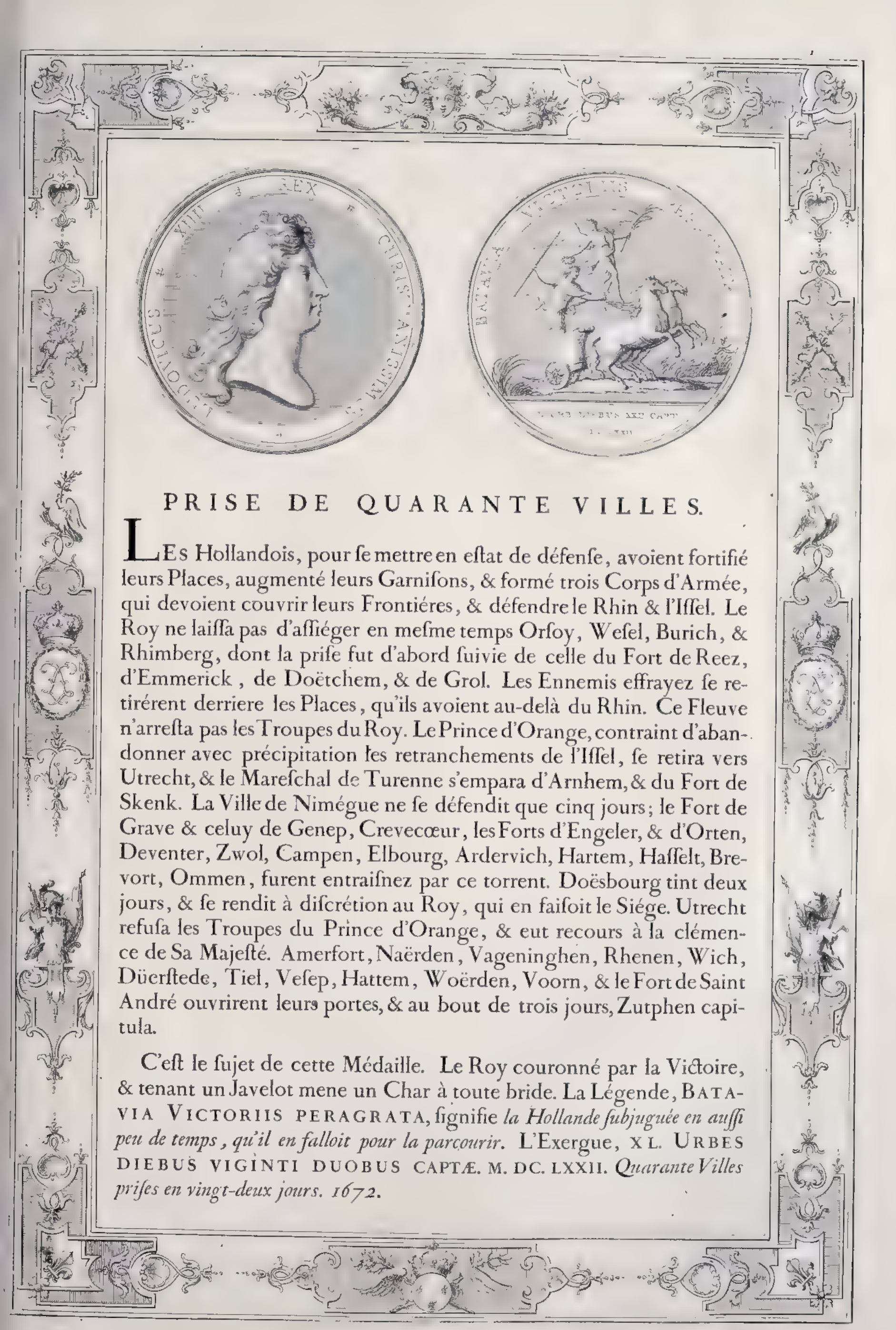
C'est le sujet de cette Médaille. Les Fleuves du Rhin, & de l'Issel effrayez marquent la consternation de la Hollande. On voit dans le lointain quelques retranchements abandonnez. La Légende, PERRUPTIS BATAVIÆ CLAUSTRIS, signifie, *les Barriéres de la Hollande forcées.* A l'Exergue est la date *1672.*



CONQUESTES DU ROY EN HOLLANDE.

LE ſuccés des Armes du Roy, & le Rhin paſſé à la nage en préſence des Hollandois, portérent la terreur dans tous leurs Eſtats. Leurs Troupes eſpouvantées prirent la fuite de tous coſtez; les plus fortes Places ne reſiſterent preſque pas. Utrecht meſme reçeut garniſon Françoiſe, & Amſterdam déja ſe diſpoſoit à envoyer ſes clefs. Les Hollandois, pour ſauver le reſte de leur Païs, n'eurent d'autre reſſource que de laſcher leurs Eſcluſes, & de le ſubmerger entiérement. Ainſi cette Republique, qui oſoit ſe vanter d'eſtre l'Arbitre ſouveraine de toutes les Puiſſances de l'Europe, fut punie de ſon audace, & reconnut combien il eſt dangereux de s'attaquer à la Majeſté des Rois.

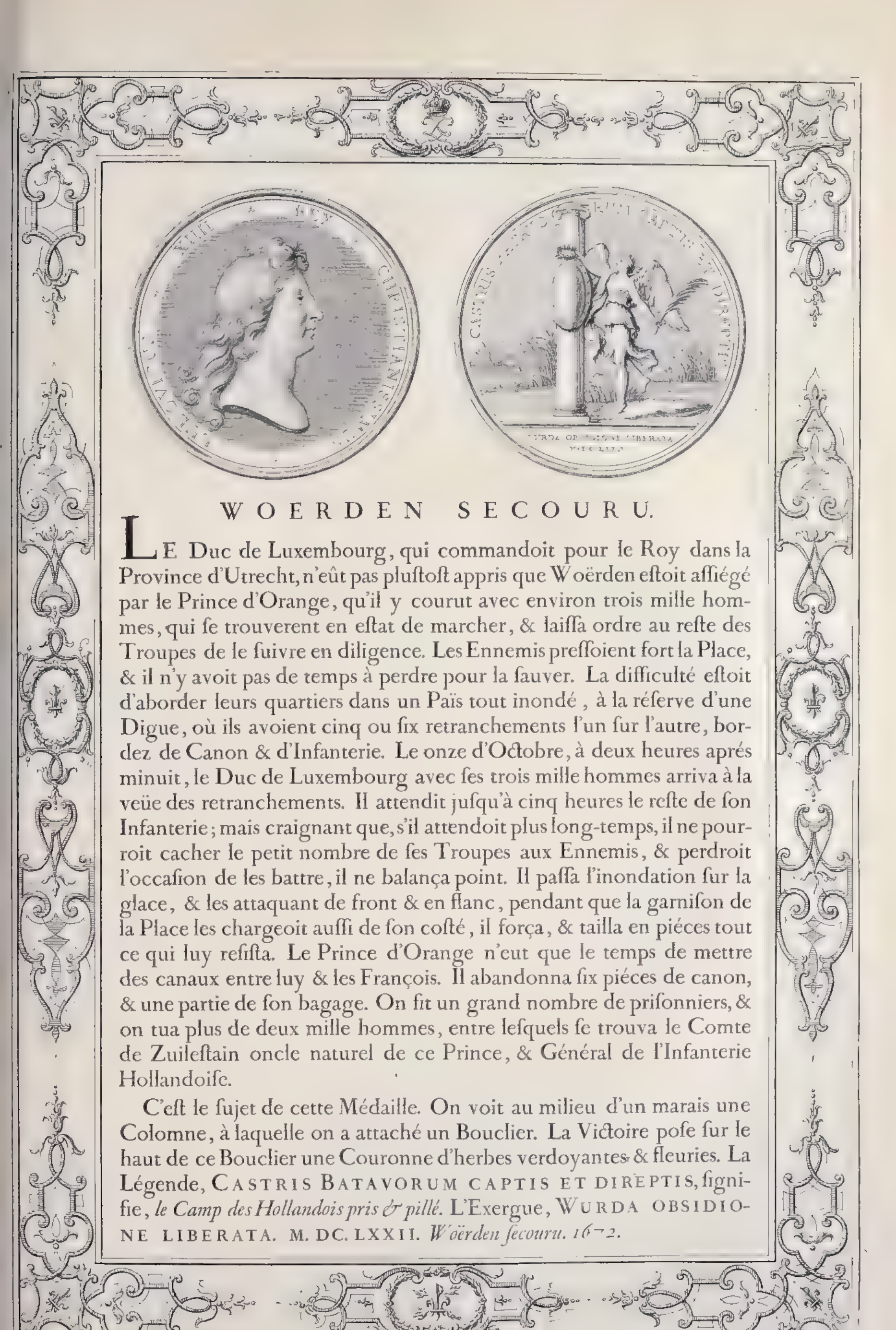
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Trophée, où pend la deſpoüille d'un Lion, avec le Faiſceau des ſept Fléches, qui ſont les Armes des Provinces Unies. Au-deſſus du Trophée il y a une Couronne murale. Cette Femme abbatuë au pied du Trophée, repréſente la Hollande. La Vache, qui eſt prés d'elle, le bout de Barque, l'Anchre, & les Filets, marquent la nature du Païs plein de paſturages, & preſque tout environné de la Mer. La Légende, ULTOR REGUM, ſignifie, *Vengeur des Rois.* L'Exergue, BATAVIA DEBELLATA. M. DC.LXXII. *la Hollande vaincuë. 1672.*



PRISE DE QUARANTE VILLES.

LES Hollandois, pour ſe mettre en eſtat de défenſe, avoient fortifié leurs Places, augmenté leurs Garniſons, & formé trois Corps d'Armée, qui devoient couvrir leurs Frontiéres, & défendre le Rhin & l'Iſſel. Le Roy ne laiſſa pas d'aſſiéger en meſme temps Orſoy, Weſel, Burich, & Rhimberg, dont la priſe fut d'abord ſuivie de celle du Fort de Reez, d'Emmerick, de Doëtchem, & de Grol. Les Ennemis effrayez ſe retirérent derriere les Places, qu'ils avoient au-delà du Rhin. Ce Fleuve n'arreſta pas les Troupes du Roy. Le Prince d'Orange, contraint d'abandonner avec précipitation ſes retranchements de l'Iſſel, ſe retira vers Utrecht, & le Mareſchal de Turenne s'empara d'Arnhem, & du Fort de Skenk. La Ville de Nimégue ne ſe défendit que cinq jours; le Fort de Grave & celuy de Genep, Crevecœur, les Forts d'Engeler, & d'Orten, Deventer, Zwol, Campen, Elbourg, Ardervich, Hartem, Haſſelt, Brevort, Ommen, furent entraiſnez par ce torrent. Doësbourg tint deux jours, & ſe rendit à diſcrétion au Roy, qui en faiſoit le Siége. Utrecht refuſa les Troupes du Prince d'Orange, & eut recours à la clémence de Sa Majeſté. Amerfort, Naërden, Vageninghen, Rhenen, Wich, Düerſtede, Tiel, Veſep, Hattem, Woërden, Voorn, & le Fort de Saint André ouvrirent leurs portes, & au bout de trois jours, Zutphen capitula.

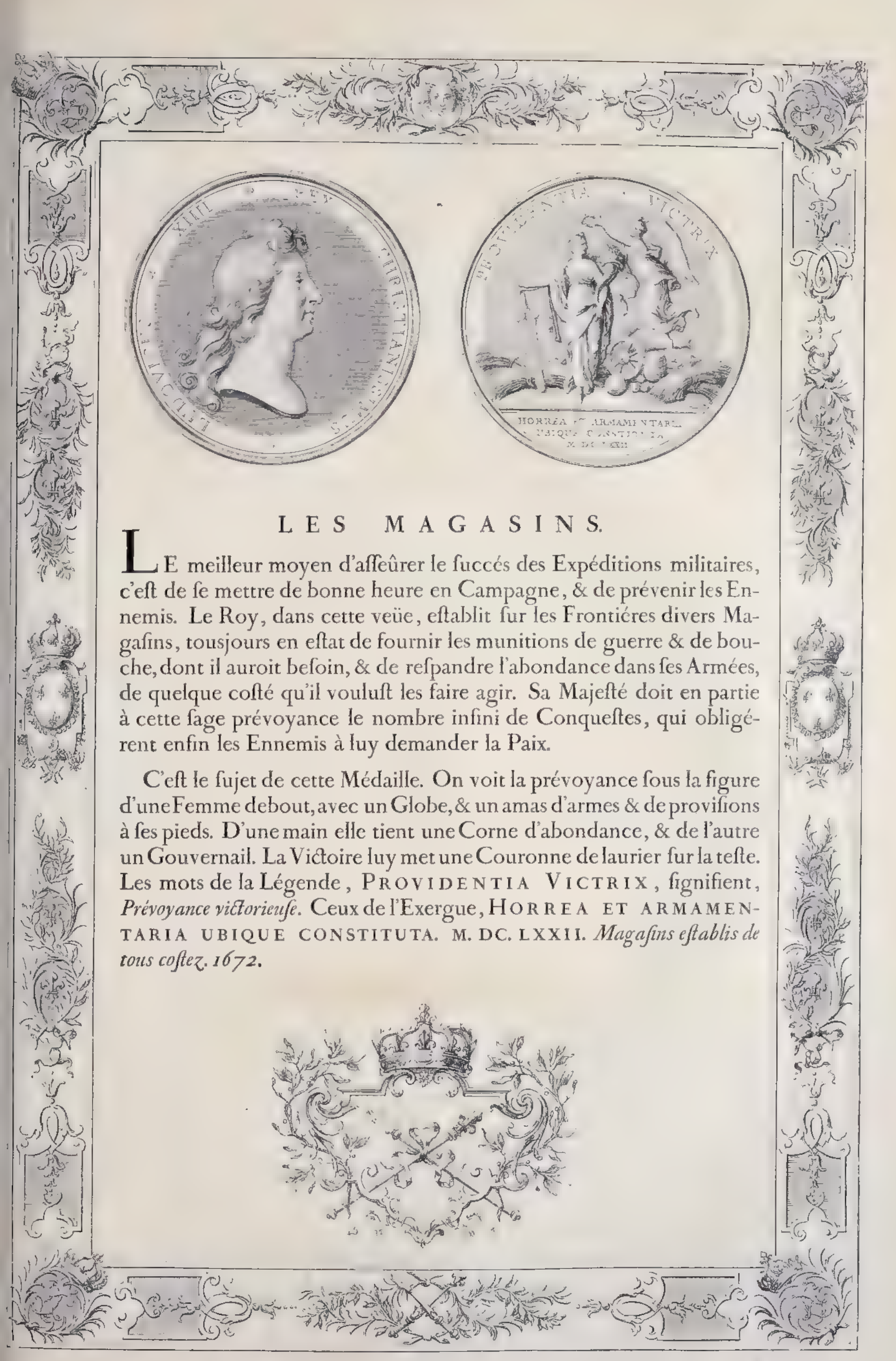
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Roy couronné par la Victoire, & tenant un Javelot mene un Char à toute bride. La Légende, BATAVIA VICTORIIS PERAGRATA, ſignifie *la Hollande ſubjuguée en auſſi peu de temps, qu'il en falloit pour la parcourir.* L'Exergue, XL. URBES DIEBUS VIGINTI DUOBUS CAPTÆ. M. DC. LXXII. *Quarante Villes priſes en vingt-deux jours. 1672.*



WOERDEN SECOURU.

LE Duc de Luxembourg, qui commandoit pour le Roy dans la Province d'Utrecht, n'eût pas plustost appris que Woërden estoit assiégé par le Prince d'Orange, qu'il y courut avec environ trois mille hommes, qui se trouverent en estat de marcher, & laissa ordre au reste des Troupes de le suivre en diligence. Les Ennemis pressoient fort la Place, & il n'y avoit pas de temps à perdre pour la sauver. La difficulté estoit d'aborder leurs quartiers dans un Païs tout inondé, à la réserve d'une Digue, où ils avoient cinq ou six retranchements l'un sur l'autre, bordez de Canon & d'Infanterie. Le onze d'Octobre, à deux heures aprés minuit, le Duc de Luxembourg avec ses trois mille hommes arriva à la veüe des retranchements. Il attendit jusqu'à cinq heures le reste de son Infanterie; mais craignant que, s'il attendoit plus long-temps, il ne pourroit cacher le petit nombre de ses Troupes aux Ennemis, & perdroit l'occasion de les battre, il ne balança point. Il passa l'inondation sur la glace, & les attaquant de front & en flanc, pendant que la garnison de la Place les chargeoit aussi de son costé, il força, & tailla en piéces tout ce qui luy resista. Le Prince d'Orange n'eut que le temps de mettre des canaux entre luy & les François. Il abandonna six piéces de canon, & une partie de son bagage. On fit un grand nombre de prisonniers, & on tua plus de deux mille hommes, entre lesquels se trouva le Comte de Zuilestain oncle naturel de ce Prince, & Général de l'Infanterie Hollandoise.

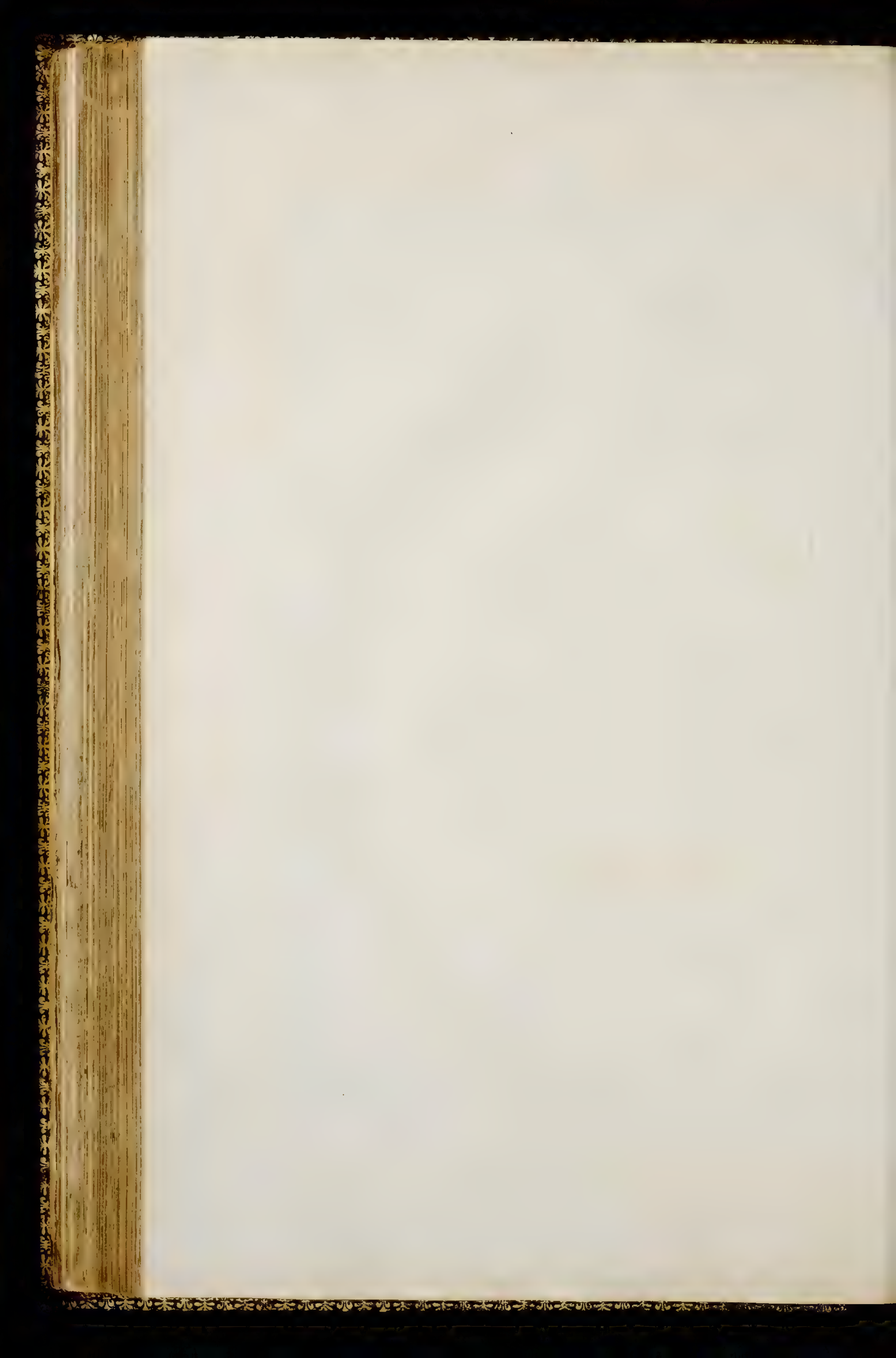
C'est le sujet de cette Médaille. On voit au milieu d'un marais une Colomne, à laquelle on a attaché un Bouclier. La Victoire pose sur le haut de ce Bouclier une Couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. La Légende, CASTRIS BATAVORUM CAPTIS ET DIREPTIS, signifie, *le Camp des Hollandois pris & pillé.* L'Exergue, WURDA OBSIDIONE LIBERATA. M. DC. LXXII. *Woërden secouru. 1672.*

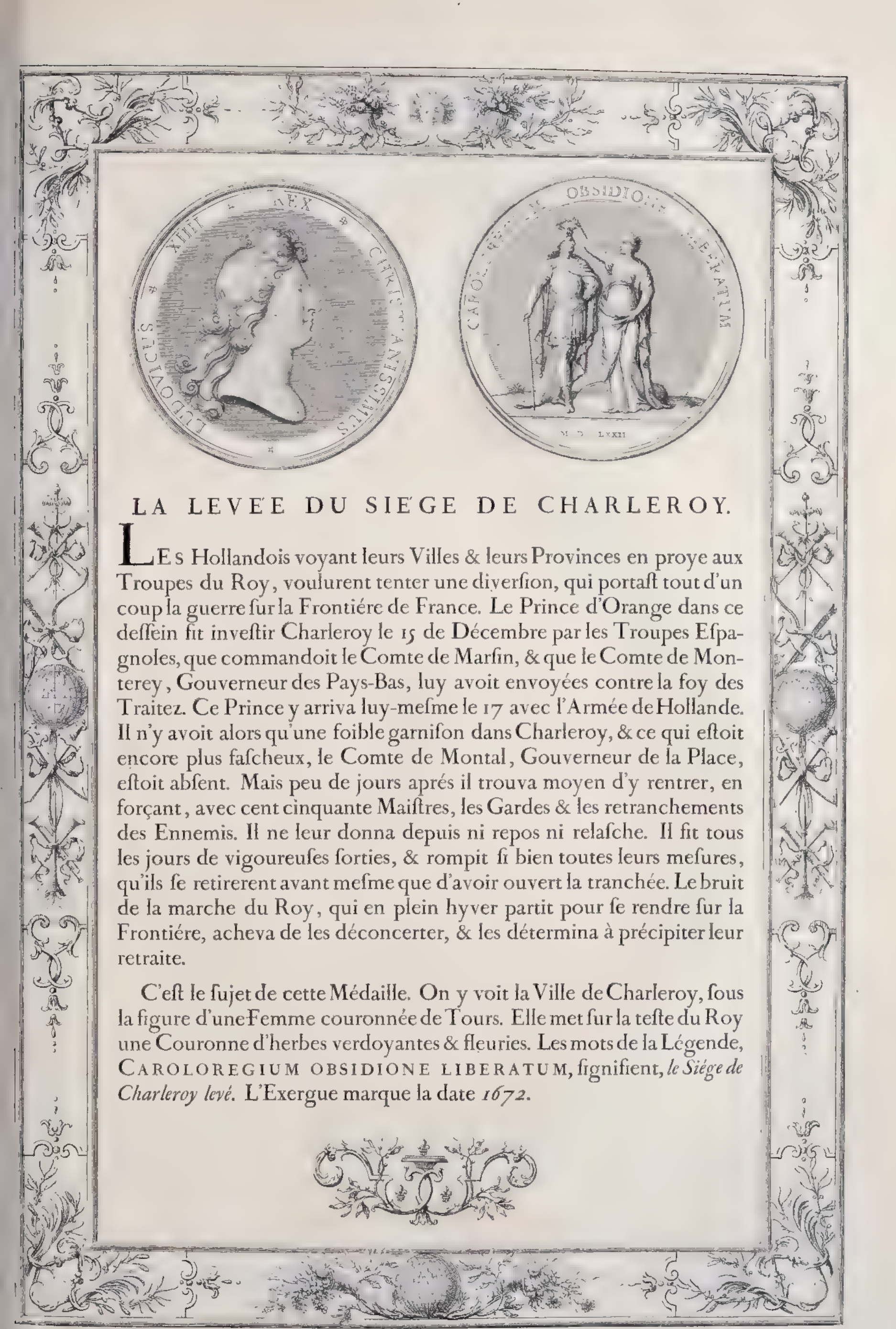


LES MAGASINS.

LE meilleur moyen d'asseûrer le succés des Expéditions militaires, c'est de se mettre de bonne heure en Campagne, & de prévenir les Ennemis. Le Roy, dans cette veüe, establit sur les Frontiéres divers Magasins, tousjours en estat de fournir les munitions de guerre & de bouche, dont il auroit besoin, & de respandre l'abondance dans ses Armées, de quelque costé qu'il voulust les faire agir. Sa Majesté doit en partie à cette sage prévoyance le nombre infini de Conquestes, qui obligérent enfin les Ennemis à luy demander la Paix.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit la prévoyance sous la figure d'une Femme debout, avec un Globe, & un amas d'armes & de provisions à ses pieds. D'une main elle tient une Corne d'abondance, & de l'autre un Gouvernail. La Victoire luy met une Couronne de laurier sur la teste. Les mots de la Légende, PROVIDENTIA VICTRIX, signifient, *Prévoyance victorieuse.* Ceux de l'Exergue, HORREA ET ARMAMENTARIA UBIQUE CONSTITUTA. M. DC. LXXII. *Magasins establis de tous costez. 1672.*

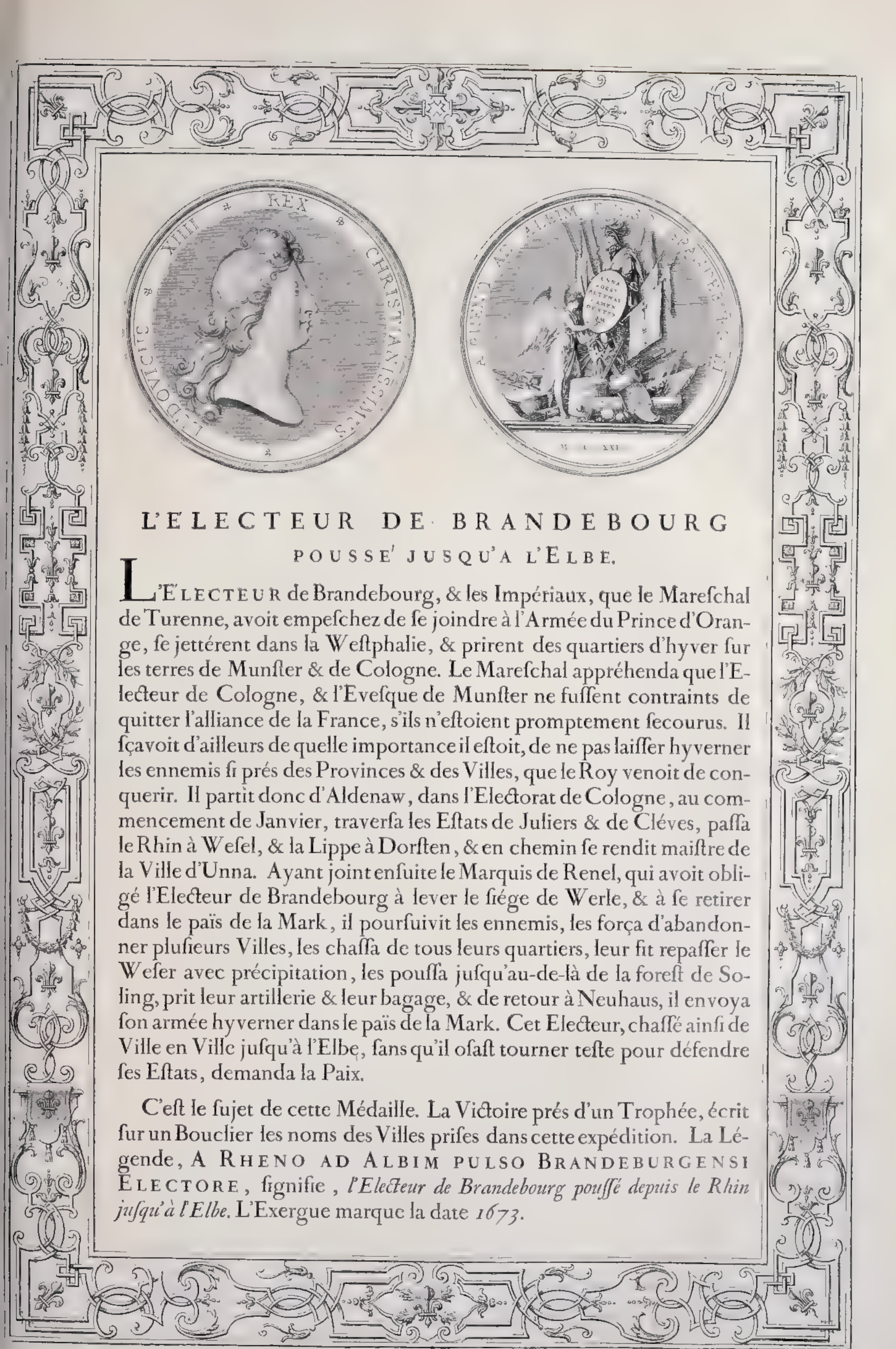




LA LEVÉE DU SIÉGE DE CHARLEROY.

LES Hollandois voyant leurs Villes & leurs Provinces en proye aux Troupes du Roy, voulurent tenter une diversion, qui portast tout d'un coup la guerre sur la Frontiére de France. Le Prince d'Orange dans ce dessein fit investir Charleroy le 15 de Décembre par les Troupes Espagnoles, que commandoit le Comte de Marsin, & que le Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-Bas, luy avoit envoyées contre la foy des Traitez. Ce Prince y arriva luy-mesme le 17 avec l'Armée de Hollande. Il n'y avoit alors qu'une foible garnison dans Charleroy, & ce qui estoit encore plus fascheux, le Comte de Montal, Gouverneur de la Place, estoit absent. Mais peu de jours aprés il trouva moyen d'y rentrer, en forçant, avec cent cinquante Maistres, les Gardes & les retranchements des Ennemis. Il ne leur donna depuis ni repos ni relasche. Il fit tous les jours de vigoureuses sorties, & rompit si bien toutes leurs mesures, qu'ils se retirerent avant mesme que d'avoir ouvert la tranchée. Le bruit de la marche du Roy, qui en plein hyver partit pour se rendre sur la Frontiére, acheva de les déconcerter, & les détermina à précipiter leur retraite.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Charleroy, sous la figure d'une Femme couronnée de Tours. Elle met sur la teste du Roy une Couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. Les mots de la Légende, CAROLOREGIUM OBSIDIONE LIBERATUM, signifient, *le Siége de Charleroy levé.* L'Exergue marque la date *1672*.



L'ELECTEUR DE BRANDEBOURG
POUSSE' JUSQU'A L'ELBE.

L'ELECTEUR de Brandebourg, & les Impériaux, que le Mareſchal de Turenne, avoit empeſchez de ſe joindre à l'Armée du Prince d'Orange, ſe jettérent dans la Weſtphalie, & prirent des quartiers d'hyver ſur les terres de Munſter & de Cologne. Le Mareſchal appréhenda que l'Electeur de Cologne, & l'Eveſque de Munſter ne fuſſent contraints de quitter l'alliance de la France, s'ils n'eſtoient promptement ſecourus. Il ſçavoit d'ailleurs de quelle importance il eſtoit, de ne pas laiſſer hyverner les ennemis ſi prés des Provinces & des Villes, que le Roy venoit de conquerir. Il partit donc d'Aldenaw, dans l'Electorat de Cologne, au commencement de Janvier, traverſa les Eſtats de Juliers & de Cléves, paſſa le Rhin à Weſel, & la Lippe à Dorſten, & en chemin ſe rendit maiſtre de la Ville d'Unna. Ayant joint enſuite le Marquis de Renel, qui avoit obligé l'Electeur de Brandebourg à lever le ſiége de Werle, & à ſe retirer dans le païs de la Mark, il pourſuivit les ennemis, les força d'abandonner pluſieurs Villes, les chaſſa de tous leurs quartiers, leur fit repaſſer le Weſer avec précipitation, les pouſſa juſqu'au-de-là de la foreſt de Soling, prit leur artillerie & leur bagage, & de retour à Neuhaus, il envoya ſon armée hyverner dans le païs de la Mark. Cet Electeur, chaſſé ainſi de Ville en Ville juſqu'à l'Elbe, ſans qu'il oſaſt tourner teſte pour défendre ſes Eſtats, demanda la Paix.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire prés d'un Trophée, écrit ſur un Bouclier les noms des Villes priſes dans cette expédition. La Légende, A RHENO AD ALBIM PULSO BRANDEBURGENSI ELECTORE, ſignifie, *l'Electeur de Brandebourg pouſſé depuis le Rhin juſqu'à l'Elbe.* L'Exergue marque la date *1673*.



PRISE DE MAESTRICK.

MAESTRICK eſtoit une des Places les plus conſidérables, qui reſtoient aux Hollandois, aprés les pertes qu'ils avoient faites en 1672. La Meuſe la partage en deux Villes, & l'eſtenduë de ſes dehors, tous bien fortifiez, en rendoient les approches & la circonvallation tres-difficiles. Les Ennemis l'avoient munie abondamment de toutes choſes, & y avoient jetté un renfort de ſix mille hommes de pied, & d'onze cents chevaux. Cette garniſon, l'élite de leurs Troupes, eſtoit commandée par un Officier de grande réputation. Le Roy ſçavoit l'eſtat de la Place, & il ſembloit que toutes ces difficultez deûſſent le détourner du deſſein d'en faire le ſiége. Cependant Sa Majeſté le fit en perſonne au mois de Juin, & aprés que l'on eût emporté en plein jour les dehors l'eſpée à la main, on attaqua un grand Ouvrage à corne, où les aſſiégez avoient mis leur principale confiance. Ce fut auſſi en ce lieu, qu'ils ſe défendirent avec le plus de vigueur. Ils firent joüer coup ſur coup pluſieurs mines, & pluſieurs fourneaux; mais malgré cette réſiſtance, l'ouvrage fut pris; & cette Place qui avoit ſoûtenu de ſi longs ſiéges contre le Duc de Parme, & contre le Prince Frédéric Henry, ſe rendit au Roy, aprés treize jours de tranchée ouverte.

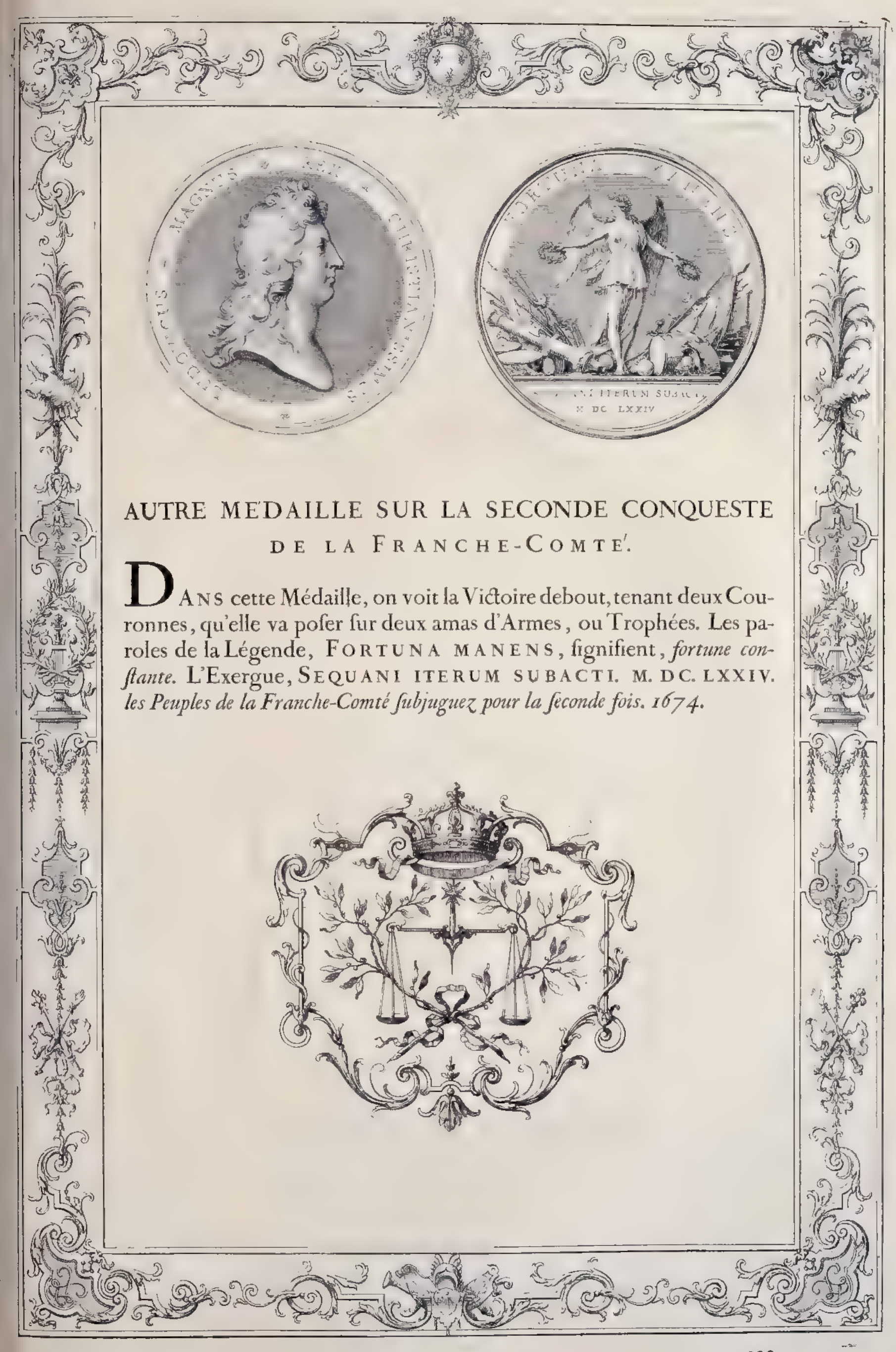
C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on a repréſenté le Fleuve de la Meuſe effrayé de voir la Victoire, qui tient d'une main la Foudre levée ſur luy, & qui luy montre de l'autre une Couronne murale. Les mots de la Légende, VIRTUS ET PRÆSENTIA REGIS, ſignifient, *la valeur & la préſence du Roy.* L'Exergue, TRAJECTUM AD MOSAM EXPUGNATUM. M. DC. LXXIII. *Maeſtrick pris. 1673.*



SECONDE CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

LE ROY, par le Traité d'Aix-la-Chapelle, avoit rendu la Franche-Comté au Roy d'Espagne; mais sur la fin de l'année 1673 les Espagnols ayant declaré la guerre à la France, Sa Majesté resolut de reconquerir cette Province si importante à la seûreté de ses Estats. Il fit prendre Gray, & quelques autres postes par le Mareschal de Navailles dés le mois de Février; & aprés avoir donné ordre au Mareschal de Turenne d'empescher que le Duc de Lorraine, qui s'avançoit avec un grand corps de Troupes vers Rhinfeld prés de Basle, ne passast le Rhin, il alla mettre le Siége devant Besançon, qu'il reduisit en peu de jours à capituler. Delà il marcha à Dole, qui ne tint que six jours. Salins aussi-tost fut pris par le Duc de la Feüillade, & les Forts de Sainte Anne, & de Joux se rendirent au Duc de Duras. Si bien qu'en moins de trois mois, le Roy se vit une seconde fois maistre d'une si belle Province.

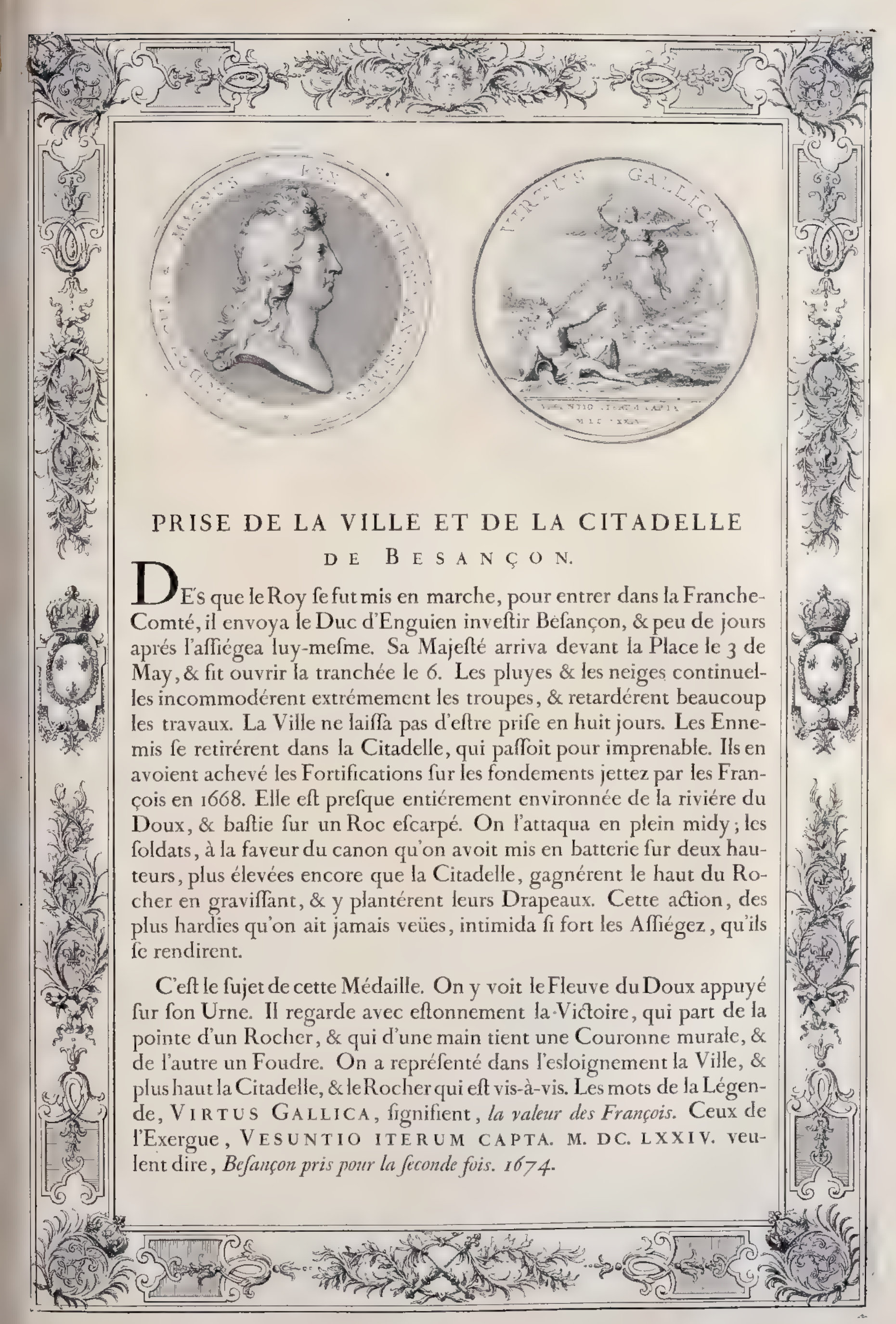
C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy y paroist sur un Char à l'antique tiré par quatre chevaux attelez de front. On voit sous le Char plusieurs Estendards renversez, & des Boucliers, où sont les Armes des Villes conquises. Les mots de la Légende, DE SEQUANIS ITERUM, signifient, *seconde Conqueste de la Franche-Comté ;* & ceux de l'Exergue, ADDITA IMPERIO GALLICO PROVINCIA. M. DC. LXXIV. veulent dire, *le Royaume de France augmenté d'une Province. 1674.*



AUTRE MÉDAILLE SUR LA SECONDE CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

DANS cette Médaille, on voit la Victoire debout, tenant deux Couronnes, qu'elle va poser sur deux amas d'Armes, ou Trophées. Les paroles de la Légende, FORTUNA MANENS, signifient, *fortune constante.* L'Exergue, SEQUANI ITERUM SUBACTI. M. DC. LXXIV. *les Peuples de la Franche-Comté subjuguez pour la seconde fois. 1674.*





PRISE DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE DE BESANÇON.

DÉs que le Roy ſe fut mis en marche, pour entrer dans la Franche-Comté, il envoya le Duc d'Enguien inveſtir Beſançon, & peu de jours aprés l'aſſiégea luy-meſme. Sa Majeſté arriva devant la Place le 3 de May, & fit ouvrir la tranchée le 6. Les pluyes & les neiges continuelles incommodérent extrémement les troupes, & retardérent beaucoup les travaux. La Ville ne laiſſa pas d'eſtre priſe en huit jours. Les Ennemis ſe retirérent dans la Citadelle, qui paſſoit pour imprenable. Ils en avoient achevé les Fortifications ſur les fondements jettez par les François en 1668. Elle eſt preſque entiérement environnée de la riviére du Doux, & baſtie ſur un Roc eſcarpé. On l'attaqua en plein midy ; les ſoldats, à la faveur du canon qu'on avoit mis en batterie ſur deux hauteurs, plus élevées encore que la Citadelle, gagnérent le haut du Rocher en graviſſant, & y plantérent leurs Drapeaux. Cette action, des plus hardies qu'on ait jamais veües, intimida ſi fort les Aſſiégez, qu'ils ſe rendirent.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Fleuve du Doux appuyé ſur ſon Urne. Il regarde avec eſtonnement la Victoire, qui part de la pointe d'un Rocher, & qui d'une main tient une Couronne murale, & de l'autre un Foudre. On a repréſenté dans l'esloignement la Ville, & plus haut la Citadelle, & le Rocher qui eſt vis-à-vis. Les mots de la Légende, VIRTUS GALLICA, ſignifient, *la valeur des François.* Ceux de l'Exergue, VESUNTIO ITERUM CAPTA. M. DC. LXXIV. veulent dire, *Beſançon pris pour la ſeconde fois. 1674.*



LA PRISE DE DOLE.

AU commencement de l'année 1668 le Roy avoit pris Dole en deux jours; mais les Espagnols s'estoient persuadez que cette Place n'avoit esté prise si facilement, qu'à cause que ses Fortifications estoient imparfaites. Ils en relevérent les remparts, y adjoustérent des dehors considérables, & y mirent une grosse garnison. Tout cela n'empescha pas le Roy de l'attaquer. Les Ennemis se défendirent avec beaucoup de valeur; mais le septiéme jour de tranchée ouverte, une grande bréche déja faite au Bastion, & un fourneau prest à le faire sauter la nuit suivante, les firent resoudre à capituler.

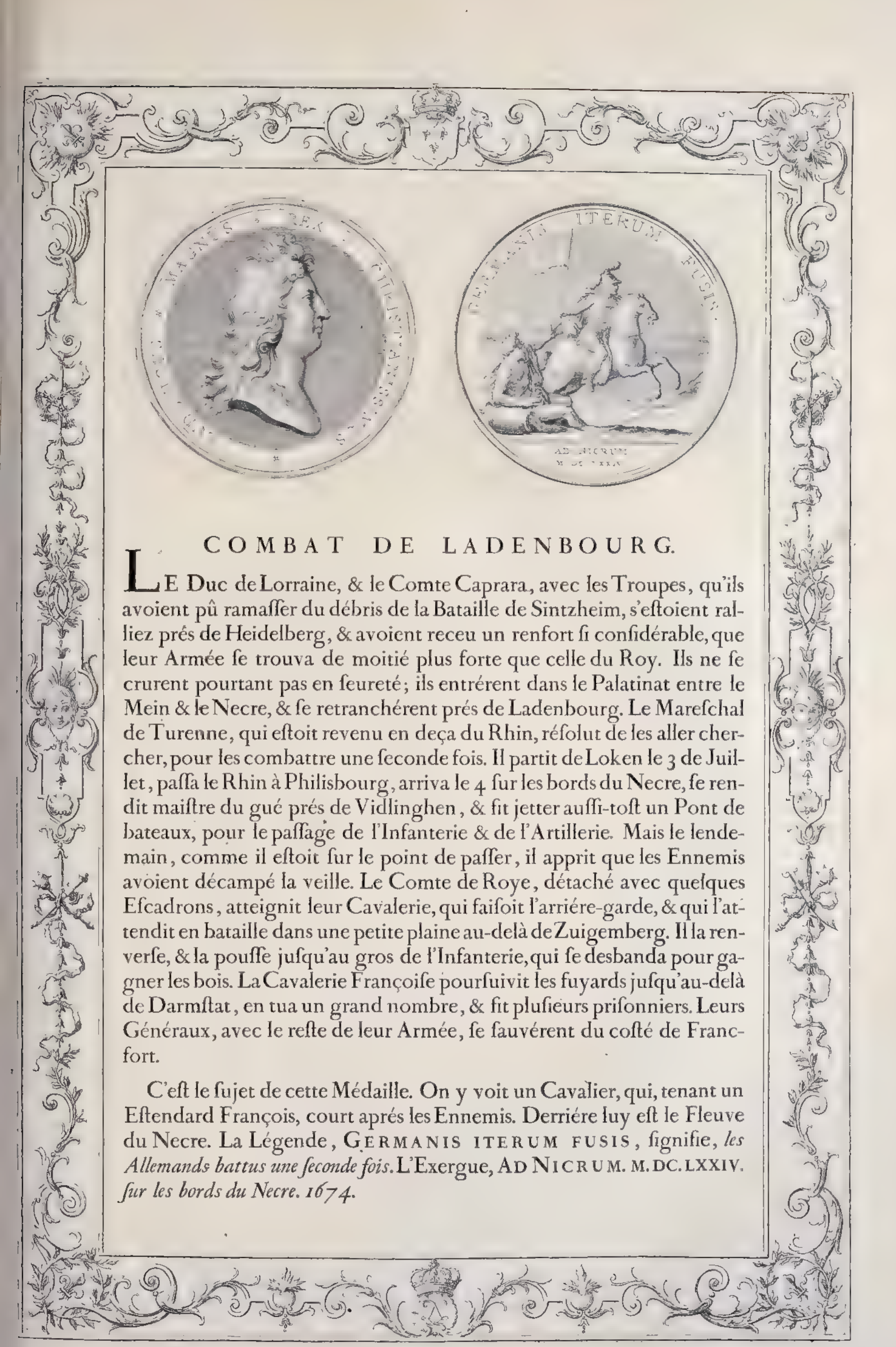
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy à cheval tenant un Baston de commandement, au haut duquel est une Couronne murale. La Légende, DOLA SEQUANORUM ITERUM CAPTA, signifie, *Dole en Franche-Comté prise pour la seconde fois.* A l'Exergue est la date *1674.*



COMBAT DE SINTZHEIM.

LE Mareſchal de Turenne, pour ne pas perdre l'occaſion de combattre les Impériaux & les Lorrains, avant que le Duc de Bournonville les euſt joints avec un nouveau renfort, décampa d'Hochfeld le 12 de Juin, paſſa le Rhin à Philisbourg le 14, & les trouva le 16 à Sintzheim, comme il l'avoit préveu. Leur Cavalerie eſtoit en bataille ſur une hauteur. Ils avoient devant eux la Ville de Sintzheim, un Chaſteau bien fortifié, & un gros ruiſſeau. Ce ruiſſeau, qu'on ne pouvoit paſſer que ſur un Pont, eſtoit au milieu de la Ville, où ils avoient jetté leur Infanterie & leurs Dragons pour défendre le paſſage. Le Mareſchal, quoiqu'inférieur en nombre, fit attaquer la Ville & le Chaſteau, & s'en rendit maiſtre. Preſque tous ceux qui les défendoient furent tuez, ou pris. Quelques-uns ſe ſauvérent, & rompirent le Pont. Les François paſſérent promptement ſur deux autres Ponts, qu'on leur avoit préparez. A peine commençoient-ils à ſe mettre en bataille dans un terrain fort étroit, que les Cuiraſſiers de l'Empereur & les Saxons les chargent, les pouſſent juſqu'aux portes de Sintzheim, & s'emparent de l'Artillerie. Les Troupes du Roy s'eſtant ralliées, & eſtenduës à la faveur du feu de l'Infanterie, poſtée à droit & à gauche dans des vignes, les repouſſérent à leur tour. Les ennemis revinrent à la charge, & furent encore renverſez. Le Duc de Lorraine & le Comte Caprara firent un dernier effort avec toute leur Cavalerie; mais enfin, ni l'avantage du poſte, ni la ſuperiorité du nombre ne purent les garentir d'une défaite entiere. Ils prirent la fuite, laiſſerent tout leur bagage, & furent vivement pourſuivis juſqu'aux portes d'Hailbron.

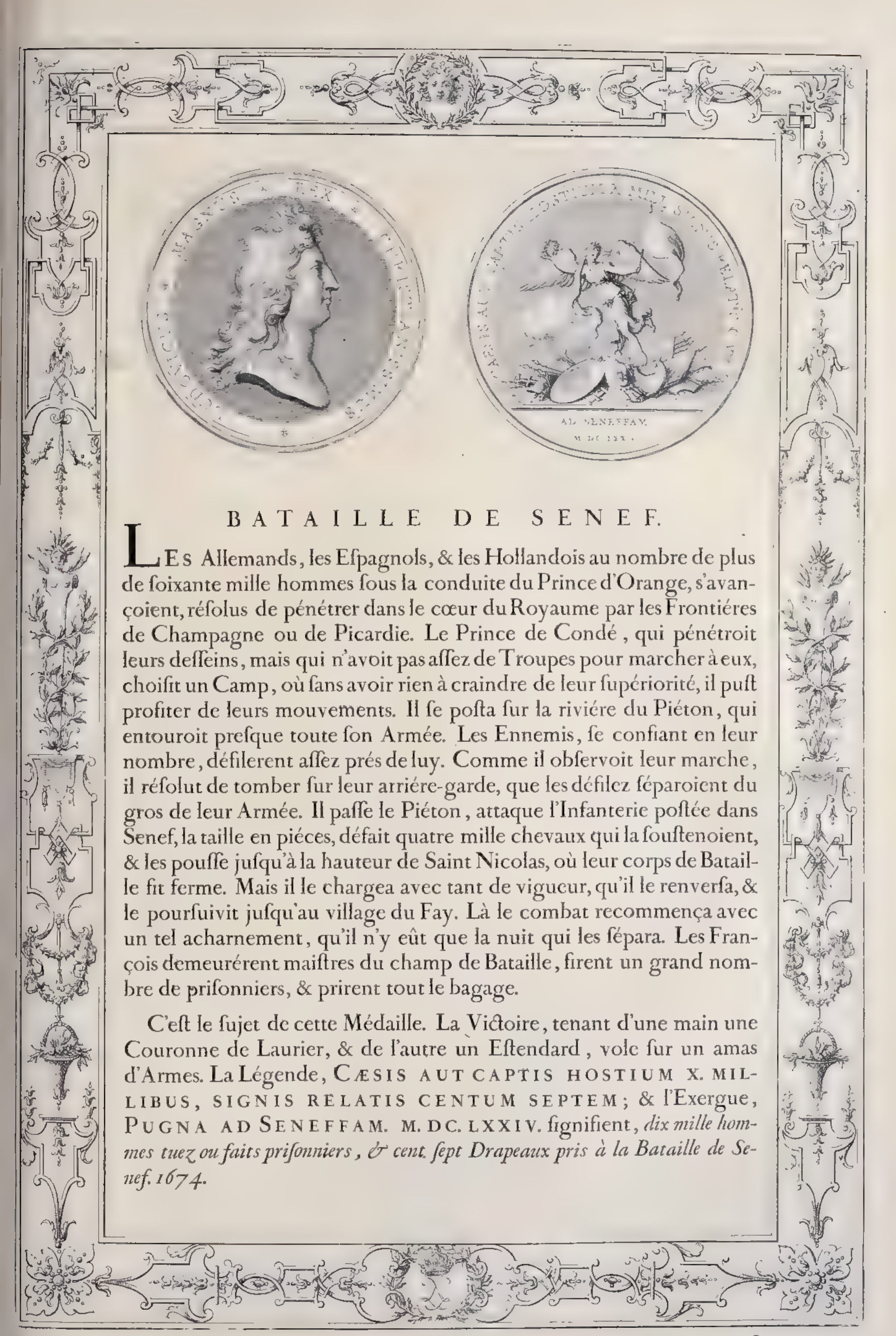
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Foudre ailé. Les mots de la Légende, VIS ET CELERITAS, ſignifient, *la valeur & la diligence*; & l'Exergue, PUGNA AD SINTZHEMIUM. M. DC. LXXIV. *Combat de Sintzheim. 1674.*



COMBAT DE LADENBOURG.

LE Duc de Lorraine, & le Comte Caprara, avec les Troupes, qu'ils avoient pû ramaſſer du débris de la Bataille de Sintzheim, s'eſtoient ralliez prés de Heidelberg, & avoient receu un renfort ſi conſidérable, que leur Armée ſe trouva de moitié plus forte que celle du Roy. Ils ne ſe crurent pourtant pas en ſeureté; ils entrérent dans le Palatinat entre le Mein & le Necre, & ſe retranchérent prés de Ladenbourg. Le Mareſchal de Turenne, qui eſtoit revenu en deça du Rhin, réſolut de les aller chercher, pour les combattre une ſeconde fois. Il partit de Loken le 3 de Juillet, paſſa le Rhin à Philisbourg, arriva le 4 ſur les bords du Necre, ſe rendit maiſtre du gué prés de Vidlinghen, & fit jetter auſſi-toſt un Pont de bateaux, pour le paſſage de l'Infanterie & de l'Artillerie. Mais le lendemain, comme il eſtoit ſur le point de paſſer, il apprit que les Ennemis avoient décampé la veille. Le Comte de Roye, détaché avec quelques Eſcadrons, atteignit leur Cavalerie, qui faiſoit l'arriére-garde, & qui l'attendit en bataille dans une petite plaine au-delà de Zuigemberg. Il la renverſe, & la pouſſe juſqu'au gros de l'Infanterie, qui ſe desbanda pour gagner les bois. La Cavalerie Françoiſe pourſuivit les fuyards juſqu'au-delà de Darmſtat, en tua un grand nombre, & fit pluſieurs priſonniers. Leurs Généraux, avec le reſte de leur Armée, ſe ſauvérent du coſté de Francfort.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Cavalier, qui, tenant un Eſtendard François, court aprés les Ennemis. Derriére luy eſt le Fleuve du Necre. La Légende, GERMANIS ITERUM FUSIS, ſignifie, *les Allemands battus une ſeconde fois.* L'Exergue, AD NICRUM. M.DC.LXXIV. *ſur les bords du Necre. 1674.*



BATAILLE DE SENEF.

LES Allemands, les Espagnols, & les Hollandois au nombre de plus de soixante mille hommes sous la conduite du Prince d'Orange, s'avançoient, résolus de pénétrer dans le cœur du Royaume par les Frontiéres de Champagne ou de Picardie. Le Prince de Condé, qui pénétroit leurs desseins, mais qui n'avoit pas assez de Troupes pour marcher à eux, choisit un Camp, où sans avoir rien à craindre de leur supériorité, il pust profiter de leurs mouvements. Il se posta sur la riviére du Piéton, qui entouroit presque toute son Armée. Les Ennemis, se confiant en leur nombre, défilerent assez prés de luy. Comme il observoit leur marche, il résolut de tomber sur leur arriére-garde, que les défilez séparoient du gros de leur Armée. Il passe le Piéton, attaque l'Infanterie postée dans Senef, la taille en piéces, défait quatre mille chevaux qui la soustenoient, & les pousse jusqu'à la hauteur de Saint Nicolas, où leur corps de Bataille fit ferme. Mais il le chargea avec tant de vigueur, qu'il le renversa, & le poursuivit jusqu'au village du Fay. Là le combat recommença avec un tel acharnement, qu'il n'y eût que la nuit qui les sépara. Les François demeurérent maistres du champ de Bataille, firent un grand nombre de prisonniers, & prirent tout le bagage.

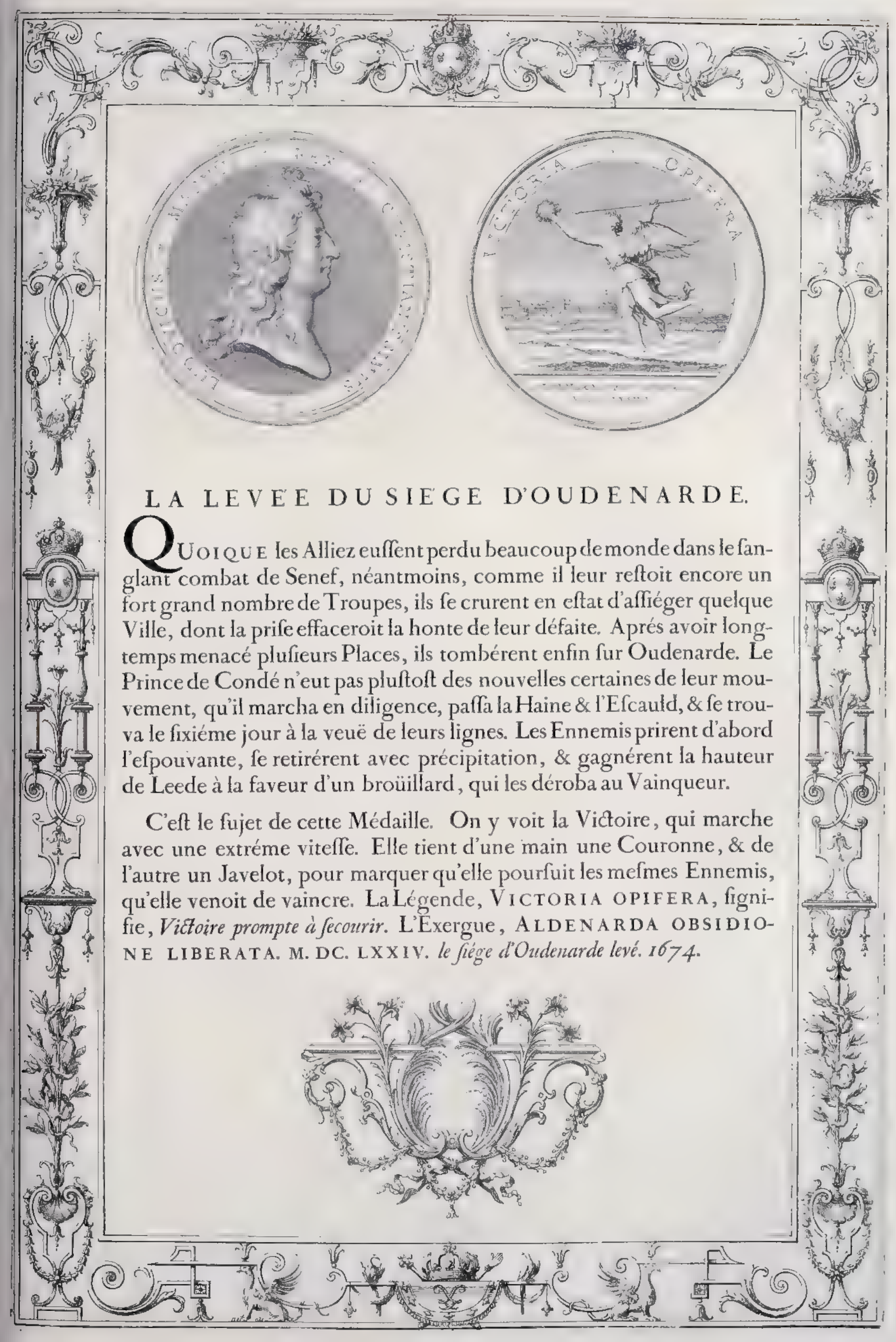
C'est le sujet de cette Médaille. La Victoire, tenant d'une main une Couronne de Laurier, & de l'autre un Estendard, vole sur un amas d'Armes. La Légende, CÆSIS AUT CAPTIS HOSTIUM X. MILLIBUS, SIGNIS RELATIS CENTUM SEPTEM; & l'Exergue, PUGNA AD SENEFFAM. M. DC. LXXIV. signifient, *dix mille hommes tuez ou faits prisonniers, & cent sept Drapeaux pris à la Bataille de Senef. 1674.*



DEFAITE DES HOLLANDOIS EN AMERIQUE.

LA Flotte des Hollandois, compoſée de quarante Vaiſſeaux, & commandée par le Lieutenant Amiral Ruyter, mit à terre quatre mille hommes dans l'Isle de la Martinique, pour en chaſſer la Colonie Françoiſe. Ils attaquérent le Fort avec beaucoup de vigueur, mais ils trouvérent une réſiſtance encore plus vigoureuſe, & furent obligez d'abandonner l'entrepriſe, aprés avoir eû plus de ſeize cens hommes tuez, ou bleſſez.

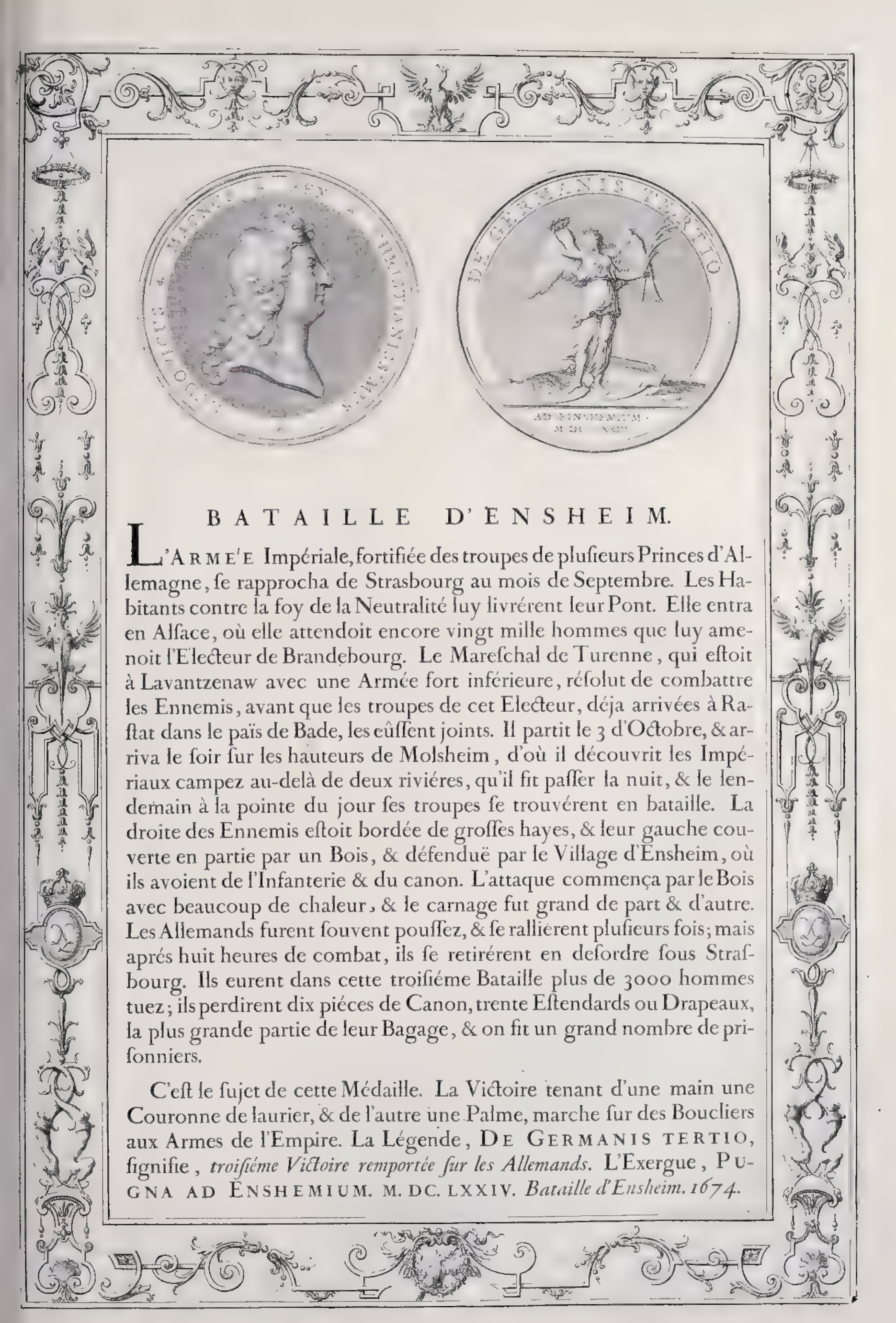
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit un Trophée naval, & à coſté un Américain, qui le regarde avec admiration. La Renommée vole au-deſſus, tenant une Couronne. Les mots de la Légende, COLONIA FRANCORUM AMERICANA VICTRIX, ſignifient, *Colonie Françoiſe victorieuſe en Amérique.* Ceux de l'Exergue, BATAVIS AD MARTINICAM CÆSIS AC FUGATIS. M. DC. LXXIV. veulent dire, *les Hollandois défaits dans l'Isle de la Martinique. 1674.*



LA LEVÉE DU SIEGE D'OUDENARDE.

QUOIQUE les Alliez eussent perdu beaucoup de monde dans le sanglant combat de Senef, néantmoins, comme il leur restoit encore un fort grand nombre de Troupes, ils se crurent en estat d'assiéger quelque Ville, dont la prise effaceroit la honte de leur défaite. Aprés avoir longtemps menacé plusieurs Places, ils tombérent enfin sur Oudenarde. Le Prince de Condé n'eut pas plustost des nouvelles certaines de leur mouvement, qu'il marcha en diligence, passa la Haine & l'Escauld, & se trouva le sixiéme jour à la veuë de leurs lignes. Les Ennemis prirent d'abord l'espouvante, se retirérent avec précipitation, & gagnérent la hauteur de Leede à la faveur d'un broüillard, qui les déroba au Vainqueur.

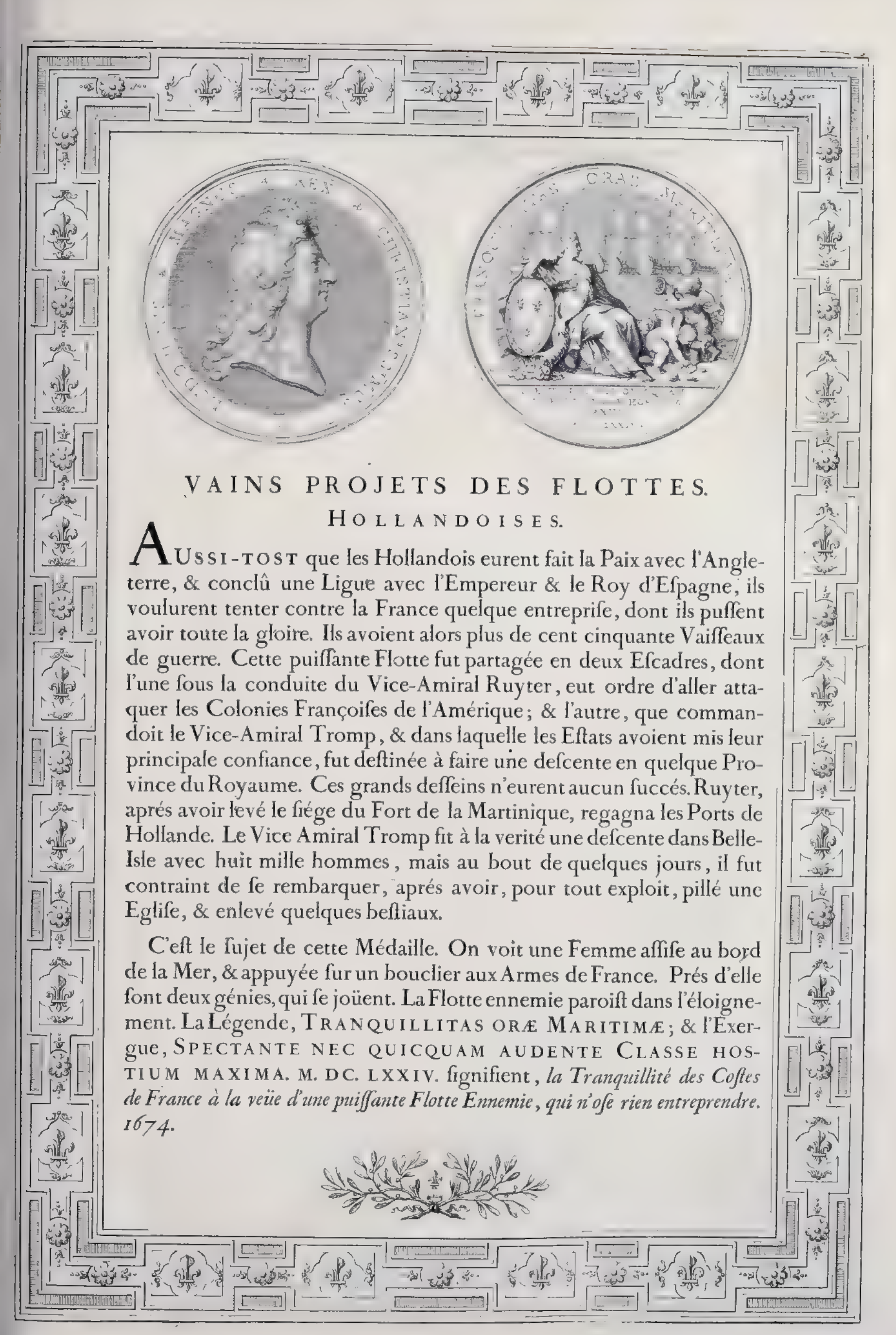
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui marche avec une extréme vitesse. Elle tient d'une main une Couronne, & de l'autre un Javelot, pour marquer qu'elle poursuit les mesmes Ennemis, qu'elle venoit de vaincre. La Légende, VICTORIA OPIFERA, signifie, *Victoire prompte à secourir.* L'Exergue, ALDENARDA OBSIDIONE LIBERATA. M. DC. LXXIV. *le siége d'Oudenarde levé. 1674.*



BATAILLE D'ENSHEIM.

L'ARME'E Impériale, fortifiée des troupes de pluſieurs Princes d'Allemagne, ſe rapprocha de Strasbourg au mois de Septembre. Les Habitants contre la foy de la Neutralité luy livrérent leur Pont. Elle entra en Alſace, où elle attendoit encore vingt mille hommes que luy amenoit l'Electeur de Brandebourg. Le Mareſchal de Turenne, qui eſtoit à Lavantzenaw avec une Armée fort inférieure, réſolut de combattre les Ennemis, avant que les troupes de cet Electeur, déja arrivées à Raſtat dans le païs de Bade, les eûſſent joints. Il partit le 3 d'Octobre, & arriva le ſoir ſur les hauteurs de Molsheim, d'où il découvrit les Impériaux campez au-delà de deux riviéres, qu'il fit paſſer la nuit, & le lendemain à la pointe du jour ſes troupes ſe trouvérent en bataille. La droite des Ennemis eſtoit bordée de groſſes hayes, & leur gauche couverte en partie par un Bois, & défenduë par le Village d'Ensheim, où ils avoient de l'Infanterie & du canon. L'attaque commença par le Bois avec beaucoup de chaleur, & le carnage fut grand de part & d'autre. Les Allemands furent ſouvent pouſſez, & ſe ralliérent pluſieurs fois; mais aprés huit heures de combat, ils ſe retirérent en deſordre ſous Straſbourg. Ils eurent dans cette troiſiéme Bataille plus de 3000 hommes tuez; ils perdirent dix piéces de Canon, trente Eſtendards ou Drapeaux, la plus grande partie de leur Bagage, & on fit un grand nombre de priſonniers.

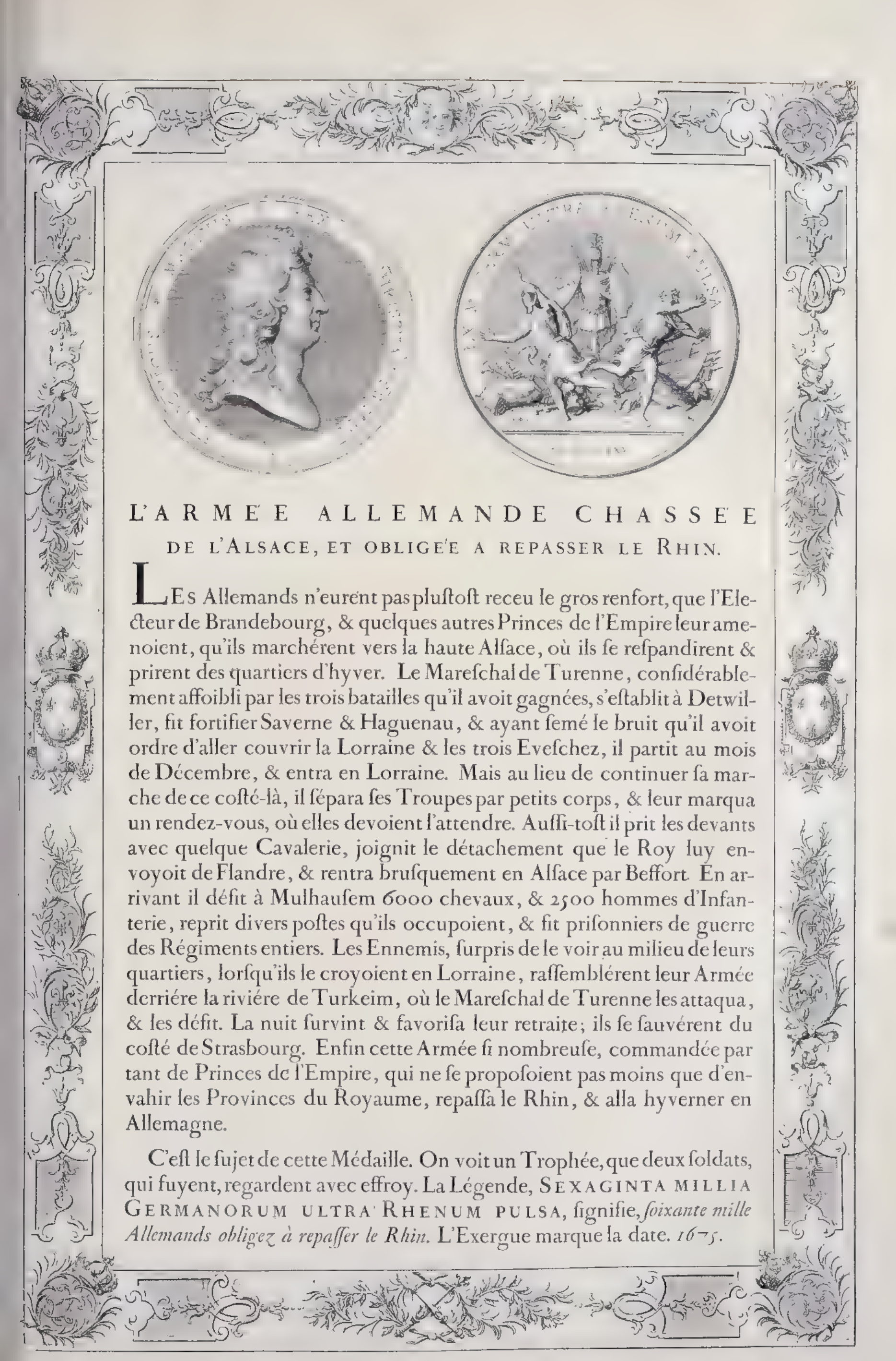
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire tenant d'une main une Couronne de laurier, & de l'autre une Palme, marche ſur des Boucliers aux Armes de l'Empire. La Légende, DE GERMANIS TERTIO, ſignifie, *troiſiéme Victoire remportée ſur les Allemands.* L'Exergue, PUGNA AD ENSHEMIUM. M. DC. LXXIV. *Bataille d'Ensheim. 1674.*



VAINS PROJETS DES FLOTTES. HOLLANDOISES.

AUSSI-TOST que les Hollandois eurent fait la Paix avec l'Angleterre, & conclû une Ligue avec l'Empereur & le Roy d'Espagne, ils voulurent tenter contre la France quelque entreprise, dont ils pussent avoir toute la gloire. Ils avoient alors plus de cent cinquante Vaisseaux de guerre. Cette puissante Flotte fut partagée en deux Escadres, dont l'une sous la conduite du Vice-Amiral Ruyter, eut ordre d'aller attaquer les Colonies Françoises de l'Amérique; & l'autre, que commandoit le Vice-Amiral Tromp, & dans laquelle les Estats avoient mis leur principale confiance, fut destinée à faire une descente en quelque Province du Royaume. Ces grands desseins n'eurent aucun succés. Ruyter, aprés avoir levé le siége du Fort de la Martinique, regagna les Ports de Hollande. Le Vice Amiral Tromp fit à la verité une descente dans Belle-Isle avec huit mille hommes, mais au bout de quelques jours, il fut contraint de se rembarquer, aprés avoir, pour tout exploit, pillé une Eglise, & enlevé quelques bestiaux.

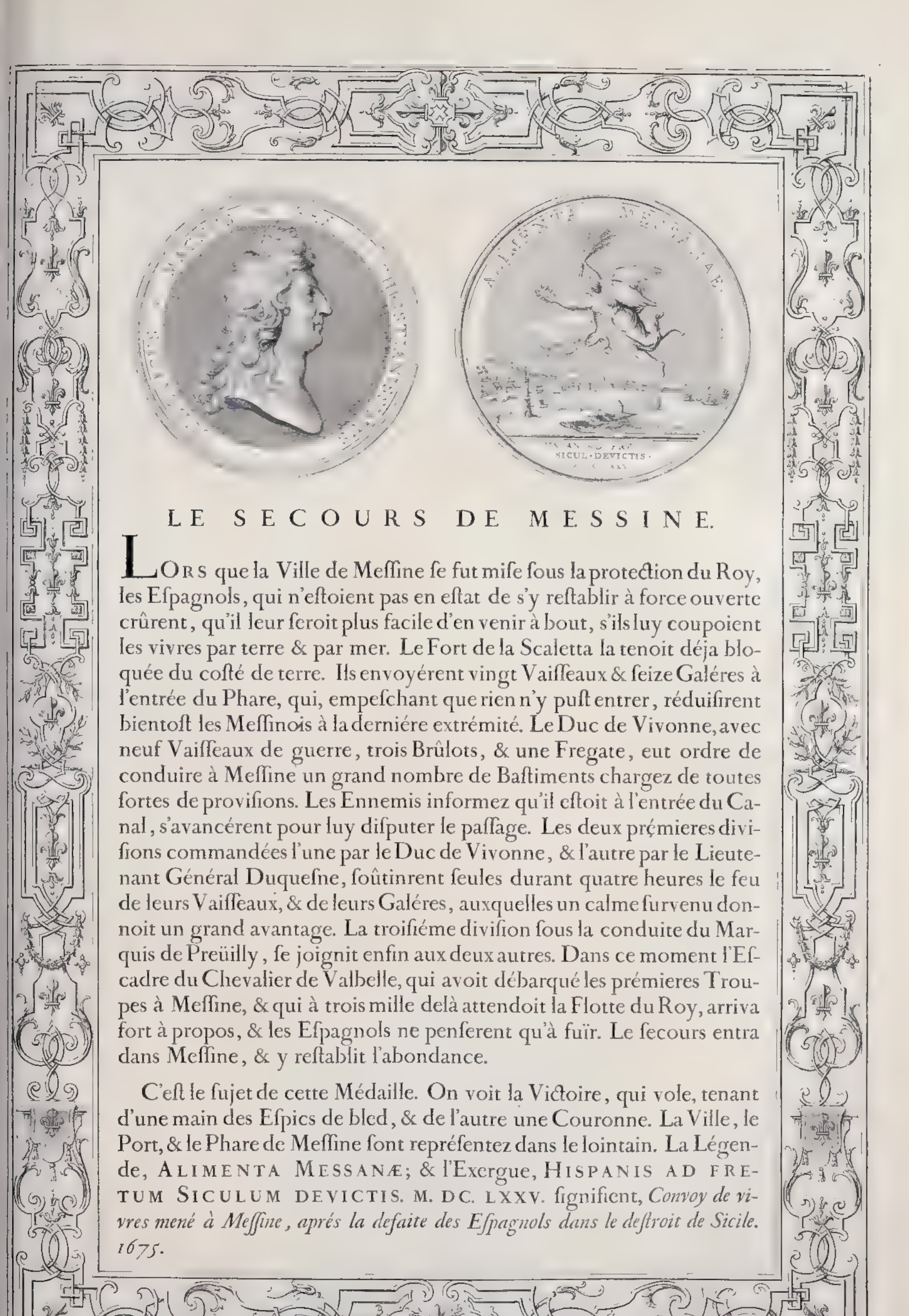
C'est le sujet de cette Médaille. On voit une Femme assise au bord de la Mer, & appuyée sur un bouclier aux Armes de France. Prés d'elle sont deux génies, qui se joüent. La Flotte ennemie paroist dans l'éloignement. La Légende, TRANQUILLITAS ORÆ MARITIMÆ; & l'Exergue, SPECTANTE NEC QUICQUAM AUDENTE CLASSE HOSTIUM MAXIMA. M. DC. LXXIV. signifient, *la Tranquillité des Costes de France à la veüe d'une puissante Flotte Ennemie, qui n'ose rien entreprendre. 1674.*



L'ARMÉE ALLEMANDE CHASSÉE DE L'ALSACE, ET OBLIGÉE A REPASSER LE RHIN.

LES Allemands n'eurent pas pluſtoſt receu le gros renfort, que l'Electeur de Brandebourg, & quelques autres Princes de l'Empire leur amenoient, qu'ils marchérent vers la haute Alſace, où ils ſe reſpandirent & prirent des quartiers d'hyver. Le Mareſchal de Turenne, conſidérablement affoibli par les trois batailles qu'il avoit gagnées, s'eſtablit à Detwiller, fit fortifier Saverne & Haguenau, & ayant ſemé le bruit qu'il avoit ordre d'aller couvrir la Lorraine & les trois Eveſchez, il partit au mois de Décembre, & entra en Lorraine. Mais au lieu de continuer ſa marche de ce coſté-là, il ſépara ſes Troupes par petits corps, & leur marqua un rendez-vous, où elles devoient l'attendre. Auſſi-toſt il prit les devants avec quelque Cavalerie, joignit le détachement que le Roy luy envoyoit de Flandre, & rentra bruſquement en Alſace par Beffort. En arrivant il défit à Mulhauſem 6000 chevaux, & 2500 hommes d'Infanterie, reprit divers poſtes qu'ils occupoient, & fit priſonniers de guerre des Régiments entiers. Les Ennemis, ſurpris de le voir au milieu de leurs quartiers, lorſqu'ils le croyoient en Lorraine, raſſemblérent leur Armée derriére la riviére de Turkeim, où le Mareſchal de Turenne les attaqua, & les défit. La nuit ſurvint & favoriſa leur retraite; ils ſe ſauvérent du coſté de Strasbourg. Enfin cette Armée ſi nombreuſe, commandée par tant de Princes de l'Empire, qui ne ſe propoſoient pas moins que d'envahir les Provinces du Royaume, repaſſa le Rhin, & alla hyverner en Allemagne.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit un Trophée, que deux ſoldats, qui fuyent, regardent avec effroy. La Légende, SEXAGINTA MILLIA GERMANORUM ULTRA RHENUM PULSA, ſignifie, *ſoixante mille Allemands obligez à repaſſer le Rhin.* L'Exergue marque la date. *1675.*



LE SECOURS DE MESSINE.

LORS que la Ville de Meſſine ſe fut miſe ſous la protection du Roy, les Eſpagnols, qui n'eſtoient pas en eſtat de s'y reſtablir à force ouverte crûrent, qu'il leur ſeroit plus facile d'en venir à bout, s'ils luy coupoient les vivres par terre & par mer. Le Fort de la Scaletta la tenoit déja bloquée du coſté de terre. Ils envoyérent vingt Vaiſſeaux & ſeize Galéres à l'entrée du Phare, qui, empeſchant que rien n'y puſt entrer, réduiſirent bientoſt les Meſſinois à la derniére extrémité. Le Duc de Vivonne, avec neuf Vaiſſeaux de guerre, trois Brûlots, & une Fregate, eut ordre de conduire à Meſſine un grand nombre de Baſtiments chargez de toutes ſortes de proviſions. Les Ennemis informez qu'il eſtoit à l'entrée du Canal, s'avancérent pour luy diſputer le paſſage. Les deux prémieres diviſions commandées l'une par le Duc de Vivonne, & l'autre par le Lieutenant Général Duqueſne, ſoûtinrent ſeules durant quatre heures le feu de leurs Vaiſſeaux, & de leurs Galéres, auxquelles un calme ſurvenu donnoit un grand avantage. La troiſiéme diviſion ſous la conduite du Marquis de Preüilly, ſe joignit enfin aux deux autres. Dans ce moment l'Eſcadre du Chevalier de Valbelle, qui avoit débarqué les prémieres Troupes à Meſſine, & qui à trois mille delà attendoit la Flotte du Roy, arriva fort à propos, & les Eſpagnols ne penſerent qu'à fuïr. Le ſecours entra dans Meſſine, & y reſtablit l'abondance.

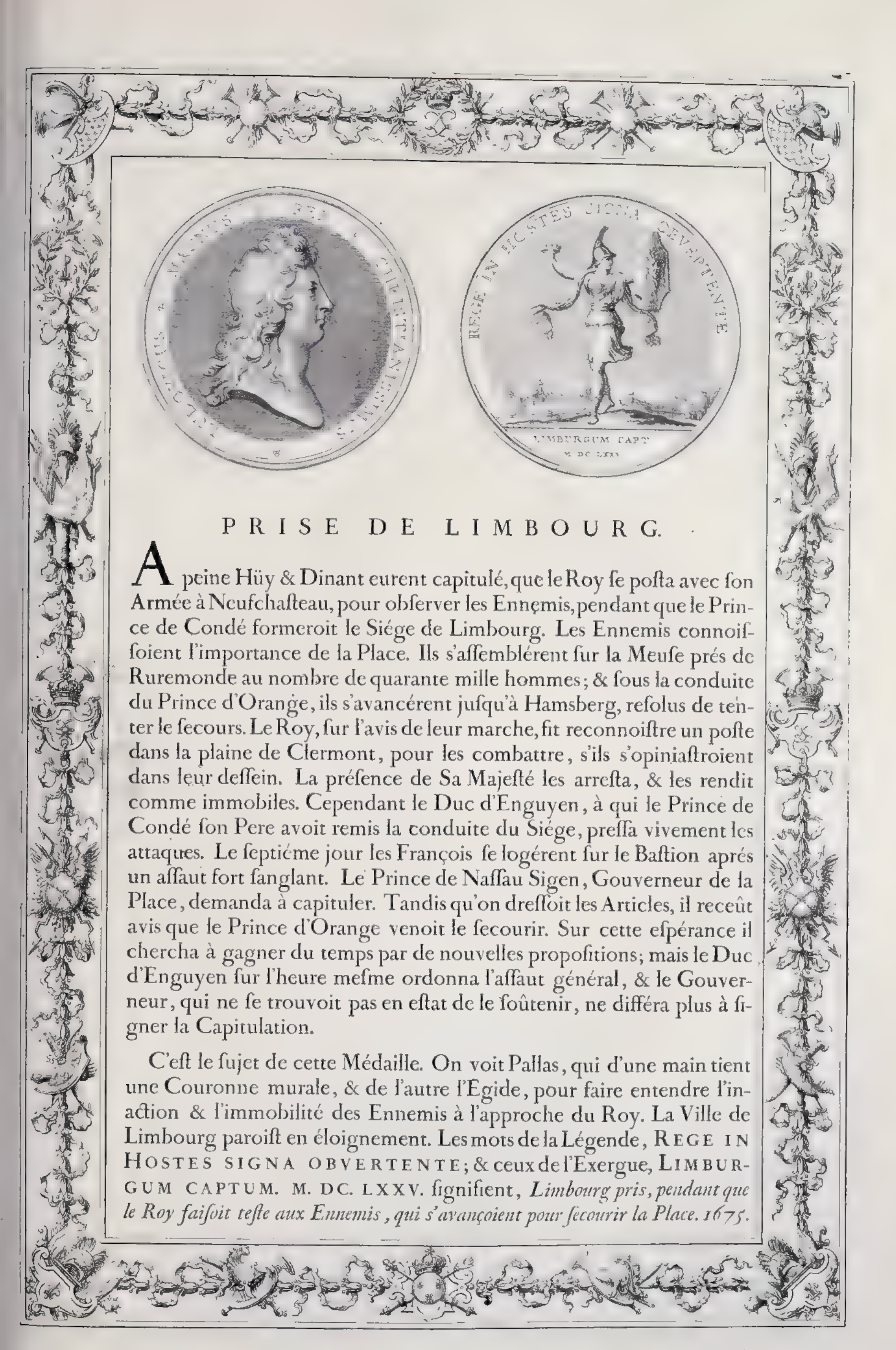
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit la Victoire, qui vole, tenant d'une main des Eſpics de bled, & de l'autre une Couronne. La Ville, le Port, & le Phare de Meſſine ſont repréſentez dans le lointain. La Légende, ALIMENTA MESSANÆ; & l'Exergue, HISPANIS AD FRETUM SICULUM DEVICTIS. M. DC. LXXV. ſignifient, *Convoy de vivres mené à Meſſine, aprés la defaite des Eſpagnols dans le deſtroit de Sicile. 1675.*



PRISE DE HUY, ET DE DINANT.

MAESTRICK, pris sur les Hollandois, couvroit le Païs de Liége du costé le plus dangereux. Cependant les Conféderez occupoient encore sur la Meuse Hüy & Dinant, qui leur facilitoient la communication avec Namur, & les mettoient à portée de ravager le Païs de Liége, & une partie de celuy d'entre Sambre & Meuse. Le Roy fit assiéger ces deux Places, l'une par le Mareschal de Crequy, & l'autre par le Marquis de Rochefort. Elles se rendirent en peu de jours. Leur prise asseûra tout le Païs, & ouvrit un chemin libre, pour envoyer les secours nécessaires à Maëstrick, la plus avancée de toutes les Places que le Roy avoit conquises.

C'est le sujet de cette Médaille. Le Fleuve de la Meuse tient d'une main l'Escusson de la Ville d'Hüy, & de l'autre celuy de la Ville de Dinant. Ces deux Places paroissent dans l'éloignement. Les mots de la Légende, PROLATI AD MOSAM IMPERII SECURITAS, signifient, *la seûreté des Conquestes sur la Meuse.* L'Exergue, DIONATUM ET HUYONUM CAPTA. M. DC. LXXV. veut dire, *Prise de Dinant & d'Hüy. 1675.*



PRISE DE LIMBOURG.

A peine Hüy & Dinant eurent capitulé, que le Roy ſe poſta avec ſon Armée à Neufchaſteau, pour obſerver les Ennemis, pendant que le Prince de Condé formeroit le Siége de Limbourg. Les Ennemis connoiſſoient l'importance de la Place. Ils s'aſſemblérent ſur la Meuſe prés de Ruremonde au nombre de quarante mille hommes; & ſous la conduite du Prince d'Orange, ils s'avancérent juſqu'à Hamsberg, reſolus de tenter le ſecours. Le Roy, ſur l'avis de leur marche, fit reconnoiſtre un poſte dans la plaine de Clermont, pour les combattre, s'ils s'opiniaſtroient dans leur deſſein. La préſence de Sa Majeſté les arreſta, & les rendit comme immobiles. Cependant le Duc d'Enguyen, à qui le Prince de Condé ſon Pere avoit remis la conduite du Siége, preſſa vivement les attaques. Le ſeptiéme jour les François ſe logérent ſur le Baſtion aprés un aſſaut fort ſanglant. Le Prince de Naſſau Sigen, Gouverneur de la Place, demanda à capituler. Tandis qu'on dreſſoit les Articles, il receût avis que le Prince d'Orange venoit le ſecourir. Sur cette eſpérance il chercha à gagner du temps par de nouvelles propoſitions; mais le Duc d'Enguyen ſur l'heure meſme ordonna l'aſſaut général, & le Gouverneur, qui ne ſe trouvoit pas en eſtat de le ſoûtenir, ne différa plus à ſigner la Capitulation.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit Pallas, qui d'une main tient une Couronne murale, & de l'autre l'Egide, pour faire entendre l'inaction & l'immobilité des Ennemis à l'approche du Roy. La Ville de Limbourg paroiſt en éloignement. Les mots de la Légende, REGE IN HOSTES SIGNA OBVERTENTE; & ceux de l'Exergue, LIMBURGUM CAPTUM. M. DC. LXXV. ſignifient, *Limbourg pris, pendant que le Roy faiſoit teſte aux Ennemis, qui s'avançoient pour ſecourir la Place. 1675.*



COMBAT D'ALTENHEIM.

LE Mareſchal de Turenne, aprés avoir paſſé le Rhin, ſerroit de prés les Impériaux dans le Marquiſat de Bade. Les deux Armées eſtoient en préſence aux environs du village de Saſpack, lorſque ce Général, eſtant allé ſur une hauteur obſerver l'Armée ennemie, & reconnoiſtre les endroits par où il pourroit l'attaquer, fut tué d'un coup de canon. Sa mort jetta la conſternation dans ſon Armée, & releva les eſpérances de Montécuculli, qui ne doutant pas, qu'aprés une ſi grande perte, les François ne fuſſent aiſez à défaire, marcha pour leur couper le chemin du pont qu'ils avoient à Altenheim. Mais ils y arrivérent avant luy, & déja meſme une partie de la Cavalerie eſtoit paſſée. Montécuculli dans ce moment tomba ſur l'arriére-garde. L'Infanterie tint ferme, & donna le temps à la Cavalerie de revenir ſur ſes pas. Le combat fut long & ſanglant. Le Marquis de Vaubrun fut tué en ralliant quelques Eſcadrons, & le Comte de Lorge demeura ſeul Général dans le reſte de l'action, qui fut pouſſée avec tant de valeur & tant de conduite, que les Impériaux furent contraints de ſe retirer. L'Armée Françoiſe repaſſa paiſiblement en Alſace, emporta pluſieurs eſtendards, emmena meſme une partie du canon des ennemis, & laiſſa le champ de bataille couvert de leurs morts.

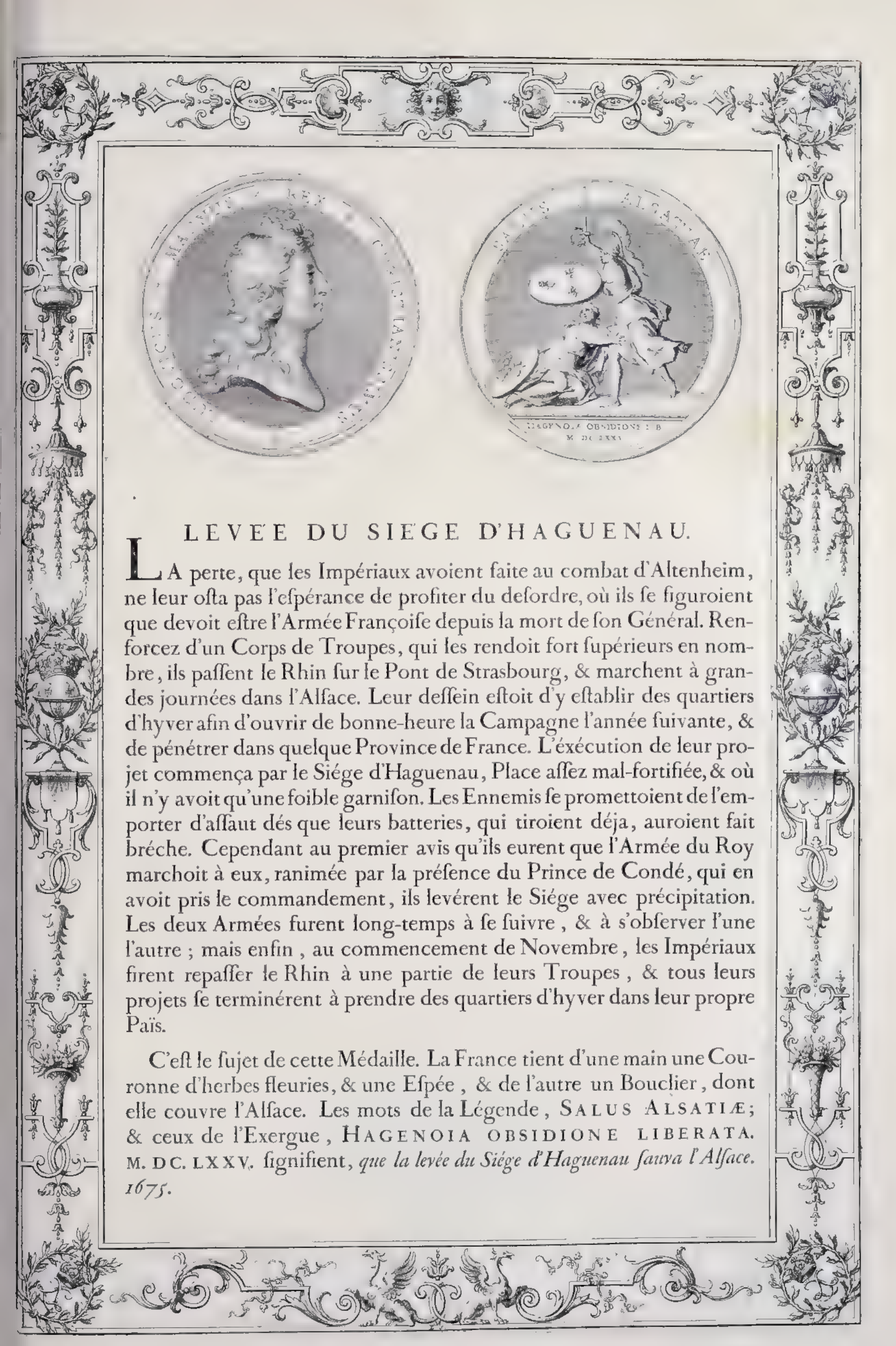
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire tient de la main droite un Javelot, dont elle préſente la pointe en regardant derriére elle, & de la main gauche elle montre au Rhin une Couronne de Laurier. Les mots de la Légende, EXERCITUS REDUX; & ceux de l'Exergue, VICTORIA AD ALTENHEMIUM. M. DC. LXXV. ſignifient, *L'Armée Françoiſe de retour, aprés avoir remporté une Victoire prés d'Altenheim. 1675.*



CAMPAGNE DE CATALOGNE.

LES Armes du Roy ne prosperoient pas seulement en Flandre, & en Allemagne, le Duc de Schomberg, poursuivoit en Catalogne le Duc de Saint Germain, qui en qualité de Viceroy commandoit l'Armée d'Espagne & qui, pour éviter le combat, s'estoit retranché sur le Pont Maïor de la riviére du Ter. Les François forcerent ce passage l'espée à la main. La Cavalerie Espagnole gagna en désordre la montagne voisine, & on poussa le Duc de Saint Germain jusques dans le Fauxbourg de Gironne, où il se sauva avec son Infanterie. Le Fort Joüy, défendu par le Canon de Gironne mesme, & par trois cents hommes soustenus de toute la Cavalerie répanduë sur la montagne, fut emporté le lendemain aprés un assaut tres-long & tres-rude. Ensuite le Duc de Schomberg s'empara d'Ampurias, poste considérable sur le bord de la Mer. La vigueur, que les François tesmoignérent dans toutes ces actions, & la retraite du Viceroy, sorti de Gironne, de peur d'y estre assiégé, jettérent une telle espouvante dans le païs, qu'un grand nombre de Villes & de Bourgs ouvrirent leurs portes, & que les Troupes de Sa Majesté., se virent en estat d'entreprendre le siége de Bellegarde. La situation de cette Place bastie sur le haut d'une montagne qui la rend presque inaccessible, trois Forts Royaux, & plusieurs autres ouvrages qu'on y avoit encore adjoûtez, ne l'empeschérent pas de capituler aprés cinq jours de tranchée ouverte; ce qui termina glorieusement la Campagne.

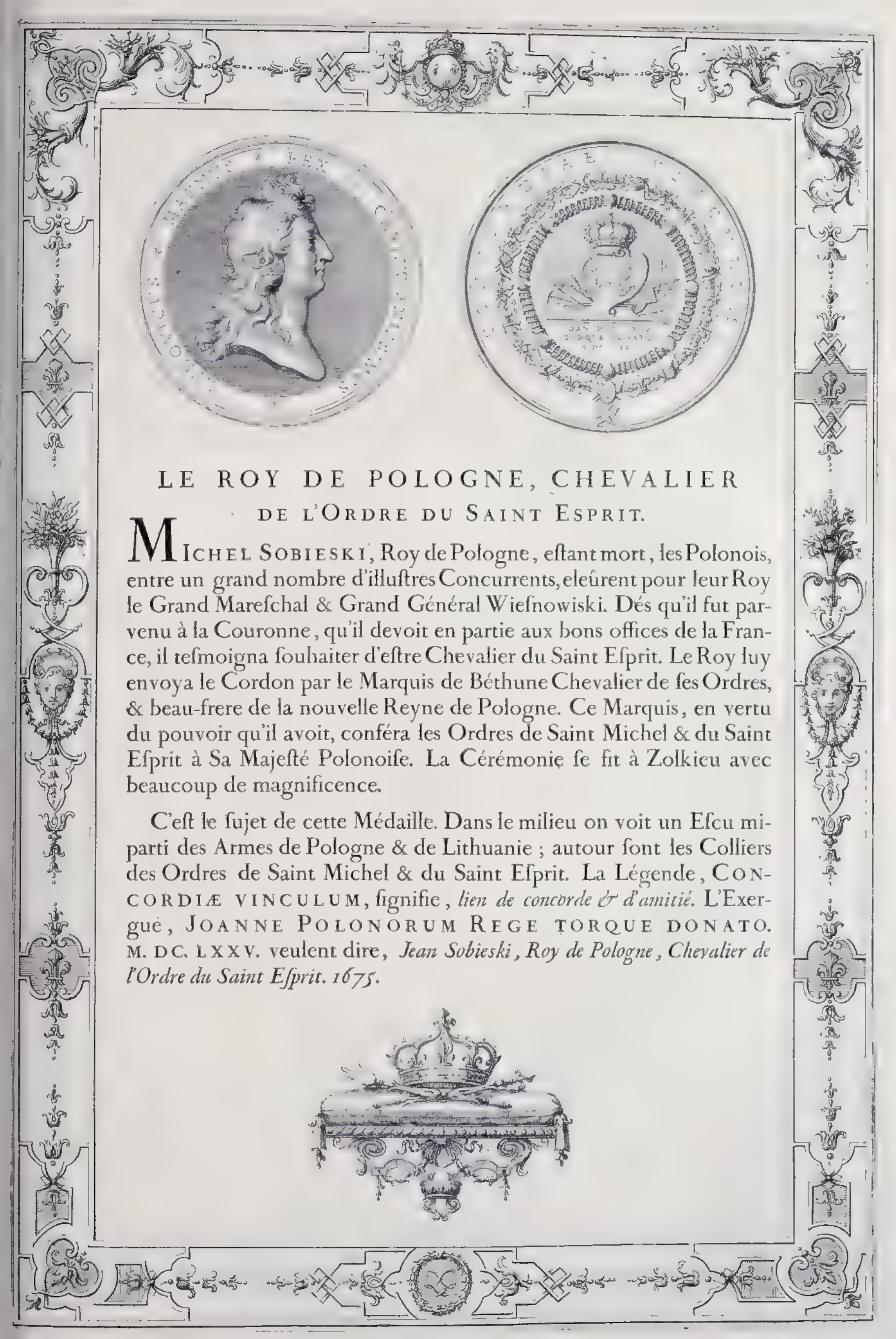
C'est le sujet de cette Médaille. Hercule, la Massue levée, marche au pied des montagnes. On voit prés de luy l'Espagne estonnée. Les mots de la Légende, CATALONIÆ ADITUS OCCUPATI, signifient *les François maistres des passages de la Catalogne.* Et ceux de l'Exergue, OCTOGINTA URBIBUS AUT OPPIDIS CAPTIS. M. DC. LXXV. *prise de quatre-vingts Villes ou Bourgs. 1675.*



LEVÉE DU SIEGE D'HAGUENAU.

LA perte, que les Impériaux avoient faite au combat d'Altenheim, ne leur osta pas l'espérance de profiter du desordre, où ils se figuroient que devoit estre l'Armée Françoise depuis la mort de son Général. Renforcez d'un Corps de Troupes, qui les rendoit fort supérieurs en nombre, ils passent le Rhin sur le Pont de Strasbourg, & marchent à grandes journées dans l'Alsace. Leur dessein estoit d'y establir des quartiers d'hyver afin d'ouvrir de bonne-heure la Campagne l'année suivante, & de pénétrer dans quelque Province de France. L'éxécution de leur projet commença par le Siége d'Haguenau, Place assez mal-fortifiée, & où il n'y avoit qu'une foible garnison. Les Ennemis se promettoient de l'emporter d'assaut dés que leurs batteries, qui tiroient déja, auroient fait bréche. Cependant au premier avis qu'ils eurent que l'Armée du Roy marchoit à eux, ranimée par la présence du Prince de Condé, qui en avoit pris le commandement, ils levérent le Siége avec précipitation. Les deux Armées furent long-temps à se suivre, & à s'observer l'une l'autre ; mais enfin, au commencement de Novembre, les Impériaux firent repasser le Rhin à une partie de leurs Troupes, & tous leurs projets se terminérent à prendre des quartiers d'hyver dans leur propre Païs.

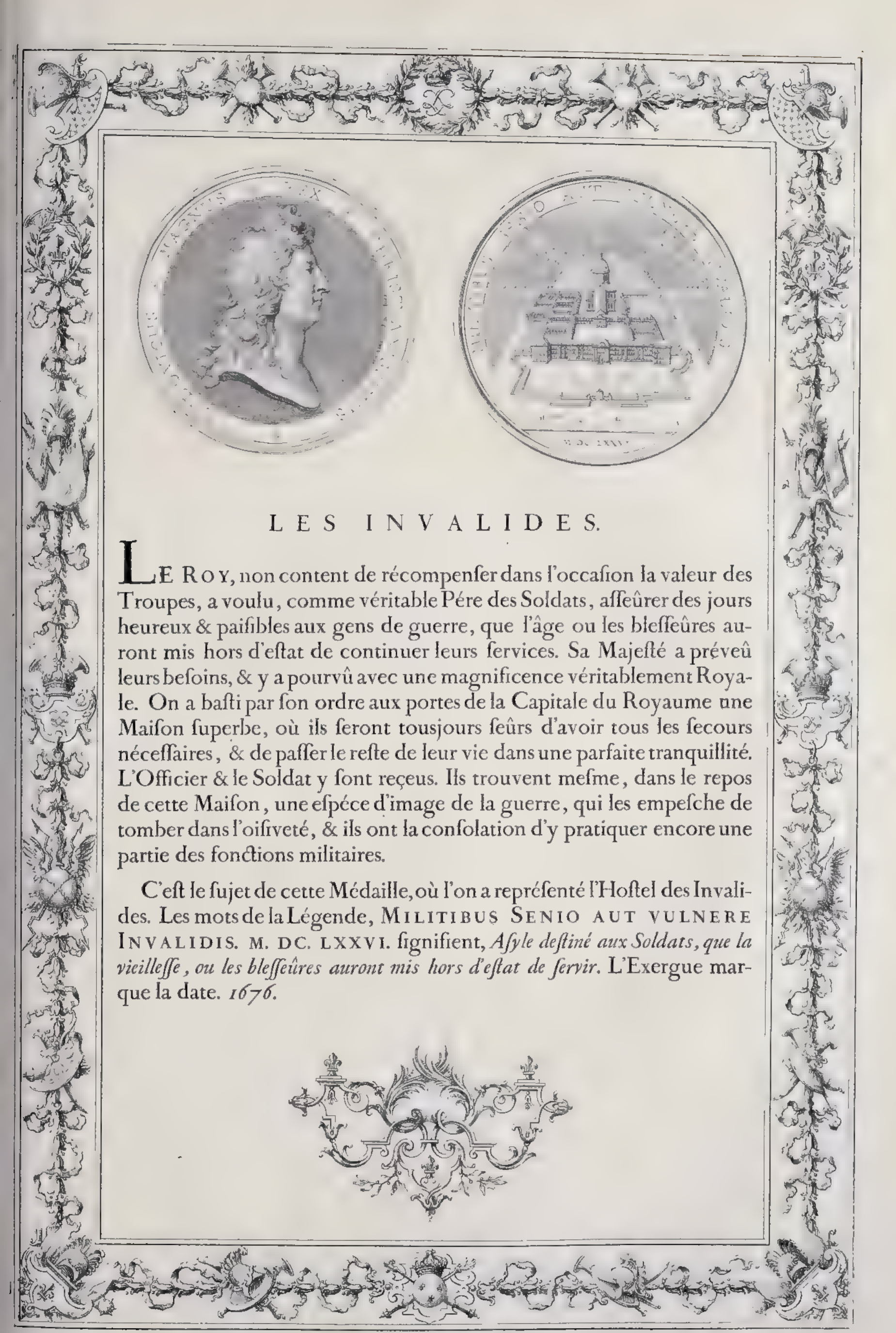
C'est le sujet de cette Médaille. La France tient d'une main une Couronne d'herbes fleuries, & une Espée, & de l'autre un Bouclier, dont elle couvre l'Alsace. Les mots de la Légende, SALUS ALSATIÆ; & ceux de l'Exergue, HAGENOIA OBSIDIONE LIBERATA. M. DC. LXXV. signifient, *que la levée du Siége d'Haguenau sauva l'Alsace. 1675.*



LE ROY DE POLOGNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DU SAINT ESPRIT.

MICHEL SOBIESKI, Roy de Pologne, eſtant mort, les Polonois, entre un grand nombre d'illuſtres Concurrents, eleûrent pour leur Roy le Grand Mareſchal & Grand Général Wieſnowiski. Dés qu'il fut parvenu à la Couronne, qu'il devoit en partie aux bons offices de la France, il teſmoigna ſouhaiter d'eſtre Chevalier du Saint Eſprit. Le Roy luy envoya le Cordon par le Marquis de Béthune Chevalier de ſes Ordres, & beau-frere de la nouvelle Reyne de Pologne. Ce Marquis, en vertu du pouvoir qu'il avoit, conféra les Ordres de Saint Michel & du Saint Eſprit à Sa Majeſté Polonoiſe. La Cérémonie ſe fit à Zolkieu avec beaucoup de magnificence.

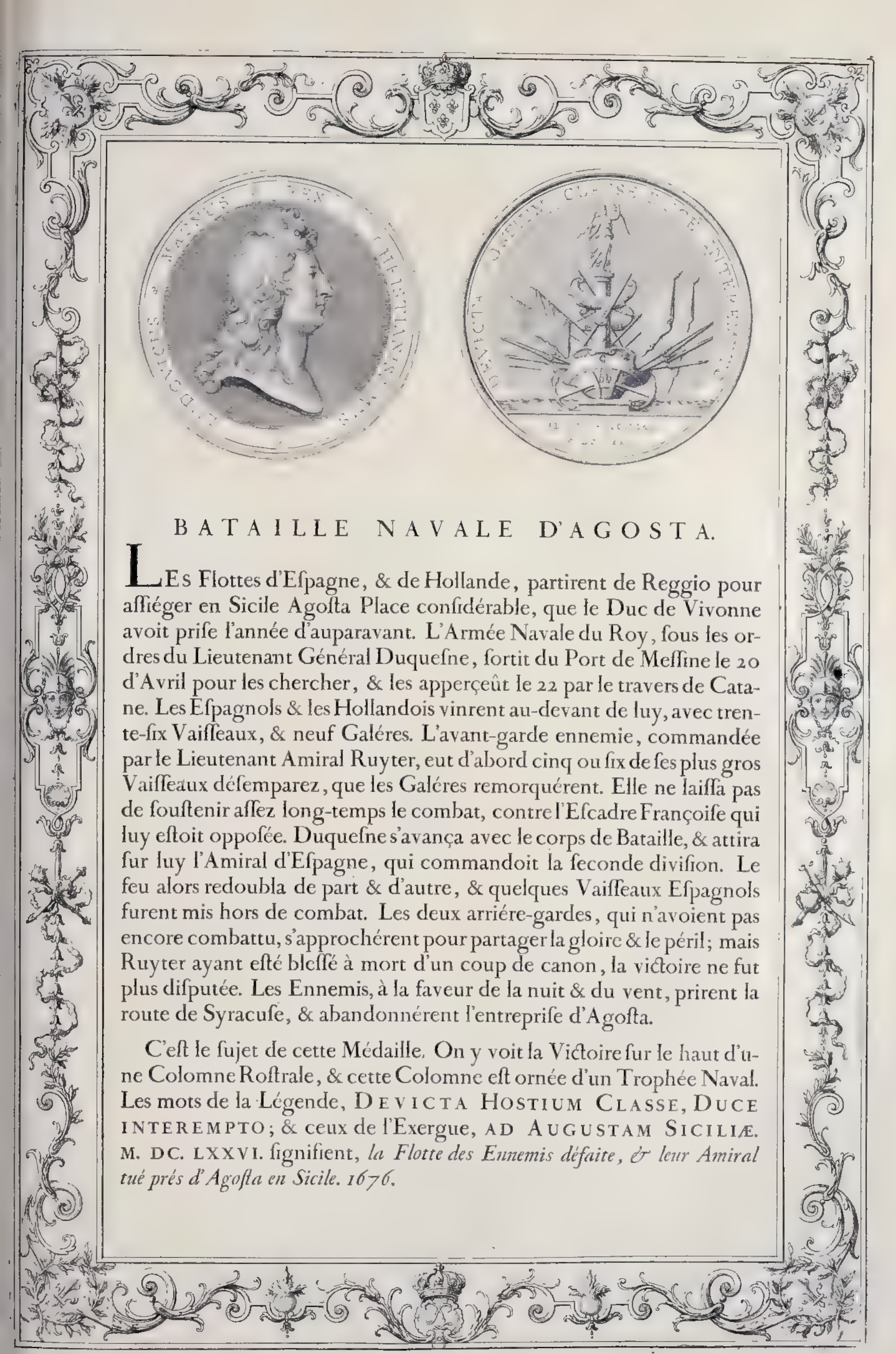
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Dans le milieu on voit un Eſcu miparti des Armes de Pologne & de Lithuanie ; autour ſont les Colliers des Ordres de Saint Michel & du Saint Eſprit. La Légende, CONCORDIÆ VINCULUM, ſignifie, *lien de concorde & d'amitié.* L'Exergue, JOANNE POLONORUM REGE TORQUE DONATO. M. DC. LXXV. veulent dire, *Jean Sobieski, Roy de Pologne, Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit. 1675.*



LES INVALIDES.

LE ROY, non content de récompenser dans l'occasion la valeur des Troupes, a voulu, comme véritable Pére des Soldats, asseûrer des jours heureux & paisibles aux gens de guerre, que l'âge ou les blesseûres auront mis hors d'estat de continuer leurs services. Sa Majesté a préveû leurs besoins, & y a pourvû avec une magnificence véritablement Royale. On a basti par son ordre aux portes de la Capitale du Royaume une Maison superbe, où ils seront tousjours seûrs d'avoir tous les secours nécessaires, & de passer le reste de leur vie dans une parfaite tranquillité. L'Officier & le Soldat y sont reçeus. Ils trouvent mesme, dans le repos de cette Maison, une espéce d'image de la guerre, qui les empesche de tomber dans l'oisiveté, & ils ont la consolation d'y pratiquer encore une partie des fonctions militaires.

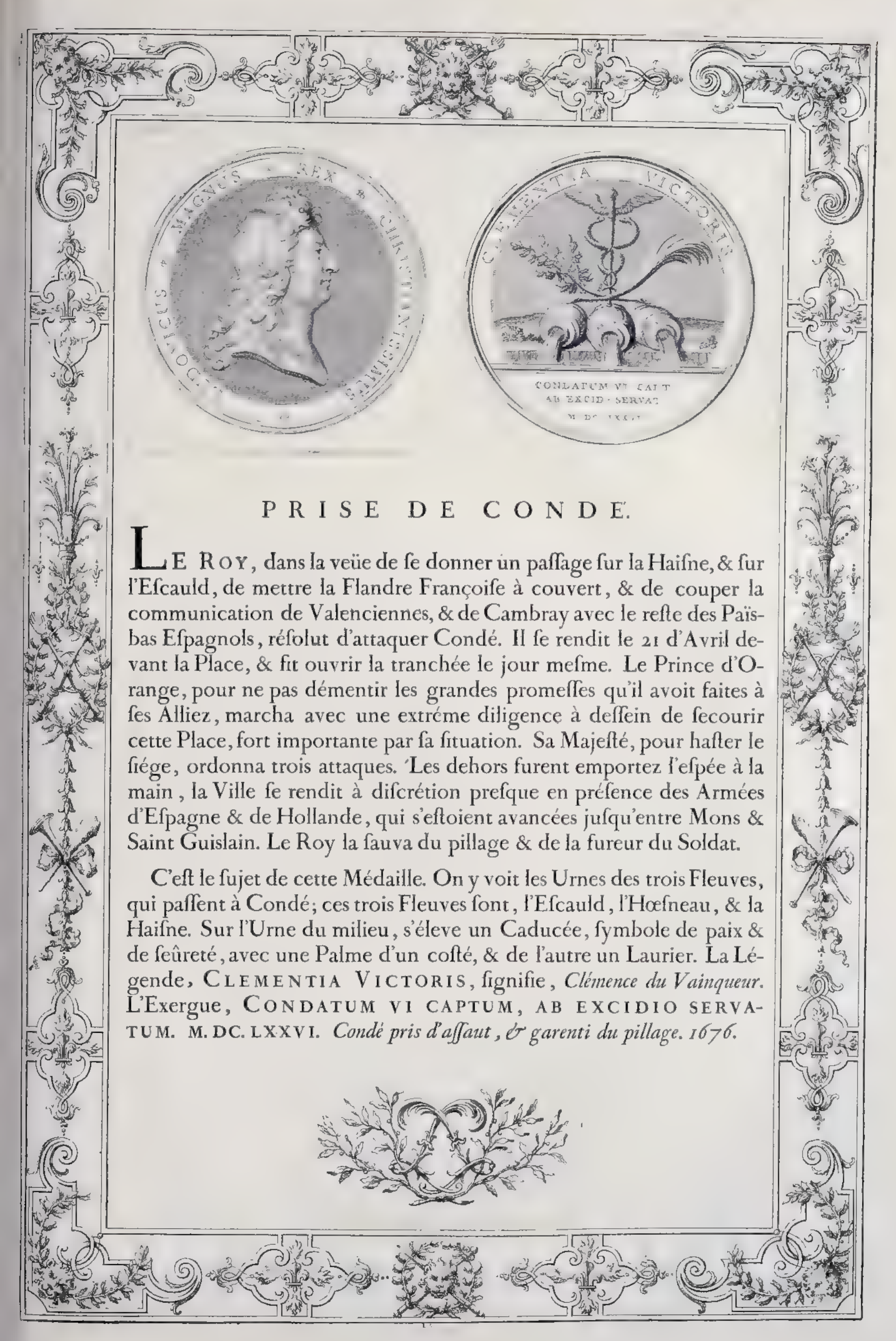
C'est le sujet de cette Médaille, où l'on a représenté l'Hostel des Invalides. Les mots de la Légende, MILITIBUS SENIO AUT VULNERE INVALIDIS. M. DC. LXXVI. signifient, *Asyle destiné aux Soldats, que la vieillesse, ou les blesseûres auront mis hors d'estat de servir.* L'Exergue marque la date. *1676.*



BATAILLE NAVALE D'AGOSTA.

LEs Flottes d'Eſpagne, & de Hollande, partirent de Reggio pour aſſiéger en Sicile Agoſta Place conſidérable, que le Duc de Vivonne avoit priſe l'année d'auparavant. L'Armée Navale du Roy, ſous les ordres du Lieutenant Général Duqueſne, ſortit du Port de Meſſine le 20 d'Avril pour les chercher, & les apperçeût le 22 par le travers de Catane. Les Eſpagnols & les Hollandois vinrent au-devant de luy, avec trente-ſix Vaiſſeaux, & neuf Galéres. L'avant-garde ennemie, commandée par le Lieutenant Amiral Ruyter, eut d'abord cinq ou ſix de ſes plus gros Vaiſſeaux déſemparez, que les Galéres remorquérent. Elle ne laiſſa pas de ſouſtenir aſſez long-temps le combat, contre l'Eſcadre Françoiſe qui luy eſtoit oppoſée. Duqueſne s'avança avec le corps de Bataille, & attira ſur luy l'Amiral d'Eſpagne, qui commandoit la ſeconde diviſion. Le feu alors redoubla de part & d'autre, & quelques Vaiſſeaux Eſpagnols furent mis hors de combat. Les deux arriére-gardes, qui n'avoient pas encore combattu, s'approchérent pour partager la gloire & le péril; mais Ruyter ayant eſté bleſſé à mort d'un coup de canon, la victoire ne fut plus diſputée. Les Ennemis, à la faveur de la nuit & du vent, prirent la route de Syracuſe, & abandonnérent l'entrepriſe d'Agoſta.

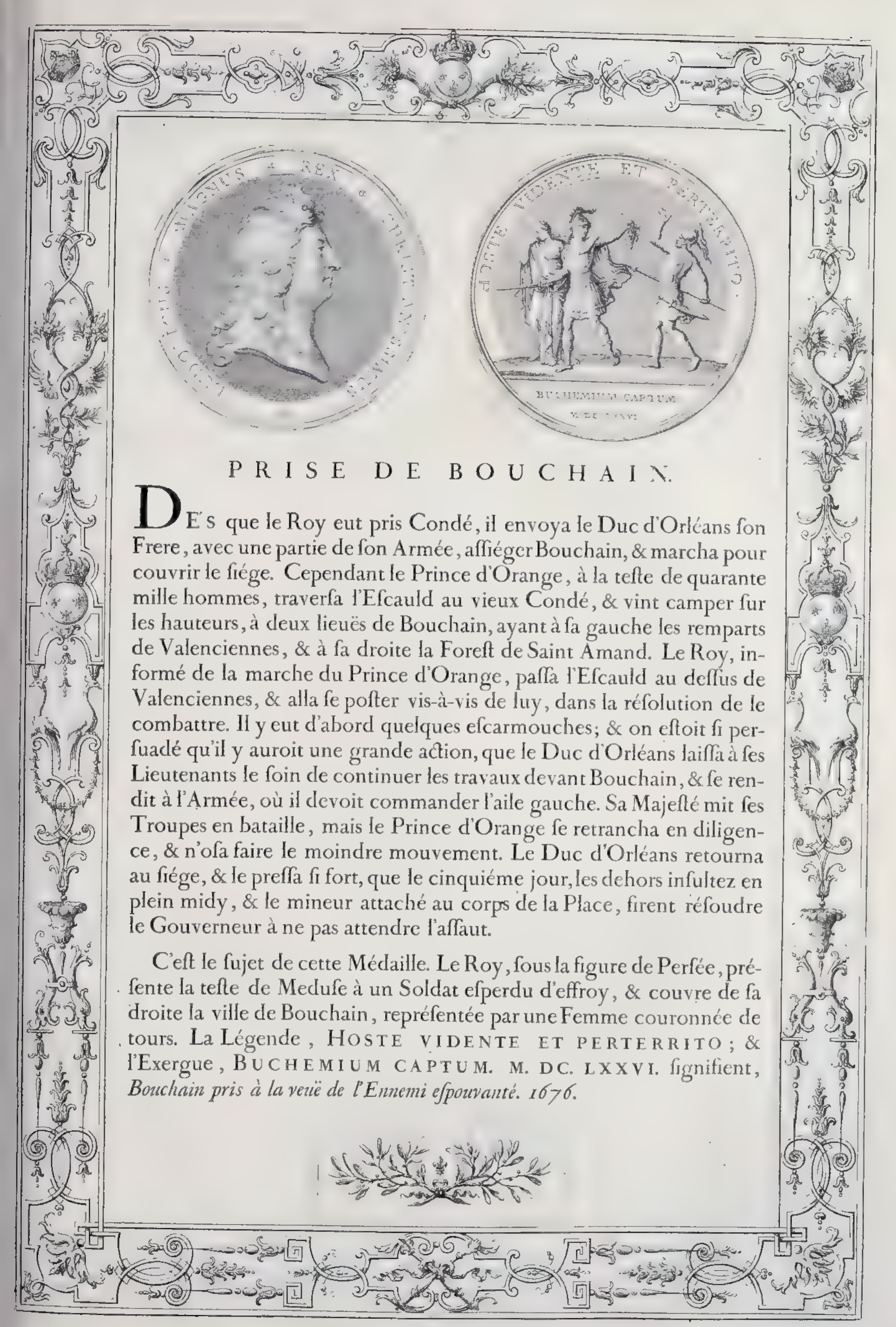
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Victoire ſur le haut d'une Colomne Roſtrale, & cette Colomne eſt ornée d'un Trophée Naval. Les mots de la Légende, DEVICTA HOSTIUM CLASSE, DUCE INTEREMPTO; & ceux de l'Exergue, AD AUGUSTAM SICILIÆ. M. DC. LXXVI. ſignifient, *la Flotte des Ennemis défaite, & leur Amiral tué prés d'Agoſta en Sicile. 1676.*



PRISE DE CONDE.

LE ROY, dans la veüe de ſe donner un paſſage ſur la Haiſne, & ſur l'Eſcauld, de mettre la Flandre Françoiſe à couvert, & de couper la communication de Valenciennes, & de Cambray avec le reſte des Païs-bas Eſpagnols, réſolut d'attaquer Condé. Il ſe rendit le 21 d'Avril devant la Place, & fit ouvrir la tranchée le jour meſme. Le Prince d'Orange, pour ne pas démentir les grandes promeſſes qu'il avoit faites à ſes Alliez, marcha avec une extréme diligence à deſſein de ſecourir cette Place, fort importante par ſa ſituation. Sa Majeſté, pour haſter le ſiége, ordonna trois attaques. Les dehors furent emportez l'eſpée à la main, la Ville ſe rendit à diſcrétion preſque en préſence des Armées d'Eſpagne & de Hollande, qui s'eſtoient avancées juſqu'entre Mons & Saint Guiſlain. Le Roy la ſauva du pillage & de la fureur du Soldat.

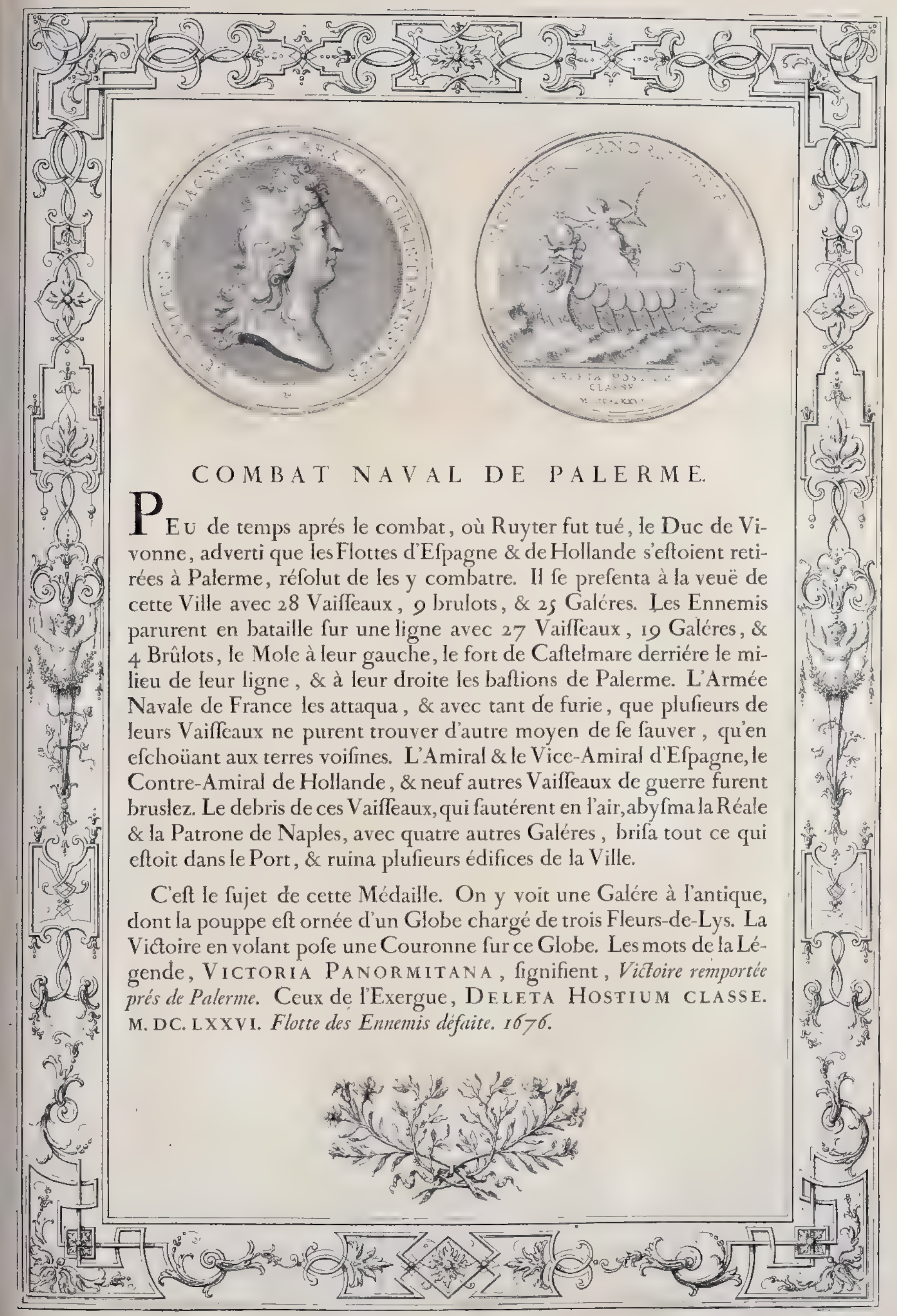
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit les Urnes des trois Fleuves, qui paſſent à Condé; ces trois Fleuves ſont, l'Eſcauld, l'Hœſneau, & la Haiſne. Sur l'Urne du milieu, s'éleve un Caducée, ſymbole de paix & de ſeûreté, avec une Palme d'un coſté, & de l'autre un Laurier. La Légende, CLEMENTIA VICTORIS, ſignifie, *Clémence du Vainqueur.* L'Exergue, CONDATUM VI CAPTUM, AB EXCIDIO SERVATUM. M. DC. LXXVI. *Condé pris d'aſſaut, & garenti du pillage. 1676.*



PRISE DE BOUCHAIN.

DÈS que le Roy eut pris Condé, il envoya le Duc d'Orléans son Frere, avec une partie de son Armée, assiéger Bouchain, & marcha pour couvrir le siége. Cependant le Prince d'Orange, à la teste de quarante mille hommes, traversa l'Escauld au vieux Condé, & vint camper sur les hauteurs, à deux lieuës de Bouchain, ayant à sa gauche les remparts de Valenciennes, & à sa droite la Forest de Saint Amand. Le Roy, informé de la marche du Prince d'Orange, passa l'Escauld au dessus de Valenciennes, & alla se poster vis-à-vis de luy, dans la résolution de le combattre. Il y eut d'abord quelques escarmouches; & on estoit si persuadé qu'il y auroit une grande action, que le Duc d'Orléans laissa à ses Lieutenants le soin de continuer les travaux devant Bouchain, & se rendit à l'Armée, où il devoit commander l'aile gauche. Sa Majesté mit ses Troupes en bataille, mais le Prince d'Orange se retrancha en diligence, & n'osa faire le moindre mouvement. Le Duc d'Orléans retourna au siége, & le pressa si fort, que le cinquiéme jour, les dehors insultez en plein midy, & le mineur attaché au corps de la Place, firent résoudre le Gouverneur à ne pas attendre l'assaut.

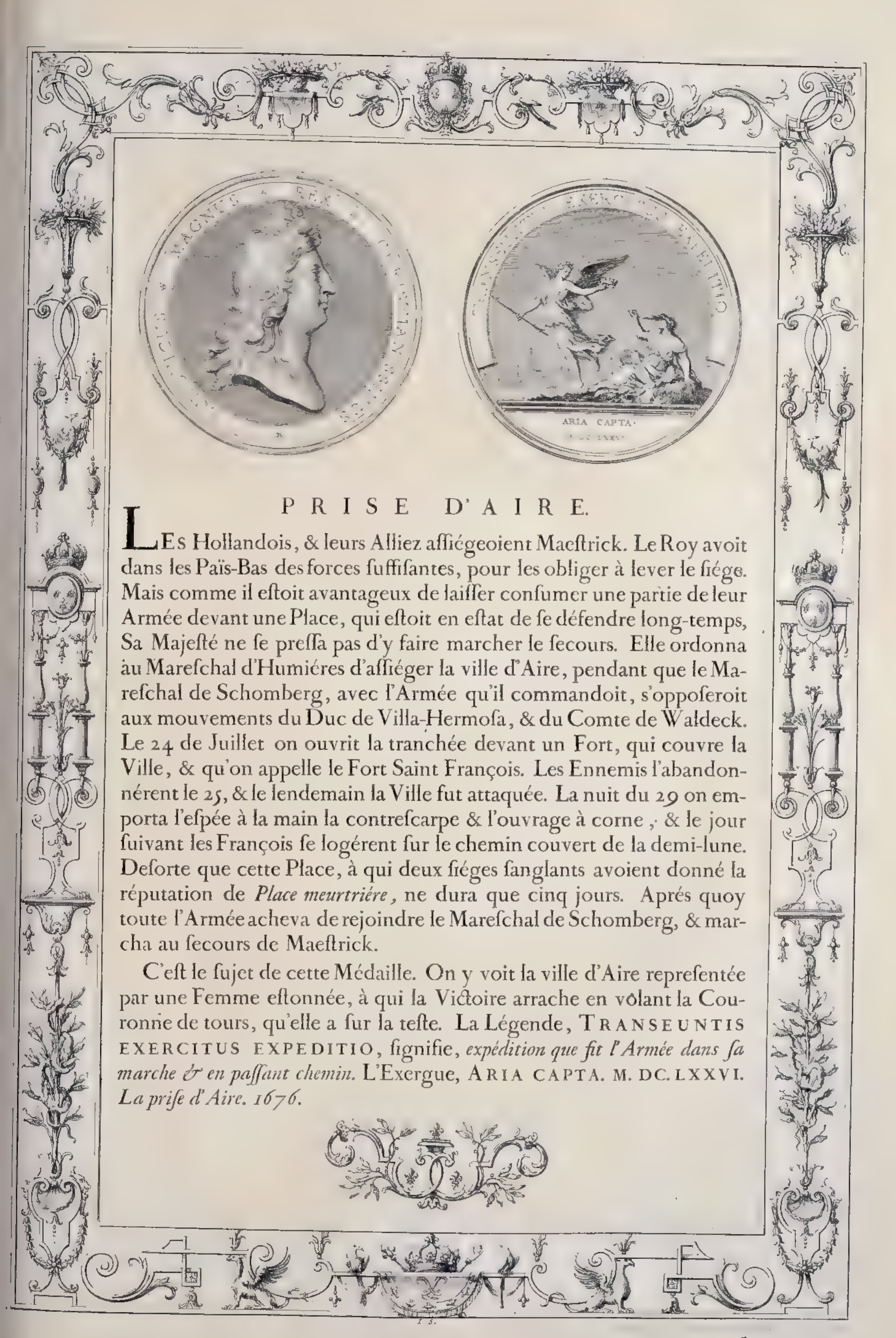
C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy, sous la figure de Persée, présente la teste de Meduse à un Soldat esperdu d'effroy, & couvre de sa droite la ville de Bouchain, représentée par une Femme couronnée de tours. La Légende, HOSTE VIDENTE ET PERTERRITO; & l'Exergue, BUCHEMIUM CAPTUM. M. DC. LXXVI. signifient, *Bouchain pris à la veuë de l'Ennemi espouvanté. 1676.*



COMBAT NAVAL DE PALERME.

Peu de temps aprés le combat, où Ruyter fut tué, le Duc de Vivonne, adverti que les Flottes d'Eſpagne & de Hollande s'eſtoient retirées à Palerme, réſolut de les y combatre. Il ſe preſenta à la veuë de cette Ville avec 28 Vaiſſeaux, 9 brulots, & 25 Galéres. Les Ennemis parurent en bataille ſur une ligne avec 27 Vaiſſeaux, 19 Galéres, & 4 Brûlots, le Mole à leur gauche, le fort de Caſtelmare derriére le milieu de leur ligne, & à leur droite les baſtions de Palerme. L'Armée Navale de France les attaqua, & avec tant de furie, que pluſieurs de leurs Vaiſſeaux ne purent trouver d'autre moyen de ſe ſauver, qu'en eſchoüant aux terres voiſines. L'Amiral & le Vice-Amiral d'Eſpagne, le Contre-Amiral de Hollande, & neuf autres Vaiſſeaux de guerre furent bruslez. Le debris de ces Vaiſſeaux, qui ſautérent en l'air, abyſma la Réale & la Patrone de Naples, avec quatre autres Galéres, briſa tout ce qui eſtoit dans le Port, & ruina pluſieurs édifices de la Ville.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Galére à l'antique, dont la pouppe eſt ornée d'un Globe chargé de trois Fleurs-de-Lys. La Victoire en volant poſe une Couronne ſur ce Globe. Les mots de la Légende, VICTORIA PANORMITANA, ſignifient, *Victoire remportée prés de Palerme.* Ceux de l'Exergue, DELETA HOSTIUM CLASSE. M. DC. LXXVI. *Flotte des Ennemis défaite. 1676.*



PRISE D'AIRE.

LES Hollandois, & leurs Alliez aſſiégeoient Maeſtrick. Le Roy avoit dans les Païs-Bas des forces ſuffiſantes, pour les obliger à lever le ſiége. Mais comme il eſtoit avantageux de laiſſer conſumer une partie de leur Armée devant une Place, qui eſtoit en eſtat de ſe défendre long-temps, Sa Majeſté ne ſe preſſa pas d'y faire marcher le ſecours. Elle ordonna au Mareſchal d'Humiéres d'aſſiéger la ville d'Aire, pendant que le Mareſchal de Schomberg, avec l'Armée qu'il commandoit, s'oppoſeroit aux mouvements du Duc de Villa-Hermoſa, & du Comte de Waldeck. Le 24 de Juillet on ouvrit la tranchée devant un Fort, qui couvre la Ville, & qu'on appelle le Fort Saint François. Les Ennemis l'abandonnérent le 25, & le lendemain la Ville fut attaquée. La nuit du 29 on emporta l'eſpée à la main la contreſcarpe & l'ouvrage à corne ; & le jour ſuivant les François ſe logérent ſur le chemin couvert de la demi-lune. Deſorte que cette Place, à qui deux ſiéges ſanglants avoient donné la réputation de *Place meurtriére*, ne dura que cinq jours. Aprés quoy toute l'Armée acheva de rejoindre le Mareſchal de Schomberg, & marcha au ſecours de Maeſtrick.

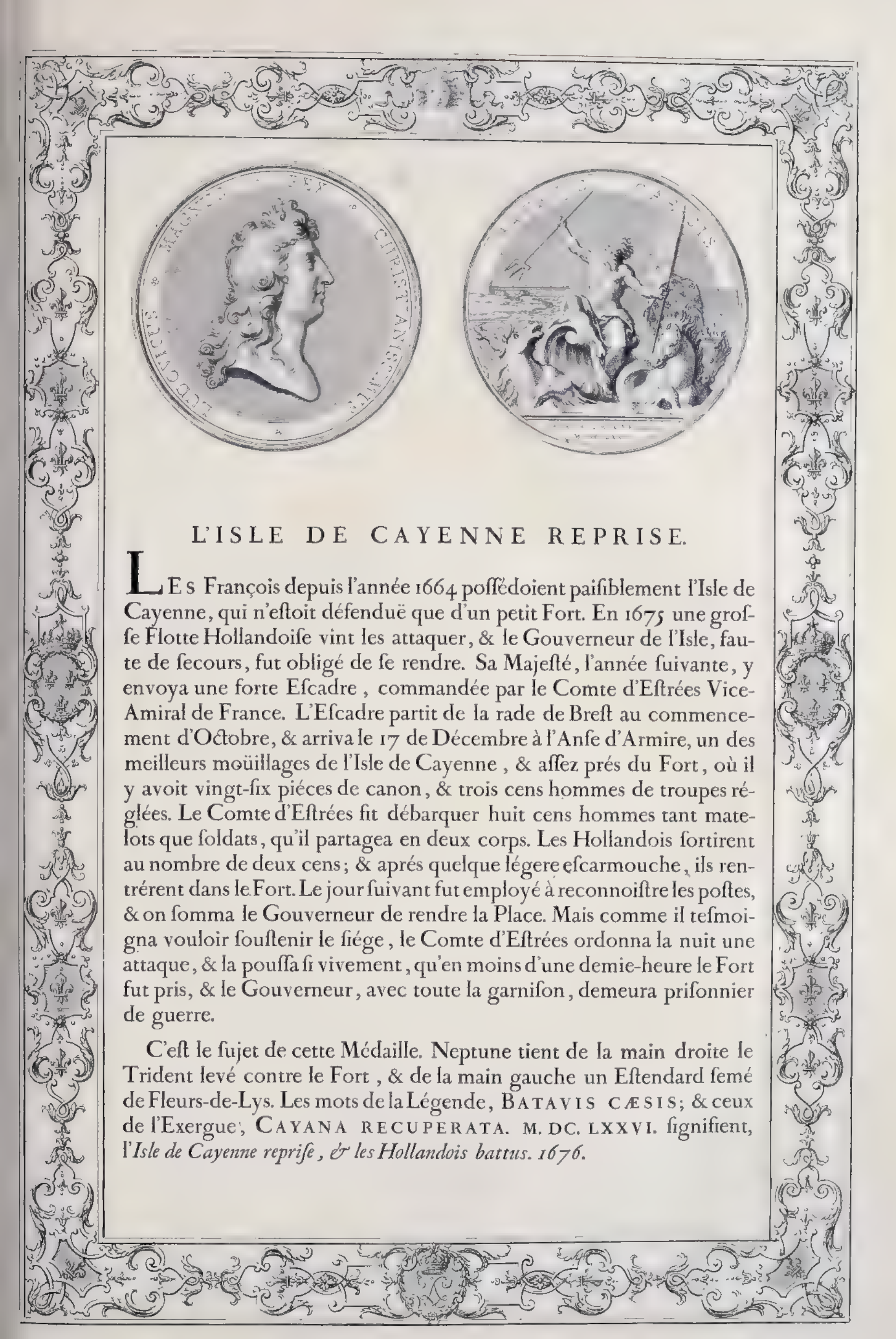
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la ville d'Aire repreſentée par une Femme eſtonnée, à qui la Victoire arrache en vôlant la Couronne de tours, qu'elle a ſur la teſte. La Légende, TRANSEUNTIS EXERCITUS EXPEDITIO, ſignifie, *expédition que fit l'Armée dans ſa marche & en paſſant chemin.* L'Exergue, ARIA CAPTA. M. DC. LXXVI. *La priſe d'Aire. 1676.*



LA LEVÉE DU SIEGE DE MAESTRICK.

IL y avoit déja prés de deux mois que le Prince d'Orange, avec une nombreuſe Armée, aſſiégeoit Maëſtrick. Le Duc de Villa-Hermoſa, & le Comte de Waldeck luy ayant mené 25000 hommes, il redoubla ſes efforts pour emporter la Place, avant l'arrivée du ſecours. Sur ces entrefaites le Mareſchal de Schomberg parut prés de Tongres. Le Prince d'Orange, qui n'avoit encore gagné qu'une partie de la contreſcarpe, attaqua en plein midy l'ouvrage à corne, & la demi-lune, & employa à cette attaque l'élite de ſon Infanterie, & meſme de ſa Cavalerie, qu'il fit combattre à pied. L'action de part & d'autre fut vigoureuſe. Les Aſſiégeans furent repouſſez trois fois, & il y eut un horrible carnage. Ce mauvais ſuccés acheva de les rebuter. La nuit meſme le Prince d'Orange leva le ſiége, ſans ſe donner le temps d'enlever les bleſſez & les malades de ſon Camp. Il abandonna une partie de ſon canon & de ſon bagage, aprés avoir perdu plus de 12000 hommes, & avoir inutilement conſumé 51 jours au ſiége d'une Place, que le Roy avoit priſe en 13 jours.

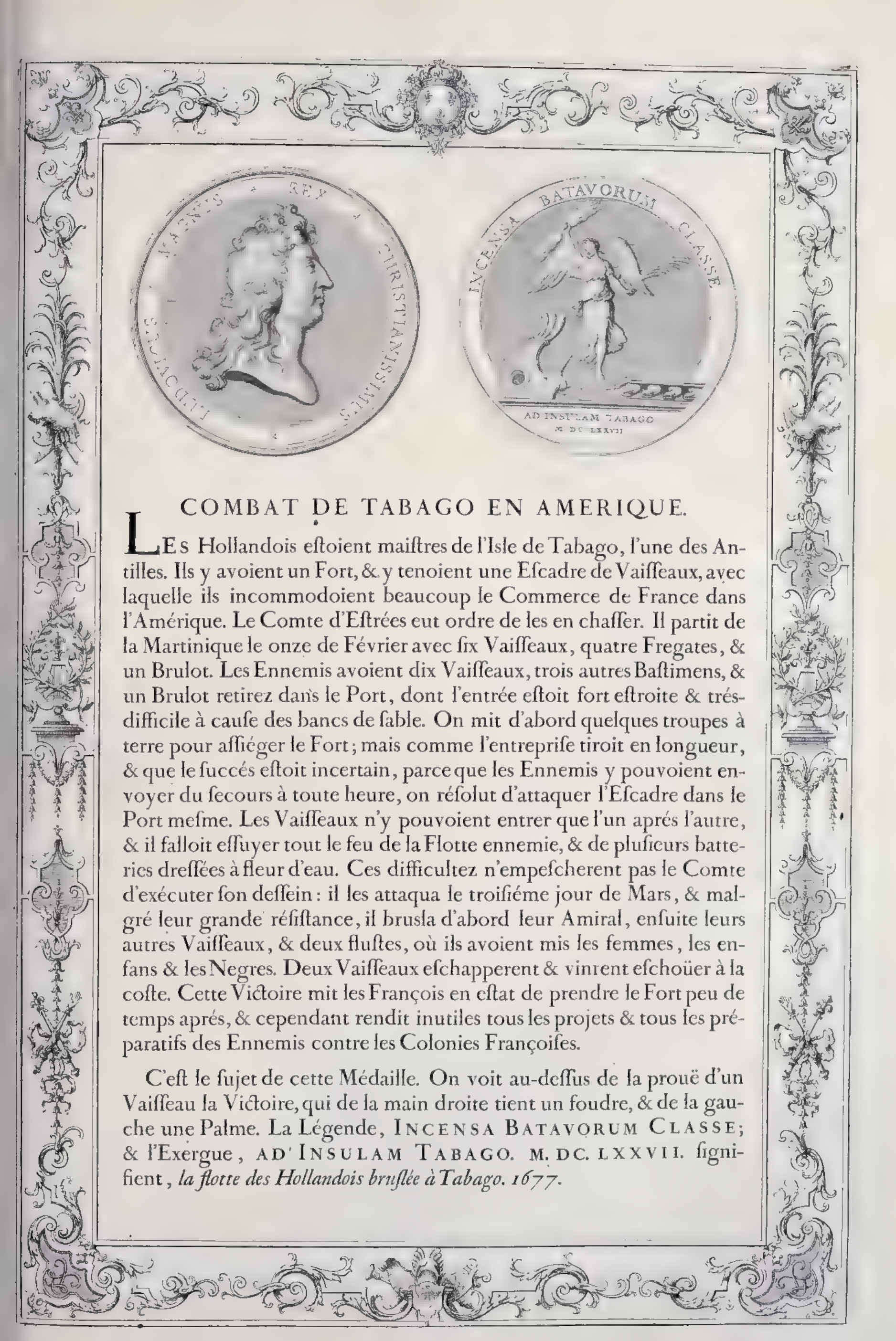
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Pallas debout, tient de la main droite une lance, & s'appuye de la gauche ſur un Bouclier, où ſont les Armes de France. Les mots de la Légende, PULSIS AD MOSAM BATAVIS; & ceux de l'Exergue, TRAJECTUM LIBERATUM. M. DC. LXXVI. ſignifient, *les Hollandois contraints de lever le ſiége de Maeſtrick. 1676.*



L'ISLE DE CAYENNE REPRISE.

LES François depuis l'année 1664 possédoient paisiblement l'Isle de Cayenne, qui n'estoit défenduë que d'un petit Fort. En 1675 une grosse Flotte Hollandoise vint les attaquer, & le Gouverneur de l'Isle, faute de secours, fut obligé de se rendre. Sa Majesté, l'année suivante, y envoya une forte Escadre, commandée par le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France. L'Escadre partit de la rade de Brest au commencement d'Octobre, & arriva le 17 de Décembre à l'Anse d'Armire, un des meilleurs moüillages de l'Isle de Cayenne, & assez prés du Fort, où il y avoit vingt-six piéces de canon, & trois cens hommes de troupes réglées. Le Comte d'Estrées fit débarquer huit cens hommes tant matelots que soldats, qu'il partagea en deux corps. Les Hollandois sortirent au nombre de deux cens; & aprés quelque légere escarmouche, ils rentrérent dans le Fort. Le jour suivant fut employé à reconnoistre les postes, & on somma le Gouverneur de rendre la Place. Mais comme il tesmoigna vouloir soustenir le siége, le Comte d'Estrées ordonna la nuit une attaque, & la poussa si vivement, qu'en moins d'une demie-heure le Fort fut pris, & le Gouverneur, avec toute la garnison, demeura prisonnier de guerre.

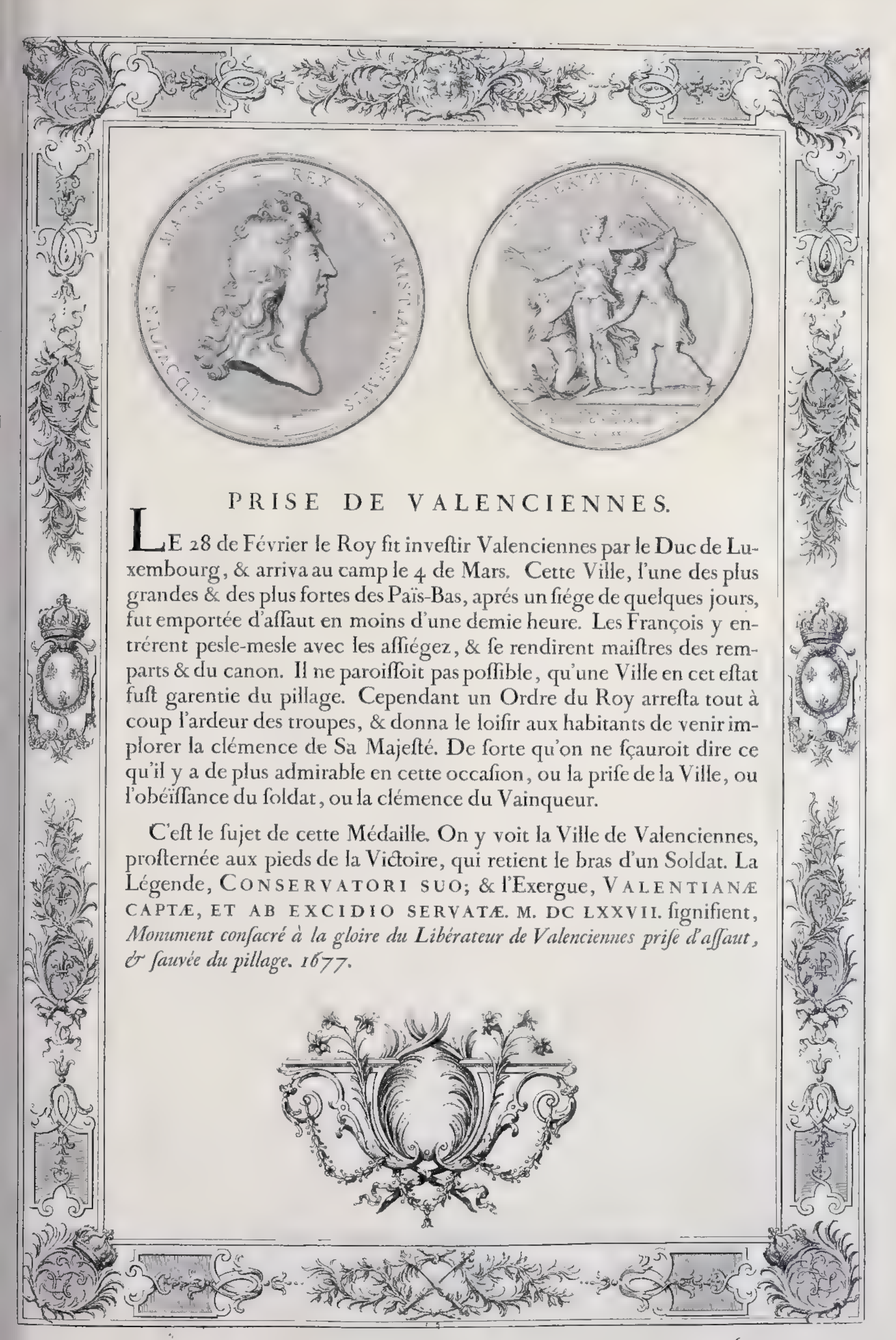
C'est le sujet de cette Médaille. Neptune tient de la main droite le Trident levé contre le Fort, & de la main gauche un Estendard semé de Fleurs-de-Lys. Les mots de la Légende, BATAVIS CÆSIS; & ceux de l'Exergue, CAYANA RECUPERATA. M. DC. LXXVI. signifient, l'*Isle de Cayenne reprise, & les Hollandois battus. 1676.*



COMBAT DE TABAGO EN AMERIQUE.

LES Hollandois eſtoient maiſtres de l'Iſle de Tabago, l'une des Antilles. Ils y avoient un Fort, & y tenoient une Eſcadre de Vaiſſeaux, avec laquelle ils incommodoient beaucoup le Commerce de France dans l'Amérique. Le Comte d'Eſtrées eut ordre de les en chaſſer. Il partit de la Martinique le onze de Février avec ſix Vaiſſeaux, quatre Fregates, & un Brulot. Les Ennemis avoient dix Vaiſſeaux, trois autres Baſtimens, & un Brulot retirez dans le Port, dont l'entrée eſtoit fort eſtroite & trés-difficile à cauſe des bancs de ſable. On mit d'abord quelques troupes à terre pour aſſiéger le Fort; mais comme l'entrepriſe tiroit en longueur, & que le ſuccés eſtoit incertain, parce que les Ennemis y pouvoient envoyer du ſecours à toute heure, on réſolut d'attaquer l'Eſcadre dans le Port meſme. Les Vaiſſeaux n'y pouvoient entrer que l'un aprés l'autre, & il falloit eſſuyer tout le feu de la Flotte ennemie, & de pluſieurs batteries dreſſées à fleur d'eau. Ces difficultez n'empeſcherent pas le Comte d'exécuter ſon deſſein: il les attaqua le troiſiéme jour de Mars, & malgré leur grande réſiſtance, il bruſla d'abord leur Amiral, enſuite leurs autres Vaiſſeaux, & deux fluſtes, où ils avoient mis les femmes, les enfans & les Negres. Deux Vaiſſeaux eſchapperent & vinrent eſchoüer à la coſte. Cette Victoire mit les François en eſtat de prendre le Fort peu de temps aprés, & cependant rendit inutiles tous les projets & tous les préparatifs des Ennemis contre les Colonies Françoiſes.

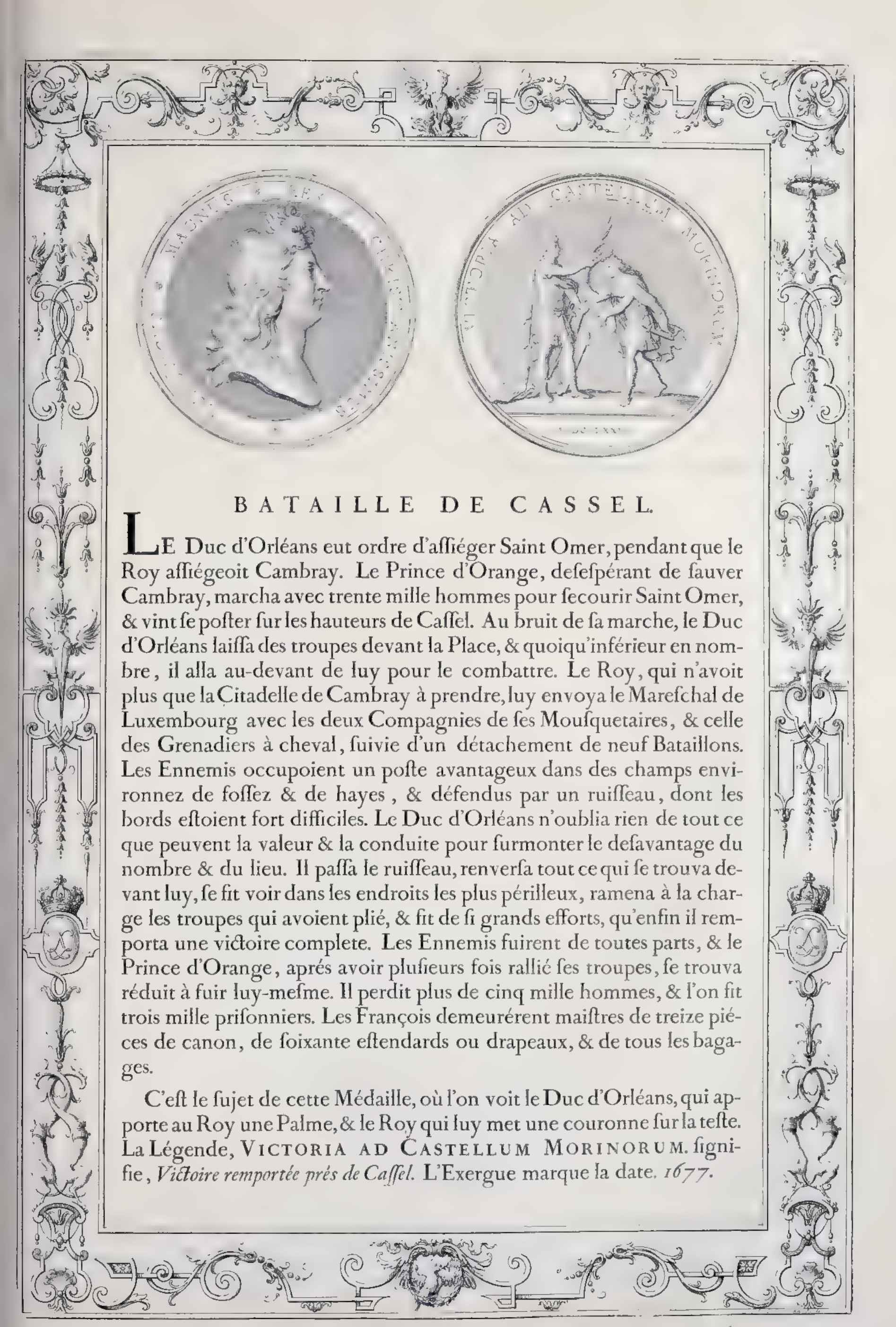
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit au-deſſus de la prouë d'un Vaiſſeau la Victoire, qui de la main droite tient un foudre, & de la gauche une Palme. La Légende, INCENSA BATAVORUM CLASSE; & l'Exergue, AD INSULAM TABAGO. M. DC. LXXVII. ſignifient, *la flotte des Hollandois bruſlée à Tabago. 1677.*



PRISE DE VALENCIENNES.

LE 28 de Février le Roy fit investir Valenciennes par le Duc de Luxembourg, & arriva au camp le 4 de Mars. Cette Ville, l'une des plus grandes & des plus fortes des Païs-Bas, aprés un siége de quelques jours, fut emportée d'assaut en moins d'une demie heure. Les François y entrérent pesle-mesle avec les assiégez, & se rendirent maistres des remparts & du canon. Il ne paroissoit pas possible, qu'une Ville en cet estat fust garentie du pillage. Cependant un Ordre du Roy arresta tout à coup l'ardeur des troupes, & donna le loisir aux habitants de venir implorer la clémence de Sa Majesté. De sorte qu'on ne sçauroit dire ce qu'il y a de plus admirable en cette occasion, ou la prise de la Ville, ou l'obéïssance du soldat, ou la clémence du Vainqueur.

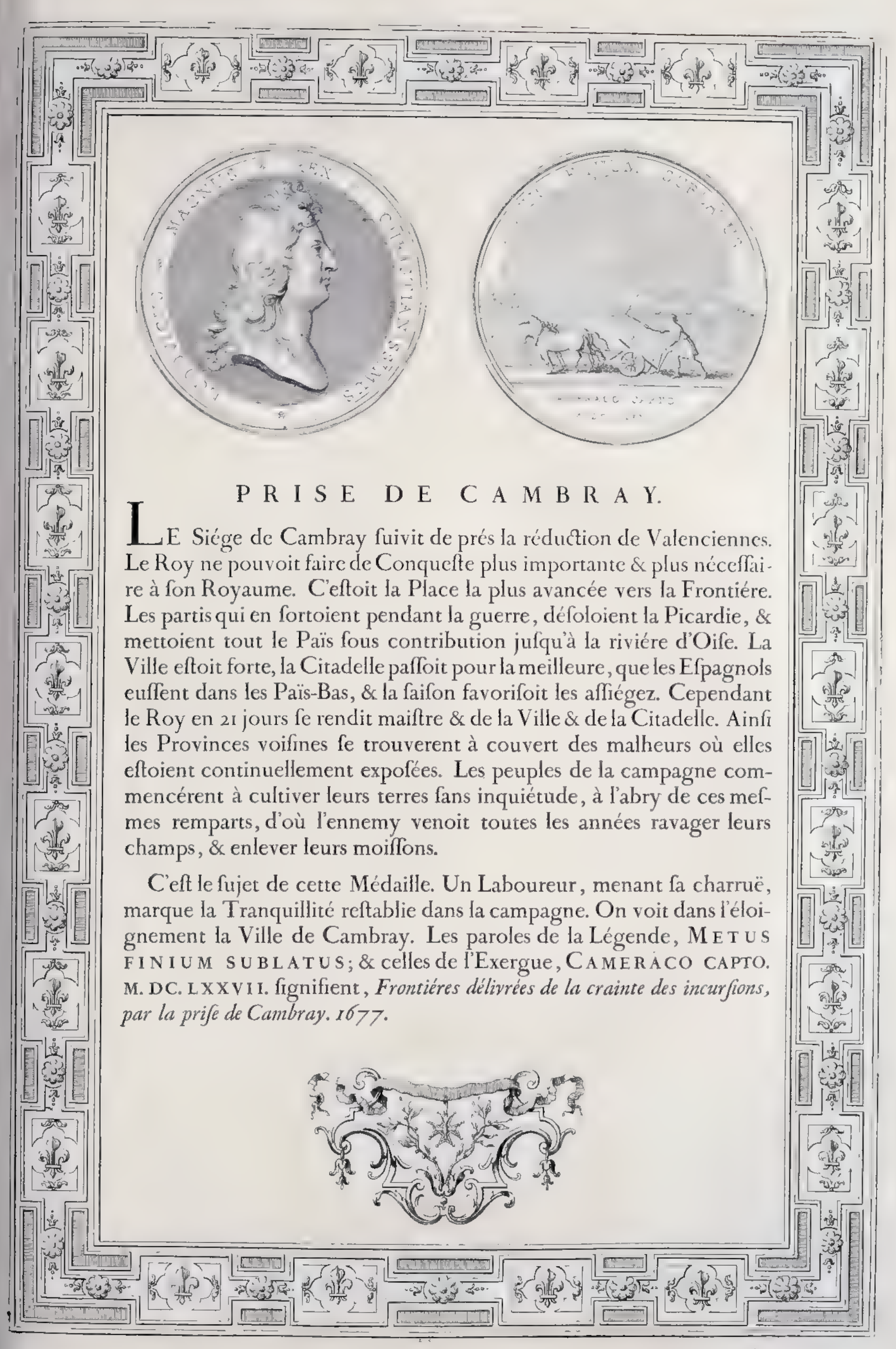
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Valenciennes, prosternée aux pieds de la Victoire, qui retient le bras d'un Soldat. La Légende, CONSERVATORI SUO; & l'Exergue, VALENTIANÆ CAPTÆ, ET AB EXCIDIO SERVATÆ. M. DC LXXVII. signifient, *Monument consacré à la gloire du Libérateur de Valenciennes prise d'assaut, & sauvée du pillage. 1677.*



BATAILLE DE CASSEL.

LE Duc d'Orléans eut ordre d'aſſiéger Saint Omer, pendant que le Roy aſſiégeoit Cambray. Le Prince d'Orange, deſeſpérant de ſauver Cambray, marcha avec trente mille hommes pour ſecourir Saint Omer, & vint ſe poſter ſur les hauteurs de Caſſel. Au bruit de ſa marche, le Duc d'Orléans laiſſa des troupes devant la Place, & quoiqu'inférieur en nombre, il alla au-devant de luy pour le combattre. Le Roy, qui n'avoit plus que la Çitadelle de Cambray à prendre, luy envoya le Mareſchal de Luxembourg avec les deux Compagnies de ſes Mouſquetaires, & celle des Grenadiers à cheval, ſuivie d'un détachement de neuf Bataillons. Les Ennemis occupoient un poſte avantageux dans des champs environnez de foſſez & de hayes, & défendus par un ruiſſeau, dont les bords eſtoient fort difficiles. Le Duc d'Orléans n'oublia rien de tout ce que peuvent la valeur & la conduite pour ſurmonter le deſavantage du nombre & du lieu. Il paſſa le ruiſſeau, renverſa tout ce qui ſe trouva devant luy, ſe fit voir dans les endroits les plus périlleux, ramena à la charge les troupes qui avoient plié, & fit de ſi grands efforts, qu'enfin il remporta une victoire complete. Les Ennemis fuirent de toutes parts, & le Prince d'Orange, aprés avoir pluſieurs fois rallié ſes troupes, ſe trouva réduit à fuir luy-meſme. Il perdit plus de cinq mille hommes, & l'on fit trois mille priſonniers. Les François demeurérent maiſtres de treize piéces de canon, de ſoixante eſtendards ou drapeaux, & de tous les bagages.

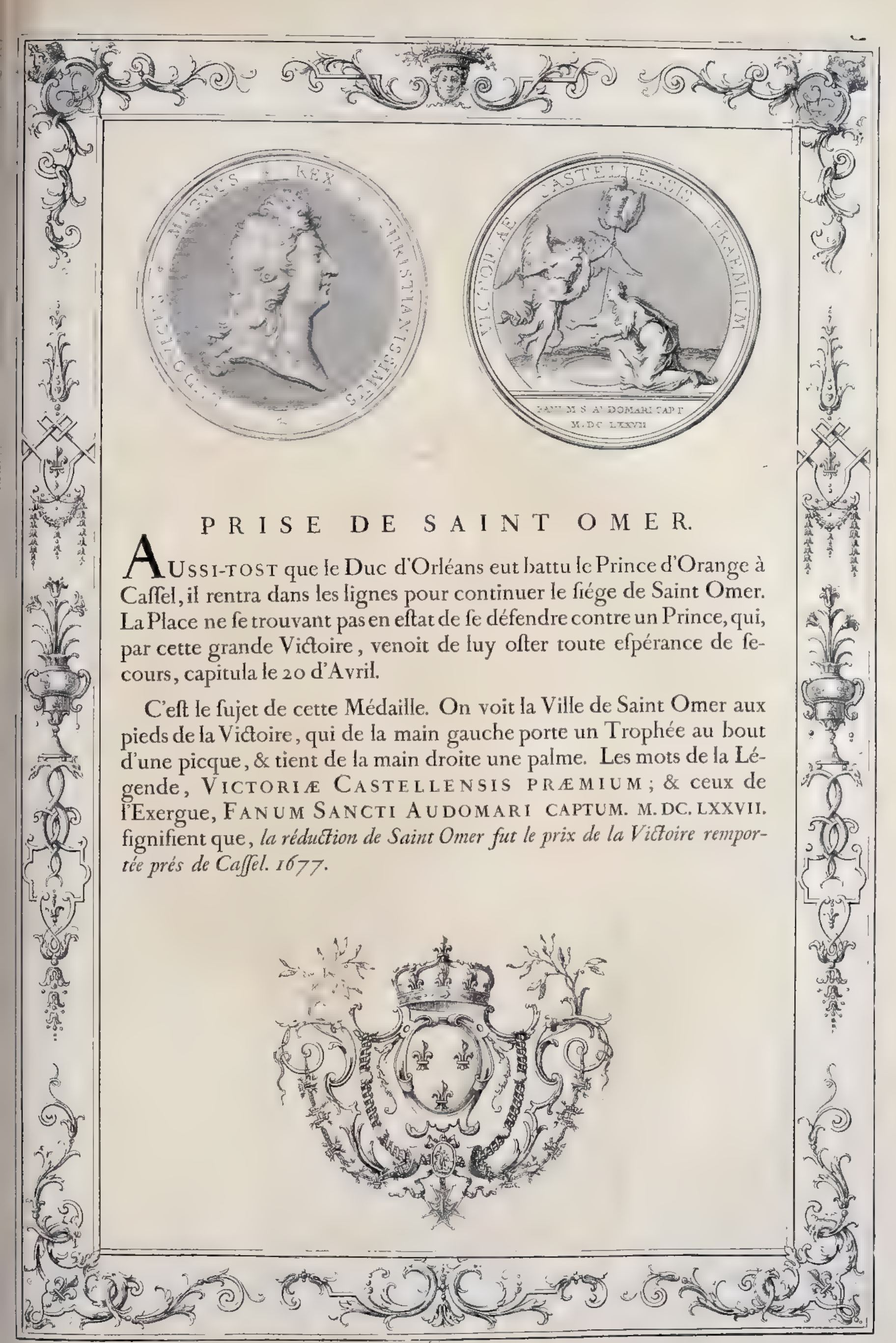
C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on voit le Duc d'Orléans, qui apporte au Roy une Palme, & le Roy qui luy met une couronne ſur la teſte. La Légende, VICTORIA AD CASTELLUM MORINORUM. ſignifie, *Victoire remportée prés de Caſſel.* L'Exergue marque la date. *1677.*



PRISE DE CAMBRAY.

LE Siége de Cambray ſuivit de prés la réduction de Valenciennes. Le Roy ne pouvoit faire de Conqueſte plus importante & plus néceſſaire à ſon Royaume. C'eſtoit la Place la plus avancée vers la Frontiére. Les partis qui en ſortoient pendant la guerre, déſoloient la Picardie, & mettoient tout le Païs ſous contribution juſqu'à la riviére d'Oiſe. La Ville eſtoit forte, la Citadelle paſſoit pour la meilleure, que les Eſpagnols euſſent dans les Païs-Bas, & la ſaiſon favoriſoit les aſſiégez. Cependant le Roy en 21 jours ſe rendit maiſtre & de la Ville & de la Citadelle. Ainſi les Provinces voiſines ſe trouverent à couvert des malheurs où elles eſtoient continuellement expoſées. Les peuples de la campagne commencérent à cultiver leurs terres ſans inquiétude, à l'abry de ces meſmes remparts, d'où l'ennemy venoit toutes les années ravager leurs champs, & enlever leurs moiſſons.

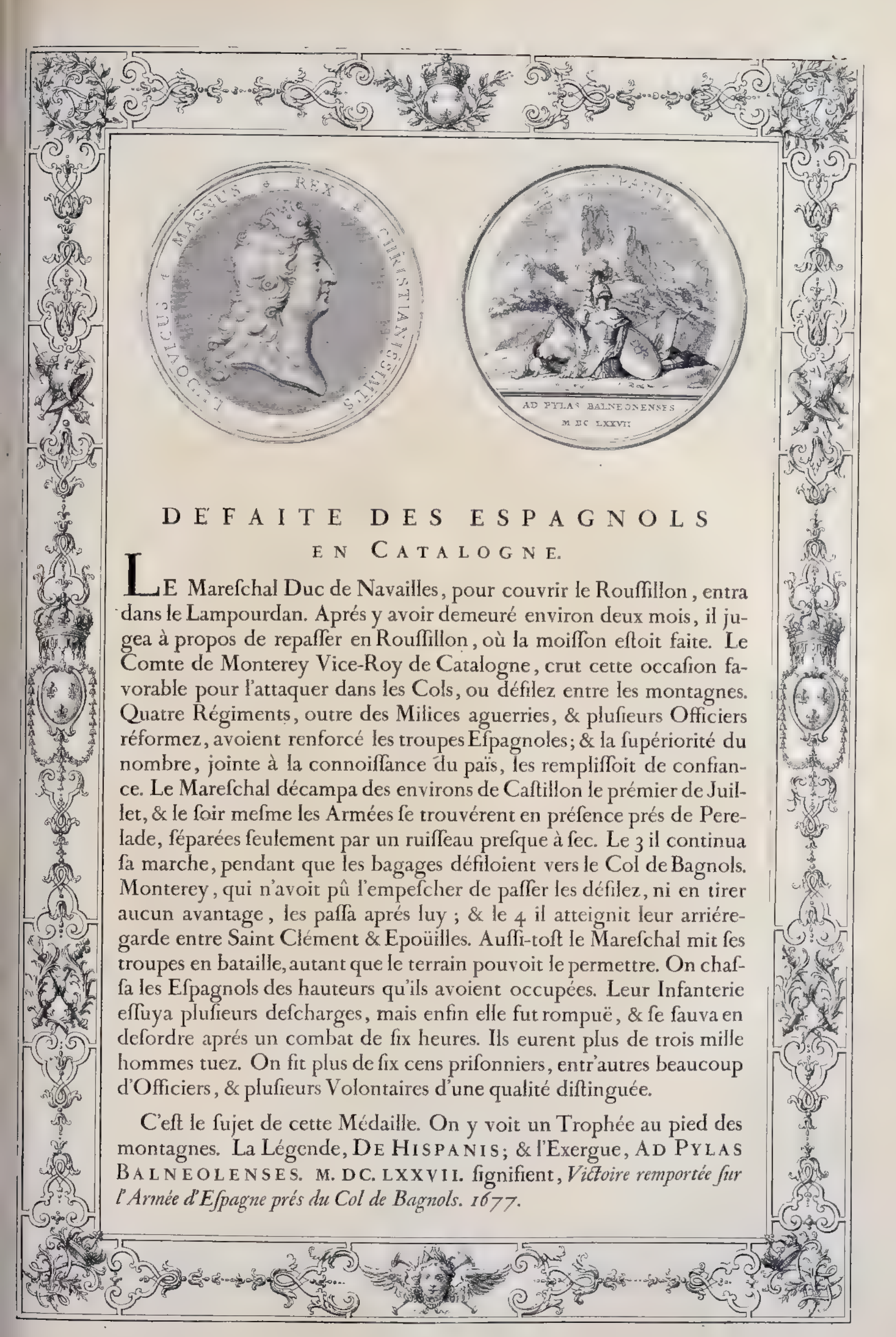
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Un Laboureur, menant ſa charruë, marque la Tranquillité reſtablie dans la campagne. On voit dans l'éloignement la Ville de Cambray. Les paroles de la Légende, METUS FINIUM SUBLATUS; & celles de l'Exergue, CAMERACO CAPTO. M. DC. LXXVII. ſignifient, *Frontiéres délivrées de la crainte des incurſions, par la priſe de Cambray. 1677.*



PRISE DE SAINT OMER.

AUSSI-TOST que le Duc d'Orléans eut battu le Prince d'Orange à Caſſel, il rentra dans les lignes pour continuer le ſiége de Saint Omer. La Place ne ſe trouvant pas en eſtat de ſe défendre contre un Prince, qui, par cette grande Victoire, venoit de luy oſter toute eſpérance de ſecours, capitula le 20 d'Avril.

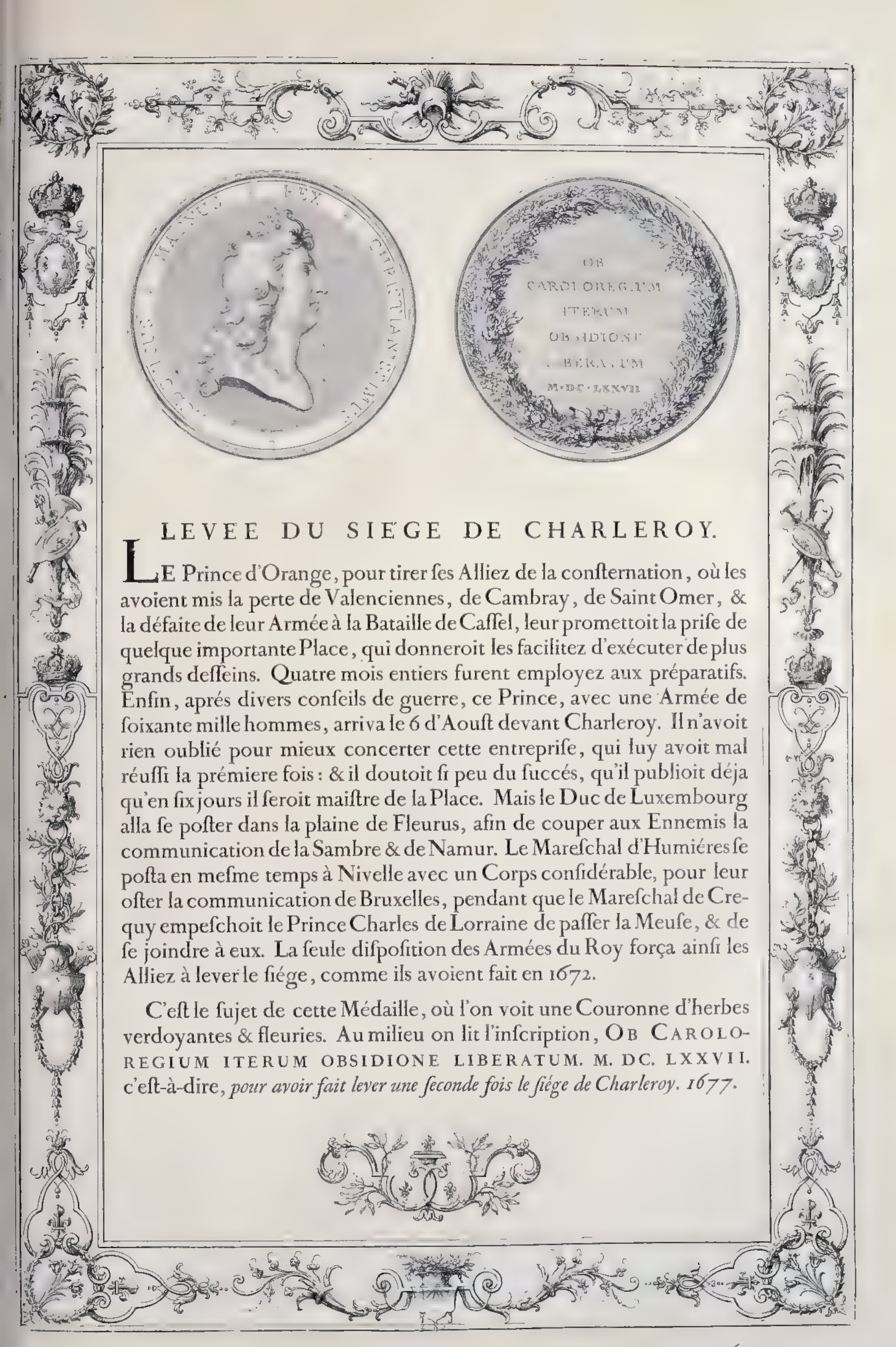
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit la Ville de Saint Omer aux pieds de la Victoire, qui de la main gauche porte un Trophée au bout d'une picque, & tient de la main droite une palme. Les mots de la Légende, VICTORIÆ CASTELLENSIS PRÆMIUM; & ceux de l'Exergue, FANUM SANCTI AUDOMARI CAPTUM. M.DC.LXXVII. ſignifient que, *la réduction de Saint Omer fut le prix de la Victoire remportée prés de Caſſel. 1677.*



DÉFAITE DES ESPAGNOLS EN CATALOGNE.

LE Mareſchal Duc de Navailles, pour couvrir le Rouſſillon, entra dans le Lampourdan. Aprés y avoir demeuré environ deux mois, il jugea à propos de repaſſer en Rouſſillon, où la moiſſon eſtoit faite. Le Comte de Monterey Vice-Roy de Catalogne, crut cette occaſion favorable pour l'attaquer dans les Cols, ou défilez entre les montagnes. Quatre Régiments, outre des Milices aguerries, & pluſieurs Officiers réformez, avoient renforcé les troupes Eſpagnoles; & la ſupériorité du nombre, jointe à la connoiſſance du païs, les rempliſſoit de confiance. Le Mareſchal décampa des environs de Caſtillon le prémier de Juillet, & le ſoir meſme les Armées ſe trouvérent en préſence prés de Perelade, ſéparées ſeulement par un ruiſſeau preſque à ſec. Le 3 il continua ſa marche, pendant que les bagages défiloient vers le Col de Bagnols. Monterey, qui n'avoit pû l'empeſcher de paſſer les défilez, ni en tirer aucun avantage, les paſſa aprés luy; & le 4 il atteignit leur arriéregarde entre Saint Clément & Epoüilles. Auſſi-toſt le Mareſchal mit ſes troupes en bataille, autant que le terrain pouvoit le permettre. On chaſſa les Eſpagnols des hauteurs qu'ils avoient occupées. Leur Infanterie eſſuya pluſieurs deſcharges, mais enfin elle fut rompuë, & ſe ſauva en deſordre aprés un combat de ſix heures. Ils eurent plus de trois mille hommes tuez. On fit plus de ſix cens priſonniers, entr'autres beaucoup d'Officiers, & pluſieurs Volontaires d'une qualité diſtinguée.

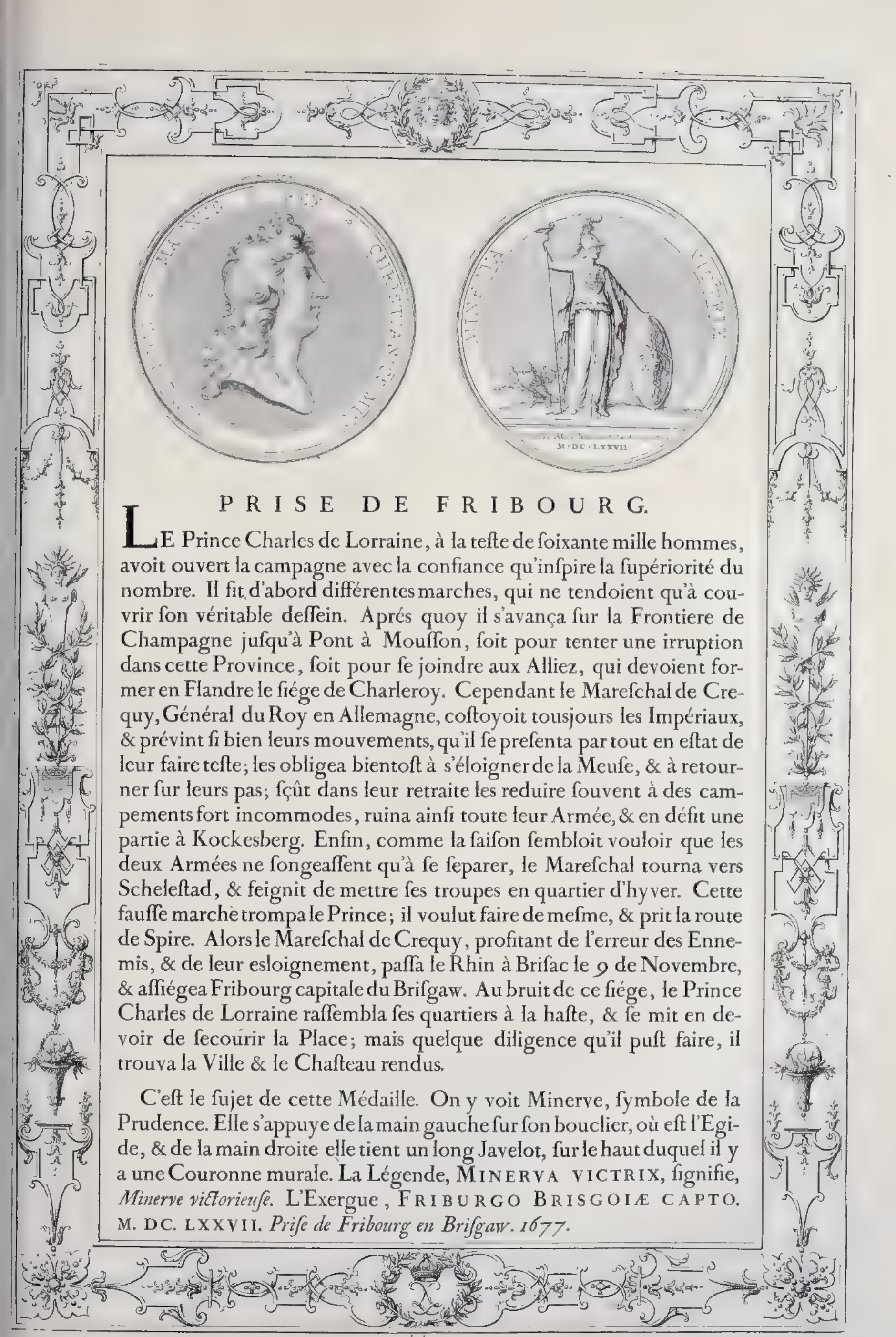
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Trophée au pied des montagnes. La Légende, DE HISPANIS; & l'Exergue, AD PYLAS BALNEOLENSES. M. DC. LXXVII. ſignifient, *Victoire remportée ſur l'Armée d'Eſpagne prés du Col de Bagnols. 1677.*



LEVEE DU SIEGE DE CHARLEROY.

LE Prince d'Orange, pour tirer ses Alliez de la consternation, où les avoient mis la perte de Valenciennes, de Cambray, de Saint Omer, & la défaite de leur Armée à la Bataille de Cassel, leur promettoit la prise de quelque importante Place, qui donneroit les facilitez d'exécuter de plus grands desseins. Quatre mois entiers furent employez aux préparatifs. Enfin, aprés divers conseils de guerre, ce Prince, avec une Armée de soixante mille hommes, arriva le 6 d'Aoust devant Charleroy. Il n'avoit rien oublié pour mieux concerter cette entreprise, qui luy avoit mal réussi la prémiere fois: & il doutoit si peu du succés, qu'il publioit déja qu'en six jours il seroit maistre de la Place. Mais le Duc de Luxembourg alla se poster dans la plaine de Fleurus, afin de couper aux Ennemis la communication de la Sambre & de Namur. Le Mareschal d'Humiéres se posta en mesme temps à Nivelle avec un Corps considérable, pour leur oster la communication de Bruxelles, pendant que le Mareschal de Crequy empeschoit le Prince Charles de Lorraine de passer la Meuse, & de se joindre à eux. La seule disposition des Armées du Roy força ainsi les Alliez à lever le siége, comme ils avoient fait en 1672.

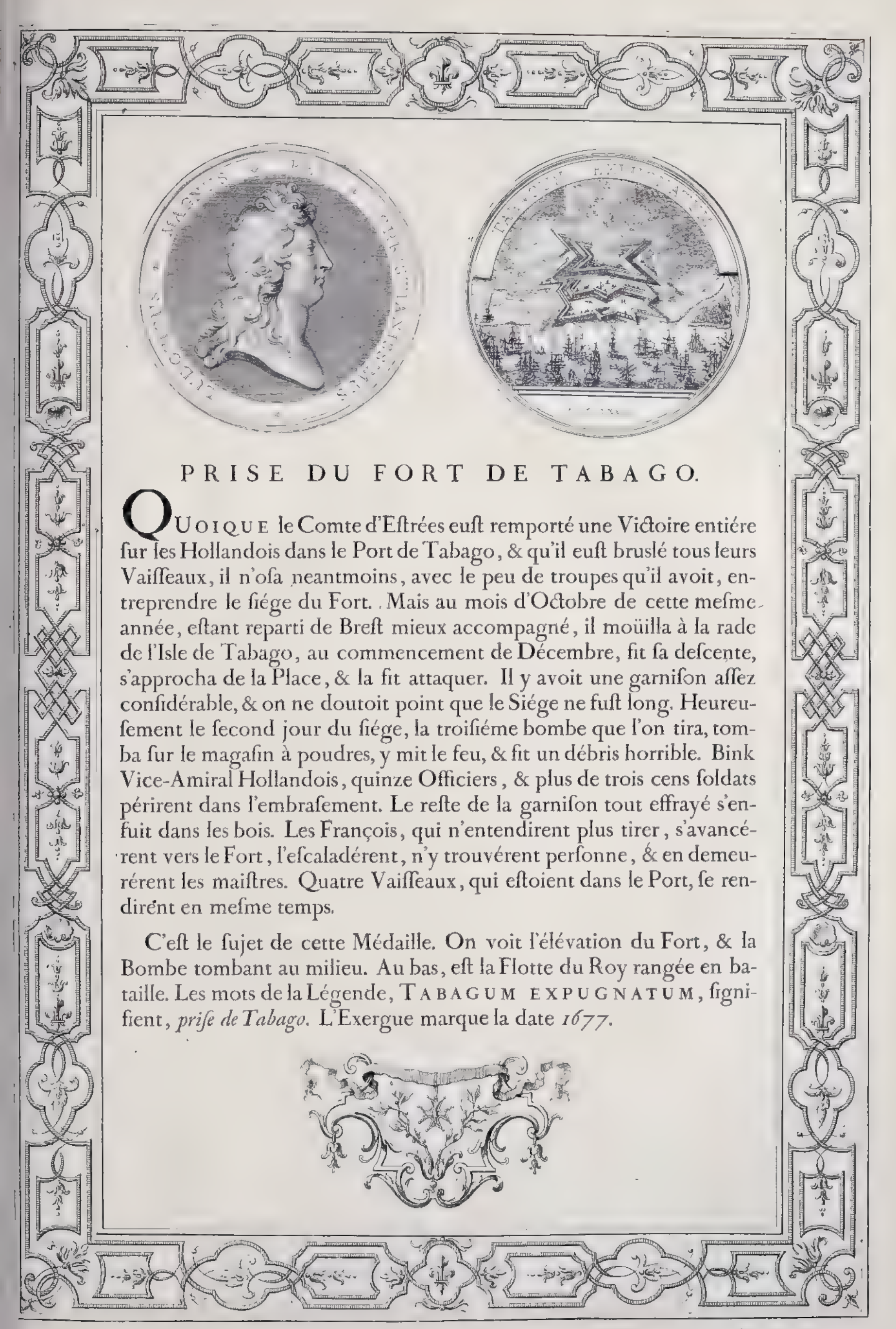
C'est le sujet de cette Médaille, où l'on voit une Couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. Au milieu on lit l'inscription, OB CAROLOREGIUM ITERUM OBSIDIONE LIBERATUM. M. DC. LXXVII. c'est-à-dire, *pour avoir fait lever une seconde fois le siége de Charleroy. 1677.*



PRISE DE FRIBOURG.

LE Prince Charles de Lorraine, à la teste de soixante mille hommes, avoit ouvert la campagne avec la confiance qu'inspire la supériorité du nombre. Il fit d'abord différentes marches, qui ne tendoient qu'à couvrir son véritable dessein. Aprés quoy il s'avança sur la Frontiere de Champagne jusqu'à Pont à Mousson, soit pour tenter une irruption dans cette Province, soit pour se joindre aux Alliez, qui devoient former en Flandre le siége de Charleroy. Cependant le Mareschal de Crequy, Général du Roy en Allemagne, costoyoit tousjours les Impériaux, & prévint si bien leurs mouvements, qu'il se presenta par tout en estat de leur faire teste; les obligea bientost à s'éloigner de la Meuse, & à retourner sur leurs pas; sçût dans leur retraite les reduire souvent à des campements fort incommodes, ruina ainsi toute leur Armée, & en défit une partie à Kockesberg. Enfin, comme la saison sembloit vouloir que les deux Armées ne songeassent qu'à se separer, le Mareschal tourna vers Schelestad, & feignit de mettre ses troupes en quartier d'hyver. Cette fausse marche trompa le Prince; il voulut faire de mesme, & prit la route de Spire. Alors le Mareschal de Crequy, profitant de l'erreur des Ennemis, & de leur esloignement, passa le Rhin à Brisac le 9 de Novembre, & assiégea Fribourg capitale du Brisgaw. Au bruit de ce siége, le Prince Charles de Lorraine rassembla ses quartiers à la haste, & se mit en devoir de secourir la Place; mais quelque diligence qu'il pust faire, il trouva la Ville & le Chasteau rendus.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Minerve, symbole de la Prudence. Elle s'appuye de la main gauche sur son bouclier, où est l'Egide, & de la main droite elle tient un long Javelot, sur le haut duquel il y a une Couronne murale. La Légende, MINERVA VICTRIX, signifie, *Minerve victorieuse.* L'Exergue, FRIBURGO BRISGOIÆ CAPTO. M. DC. LXXVII. *Prise de Fribourg en Brisgaw. 1677.*



PRISE DU FORT DE TABAGO.

QUOIQUE le Comte d'Eſtrées euſt remporté une Victoire entiére ſur les Hollandois dans le Port de Tabago, & qu'il euſt bruslé tous leurs Vaiſſeaux, il n'oſa neantmoins, avec le peu de troupes qu'il avoit, entreprendre le ſiége du Fort. Mais au mois d'Octobre de cette meſme année, eſtant reparti de Breſt mieux accompagné, il moüilla à la rade de l'Iſle de Tabago, au commencement de Décembre, fit ſa deſcente, s'approcha de la Place, & la fit attaquer. Il y avoit une garniſon aſſez conſidérable, & on ne doutoit point que le Siége ne fuſt long. Heureuſement le ſecond jour du ſiége, la troiſiéme bombe que l'on tira, tomba ſur le magaſin à poudres, y mit le feu, & fit un débris horrible. Bink Vice-Amiral Hollandois, quinze Officiers, & plus de trois cens ſoldats périrent dans l'embraſement. Le reſte de la garniſon tout effrayé s'enfuit dans les bois. Les François, qui n'entendirent plus tirer, s'avancérent vers le Fort, l'eſcaladérent, n'y trouvérent perſonne, & en demeurérent les maiſtres. Quatre Vaiſſeaux, qui eſtoient dans le Port, ſe rendirent en meſme temps.

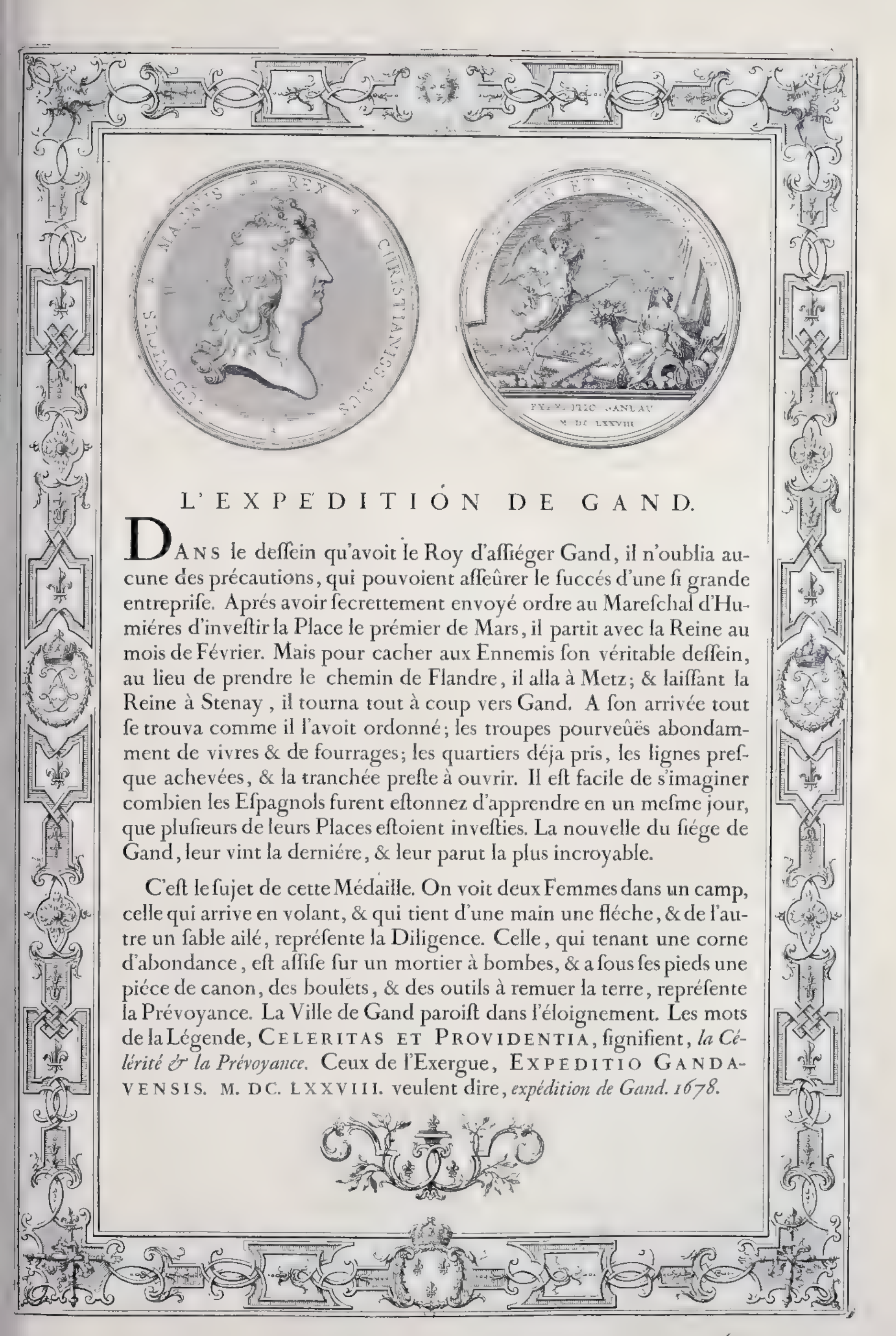
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit l'élévation du Fort, & la Bombe tombant au milieu. Au bas, eſt la Flotte du Roy rangée en bataille. Les mots de la Légende, TABAGUM EXPUGNATUM, ſignifient, *priſe de Tabago.* L'Exergue marque la date *1677.*



LA PRISE DE SAINT GUISLAIN.

DEs le commencement de Mars, le Roy avoit ouvert la Campagne par la prise de Valenciennes, & de Cambray. Les Espagnols & les Hollandois furent défaits à Cassel, & Saint Omer fut pris. En Allemagne, le Mareschal de Crequy, aprés avoir battu plus d'une fois les Impériaux, se rendit maistre de Fribourg au mois de Novembre. L'hyver sembloit mettre les Ennemis à couvert jusqu'à la Campagne suivante, mais le Roy dans le mois de Décembre fit assiéger Saint Guislain en Flandre par le Mareschal d'Humiéres. Sur l'avis qu'en eurent le Comte de Waldeck, & le Duc de Villa-Hermosa, ils assemblérent promptement l'Armée des Confédérez, & s'avancérent jusqu'à Mons, à deux lieuës des Lignes. Leur diligence ne servit qu'à les rendre tesmoins de la prise de cette Place, qui capitula presque à leur veuë, le sixiéme jour de tranchée ouverte.

C'est le sujet de cette Médaille. Pallas a son Egide à ses pieds, & tient un cercle formé par un Serpent, qui mord sa queuë. Ce cercle, symbole ordinaire de l'année, est entouré de lauriers. Les mots de la Légende, ANNUS FELICITER CLAUSUS, signifient, *année heureusement terminée.* Ceux de l'Exergue, FANUM SANCTI GISLENI CAPTUM. M. DC. LXXVII. veulent dire, *Saint Guislain pris. 1677.*



L'EXPEDITION DE GAND.

DANS le deſſein qu'avoit le Roy d'aſſiéger Gand, il n'oublia aucune des précautions, qui pouvoient aſſeûrer le ſuccés d'une ſi grande entrepriſe. Aprés avoir ſecrettement envoyé ordre au Mareſchal d'Humiéres d'inveſtir la Place le prémier de Mars, il partit avec la Reine au mois de Février. Mais pour cacher aux Ennemis ſon véritable deſſein, au lieu de prendre le chemin de Flandre, il alla à Metz; & laiſſant la Reine à Stenay, il tourna tout à coup vers Gand. A ſon arrivée tout ſe trouva comme il l'avoit ordonné; les troupes pourveûës abondamment de vivres & de fourrages; les quartiers déja pris, les lignes preſque achevées, & la tranchée preſte à ouvrir. Il eſt facile de s'imaginer combien les Eſpagnols furent eſtonnez d'apprendre en un meſme jour, que pluſieurs de leurs Places eſtoient inveſties. La nouvelle du ſiége de Gand, leur vint la derniére, & leur parut la plus incroyable.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit deux Femmes dans un camp, celle qui arrive en volant, & qui tient d'une main une fléche, & de l'autre un ſable ailé, repréſente la Diligence. Celle, qui tenant une corne d'abondance, eſt aſſiſe ſur un mortier à bombes, & a ſous ſes pieds une piéce de canon, des boulets, & des outils à remuer la terre, repréſente la Prévoyance. La Ville de Gand paroiſt dans l'éloignement. Les mots de la Légende, CELERITAS ET PROVIDENTIA, ſignifient, *la Célérité & la Prévoyance.* Ceux de l'Exergue, EXPEDITIO GANDAVENSIS. M. DC. LXXVIII. veulent dire, *expédition de Gand. 1678.*



PRISE DE GAND.

GAND eſt ſitué ſur trois riviéres. Pluſieurs canaux coupent la Ville, & forment pluſieurs Isles aux environs. Elle fut inveſtie le prémier de Mars par le Mareſchal d'Humiéres. Dom Franciſco Pardo, qui en eſtoit Gouverneur, inonda tout le païs; mais par des ſaignées on fit eſcouler une partie de ces eaux dans l'Eſcauld, qui n'en fut que plus navigable pour le tranſport de l'Artillerie. Le Roy arriva au Camp le 4, & fit ouvrir la tranchée dés le lendemain. L'inondation & les pluyes continuelles n'empeſchérent pas, qu'on ne pouſſaſt les travaux. Le 8, le Duc de Villeroy ayant pris l'eſpée à la main les demi-lunes & les dehors, la garniſon eſtonnée capitula le 9, & ſe retira dans la Citadelle, qui fut auſſi-toſt aſſiégée. Le 12, comme on ſe diſpoſoit à inſulter la contreſcarpe, & à attacher le Mineur la nuit ſuivante, le Gouverneur n'attendit pas l'extrémité. Aprés la perte de cette importante Place, les Ennemis ne pouvant plus faire ſubſiſter leurs troupes, ni conſerver aucune communication avec leurs Places maritimes, où devoient aborder les ſecours, que leur promettoit l'Angleterre, perdirent toute eſpérance, & reconnurent qu'ils ne pourroient obtenir la Paix qu'aux conditions, que le Roy voudroit bien luy-meſme s'impoſer.

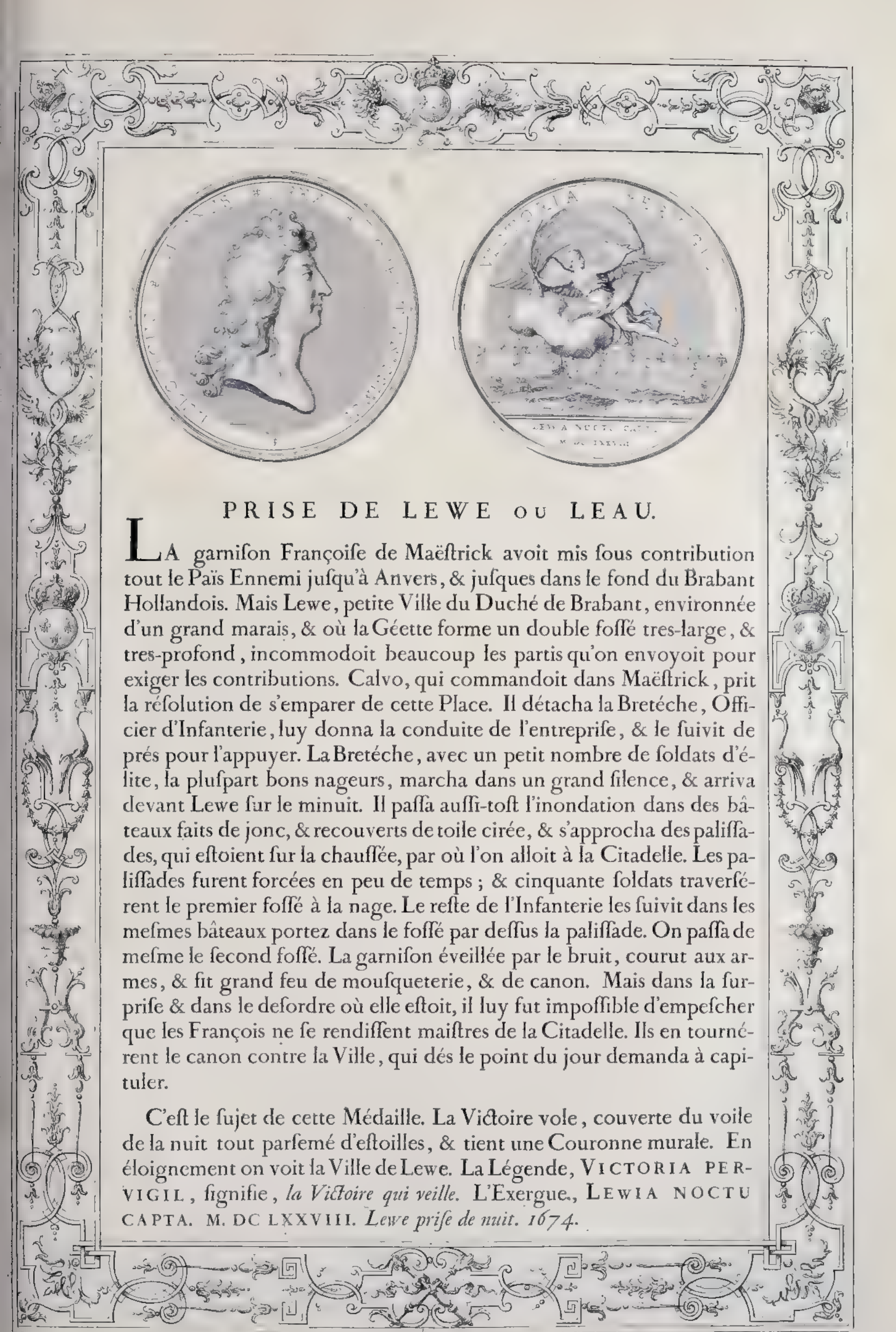
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit au milieu d'un Parc de Bergers, une Fille aſſiſe, & ayant prés d'elle un Lion, ce qui eſt le ſymbole ordinaire de la Ville de Gand. Elle eſt au pied d'un Trophée. La Légende, SPES ET OPES HOSTIUM FRACTÆ, ſignifie, *les eſpérances & les forces des Ennemis détruites.* L'Exergue, GANDAVO CAPTO. M. DC. LXXVIII. *Gand pris. 1678.*



PRISE D'YPRES.

LE jour mesme, que le Roy eut pris la Citadelle de Gand, il fit investir Ypres, & se rendit aussi-tost devant la Place. Ypres estoit bien fortifiée, & avoit une Citadelle; mais le Roy attaqua en mesme temps la Citadelle & la Ville, & ayant emporté toutes les contrescarpes en une nuit, les assiégez se hastérent de capituler. La réduction de cette Place acheva de déterminer les Ennemis à la Paix, qui peu aprés fut concluë à Nimégue.

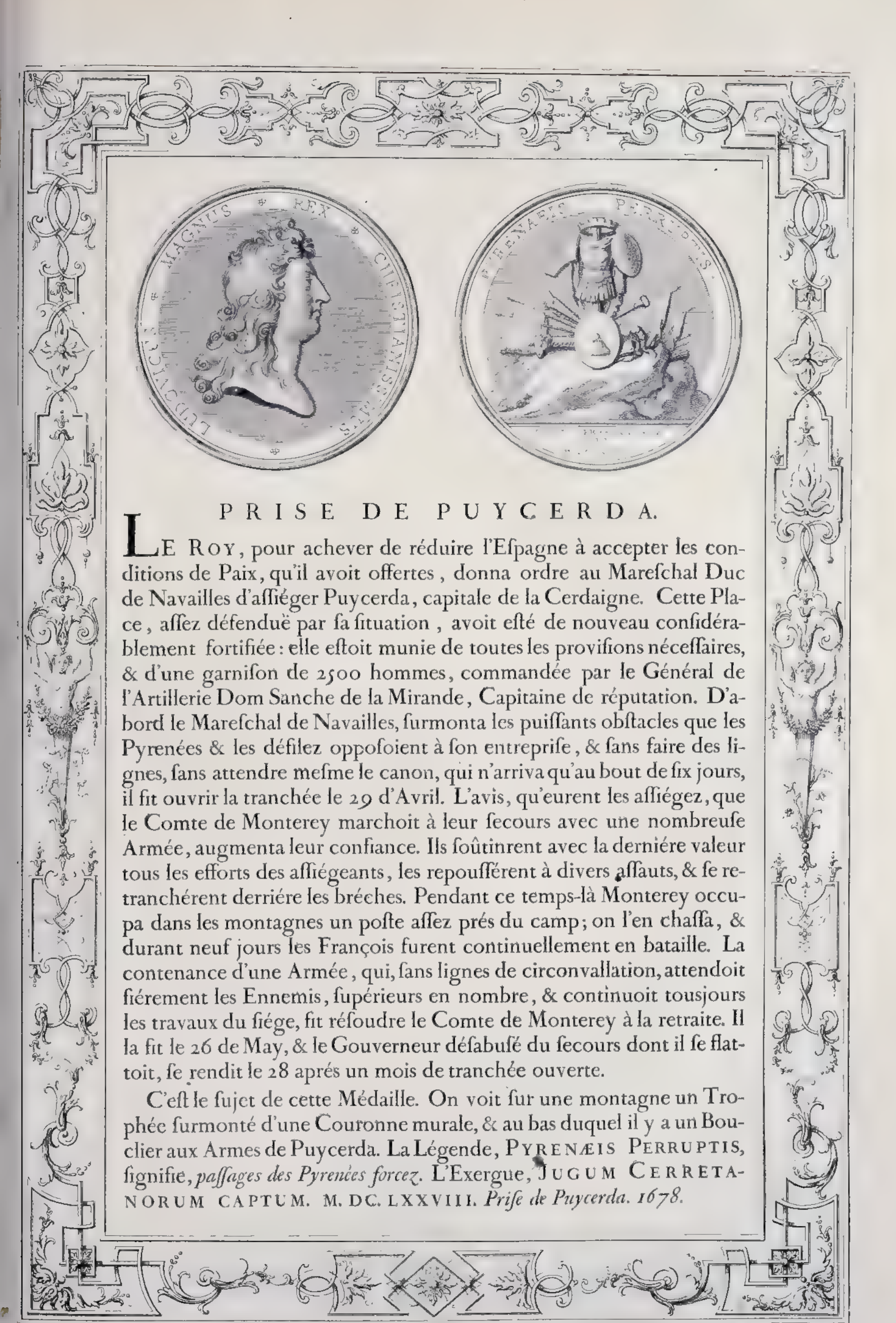
C'est le sujet de cette Médaille. La Victoire dresse un Trophée, au haut duquel elle pose une Couronne murale; & la Paix paroist descendre du Ciel. Les mots de la Légende, HOSTES AD PACEM ADACTI, signifient, *les Ennemis contraints d'accepter la Paix.* Ceux de l'Exergue, YPRIS CAPTIS. M. DC. LXXVIII. *la prise d'Ypres. 1678.*



PRISE DE LEWE ou LEAU.

LA garnison Françoise de Maëstrick avoit mis sous contribution tout le Païs Ennemi jusqu'à Anvers, & jusques dans le fond du Brabant Hollandois. Mais Lewe, petite Ville du Duché de Brabant, environnée d'un grand marais, & où la Géette forme un double fossé tres-large, & tres-profond, incommodoit beaucoup les partis qu'on envoyoit pour exiger les contributions. Calvo, qui commandoit dans Maëstrick, prit la résolution de s'emparer de cette Place. Il détacha la Bretéche, Officier d'Infanterie, luy donna la conduite de l'entreprise, & le suivit de prés pour l'appuyer. La Bretéche, avec un petit nombre de soldats d'élite, la pluspart bons nageurs, marcha dans un grand silence, & arriva devant Lewe sur le minuit. Il passa aussi-tost l'inondation dans des bâteaux faits de jonc, & recouverts de toile cirée, & s'approcha des palissades, qui estoient sur la chaussée, par où l'on alloit à la Citadelle. Les palissades furent forcées en peu de temps ; & cinquante soldats traversérent le premier fossé à la nage. Le reste de l'Infanterie les suivit dans les mesmes bâteaux portez dans le fossé par dessus la palissade. On passa de mesme le second fossé. La garnison éveillée par le bruit, courut aux armes, & fit grand feu de mousqueterie, & de canon. Mais dans la surprise & dans le desordre où elle estoit, il luy fut impossible d'empescher que les François ne se rendissent maistres de la Citadelle. Ils en tournérent le canon contre la Ville, qui dés le point du jour demanda à capituler.

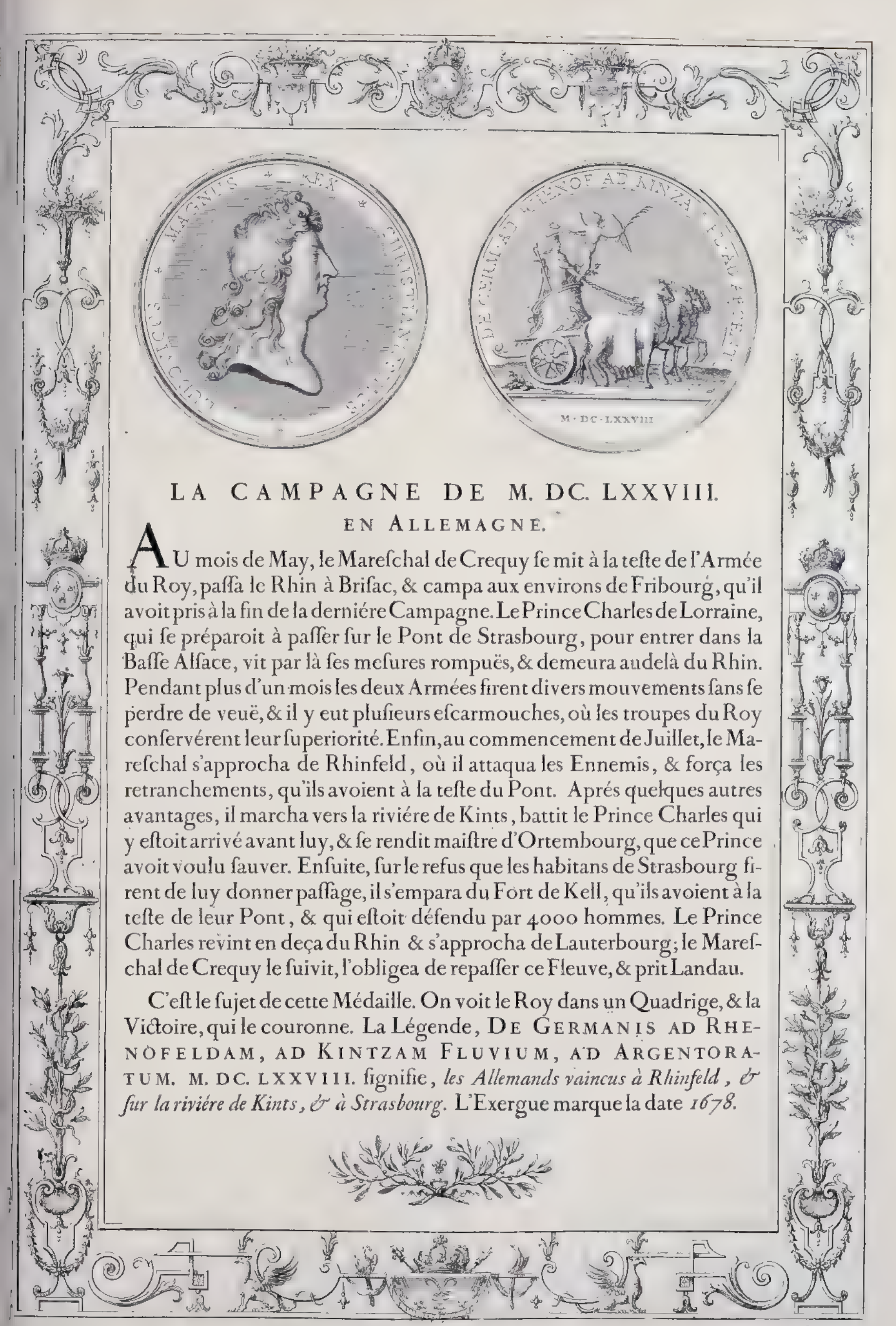
C'est le sujet de cette Médaille. La Victoire vole, couverte du voile de la nuit tout parsemé d'estoilles, & tient une Couronne murale. En éloignement on voit la Ville de Lewe. La Légende, VICTORIA PERVIGIL, signifie, *la Victoire qui veille.* L'Exergue, LEWIA NOCTU CAPTA. M. DC LXXVIII. *Lewe prise de nuit. 1674.*



PRISE DE PUYCERDA.

LE ROY, pour achever de réduire l'Eſpagne à accepter les conditions de Paix, qu'il avoit offertes, donna ordre au Mareſchal Duc de Navailles d'aſſiéger Puycerda, capitale de la Cerdaigne. Cette Place, aſſez défenduë par ſa ſituation, avoit eſté de nouveau conſidérablement fortifiée : elle eſtoit munie de toutes les proviſions néceſſaires, & d'une garniſon de 2500 hommes, commandée par le Général de l'Artillerie Dom Sanche de la Mirande, Capitaine de réputation. D'abord le Mareſchal de Navailles, ſurmonta les puiſſants obſtacles que les Pyrenées & les défilez oppoſoient à ſon entrepriſe, & ſans faire des lignes, ſans attendre meſme le canon, qui n'arriva qu'au bout de ſix jours, il fit ouvrir la tranchée le 29 d'Avril. L'avis, qu'eurent les aſſiégez, que le Comte de Monterey marchoit à leur ſecours avec une nombreuſe Armée, augmenta leur confiance. Ils ſoûtinrent avec la derniére valeur tous les efforts des aſſiégeants, les repouſſérent à divers aſſauts, & ſe retranchérent derriére les bréches. Pendant ce temps-là Monterey occupa dans les montagnes un poſte aſſez prés du camp; on l'en chaſſa, & durant neuf jours les François furent continuellement en bataille. La contenance d'une Armée, qui, ſans lignes de circonvallation, attendoit fiérement les Ennemis, ſupérieurs en nombre, & continuoit touſjours les travaux du ſiége, fit réſoudre le Comte de Monterey à la retraite. Il la fit le 26 de May, & le Gouverneur déſabuſé du ſecours dont il ſe flattoit, ſe rendit le 28 aprés un mois de tranchée ouverte.

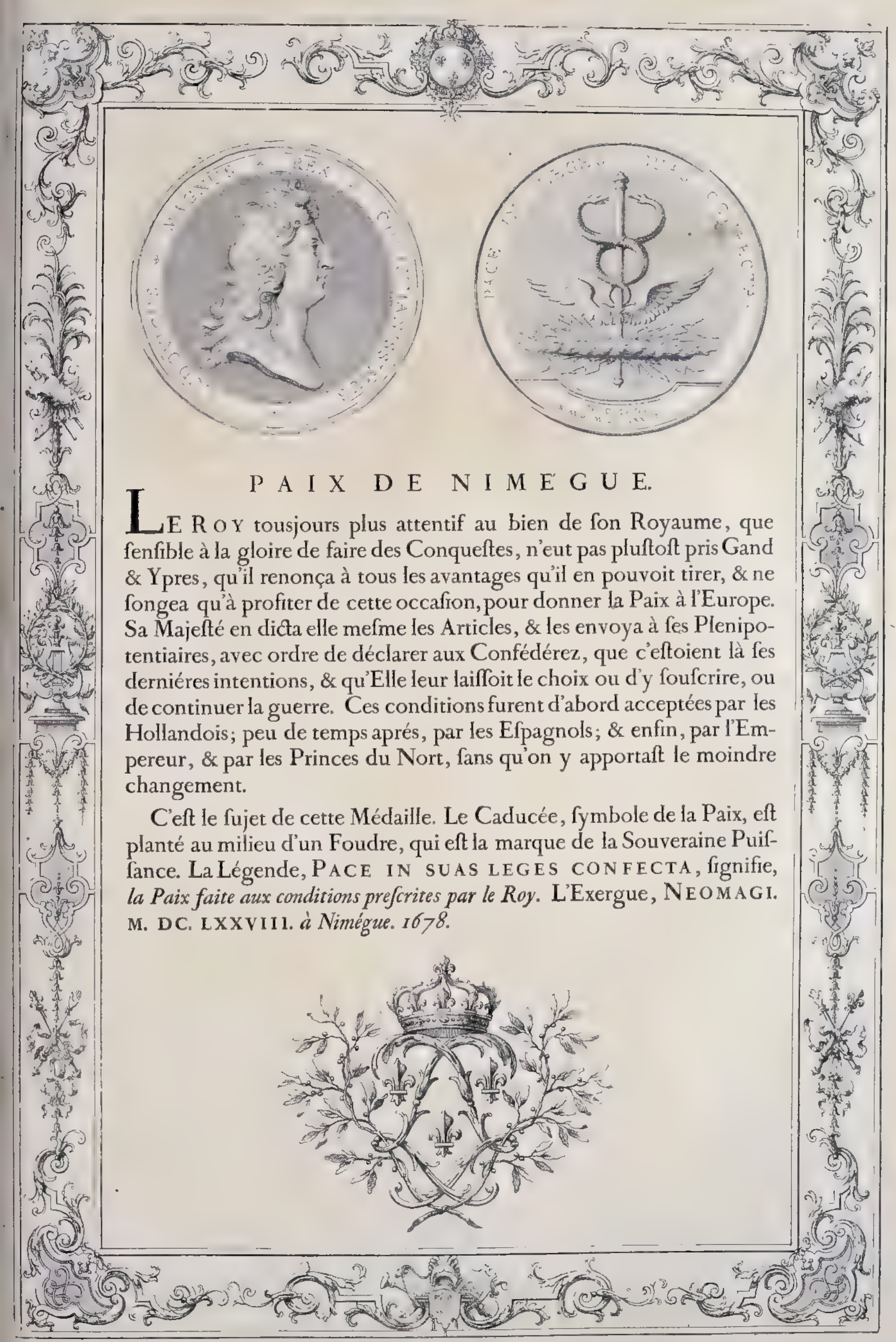
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit ſur une montagne un Trophée ſurmonté d'une Couronne murale, & au bas duquel il y a un Bouclier aux Armes de Puycerda. La Légende, PYRENÆIS PERRUPTIS, ſignifie, *paſſages des Pyrenées forcez*. L'Exergue, JUGUM CERRETANORUM CAPTUM. M. DC. LXXVIII. *Priſe de Puycerda. 1678.*



LA CAMPAGNE DE M. DC. LXXVIII. EN ALLEMAGNE.

AU mois de May, le Mareſchal de Crequy ſe mit à la teſte de l'Armée du Roy, paſſa le Rhin à Briſac, & campa aux environs de Fribourg, qu'il avoit pris à la fin de la derniére Campagne. Le Prince Charles de Lorraine, qui ſe préparoit à paſſer ſur le Pont de Strasbourg, pour entrer dans la Baſſe Alſace, vit par là ſes meſures rompuës, & demeura audelà du Rhin. Pendant plus d'un mois les deux Armées firent divers mouvements ſans ſe perdre de veuë, & il y eut pluſieurs eſcarmouches, où les troupes du Roy conſervérent leur ſuperiorité. Enfin, au commencement de Juillet, le Mareſchal s'approcha de Rhinfeld, où il attaqua les Ennemis, & força les retranchements, qu'ils avoient à la teſte du Pont. Aprés quelques autres avantages, il marcha vers la riviére de Kints, battit le Prince Charles qui y eſtoit arrivé avant luy, & ſe rendit maiſtre d'Ortembourg, que ce Prince avoit voulu ſauver. Enſuite, ſur le refus que les habitans de Strasbourg firent de luy donner paſſage, il s'empara du Fort de Kell, qu'ils avoient à la teſte de leur Pont, & qui eſtoit défendu par 4000 hommes. Le Prince Charles revint en deça du Rhin & s'approcha de Lauterbourg; le Mareſchal de Crequy le ſuivit, l'obligea de repaſſer ce Fleuve, & prit Landau.

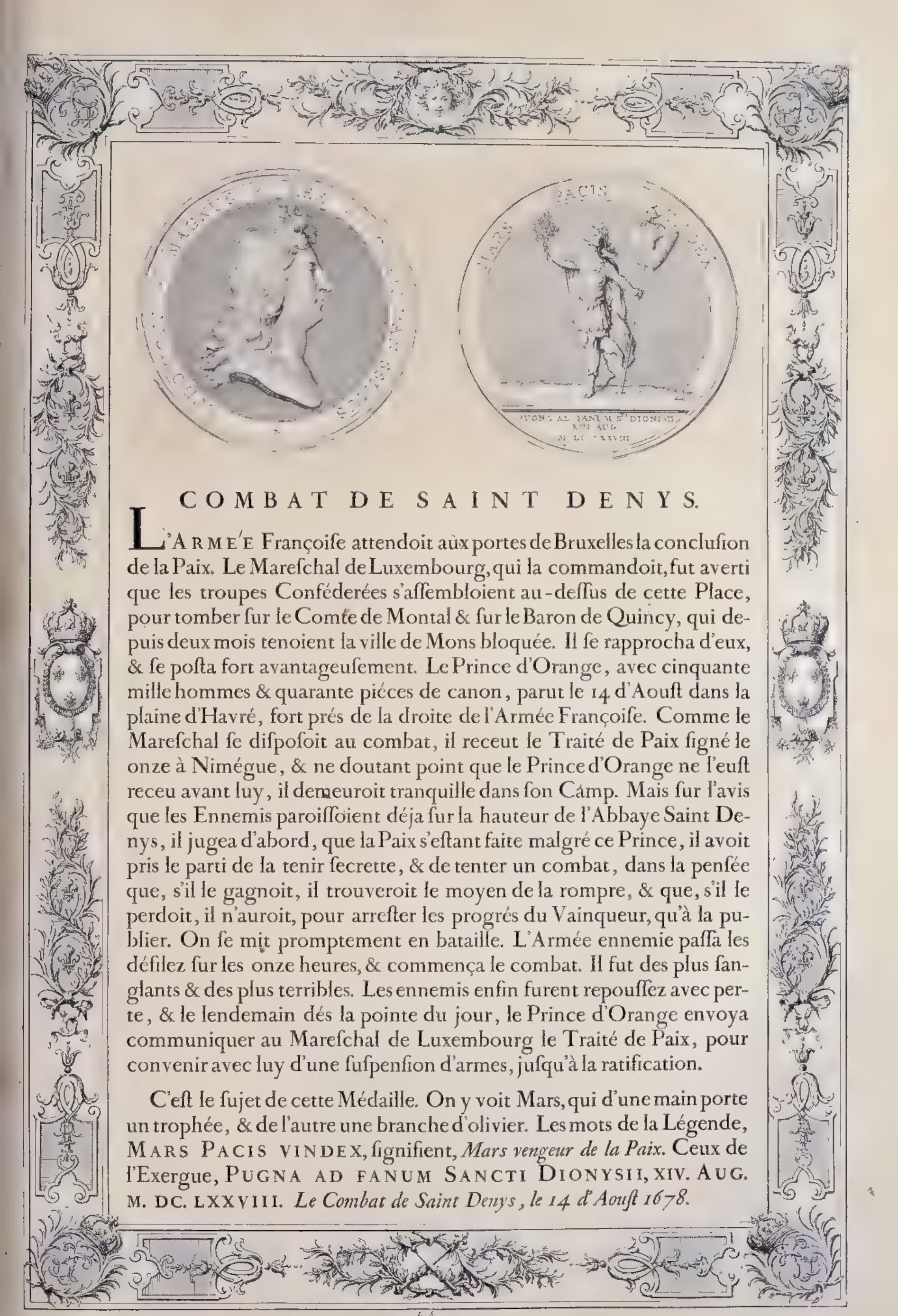
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit le Roy dans un Quadrige, & la Victoire, qui le couronne. La Légende, DE GERMANIS AD RHENOFELDAM, AD KINTZAM FLUVIUM, AD ARGENTORATUM. M. DC. LXXVIII. ſignifie, *les Allemands vaincus à Rhinfeld, & ſur la riviére de Kints, & à Strasbourg.* L'Exergue marque la date *1678.*



PAIX DE NIMEGUE.

LE ROY tousjours plus attentif au bien de son Royaume, que sensible à la gloire de faire des Conquestes, n'eut pas plustost pris Gand & Ypres, qu'il renonça à tous les avantages qu'il en pouvoit tirer, & ne songea qu'à profiter de cette occasion, pour donner la Paix à l'Europe. Sa Majesté en dicta elle mesme les Articles, & les envoya à ses Plenipotentiaires, avec ordre de déclarer aux Confédérez, que c'estoient là ses derniéres intentions, & qu'Elle leur laissoit le choix ou d'y souscrire, ou de continuer la guerre. Ces conditions furent d'abord acceptées par les Hollandois; peu de temps aprés, par les Espagnols; & enfin, par l'Empereur, & par les Princes du Nort, sans qu'on y apportast le moindre changement.

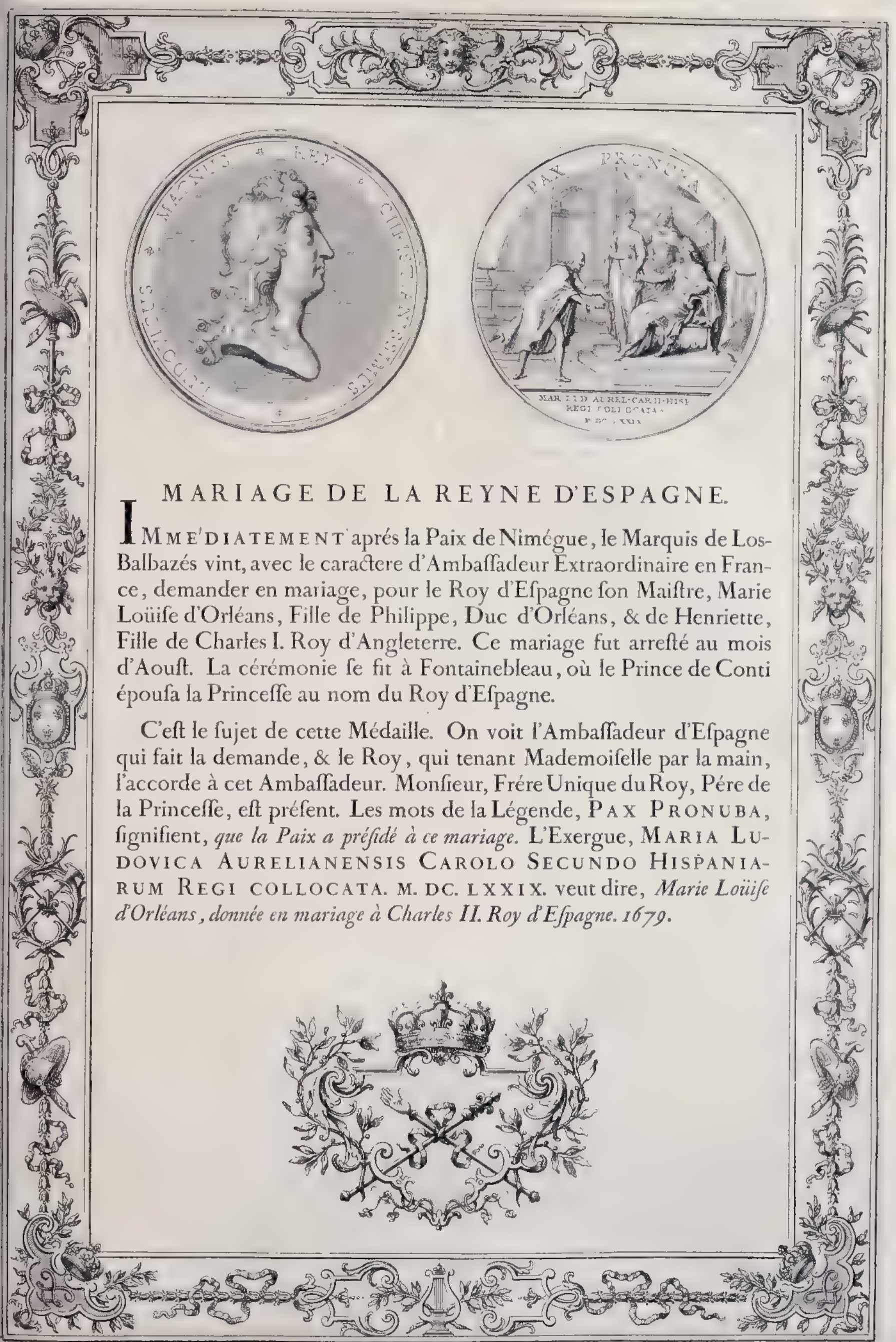
C'est le sujet de cette Médaille. Le Caducée, symbole de la Paix, est planté au milieu d'un Foudre, qui est la marque de la Souveraine Puissance. La Légende, PACE IN SUAS LEGES CONFECTA, signifie, *la Paix faite aux conditions prescrites par le Roy.* L'Exergue, NEOMAGI. M. DC. LXXVIII. *à Nimégue. 1678.*



COMBAT DE SAINT DENYS.

L'ARMÉE Françoise attendoit aux portes de Bruxelles la conclusion de la Paix. Le Mareschal de Luxembourg, qui la commandoit, fut averti que les troupes Confédérées s'assembloient au-dessus de cette Place, pour tomber sur le Comte de Montal & sur le Baron de Quincy, qui depuis deux mois tenoient la ville de Mons bloquée. Il se rapprocha d'eux, & se posta fort avantageusement. Le Prince d'Orange, avec cinquante mille hommes & quarante piéces de canon, parut le 14 d'Aoust dans la plaine d'Havré, fort prés de la droite de l'Armée Françoise. Comme le Mareschal se disposoit au combat, il receut le Traité de Paix signé le onze à Nimégue, & ne doutant point que le Prince d'Orange ne l'eust receu avant luy, il demeuroit tranquille dans son Camp. Mais sur l'avis que les Ennemis paroissoient déja sur la hauteur de l'Abbaye Saint Denys, il jugea d'abord, que la Paix s'estant faite malgré ce Prince, il avoit pris le parti de la tenir secrette, & de tenter un combat, dans la pensée que, s'il le gagnoit, il trouveroit le moyen de la rompre, & que, s'il le perdoit, il n'auroit, pour arrester les progrés du Vainqueur, qu'à la publier. On se mit promptement en bataille. L'Armée ennemie passa les défilez sur les onze heures, & commença le combat. Il fut des plus sanglants & des plus terribles. Les ennemis enfin furent repoussez avec perte, & le lendemain dés la pointe du jour, le Prince d'Orange envoya communiquer au Mareschal de Luxembourg le Traité de Paix, pour convenir avec luy d'une suspension d'armes, jusqu'à la ratification.

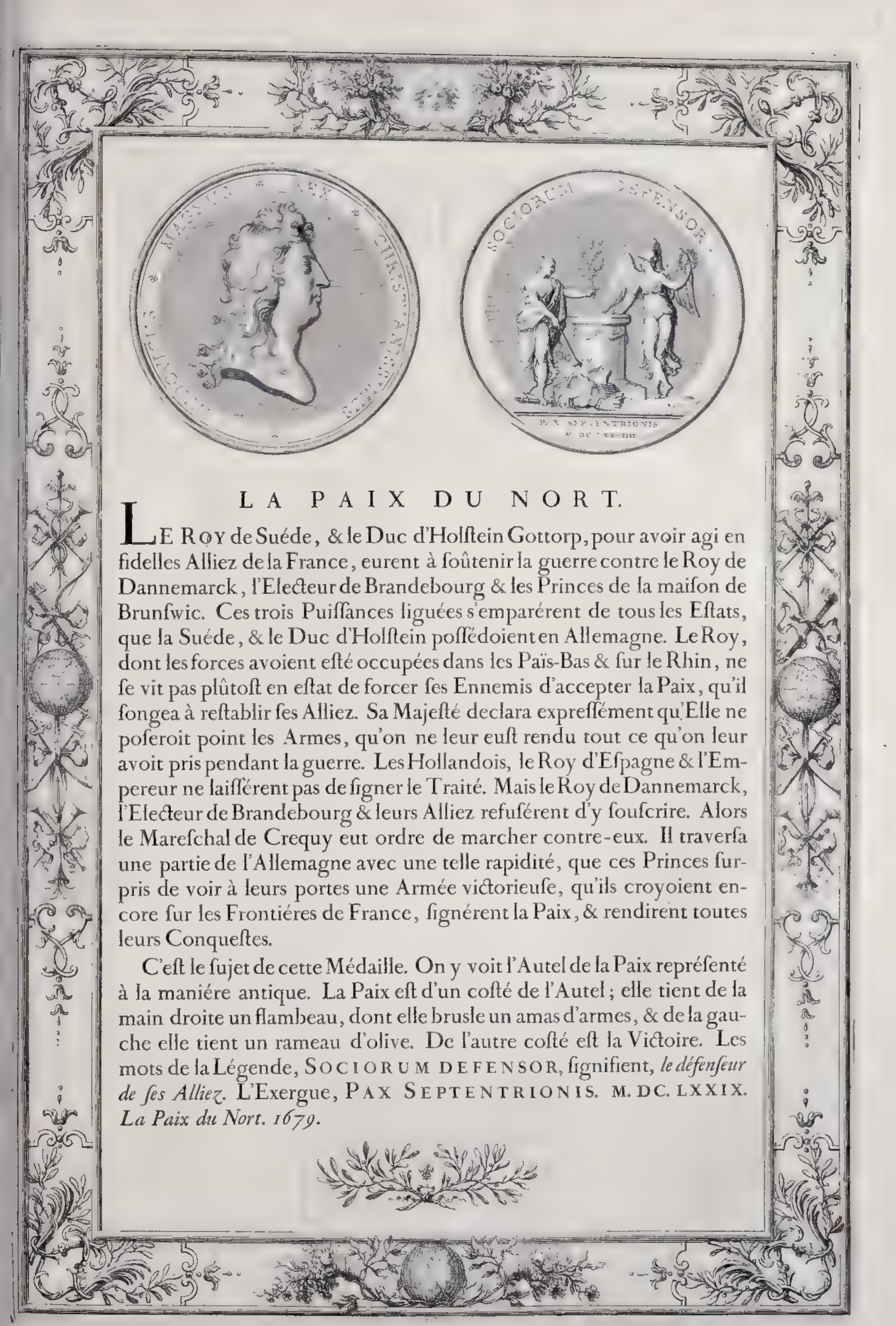
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Mars, qui d'une main porte un trophée, & de l'autre une branche d'olivier. Les mots de la Légende, MARS PACIS VINDEX, signifient, *Mars vengeur de la Paix.* Ceux de l'Exergue, PUGNA AD FANUM SANCTI DIONYSII, XIV. AUG. M. DC. LXXVIII. *Le Combat de Saint Denys, le 14 d'Aoust 1678.*



MARIAGE DE LA REYNE D'ESPAGNE.

IMMÉDIATEMENT aprés la Paix de Nimégue, le Marquis de Los-Balbazés vint, avec le caractere d'Ambassadeur Extraordinaire en France, demander en mariage, pour le Roy d'Espagne son Maistre, Marie Loüise d'Orléans, Fille de Philippe, Duc d'Orléans, & de Henriette, Fille de Charles I. Roy d'Angleterre. Ce mariage fut arresté au mois d'Aoust. La cérémonie se fit à Fontainebleau, où le Prince de Conti épousa la Princesse au nom du Roy d'Espagne.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit l'Ambassadeur d'Espagne qui fait la demande, & le Roy, qui tenant Mademoiselle par la main, l'accorde à cet Ambassadeur. Monsieur, Frére Unique du Roy, Pére de la Princesse, est présent. Les mots de la Légende, PAX PRONUBA, signifient, *que la Paix a présidé à ce mariage.* L'Exergue, MARIA LUDOVICA AURELIANENSIS CAROLO SECUNDO HISPANIARUM REGI COLLOCATA. M. DC. LXXIX. veut dire, *Marie Loüise d'Orléans, donnée en mariage à Charles II. Roy d'Espagne. 1679.*



LA PAIX DU NORT.

LE ROY de Suéde, & le Duc d'Holstein Gottorp, pour avoir agi en fidelles Alliez de la France, eurent à soûtenir la guerre contre le Roy de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg & les Princes de la maison de Brunswic. Ces trois Puissances liguées s'emparérent de tous les Estats, que la Suéde, & le Duc d'Holstein possédoient en Allemagne. Le Roy, dont les forces avoient esté occupées dans les Païs-Bas & sur le Rhin, ne se vit pas plûtost en estat de forcer ses Ennemis d'accepter la Paix, qu'il songea à restablir ses Alliez. Sa Majesté declara expressément qu'Elle ne poseroit point les Armes, qu'on ne leur eust rendu tout ce qu'on leur avoit pris pendant la guerre. Les Hollandois, le Roy d'Espagne & l'Empereur ne laissérent pas de signer le Traité. Mais le Roy de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg & leurs Alliez refusérent d'y souscrire. Alors le Mareschal de Crequy eut ordre de marcher contre-eux. Il traversa une partie de l'Allemagne avec une telle rapidité, que ces Princes surpris de voir à leurs portes une Armée victorieuse, qu'ils croyoient encore sur les Frontiéres de France, signérent la Paix, & rendirent toutes leurs Conquestes.

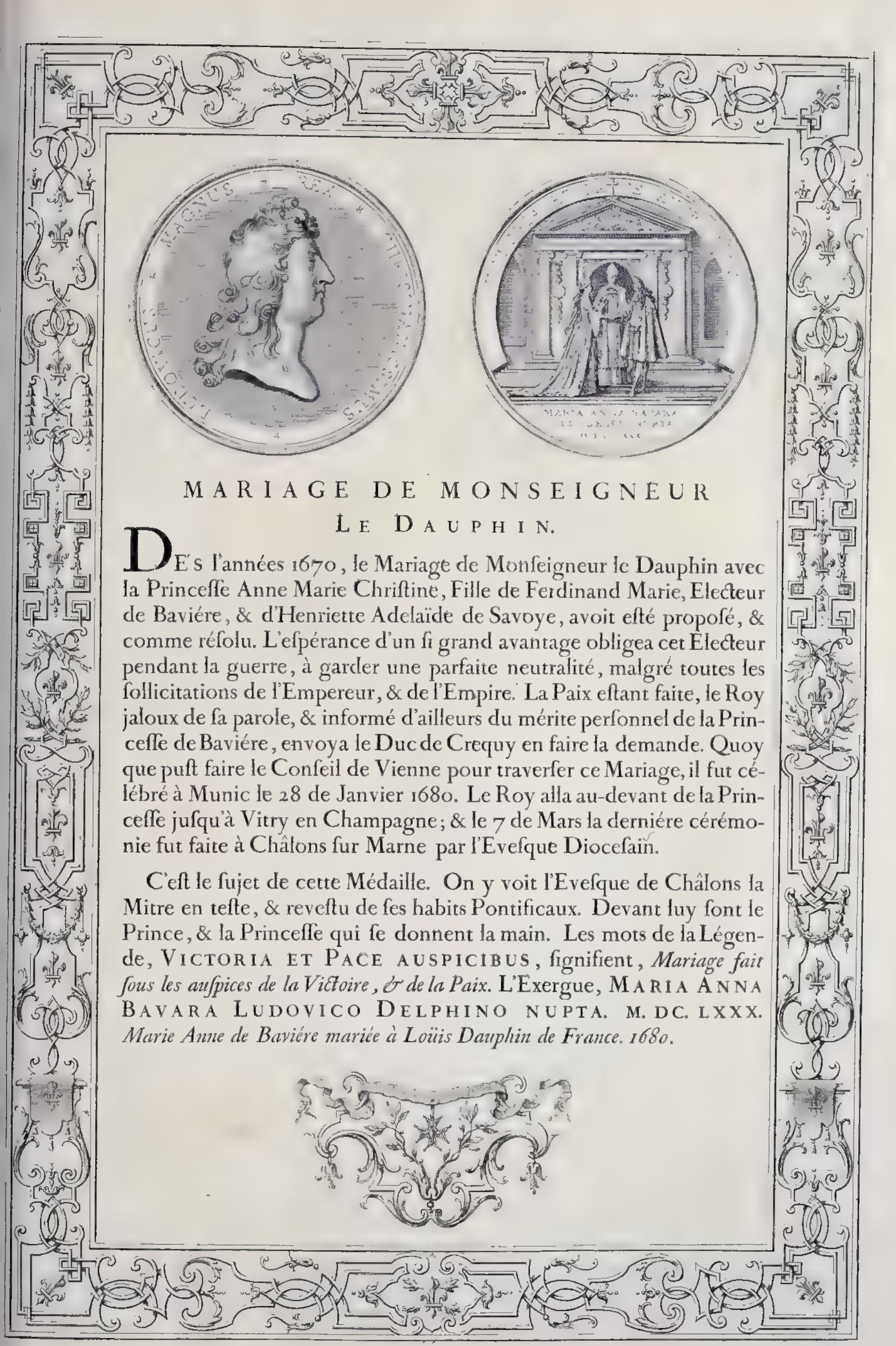
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit l'Autel de la Paix représenté à la maniére antique. La Paix est d'un costé de l'Autel ; elle tient de la main droite un flambeau, dont elle brusle un amas d'armes, & de la gauche elle tient un rameau d'olive. De l'autre costé est la Victoire. Les mots de la Légende, SOCIORUM DEFENSOR, signifient, *le défenseur de ses Alliez*. L'Exergue, PAX SEPTENTRIONIS. M. DC. LXXIX. *La Paix du Nort. 1679.*



LA REDUCTION
DES DIX VILLES D'ALSACE.

QUOIQUE, par le Traité de Munſter, l'Empereur & l'Empire euſſent cédé au Roy la Souveraineté de la haute & de la baſſe Alſace, il y avoit néantmoins dix Villes, qui, ſous le nom de Villes Impériales, refuſoient de reconnoiſtre le Roy pour leur Souverain. Mais toutes à la fin ſe ſoûmirent, & preſtérent le Serment de fidelité.

C'eſt le ſujet de cette Médaille, autour de laquelle on voit les Armes de ces dix Villes. Au milieu, l'Alſace à genoux, reçoit des mains de la France un Eſcuſſon chargé de trois Fleurs de Lys. Les paroles de la Légende, ALSATIA IN PROVINCIAM REDACTA; & celles de l'Exergue, CIVITATIBUS DECEM IMPERIALIBUS IN FIDEM RECEPTIS. M. DC. LXXX. ſignifient, *l'Alſace entiére devenuë Province de France par la ſoumiſſion des dix Villes Impériales. 1680.*



MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

DE'S l'années 1670, le Mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Anne Marie Chriſtine, Fille de Ferdinand Marie, Electeur de Baviére, & d'Henriette Adelaïde de Savoye, avoit eſté propoſé, & comme réſolu. L'eſpérance d'un ſi grand avantage obligea cet Electeur pendant la guerre, à garder une parfaite neutralité, malgré toutes les ſollicitations de l'Empereur, & de l'Empire. La Paix eſtant faite, le Roy jaloux de ſa parole, & informé d'ailleurs du mérite perſonnel de la Princeſſe de Baviére, envoya le Duc de Crequy en faire la demande. Quoy que puſt faire le Conſeil de Vienne pour traverſer ce Mariage, il fut célébré à Munic le 28 de Janvier 1680. Le Roy alla au-devant de la Princeſſe juſqu'à Vitry en Champagne; & le 7 de Mars la derniére cérémonie fut faite à Châlons ſur Marne par l'Eveſque Dioceſain.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit l'Eveſque de Châlons la Mitre en teſte, & reveſtu de ſes habits Pontificaux. Devant luy ſont le Prince, & la Princeſſe qui ſe donnent la main. Les mots de la Légende, VICTORIA ET PACE AUSPICIBUS, ſignifient, *Mariage fait ſous les auſpices de la Victoire, & de la Paix.* L'Exergue, MARIA ANNA BAVARA LUDOVICO DELPHINO NUPTA. M. DC. LXXX. *Marie Anne de Baviére mariée à Loüis Dauphin de France. 1680.*



AUTRE MEDAILLE SUR LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

DANS cette feconde Médaille, on voit la tefte de Monfeigneur le Dauphin, & la tefte de Madame la Dauphine pofées en regard. Les mots de la Légende, LUDOVICI DELPHINI ET MARIÆ ANNÆ BAVARÆ CONNUBIUM, fignifient, *le Mariage de Loüis Dauphin avec Marie Anne de Baviére.* L'Exergue marque la date *1680*.



LE PORT DE TOULON.

TOULON est une des plus confidérables Villes du Royaume par la bonté de ſes Rades & de ſon Port. L'augmentation des forces Navales du Roy y a ſi fort accru le nombre des Habitans, que Sa Majeſté a jugé a propos d'aggrandir la Ville, tant du coſté de la Mer, que du coſté de la Terre, & a fait entourer de Baſtions la nouvelle enceinte. L'ancien Port ne s'eſtant pas trouvé aſſez grand, pour contenir beaucoup de Vaiſſeaux, on a fait à grands frais un nouveau Port, qu'on appelle la Nouvelle Darce, où il peut tenir aiſément cent Vaiſſeaux de guerre. C'eſt ſur les bords de cette nouvelle Darce, qu'on a baſti un vaſte & magnifique Arſenal, accompagné de grands Magaſins, d'Aſteliers différents, de Fonderies pour les Canons & pour les Mortiers, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour les Arſenaux de Marine. On n'entre dans l'ancien ni dans le nouveau Port, que par un Canal eſtroit, bordé de Canons à fleur d'eau. Les diverſes rades ſont toutes tres-belles & tres-ſeûres. Celle, qu'on nomme particuliérement la Rade de Toulon, & celle du Morillon, ſe combloient par les terres que deux petites riviéres y charrioient continuellement : le Roy pour y remédier, a fait détourner le cours de ces petites riviéres. Enfin, divers Forts, & pluſieurs Batteries de Mortiers & de Canons, placées de diſtance en diſtance, mettent ces Rades à couvert de toutes les entrepriſes des Ennemis.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Plan de la Ville, de l'Arſenal, & du Port. Pallas, aſſiſe ſur des nuées, paroiſt en avoir ordonné tous les travaux. La Légende, TOLONII PORTUS ET NAVALE, ſignifie, *le Port & l'Arſenal de Toulon.* L'Exergue marque l'année *1680*, où la pluſpart de ces ouvrages ont eſté achevez.



SOIXANTE MILLE MATELOTS
LEVEZ ET ENTRETENUS.

DANS la veüe que le Roy avoit de reſtablir la Marine, ce qui paroiſſoit de plus difficile, c'eſtoit d'avoir des Matelots en aſſez grand nombre pour les armements & pour le commerce. Cependant Sa Majeſté a trouvé moyen d'en aſſembler juſqu'à ſoixante mille, qu'Elle a partagez en trois Claſſes, dont il y en a tousjours vingt mille qui ſervent ſur les Vaiſſeaux de guerre, vingt mille ſur les Vaiſſeaux Marchands, & vingt mille qui ſe repoſent.

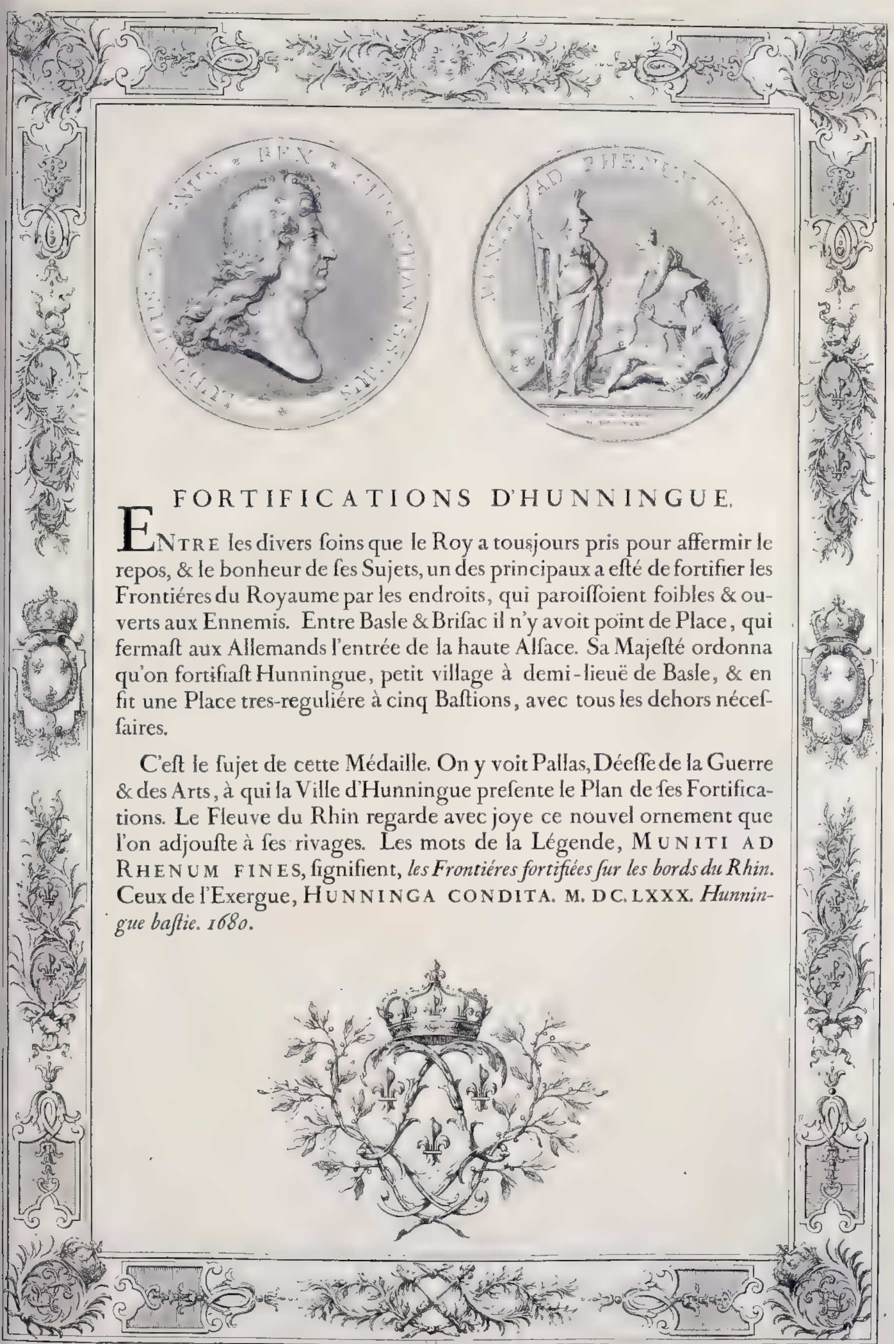
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Matelot au bord de la mer, appuyé ſur une Colomne briſée. Il tient en ſa main un Gouvernail chargé de Fleurs-de-Lys. La Légende, BELLO ET COMMERCIO, ſignifie, *pour la Guerre & pour le Commerce.* L'Exergue, SEXAGINTA MILLIA NAUTARUM CONSCRIPTA. M. DC. LXXX. *ſoixante mille Matelots enrôlez. 1680.*



VERSAILLES.

DE toutes les Maiſons Royales, Verſailles eſt celle que le Roy a le plus aimée, & qu'il a le plus embellie. Il y a raſſemblé tout ce que l'Art & la magnificence peuvent faire voir d'extraordinaire & de ſurprenant. On y trouve des Edifices ſi ſomptueux, des Jardins ſi agréables, & ſi variez, des eaux ſi abondantes, des Aqueducs d'un travail ſi prodigieux, & une ſi grande multitude de riches ornements, & de beautez différentes, qu'il faudroit plus d'un volume pour les deſcrire. Non ſeulement le Roy y eſt ſuperbement logé, mais les Princes, les Seigneurs, & tous les Officiers y ont des appartements également commodes, & magnifiques. Enfin, le ſéjour de Sa Majeſté y a attiré tant de monde, & fait baſtir tant de maiſons, qu'elle eſt devenuë une Ville fort peuplée, & fort conſidérable.

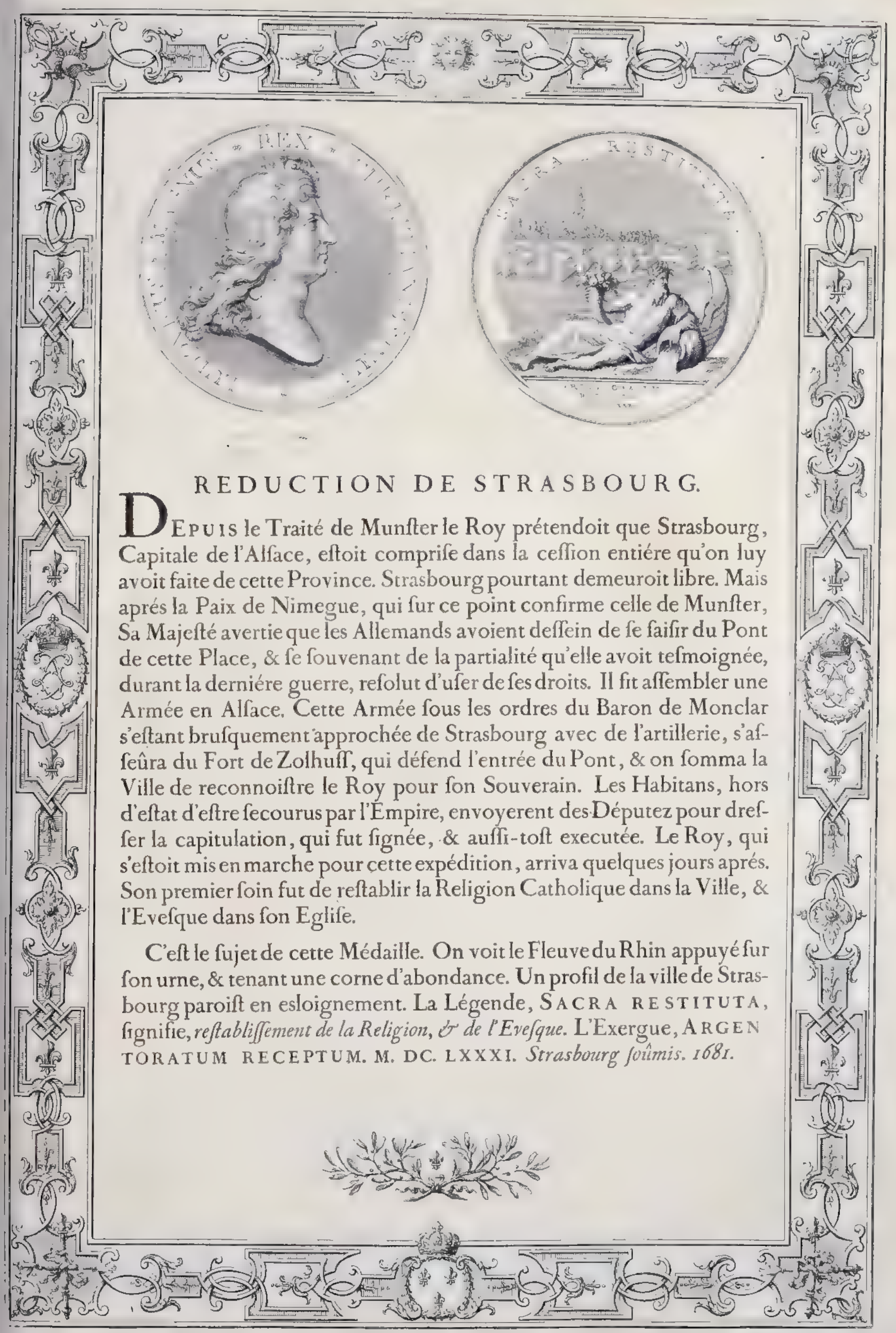
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la face du Chaſteau de Verſailles, comme elle eſt du coſté des Jardins. Les mots de la Légende, REGIA VERSALIARUM. ſignifient, *Chaſteau Royal de Verſailles.* A l'Exergue eſt la date *1680*, qui eſt à peu prés l'année où ce Palais ſe trouva dans ſa perfection.



FORTIFICATIONS D'HUNNINGUE.

ENTRE les divers soins que le Roy a tousjours pris pour affermir le repos, & le bonheur de ses Sujets, un des principaux a esté de fortifier les Frontiéres du Royaume par les endroits, qui paroissoient foibles & ouverts aux Ennemis. Entre Basle & Brisac il n'y avoit point de Place, qui fermast aux Allemands l'entrée de la haute Alsace. Sa Majesté ordonna qu'on fortifiast Hunningue, petit village à demi-lieuë de Basle, & en fit une Place tres-reguliére à cinq Bastions, avec tous les dehors nécessaires.

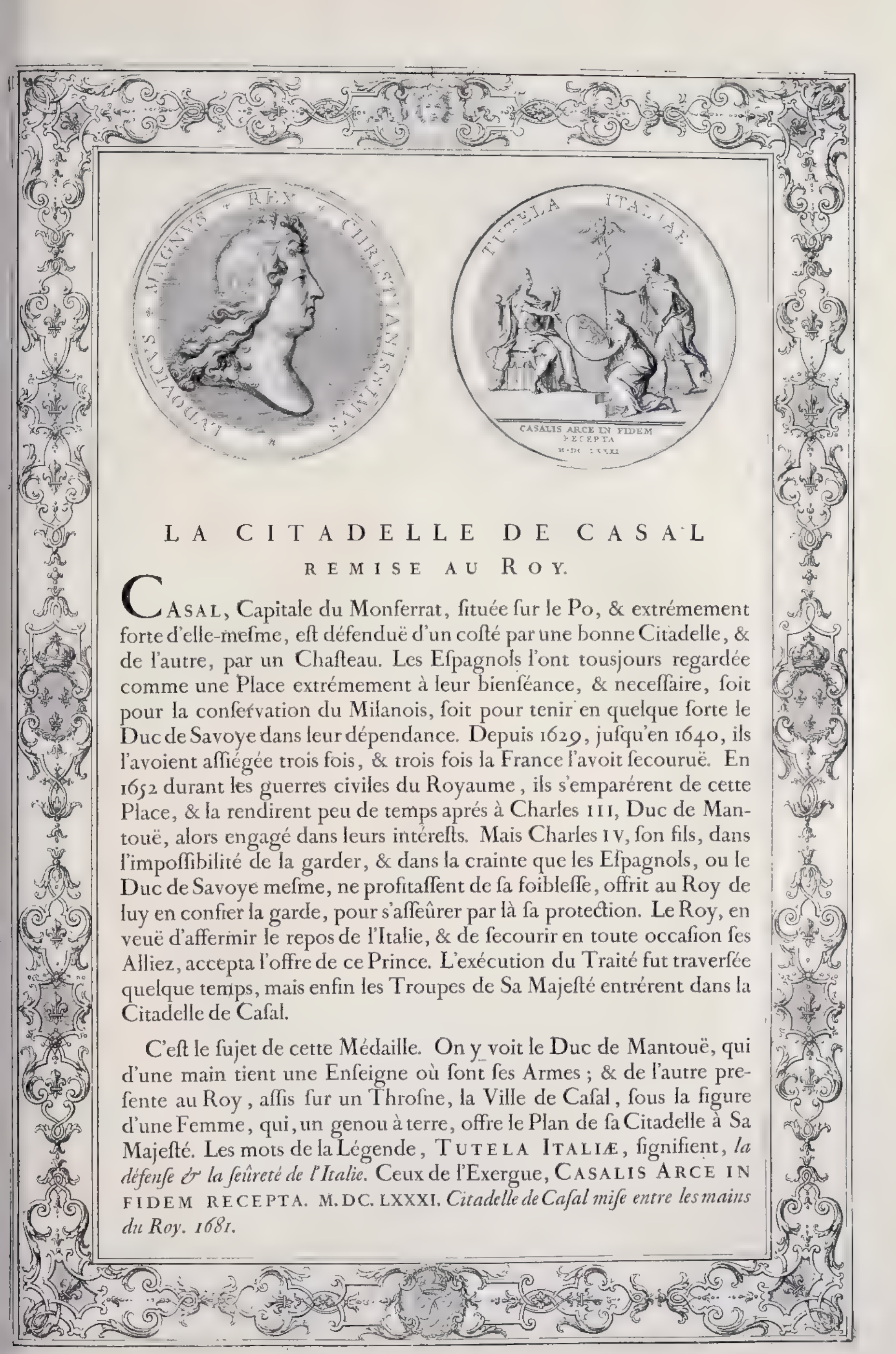
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Pallas, Déesse de la Guerre & des Arts, à qui la Ville d'Hunningue presente le Plan de ses Fortifications. Le Fleuve du Rhin regarde avec joye ce nouvel ornement que l'on adjouste à ses rivages. Les mots de la Légende, MUNITI AD RHENUM FINES, signifient, *les Frontiéres fortifiées sur les bords du Rhin.* Ceux de l'Exergue, HUNNINGA CONDITA. M. DC. LXXX. *Hunningue bastie. 1680.*



REDUCTION DE STRASBOURG.

DEPUIS le Traité de Munſter le Roy prétendoit que Strasbourg, Capitale de l'Alſace, eſtoit compriſe dans la ceſſion entiére qu'on luy avoit faite de cette Province. Strasbourg pourtant demeuroit libre. Mais aprés la Paix de Nimegue, qui ſur ce point confirme celle de Munſter, Sa Majeſté avertie que les Allemands avoient deſſein de ſe ſaiſir du Pont de cette Place, & ſe ſouvenant de la partialité qu'elle avoit teſmoignée, durant la derniére guerre, reſolut d'uſer de ſes droits. Il fit aſſembler une Armée en Alſace. Cette Armée ſous les ordres du Baron de Monclar s'eſtant bruſquement approchée de Strasbourg avec de l'artillerie, s'aſſeûra du Fort de Zolhuſſ, qui défend l'entrée du Pont, & on ſomma la Ville de reconnoiſtre le Roy pour ſon Souverain. Les Habitans, hors d'eſtat d'eſtre ſecourus par l'Empire, envoyerent des Députez pour dreſſer la capitulation, qui fut ſignée, & auſſi-toſt executée. Le Roy, qui s'eſtoit mis en marche pour cette expédition, arriva quelques jours aprés. Son premier ſoin fut de reſtablir la Religion Catholique dans la Ville, & l'Eveſque dans ſon Egliſe.

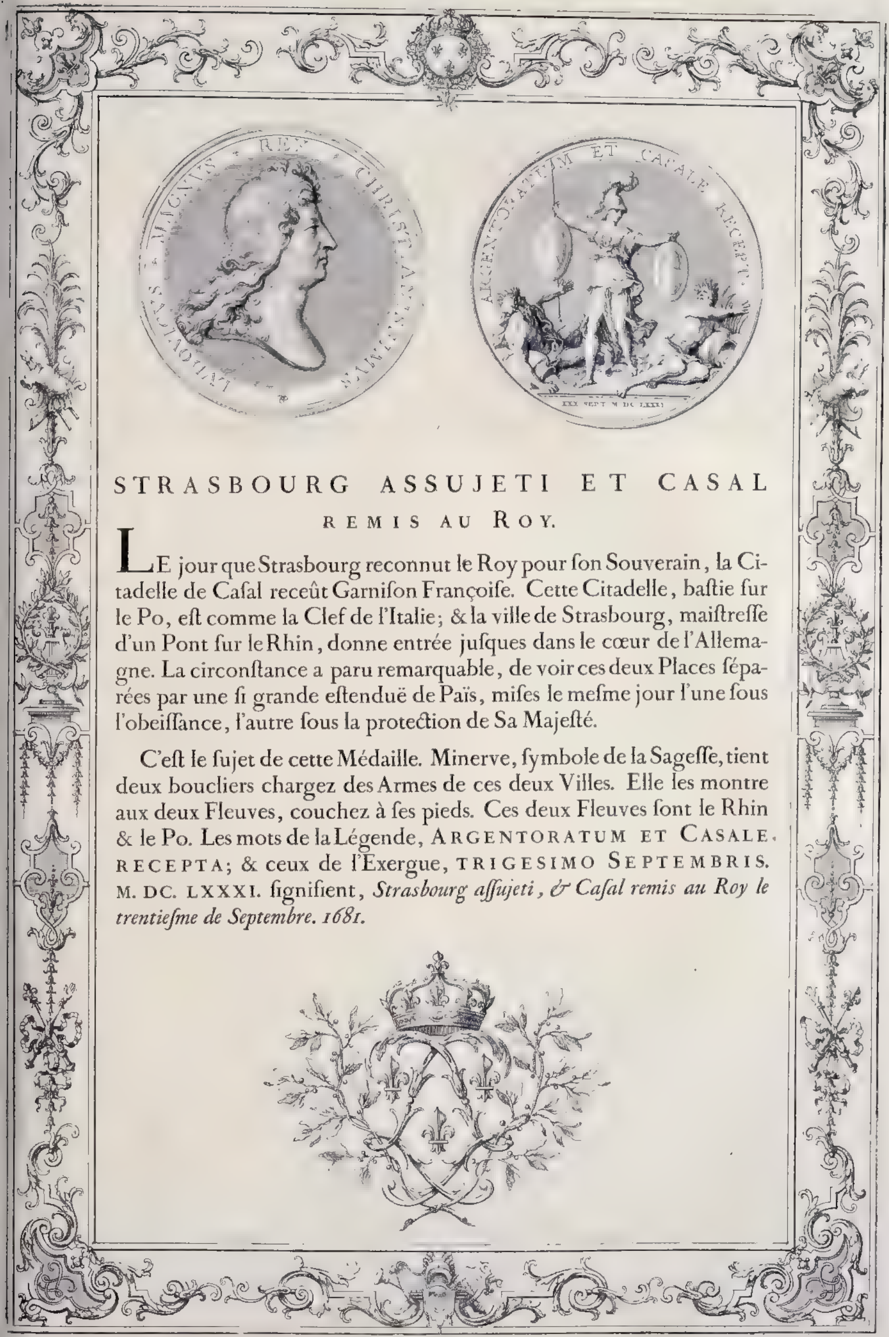
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit le Fleuve du Rhin appuyé ſur ſon urne, & tenant une corne d'abondance. Un profil de la ville de Strasbourg paroiſt en esloignement. La Légende, SACRA RESTITUTA, ſignifie, *reſtabliſſement de la Religion, & de l'Eveſque.* L'Exergue, ARGENTORATUM RECEPTUM. M. DC. LXXXI. *Strasbourg ſoûmis. 1681.*



LA CITADELLE DE CASAL
REMISE AU ROY.

CASAL, Capitale du Monferrat, ſituée ſur le Po, & extrémement forte d'elle-meſme, eſt défenduë d'un coſté par une bonne Citadelle, & de l'autre, par un Chaſteau. Les Eſpagnols l'ont tousjours regardée comme une Place extrémement à leur bienſéance, & neceſſaire, ſoit pour la conſervation du Milanois, ſoit pour tenir en quelque ſorte le Duc de Savoye dans leur dépendance. Depuis 1629, juſqu'en 1640, ils l'avoient aſſiégée trois fois, & trois fois la France l'avoit ſecouruë. En 1652 durant les guerres civiles du Royaume, ils s'emparérent de cette Place, & la rendirent peu de temps aprés à Charles III, Duc de Mantouë, alors engagé dans leurs intéreſts. Mais Charles IV, ſon fils, dans l'impoſſibilité de la garder, & dans la crainte que les Eſpagnols, ou le Duc de Savoye meſme, ne profitaſſent de ſa foibleſſe, offrit au Roy de luy en confier la garde, pour s'aſſeûrer par là ſa protection. Le Roy, en veuë d'affermir le repos de l'Italie, & de ſecourir en toute occaſion ſes Alliez, accepta l'offre de ce Prince. L'exécution du Traité fut traverſée quelque temps, mais enfin les Troupes de Sa Majeſté entrérent dans la Citadelle de Caſal.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Duc de Mantouë, qui d'une main tient une Enſeigne où ſont ſes Armes ; & de l'autre preſente au Roy, aſſis ſur un Throſne, la Ville de Caſal, ſous la figure d'une Femme, qui, un genou à terre, offre le Plan de ſa Citadelle à Sa Majeſté. Les mots de la Légende, TUTELA ITALIÆ, ſignifient, *la défenſe & la ſeûreté de l'Italie.* Ceux de l'Exergue, CASALIS ARCE IN FIDEM RECEPTA. M.DC.LXXXI. *Citadelle de Caſal miſe entre les mains du Roy. 1681.*



STRASBOURG ASSUJETI ET CASAL
REMIS AU ROY.

LE jour que Strasbourg reconnut le Roy pour ſon Souverain, la Citadelle de Caſal receût Garniſon Françoiſe. Cette Citadelle, baſtie ſur le Po, eſt comme la Clef de l'Italie; & la ville de Strasbourg, maiſtreſſe d'un Pont ſur le Rhin, donne entrée juſques dans le cœur de l'Allemagne. La circonſtance a paru remarquable, de voir ces deux Places ſéparées par une ſi grande eſtenduë de Païs, miſes le meſme jour l'une ſous l'obeiſſance, l'autre ſous la protection de Sa Majeſté.

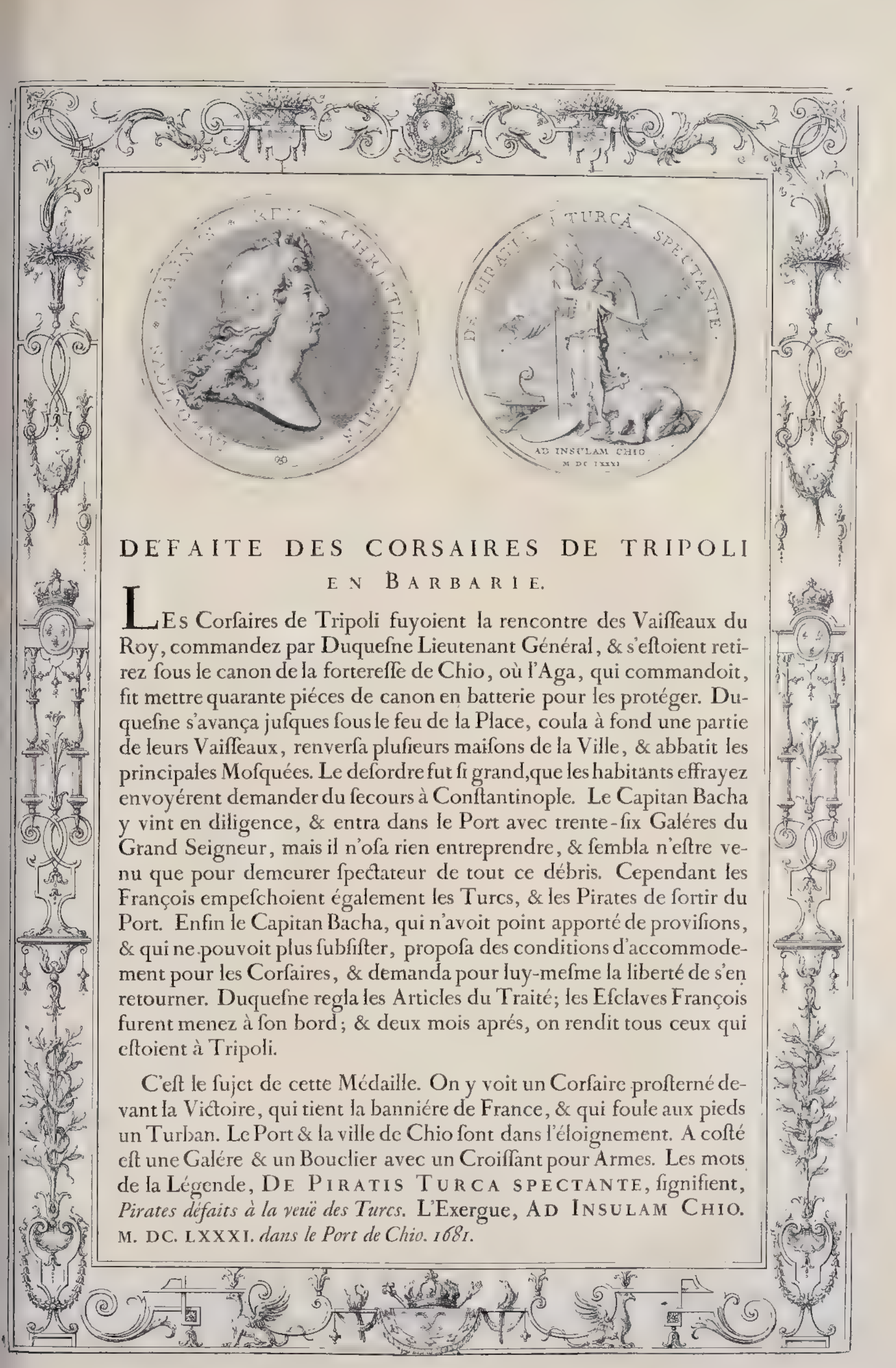
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Minerve, ſymbole de la Sageſſe, tient deux boucliers chargez des Armes de ces deux Villes. Elle les montre aux deux Fleuves, couchez à ſes pieds. Ces deux Fleuves ſont le Rhin & le Po. Les mots de la Légende, ARGENTORATUM ET CASALE. RECEPTA; & ceux de l'Exergue, TRIGESIMO SEPTEMBRIS. M. DC. LXXXI. ſignifient, *Strasbourg aſſujeti, & Caſal remis au Roy le trentieſme de Septembre. 1681.*



PORT DE BREST.

LA Ville de Breſt eſt ſituée à la pointe de la Bretagne vers le couchant. Son Port & ſa rade ont donné lieu au Roy d'y faire le principal eſtabliſſement de la Marine ſur l'Océan. La petite riviére de Penfelt, qui forme le Port, eſt d'une telle profondeur, que dans les plus baſſes marées, les plus grands Vaiſſeaux y peuvent entrer. Aux deux coſtez de cette riviére, toute bordée de grands Quays de maçonnerie, on a conſtruit quantité de Magaſins & d'Atteliers, tous ſi bien entendus, ſi commodes, & ſi magnifiques, qu'il n'y a rien à deſirer. Le Port, qui peut contenir cinquante gros Navires, ſans les Fregates, & les autres petits Baſtiments, ſe ferme toutes les nuits avec une chaiſne. La rade joint l'entrée du Port, & a environ neuf lieuës de tour. Elle eſt dans un ſi bel abri, qu'aucun vent ne peut incommoder les Vaiſſeaux. Il y en tient, ſans peine, plus de mille, & le fond eſt bon par tout. Cette rade n'a qu'une entrée aſſez eſtroite, au milieu de laquelle il y a meſme un Rocher. Soixante & douze Batteries, de ſix cens piéces de Canon, & de trente Mortiers, en défendent l'entrée; de ſorte que les Armées navales du Roy y ſont dans une pleine ſeureté.

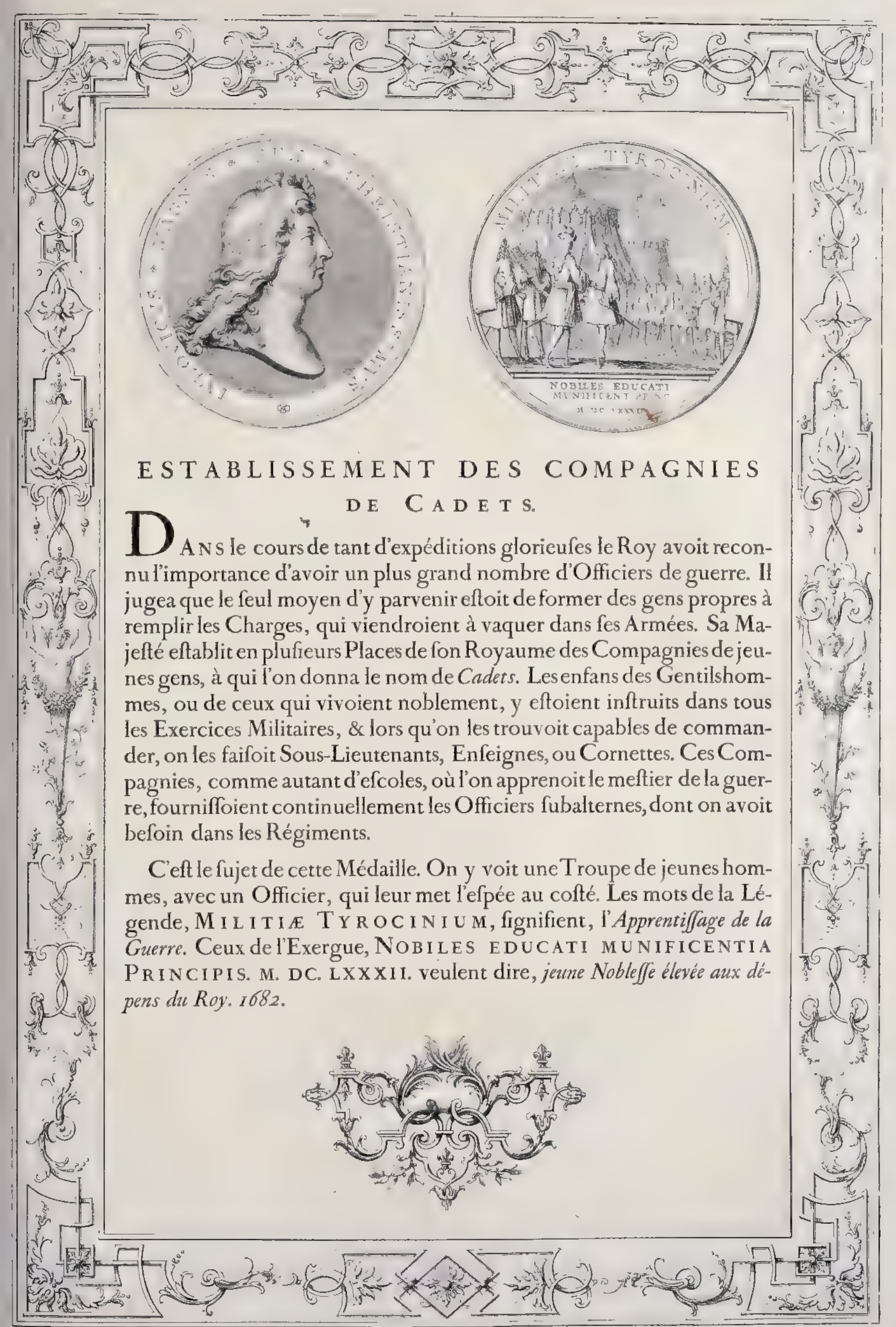
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Plan de la Ville & du Port, à l'entrée duquel eſt Portumne. Ce Dieu des Ports, repréſenté à l'antique, s'appuye ſur un Dauphin, & tient une clef. La Légende, TUTELA CLASSIUM OCEANI, ſignifie *la ſeureté des Flottes du Roy ſur l'Océan.* L'Exergue, BRESTI PORTUS ET NAVALE. M. DC. LXXXI. *le Port & l'Arſenal de Breſt. 1681.*



DEFAITE DES CORSAIRES DE TRIPOLI EN BARBARIE.

LES Corsaires de Tripoli fuyoient la rencontre des Vaisseaux du Roy, commandez par Duquesne Lieutenant Général, & s'estoient retirez sous le canon de la forteresse de Chio, où l'Aga, qui commandoit, fit mettre quarante piéces de canon en batterie pour les protéger. Duquesne s'avança jusques sous le feu de la Place, coula à fond une partie de leurs Vaisseaux, renversa plusieurs maisons de la Ville, & abbatit les principales Mosquées. Le desordre fut si grand, que les habitants effrayez envoyérent demander du secours à Constantinople. Le Capitan Bacha y vint en diligence, & entra dans le Port avec trente-six Galéres du Grand Seigneur, mais il n'osa rien entreprendre, & sembla n'estre venu que pour demeurer spectateur de tout ce débris. Cependant les François empeschoient également les Turcs, & les Pirates de sortir du Port. Enfin le Capitan Bacha, qui n'avoit point apporté de provisions, & qui ne pouvoit plus subsister, proposa des conditions d'accommodement pour les Corsaires, & demanda pour luy-mesme la liberté de s'en retourner. Duquesne regla les Articles du Traité; les Esclaves François furent menez à son bord; & deux mois aprés, on rendit tous ceux qui estoient à Tripoli.

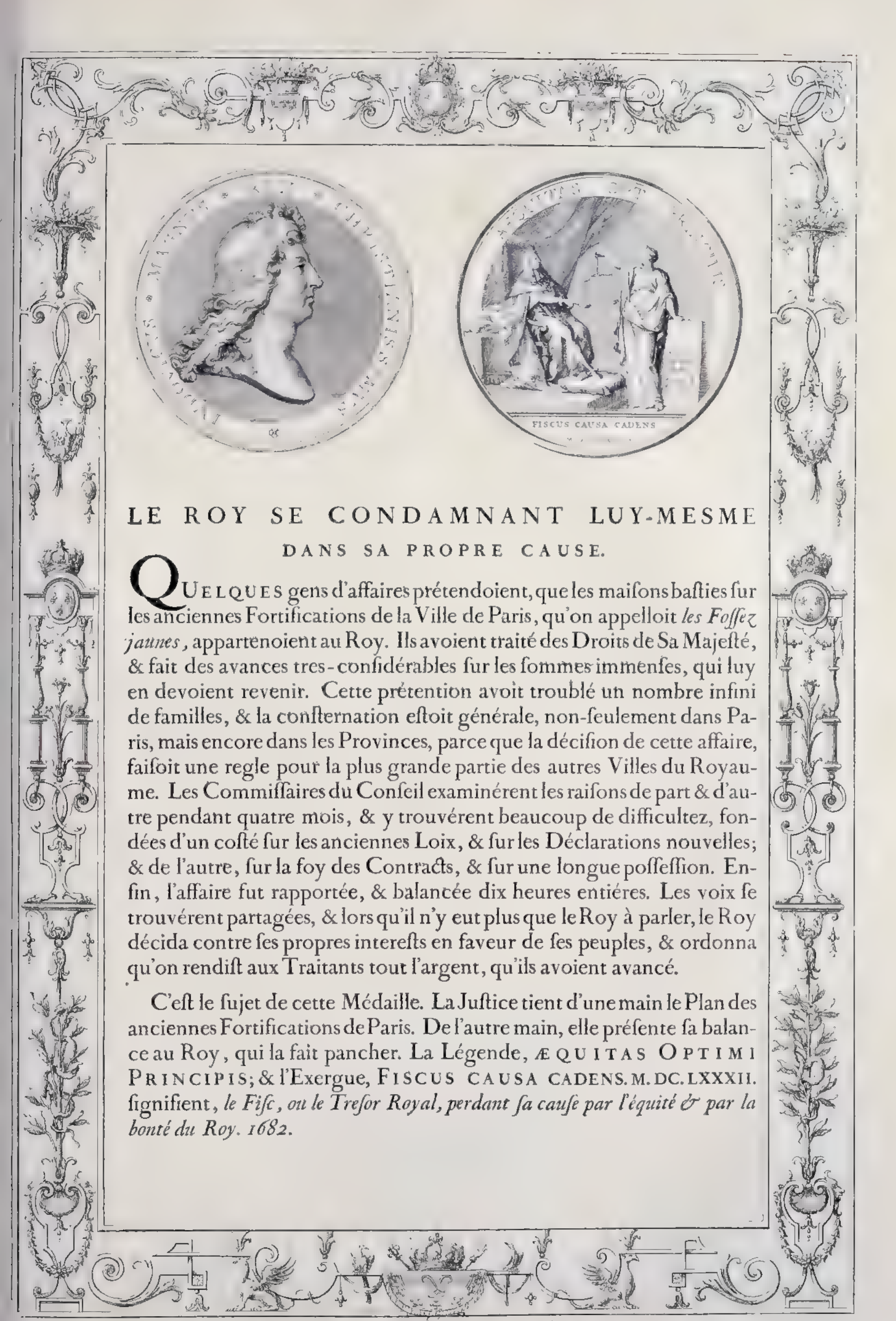
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit un Corsaire prosterné devant la Victoire, qui tient la banniére de France, & qui foule aux pieds un Turban. Le Port & la ville de Chio sont dans l'éloignement. A costé est une Galére & un Bouclier avec un Croissant pour Armes. Les mots de la Légende, DE PIRATIS TURCA SPECTANTE, signifient, *Pirates défaits à la veuë des Turcs.* L'Exergue, AD INSULAM CHIO. M. DC. LXXXI. *dans le Port de Chio. 1681.*



ESTABLISSEMENT DES COMPAGNIES DE CADETS.

DANS le cours de tant d'expéditions glorieuſes le Roy avoit reconnu l'importance d'avoir un plus grand nombre d'Officiers de guerre. Il jugea que le ſeul moyen d'y parvenir eſtoit de former des gens propres à remplir les Charges, qui viendroient à vaquer dans ſes Armées. Sa Majeſté eſtablit en pluſieurs Places de ſon Royaume des Compagnies de jeunes gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets*. Les enfans des Gentilshommes, ou de ceux qui vivoient noblement, y eſtoient inſtruits dans tous les Exercices Militaires, & lors qu'on les trouvoit capables de commander, on les faiſoit Sous-Lieutenants, Enſeignes, ou Cornettes. Ces Compagnies, comme autant d'eſcoles, où l'on apprenoit le meſtier de la guerre, fourniſſoient continuellement les Officiers ſubalternes, dont on avoit beſoin dans les Régiments.

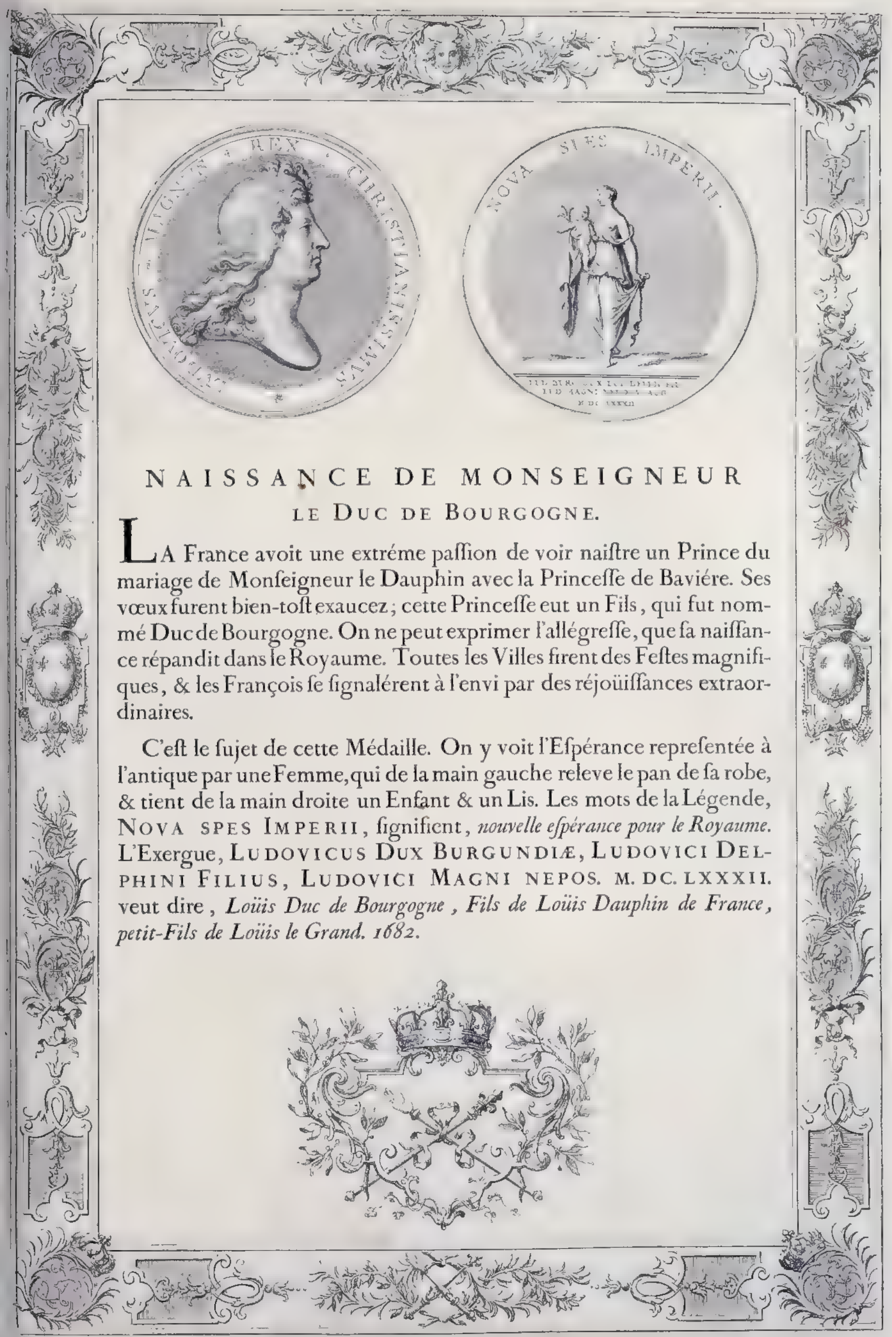
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit une Troupe de jeunes hommes, avec un Officier, qui leur met l'eſpée au coſté. Les mots de la Légende, MILITIÆ TYROCINIUM, ſignifient, l'*Apprentiſſage de la Guerre.* Ceux de l'Exergue, NOBILES EDUCATI MUNIFICENTIA PRINCIPIS. M. DC. LXXXII. veulent dire, *jeune Nobleſſe élevée aux dépens du Roy. 1682.*



LE ROY SE CONDAMNANT LUY-MESME DANS SA PROPRE CAUSE.

QUELQUES gens d'affaires prétendoient, que les maisons basties sur les anciennes Fortifications de la Ville de Paris, qu'on appelloit *les Fossez jaunes*, appartenoient au Roy. Ils avoient traité des Droits de Sa Majesté, & fait des avances tres-considérables sur les sommes immenses, qui luy en devoient revenir. Cette prétention avoit troublé un nombre infini de familles, & la consternation estoit générale, non-seulement dans Paris, mais encore dans les Provinces, parce que la décision de cette affaire, faisoit une regle pour la plus grande partie des autres Villes du Royaume. Les Commissaires du Conseil examinérent les raisons de part & d'autre pendant quatre mois, & y trouvérent beaucoup de difficultez, fondées d'un costé sur les anciennes Loix, & sur les Déclarations nouvelles; & de l'autre, sur la foy des Contracts, & sur une longue possession. Enfin, l'affaire fut rapportée, & balancée dix heures entiéres. Les voix se trouvérent partagées, & lors qu'il n'y eut plus que le Roy à parler, le Roy décida contre ses propres interests en faveur de ses peuples, & ordonna qu'on rendist aux Traitants tout l'argent, qu'ils avoient avancé.

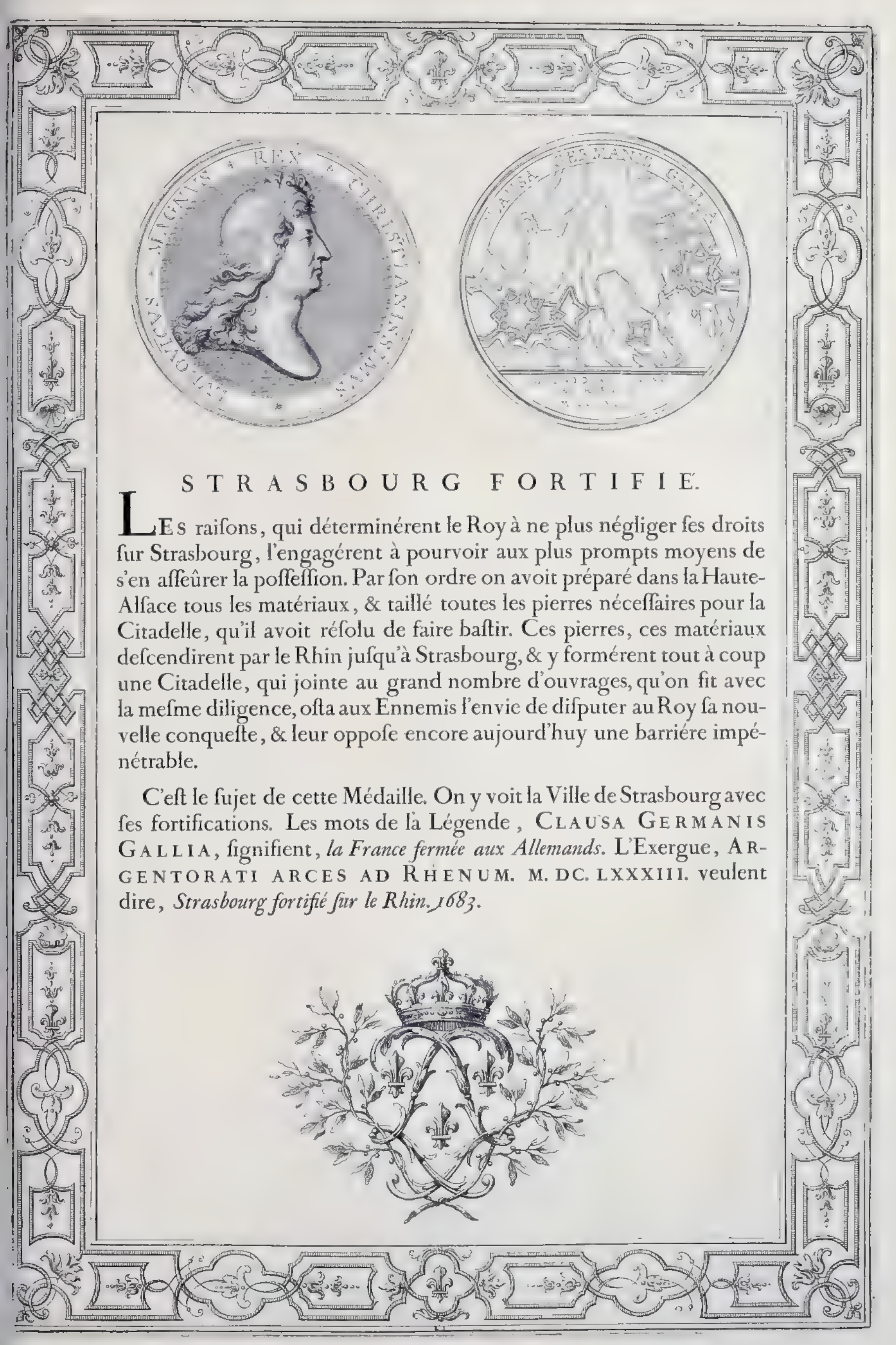
C'est le sujet de cette Médaille. La Justice tient d'une main le Plan des anciennes Fortifications de Paris. De l'autre main, elle présente sa balance au Roy, qui la fait pancher. La Légende, ÆQUITAS OPTIMI PRINCIPIS; & l'Exergue, FISCUS CAUSA CADENS. M. DC. LXXXII. signifient, *le Fisc, ou le Tresor Royal, perdant sa cause par l'équité & par la bonté du Roy. 1682.*



NAISSANCE DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE.

LA France avoit une extréme passion de voir naistre un Prince du mariage de Monseigneur le Dauphin avec la Princesse de Baviére. Ses vœux furent bien-tost exaucez; cette Princesse eut un Fils, qui fut nommé Duc de Bourgogne. On ne peut exprimer l'allégresse, que sa naissance répandit dans le Royaume. Toutes les Villes firent des Festes magnifiques, & les François se signalérent à l'envi par des réjoüissances extraordinaires.

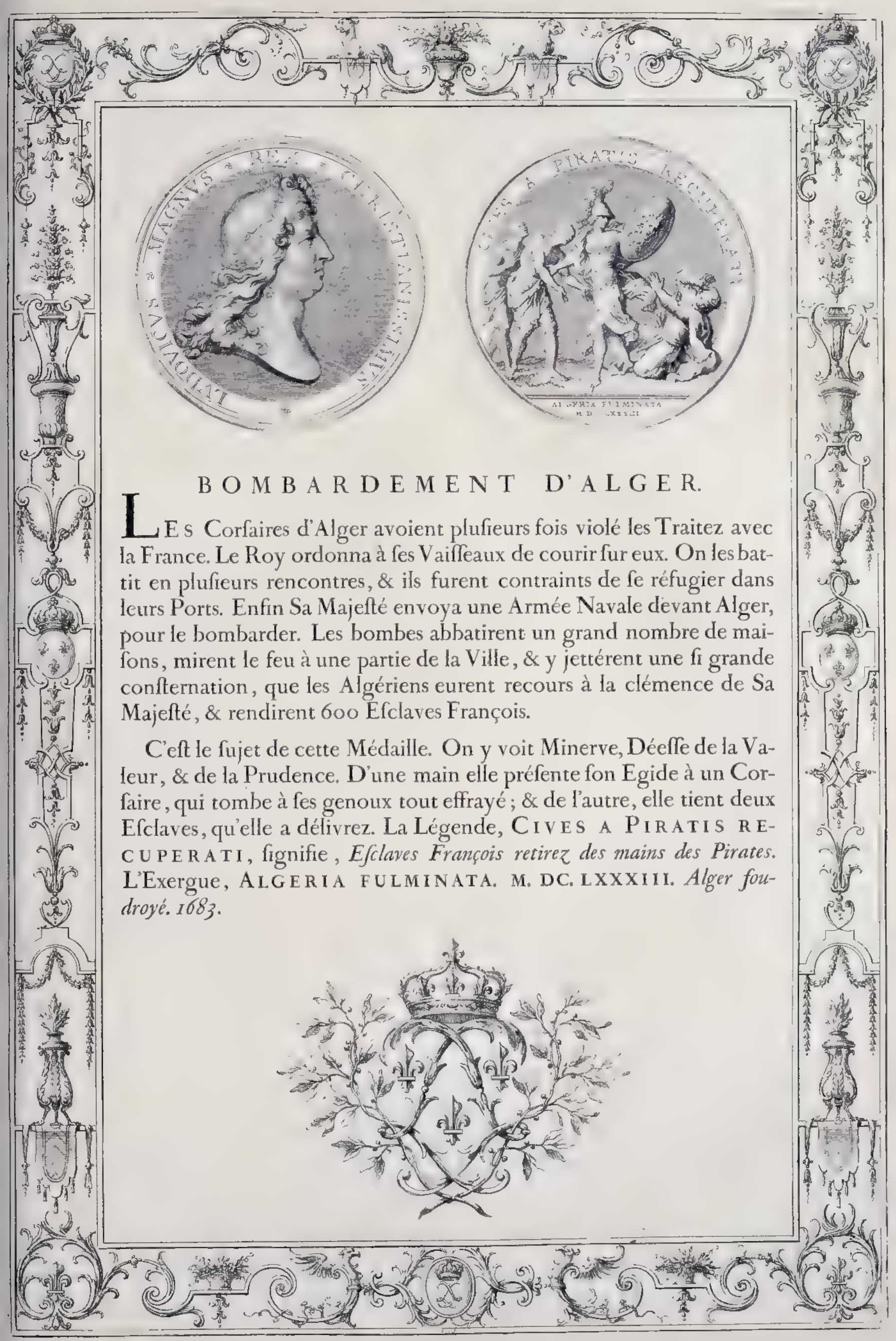
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit l'Espérance representée à l'antique par une Femme, qui de la main gauche releve le pan de sa robe, & tient de la main droite un Enfant & un Lis. Les mots de la Légende, NOVA SPES IMPERII, signifient, *nouvelle espérance pour le Royaume.* L'Exergue, LUDOVICUS DUX BURGUNDIÆ, LUDOVICI DELPHINI FILIUS, LUDOVICI MAGNI NEPOS. M. DC. LXXXII. veut dire, *Loüis Duc de Bourgogne, Fils de Loüis Dauphin de France, petit-Fils de Loüis le Grand. 1682.*



STRASBOURG FORTIFIE.

LES raiſons, qui déterminérent le Roy à ne plus négliger ſes droits ſur Strasbourg, l'engagérent à pourvoir aux plus prompts moyens de s'en aſſeûrer la poſſeſſion. Par ſon ordre on avoit préparé dans la Haute-Alſace tous les matériaux, & taillé toutes les pierres néceſſaires pour la Citadelle, qu'il avoit réſolu de faire baſtir. Ces pierres, ces matériaux deſcendirent par le Rhin juſqu'à Strasbourg, & y formérent tout à coup une Citadelle, qui jointe au grand nombre d'ouvrages, qu'on fit avec la meſme diligence, oſta aux Ennemis l'envie de diſputer au Roy ſa nouvelle conqueſte, & leur oppoſe encore aujourd'huy une barriére impénétrable.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Strasbourg avec ſes fortifications. Les mots de la Légende, CLAUSA GERMANIS GALLIA, ſignifient, *la France fermée aux Allemands.* L'Exergue, ARGENTORATI ARCES AD RHENUM. M. DC. LXXXIII. veulent dire, *Strasbourg fortifié ſur le Rhin. 1683.*



BOMBARDEMENT D'ALGER.

LES Corſaires d'Alger avoient pluſieurs fois violé les Traitez avec la France. Le Roy ordonna à ſes Vaiſſeaux de courir ſur eux. On les battit en pluſieurs rencontres, & ils furent contraints de ſe réfugier dans leurs Ports. Enfin Sa Majeſté envoya une Armée Navale devant Alger, pour le bombarder. Les bombes abbatirent un grand nombre de maiſons, mirent le feu à une partie de la Ville, & y jettérent une ſi grande conſternation, que les Algériens eurent recours à la clémence de Sa Majeſté, & rendirent 600 Eſclaves François.

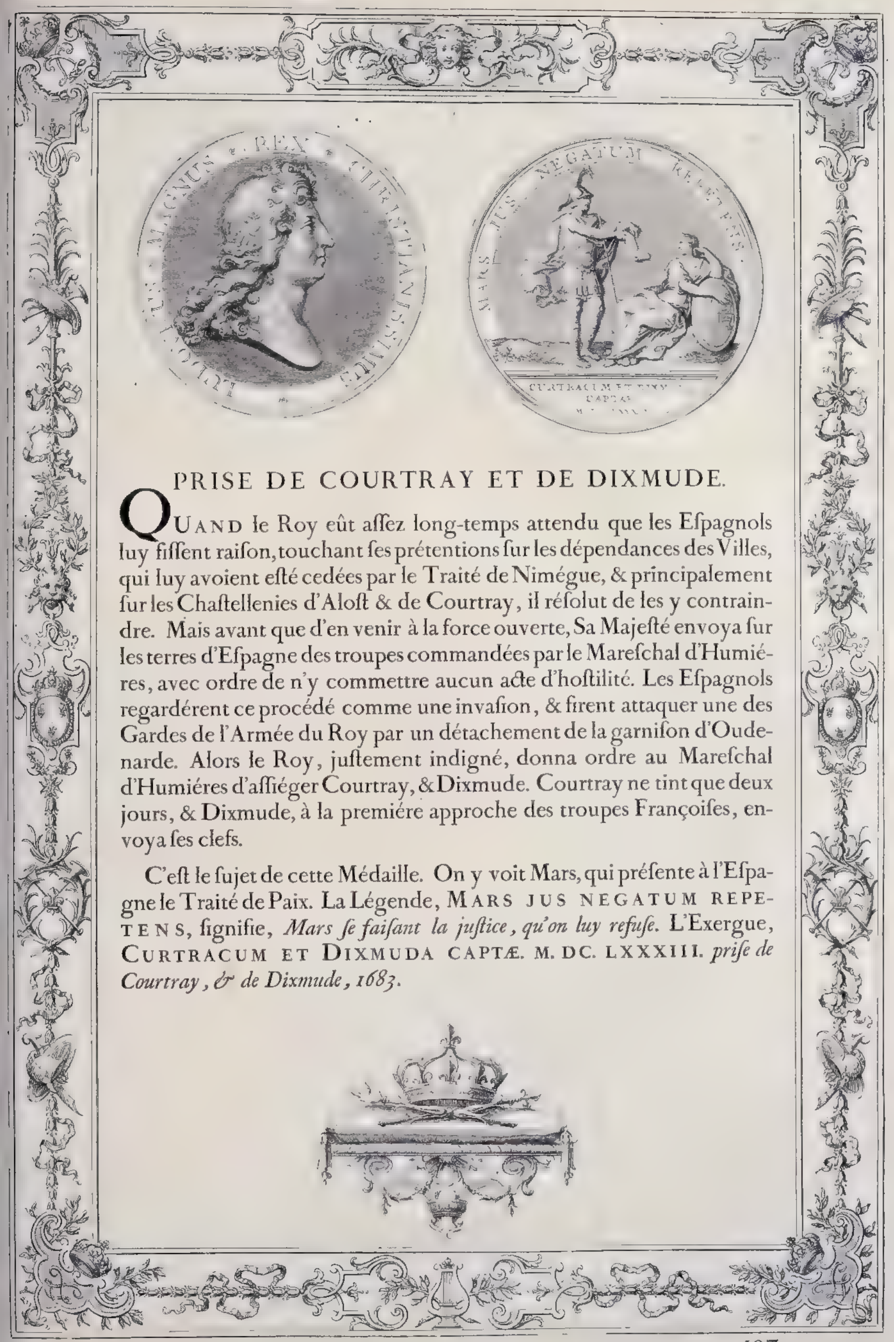
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit Minerve, Déeſſe de la Valeur, & de la Prudence. D'une main elle préſente ſon Egide à un Corſaire, qui tombe à ſes genoux tout effrayé ; & de l'autre, elle tient deux Eſclaves, qu'elle a délivrez. La Légende, CIVES A PIRATIS RECUPERATI, ſignifie, *Eſclaves François retirez des mains des Pirates.* L'Exergue, ALGERIA FULMINATA. M. DC. LXXXIII. *Alger foudroyé. 1683.*



LA MORT DE LA REYNE.

MARIE Thérese d'Austriche, Reyne de France, Epouse DE LOUIS LE GRAND, possédoit toutes les vertus de son sexe en un tres-haut degré. Mais elle estoit sur tout recommandable par sa pieté exemplaire, par son fidéle attachement à la personne du Roy, & par son application à remplir tous ses devoirs. Sa vie fut une suite continuelle de pieux exercices. Rien n'altera jamais cette modestie & cette sagesse, qui la rendoient digne d'un si grand Roy. Elle mourut à Versailles dans la quarante-cinquiéme année de son âge, & donna en mourant toutes les marques d'une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Le Roy fut sensiblement touché de sa perte; & toute la France témoigna un extréme regret de la mort d'une si bonne Reyne.

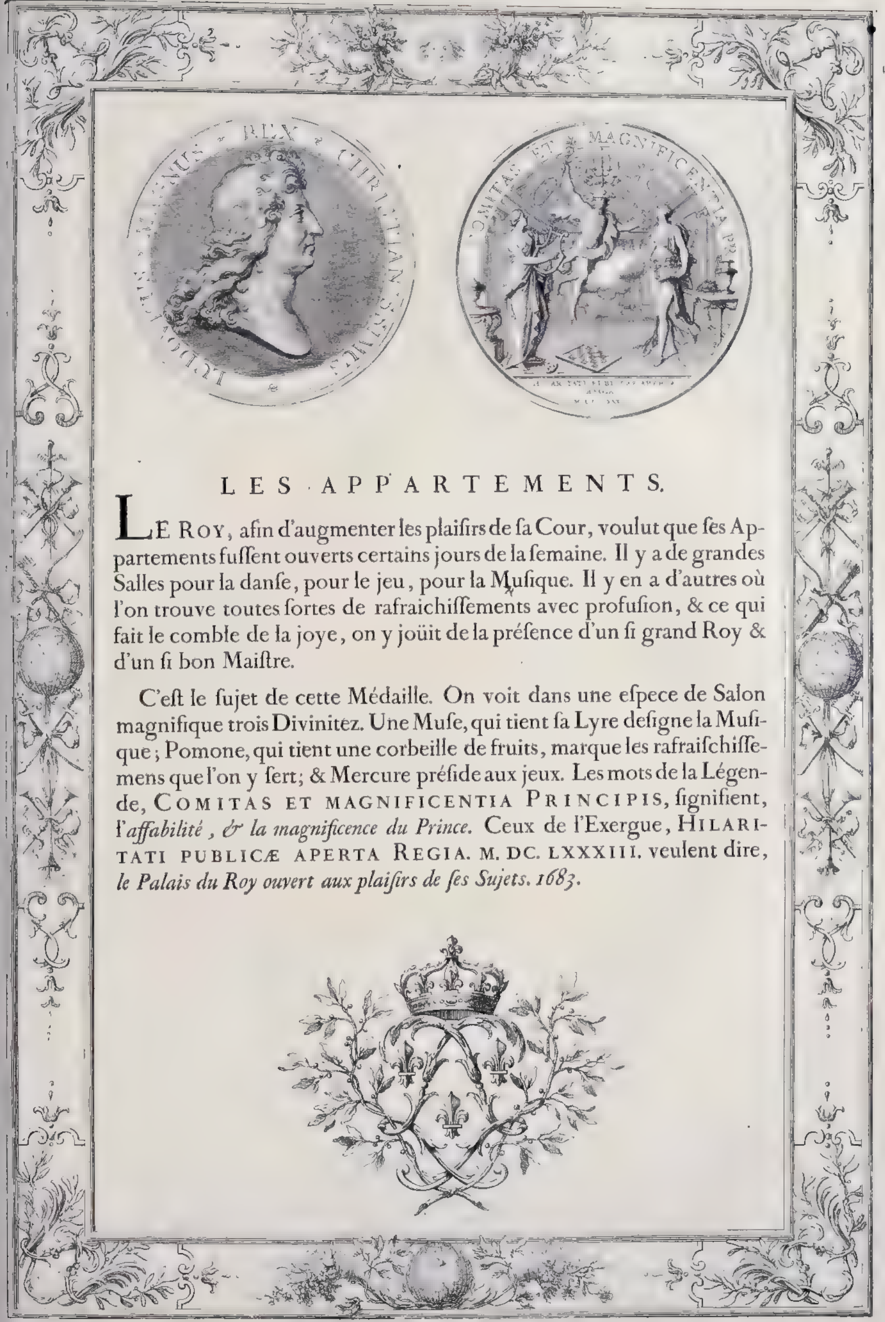
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit un superbe Mausolée. La Légende, MARIÆ THERESIÆ AUSTRIACÆ UXORI CARISSIMÆ, signifie, que le Roy a fait frapper cette Médaille *à l'immortelle mémoire de Marie Thérese d'Austriche son Epouse, qu'il a tendrement aimée.* L'Exergue, OBIIT TRIG. JUL. M. DC. LXXXIII. *Elle mourut le 30 de Juillet 1683.*



PRISE DE COURTRAY ET DE DIXMUDE.

QUAND le Roy eût aſſez long-temps attendu que les Eſpagnols luy fiſſent raiſon, touchant ſes prétentions ſur les dépendances des Villes, qui luy avoient eſté cedées par le Traité de Nimégue, & principalement ſur les Chaſtellenies d'Aloſt & de Courtray, il réſolut de les y contraindre. Mais avant que d'en venir à la force ouverte, Sa Majeſté envoya ſur les terres d'Eſpagne des troupes commandées par le Mareſchal d'Humiéres, avec ordre de n'y commettre aucun acte d'hoſtilité. Les Eſpagnols regardérent ce procédé comme une invaſion, & firent attaquer une des Gardes de l'Armée du Roy par un détachement de la garniſon d'Oudenarde. Alors le Roy, juſtement indigné, donna ordre au Mareſchal d'Humiéres d'aſſiéger Courtray, & Dixmude. Courtray ne tint que deux jours, & Dixmude, à la premiére approche des troupes Françoiſes, envoya ſes clefs.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit Mars, qui préſente à l'Eſpagne le Traité de Paix. La Légende, MARS JUS NEGATUM REPETENS, ſignifie, *Mars ſe faiſant la juſtice, qu'on luy refuſe.* L'Exergue, CURTRACUM ET DIXMUDA CAPTÆ. M. DC. LXXXIII. *priſe de Courtray, & de Dixmude, 1683.*



LES APPARTEMENTS.

LE ROY, afin d'augmenter les plaiſirs de ſa Cour, voulut que ſes Appartements fuſſent ouverts certains jours de la ſemaine. Il y a de grandes Salles pour la danſe, pour le jeu, pour la Muſique. Il y en a d'autres où l'on trouve toutes ſortes de rafraichiſſements avec profuſion, & ce qui fait le comble de la joye, on y joüit de la préſence d'un ſi grand Roy & d'un ſi bon Maiſtre.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit dans une eſpece de Salon magnifique trois Divinitez. Une Muſe, qui tient ſa Lyre deſigne la Muſique; Pomone, qui tient une corbeille de fruits, marque les rafraiſchiſſemens que l'on y ſert; & Mercure préſide aux jeux. Les mots de la Légende, COMITAS ET MAGNIFICENTIA PRINCIPIS, ſignifient, l'*affabilité, & la magnificence du Prince.* Ceux de l'Exergue, HILARITATI PUBLICÆ APERTA REGIA. M. DC. LXXXIII. veulent dire, *le Palais du Roy ouvert aux plaiſirs de ſes Sujets. 1683.*



GARDES DE LA MARINE, ET GARDES DE L'ESTENDARD.

DES l'année 1668, le Roy, qui ſongeoit à mettre la Marine au plus haut point, qu'elle pouvoit eſtre & pour la guerre & pour le commerce, inſtitua des Compagnies de jeunes Cadets, qu'on devoit inſtruire dans tout ce qui regarde la Navigation, & rendre capables d'eſtre un jour bons Officiers. Mais ce premier eſtabliſſement n'eut pas alors tout ſon effet. Ce ne fut qu'en l'année 1683, que Sa Majeſté, aprés avoir créé les Compagnies de Cadets pour les Troupes de terre, en eſtablit de ſemblables pour la mer, ſous le nom de *Gardes de la Marine.* Il fit auſſi pour les Galéres une Compagnie particuliére de *Gardes de l'Eſtendard.* Tous ces Gardes de l'Eſtendard & de la Marine ſont au nombre de huit cens, reſpandus en divers Ports, & par tout entretenus aux deſpens du Roy. Ils ont des Maiſtres pour la Géographie, l'Hydrographie, les Mathématiques, & la Manœuvre des Navires. Lors qu'ils ſont ſuffiſamment inſtruits, on les diſtribuë ſur les Galéres, & ſur les Vaiſſeaux, où ils pratiquent ce qu'ils ont appris, & ont rang aprés les Enſeignes.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit un Officier au bord de la Mer. Il a à ſa droite un jeune homme, qui regarde une Bouſſole; & à ſa gauche, un autre jeune homme qui meſure une Carte Marine avec un compas. La Légende, LECTI JUVENES IN NAVALEM MILITIAM CONSCRIPTI OCTINGENTI, ſignifie, *huit cens jeunes hommes d'élite enrolez pour la Marine.* A l'Exergue eſt la date *1683.*



NAISSANCE DE MONSEIGNEUR
LE DUC D'ANJOU.

SUR la fin de l'année 1683, Madame la Dauphine eût un second Fils, qui fut nommé Duc d'Anjou. Cette heureuse fécondité confirma l'espérance, qu'on avoit conçûë, que la postérité DE LOUIS LE GRAND ne cessera jamais de régner.

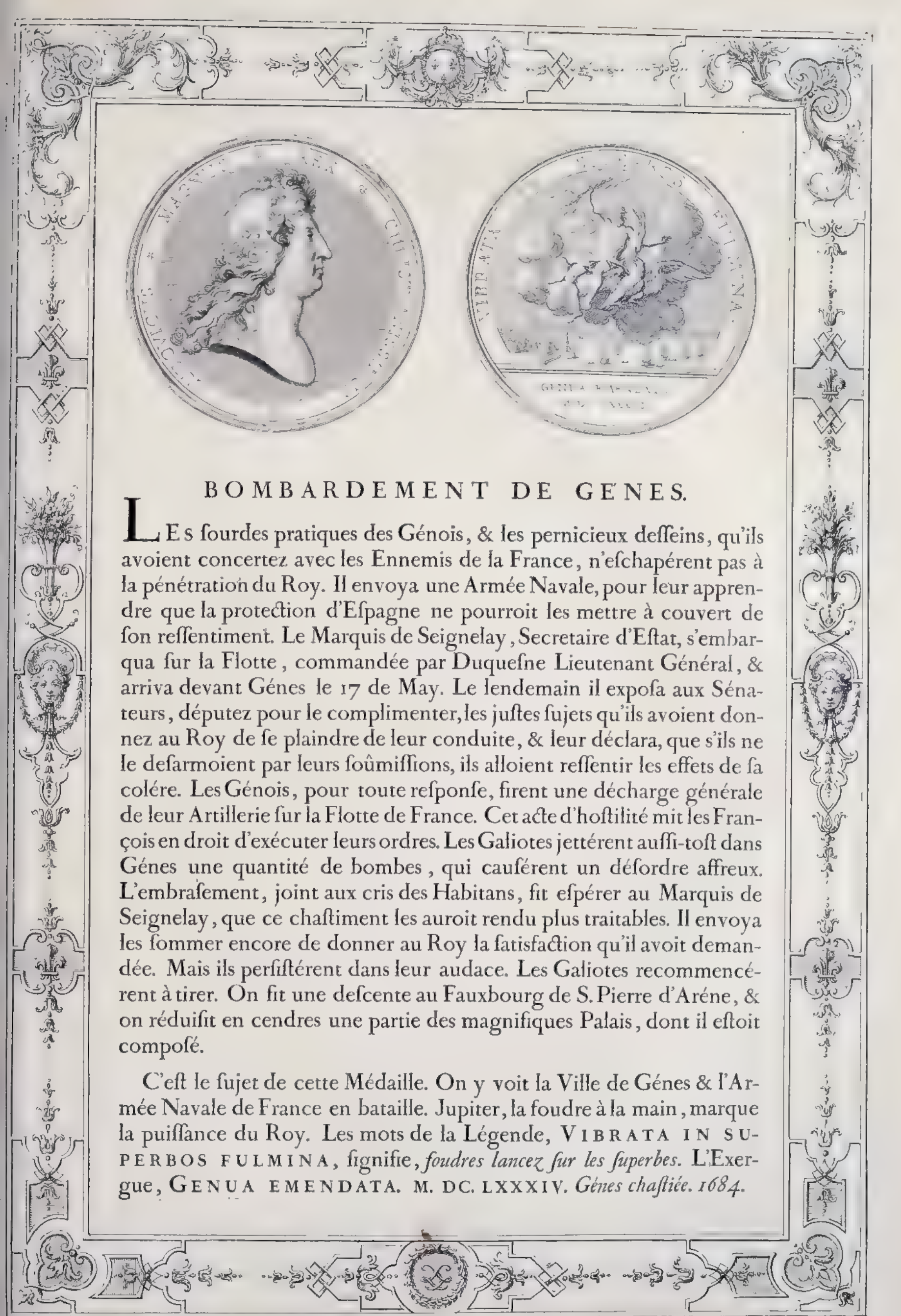
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit en Buste la teste de Monseigneur le Dauphin, & celles de Messeigneurs les Ducs de Bourgogne, & d'Anjou. La Légende, ÆTERNITAS IMPERII GALLICI, signifie, *gage de la longue durée de l'Empire François.* L'Exergue, PHILIPPUS DUX ANDEGAVENSIS NATUS DECEMB. XIX. M. DC. LXXXIII. *Philippe Duc d'Anjou né le 19 de Decembre 1683.*



SARLOUIS.

LA réſolution que le Roy avoit priſe de fermer entiérement la Lorraine aux Allemands, le détermina à baſtir une Place ſur la Sare. Il choiſit la ſituation la plus avantageuſe, & on y traça le Plan d'une Ville appellée Sarloüis. Cette riviére, qu'on éleve meſme par des Eſcluſes, pour inonder le païs quand on veut, environne de tous coſtez les Fortifications, & rend la Place preſque imprenable.

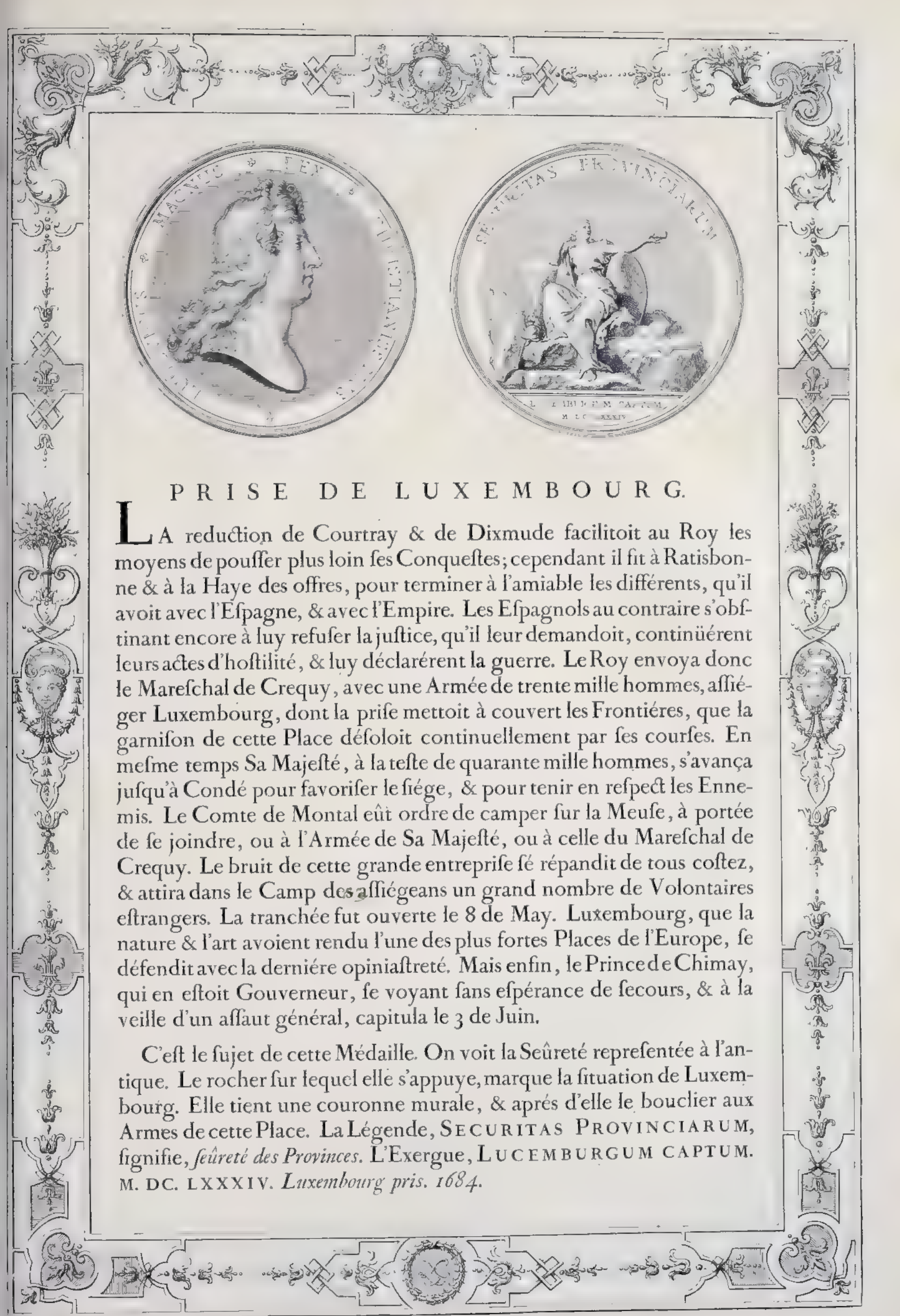
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la nouvelle Ville de Sarloüis, ſous la figure d'une Femme couronnée de tours. Elle montre au Fleuve de la Sare le Plan de ſon enceinte & de ſes Fortifications. Les mots de la Légende, SARLOISIUM CONDITUM, ſignifient, *Sarloüis baſti.* L'Exergue marque la date *1683*.



BOMBARDEMENT DE GENES.

LES ſourdes pratiques des Génois, & les pernicieux deſſeins, qu'ils avoient concertez avec les Ennemis de la France, n'eſchapérent pas à la pénétration du Roy. Il envoya une Armée Navale, pour leur apprendre que la protection d'Eſpagne ne pourroit les mettre à couvert de ſon reſſentiment. Le Marquis de Seignelay, Secretaire d'Eſtat, s'embarqua ſur la Flotte, commandée par Duqueſne Lieutenant Général, & arriva devant Génes le 17 de May. Le lendemain il expoſa aux Sénateurs, députez pour le complimenter, les juſtes ſujets qu'ils avoient donnez au Roy de ſe plaindre de leur conduite, & leur déclara, que s'ils ne le deſarmoient par leurs ſoûmiſſions, ils alloient reſſentir les effets de ſa colére. Les Génois, pour toute reſponſe, firent une décharge générale de leur Artillerie ſur la Flotte de France. Cet acte d'hoſtilité mit les François en droit d'exécuter leurs ordres. Les Galiotes jettérent auſſi-toſt dans Génes une quantité de bombes, qui cauſérent un déſordre affreux. L'embraſement, joint aux cris des Habitans, fit eſpérer au Marquis de Seignelay, que ce chaſtiment les auroit rendu plus traitables. Il envoya les ſommer encore de donner au Roy la ſatisfaction qu'il avoit demandée. Mais ils perſiſtérent dans leur audace. Les Galiotes recommencérent à tirer. On fit une deſcente au Fauxbourg de S. Pierre d'Aréne, & on réduiſit en cendres une partie des magnifiques Palais, dont il eſtoit compoſé.

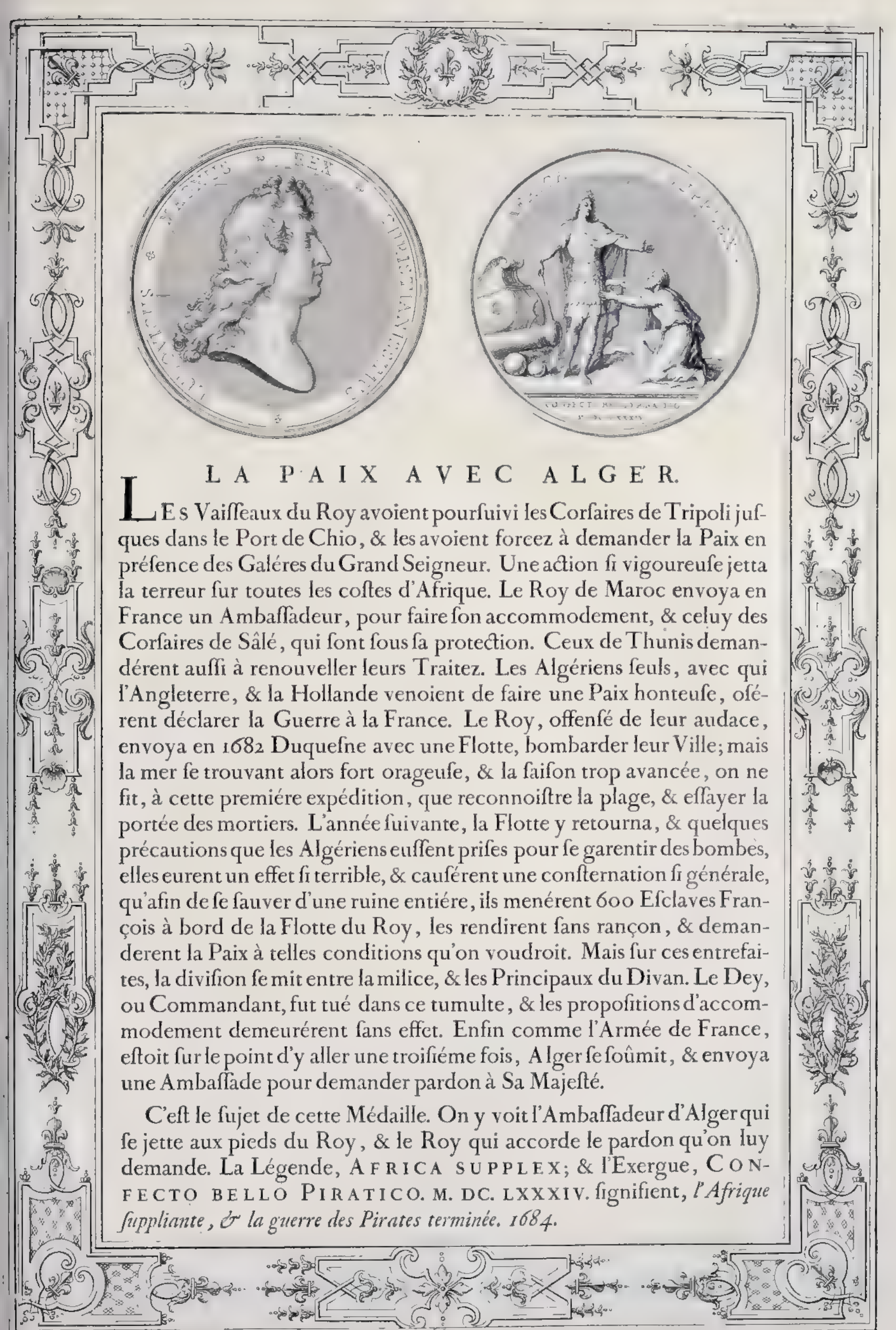
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Génes & l'Armée Navale de France en bataille. Jupiter, la foudre à la main, marque la puiſſance du Roy. Les mots de la Légende, VIBRATA IN SUPERBOS FULMINA, ſignifie, *foudres lancez ſur les ſuperbes.* L'Exergue, GENUA EMENDATA. M. DC. LXXXIV. *Génes chaſtiée. 1684.*



PRISE DE LUXEMBOURG.

LA reduction de Courtray & de Dixmude facilitoit au Roy les moyens de pouſſer plus loin ſes Conqueſtes; cependant il fit à Ratisbonne & à la Haye des offres, pour terminer à l'amiable les différents, qu'il avoit avec l'Eſpagne, & avec l'Empire. Les Eſpagnols au contraire s'obſtinant encore à luy refuſer la juſtice, qu'il leur demandoit, continüérent leurs actes d'hoſtilité, & luy déclarérent la guerre. Le Roy envoya donc le Mareſchal de Crequy, avec une Armée de trente mille hommes, aſſiéger Luxembourg, dont la priſe mettoit à couvert les Frontiéres, que la garniſon de cette Place déſoloit continuellement par ſes courſes. En meſme temps Sa Majeſté, à la teſte de quarante mille hommes, s'avança juſqu'à Condé pour favoriſer le ſiége, & pour tenir en reſpect les Ennemis. Le Comte de Montal eût ordre de camper ſur la Meuſe, à portée de ſe joindre, ou à l'Armée de Sa Majeſté, ou à celle du Mareſchal de Crequy. Le bruit de cette grande entrepriſe ſé répandit de tous coſtez, & attira dans le Camp des aſſiégeans un grand nombre de Volontaires eſtrangers. La tranchée fut ouverte le 8 de May. Luxembourg, que la nature & l'art avoient rendu l'une des plus fortes Places de l'Europe, ſe défendit avec la derniére opiniaſtreté. Mais enfin, le Prince de Chimay, qui en eſtoit Gouverneur, ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, & à la veille d'un aſſaut général, capitula le 3 de Juin.

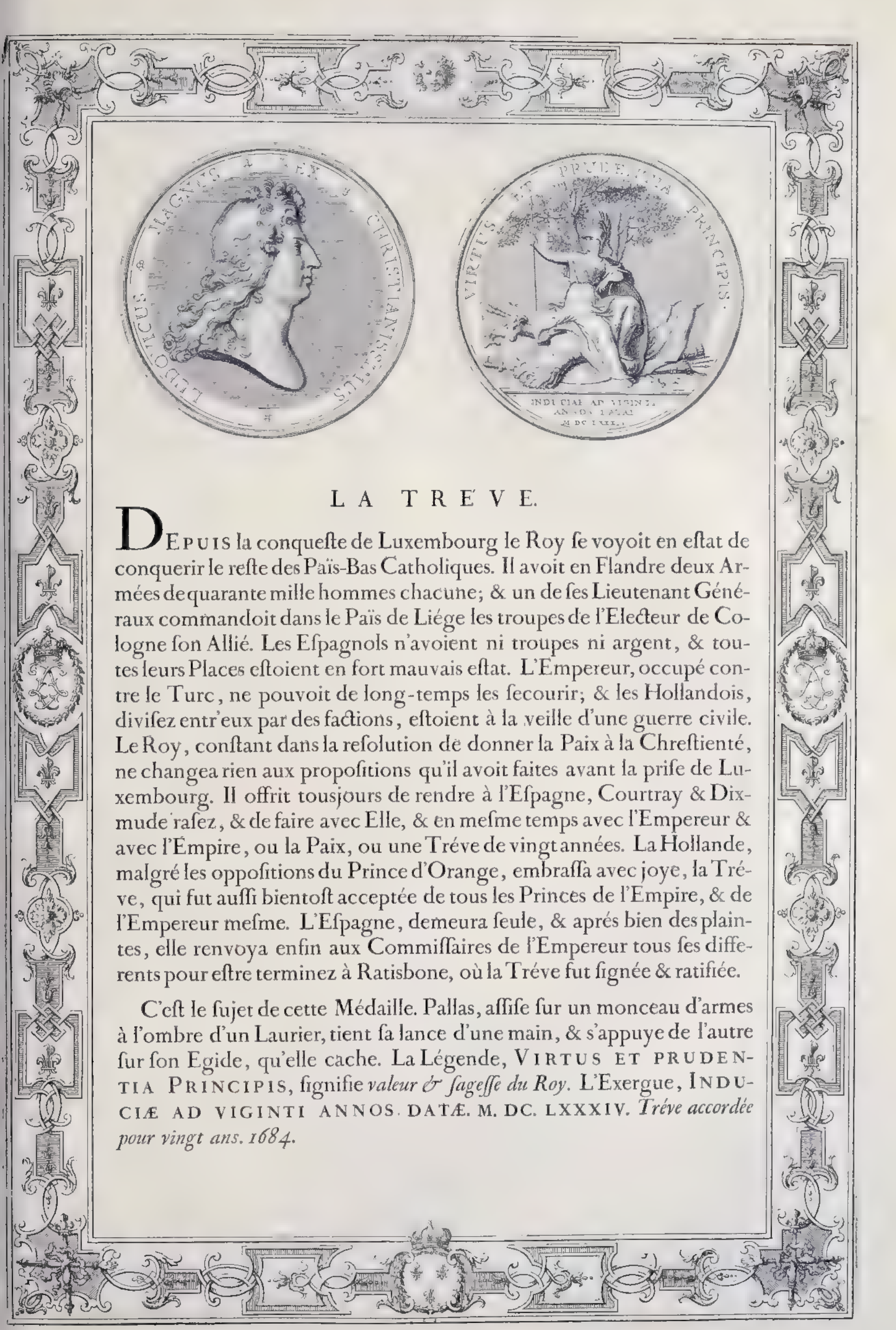
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit la Seûreté repreſentée à l'antique. Le rocher ſur lequel elle s'appuye, marque la ſituation de Luxembourg. Elle tient une couronne murale, & aprés d'elle le bouclier aux Armes de cette Place. La Légende, SECURITAS PROVINCIARUM, ſignifie, *ſeûreté des Provinces.* L'Exergue, LUCEMBURGUM CAPTUM. M. DC. LXXXIV. *Luxembourg pris. 1684.*



LA PAIX AVEC ALGER.

LES Vaiſſeaux du Roy avoient pourſuivi les Corſaires de Tripoli juſques dans le Port de Chio, & les avoient forcez à demander la Paix en préſence des Galéres du Grand Seigneur. Une action ſi vigoureuſe jetta la terreur ſur toutes les coſtes d'Afrique. Le Roy de Maroc envoya en France un Ambaſſadeur, pour faire ſon accommodement, & celuy des Corſaires de Sâlé, qui ſont ſous ſa protection. Ceux de Thunis demandérent auſſi à renouveller leurs Traitez. Les Algériens ſeuls, avec qui l'Angleterre, & la Hollande venoient de faire une Paix honteuſe, oſérent déclarer la Guerre à la France. Le Roy, offenſé de leur audace, envoya en 1682 Duqueſne avec une Flotte, bombarder leur Ville; mais la mer ſe trouvant alors fort orageuſe, & la ſaiſon trop avancée, on ne fit, à cette premiére expédition, que reconnoiſtre la plage, & eſſayer la portée des mortiers. L'année ſuivante, la Flotte y retourna, & quelques précautions que les Algériens euſſent priſes pour ſe garentir des bombes, elles eurent un effet ſi terrible, & cauſérent une conſternation ſi générale, qu'afin de ſe ſauver d'une ruine entiére, ils menérent 600 Eſclaves François à bord de la Flotte du Roy, les rendirent ſans rançon, & demanderent la Paix à telles conditions qu'on voudroit. Mais ſur ces entrefaites, la diviſion ſe mit entre la milice, & les Principaux du Divan. Le Dey, ou Commandant, fut tué dans ce tumulte, & les propoſitions d'accommodement demeurérent ſans effet. Enfin comme l'Armée de France, eſtoit ſur le point d'y aller une troiſiéme fois, Alger ſe ſoûmit, & envoya une Ambaſſade pour demander pardon à Sa Majeſté.

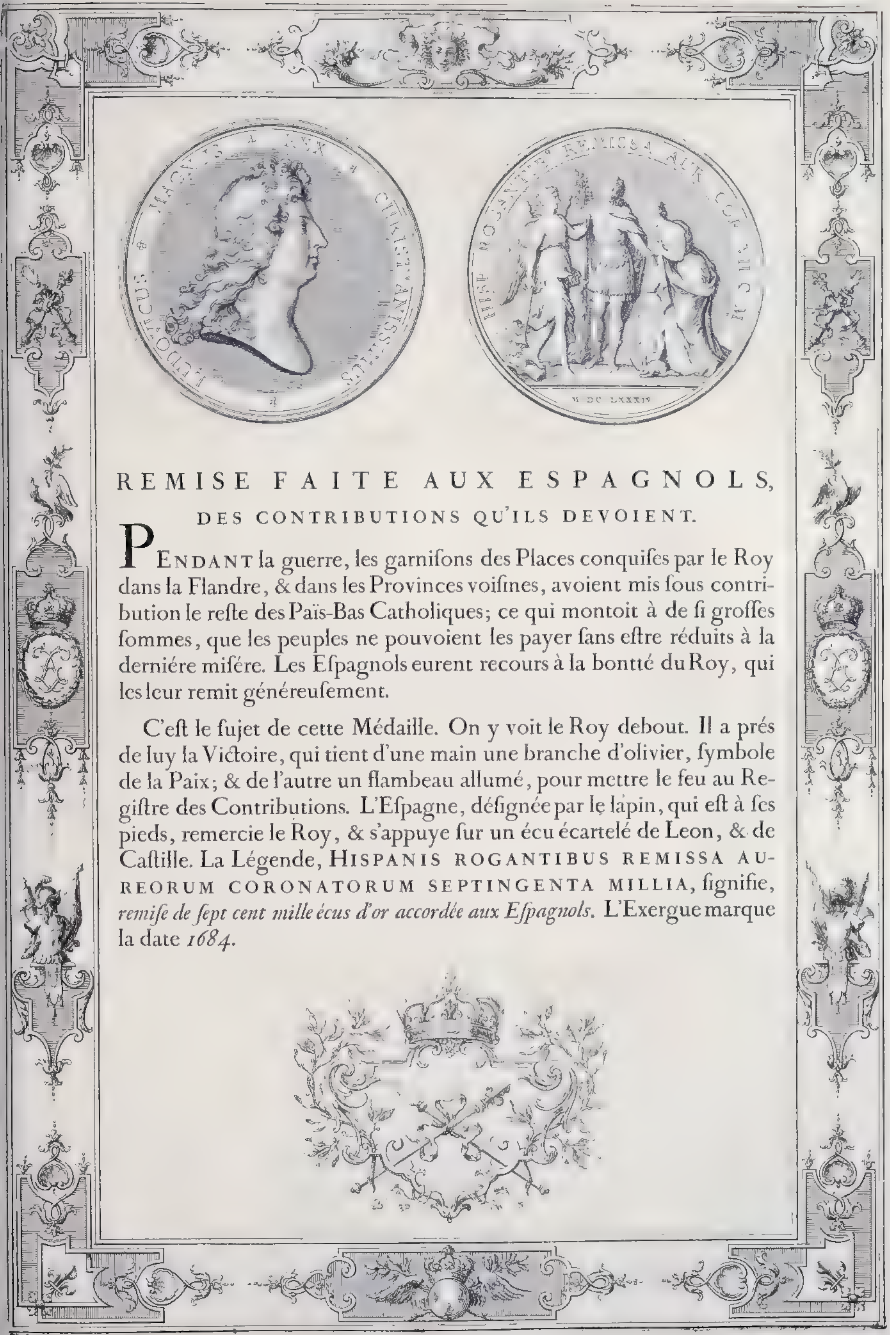
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit l'Ambaſſadeur d'Alger qui ſe jette aux pieds du Roy, & le Roy qui accorde le pardon qu'on luy demande. La Légende, AFRICA SUPPLEX; & l'Exergue, CONFECTO BELLO PIRATICO. M. DC. LXXXIV. ſignifient, *l'Afrique ſuppliante, & la guerre des Pirates terminée. 1684.*



LA TREVE.

DEPUIS la conqueſte de Luxembourg le Roy ſe voyoit en eſtat de conquerir le reſte des Païs-Bas Catholiques. Il avoit en Flandre deux Armées de quarante mille hommes chacune; & un de ſes Lieutenant Généraux commandoit dans le Païs de Liége les troupes de l'Electeur de Cologne ſon Allié. Les Eſpagnols n'avoient ni troupes ni argent, & toutes leurs Places eſtoient en fort mauvais eſtat. L'Empereur, occupé contre le Turc, ne pouvoit de long-temps les ſecourir; & les Hollandois, diviſez entr'eux par des factions, eſtoient à la veille d'une guerre civile. Le Roy, conſtant dans la reſolution de donner la Paix à la Chreſtienté, ne changea rien aux propoſitions qu'il avoit faites avant la priſe de Luxembourg. Il offrit tousjours de rendre à l'Eſpagne, Courtray & Dixmude raſez, & de faire avec Elle, & en meſme temps avec l'Empereur & avec l'Empire, ou la Paix, ou une Tréve de vingt années. La Hollande, malgré les oppoſitions du Prince d'Orange, embraſſa avec joye, la Tréve, qui fut auſſi bientoſt acceptée de tous les Princes de l'Empire, & de l'Empereur meſme. L'Eſpagne, demeura ſeule, & aprés bien des plaintes, elle renvoya enfin aux Commiſſaires de l'Empereur tous ſes differents pour eſtre terminez à Ratisbone, où la Tréve fut ſignée & ratifiée.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Pallas, aſſiſe ſur un monceau d'armes à l'ombre d'un Laurier, tient ſa lance d'une main, & s'appuye de l'autre ſur ſon Egide, qu'elle cache. La Légende, VIRTUS ET PRUDENTIA PRINCIPIS, ſignifie *valeur & ſageſſe du Roy*. L'Exergue, INDUCIÆ AD VIGINTI ANNOS DATÆ. M. DC. LXXXIV. *Tréve accordée pour vingt ans. 1684.*

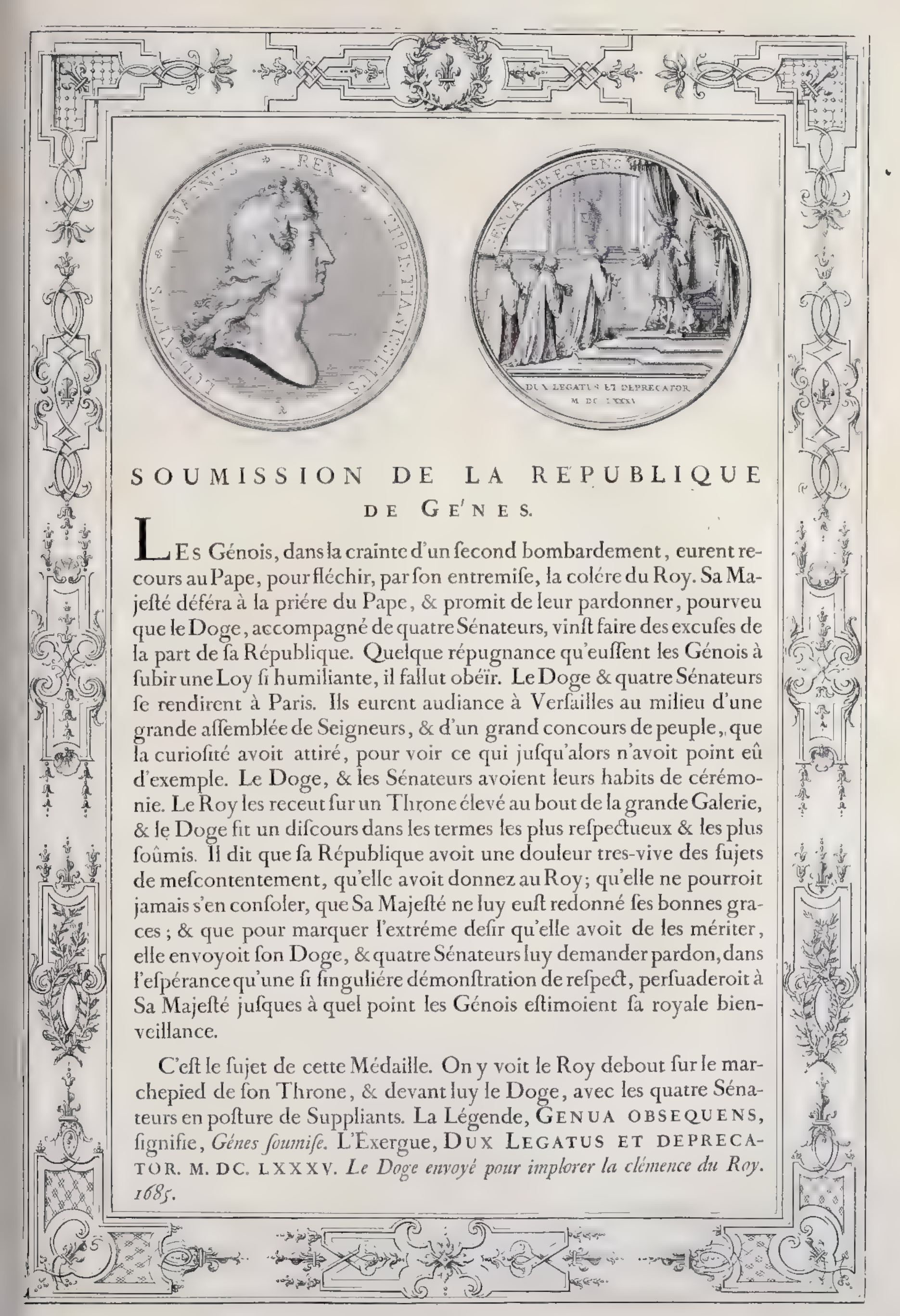


REMISE FAITE AUX ESPAGNOLS,

DES CONTRIBUTIONS QU'ILS DEVOIENT.

PENDANT la guerre, les garnifons des Places conquifes par le Roy dans la Flandre, & dans les Provinces voifines, avoient mis fous contribution le refte des Païs-Bas Catholiques; ce qui montoit à de fi groffes fommes, que les peuples ne pouvoient les payer fans eftre réduits à la derniére mifére. Les Efpagnols eurent recours à la bontté du Roy, qui les leur remit généreufement.

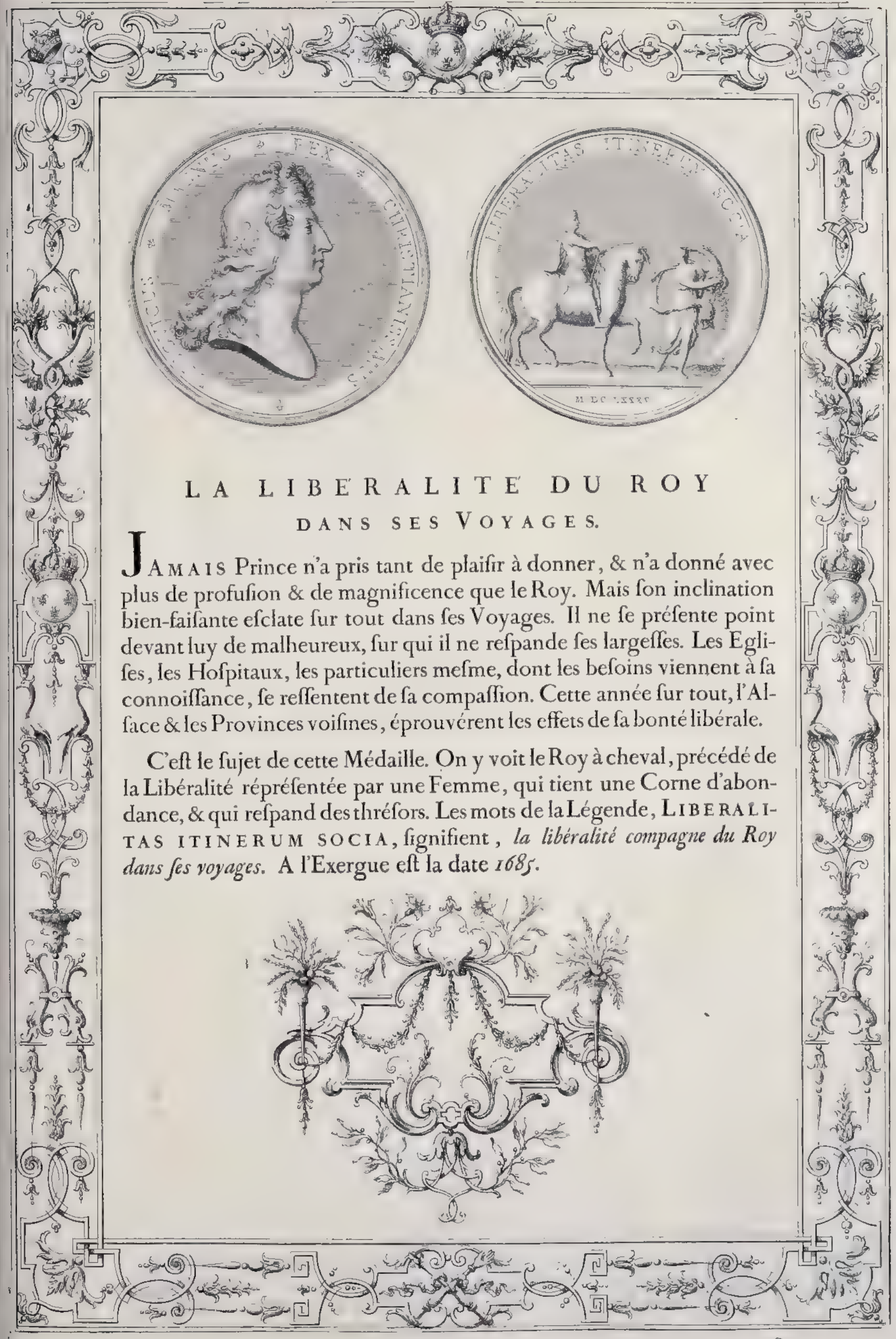
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit le Roy debout. Il a prés de luy la Victoire, qui tient d'une main une branche d'olivier, fymbole de la Paix; & de l'autre un flambeau allumé, pour mettre le feu au Regiftre des Contributions. L'Efpagne, défignée par le lapin, qui eft à fes pieds, remercie le Roy, & s'appuye fur un écu écartelé de Leon, & de Caftille. La Légende, HISPANIS ROGANTIBUS REMISSA AUREORUM CORONATORUM SEPTINGENTA MILLIA, fignifie, *remife de fept cent mille écus d'or accordée aux Efpagnols.* L'Exergue marque la date *1684*.



SOUMISSION DE LA REPUBLIQUE DE GE'NES.

LES Génois, dans la crainte d'un second bombardement, eurent recours au Pape, pour fléchir, par son entremise, la colére du Roy. Sa Majesté déféra à la priére du Pape, & promit de leur pardonner, pourveu que le Doge, accompagné de quatre Sénateurs, vinst faire des excuses de la part de sa République. Quelque répugnance qu'eussent les Génois à subir une Loy si humiliante, il fallut obéïr. Le Doge & quatre Sénateurs se rendirent à Paris. Ils eurent audiance à Versailles au milieu d'une grande assemblée de Seigneurs, & d'un grand concours de peuple, que la curiosité avoit attiré, pour voir ce qui jusqu'alors n'avoit point eû d'exemple. Le Doge, & les Sénateurs avoient leurs habits de cérémonie. Le Roy les receut sur un Throne élevé au bout de la grande Galerie, & le Doge fit un discours dans les termes les plus respectueux & les plus soûmis. Il dit que sa République avoit une douleur tres-vive des sujets de mescontentement, qu'elle avoit donnez au Roy; qu'elle ne pourroit jamais s'en consoler, que Sa Majesté ne luy eust redonné ses bonnes graces ; & que pour marquer l'extréme desir qu'elle avoit de les mériter, elle envoyoit son Doge, & quatre Sénateurs luy demander pardon, dans l'espérance qu'une si singuliére démonstration de respect, persuaderoit à Sa Majesté jusques à quel point les Génois estimoient sa royale bienveillance.

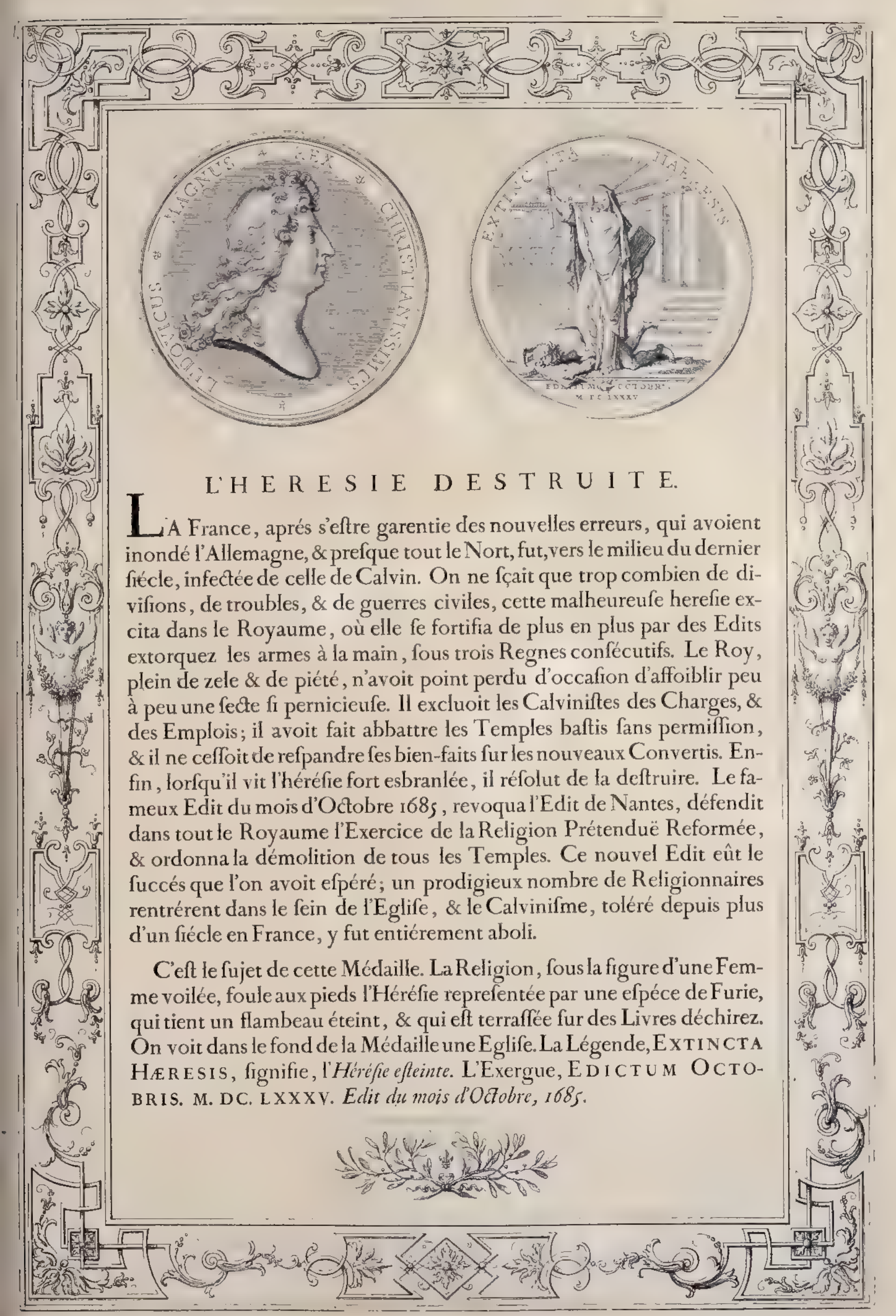
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy debout sur le marchepied de son Throne, & devant luy le Doge, avec les quatre Sénateurs en posture de Suppliants. La Légende, GENUA OBSEQUENS, signifie, *Génes soumise.* L'Exergue, DUX LEGATUS ET DEPRECATOR. M. DC. LXXXV. *Le Doge envoyé pour implorer la clémence du Roy. 1685.*



LA LIBERALITÉ DU ROY DANS SES VOYAGES.

JAMAIS Prince n'a pris tant de plaiſir à donner, & n'a donné avec plus de profuſion & de magnificence que le Roy. Mais ſon inclination bien-faiſante eſclate ſur tout dans ſes Voyages. Il ne ſe préſente point devant luy de malheureux, ſur qui il ne reſpande ſes largeſſes. Les Egliſes, les Hoſpitaux, les particuliers meſme, dont les beſoins viennent à ſa connoiſſance, ſe reſſentent de ſa compaſſion. Cette année ſur tout, l'Alſace & les Provinces voiſines, éprouvérent les effets de ſa bonté libérale.

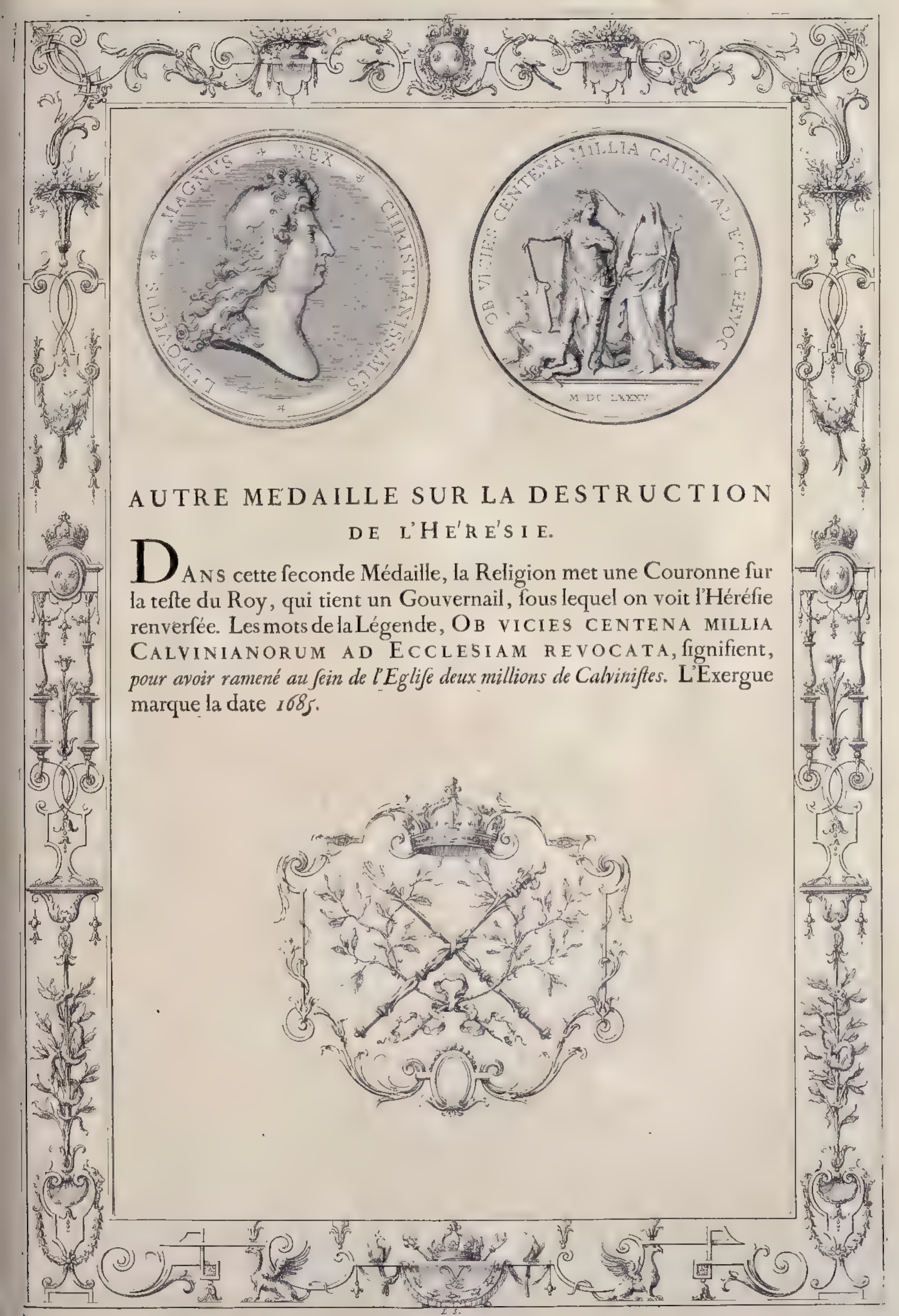
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy à cheval, précédé de la Libéralité répréſentée par une Femme, qui tient une Corne d'abondance, & qui reſpand des thréſors. Les mots de la Légende, LIBERALITAS ITINERUM SOCIA, ſignifient, *la libéralité compagne du Roy dans ſes voyages.* A l'Exergue eſt la date *1685.*



L'HERESIE DESTRUITE.

LA France, aprés s'estre garentie des nouvelles erreurs, qui avoient inondé l'Allemagne, & presque tout le Nort, fut, vers le milieu du dernier siécle, infectée de celle de Calvin. On ne sçait que trop combien de divisions, de troubles, & de guerres civiles, cette malheureuse heresie excita dans le Royaume, où elle se fortifia de plus en plus par des Edits extorquez les armes à la main, sous trois Regnes consécutifs. Le Roy, plein de zele & de piété, n'avoit point perdu d'occasion d'affoiblir peu à peu une secte si pernicieuse. Il excluoit les Calvinistes des Charges, & des Emplois; il avoit fait abbattre les Temples bastis sans permission, & il ne cessoit de respandre ses bien-faits sur les nouveaux Convertis. Enfin, lorsqu'il vit l'hérésie fort esbranlée, il résolut de la destruire. Le fameux Edit du mois d'Octobre 1685, revoqua l'Edit de Nantes, défendit dans tout le Royaume l'Exercice de la Religion Prétenduë Reformée, & ordonna la démolition de tous les Temples. Ce nouvel Edit eût le succés que l'on avoit espéré; un prodigieux nombre de Religionnaires rentrérent dans le sein de l'Eglise, & le Calvinisme, toléré depuis plus d'un siécle en France, y fut entiérement aboli.

C'est le sujet de cette Médaille. La Religion, sous la figure d'une Femme voilée, foule aux pieds l'Hérésie representée par une espéce de Furie, qui tient un flambeau éteint, & qui est terrassée sur des Livres déchirez. On voit dans le fond de la Médaille une Eglise. La Légende, EXTINCTA HÆRESIS, signifie, l'*Hérésie esteinte.* L'Exergue, EDICTUM OCTOBRIS. M. DC. LXXXV. *Edit du mois d'Octobre, 1685.*



AUTRE MEDAILLE SUR LA DESTRUCTION DE L'HE'RE'SIE.

DANS cette feconde Médaille, la Religion met une Couronne fur la tefte du Roy, qui tient un Gouvernail, fous lequel on voit l'Héréfie renverfée. Les mots de la Légende, OB VICIES CENTENA MILLIA CALVINIANORUM AD ECCLESIAM REVOCATA, fignifient, *pour avoir ramené au fein de l'Eglife deux millions de Calviniftes.* L'Exergue marque la date *1685.*



TEMPLES DES CALVINISTES DÉMOLIS.

L'EDIT du mois d'Octobre avoit ordonné que l'on démolist tous les Temples des Huguenots, & particulierement celuy de Charenton, le principal siége de l'Hérésie. Le peuple accourut en foule pour l'abbattre; si-bien qu'au bout de deux jours, à peine en pouvoit-on trouver quelque vestige.

C'est le sujet de cette Médaille. La Religion plante une Croix sur des ruines de bastimens, ce qui marque le triomphe de la Verité sur l'Erreur. Les mots de la Légende, RELIGIO VICTRIX, signifient, *la Religion victorieuse.* Ceux de l'Exergue, TEMPLIS CALVINIANORUM EVERSIS. *Temples des Calvinistes démolis. 1685.*



LE PONT ROYAL.

LA communication du Fauxbourg Saint Germain avec le quartier du Louvre estoit souvent interrompuë, parce que le Pont, qui faisoit cette communication, n'estoit que de bois, & que la riviére, impétueuse dans cet endroit, en emportoit souvent quelque partie, & l'avoit mesme plus d'une fois emporté tout entier. Le Roy, à la place du Pont de bois, en fit bastir un de pierre aussi commode, que magnifique.

C'est le sujet de cette Médaille. On voit en perspective le Pont, & ses environs. Les mots de la Légende, URBIS ORNAMENTO ET COMMODO, signifient, *pour l'ornement, & pour la commodité de la Ville.* L'Exergue, PONS AD LUPARAM. M. DC. LXXXV. *Pont basti prés du Louvre. 1685.*



EGLISES BASTIES
POUR LES NOUVEAUX CATHOLIQUES.

COMME dans la plufpart des lieux, où la Religion Catholique venoit d'eftre reftablie, il n'y avoit point d'Eglife, ou que, s'il y en avoit, elles fe trouvoient trop petites, pour contenir tous les Nouveaux Convertis, le Roy en fit conftruire un tres-grand nombre, jufques-là que dans le Languedoc feul on en compte plus de deux cens, bafties en moins d'une année.

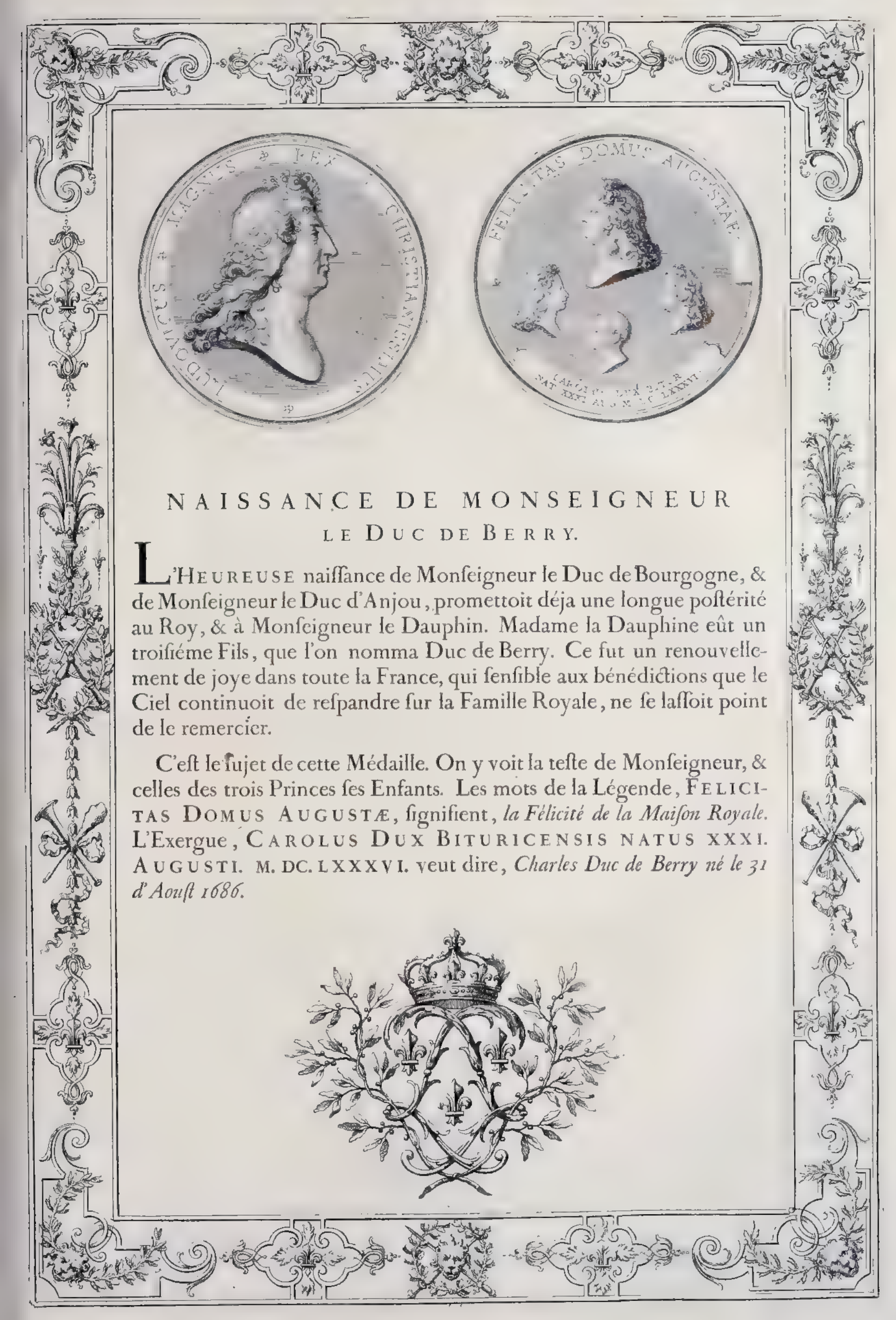
C'eft le fujet de cette Médaille. La Religion tient d'une main une Croix, & de l'autre une Efquerre. Elle eft affife fur une pierre de figure cubique. Dans le fond il y a un Portail d'Eglife. La Légende, & l'Exergue, ÆDES SACRÆ TER CENTUM A FUNDAMENTIS ERECTÆ. M. DC. LXXXVI. fignifient, *trois cens Eglifes bafties. 1686.*



SATELLITES DE SATURNE.

LA découverte des Satellites de Saturne, & du cours de ces cinq Planetes, eſt une des plus belles qui ayent eſté faites dans l'Aſtronomie. On la doit aux Sçavants Hommes, que le Roy entretient à l'Obſervatoire, & l'on a crû qu'elle pouvoit tenir ſa place entre les évenements du Régne de Sa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette Médaille, où l'on a repreſenté la Planete de Saturne avec l'anneau qui l'environne. Les cercles chiffrez, où l'on a poſé les cinq Satellites, font voir combien chacun d'eux s'eſloigne de Saturne, & en combien de temps ils font leur révolution. La Légende, V. SATURNI SATELLITES PRIMUM COGNITI, ſignifie, *découverte des cinq Satellites de Saturne.* A l'Exergue eſt la date *1686.*



NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY.

L'HEUREUSE naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & de Monſeigneur le Duc d'Anjou, promettoit déja une longue poſtérité au Roy, & à Monſeigneur le Dauphin. Madame la Dauphine eût un troiſiéme Fils, que l'on nomma Duc de Berry. Ce fut un renouvellement de joye dans toute la France, qui ſenſible aux bénédictions que le Ciel continuoit de reſpandre ſur la Famille Royale, ne ſe laſſoit point de le remercier.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la teſte de Monſeigneur, & celles des trois Princes ſes Enfants. Les mots de la Légende, FELICITAS DOMUS AUGUSTÆ, ſignifient, *la Félicité de la Maiſon Royale.* L'Exergue, CAROLUS DUX BITURICENSIS NATUS XXXI. AUGUSTI. M. DC. LXXXVI. veut dire, *Charles Duc de Berry né le 31 d'Aouſt 1686.*



AMBASSADEURS DE SIAM.

LA gloire du Roy s'eſtoit reſpanduë juſques dans les parties du monde les plus reculées. Le Roy de Siam, l'un des puiſſans Princes d'Orient, touché d'admiration, luy envoya des Ambaſſadeurs en 1680, pour luy demander ſon alliance, & pour rendre hommage à ſes Vertus. Ces Ambaſſadeurs firent naufrage; il en fit au bout de cinq ans partir d'autres, dont la navigation fut plus heureuſe, & qui eurent Audience du Roy à Verſailles le premier de Septembre. Le Chef de l'Ambaſſade rendit à Sa Majeſté la Lettre du Roy ſon Maiſtre, & luy offrit de ſa part des préſens magnifiques, de tout ce que l'Orient produit de plus rare. Sa Majeſté, informée de la protection particuliére, que ce Prince donnoit dans ſon Royaume aux Miſſionnaires d'Europe, receût ces Ambaſſadeurs avec des marques ſinguliéres de bien-veillance pour leur Maiſtre. Pendant tout leur ſejour en France, ils furent défrayez à ſes deſpens; il donna ordre, qu'afin de ſatisfaire leur curioſité, on les menaſt viſiter ſes Places de Flandre; & les renvoya enfin chargez de préſens beaucoup plus riches, que ceux qu'ils avoient apportez.

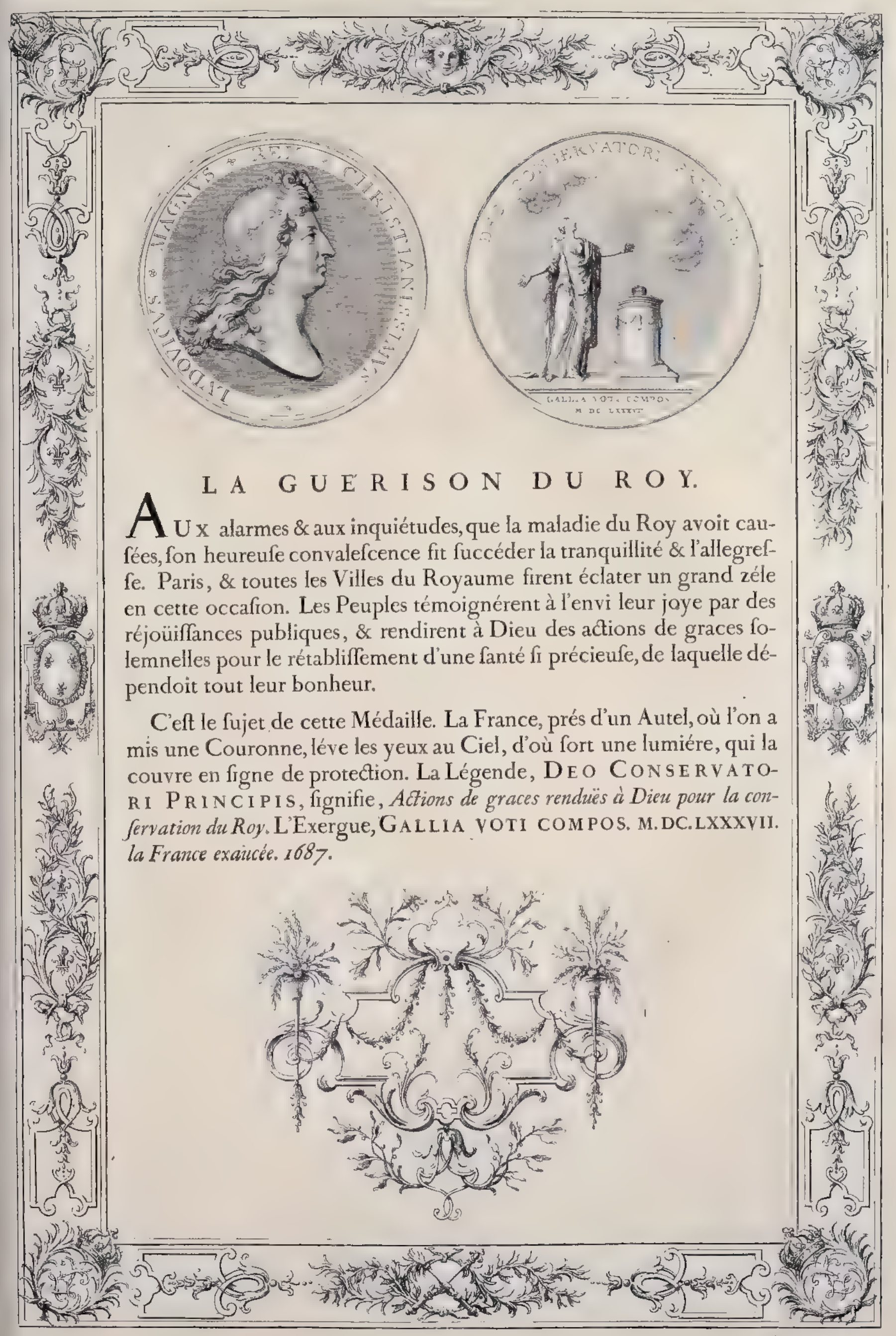
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit dans la Galerie de Verſailles le Roy ſur ſon Throne, au pied duquel ſont les Ambaſſadeurs du Roy de Siam. La Légende, FAMA VIRTUTIS, ſignifie, *réputation de la Vertu.* L'Exergue, ORATORES REGIS SIAM. M. DC. LXXXVI. *Ambaſſadeurs du Roy de Siam. 1686.*



LA MALADIE DU ROY.

EN l'année 1686 la maladie du Roy jetta la France dans une extréme déſolation. Quoyque Sa Majeſté par ſa conſtance à ſouffrir ſes maux, & par ſon attention à diſſimuler le danger où Elle eſtoit, eſſayaſt de raſſûrer tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, néantmoins la crainte & l'affliction ne laiſſérent pas de ſe reſpandre par tout le Royaume. Les Egliſes ne deſempliſſoient point; les Priéres continüoient jour & nuit; & jamais peuple ne témoigna tant d'inquiétude, & tant de zéle pour la conſervation de ſon Roy.

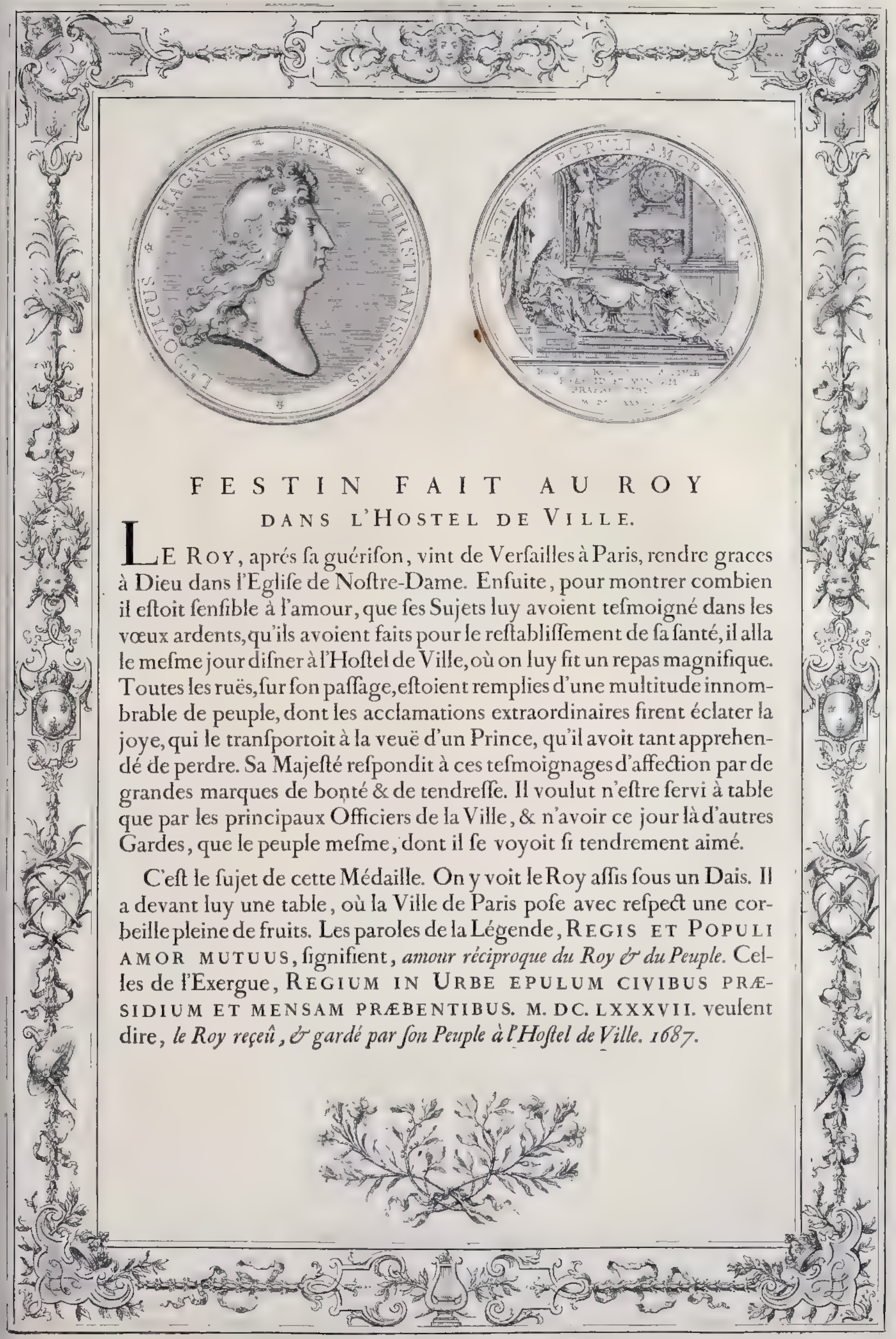
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La France, à genoux au pied d'un Autel, offre à Dieu ſes vœux. La fumée qui ſort d'un encenſoir, & qui s'éleve vers le Ciel, eſt le ſymbole d'une priére ardente. Les mots de la Légende, PRO SALUTE OPTIMI PRINCIPIS; & ceux de l'Exergue, VOTA GALLIÆ, ſignifient, *Vœux de la France pour la guériſon du meilleur de tous les Princes. 1686.*



LA GUERISON DU ROY.

AUX alarmes & aux inquiétudes, que la maladie du Roy avoit causées, son heureuse convalescence fit succéder la tranquillité & l'allegresse. Paris, & toutes les Villes du Royaume firent éclater un grand zéle en cette occasion. Les Peuples témoignérent à l'envi leur joye par des réjoüissances publiques, & rendirent à Dieu des actions de graces solemnelles pour le rétablissement d'une santé si précieuse, de laquelle dépendoit tout leur bonheur.

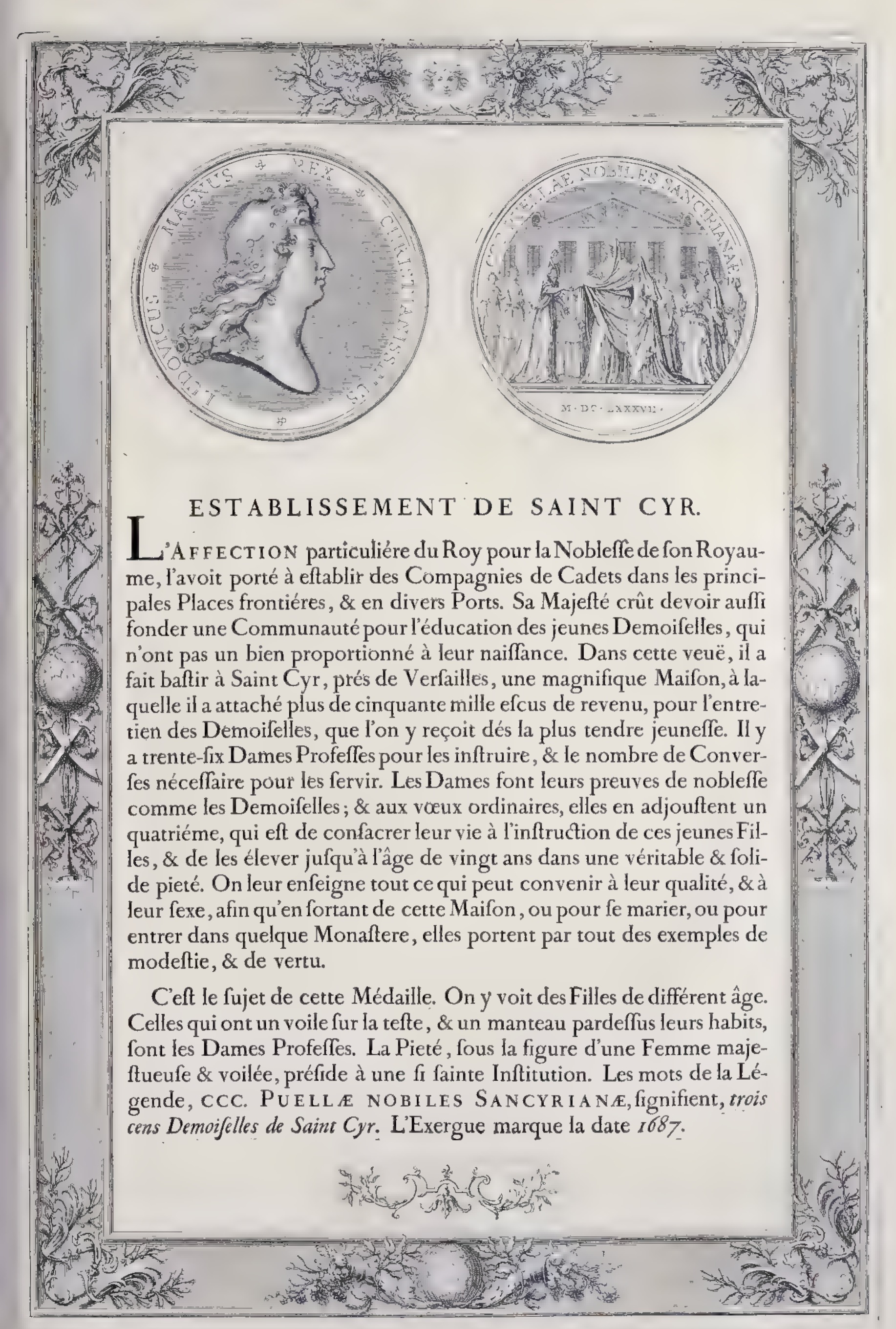
C'est le sujet de cette Médaille. La France, prés d'un Autel, où l'on a mis une Couronne, léve les yeux au Ciel, d'où sort une lumiére, qui la couvre en signe de protection. La Légende, DEO CONSERVATORI PRINCIPIS, signifie, *Actions de graces renduës à Dieu pour la conservation du Roy.* L'Exergue, GALLIA VOTI COMPOS. M.DC.LXXXVII. *la France exaucée. 1687.*



FESTIN FAIT AU ROY
DANS L'HOSTEL DE VILLE.

LE ROY, aprés ſa guériſon, vint de Verſailles à Paris, rendre graces à Dieu dans l'Egliſe de Noſtre-Dame. Enſuite, pour montrer combien il eſtoit ſenſible à l'amour, que ſes Sujets luy avoient teſmoigné dans les vœux ardents, qu'ils avoient faits pour le reſtabliſſement de ſa ſanté, il alla le meſme jour diſner à l'Hoſtel de Ville, où on luy fit un repas magnifique. Toutes les ruës, ſur ſon paſſage, eſtoient remplies d'une multitude innombrable de peuple, dont les acclamations extraordinaires firent éclater la joye, qui le tranſportoit à la veuë d'un Prince, qu'il avoit tant apprehendé de perdre. Sa Majeſté reſpondit à ces teſmoignages d'affection par de grandes marques de bonté & de tendreſſe. Il voulut n'eſtre ſervi à table que par les principaux Officiers de la Ville, & n'avoir ce jour là d'autres Gardes, que le peuple meſme, dont il ſe voyoit ſi tendrement aimé.

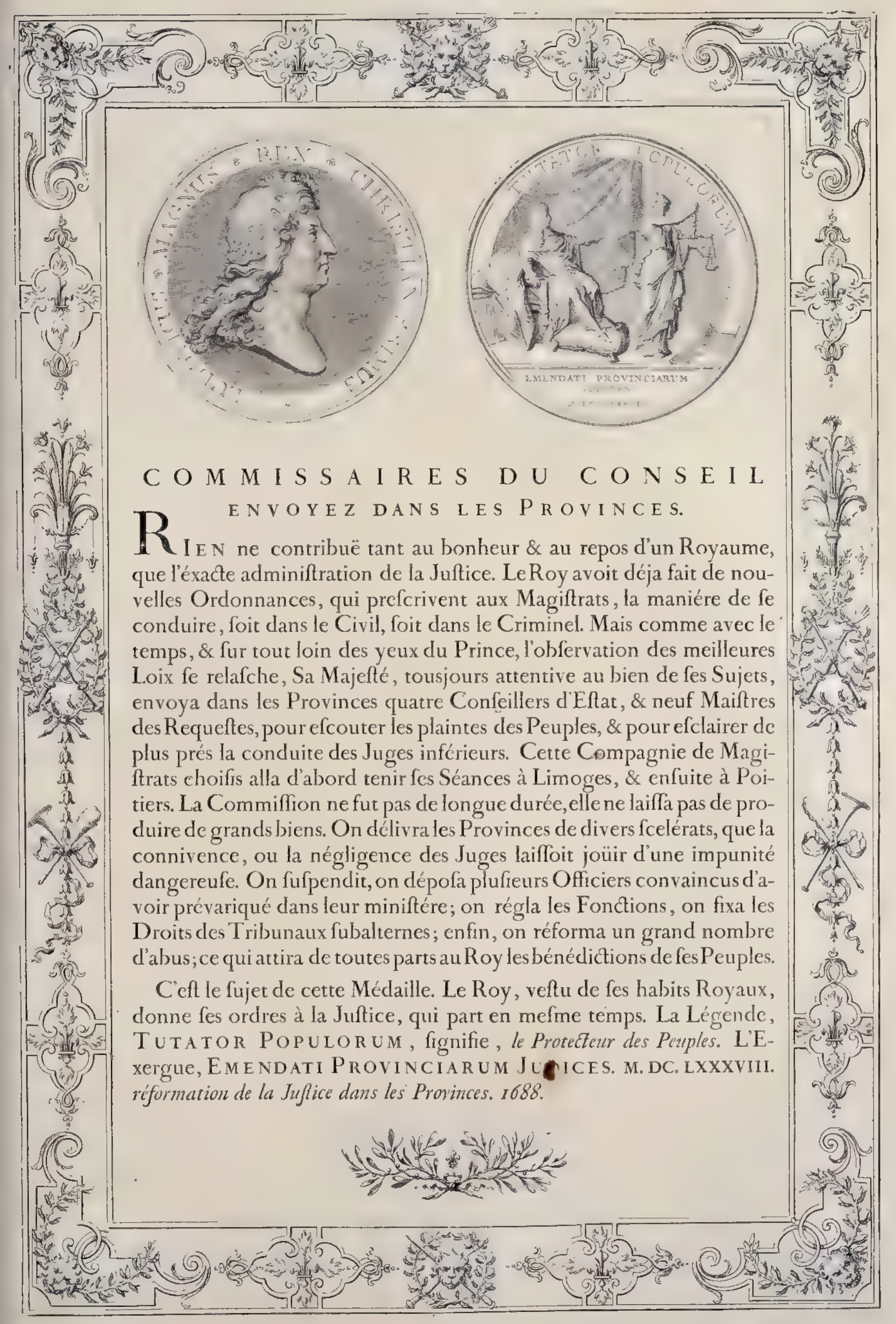
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy aſſis ſous un Dais. Il a devant luy une table, où la Ville de Paris poſe avec reſpect une corbeille pleine de fruits. Les paroles de la Légende, REGIS ET POPULI AMOR MUTUUS, ſignifient, *amour réciproque du Roy & du Peuple.* Celles de l'Exergue, REGIUM IN URBE EPULUM CIVIBUS PRÆSIDIUM ET MENSAM PRÆBENTIBUS. M. DC. LXXXVII. veulent dire, *le Roy reçeû, & gardé par ſon Peuple à l'Hoſtel de Ville. 1687.*



ESTABLISSEMENT DE SAINT CYR.

L'AFFECTION particuliére du Roy pour la Nobleſſe de ſon Royaume, l'avoit porté à eſtablir des Compagnies de Cadets dans les principales Places frontiéres, & en divers Ports. Sa Majeſté crût devoir auſſi fonder une Communauté pour l'éducation des jeunes Demoiſelles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naiſſance. Dans cette veuë, il a fait baſtir à Saint Cyr, prés de Verſailles, une magnifique Maiſon, à laquelle il a attaché plus de cinquante mille eſcus de revenu, pour l'entretien des Demoiſelles, que l'on y reçoit dés la plus tendre jeuneſſe. Il y a trente-ſix Dames Profeſſes pour les inſtruire, & le nombre de Converſes néceſſaire pour les ſervir. Les Dames font leurs preuves de nobleſſe comme les Demoiſelles; & aux vœux ordinaires, elles en adjouſtent un quatriéme, qui eſt de conſacrer leur vie à l'inſtruction de ces jeunes Filles, & de les élever juſqu'à l'âge de vingt ans dans une véritable & ſolide pieté. On leur enſeigne tout ce qui peut convenir à leur qualité, & à leur ſexe, afin qu'en ſortant de cette Maiſon, ou pour ſe marier, ou pour entrer dans quelque Monaſtere, elles portent par tout des exemples de modeſtie, & de vertu.

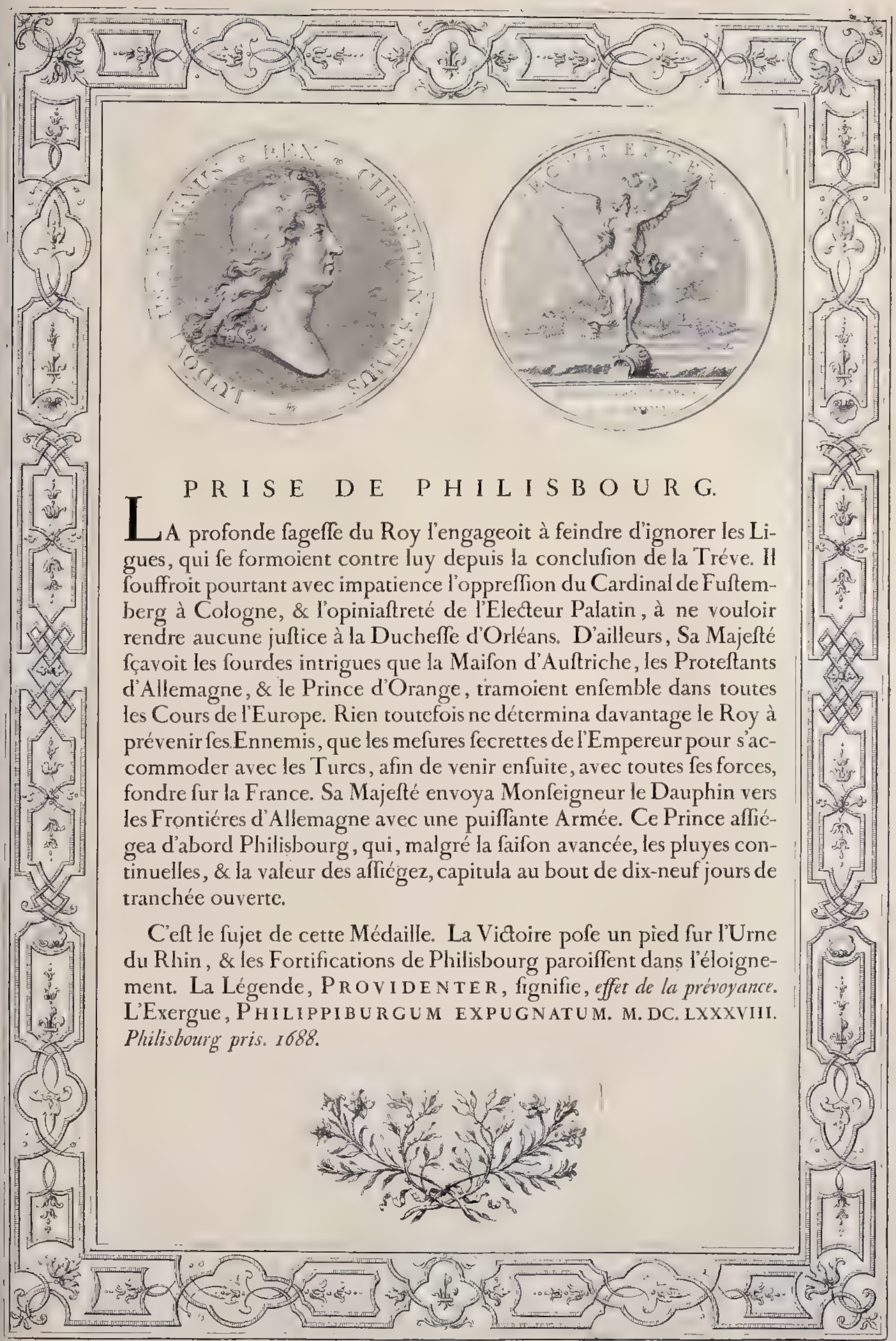
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit des Filles de différent âge. Celles qui ont un voile ſur la teſte, & un manteau pardeſſus leurs habits, ſont les Dames Profeſſes. La Pieté, ſous la figure d'une Femme majeſtueuſe & voilée, préſide à une ſi ſainte Inſtitution. Les mots de la Légende, CCC. PUELLÆ NOBILES SANCYRIANÆ, ſignifient, *trois cens Demoiſelles de Saint Cyr.* L'Exergue marque la date *1687.*



COMMISSAIRES DU CONSEIL
ENVOYEZ DANS LES PROVINCES.

RIEN ne contribuë tant au bonheur & au repos d'un Royaume, que l'exacte adminiſtration de la Juſtice. Le Roy avoit déja fait de nouvelles Ordonnances, qui preſcrivent aux Magiſtrats, la maniére de ſe conduire, ſoit dans le Civil, ſoit dans le Criminel. Mais comme avec le temps, & ſur tout loin des yeux du Prince, l'obſervation des meilleures Loix ſe relaſche, Sa Majeſté, tousjours attentive au bien de ſes Sujets, envoya dans les Provinces quatre Conſeillers d'Eſtat, & neuf Maiſtres des Requeſtes, pour eſcouter les plaintes des Peuples, & pour eſclairer de plus prés la conduite des Juges inférieurs. Cette Compagnie de Magiſtrats choiſis alla d'abord tenir ſes Séances à Limoges, & enſuite à Poitiers. La Commiſſion ne fut pas de longue durée, elle ne laiſſa pas de produire de grands biens. On délivra les Provinces de divers ſcelérats, que la connivence, ou la négligence des Juges laiſſoit joüir d'une impunité dangereuſe. On ſuſpendit, on dépoſa pluſieurs Officiers convaincus d'avoir prévariqué dans leur miniſtére; on régla les Fonctions, on fixa les Droits des Tribunaux ſubalternes; enfin, on réforma un grand nombre d'abus; ce qui attira de toutes parts au Roy les bénédictions de ſes Peuples.

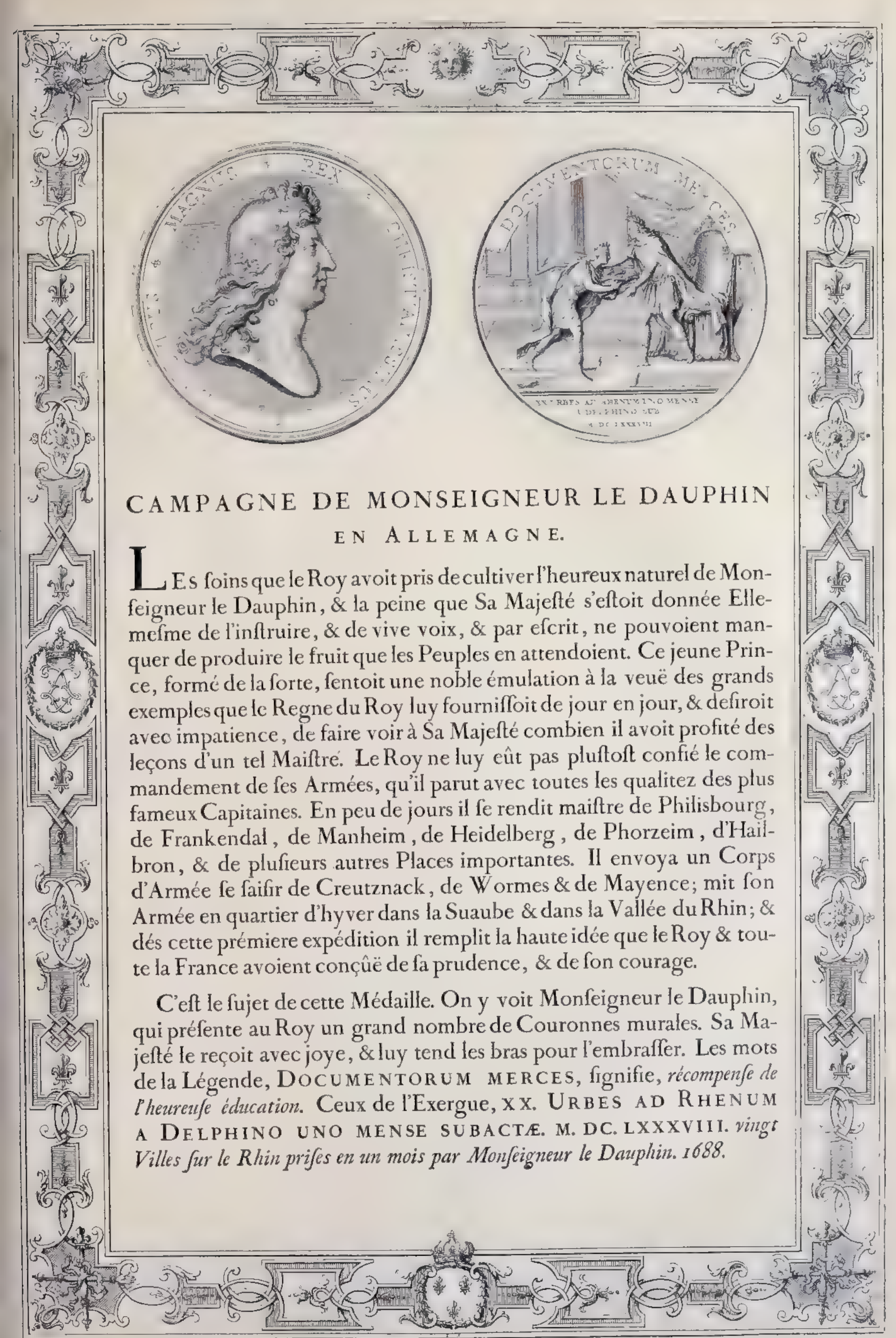
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Roy, veſtu de ſes habits Royaux, donne ſes ordres à la Juſtice, qui part en meſme temps. La Légende, TUTATOR POPULORUM, ſignifie, *le Protecteur des Peuples.* L'Exergue, EMENDATI PROVINCIARUM JUDICES. M. DC. LXXXVIII. *réformation de la Juſtice dans les Provinces. 1688.*



PRISE DE PHILISBOURG.

LA profonde ſageſſe du Roy l'engageoit à feindre d'ignorer les Ligues, qui ſe formoient contre luy depuis la concluſion de la Tréve. Il ſouffroit pourtant avec impatience l'oppreſſion du Cardinal de Fuſtemberg à Cologne, & l'opiniaſtreté de l'Electeur Palatin, à ne vouloir rendre aucune juſtice à la Ducheſſe d'Orléans. D'ailleurs, Sa Majeſté ſçavoit les ſourdes intrigues que la Maiſon d'Auſtriche, les Proteſtants d'Allemagne, & le Prince d'Orange, tramoient enſemble dans toutes les Cours de l'Europe. Rien toutefois ne détermina davantage le Roy à prévenir ſes Ennemis, que les meſures ſecrettes de l'Empereur pour s'accommoder avec les Turcs, afin de venir enſuite, avec toutes ſes forces, fondre ſur la France. Sa Majeſté envoya Monſeigneur le Dauphin vers les Frontiéres d'Allemagne avec une puiſſante Armée. Ce Prince aſſiégea d'abord Philisbourg, qui, malgré la ſaiſon avancée, les pluyes continuelles, & la valeur des aſſiégez, capitula au bout de dix-neuf jours de tranchée ouverte.

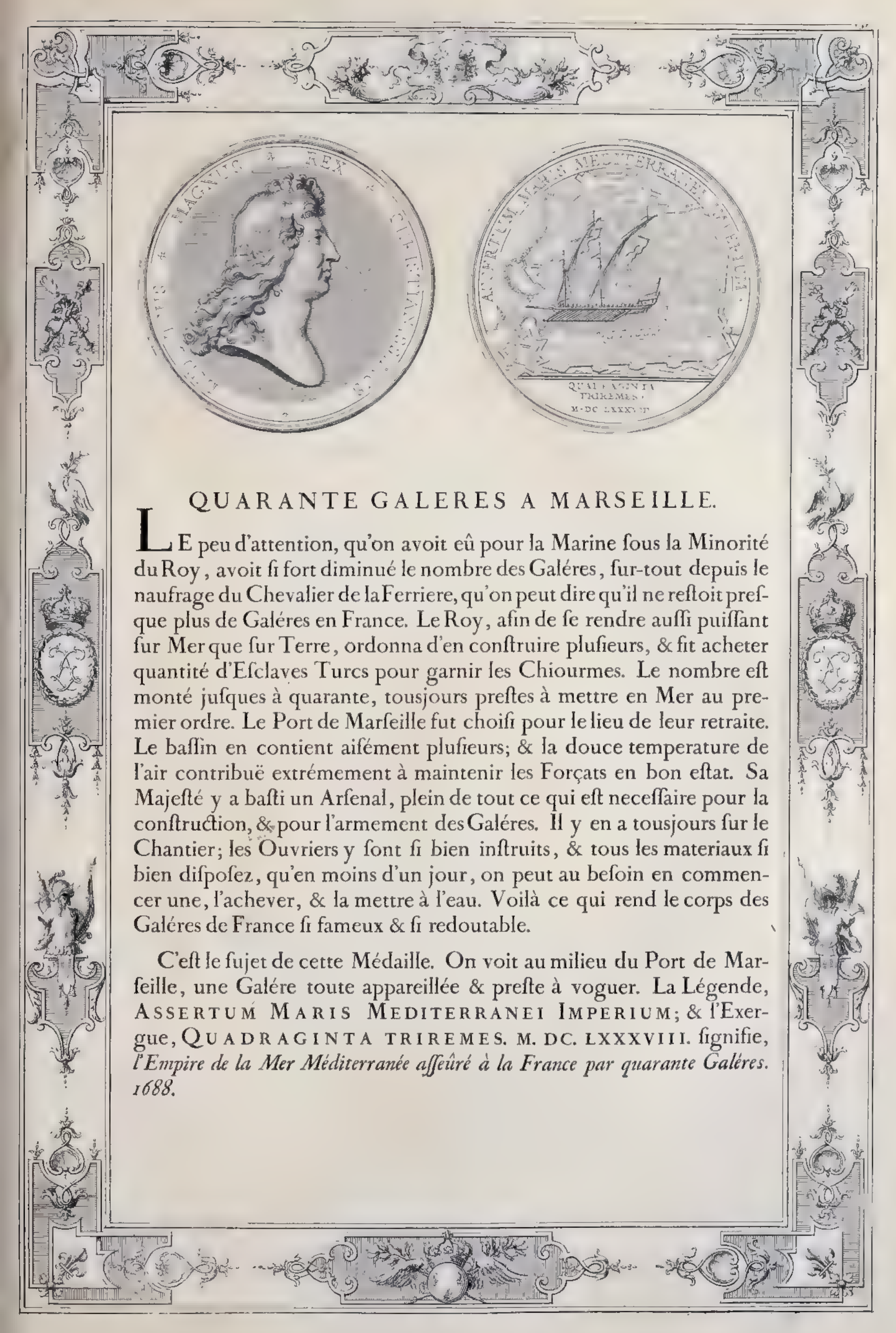
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire poſe un pied ſur l'Urne du Rhin, & les Fortifications de Philisbourg paroiſſent dans l'éloignement. La Légende, PROVIDENTER, ſignifie, *effet de la prévoyance.* L'Exergue, PHILIPPIBURGUM EXPUGNATUM. M. DC. LXXXVIII. *Philisbourg pris. 1688.*



CAMPAGNE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN EN ALLEMAGNE.

LEs ſoins que le Roy avoit pris de cultiver l'heureux naturel de Monſeigneur le Dauphin, & la peine que Sa Majeſté s'eſtoit donnée Elle-meſme de l'inſtruire, & de vive voix, & par eſcrit, ne pouvoient manquer de produire le fruit que les Peuples en attendoient. Ce jeune Prince, formé de la ſorte, ſentoit une noble émulation à la veuë des grands exemples que le Regne du Roy luy fourniſſoit de jour en jour, & deſiroit avec impatience, de faire voir à Sa Majeſté combien il avoit profité des leçons d'un tel Maiſtre. Le Roy ne luy eût pas pluſtoſt confié le commandement de ſes Armées, qu'il parut avec toutes les qualitez des plus fameux Capitaines. En peu de jours il ſe rendit maiſtre de Philisbourg, de Frankendal, de Manheim, de Heidelberg, de Phorzeim, d'Hailbron, & de pluſieurs autres Places importantes. Il envoya un Corps d'Armée ſe ſaiſir de Creutznack, de Wormes & de Mayence; mit ſon Armée en quartier d'hyver dans la Suaube & dans la Vallée du Rhin; & dés cette prémiere expédition il remplit la haute idée que le Roy & toute la France avoient conçûë de ſa prudence, & de ſon courage.

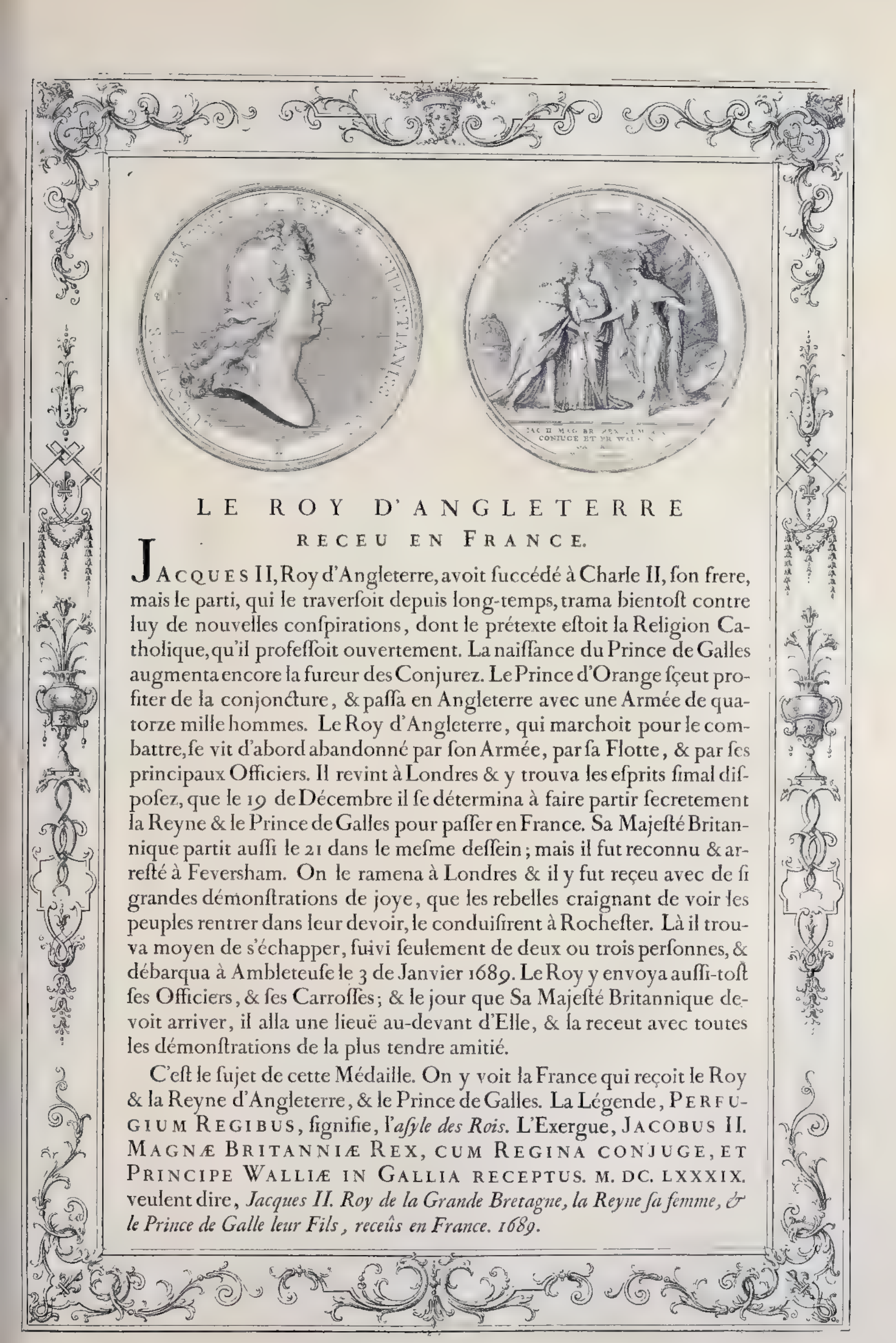
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit Monſeigneur le Dauphin, qui préſente au Roy un grand nombre de Couronnes murales. Sa Majeſté le reçoit avec joye, & luy tend les bras pour l'embraſſer. Les mots de la Légende, DOCUMENTORUM MERCES, ſignifie, *récompenſe de l'heureuſe éducation.* Ceux de l'Exergue, XX. URBES AD RHENUM A DELPHINO UNO MENSE SUBACTÆ. M. DC. LXXXVIII. *vingt Villes ſur le Rhin priſes en un mois par Monſeigneur le Dauphin. 1688.*



QUARANTE GALERES A MARSEILLE.

LE peu d'attention, qu'on avoit eû pour la Marine ſous la Minorité du Roy, avoit ſi fort diminué le nombre des Galéres, ſur-tout depuis le naufrage du Chevalier de la Ferriere, qu'on peut dire qu'il ne reſtoit preſque plus de Galéres en France. Le Roy, afin de ſe rendre auſſi puiſſant ſur Mer que ſur Terre, ordonna d'en conſtruire pluſieurs, & fit acheter quantité d'Eſclaves Turcs pour garnir les Chiourmes. Le nombre eſt monté juſques à quarante, tousjours preſtes à mettre en Mer au premier ordre. Le Port de Marſeille fut choiſi pour le lieu de leur retraite. Le baſſin en contient aiſément pluſieurs; & la douce temperature de l'air contribuë extrémement à maintenir les Forçats en bon eſtat. Sa Majeſté y a baſti un Arſenal, plein de tout ce qui eſt neceſſaire pour la conſtruction, & pour l'armement des Galéres. Il y en a tousjours ſur le Chantier; les Ouvriers y ſont ſi bien inſtruits, & tous les materiaux ſi bien diſpoſez, qu'en moins d'un jour, on peut au beſoin en commencer une, l'achever, & la mettre à l'eau. Voilà ce qui rend le corps des Galéres de France ſi fameux & ſi redoutable.

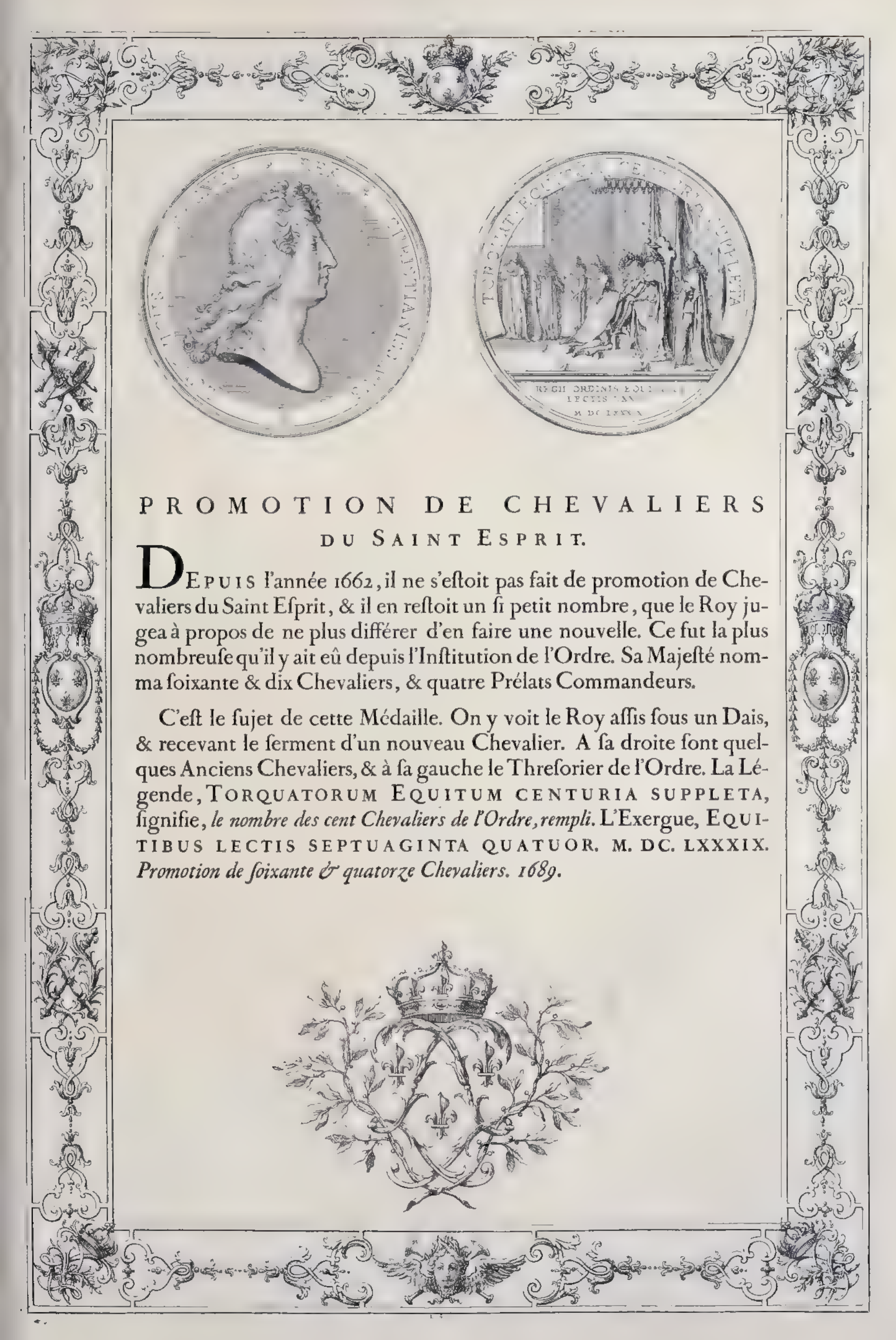
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit au milieu du Port de Marſeille, une Galére toute appareillée & preſte à voguer. La Légende, ASSERTUM MARIS MEDITERRANEI IMPERIUM; & l'Exergue, QUADRAGINTA TRIREMES. M. DC. LXXXVIII. ſignifie, *l'Empire de la Mer Méditerranée aſſeûré à la France par quarante Galéres. 1688.*



LE ROY D'ANGLETERRE RECEU EN FRANCE.

JACQUES II, Roy d'Angleterre, avoit fuccédé à Charle II, fon frere, mais le parti, qui le traverfoit depuis long-temps, trama bientoft contre luy de nouvelles confpirations, dont le prétexte eftoit la Religion Catholique, qu'il profeffoit ouvertement. La naiffance du Prince de Galles augmenta encore la fureur des Conjurez. Le Prince d'Orange fçeut profiter de la conjoncture, & paffa en Angleterre avec une Armée de quatorze mille hommes. Le Roy d'Angleterre, qui marchoit pour le combattre, fe vit d'abord abandonné par fon Armée, par fa Flotte, & par fes principaux Officiers. Il revint à Londres & y trouva les efprits fimal difpofez, que le 19 de Décembre il fe détermina à faire partir fecretement la Reyne & le Prince de Galles pour paffer en France. Sa Majefté Britannique partit auffi le 21 dans le mefme deffein; mais il fut reconnu & arrefté à Feversham. On le ramena à Londres & il y fut reçeu avec de fi grandes démonftrations de joye, que les rebelles craignant de voir les peuples rentrer dans leur devoir, le conduifirent à Rochefter. Là il trouva moyen de s'échapper, fuivi feulement de deux ou trois perfonnes, & débarqua à Ambleteufe le 3 de Janvier 1689. Le Roy y envoya auffi-toft fes Officiers, & fes Carroffes; & le jour que Sa Majefté Britannique devoit arriver, il alla une lieuë au-devant d'Elle, & la receut avec toutes les démonftrations de la plus tendre amitié.

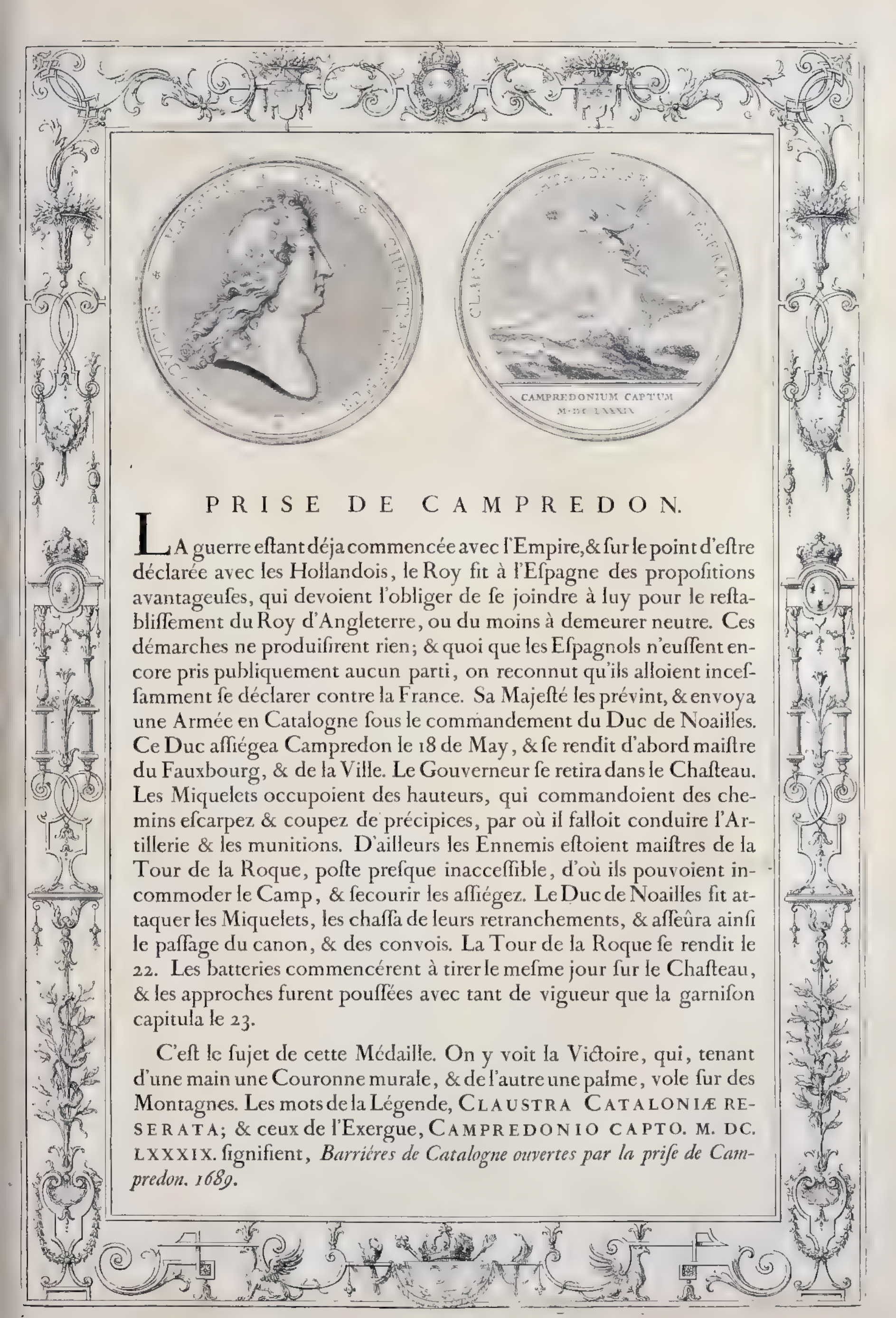
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit la France qui reçoit le Roy & la Reyne d'Angleterre, & le Prince de Galles. La Légende, PERFUGIUM REGIBUS, fignifie, l'*afyle des Rois*. L'Exergue, JACOBUS II. MAGNÆ BRITANNIÆ REX, CUM REGINA CONJUGE, ET PRINCIPE WALLIÆ IN GALLIA RECEPTUS. M. DC. LXXXIX. veulent dire, *Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, la Reyne fa femme, & le Prince de Galle leur Fils, receûs en France. 1689.*



PROMOTION DE CHEVALIERS DU SAINT ESPRIT.

DEPUIS l'année 1662, il ne s'estoit pas fait de promotion de Chevaliers du Saint Esprit, & il en restoit un si petit nombre, que le Roy jugea à propos de ne plus différer d'en faire une nouvelle. Ce fut la plus nombreuse qu'il y ait eû depuis l'Institution de l'Ordre. Sa Majesté nomma soixante & dix Chevaliers, & quatre Prélats Commandeurs.

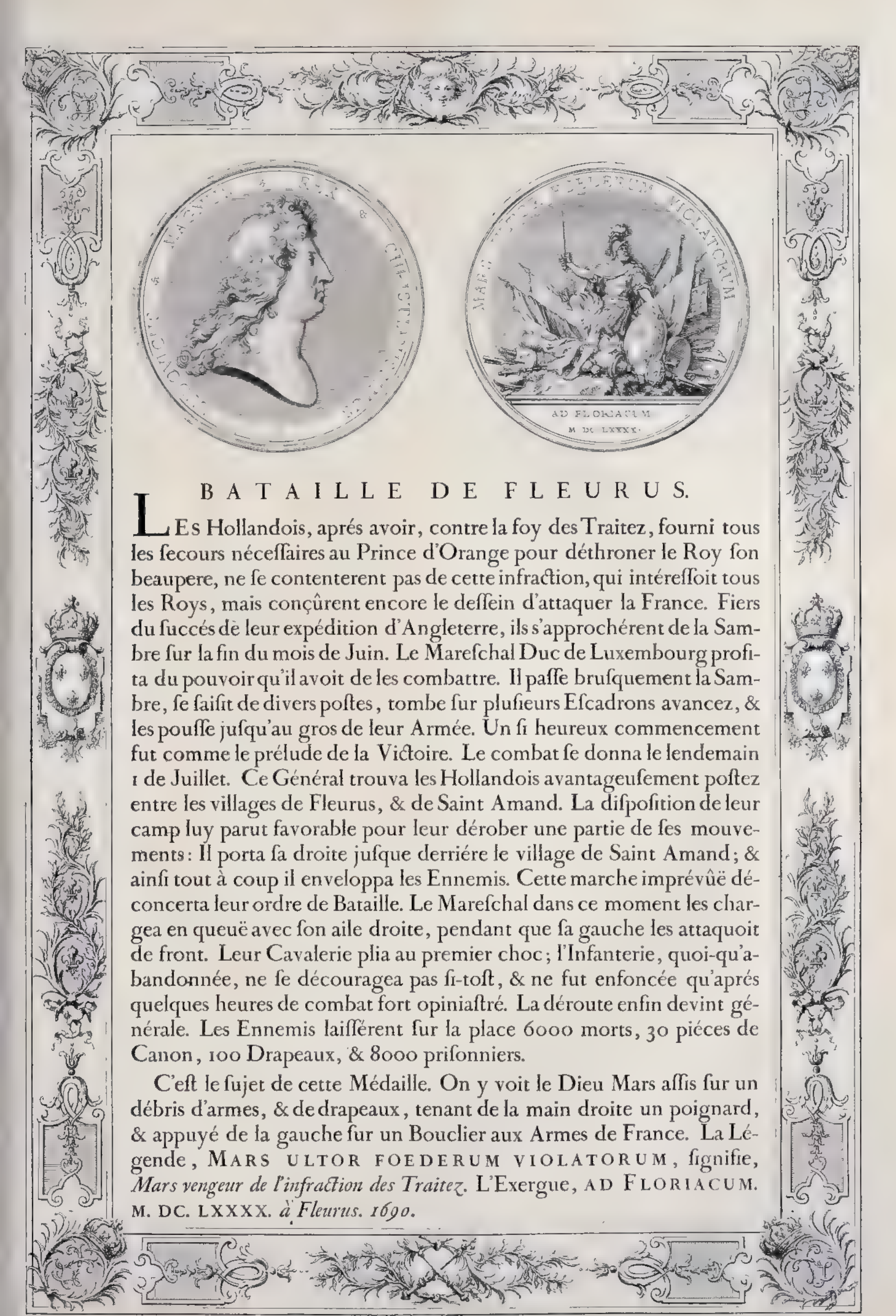
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy assis sous un Dais, & recevant le serment d'un nouveau Chevalier. A sa droite sont quelques Anciens Chevaliers, & à sa gauche le Thresorier de l'Ordre. La Légende, TORQUATORUM EQUITUM CENTURIA SUPPLETA, signifie, *le nombre des cent Chevaliers de l'Ordre, rempli.* L'Exergue, EQUITIBUS LECTIS SEPTUAGINTA QUATUOR. M. DC. LXXXIX. *Promotion de soixante & quatorze Chevaliers. 1689.*



PRISE DE CAMPREDON.

LA guerre estant déja commencée avec l'Empire, & sur le point d'estre declarée avec les Hollandois, le Roy fit à l'Espagne des propositions avantageuses, qui devoient l'obliger de se joindre à luy pour le restablissement du Roy d'Angleterre, ou du moins à demeurer neutre. Ces démarches ne produisirent rien; & quoi que les Espagnols n'eussent encore pris publiquement aucun parti, on reconnut qu'ils alloient incessamment se déclarer contre la France. Sa Majesté les prévint, & envoya une Armée en Catalogne sous le commandement du Duc de Noailles. Ce Duc assiégea Campredon le 18 de May, & se rendit d'abord maistre du Fauxbourg, & de la Ville. Le Gouverneur se retira dans le Chasteau. Les Miquelets occupoient des hauteurs, qui commandoient des chemins escarpez & coupez de précipices, par où il falloit conduire l'Artillerie & les munitions. D'ailleurs les Ennemis estoient maistres de la Tour de la Roque, poste presque inaccessible, d'où ils pouvoient incommoder le Camp, & secourir les assiégez. Le Duc de Noailles fit attaquer les Miquelets, les chassa de leurs retranchements, & asseûra ainsi le passage du canon, & des convois. La Tour de la Roque se rendit le 22. Les batteries commencérent à tirer le mesme jour sur le Chasteau, & les approches furent poussées avec tant de vigueur que la garnison capitula le 23.

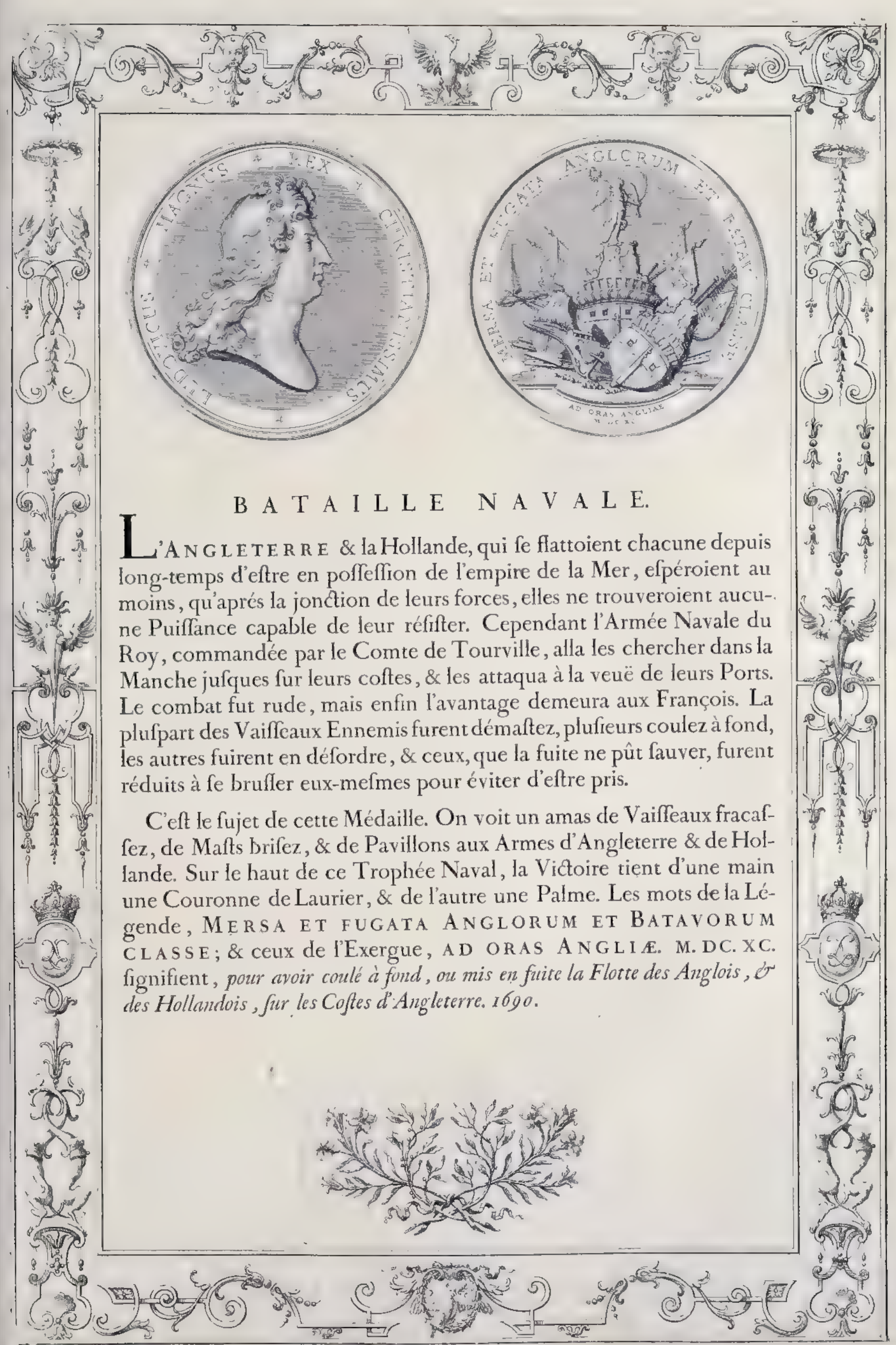
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui, tenant d'une main une Couronne murale, & de l'autre une palme, vole sur des Montagnes. Les mots de la Légende, CLAUSTRA CATALONIÆ RESERATA; & ceux de l'Exergue, CAMPREDONIO CAPTO. M. DC. LXXXIX. signifient, *Barriéres de Catalogne ouvertes par la prise de Campredon. 1689.*



BATAILLE DE FLEURUS.

LES Hollandois, aprés avoir, contre la foy des Traitez, fourni tous les secours nécessaires au Prince d'Orange pour déthroner le Roy son beaupere, ne se contenterent pas de cette infraction, qui intéressoit tous les Roys, mais conçûrent encore le dessein d'attaquer la France. Fiers du succés de leur expédition d'Angleterre, ils s'approchérent de la Sambre sur la fin du mois de Juin. Le Mareschal Duc de Luxembourg profita du pouvoir qu'il avoit de les combattre. Il passe brusquement la Sambre, se saisit de divers postes, tombe sur plusieurs Escadrons avancez, & les pousse jusqu'au gros de leur Armée. Un si heureux commencement fut comme le prélude de la Victoire. Le combat se donna le lendemain 1 de Juillet. Ce Général trouva les Hollandois avantageusement postez entre les villages de Fleurus, & de Saint Amand. La disposition de leur camp luy parut favorable pour leur dérober une partie de ses mouvements: Il porta sa droite jusque derriére le village de Saint Amand; & ainsi tout à coup il enveloppa les Ennemis. Cette marche imprévûë déconcerta leur ordre de Bataille. Le Mareschal dans ce moment les chargea en queuë avec son aile droite, pendant que sa gauche les attaquoit de front. Leur Cavalerie plia au premier choc; l'Infanterie, quoi-qu'abandonnée, ne se découragea pas si-tost, & ne fut enfoncée qu'aprés quelques heures de combat fort opiniastré. La déroute enfin devint générale. Les Ennemis laissérent sur la place 6000 morts, 30 piéces de Canon, 100 Drapeaux, & 8000 prisonniers.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Dieu Mars assis sur un débris d'armes, & de drapeaux, tenant de la main droite un poignard, & appuyé de la gauche sur un Bouclier aux Armes de France. La Légende, MARS ULTOR FOEDERUM VIOLATORUM, signifie, *Mars vengeur de l'infraction des Traitez.* L'Exergue, AD FLORIACUM. M. DC. LXXXX. *à Fleurus. 1690.*



BATAILLE NAVALE.

L'ANGLETERRE & la Hollande, qui se flattoient chacune depuis long-temps d'estre en possession de l'empire de la Mer, espéroient au moins, qu'aprés la jonction de leurs forces, elles ne trouveroient aucune Puissance capable de leur résister. Cependant l'Armée Navale du Roy, commandée par le Comte de Tourville, alla les chercher dans la Manche jusques sur leurs costes, & les attaqua à la veuë de leurs Ports. Le combat fut rude, mais enfin l'avantage demeura aux François. La pluspart des Vaisseaux Ennemis furent démastez, plusieurs coulez à fond, les autres fuirent en désordre, & ceux, que la fuite ne pût sauver, furent réduits à se brusler eux-mesmes pour éviter d'estre pris.

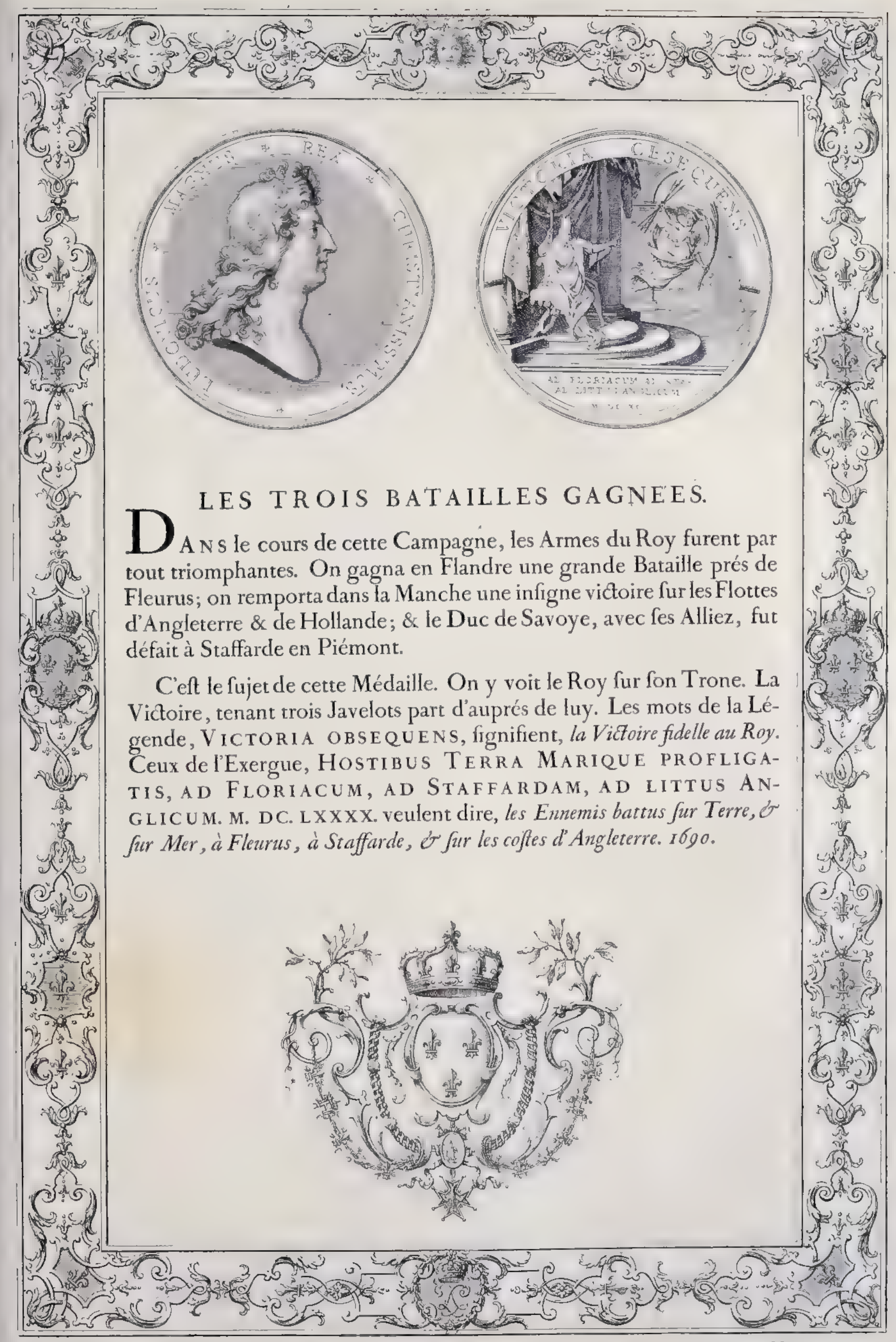
C'est le sujet de cette Médaille. On voit un amas de Vaisseaux fracassez, de Masts brisez, & de Pavillons aux Armes d'Angleterre & de Hollande. Sur le haut de ce Trophée Naval, la Victoire tient d'une main une Couronne de Laurier, & de l'autre une Palme. Les mots de la Légende, MERSA ET FUGATA ANGLORUM ET BATAVORUM CLASSE; & ceux de l'Exergue, AD ORAS ANGLIÆ. M. DC. XC. signifient, *pour avoir coulé à fond, ou mis en fuite la Flotte des Anglois, & des Hollandois, sur les Costes d'Angleterre. 1690.*



BATAILLE DE STAFFARDE.

PENDANT que l'Armée du Roy en Piémont, marchoit à dessein d'occuper Salusses, le Sieur de Catinat, qui la commandoit, apprit que le Duc de Savoye s'avançoit en-deça du Po pour charger l'arriére-garde Françoise. Aussi-tost le Sieur de Catinat fit revenir en diligence les troupes qui avoient déja passé le Po ; & le lendemain, à la pointe du jour, il alla chercher les Ennemis campez prés de l'Abbaye de Staffarde. Plusieurs *Cassines*, ou petites maisons de campagne, couvroient leur droite ; des hayes & un marais défendoient leur gauche ; ils avoient derriére eux un grand bois ; deux vallons asseûroient leur retraite, & on ne pouvoit aller à eux que par un défilé fort estroit. Cependant le Sieur de Catinat fit forcer d'abord l'aile droite dans les Cassines qui la couvroient, d'où aprés une assez longue résistance, il chassa les Ennemis. La résistance fut encore plus grande à l'aile gauche, où estoit le gros de l'Infanterie, soutenuë par plusieurs Escadrons. Elle se défendit longtemps ; mais quatre Régiments qu'on détacha, avec une partie de la Cavalerie de l'aile gauche, ayant traversé les marais, que l'on croyoit impraticables, achevérent de renverser cette Infanterie ; aprés quoy le reste de l'Armée ne songea qu'à fuïr. Les François prirent onze piéces de Canon, & beaucoup de bagage, firent plus de mille prisonniers, & tuérent trois mille hommes sur la place, ou dans les bois.

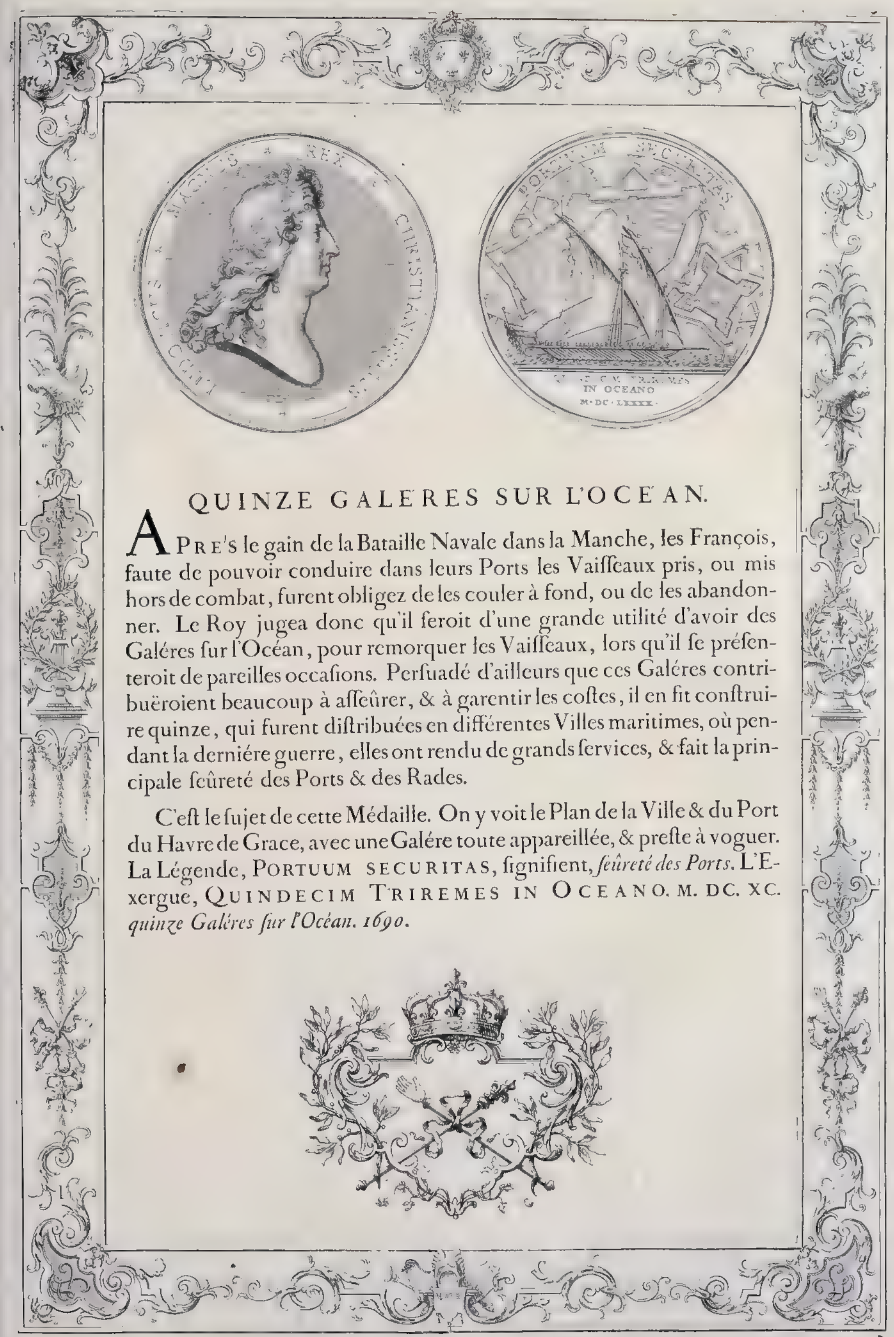
C'est le sujet de cette Médaille. Hercule tient la Couronne du Duc de Savoye, & a sous ses pieds le Centaure ; ce qui fait allusion à la fameuse Médaille, que Charles Emanüel Duc de Savoye, fit frapper, lorsqu'il s'empara du Marquisat de Salusses. La Légende, DUX SABAUDIÆ CUM FOEDERATIS PROFLIGATUS ; & ceux de l'Exergue, AD STAFFARDAM. M. DC. XC. signifient, *le Duc de Savoye, & ses Alliez défaits prés de Staffarde. 1690.*



LES TROIS BATAILLES GAGNÉES.

DANS le cours de cette Campagne, les Armes du Roy furent par tout triomphantes. On gagna en Flandre une grande Bataille prés de Fleurus; on remporta dans la Manche une insigne victoire sur les Flottes d'Angleterre & de Hollande; & le Duc de Savoye, avec ses Alliez, fut défait à Staffarde en Piémont.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Roy sur son Trone. La Victoire, tenant trois Javelots part d'auprés de luy. Les mots de la Légende, VICTORIA OBSEQUENS, signifient, *la Victoire fidelle au Roy.* Ceux de l'Exergue, HOSTIBUS TERRA MARIQUE PROFLIGATIS, AD FLORIACUM, AD STAFFARDAM, AD LITTUS ANGLICUM. M. DC. LXXXX. veulent dire, *les Ennemis battus sur Terre, & sur Mer, à Fleurus, à Staffarde, & sur les costes d'Angleterre. 1690.*



QUINZE GALERES SUR L'OCEAN.

APRE'S le gain de la Bataille Navale dans la Manche, les François, faute de pouvoir conduire dans leurs Ports les Vaisseaux pris, ou mis hors de combat, furent obligez de les couler à fond, ou de les abandonner. Le Roy jugea donc qu'il feroit d'une grande utilité d'avoir des Galéres sur l'Océan, pour remorquer les Vaisseaux, lors qu'il se présenteroit de pareilles occasions. Persuadé d'ailleurs que ces Galéres contribuëroient beaucoup à asseûrer, & à garentir les costes, il en fit construire quinze, qui furent distribuées en différentes Villes maritimes, où pendant la derniére guerre, elles ont rendu de grands services, & fait la principale seûreté des Ports & des Rades.

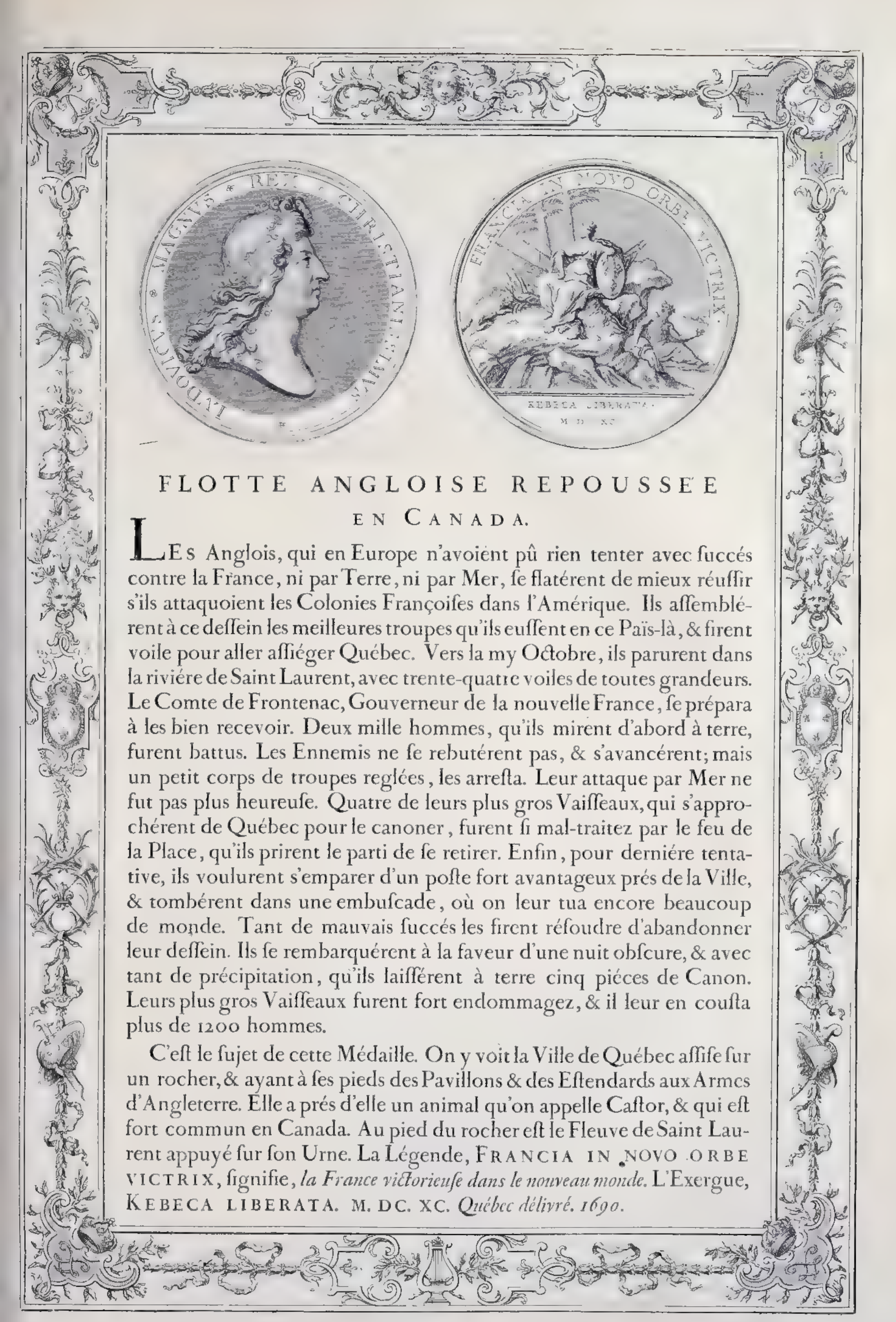
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit le Plan de la Ville & du Port du Havre de Grace, avec une Galére toute appareillée, & preste à voguer. La Légende, PORTUUM SECURITAS, signifient, *seûreté des Ports*. L'Exergue, QUINDECIM TRIREMES IN OCEANO. M. DC. XC. *quinze Galéres sur l'Océan. 1690.*



LA CONQUESTE DE LA SAVOYE.

LE Duc de Savoye, qui avoit tant de ſujets de ſe tenir attaché à la France, devint ſuſpect au Roy par les intelligences, qu'il entretenoit avec le Prince d'Orange, & avec la Maiſon d'Auſtriche. Sa Majeſté, pour s'aſſeûrer des intentions de ce Prince, luy demanda quelques Places de ſeûreté dans le Piémont. Le Duc, qui avoit déja pris des engagements, ne voulut eſcouter aucune propoſition, & embraſſa ouvertement le parti des Confédérez. Auſſi-toſt le Sieur de Catinat eût ordre de s'emparer de la Savoye. Chambery, qui en eſt la Capitale, preſta ferment de fidelité au Roy; & hors Montmelian, la Province entiére fut ſoumiſe en peu de jours.

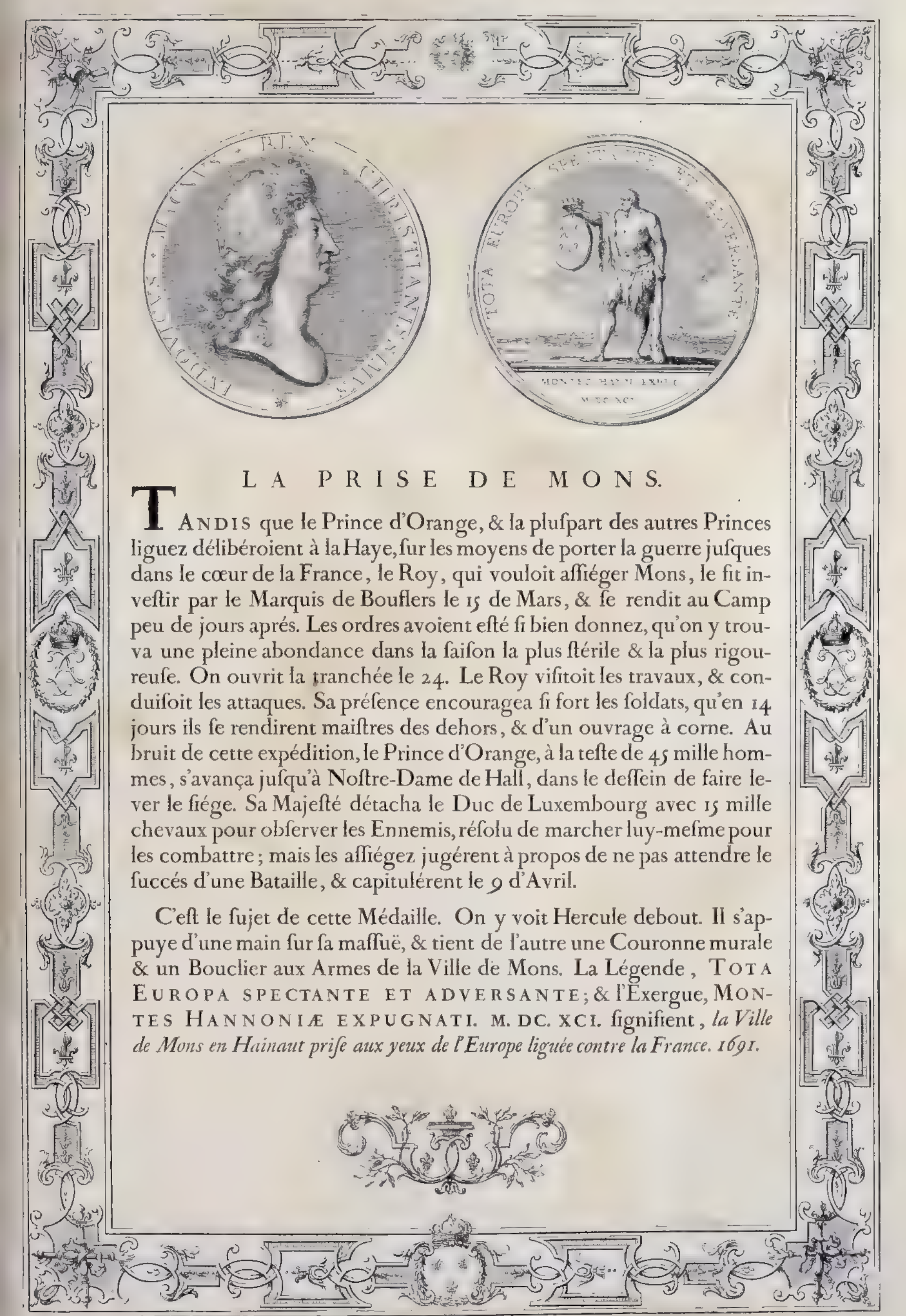
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit la Savoye ſous la figure d'une Femme, aſſiſe aux pieds des montagnes & des rochers. Les mots de la Légende, SABAUDIA SUBACTA, ſignifient, *la Savoye conquiſe.* A l'Exergue eſt la date *1690*.



FLOTTE ANGLOISE REPOUSSÉE EN CANADA.

LES Anglois, qui en Europe n'avoient pû rien tenter avec ſuccés contre la France, ni par Terre, ni par Mer, ſe flatérent de mieux réuſſir s'ils attaquoient les Colonies Françoiſes dans l'Amérique. Ils aſſemblérent à ce deſſein les meilleures troupes qu'ils euſſent en ce Païs-là, & firent voile pour aller aſſiéger Québec. Vers la my Octobre, ils parurent dans la riviére de Saint Laurent, avec trente-quatre voiles de toutes grandeurs. Le Comte de Frontenac, Gouverneur de la nouvelle France, ſe prépara à les bien recevoir. Deux mille hommes, qu'ils mirent d'abord à terre, furent battus. Les Ennemis ne ſe rebutérent pas, & s'avancérent; mais un petit corps de troupes reglées, les arreſta. Leur attaque par Mer ne fut pas plus heureuſe. Quatre de leurs plus gros Vaiſſeaux, qui s'approchérent de Québec pour le canoner, furent ſi mal-traitez par le feu de la Place, qu'ils prirent le parti de ſe retirer. Enfin, pour derniére tentative, ils voulurent s'emparer d'un poſte fort avantageux prés de la Ville, & tombérent dans une embuſcade, où on leur tua encore beaucoup de monde. Tant de mauvais ſuccés les firent réſoudre d'abandonner leur deſſein. Ils ſe rembarquérent à la faveur d'une nuit obſcure, & avec tant de précipitation, qu'ils laiſſérent à terre cinq piéces de Canon. Leurs plus gros Vaiſſeaux furent fort endommagez, & il leur en couſta plus de 1200 hommes.

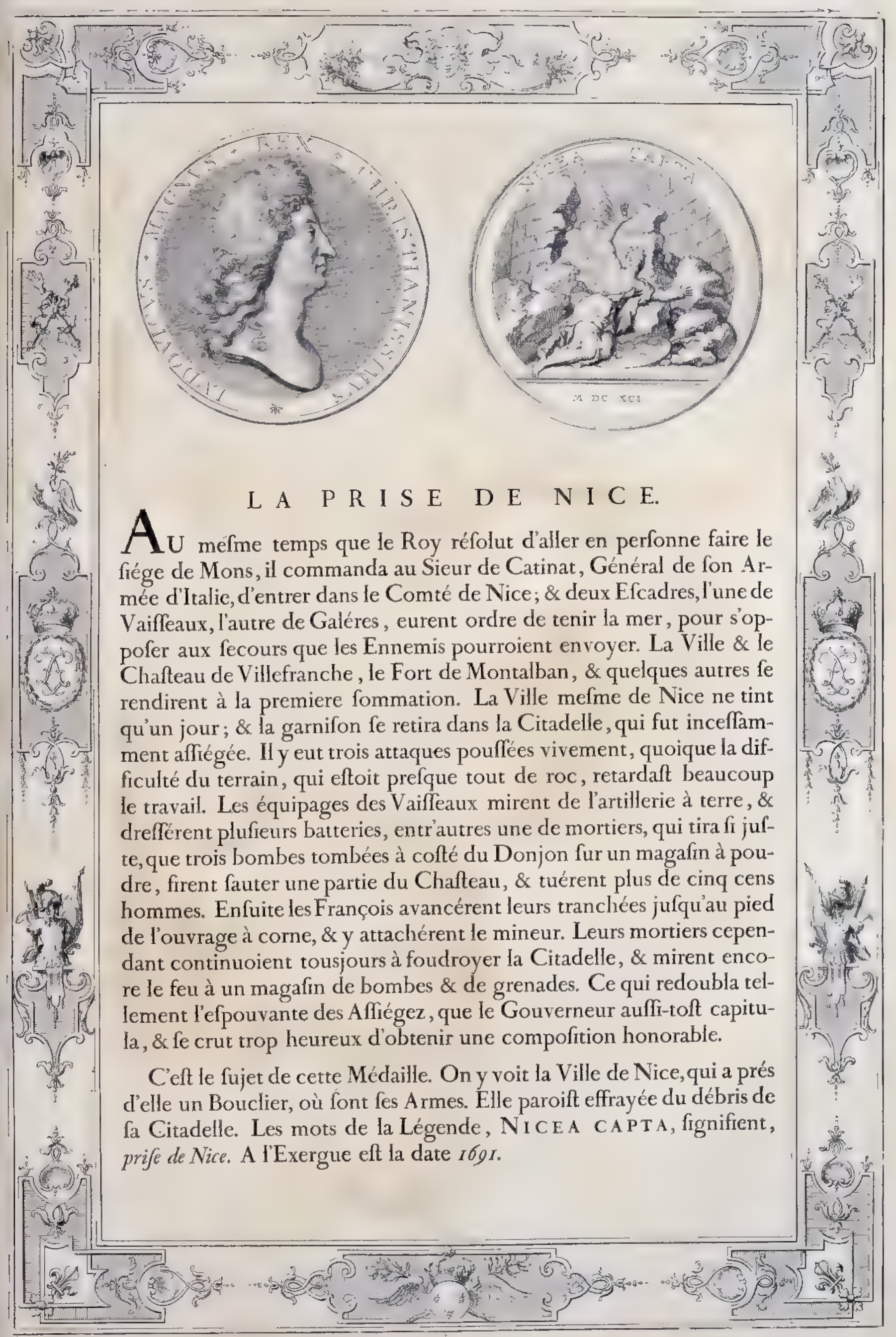
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Québec aſſiſe ſur un rocher, & ayant à ſes pieds des Pavillons & des Eſtendards aux Armes d'Angleterre. Elle a prés d'elle un animal qu'on appelle Caſtor, & qui eſt fort commun en Canada. Au pied du rocher eſt le Fleuve de Saint Laurent appuyé ſur ſon Urne. La Légende, FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX, ſignifie, *la France victorieuſe dans le nouveau monde.* L'Exergue, KEBECA LIBERATA. M. DC. XC. *Québec délivré. 1690.*



LA PRISE DE MONS.

TANDIS que le Prince d'Orange, & la plufpart des autres Princes liguez délibéroient à la Haye, fur les moyens de porter la guerre jufques dans le cœur de la France, le Roy, qui vouloit affiéger Mons, le fit inveftir par le Marquis de Bouflers le 15 de Mars, & fe rendit au Camp peu de jours aprés. Les ordres avoient efté fi bien donnez, qu'on y trouva une pleine abondance dans la faifon la plus ftérile & la plus rigoureufe. On ouvrit la tranchée le 24. Le Roy vifitoit les travaux, & conduifoit les attaques. Sa préfence encouragea fi fort les foldats, qu'en 14 jours ils fe rendirent maiftres des dehors, & d'un ouvrage à corne. Au bruit de cette expédition, le Prince d'Orange, à la tefte de 45 mille hommes, s'avança jufqu'à Noftre-Dame de Hall, dans le deffein de faire lever le fiége. Sa Majefté détacha le Duc de Luxembourg avec 15 mille chevaux pour obferver les Ennemis, réfolu de marcher luy-mefme pour les combattre; mais les affiégez jugérent à propos de ne pas attendre le fuccés d'une Bataille, & capitulérent le 9 d'Avril.

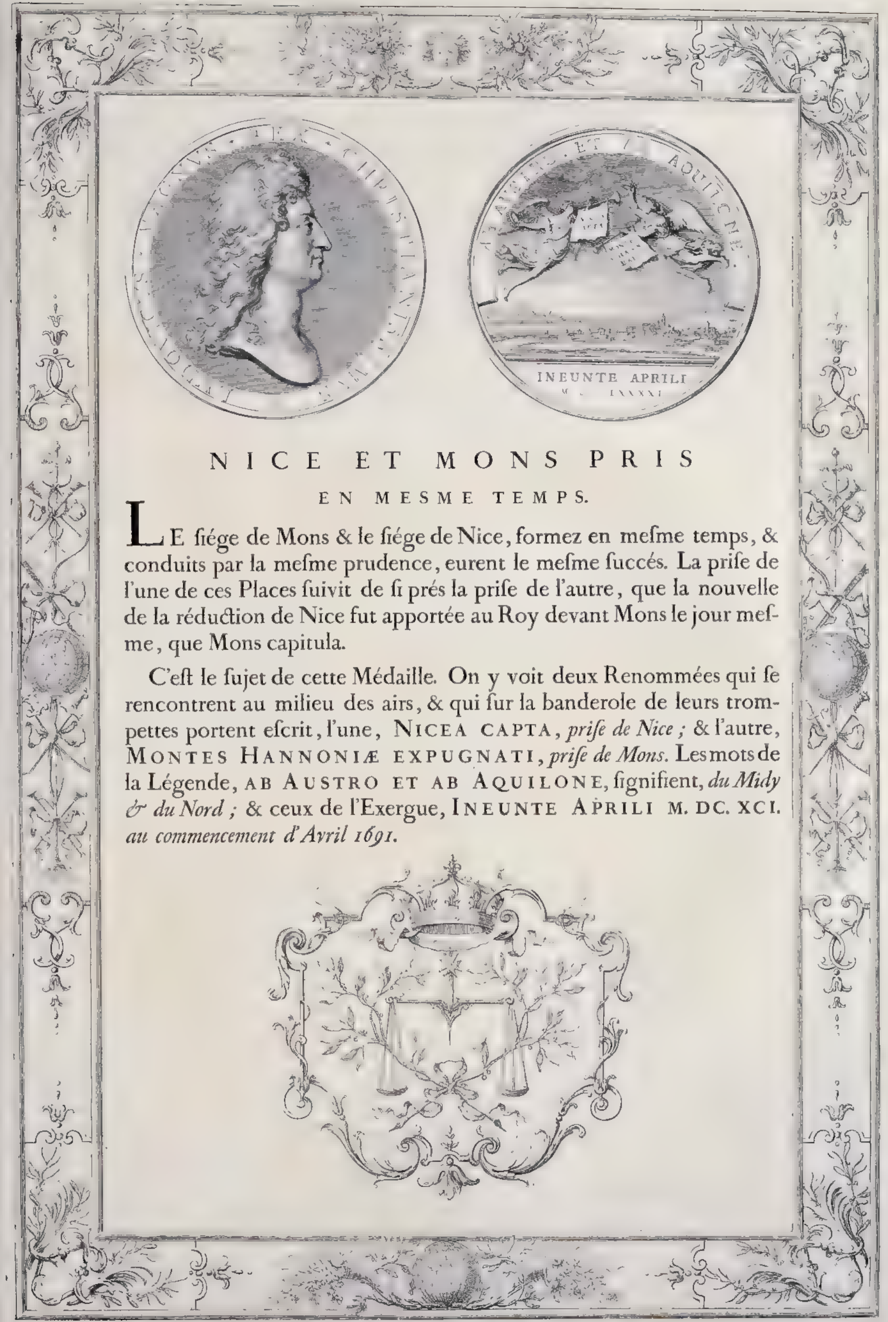
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit Hercule debout. Il s'appuye d'une main fur fa maffuë, & tient de l'autre une Couronne murale & un Bouclier aux Armes de la Ville de Mons. La Légende, TOTA EUROPA SPECTANTE ET ADVERSANTE; & l'Exergue, MONTES HANNONIÆ EXPUGNATI. M. DC. XCI. fignifient, *la Ville de Mons en Hainaut prife aux yeux de l'Europe liguée contre la France. 1691.*



LA PRISE DE NICE.

AU meſme temps que le Roy réſolut d'aller en perſonne faire le ſiége de Mons, il commanda au Sieur de Catinat, Général de ſon Armée d'Italie, d'entrer dans le Comté de Nice; & deux Eſcadres, l'une de Vaiſſeaux, l'autre de Galéres, eurent ordre de tenir la mer, pour s'oppoſer aux ſecours que les Ennemis pourroient envoyer. La Ville & le Chaſteau de Villefranche, le Fort de Montalban, & quelques autres ſe rendirent à la premiere ſommation. La Ville meſme de Nice ne tint qu'un jour; & la garniſon ſe retira dans la Citadelle, qui fut inceſſamment aſſiégée. Il y eut trois attaques pouſſées vivement, quoique la difficulté du terrain, qui eſtoit preſque tout de roc, retardaſt beaucoup le travail. Les équipages des Vaiſſeaux mirent de l'artillerie à terre, & dreſſérent pluſieurs batteries, entr'autres une de mortiers, qui tira ſi juſte, que trois bombes tombées à coſté du Donjon ſur un magaſin à poudre, firent ſauter une partie du Chaſteau, & tuérent plus de cinq cens hommes. Enſuite les François avancérent leurs tranchées juſqu'au pied de l'ouvrage à corne, & y attachérent le mineur. Leurs mortiers cependant continuoient touſjours à foudroyer la Citadelle, & mirent encore le feu à un magaſin de bombes & de grenades. Ce qui redoubla tellement l'eſpouvante des Aſſiégez, que le Gouverneur auſſi-toſt capitula, & ſe crut trop heureux d'obtenir une compoſition honorable.

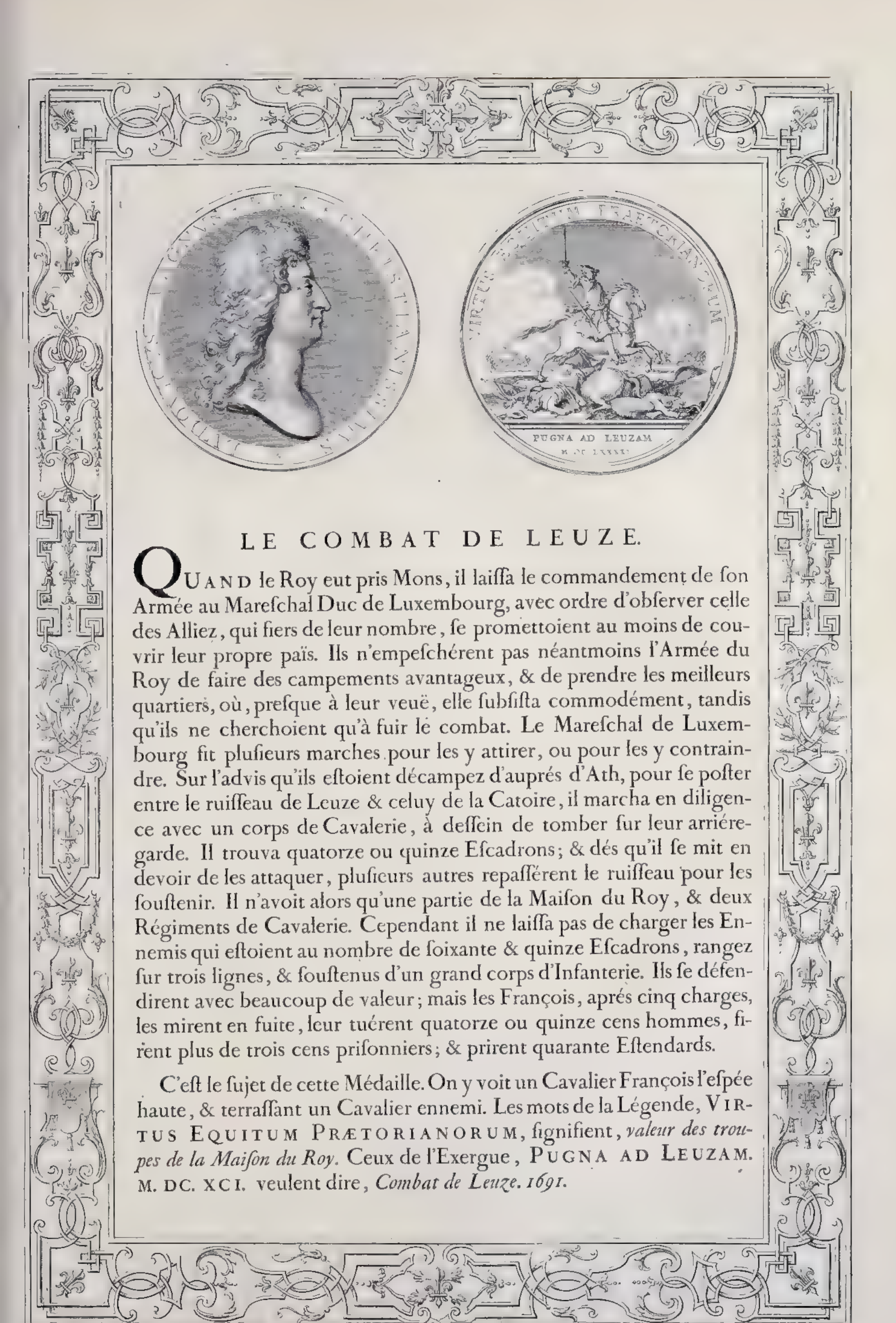
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Nice, qui a prés d'elle un Bouclier, où ſont ſes Armes. Elle paroiſt effrayée du débris de ſa Citadelle. Les mots de la Légende, NICEA CAPTA, ſignifient, *priſe de Nice.* A l'Exergue eſt la date *1691.*



NICE ET MONS PRIS
EN MESME TEMPS.

LE fiége de Mons & le fiége de Nice, formez en mefme temps, & conduits par la mefme prudence, eurent le mefme fuccés. La prife de l'une de ces Places fuivit de fi prés la prife de l'autre, que la nouvelle de la réduction de Nice fut apportée au Roy devant Mons le jour mefme, que Mons capitula.

C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit deux Renommées qui fe rencontrent au milieu des airs, & qui fur la banderole de leurs trompettes portent efcrit, l'une, NICEA CAPTA, *prife de Nice ;* & l'autre, MONTES HANNONIÆ EXPUGNATI, *prife de Mons.* Les mots de la Légende, AB AUSTRO ET AB AQUILONE, fignifient, *du Midy & du Nord ;* & ceux de l'Exergue, INEUNTE APRILI M. DC. XCI. *au commencement d'Avril 1691.*



LE COMBAT DE LEUZE.

QUAND le Roy eut pris Mons, il laiſſa le commandement de ſon Armée au Mareſchal Duc de Luxembourg, avec ordre d'obſerver celle des Alliez, qui fiers de leur nombre, ſe promettoient au moins de couvrir leur propre païs. Ils n'empeſchérent pas néantmoins l'Armée du Roy de faire des campements avantageux, & de prendre les meilleurs quartiers, où, preſque à leur veuë, elle ſubſiſta commodément, tandis qu'ils ne cherchoient qu'à fuir le combat. Le Mareſchal de Luxembourg fit pluſieurs marches pour les y attirer, ou pour les y contraindre. Sur l'advis qu'ils eſtoient décampez d'auprés d'Ath, pour ſe poſter entre le ruiſſeau de Leuze & celuy de la Catoire, il marcha en diligence avec un corps de Cavalerie, à deſſein de tomber ſur leur arriére-garde. Il trouva quatorze ou quinze Eſcadrons; & dés qu'il ſe mit en devoir de les attaquer, pluſieurs autres repaſſérent le ruiſſeau pour les ſouſtenir. Il n'avoit alors qu'une partie de la Maiſon du Roy, & deux Régiments de Cavalerie. Cependant il ne laiſſa pas de charger les Ennemis qui eſtoient au nombre de ſoixante & quinze Eſcadrons, rangez ſur trois lignes, & ſouſtenus d'un grand corps d'Infanterie. Ils ſe défendirent avec beaucoup de valeur; mais les François, aprés cinq charges, les mirent en fuite, leur tuérent quatorze ou quinze cens hommes, firent plus de trois cens priſonniers; & prirent quarante Eſtendards.

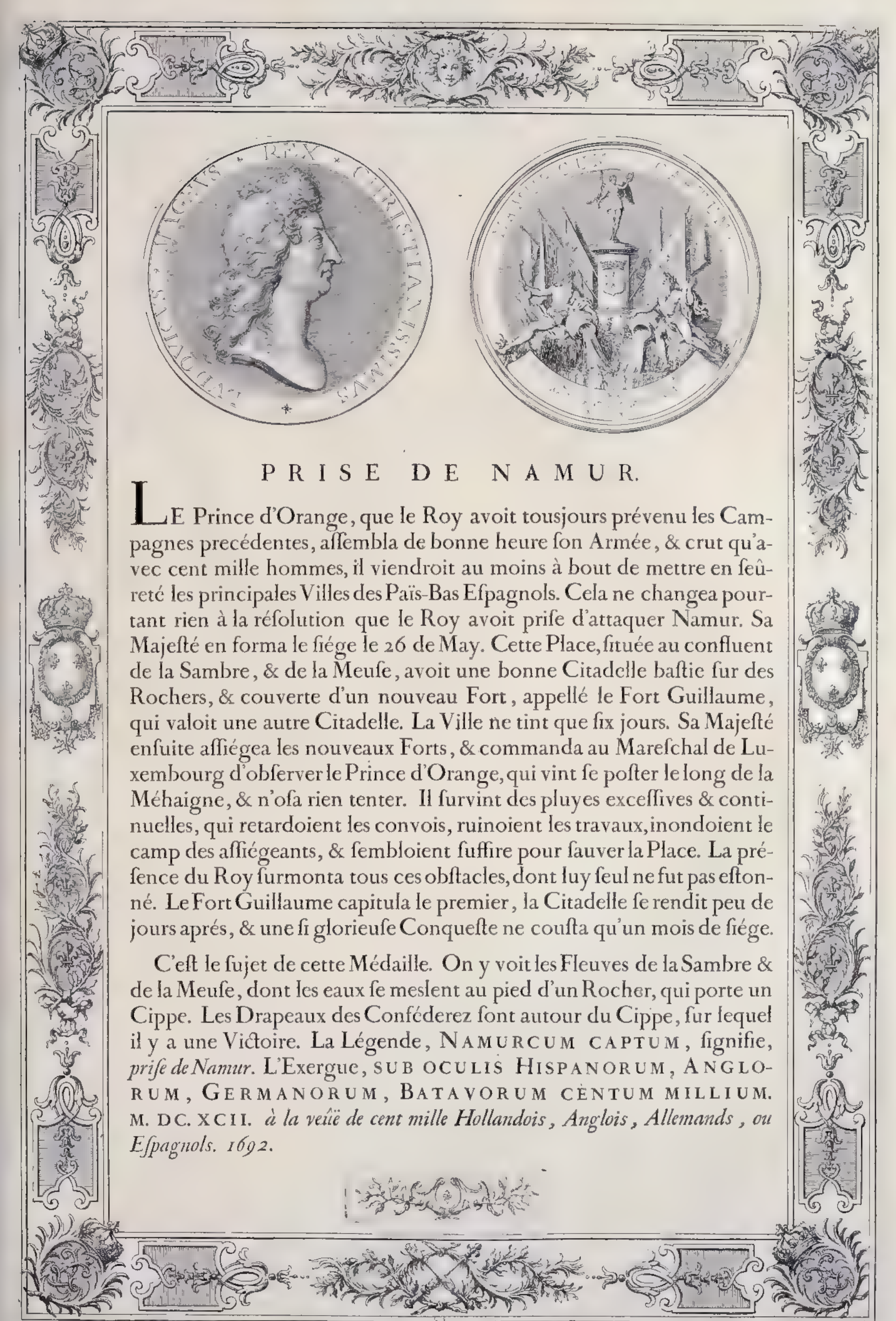
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Cavalier François l'eſpée haute, & terraſſant un Cavalier ennemi. Les mots de la Légende, VIRTUS EQUITUM PRÆTORIANORUM, ſignifient, *valeur des troupes de la Maiſon du Roy.* Ceux de l'Exergue, PUGNA AD LEUZAM. M. DC. XCI. veulent dire, *Combat de Leuze. 1691.*



PRISE DE MONTMELIAN.

SUR la fin de la Campagne, le Sieur de Catinat eut ordre d'attaquer le Chasteau de Montmelian. La tranchée fut ouverte le 17 de Novembre. Ce Chasteau est basti sur le roc au milieu des Alpes, & paroist inaccessible. Une situation si avantageuse, jointe aux rigueurs de la saison, dans un païs presque tousjours couvert de neige, augmentoit de plus en plus l'opiniastreté des Assiégez. Mais rien ne put rallentir les troupes du Roy. Elles poussérent leurs travaux, & leurs attaques avec une telle patience, & une telle intrépidité, qu'au bout d'un mois, on attacha le Mineur au Bastion Beauvoisin. La Place pouvoit encore tenir quelque temps : mais par un effet du mesme bonheur, qui avoit favorisé les François à Nice, une bombe tomba sur la contremine, y mit le feu, & fit sauter une grande partie du Bastion. Aussi-tost le Sieur de Catinat détacha des Grenadiers, qui s'y logérent, & le Gouverneur, qui se vit alors sans ressource, ne tarda pas à capituler.

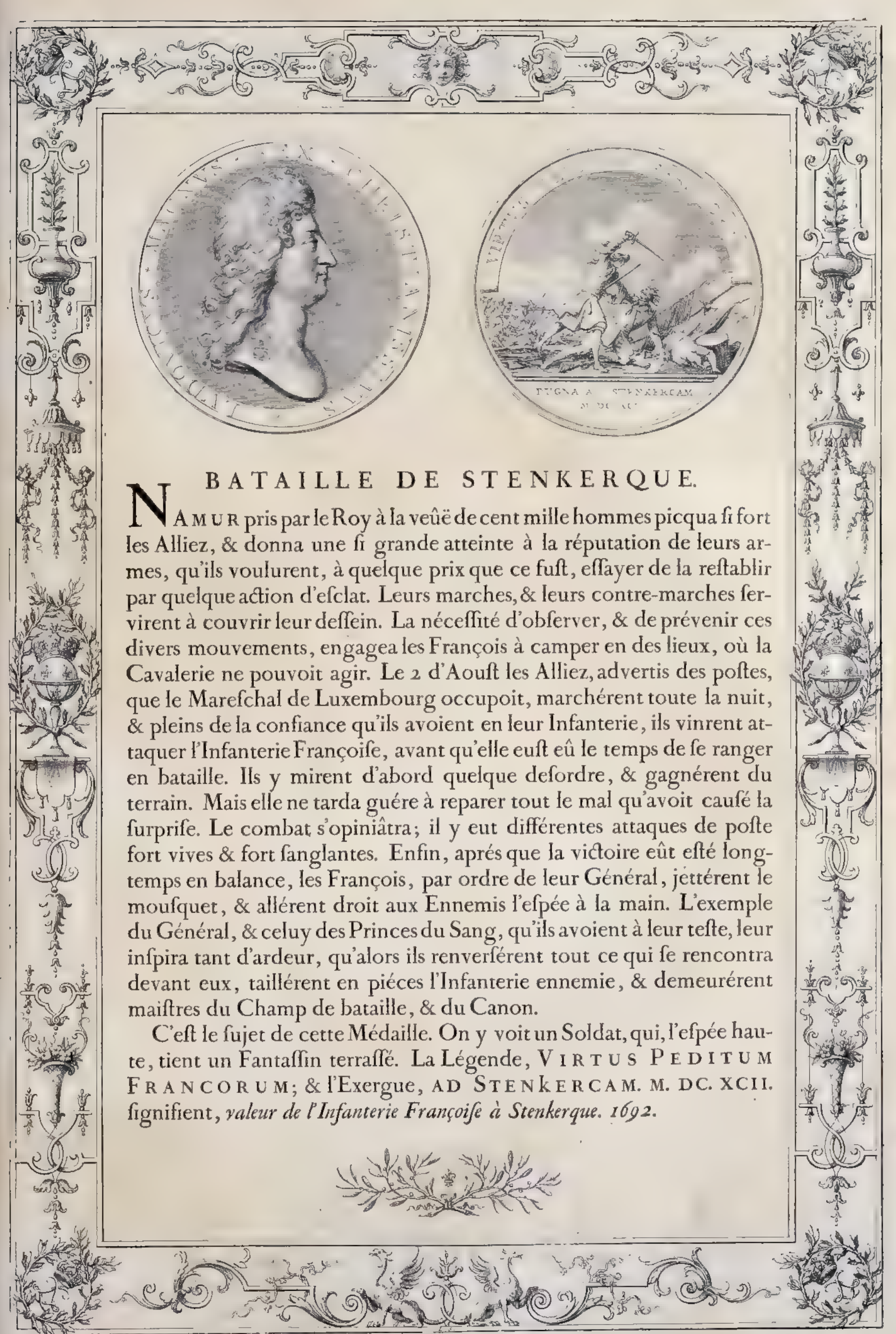
C'est le sujet de cette Médaille. La Victoire escrit sur un Bouclier: elle est assise au pied d'un rocher, sur le haut duquel est le Chasteau de Montmelian. La Légende, MONSMELIANUS CAPTUS. signifie, *Montmelian pris.* A l'Exergue est la date *1691.*



PRISE DE NAMUR.

LE Prince d'Orange, que le Roy avoit tousjours prévenu les Campagnes precédentes, assembla de bonne heure son Armée, & crut qu'avec cent mille hommes, il viendroit au moins à bout de mettre en seûreté les principales Villes des Païs-Bas Espagnols. Cela ne changea pourtant rien à la résolution que le Roy avoit prise d'attaquer Namur. Sa Majesté en forma le siége le 26 de May. Cette Place, située au confluent de la Sambre, & de la Meuse, avoit une bonne Citadelle bastie sur des Rochers, & couverte d'un nouveau Fort, appellé le Fort Guillaume, qui valoit une autre Citadelle. La Ville ne tint que six jours. Sa Majesté ensuite assiégea les nouveaux Forts, & commanda au Mareschal de Luxembourg d'observer le Prince d'Orange, qui vint se poster le long de la Méhaigne, & n'osa rien tenter. Il survint des pluyes excessives & continuelles, qui retardoient les convois, ruinoient les travaux, inondoient le camp des assiégeants, & sembloient suffire pour sauver la Place. La présence du Roy surmonta tous ces obstacles, dont luy seul ne fut pas estonné. Le Fort Guillaume capitula le premier, la Citadelle se rendit peu de jours aprés, & une si glorieuse Conqueste ne cousta qu'un mois de siége.

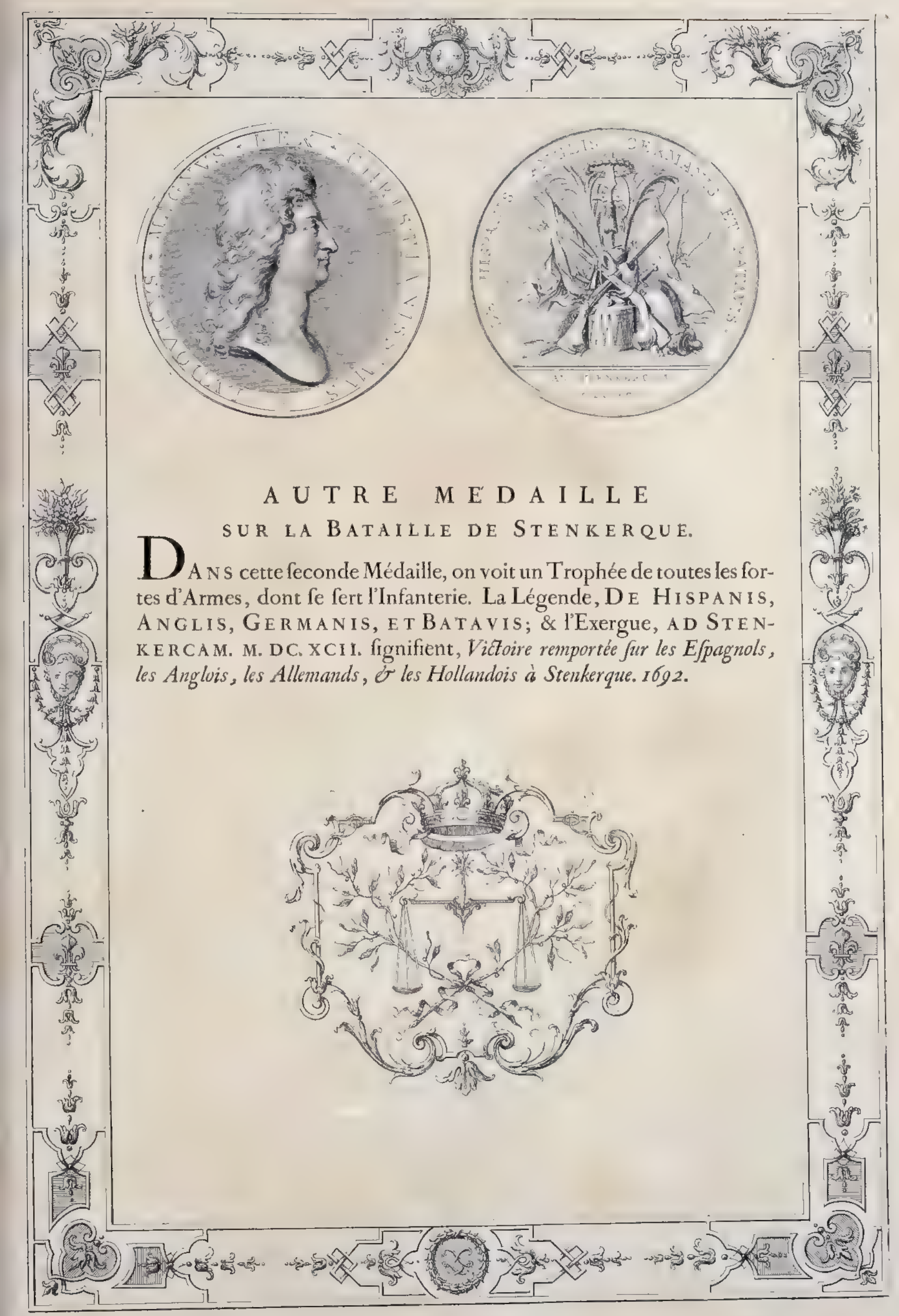
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit les Fleuves de la Sambre & de la Meuse, dont les eaux se meslent au pied d'un Rocher, qui porte un Cippe. Les Drapeaux des Confédérez sont autour du Cippe, sur lequel il y a une Victoire. La Légende, NAMURCUM CAPTUM, signifie, *prise de Namur*. L'Exergue, SUB OCULIS HISPANORUM, ANGLORUM, GERMANORUM, BATAVORUM CENTUM MILLIUM. M. DC. XCII. *à la veüë de cent mille Hollandois, Anglois, Allemands, ou Espagnols. 1692.*



BATAILLE DE STENKERQUE.

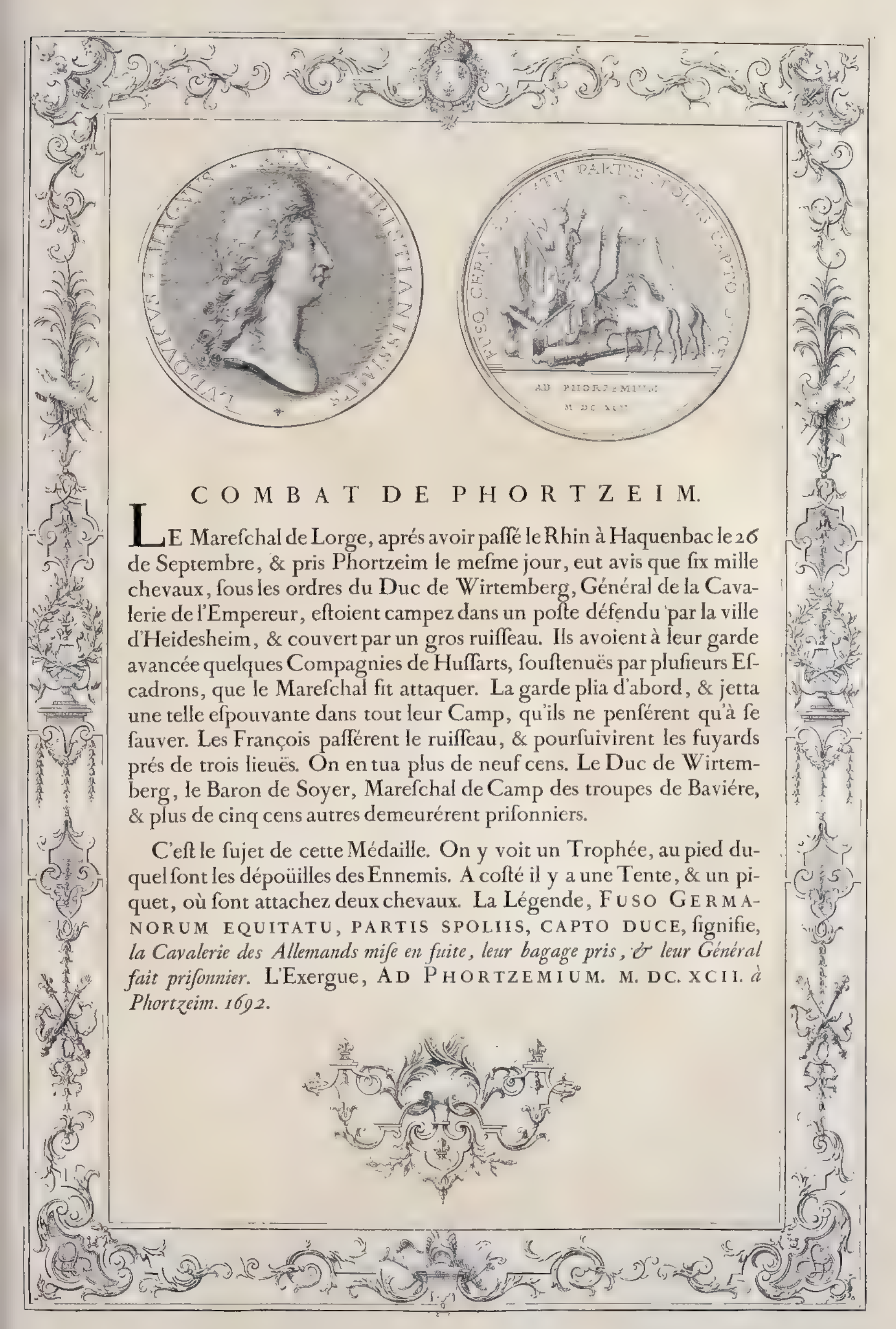
NAMUR pris par le Roy à la veûë de cent mille hommes picqua ſi fort les Alliez, & donna une ſi grande atteinte à la réputation de leurs armes, qu'ils voulurent, à quelque prix que ce fuſt, eſſayer de la reſtablir par quelque action d'eſclat. Leurs marches, & leurs contre-marches ſervirent à couvrir leur deſſein. La néceſſité d'obſerver, & de prévenir ces divers mouvements, engagea les François à camper en des lieux, où la Cavalerie ne pouvoit agir. Le 2 d'Aouſt les Alliez, advertis des poſtes, que le Mareſchal de Luxembourg occupoit, marchérent toute la nuit, & pleins de la confiance qu'ils avoient en leur Infanterie, ils vinrent attaquer l'Infanterie Françoiſe, avant qu'elle euſt eû le temps de ſe ranger en bataille. Ils y mirent d'abord quelque deſordre, & gagnérent du terrain. Mais elle ne tarda guére à reparer tout le mal qu'avoit cauſé la ſurpriſe. Le combat s'opiniâtra; il y eut différentes attaques de poſte fort vives & fort ſanglantes. Enfin, aprés que la victoire eût eſté longtemps en balance, les François, par ordre de leur Général, jettérent le mouſquet, & allérent droit aux Ennemis l'eſpée à la main. L'exemple du Général, & celuy des Princes du Sang, qu'ils avoient à leur teſte, leur inſpira tant d'ardeur, qu'alors ils renverſérent tout ce qui ſe rencontra devant eux, taillérent en piéces l'Infanterie ennemie, & demeurérent maiſtres du Champ de bataille, & du Canon.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Soldat, qui, l'eſpée haute, tient un Fantaſſin terraſſé. La Légende, VIRTUS PEDITUM FRANCORUM; & l'Exergue, AD STENKERCAM. M. DC. XCII. ſignifient, *valeur de l'Infanterie Françoiſe à Stenkerque. 1692.*



AUTRE MEDAILLE
SUR LA BATAILLE DE STENKERQUE.

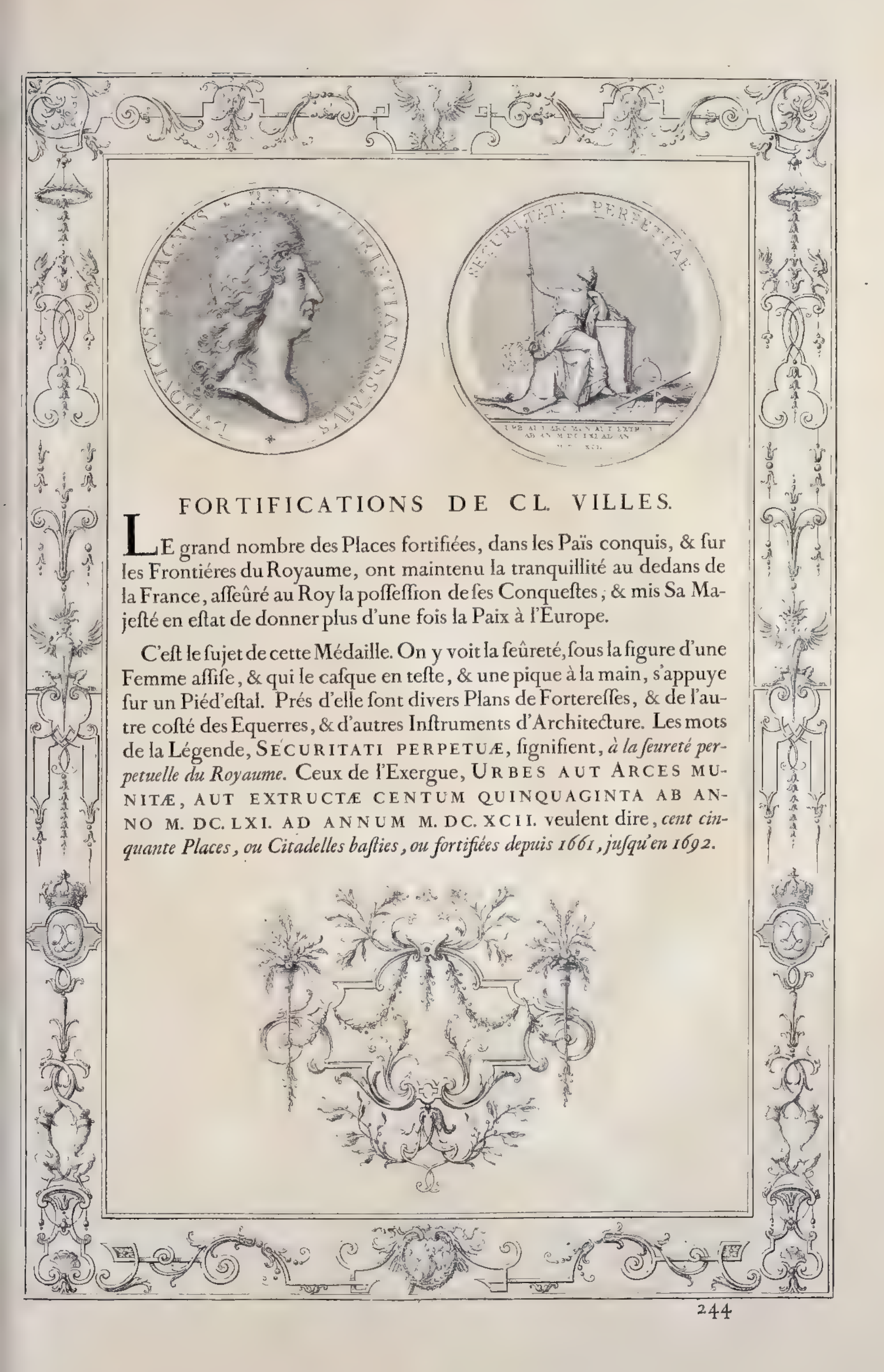
DANS cette feconde Médaille, on voit un Trophée de toutes les fortes d'Armes, dont fe fert l'Infanterie. La Légende, DE HISPANIS, ANGLIS, GERMANIS, ET BATAVIS; & l'Exergue, AD STENKERCAM. M. DC. XCII. fignifient, *Victoire remportée fur les Efpagnols, les Anglois, les Allemands, & les Hollandois à Stenkerque. 1692.*



COMBAT DE PHORTZEIM.

LE Mareſchal de Lorge, aprés avoir paſſé le Rhin à Haquenbac le 26 de Septembre, & pris Phortzeim le meſme jour, eut avis que ſix mille chevaux, ſous les ordres du Duc de Wirtemberg, Général de la Cavalerie de l'Empereur, eſtoient campez dans un poſte défendu par la ville d'Heidesheim, & couvert par un gros ruiſſeau. Ils avoient à leur garde avancée quelques Compagnies de Huſſarts, ſouſtenuës par pluſieurs Eſcadrons, que le Mareſchal fit attaquer. La garde plia d'abord, & jetta une telle eſpouvante dans tout leur Camp, qu'ils ne penſérent qu'à ſe ſauver. Les François paſſérent le ruiſſeau, & pourſuivirent les fuyards prés de trois lieuës. On en tua plus de neuf cens. Le Duc de Wirtemberg, le Baron de Soyer, Mareſchal de Camp des troupes de Baviére, & plus de cinq cens autres demeurérent priſonniers.

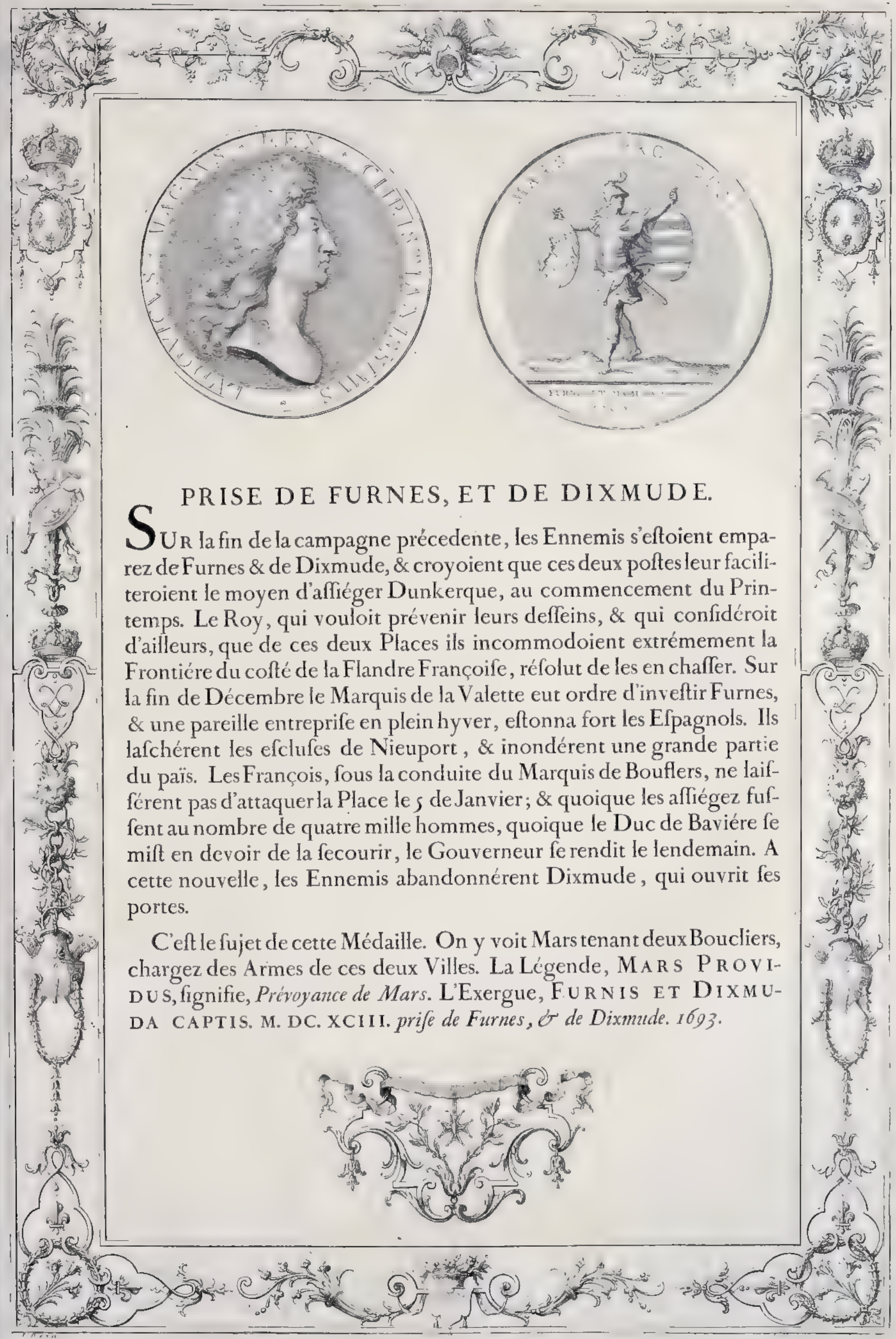
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit un Trophée, au pied duquel ſont les dépoüilles des Ennemis. A coſté il y a une Tente, & un piquet, où ſont attachez deux chevaux. La Légende, FUSO GERMANORUM EQUITATU, PARTIS SPOLIIS, CAPTO DUCE, ſignifie, *la Cavalerie des Allemands miſe en fuite, leur bagage pris, & leur Général fait priſonnier.* L'Exergue, AD PHORTZEMIUM. M. DC. XCII. *à Phortzeim. 1692.*



FORTIFICATIONS DE CL. VILLES.

LE grand nombre des Places fortifiées, dans les Païs conquis, & sur les Frontiéres du Royaume, ont maintenu la tranquillité au dedans de la France, asseûré au Roy la possession de ses Conquestes, & mis Sa Majesté en estat de donner plus d'une fois la Paix à l'Europe.

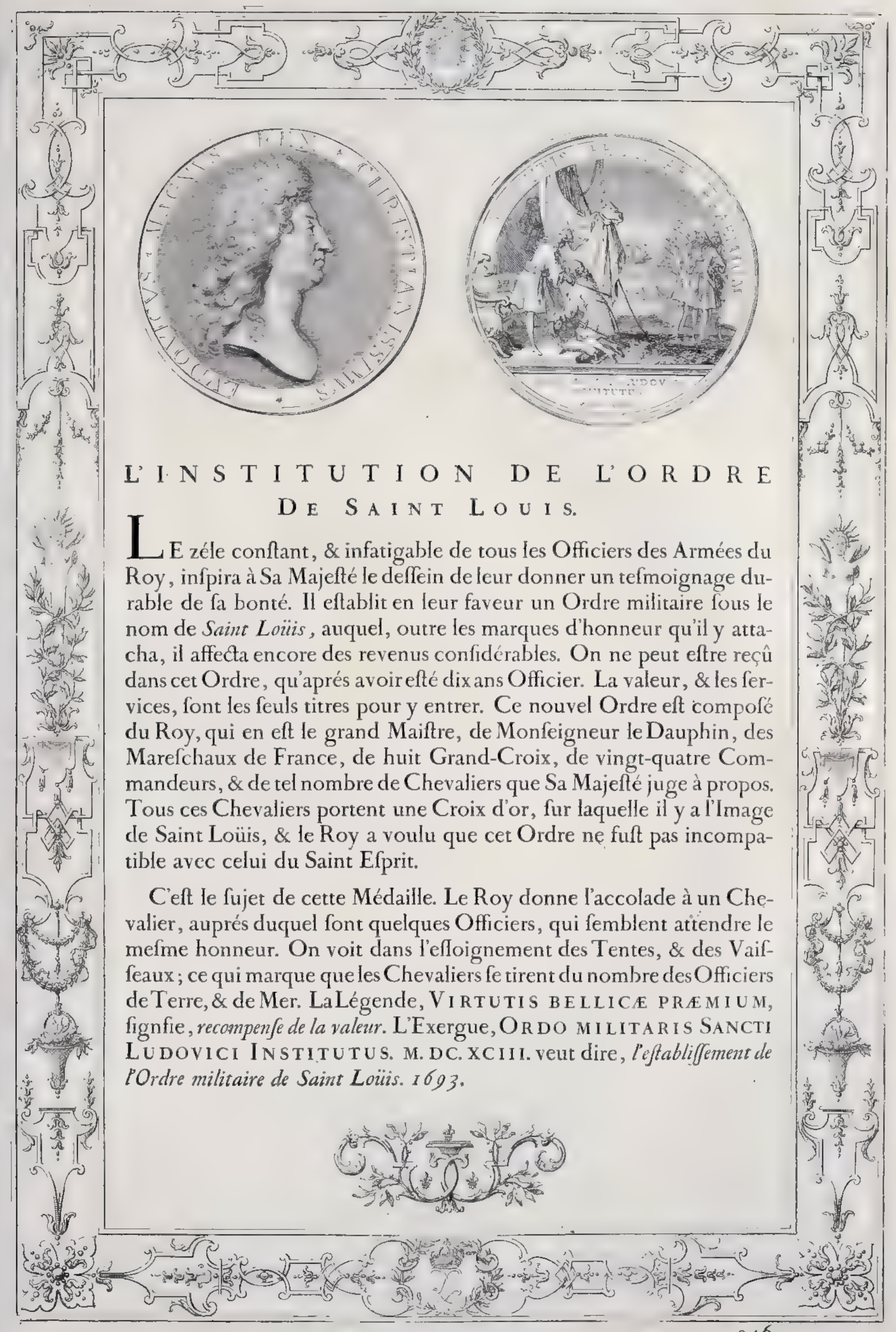
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la seûreté, sous la figure d'une Femme assise, & qui le casque en teste, & une pique à la main, s'appuye sur un Piéd'estal. Prés d'elle sont divers Plans de Forteresses, & de l'autre costé des Equerres, & d'autres Instruments d'Architecture. Les mots de la Légende, SECURITATI PERPETUÆ, signifient, *à la seureté perpetuelle du Royaume.* Ceux de l'Exergue, URBES AUT ARCES MUNITÆ, AUT EXTRUCTÆ CENTUM QUINQUAGINTA AB ANNO M. DC. LXI. AD ANNUM M. DC. XCII. veulent dire, *cent cinquante Places, ou Citadelles basties, ou fortifiées depuis 1661, jusqu'en 1692.*



PRISE DE FURNES, ET DE DIXMUDE.

SUR la fin de la campagne précedente, les Ennemis s'estoient emparez de Furnes & de Dixmude, & croyoient que ces deux postes leur faciliteroient le moyen d'assiéger Dunkerque, au commencement du Printemps. Le Roy, qui vouloit prévenir leurs desseins, & qui considéroit d'ailleurs, que de ces deux Places ils incommodoient extrémement la Frontiére du costé de la Flandre Françoise, résolut de les en chasser. Sur la fin de Décembre le Marquis de la Valette eut ordre d'investir Furnes, & une pareille entreprise en plein hyver, estonna fort les Espagnols. Ils laschérent les escluses de Nieuport, & inondérent une grande partie du païs. Les François, sous la conduite du Marquis de Boufflers, ne laissérent pas d'attaquer la Place le 5 de Janvier; & quoique les assiégez fussent au nombre de quatre mille hommes, quoique le Duc de Baviére se mist en devoir de la secourir, le Gouverneur se rendit le lendemain. A cette nouvelle, les Ennemis abandonnérent Dixmude, qui ouvrit ses portes.

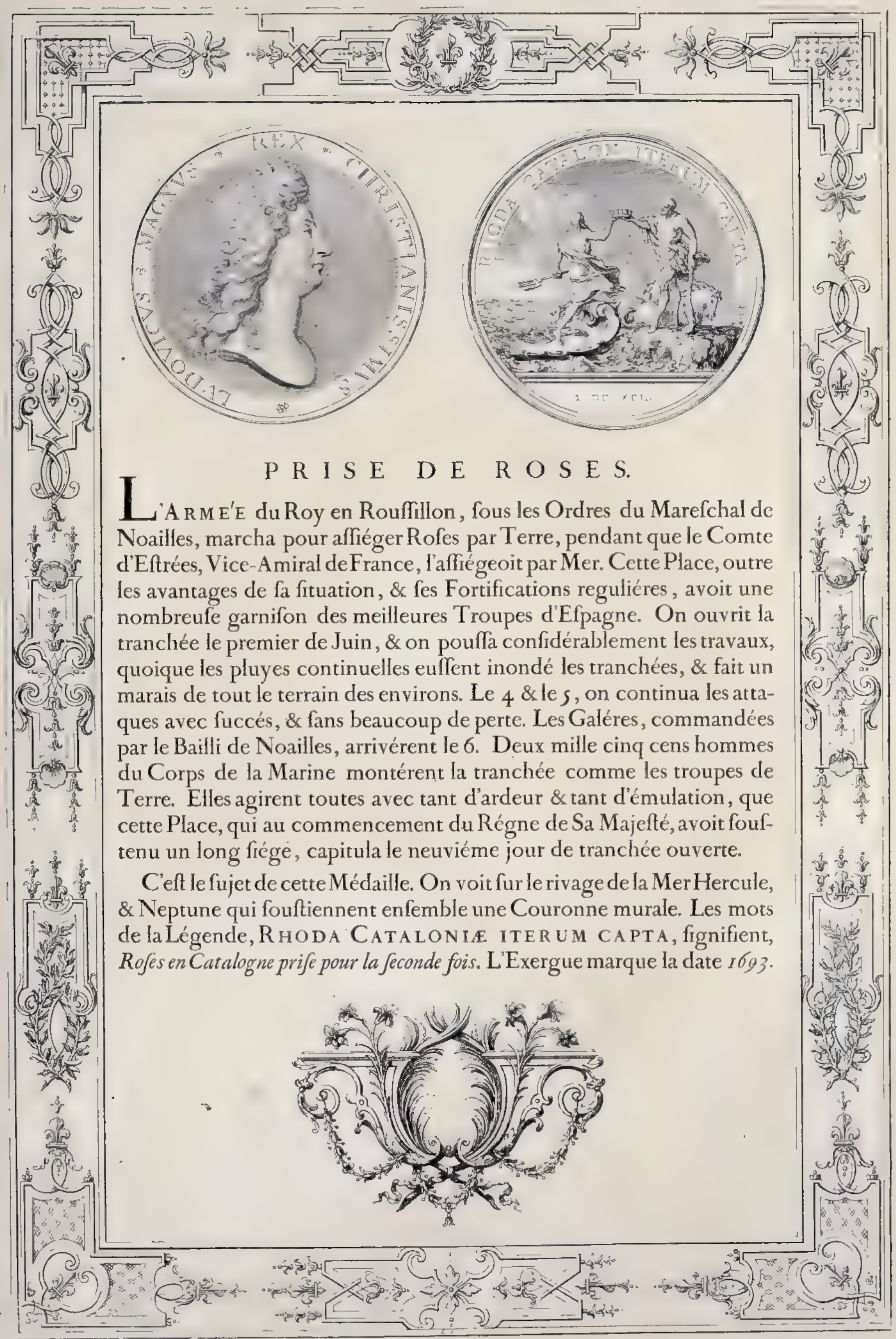
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Mars tenant deux Boucliers, chargez des Armes de ces deux Villes. La Légende, MARS PROVIDUS, signifie, *Prévoyance de Mars*. L'Exergue, FURNIS ET DIXMUDA CAPTIS. M. DC. XCIII. *prise de Furnes, & de Dixmude. 1693.*



L'INSTITUTION DE L'ORDRE DE SAINT LOUIS.

LE zéle constant, & infatigable de tous les Officiers des Armées du Roy, inspira à Sa Majesté le dessein de leur donner un tesmoignage durable de sa bonté. Il establit en leur faveur un Ordre militaire sous le nom de *Saint Loüis*, auquel, outre les marques d'honneur qu'il y attacha, il affecta encore des revenus considérables. On ne peut estre reçû dans cet Ordre, qu'aprés avoir esté dix ans Officier. La valeur, & les services, sont les seuls titres pour y entrer. Ce nouvel Ordre est composé du Roy, qui en est le grand Maistre, de Monseigneur le Dauphin, des Mareschaux de France, de huit Grand-Croix, de vingt-quatre Commandeurs, & de tel nombre de Chevaliers que Sa Majesté juge à propos. Tous ces Chevaliers portent une Croix d'or, sur laquelle il y a l'Image de Saint Loüis, & le Roy a voulu que cet Ordre ne fust pas incompatible avec celui du Saint Esprit.

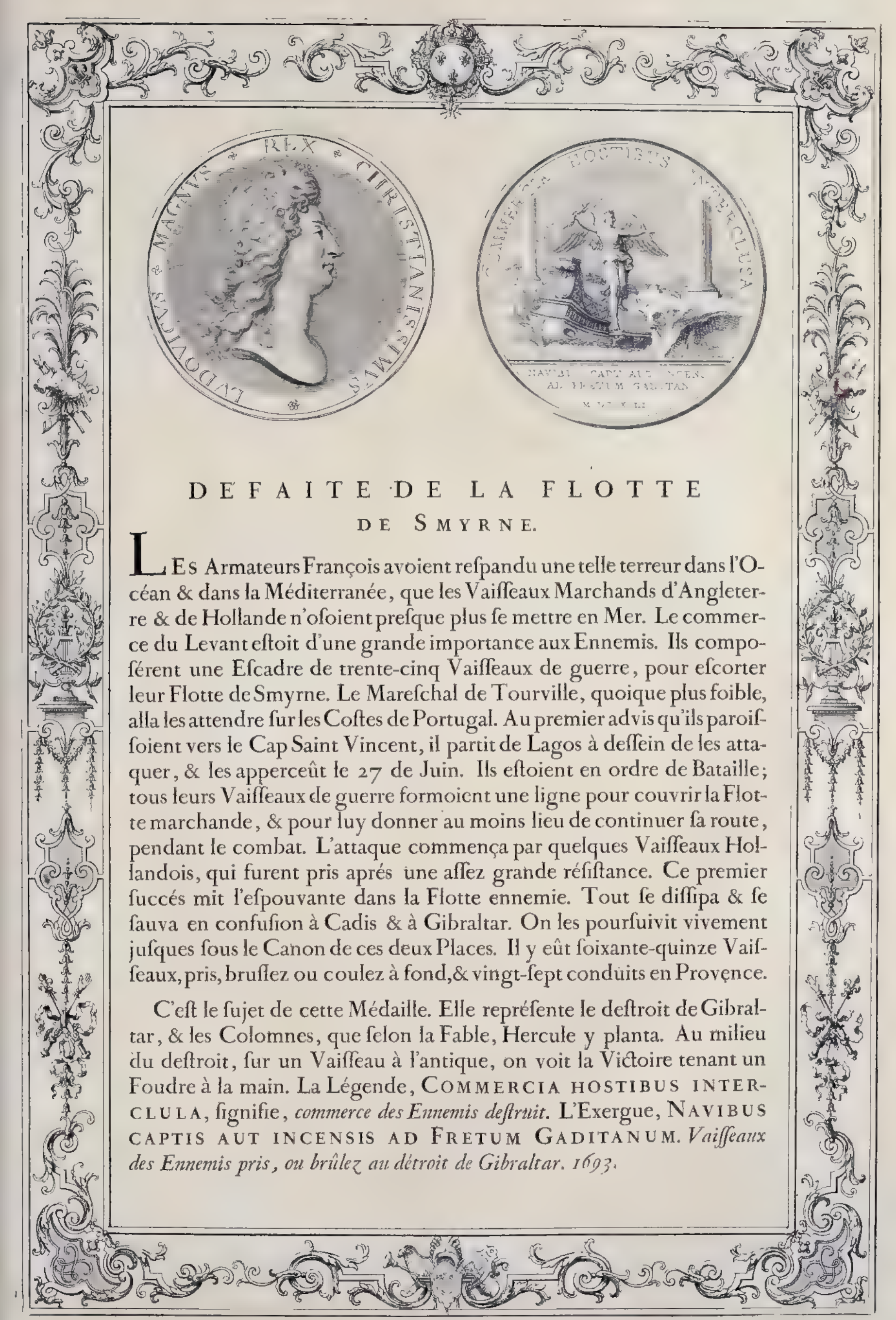
C'est le sujet de cette Médaille. Le Roy donne l'accolade à un Chevalier, auprés duquel sont quelques Officiers, qui semblent attendre le mesme honneur. On voit dans l'esloignement des Tentes, & des Vaisseaux ; ce qui marque que les Chevaliers se tirent du nombre des Officiers de Terre, & de Mer. La Légende, VIRTUTIS BELLICÆ PRÆMIUM, signfie, *recompense de la valeur*. L'Exergue, ORDO MILITARIS SANCTI LUDOVICI INSTITUTUS. M. DC. XCIII. veut dire, *l'establissement de l'Ordre militaire de Saint Loüis. 1693.*



PRISE DE ROSES.

L'ARMÉE du Roy en Rouſſillon, ſous les Ordres du Mareſchal de Noailles, marcha pour aſſiéger Roſes par Terre, pendant que le Comte d'Eſtrées, Vice-Amiral de France, l'aſſiégeoit par Mer. Cette Place, outre les avantages de ſa ſituation, & ſes Fortifications reguliéres, avoit une nombreuſe garniſon des meilleures Troupes d'Eſpagne. On ouvrit la tranchée le premier de Juin, & on pouſſa conſidérablement les travaux, quoique les pluyes continuelles euſſent inondé les tranchées, & fait un marais de tout le terrain des environs. Le 4 & le 5, on continua les attaques avec ſuccés, & ſans beaucoup de perte. Les Galéres, commandées par le Bailli de Noailles, arrivérent le 6. Deux mille cinq cens hommes du Corps de la Marine montérent la tranchée comme les troupes de Terre. Elles agirent toutes avec tant d'ardeur & tant d'émulation, que cette Place, qui au commencement du Régne de Sa Majeſté, avoit ſouſtenu un long ſiége, capitula le neuviéme jour de tranchée ouverte.

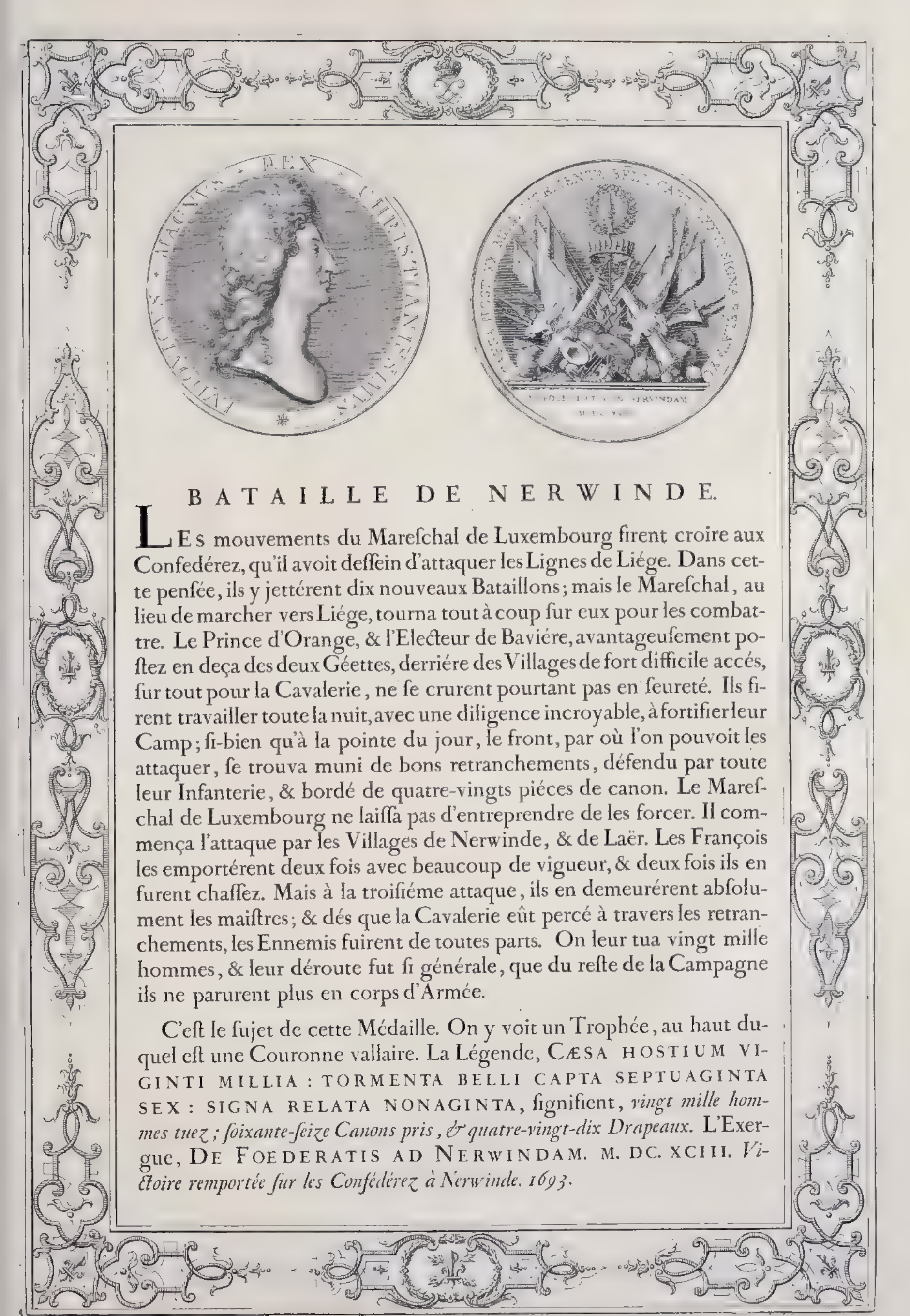
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit ſur le rivage de la Mer Hercule, & Neptune qui ſouſtiennent enſemble une Couronne murale. Les mots de la Légende, RHODA CATALONIÆ ITERUM CAPTA, ſignifient, *Roſes en Catalogne priſe pour la ſeconde fois.* L'Exergue marque la date *1693*.



DEFAITE DE LA FLOTTE DE SMYRNE.

LES Armateurs François avoient reſpandu une telle terreur dans l'Océan & dans la Méditerranée, que les Vaiſſeaux Marchands d'Angleterre & de Hollande n'oſoient preſque plus ſe mettre en Mer. Le commerce du Levant eſtoit d'une grande importance aux Ennemis. Ils compoſérent une Eſcadre de trente-cinq Vaiſſeaux de guerre, pour eſcorter leur Flotte de Smyrne. Le Mareſchal de Tourville, quoique plus foible, alla les attendre ſur les Coſtes de Portugal. Au premier advis qu'ils paroiſſoient vers le Cap Saint Vincent, il partit de Lagos à deſſein de les attaquer, & les apperceût le 27 de Juin. Ils eſtoient en ordre de Bataille; tous leurs Vaiſſeaux de guerre formoient une ligne pour couvrir la Flotte marchande, & pour luy donner au moins lieu de continuer ſa route, pendant le combat. L'attaque commença par quelques Vaiſſeaux Hollandois, qui furent pris aprés une aſſez grande réſiſtance. Ce premier ſuccés mit l'eſpouvante dans la Flotte ennemie. Tout ſe diſſipa & ſe ſauva en confuſion à Cadis & à Gibraltar. On les pourſuivit vivement juſques ſous le Canon de ces deux Places. Il y eût ſoixante-quinze Vaiſſeaux, pris, bruſlez ou coulez à fond, & vingt-ſept conduits en Provence.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Elle repréſente le deſtroit de Gibraltar, & les Colomnes, que ſelon la Fable, Hercule y planta. Au milieu du deſtroit, ſur un Vaiſſeau à l'antique, on voit la Victoire tenant un Foudre à la main. La Légende, COMMERCIA HOSTIBUS INTERCLUSA, ſignifie, *commerce des Ennemis deſtruit*. L'Exergue, NAVIBUS CAPTIS AUT INCENSIS AD FRETUM GADITANUM. *Vaiſſeaux des Ennemis pris, ou brûlez au détroit de Gibraltar. 1693.*



BATAILLE DE NERWINDE.

LES mouvements du Marefchal de Luxembourg firent croire aux Confedérez, qu'il avoit deffein d'attaquer les Lignes de Liége. Dans cette penfée, ils y jettérent dix nouveaux Bataillons; mais le Marefchal, au lieu de marcher vers Liége, tourna tout à coup fur eux pour les combattre. Le Prince d'Orange, & l'Electeur de Baviére, avantageufement poftez en deça des deux Géettes, derriére des Villages de fort difficile accés, fur tout pour la Cavalerie, ne fe crurent pourtant pas en feureté. Ils firent travailler toute la nuit, avec une diligence incroyable, à fortifier leur Camp; fi-bien qu'à la pointe du jour, le front, par où l'on pouvoit les attaquer, fe trouva muni de bons retranchements, défendu par toute leur Infanterie, & bordé de quatre-vingts piéces de canon. Le Marefchal de Luxembourg ne laiffa pas d'entreprendre de les forcer. Il commença l'attaque par les Villages de Nerwinde, & de Laër. Les François les emportérent deux fois avec beaucoup de vigueur, & deux fois ils en furent chaffez. Mais à la troifiéme attaque, ils en demeurérent abfolument les maiftres; & dés que la Cavalerie eût percé à travers les retranchements, les Ennemis fuirent de toutes parts. On leur tua vingt mille hommes, & leur déroute fut fi générale, que du refte de la Campagne ils ne parurent plus en corps d'Armée.

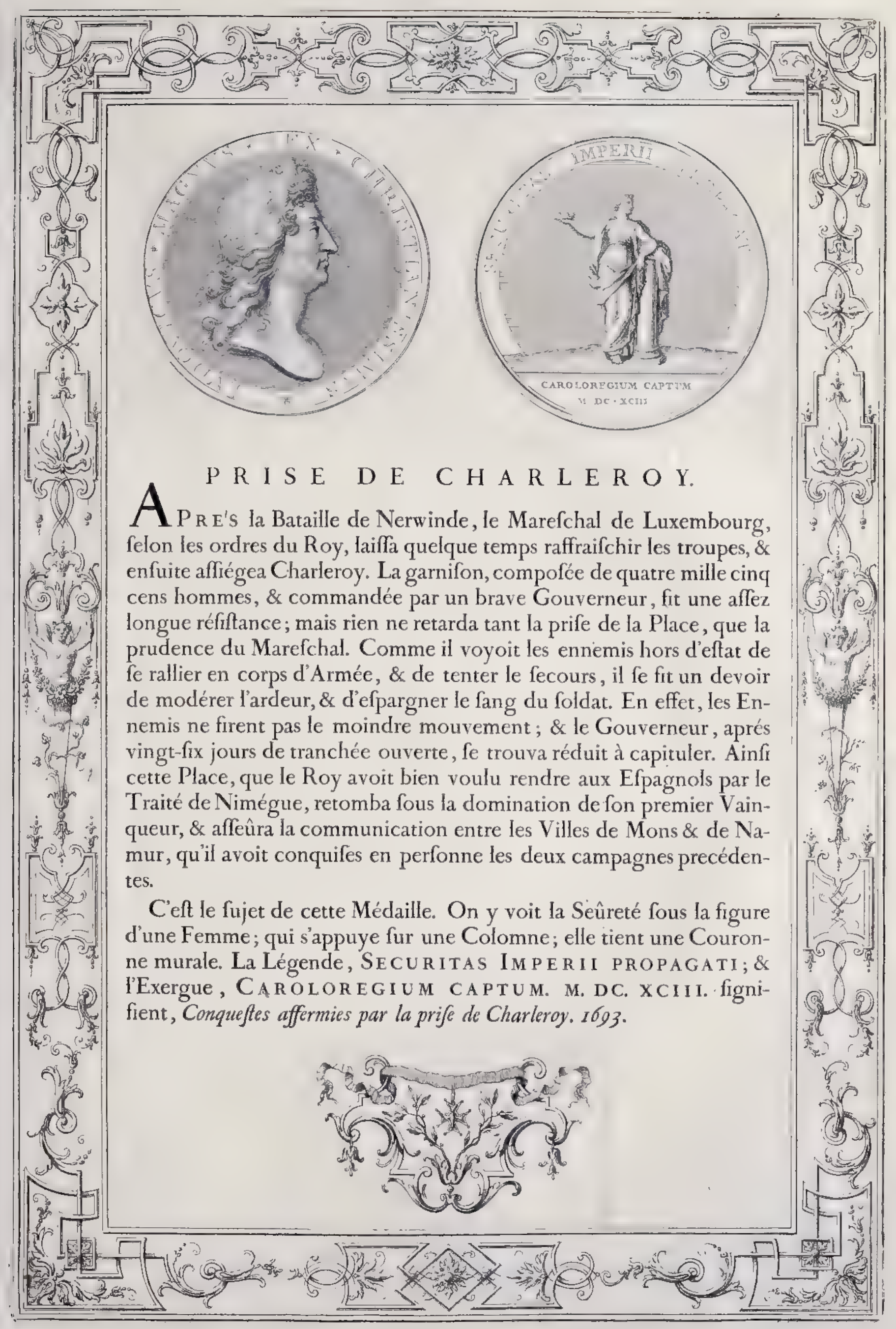
C'eft le fujet de cette Médaille. On y voit un Trophée, au haut duquel eft une Couronne vallaire. La Légende, CÆSA HOSTIUM VIGINTI MILLIA : TORMENTA BELLI CAPTA SEPTUAGINTA SEX : SIGNA RELATA NONAGINTA, fignifient, *vingt mille hommes tuez; foixante-feize Canons pris, & quatre-vingt-dix Drapeaux.* L'Exergue, DE FOEDERATIS AD NERWINDAM. M. DC. XCIII. *Victoire remportée fur les Confédérez à Nerwinde. 1693.*



BATAILLE DE LA MARSAILLE.

LE Duc de Savoye avoit esprouvé plus d'une fois, que dés qu'il donnoit le temps aux François d'entrer dans le Piémont, il avoit assez de peine à couvrir le reste de son païs, & à mettre sa Capitale hors d'insulte. Il résolut de les prévenir cette année, & d'ouvrir de bonne heure la Campagne par l'attaque du Fort de Sainte Brigide, dont la prise facilitoit les approches de Pignerol. Ce Fort soustint un siége de quinze jours, aprés quoy la garnison fit sauter les Fortifications de ce poste qui n'estoit plus tenable, & se retira dans Pignerol avec ses munitions & son canon. Les Ennemis, enflez de cet avantage, quoique médiocre, conçûrent de plus hautes espérances, & commencérent à bombarder Pignerol. Le Mareschal de Catinat cependant se préparoit à le secourir, & descendit dans la plaine, sans qu'on osast luy en disputer l'entrée. Les deux Armées se trouvérent bien-tost en présence. La nuit on se disposa de part & d'autre au Combat, & le lendemain, quatriéme d'Octobre, le Mareschal fit d'abord attaquer la gauche des Alliez, qui fut enfoncée presque sans résistance. Les Alliez de leur costé tombérent sur la gauche de l'Armée Françoise, & firent plier la premiere Ligne. Mais la Gendarmerie, qui essuya ce premer choc, s'estant ralliée, restablit le Combat, & les rompit euxmesmes à la quatriéme charge. Alors les Ennemis renversez par tout, ne pensérent plus qu'à fuir. On leur tua plus de 8000 hommes; on fit 2000 prisonniers; on prit, outre le Canon, 104 Estendards ou Drapeaux, & l'on poursuivit les fuyards jusques aux portes de Turin, où le Duc de Savoye, avec le débris de son Armée, se crut à peine en seureté.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui dresse un Trophée aux bords du Po. La Légende, VICTORIA TRANS-ALPINA, signifie, *Victoire remportée au-delà des Alpes.* L'Exergue, AD MARSALIAM TAURINORUM. M. DC. XCIII. *prés de la Marsaille en Piemont. 1693.*



PRISE DE CHARLEROY.

APRE'S la Bataille de Nerwinde, le Mareſchal de Luxembourg, ſelon les ordres du Roy, laiſſa quelque temps raffraiſchir les troupes, & enſuite aſſiégea Charleroy. La garniſon, compoſée de quatre mille cinq cens hommes, & commandée par un brave Gouverneur, fit une aſſez longue réſiſtance; mais rien ne retarda tant la priſe de la Place, que la prudence du Mareſchal. Comme il voyoit les ennemis hors d'eſtat de ſe rallier en corps d'Armée, & de tenter le ſecours, il ſe fit un devoir de modérer l'ardeur, & d'eſpargner le ſang du ſoldat. En effet, les Ennemis ne firent pas le moindre mouvement; & le Gouverneur, aprés vingt-ſix jours de tranchée ouverte, ſe trouva réduit à capituler. Ainſi cette Place, que le Roy avoit bien voulu rendre aux Eſpagnols par le Traité de Nimégue, retomba ſous la domination de ſon premier Vainqueur, & aſſeûra la communication entre les Villes de Mons & de Namur, qu'il avoit conquiſes en perſonne les deux campagnes precédentes.

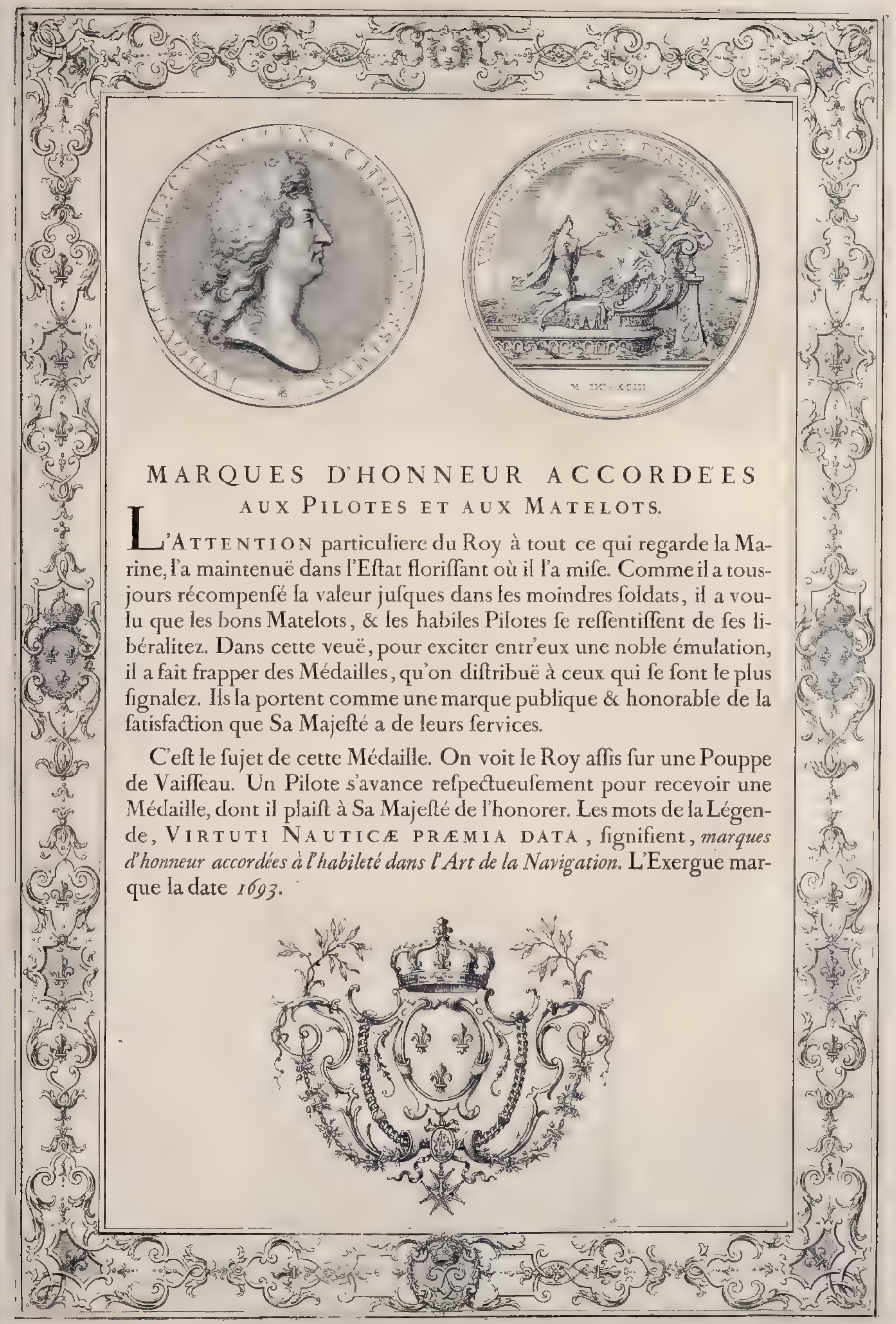
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Seûreté ſous la figure d'une Femme; qui s'appuye ſur une Colomne; elle tient une Couronne murale. La Légende, SECURITAS IMPERII PROPAGATI; & l'Exergue, CAROLOREGIUM CAPTUM. M. DC. XCIII. ſignifient, *Conqueſtes affermies par la priſe de Charleroy. 1693.*



LA MARINE FLORISSANTE.

DEPUIS que le Roy eut pris ſoin de relever la Marine, on y voyoit chaque année des progrés conſidérables, ſoit pour la conſtruction des Vaiſſeaux & des Galéres, ſoit pour les eſtabliſſements néceſſaires dans les divers Ports de l'Océan, & de la Méditerranée. Les Armées navales de France s'eſtoient rendu redoutables dans les deux mondes. Pluſieurs victoires avoient donné aux Vaiſſeaux du Roy une grande réputation. Cette année meſme, une groſſe Eſcadre appuya le ſiége de Roſe, & une puiſſante Flotte défit au deſtroit le Convoy de Smyrne; ſi-bien qu'on peut dire, que les forces maritimes du Royaume contribuoient beaucoup à la gloire, & aux avantages de la Nation.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit ſur le Char de Neptune la France avec le Trident à la main. Les mots de la Légende, SPLENDOR REI NAVALIS, ſignifient, *la Marine dans ſa ſplendeur.* L'Exergue marque la date *1693*.



MARQUES D'HONNEUR ACCORDÉES AUX PILOTES ET AUX MATELOTS.

L'ATTENTION particuliere du Roy à tout ce qui regarde la Marine, l'a maintenuë dans l'Eſtat floriſſant où il l'a miſe. Comme il a touſjours récompenſé la valeur juſques dans les moindres ſoldats, il a voulu que les bons Matelots, & les habiles Pilotes ſe reſſentiſſent de ſes libéralitez. Dans cette veuë, pour exciter entr'eux une noble émulation, il a fait frapper des Médailles, qu'on diſtribuë à ceux qui ſe ſont le plus ſignalez. Ils la portent comme une marque publique & honorable de la ſatisfaction que Sa Majeſté a de leurs ſervices.

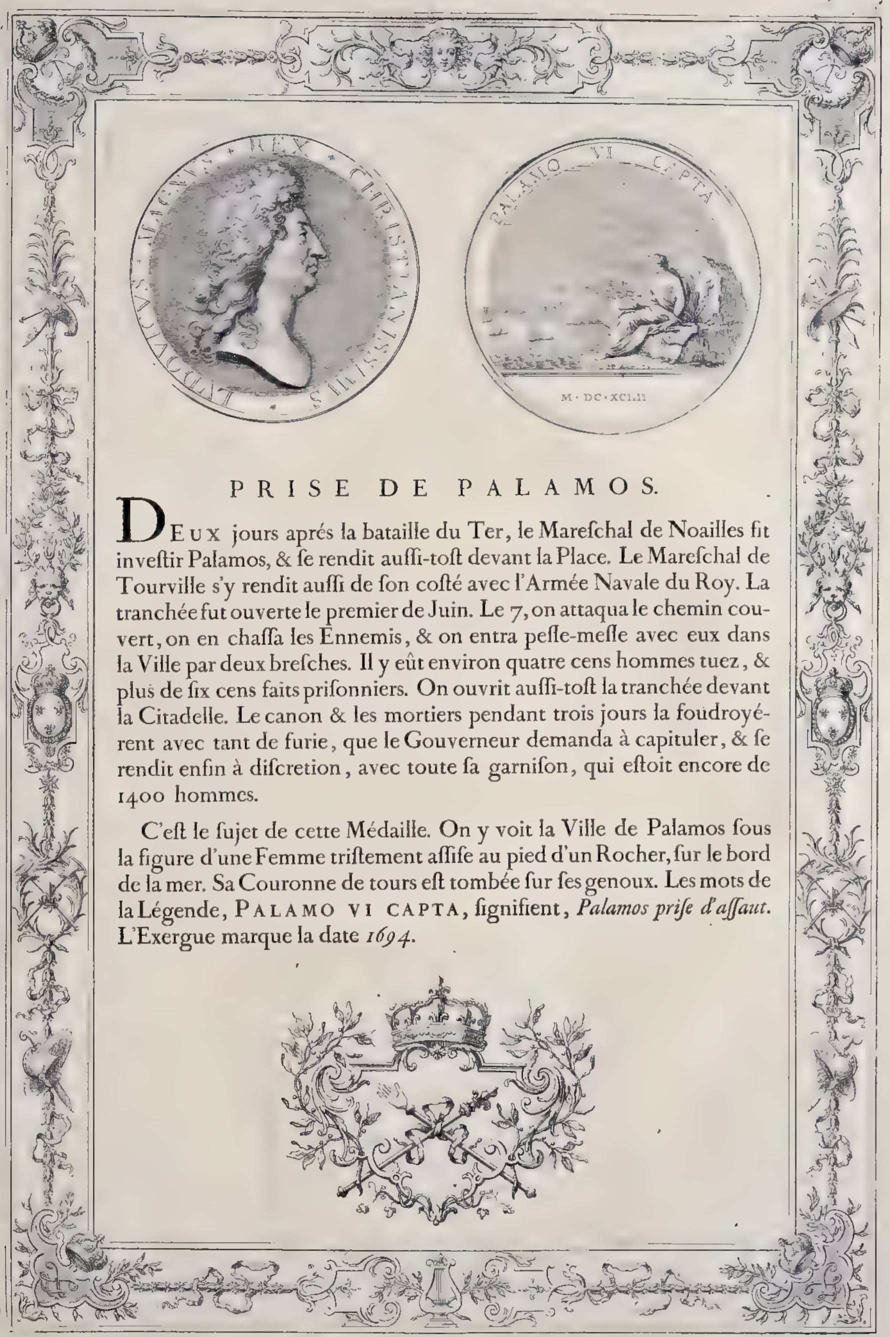
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit le Roy aſſis ſur une Pouppe de Vaiſſeau. Un Pilote s'avance reſpectueuſement pour recevoir une Médaille, dont il plaiſt à Sa Majeſté de l'honorer. Les mots de la Légende, VIRTUTI NAUTICÆ PRÆMIA DATA, ſignifient, *marques d'honneur accordées à l'habileté dans l'Art de la Navigation.* L'Exergue marque la date *1693*.



BATAILLE DU TER.

LE Mareſchal Duc de Noailles eût ordre d'entrer en Catalogne. Il traverſa les montagnes, & la riviére de la Fluvia ſans obſtacle, & trouva les Eſpagnols au nombre de 18000 hommes retranchez derriére le Ter. Cette riviére pleine de ſables mouvans, a plus de cent cinquante toiſes de largeur; cependant le 28 de May, à la pointe du jour, l'Armée paſſa en trois endroits, & chaſſa les Ennemis de leurs retranchements. Au-delà on trouvoit un Canal fort large, & fort profond, ſur lequel il n'y avoit que deux Ponts fort eſtroits. Les Eſpagnols, campez de l'autre coſté, eurent peur d'eſtre coupez par derriére; & au lieu de défendre le paſſage du Canal, ils ſe contentérent de favoriſer la retraite des troupes qui avoient combattu. Dés que le Mareſchal eût aſſez d'Eſcadrons pour former une ligne, il alla à eux. Leur Cavalerie ſouſtint pluſieurs charges avec une extréme valeur, & fit une tres-longue réſiſtance; mais enfin elle fut renverſée, & pourſuivie plus de quatre lieuës, quoiqu'elle eſſayaſt ſouvent de ſe rallier. On leur tua, ou bleſſa plus de cinq mille hommes, & on fit plus de trois mille cinq cens priſonniers, entre leſquels eſtoient le Général de la Cavalerie, & prés de huit cens Officiers. Le bagage, les munitions, & pluſieurs Drapeaux demeurérent au pouvoir des François. Une ſi grande victoire ne couſta pas plus de cinq cens hommes.

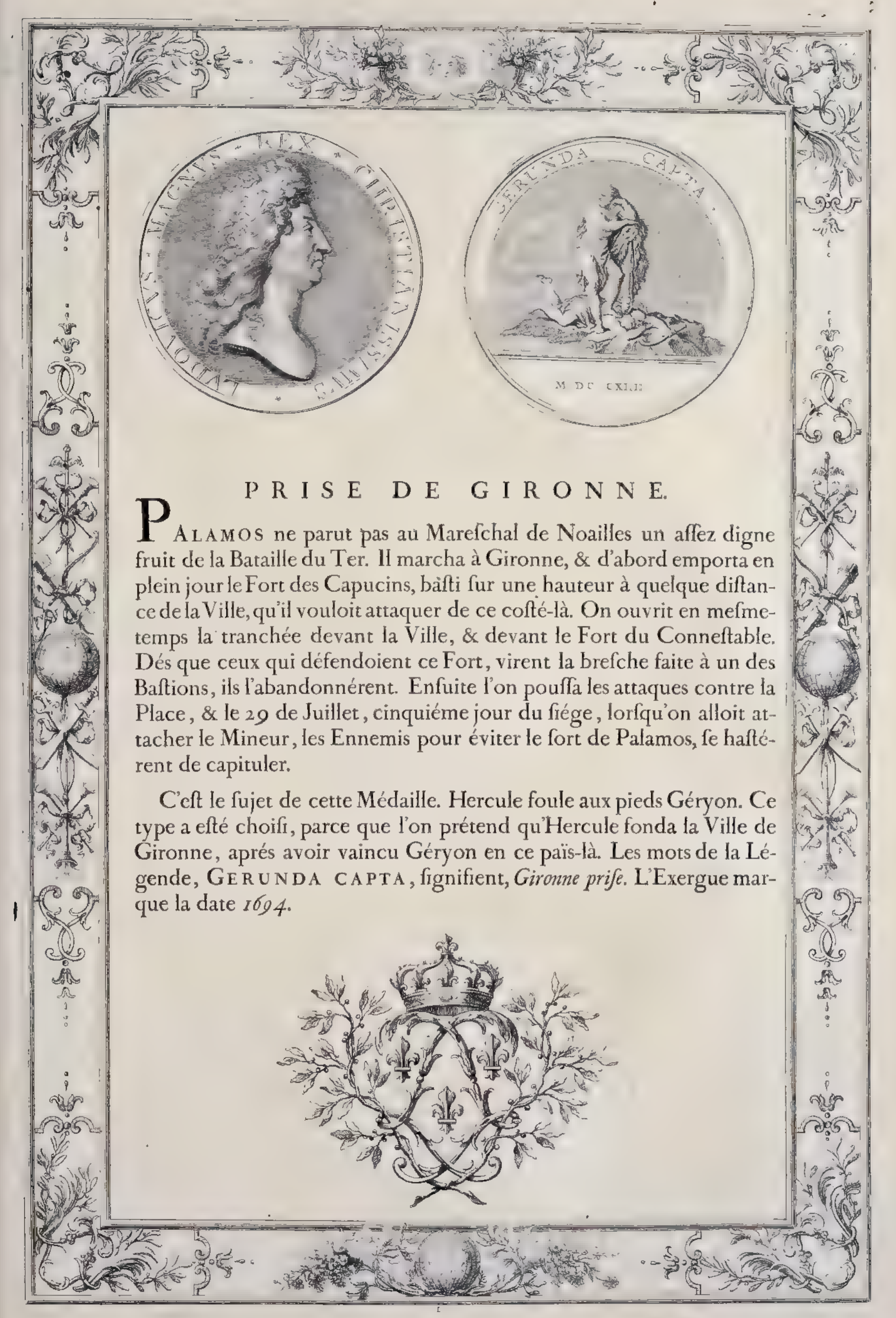
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Victoire a ſous ſes pieds le Dieu du Fleuve du Ter. Les mots de la Légende, VICTORIA CELTIBERICA; & ceux de l'Exergue, TRANS PYRENÆOS AD TERAM FLUVIUM. M. DC. XCIV. ſignifient, *Victoire remportée au-delà des Pyrenées, prés de la riviére de Ter. 1694.*



PRISE DE PALAMOS.

DEUX jours aprés la bataille du Ter, le Mareſchal de Noailles fit inveſtir Palamos, & ſe rendit auſſi-toſt devant la Place. Le Mareſchal de Tourville s'y rendit auſſi de ſon coſté avec l'Armée Navale du Roy. La tranchée fut ouverte le premier de Juin. Le 7, on attaqua le chemin couvert, on en chaſſa les Ennemis, & on entra peſle-meſle avec eux dans la Ville par deux breſches. Il y eût environ quatre cens hommes tuez, & plus de ſix cens faits priſonniers. On ouvrit auſſi-toſt la tranchée devant la Citadelle. Le canon & les mortiers pendant trois jours la foudroyérent avec tant de furie, que le Gouverneur demanda à capituler, & ſe rendit enfin à diſcretion, avec toute ſa garniſon, qui eſtoit encore de 1400 hommes.

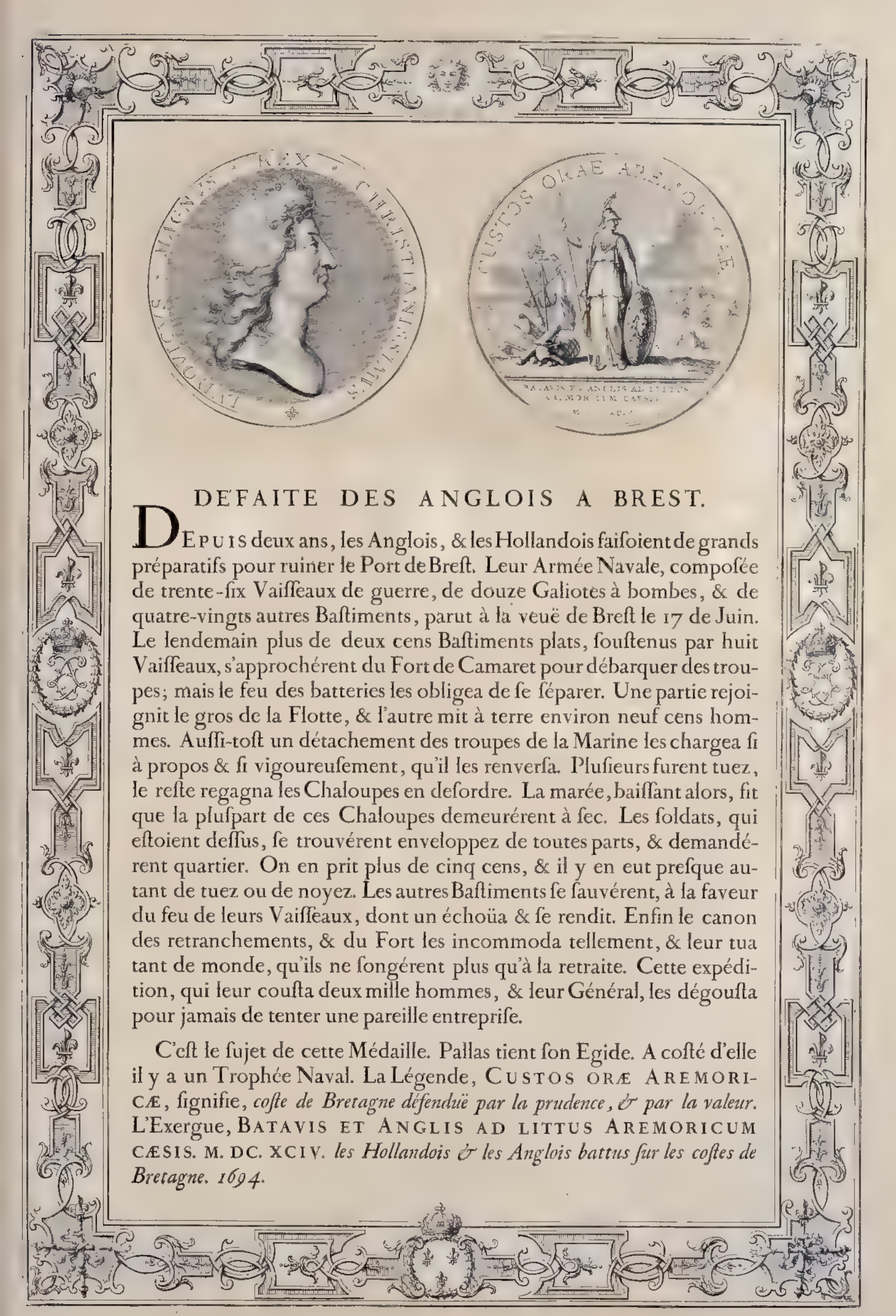
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Ville de Palamos ſous la figure d'une Femme triſtement aſſiſe au pied d'un Rocher, ſur le bord de la mer. Sa Couronne de tours eſt tombée ſur ſes genoux. Les mots de la Légende, PALAMO VI CAPTA, ſignifient, *Palamos priſe d'aſſaut.* L'Exergue marque la date *1694.*



PRISE DE GIRONNE.

PALAMOS ne parut pas au Mareſchal de Noailles un aſſez digne fruit de la Bataille du Ter. Il marcha à Gironne, & d'abord emporta en plein jour le Fort des Capucins, baſti ſur une hauteur à quelque diſtance de la Ville, qu'il vouloit attaquer de ce coſté-là. On ouvrit en meſme-temps la tranchée devant la Ville, & devant le Fort du Conneſtable. Dés que ceux qui défendoient ce Fort, virent la breſche faite à un des Baſtions, ils l'abandonnérent. Enſuite l'on pouſſa les attaques contre la Place, & le 29 de Juillet, cinquiéme jour du ſiége, lorſqu'on alloit attacher le Mineur, les Ennemis pour éviter le ſort de Palamos, ſe haſtérent de capituler.

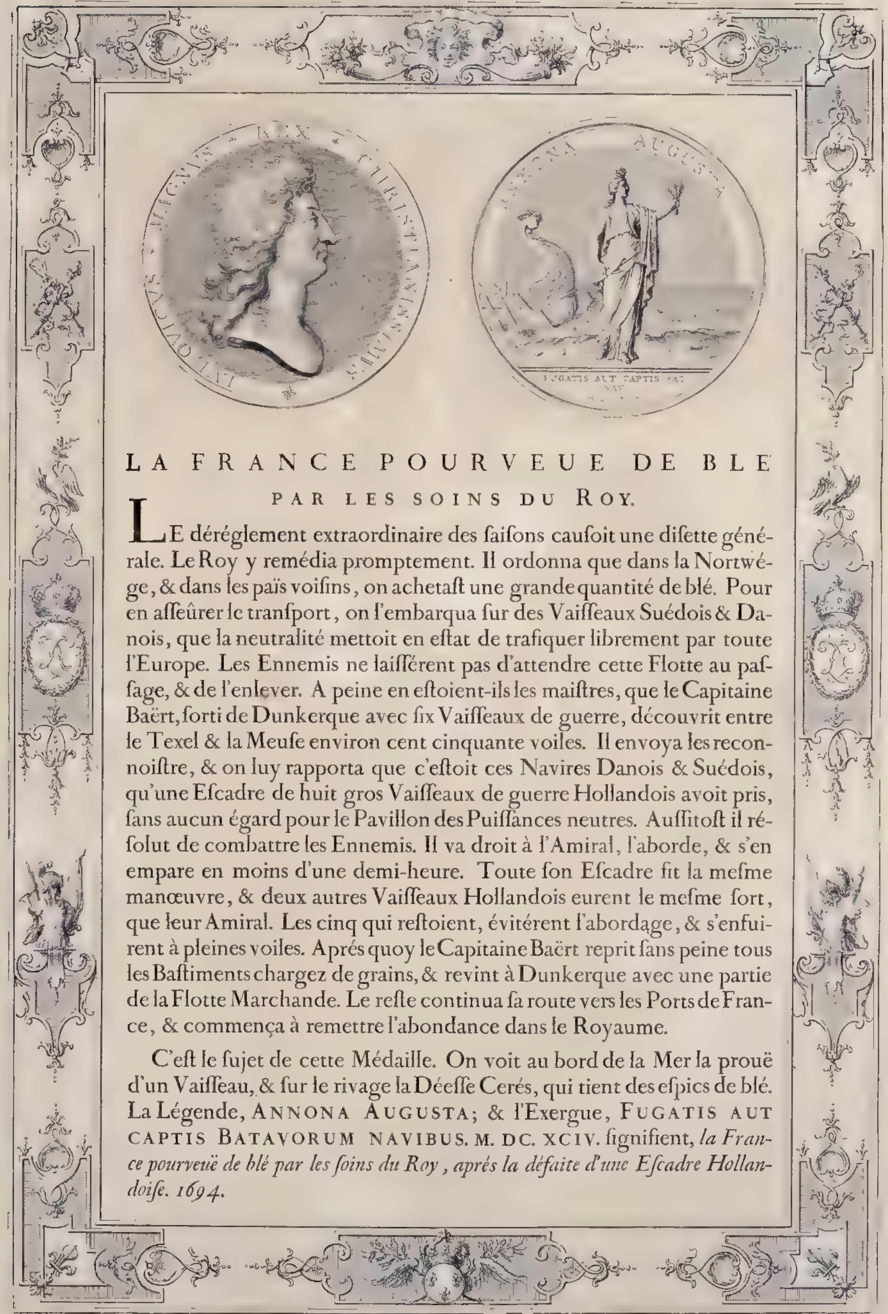
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Hercule foule aux pieds Géryon. Ce type a eſté choiſi, parce que l'on prétend qu'Hercule fonda la Ville de Gironne, aprés avoir vaincu Géryon en ce païs-là. Les mots de la Légende, GERUNDA CAPTA, ſignifient, *Gironne priſe.* L'Exergue marque la date *1694*.



DEFAITE DES ANGLOIS A BREST.

DEPUIS deux ans, les Anglois, & les Hollandois faiſoient de grands préparatifs pour ruiner le Port de Breſt. Leur Armée Navale, compoſée de trente-ſix Vaiſſeaux de guerre, de douze Galiotes à bombes, & de quatre-vingts autres Baſtiments, parut à la veuë de Breſt le 17 de Juin. Le lendemain plus de deux cens Baſtiments plats, ſouſtenus par huit Vaiſſeaux, s'approchérent du Fort de Camaret pour débarquer des troupes; mais le feu des batteries les obligea de ſe ſéparer. Une partie rejoignit le gros de la Flotte, & l'autre mit à terre environ neuf cens hommes. Auſſi-toſt un détachement des troupes de la Marine les chargea ſi à propos & ſi vigoureuſement, qu'il les renverſa. Pluſieurs furent tuez, le reſte regagna les Chaloupes en deſordre. La marée, baiſſant alors, fit que la pluſpart de ces Chaloupes demeurérent à ſec. Les ſoldats, qui eſtoient deſſus, ſe trouvérent enveloppez de toutes parts, & demandérent quartier. On en prit plus de cinq cens, & il y en eut preſque autant de tuez ou de noyez. Les autres Baſtiments ſe ſauvérent, à la faveur du feu de leurs Vaiſſeaux, dont un échoüa & ſe rendit. Enfin le canon des retranchements, & du Fort les incommoda tellement, & leur tua tant de monde, qu'ils ne ſongérent plus qu'à la retraite. Cette expédition, qui leur couſta deux mille hommes, & leur Général, les dégouſta pour jamais de tenter une pareille entrepriſe.

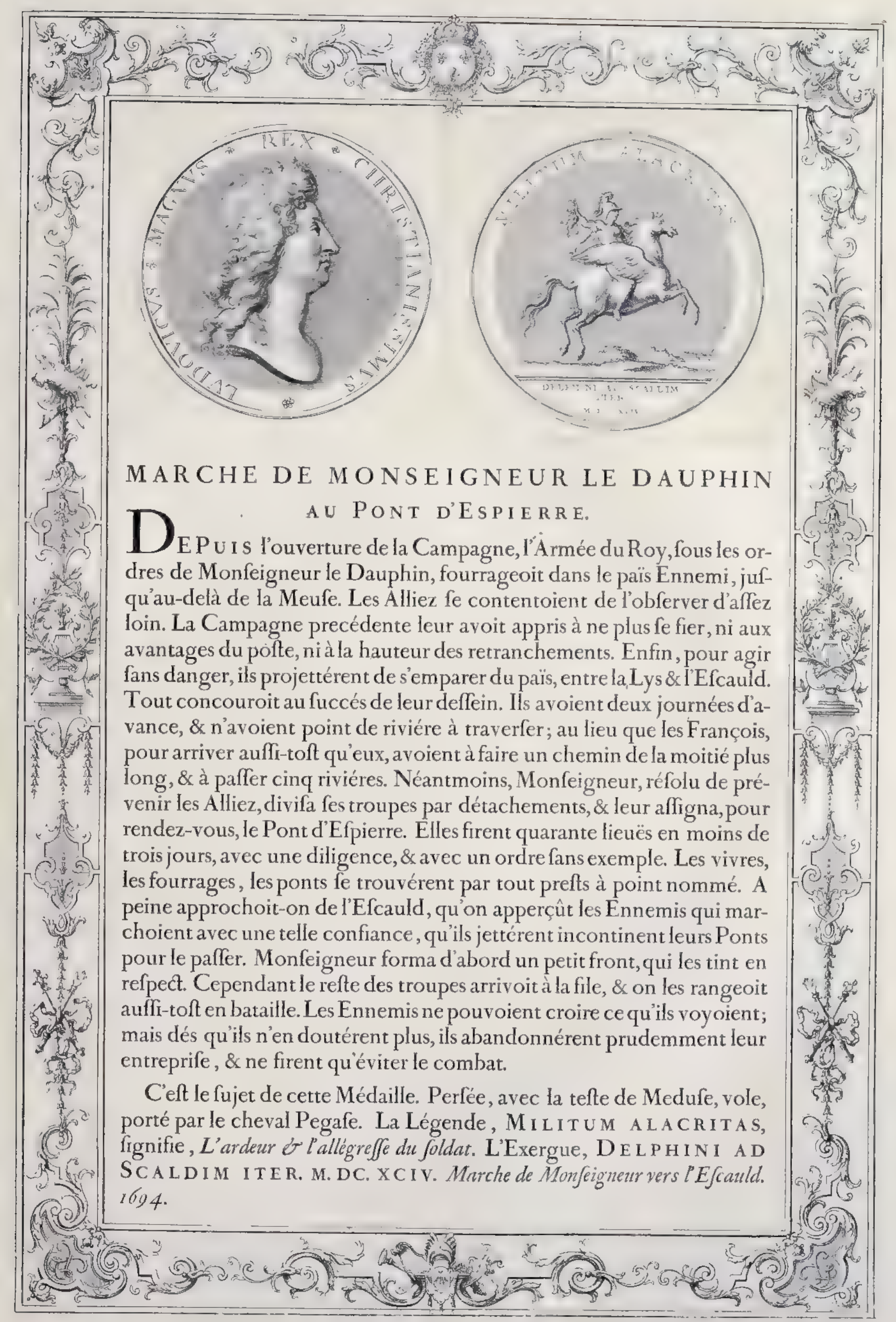
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Pallas tient ſon Egide. A coſté d'elle il y a un Trophée Naval. La Légende, CUSTOS ORÆ AREMORICÆ, ſignifie, *coſte de Bretagne défenduë par la prudence, & par la valeur.* L'Exergue, BATAVIS ET ANGLIS AD LITTUS AREMORICUM CÆSIS. M. DC. XCIV. *les Hollandois & les Anglois battus ſur les coſtes de Bretagne. 1694.*



LA FRANCE POURVEUE DE BLE PAR LES SOINS DU ROY.

LE déréglement extraordinaire des ſaiſons cauſoit une diſette générale. Le Roy y remédia promptement. Il ordonna que dans la Nortwége, & dans les païs voiſins, on achetaſt une grande quantité de blé. Pour en aſſeûrer le tranſport, on l'embarqua ſur des Vaiſſeaux Suédois & Danois, que la neutralité mettoit en eſtat de trafiquer librement par toute l'Europe. Les Ennemis ne laiſſérent pas d'attendre cette Flotte au paſſage, & de l'enlever. A peine en eſtoient-ils les maiſtres, que le Capitaine Baërt, ſorti de Dunkerque avec ſix Vaiſſeaux de guerre, découvrit entre le Texel & la Meuſe environ cent cinquante voiles. Il envoya les reconnoiſtre, & on luy rapporta que c'eſtoit ces Navires Danois & Suédois, qu'une Eſcadre de huit gros Vaiſſeaux de guerre Hollandois avoit pris, ſans aucun égard pour le Pavillon des Puiſſances neutres. Auſſitoſt il réſolut de combattre les Ennemis. Il va droit à l'Amiral, l'aborde, & s'en empare en moins d'une demi-heure. Toute ſon Eſcadre fit la meſme manœuvre, & deux autres Vaiſſeaux Hollandois eurent le meſme ſort, que leur Amiral. Les cinq qui reſtoient, évitérent l'abordage, & s'enfuirent à pleines voiles. Aprés quoy le Capitaine Baërt reprit ſans peine tous les Baſtiments chargez de grains, & revint à Dunkerque avec une partie de la Flotte Marchande. Le reſte continua ſa route vers les Ports de France, & commença à remettre l'abondance dans le Royaume.

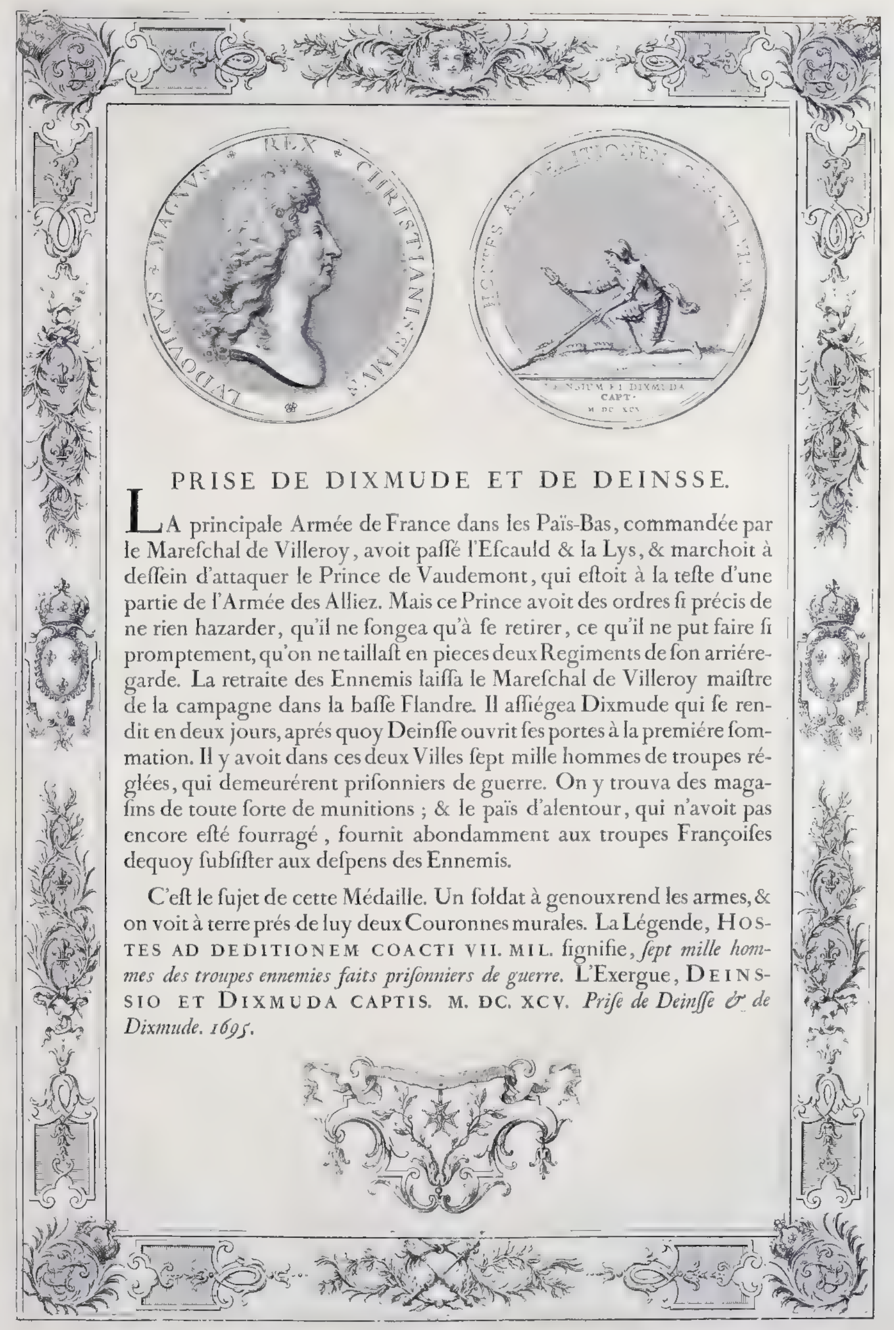
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit au bord de la Mer la prouë d'un Vaiſſeau, & ſur le rivage la Déeſſe Cerés, qui tient des eſpics de blé. La Légende, ANNONA AUGUSTA; & l'Exergue, FUGATIS AUT CAPTIS BATAVORUM NAVIBUS. M. DC. XCIV. ſignifient, *la France pourveuë de blé par les ſoins du Roy, aprés la défaite d'une Eſcadre Hollandoiſe. 1694.*



MARCHE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN AU PONT D'ESPIERRE.

DEPUIS l'ouverture de la Campagne, l'Armée du Roy, ſous les ordres de Monſeigneur le Dauphin, fourrageoit dans le païs Ennemi, juſqu'au-delà de la Meuſe. Les Alliez ſe contentoient de l'obſerver d'aſſez loin. La Campagne precédente leur avoit appris à ne plus ſe fier, ni aux avantages du poſte, ni à la hauteur des retranchements. Enfin, pour agir ſans danger, ils projettérent de s'emparer du païs, entre la Lys & l'Eſcauld. Tout concouroit au ſuccés de leur deſſein. Ils avoient deux journées d'avance, & n'avoient point de riviére à traverſer; au lieu que les François, pour arriver auſſi-toſt qu'eux, avoient à faire un chemin de la moitié plus long, & à paſſer cinq riviéres. Néantmoins, Monſeigneur, réſolu de prévenir les Alliez, diviſa ſes troupes par détachements, & leur aſſigna, pour rendez-vous, le Pont d'Eſpierre. Elles firent quarante lieuës en moins de trois jours, avec une diligence, & avec un ordre ſans exemple. Les vivres, les fourrages, les ponts ſe trouvérent par tout preſts à point nommé. A peine approchoit-on de l'Eſcauld, qu'on apperçût les Ennemis qui marchoient avec une telle confiance, qu'ils jettérent incontinent leurs Ponts pour le paſſer. Monſeigneur forma d'abord un petit front, qui les tint en reſpect. Cependant le reſte des troupes arrivoit à la file, & on les rangeoit auſſi-toſt en bataille. Les Ennemis ne pouvoient croire ce qu'ils voyoient; mais dés qu'ils n'en doutérent plus, ils abandonnérent prudemment leur entrepriſe, & ne firent qu'éviter le combat.

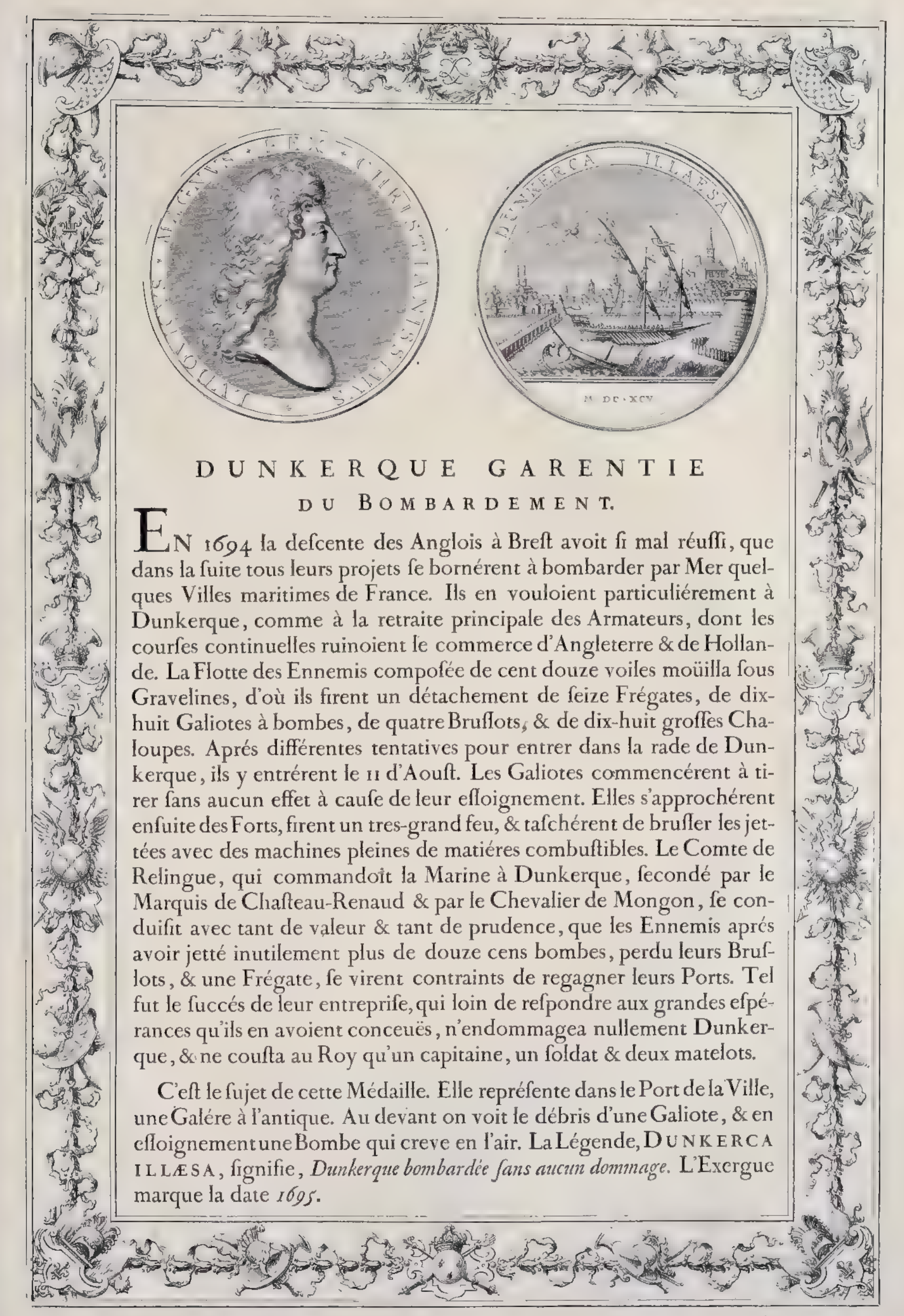
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Perſée, avec la teſte de Meduſe, vole, porté par le cheval Pegaſe. La Légende, MILITUM ALACRITAS, ſignifie, *L'ardeur & l'allégreſſe du ſoldat*. L'Exergue, DELPHINI AD SCALDIM ITER. M. DC. XCIV. *Marche de Monſeigneur vers l'Eſcauld. 1694.*



PRISE DE DIXMUDE ET DE DEINSSE.

LA principale Armée de France dans les Païs-Bas, commandée par le Mareſchal de Villeroy, avoit paſſé l'Eſcauld & la Lys, & marchoit à deſſein d'attaquer le Prince de Vaudemont, qui eſtoit à la teſte d'une partie de l'Armée des Alliez. Mais ce Prince avoit des ordres ſi précis de ne rien hazarder, qu'il ne ſongea qu'à ſe retirer, ce qu'il ne put faire ſi promptement, qu'on ne taillaſt en pieces deux Regiments de ſon arriére-garde. La retraite des Ennemis laiſſa le Mareſchal de Villeroy maiſtre de la campagne dans la baſſe Flandre. Il aſſiégea Dixmude qui ſe rendit en deux jours, aprés quoy Deinſſe ouvrit ſes portes à la premiére ſommation. Il y avoit dans ces deux Villes ſept mille hommes de troupes réglées, qui demeurérent priſonniers de guerre. On y trouva des magaſins de toute ſorte de munitions ; & le païs d'alentour, qui n'avoit pas encore eſté fourragé, fournit abondamment aux troupes Françoiſes dequoy ſubſiſter aux deſpens des Ennemis.

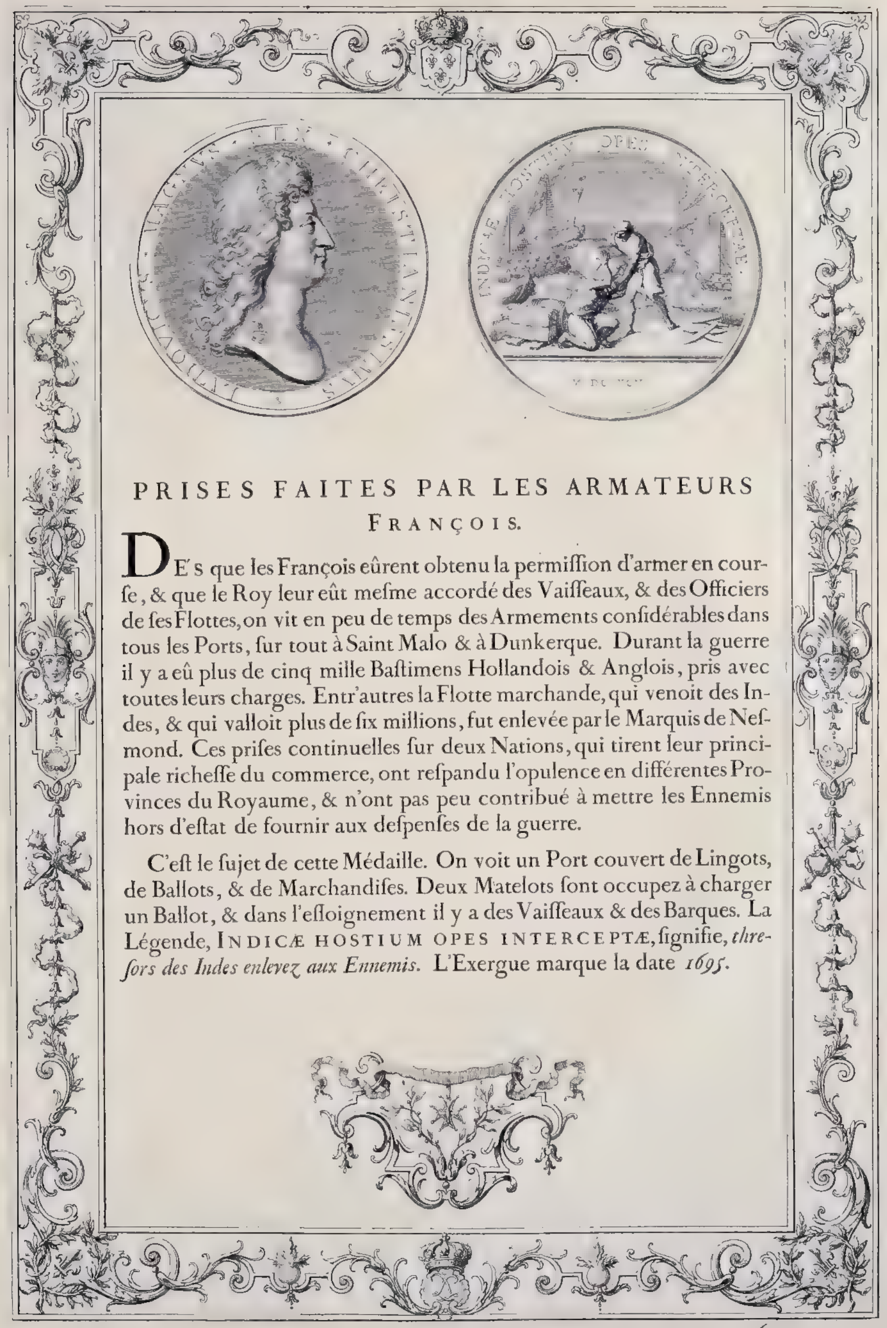
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Un ſoldat à genoux rend les armes, & on voit à terre prés de luy deux Couronnes murales. La Légende, HOSTES AD DEDITIONEM COACTI VII. MIL. ſignifie, *ſept mille hommes des troupes ennemies faits priſonniers de guerre.* L'Exergue, DEINSSIO ET DIXMUDA CAPTIS. M. DC. XCV. *Priſe de Deinſſe & de Dixmude. 1695.*



DUNKERQUE GARENTIE
DU BOMBARDEMENT.

EN 1694 la descente des Anglois à Brest avoit si mal réussi, que dans la suite tous leurs projets se bornérent à bombarder par Mer quelques Villes maritimes de France. Ils en vouloient particuliérement à Dunkerque, comme à la retraite principale des Armateurs, dont les courses continuelles ruinoient le commerce d'Angleterre & de Hollande. La Flotte des Ennemis composée de cent douze voiles moüilla sous Gravelines, d'où ils firent un détachement de seize Frégates, de dix-huit Galiotes à bombes, de quatre Bruslots, & de dix-huit grosses Chaloupes. Aprés différentes tentatives pour entrer dans la rade de Dunkerque, ils y entrérent le 11 d'Aoust. Les Galiotes commencérent à tirer sans aucun effet à cause de leur esloignement. Elles s'approchérent ensuite des Forts, firent un tres-grand feu, & taschérent de brusler les jettées avec des machines pleines de matiéres combustibles. Le Comte de Relingue, qui commandoit la Marine à Dunkerque, secondé par le Marquis de Chasteau-Renaud & par le Chevalier de Mongon, se conduisit avec tant de valeur & tant de prudence, que les Ennemis aprés avoir jetté inutilement plus de douze cens bombes, perdu leurs Bruslots, & une Frégate, se virent contraints de regagner leurs Ports. Tel fut le succés de leur entreprise, qui loin de respondre aux grandes espérances qu'ils en avoient conceuës, n'endommagea nullement Dunkerque, & ne cousta au Roy qu'un capitaine, un soldat & deux matelots.

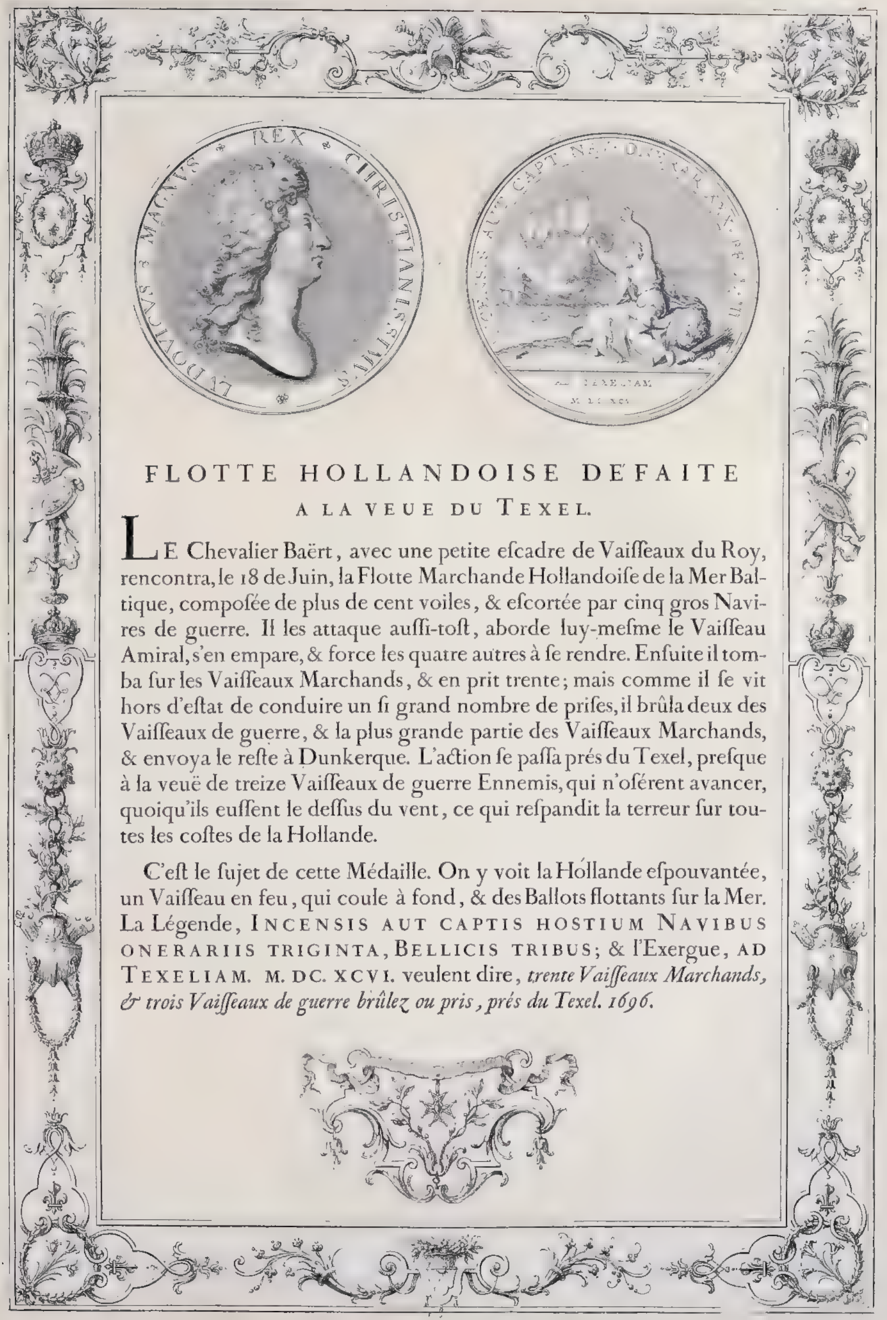
C'est le sujet de cette Médaille. Elle représente dans le Port de la Ville, une Galére à l'antique. Au devant on voit le débris d'une Galiote, & en esloignement une Bombe qui creve en l'air. La Légende, DUNKERCA ILLÆSA, signifie, *Dunkerque bombardée sans aucun dommage.* L'Exergue marque la date *1695*.



PRISES FAITES PAR LES ARMATEURS FRANÇOIS.

DE'S que les François eûrent obtenu la permission d'armer en course, & que le Roy leur eût mesme accordé des Vaisseaux, & des Officiers de ses Flottes, on vit en peu de temps des Armements considérables dans tous les Ports, sur tout à Saint Malo & à Dunkerque. Durant la guerre il y a eû plus de cinq mille Bastimens Hollandois & Anglois, pris avec toutes leurs charges. Entr'autres la Flotte marchande, qui venoit des Indes, & qui valloit plus de six millions, fut enlevée par le Marquis de Nesmond. Ces prises continuelles sur deux Nations, qui tirent leur principale richesse du commerce, ont respandu l'opulence en différentes Provinces du Royaume, & n'ont pas peu contribué à mettre les Ennemis hors d'estat de fournir aux despenses de la guerre.

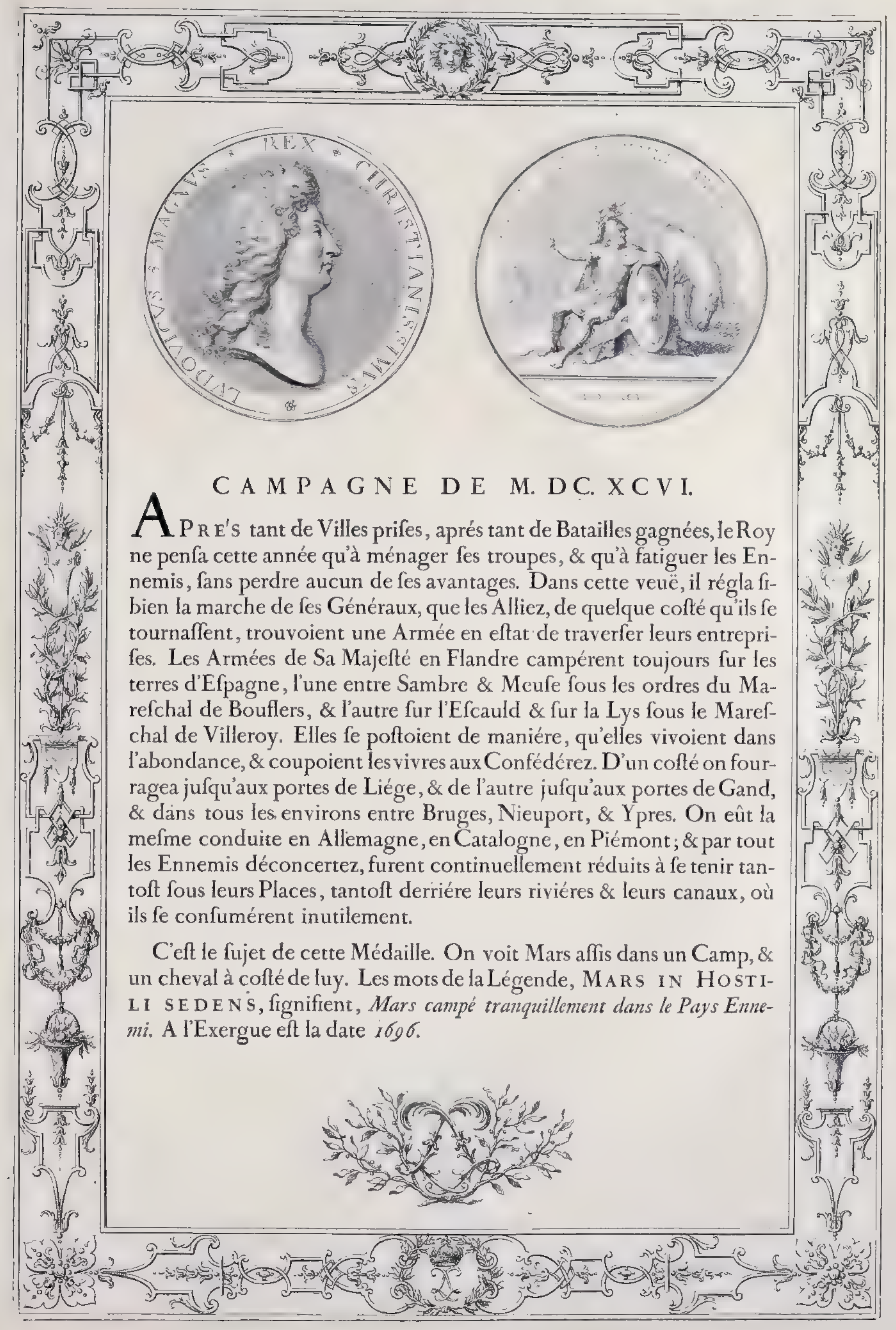
C'est le sujet de cette Médaille. On voit un Port couvert de Lingots, de Ballots, & de Marchandises. Deux Matelots sont occupez à charger un Ballot, & dans l'esloignement il y a des Vaisseaux & des Barques. La Légende, INDICÆ HOSTIUM OPES INTERCEPTÆ, signifie, *thresors des Indes enlevez aux Ennemis.* L'Exergue marque la date *1695.*



FLOTTE HOLLANDOISE DEFAITE A LA VEUE DU TEXEL.

LE Chevalier Baërt, avec une petite eſcadre de Vaiſſeaux du Roy, rencontra, le 18 de Juin, la Flotte Marchande Hollandoiſe de la Mer Baltique, compoſée de plus de cent voiles, & eſcortée par cinq gros Navires de guerre. Il les attaque auſſi-toſt, aborde luy-meſme le Vaiſſeau Amiral, s'en empare, & force les quatre autres à ſe rendre. Enſuite il tomba ſur les Vaiſſeaux Marchands, & en prit trente; mais comme il ſe vit hors d'eſtat de conduire un ſi grand nombre de priſes, il brûla deux des Vaiſſeaux de guerre, & la plus grande partie des Vaiſſeaux Marchands, & envoya le reſte à Dunkerque. L'action ſe paſſa prés du Texel, preſque à la veuë de treize Vaiſſeaux de guerre Ennemis, qui n'oſérent avancer, quoiqu'ils euſſent le deſſus du vent, ce qui reſpandit la terreur ſur toutes les coſtes de la Hollande.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Hollande eſpouvantée, un Vaiſſeau en feu, qui coule à fond, & des Ballots flottants ſur la Mer. La Légende, INCENSIS AUT CAPTIS HOSTIUM NAVIBUS ONERARIIS TRIGINTA, BELLICIS TRIBUS; & l'Exergue, AD TEXELIAM. M. DC. XCVI. veulent dire, *trente Vaiſſeaux Marchands, & trois Vaiſſeaux de guerre brûlez ou pris, prés du Texel. 1696.*



CAMPAGNE DE M. DC. XCVI.

APRE'S tant de Villes prises, aprés tant de Batailles gagnées, le Roy ne pensa cette année qu'à ménager ses troupes, & qu'à fatiguer les Ennemis, sans perdre aucun de ses avantages. Dans cette veuë, il régla si bien la marche de ses Généraux, que les Alliez, de quelque costé qu'ils se tournassent, trouvoient une Armée en estat de traverser leurs entreprises. Les Armées de Sa Majesté en Flandre campérent toujours sur les terres d'Espagne, l'une entre Sambre & Meuse sous les ordres du Mareschal de Boufflers, & l'autre sur l'Escauld & sur la Lys sous le Mareschal de Villeroy. Elles se postoient de maniére, qu'elles vivoient dans l'abondance, & coupoient les vivres aux Confédérez. D'un costé on fourragea jusqu'aux portes de Liége, & de l'autre jusqu'aux portes de Gand, & dans tous les environs entre Bruges, Nieuport, & Ypres. On eût la mesme conduite en Allemagne, en Catalogne, en Piémont; & par tout les Ennemis déconcertez, furent continuellement réduits à se tenir tantost sous leurs Places, tantost derriére leurs riviéres & leurs canaux, où ils se consumérent inutilement.

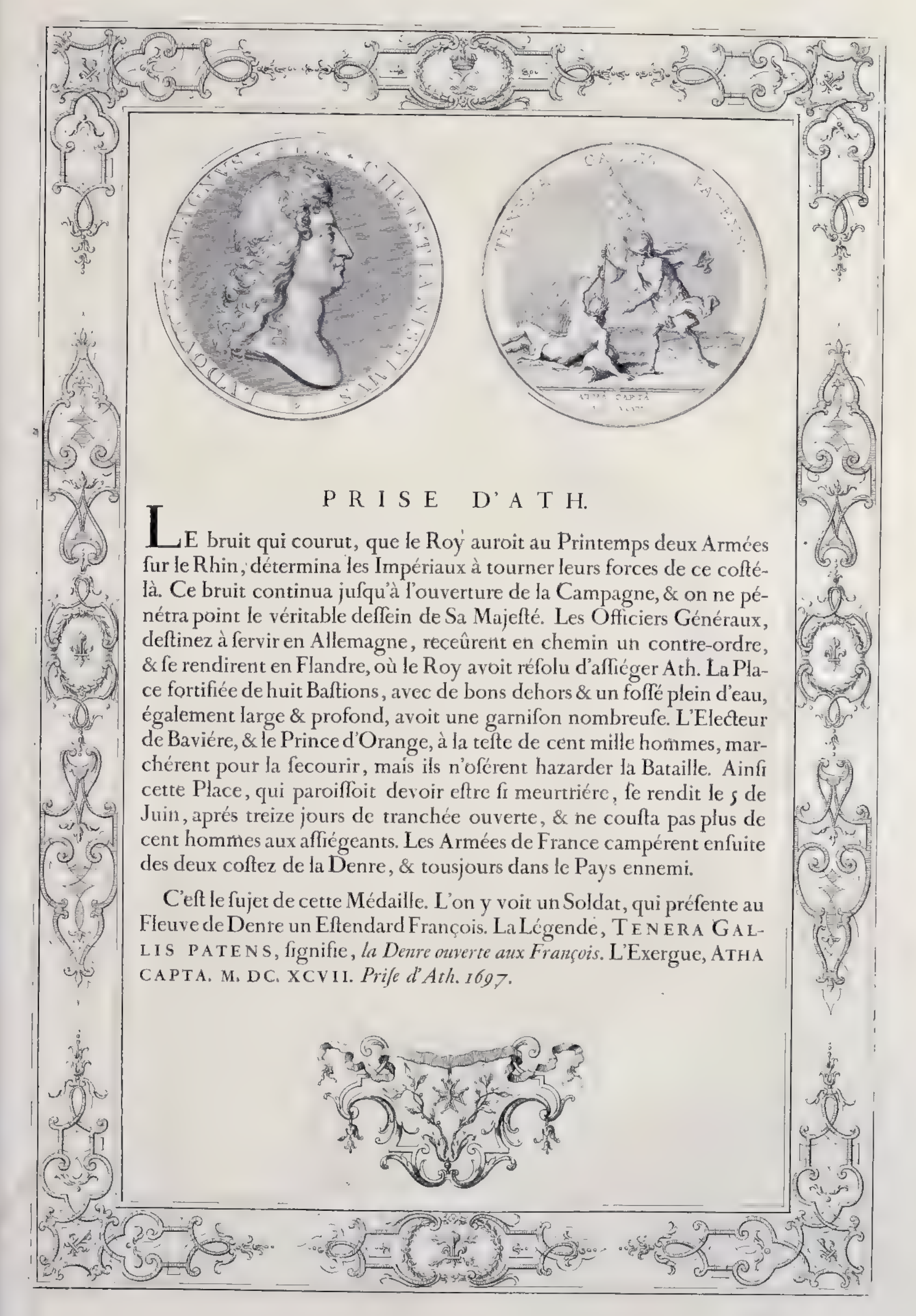
C'est le sujet de cette Médaille. On voit Mars assis dans un Camp, & un cheval à costé de luy. Les mots de la Légende, MARS IN HOSTILI SEDENS, signifient, *Mars campé tranquillement dans le Pays Ennemi.* A l'Exergue est la date *1696.*



LA PAIX AVEC LA SAVOYE.

DEPUIS que de mauvais conseils eûrent engagé le Duc de Savoye à rompre avec la France, le Roy prit Montmelian & Nice; il gagna deux grandes Batailles en Piémont, & l'Armée Françoise campoit actuellement aux portes de Turin. Le Duc de Savoye, pour éviter la ruïne entiére de ses Estats, fit pressentir le Roy sur des propositions d'accommodement. Sa Majesté, qui conservoit encore de la bien-veillance pour ce Prince, & qui vouloit grossir son Armée de Catalogne, donna au Comte de Tessé un ordre secret de s'aboucher avec le Duc. Aprés quelques conférences, la Paix fut concluë; & le Mariage du Duc de Bourgogne, Fils aisné de Monseigneur le Dauphin, avec Marie Adelaïde, Fille aisnée du Duc de Savoye, fut un des principaux Articles du Traitté.

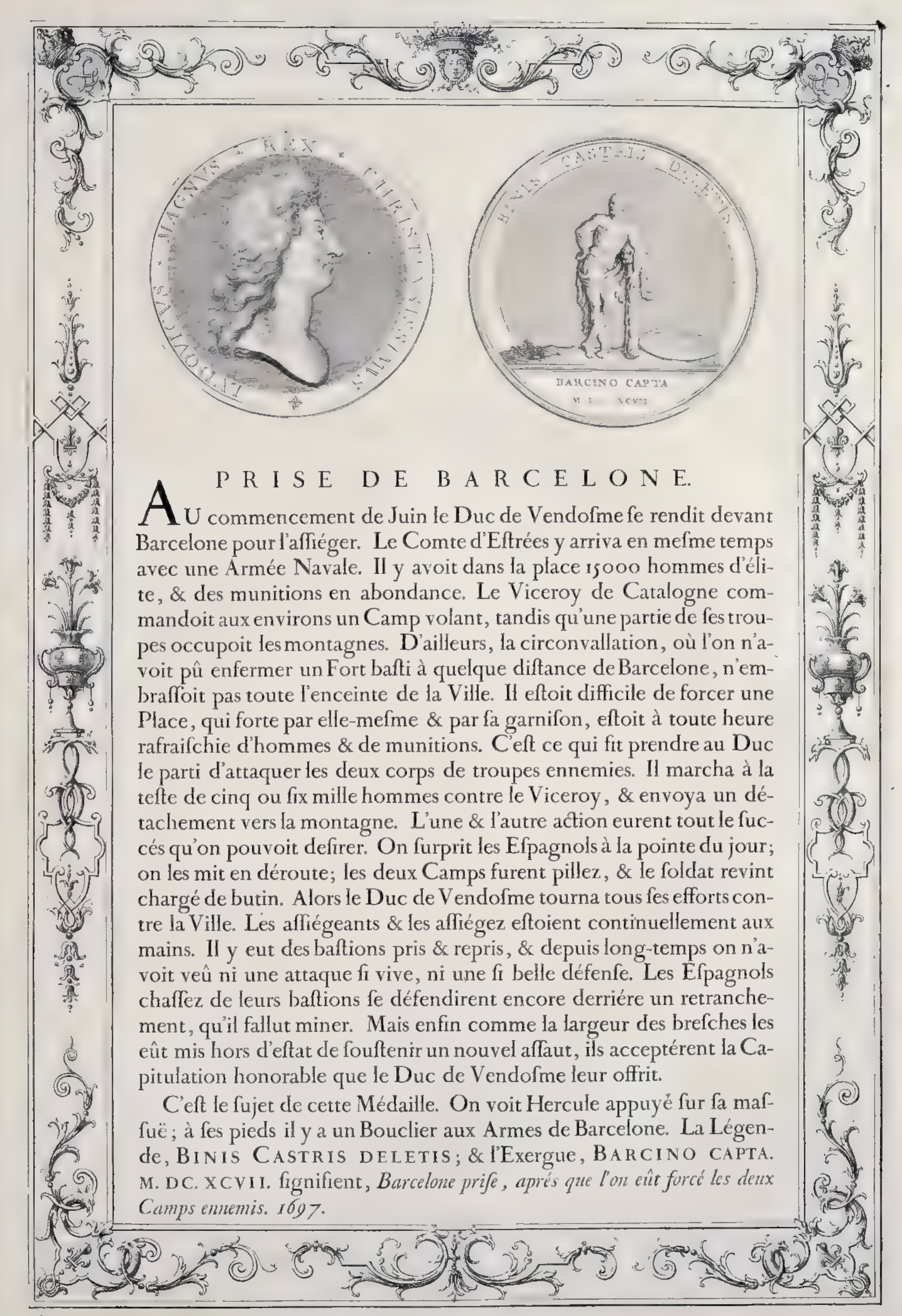
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit Minerve, qui d'une main tient un Javelot, & de l'autre un Rameau d'olive. Elle a à ses pieds son Egide. Prés d'elle est assis l'Hymen, qui a son flambeau allumé, & qui s'appuye sur un Escusson aux Armes de France & de Savoye. La Légende, MINERVA PACIFERA, signifie, *Minerve pacifique.* L'Exergue, SABAUDIÆ PAX. M. DC. XCVI. *la Paix avec la Savoye. 1696.*



PRISE D'ATH.

LE bruit qui courut, que le Roy auroit au Printemps deux Armées sur le Rhin, détermina les Impériaux à tourner leurs forces de ce costé-là. Ce bruit continua jusqu'à l'ouverture de la Campagne, & on ne pénétra point le véritable dessein de Sa Majesté. Les Officiers Généraux, destinez à servir en Allemagne, receûrent en chemin un contre-ordre, & se rendirent en Flandre, où le Roy avoit résolu d'assiéger Ath. La Place fortifiée de huit Bastions, avec de bons dehors & un fossé plein d'eau, également large & profond, avoit une garnison nombreuse. L'Electeur de Baviére, & le Prince d'Orange, à la teste de cent mille hommes, marchérent pour la secourir, mais ils n'osérent hazarder la Bataille. Ainsi cette Place, qui paroissoit devoir estre si meurtriére, se rendit le 5 de Juin, aprés treize jours de tranchée ouverte, & ne cousta pas plus de cent hommes aux assiégeants. Les Armées de France campérent ensuite des deux costez de la Denre, & tousjours dans le Pays ennemi.

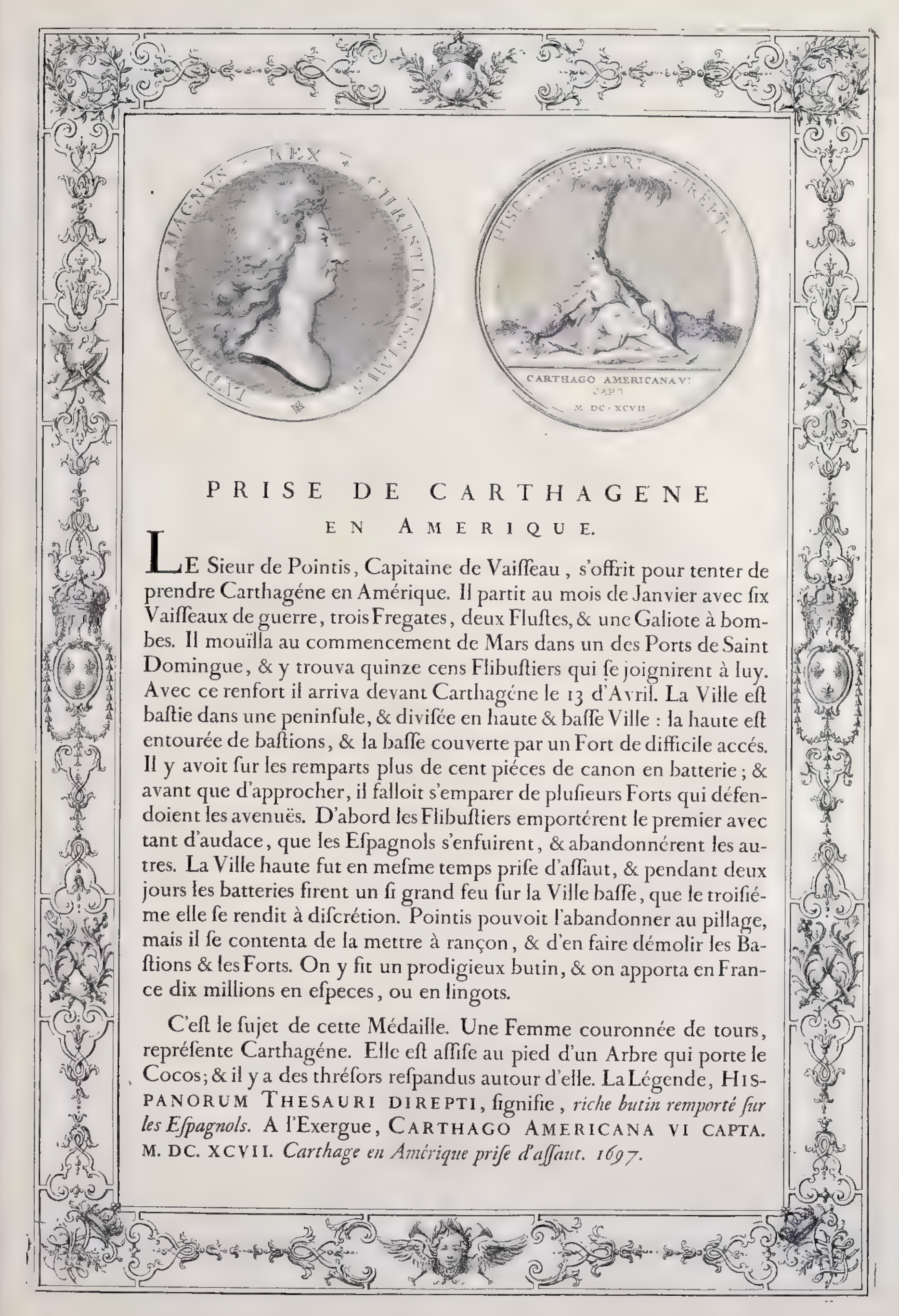
C'est le sujet de cette Médaille. L'on y voit un Soldat, qui présente au Fleuve de Denre un Estendard François. La Légende, TENERA GALLIS PATENS, signifie, *la Denre ouverte aux François*. L'Exergue, ATHA CAPTA. M. DC. XCVII. *Prise d'Ath. 1697.*



PRISE DE BARCELONE.

AU commencement de Juin le Duc de Vendoſme ſe rendit devant Barcelone pour l'aſſiéger. Le Comte d'Eſtrées y arriva en meſme temps avec une Armée Navale. Il y avoit dans la place 15000 hommes d'élite, & des munitions en abondance. Le Viceroy de Catalogne commandoit aux environs un Camp volant, tandis qu'une partie de ſes troupes occupoit les montagnes. D'ailleurs, la circonvallation, où l'on n'avoit pû enfermer un Fort baſti à quelque diſtance de Barcelone, n'embraſſoit pas toute l'enceinte de la Ville. Il eſtoit difficile de forcer une Place, qui forte par elle-meſme & par ſa garniſon, eſtoit à toute heure rafraiſchie d'hommes & de munitions. C'eſt ce qui fit prendre au Duc le parti d'attaquer les deux corps de troupes ennemies. Il marcha à la teſte de cinq ou ſix mille hommes contre le Viceroy, & envoya un détachement vers la montagne. L'une & l'autre action eurent tout le ſuccés qu'on pouvoit deſirer. On ſurprit les Eſpagnols à la pointe du jour; on les mit en déroute; les deux Camps furent pillez, & le ſoldat revint chargé de butin. Alors le Duc de Vendoſme tourna tous ſes efforts contre la Ville. Les aſſiégeants & les aſſiégez eſtoient continuellement aux mains. Il y eut des baſtions pris & repris, & depuis long-temps on n'avoit veû ni une attaque ſi vive, ni une ſi belle défenſe. Les Eſpagnols chaſſez de leurs baſtions ſe défendirent encore derriére un retranchement, qu'il fallut miner. Mais enfin comme la largeur des breſches les eût mis hors d'eſtat de ſouſtenir un nouvel aſſaut, ils acceptérent la Capitulation honorable que le Duc de Vendoſme leur offrit.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit Hercule appuyé ſur ſa maſſuë; à ſes pieds il y a un Bouclier aux Armes de Barcelone. La Légende, BINIS CASTRIS DELETIS; & l'Exergue, BARCINO CAPTA. M. DC. XCVII. ſignifient, *Barcelone priſe, aprés que l'on eût forcé les deux Camps ennemis. 1697.*



PRISE DE CARTHAGÉNE EN AMERIQUE.

LE Sieur de Pointis, Capitaine de Vaiſſeau, s'offrit pour tenter de prendre Carthagéne en Amérique. Il partit au mois de Janvier avec ſix Vaiſſeaux de guerre, trois Fregates, deux Fluſtes, & une Galiote à bombes. Il moüilla au commencement de Mars dans un des Ports de Saint Domingue, & y trouva quinze cens Flibuſtiers qui ſe joignirent à luy. Avec ce renfort il arriva devant Carthagéne le 13 d'Avril. La Ville eſt baſtie dans une peninſule, & diviſée en haute & baſſe Ville : la haute eſt entourée de baſtions, & la baſſe couverte par un Fort de difficile accés. Il y avoit ſur les remparts plus de cent piéces de canon en batterie ; & avant que d'approcher, il falloit s'emparer de pluſieurs Forts qui défendoient les avenuës. D'abord les Flibuſtiers emportérent le premier avec tant d'audace, que les Eſpagnols s'enfuirent, & abandonnérent les autres. La Ville haute fut en meſme temps priſe d'aſſaut, & pendant deux jours les batteries firent un ſi grand feu ſur la Ville baſſe, que le troiſiéme elle ſe rendit à diſcrétion. Pointis pouvoit l'abandonner au pillage, mais il ſe contenta de la mettre à rançon, & d'en faire démolir les Baſtions & les Forts. On y fit un prodigieux butin, & on apporta en France dix millions en eſpeces, ou en lingots.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Une Femme couronnée de tours, repréſente Carthagéne. Elle eſt aſſiſe au pied d'un Arbre qui porte le Cocos; & il y a des thréſors reſpandus autour d'elle. La Légende, HISPANORUM THESAURI DIREPTI, ſignifie, *riche butin remporté ſur les Eſpagnols.* A l'Exergue, CARTHAGO AMERICANA VI CAPTA. M. DC. XCVII. *Carthage en Amérique priſe d'aſſaut. 1697.*



ATH, BARCELONE, ET CARTHAGENE
PRIS LA MESME ANNÉE.

QUOIQUE les Anglois, & les Hollandois portassent tout le faix de la guerre, & eussent un grand intérest à conclurre la Paix, néantmoins ils différoient tousjours d'accépter les conditions avantageuses, que le Roy leur offroit. Sa Majesté, qui les deux derniéres Campagnes, s'estoit contentée de faire camper ses Armées dans le païs Ennemi, jugea que par de nouvelles Conquestes, il pourroit déterminer les Alliez à profiter de ses bonnes intentions. Il fit assiéger Ath en Flandre par le Mareschal de Catinat, & donna ordre au Duc de Vendosme d'attaquer Barcelone. Ath fut pris à la veuë de cent mille hommes, & Barcelone, malgré toutes les forces d'Espagne, enfermées dans la Place, ou campées à ses portes, se rendit aprés une des plus opiniastres & des plus terribles défenses, dont on ait oüi parler. En mesme temps, une petite Escadre d'Aventuriers François porta la frayeur dans le Golfe de Mexique, prit Carthagéne, & l'obligea à se racheter du pillage par une grosse rançon.

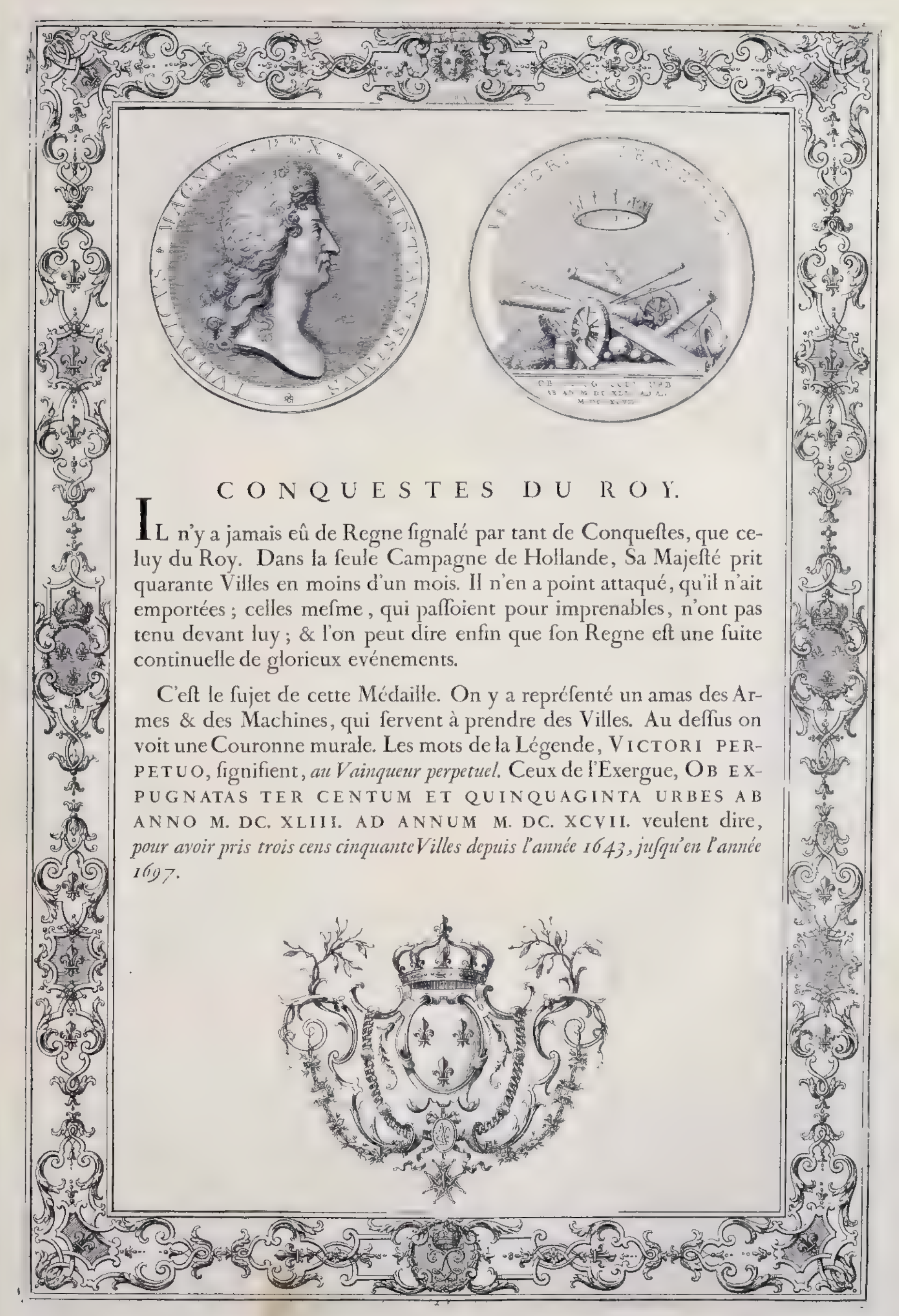
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Victoire, qui escrit sur trois Boucliers attachez à un Palmier, AD ATHAM FLANDRIÆ, AD BARCINONEM HISPANIÆ, AD CARTHAGINEM NOVI ORBIS, *à Ath en Flandre, à Barcelone en Espagne, & à Carthagéne dans le Nouveau monde.* Les mots de la Légende, VICTORIA COMES FRANCORUM, signifient, *la Victoire fidelle compagne des François.* L'Exergue marque la date *1697*.



LA FRANCE TOUSJOURS VICTORIEUSE.

LES forces de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Hollande, & de l'Italie, réunies contre la France, n'ont pû, pendant une guerre de dix années, entamer aucune de ses Frontiéres. Le Roy seul au contraire, a pris les plus fortes Villes des Païs-Bas, & de Catalogne, a gagné plusieurs batailles sur Terre & sur Mer, & n'a cessé de vaincre que pour donner la Paix.

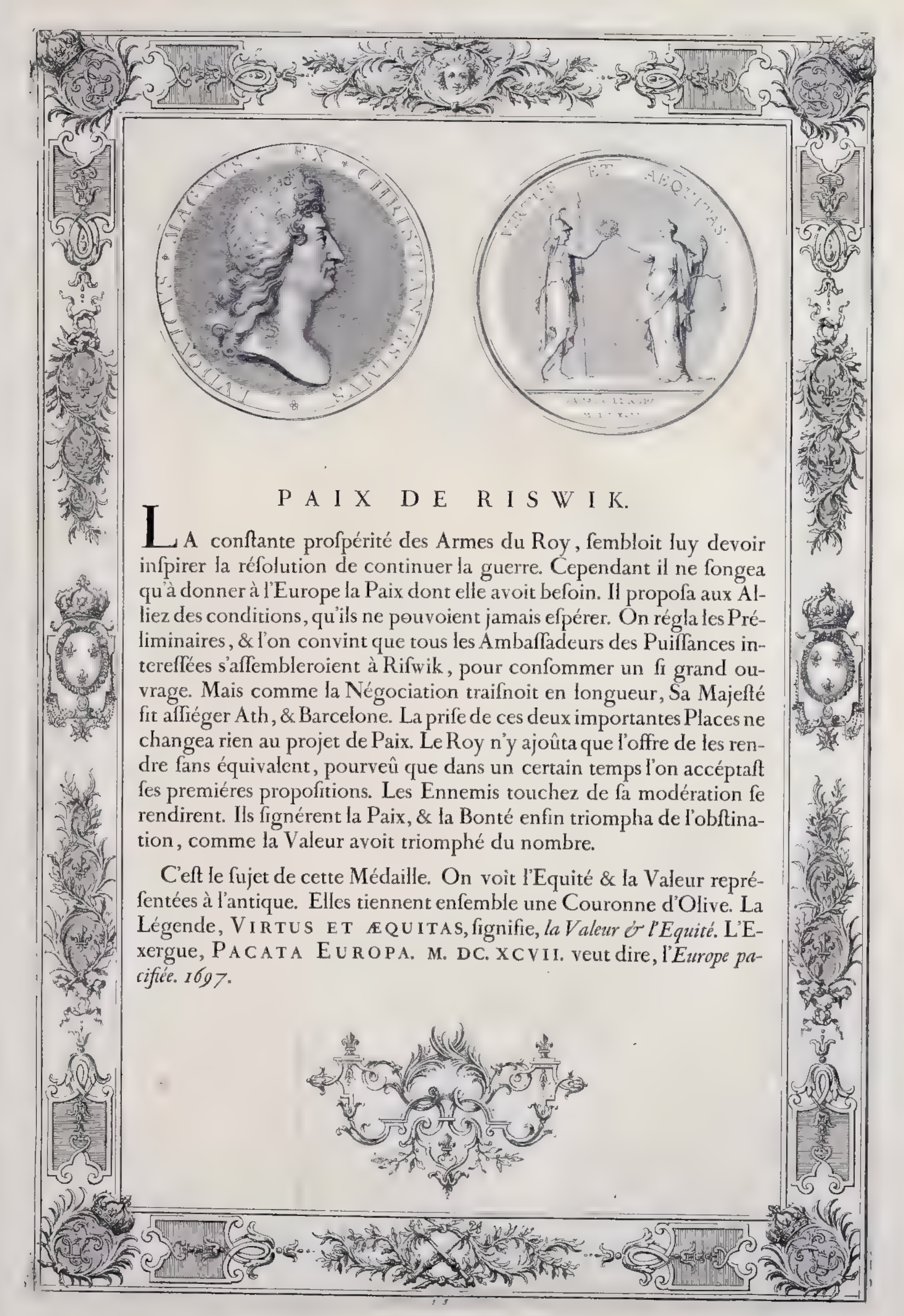
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la France armée, & à ses pieds les Boucliers, où sont les Armes des Puissances Ennemies. D'une main elle tient un Javelot, & de l'autre une Victoire. Les mots de la Légende, GALLIA INVICTA, signifient, *la France invincible.* Ceux de l'Exergue, BELLO PER DECENNIUM FELICITER GESTO. M. DC. XCVII. veulent dire, *guerre de dix ans faite avec succés. 1697.*



CONQUESTES DU ROY.

IL n'y a jamais eû de Regne ſignalé par tant de Conqueſtes, que celuy du Roy. Dans la ſeule Campagne de Hollande, Sa Majeſté prit quarante Villes en moins d'un mois. Il n'en a point attaqué, qu'il n'ait emportées ; celles meſme, qui paſſoient pour imprenables, n'ont pas tenu devant luy ; & l'on peut dire enfin que ſon Regne eſt une ſuite continuelle de glorieux evénements.

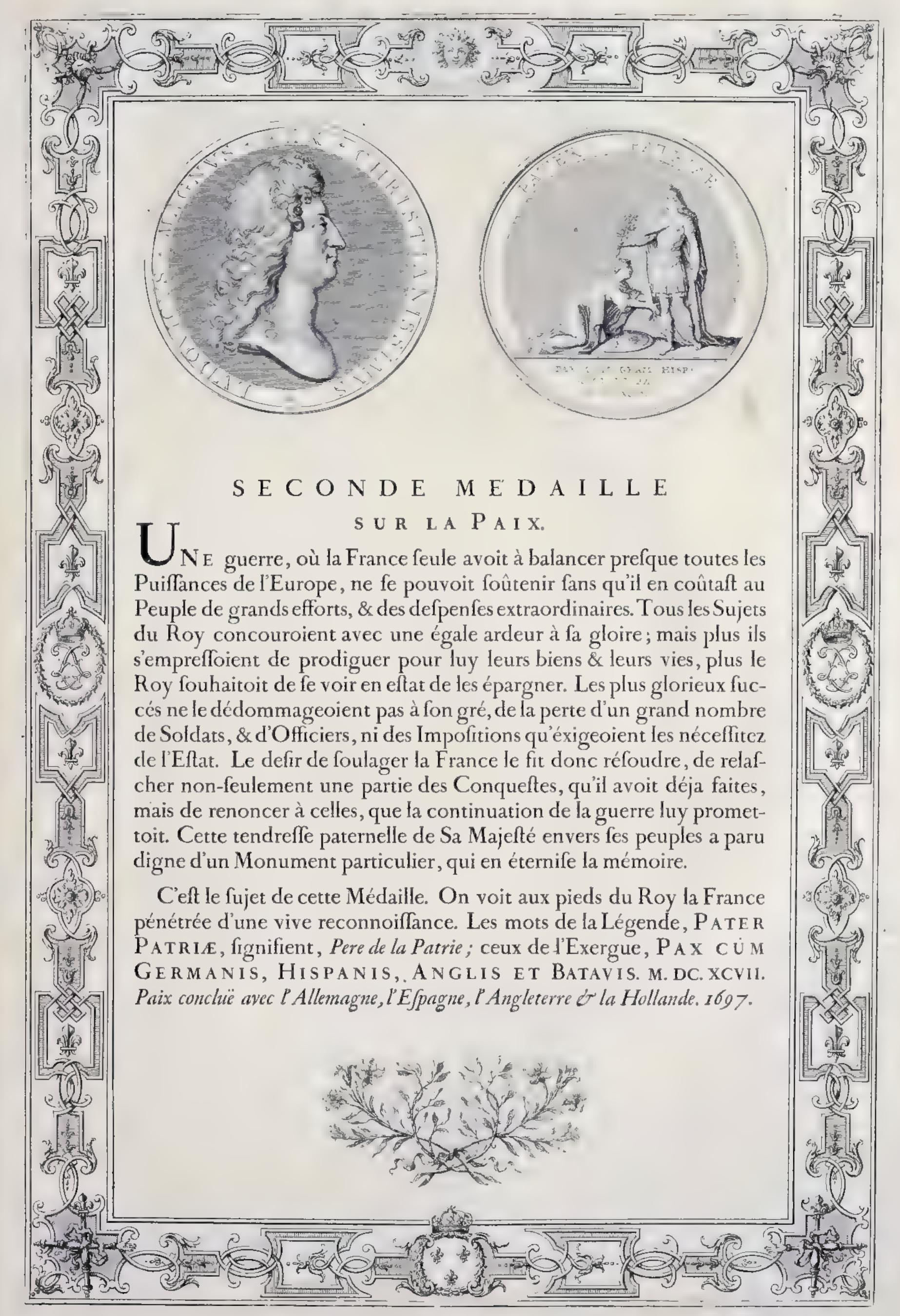
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y a repréſenté un amas des Armes & des Machines, qui ſervent à prendre des Villes. Au deſſus on voit une Couronne murale. Les mots de la Légende, VICTORI PERPETUO, ſignifient, *au Vainqueur perpetuel.* Ceux de l'Exergue, OB EXPUGNATAS TER CENTUM ET QUINQUAGINTA URBES AB ANNO M. DC. XLIII. AD ANNUM M. DC. XCVII. veulent dire, *pour avoir pris trois cens cinquante Villes depuis l'année 1643, juſqu'en l'année 1697.*



PAIX DE RISWIK.

LA conſtante proſpérité des Armes du Roy, ſembloit luy devoir inſpirer la réſolution de continuer la guerre. Cependant il ne ſongea qu'à donner à l'Europe la Paix dont elle avoit beſoin. Il propoſa aux Alliez des conditions, qu'ils ne pouvoient jamais eſpérer. On régla les Préliminaires, & l'on convint que tous les Ambaſſadeurs des Puiſſances intereſſées s'aſſembleroient à Riſwik, pour conſommer un ſi grand ouvrage. Mais comme la Négociation traiſnoit en longueur, Sa Majeſté fit aſſiéger Ath, & Barcelone. La priſe de ces deux importantes Places ne changea rien au projet de Paix. Le Roy n'y ajoûta que l'offre de les rendre ſans équivalent, pourveû que dans un certain temps l'on accéptaſt ſes premiéres propoſitions. Les Ennemis touchez de ſa modération ſe rendirent. Ils ſignérent la Paix, & la Bonté enfin triompha de l'obſtination, comme la Valeur avoit triomphé du nombre.

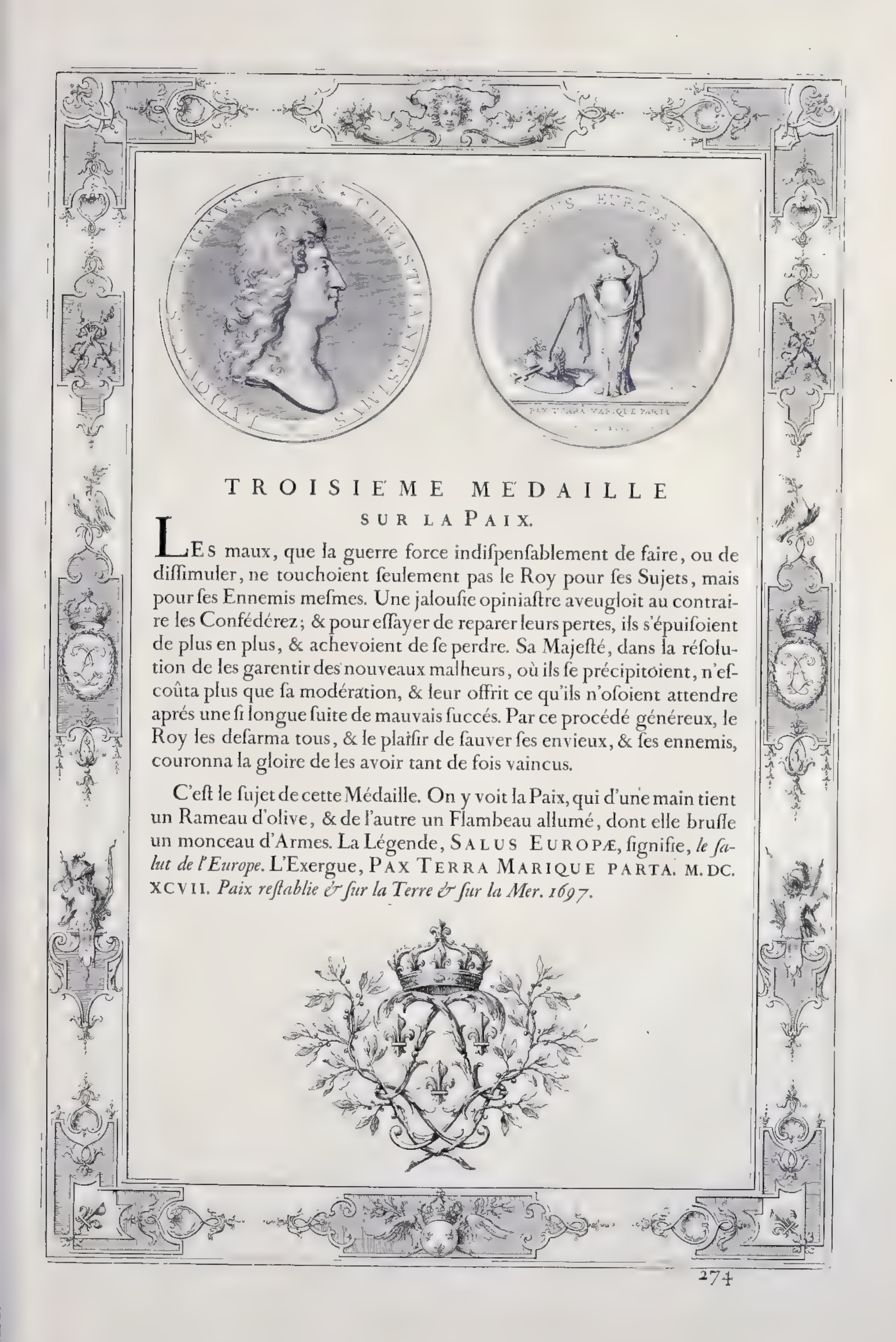
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit l'Equité & la Valeur repréſentées à l'antique. Elles tiennent enſemble une Couronne d'Olive. La Légende, VIRTUS ET ÆQUITAS, ſignifie, *la Valeur & l'Equité*. L'Exergue, PACATA EUROPA. M. DC. XCVII. veut dire, *l'Europe pacifiée. 1697.*



SECONDE MEDAILLE
SUR LA PAIX.

UNE guerre, où la France ſeule avoit à balancer preſque toutes les Puiſſances de l'Europe, ne ſe pouvoit ſoûtenir ſans qu'il en coûtaſt au Peuple de grands efforts, & des deſpenſes extraordinaires. Tous les Sujets du Roy concouroient avec une égale ardeur à ſa gloire; mais plus ils s'empreſſoient de prodiguer pour luy leurs biens & leurs vies, plus le Roy ſouhaitoit de ſe voir en eſtat de les épargner. Les plus glorieux ſuccés ne le dédommageoient pas à ſon gré, de la perte d'un grand nombre de Soldats, & d'Officiers, ni des Impoſitions qu'éxigeoient les néceſſitez de l'Eſtat. Le deſir de ſoulager la France le fit donc réſoudre, de relaſcher non-ſeulement une partie des Conqueſtes, qu'il avoit déja faites, mais de renoncer à celles, que la continuation de la guerre luy promettoit. Cette tendreſſe paternelle de Sa Majeſté envers ſes peuples a paru digne d'un Monument particulier, qui en éterniſe la mémoire.

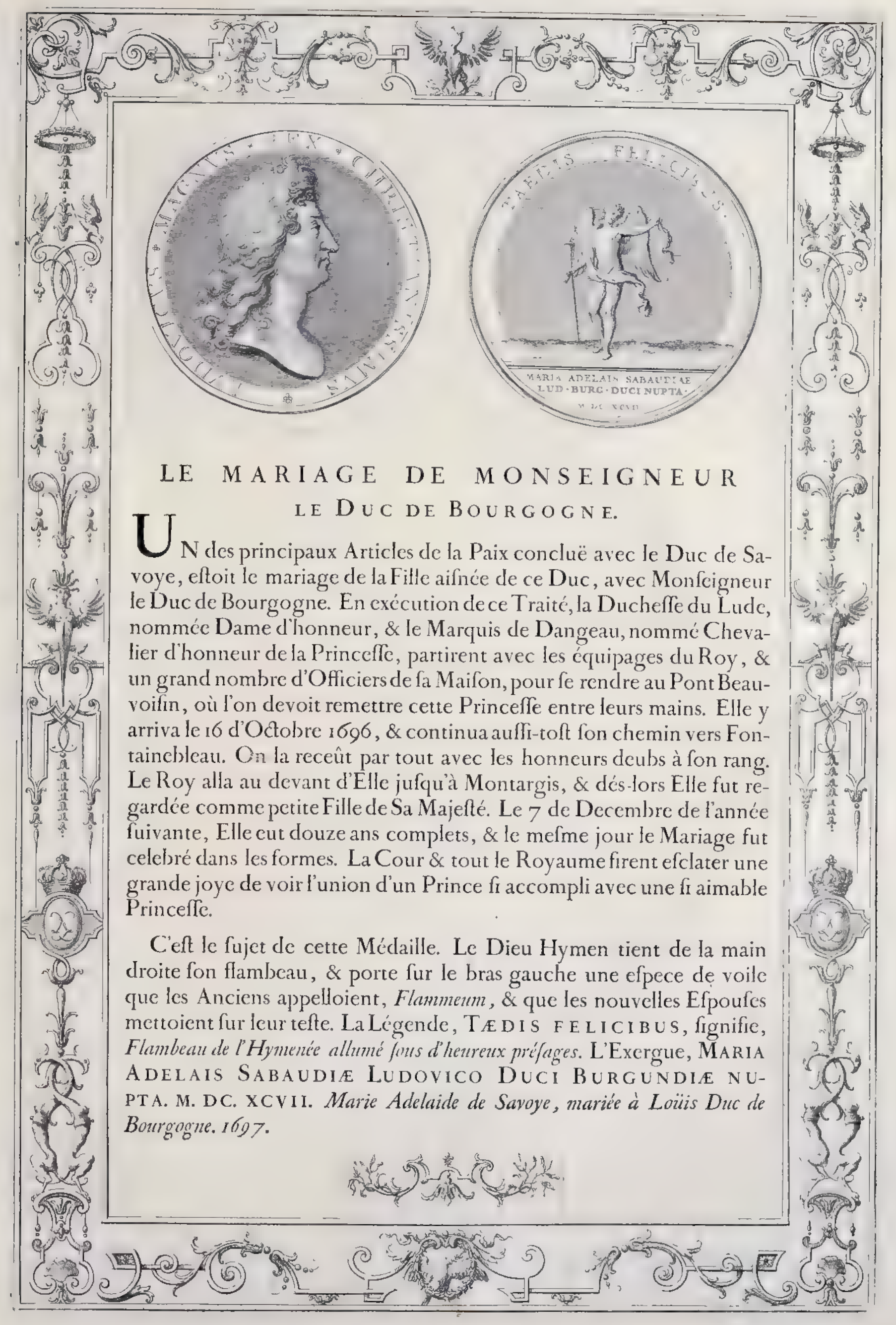
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On voit aux pieds du Roy la France pénétrée d'une vive reconnoiſſance. Les mots de la Légende, PATER PATRIÆ, ſignifient, *Pere de la Patrie;* ceux de l'Exergue, PAX CÙM GERMANIS, HISPANIS, ANGLIS ET BATAVIS. M. DC. XCVII. *Paix concluë avec l'Allemagne, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande. 1697.*



TROISIEME MEDAILLE
SUR LA PAIX.

LES maux, que la guerre force indiſpenſablement de faire, ou de diſſimuler, ne touchoient ſeulement pas le Roy pour ſes Sujets, mais pour ſes Ennemis meſmes. Une jalouſie opiniaſtre aveugloit au contraire les Confédérez; & pour eſſayer de reparer leurs pertes, ils s'épuiſoient de plus en plus, & achevoient de ſe perdre. Sa Majeſté, dans la réſolution de les garentir des nouveaux malheurs, où ils ſe précipitoient, n'eſcoûta plus que ſa modération, & leur offrit ce qu'ils n'oſoient attendre aprés une ſi longue ſuite de mauvais ſuccés. Par ce procédé généreux, le Roy les deſarma tous, & le plaiſir de ſauver ſes envieux, & ſes ennemis, couronna la gloire de les avoir tant de fois vaincus.

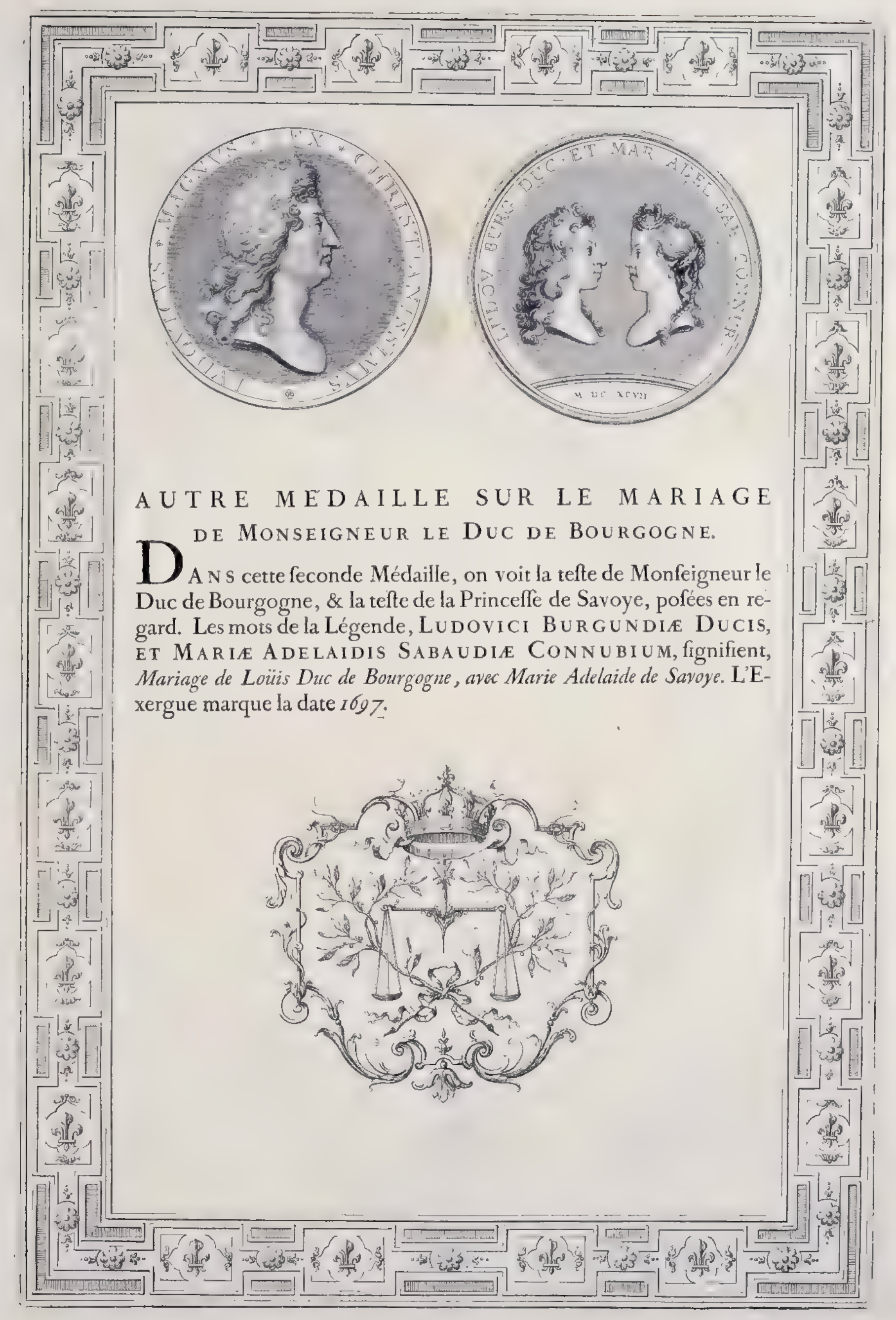
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit la Paix, qui d'une main tient un Rameau d'olive, & de l'autre un Flambeau allumé, dont elle bruſle un monceau d'Armes. La Légende, SALUS EUROPÆ, ſignifie, *le ſalut de l'Europe*. L'Exergue, PAX TERRA MARIQUE PARTA. M.DC. XCVII. *Paix reſtablie & ſur la Terre & ſur la Mer. 1697.*



LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

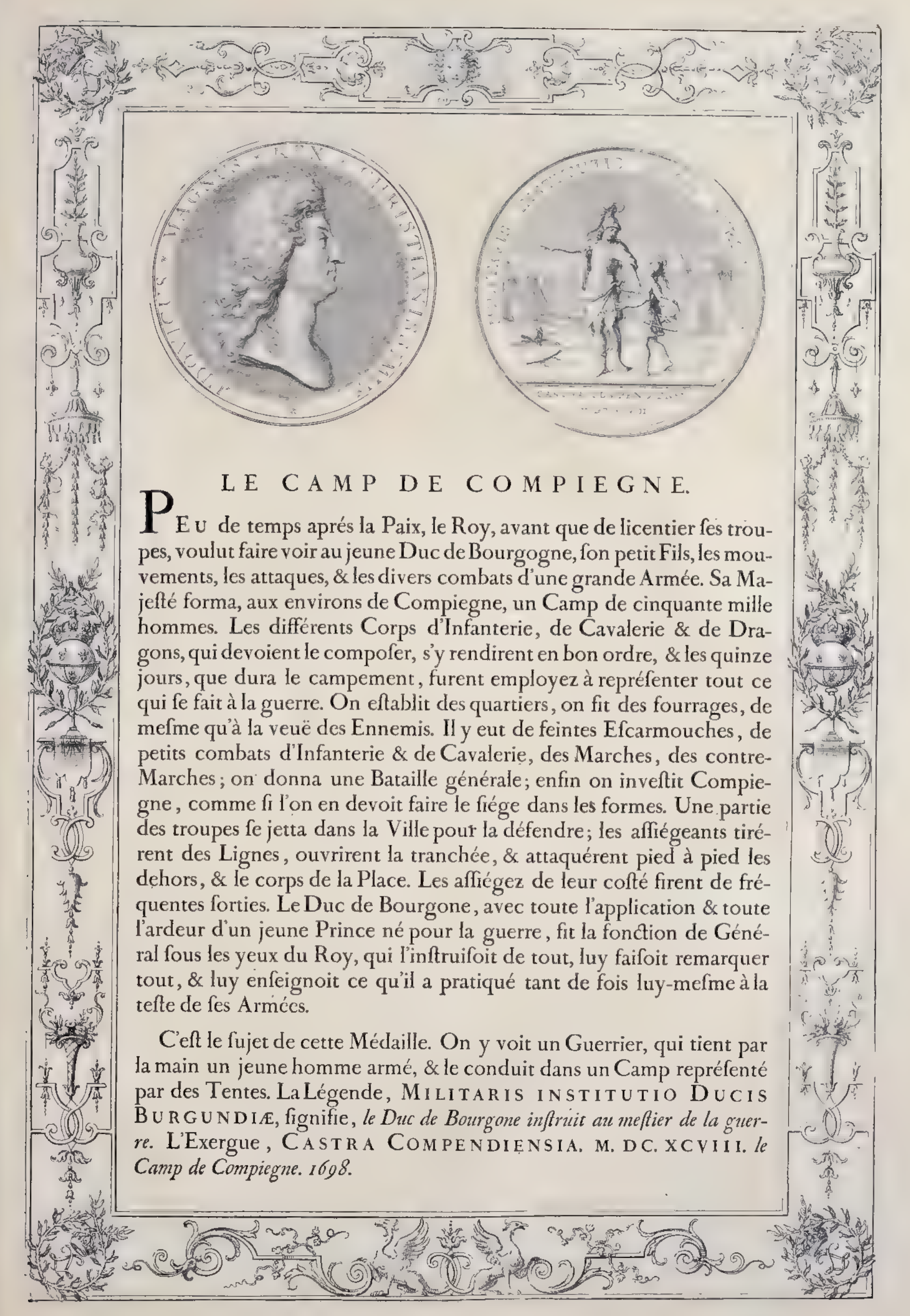
UN des principaux Articles de la Paix concluë avec le Duc de Savoye, eſtoit le mariage de la Fille aiſnée de ce Duc, avec Monſeigneur le Duc de Bourgogne. En exécution de ce Traité, la Ducheſſe du Lude, nommée Dame d'honneur, & le Marquis de Dangeau, nommé Chevalier d'honneur de la Princeſſe, partirent avec les équipages du Roy, & un grand nombre d'Officiers de ſa Maiſon, pour ſe rendre au Pont Beauvoiſin, où l'on devoit remettre cette Princeſſe entre leurs mains. Elle y arriva le 16 d'Octobre 1696, & continua auſſi-toſt ſon chemin vers Fontainebleau. On la receût par tout avec les honneurs deubs à ſon rang. Le Roy alla au devant d'Elle juſqu'à Montargis, & dés-lors Elle fut regardée comme petite Fille de Sa Majeſté. Le 7 de Decembre de l'année ſuivante, Elle eut douze ans complets, & le meſme jour le Mariage fut celebré dans les formes. La Cour & tout le Royaume firent eſclater une grande joye de voir l'union d'un Prince ſi accompli avec une ſi aimable Princeſſe.

C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Dieu Hymen tient de la main droite ſon flambeau, & porte ſur le bras gauche une eſpece de voile que les Anciens appelloient, *Flammeum*, & que les nouvelles Eſpouſes mettoient ſur leur teſte. La Légende, TÆDIS FELICIBUS, ſignifie, *Flambeau de l'Hymenée allumé ſous d'heureux préſages.* L'Exergue, MARIA ADELAIS SABAUDIÆ LUDOVICO DUCI BURGUNDIÆ NUPTA. M. DC. XCVII. *Marie Adelaide de Savoye, mariée à Loüis Duc de Bourgogne. 1697.*



AUTRE MEDAILLE SUR LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

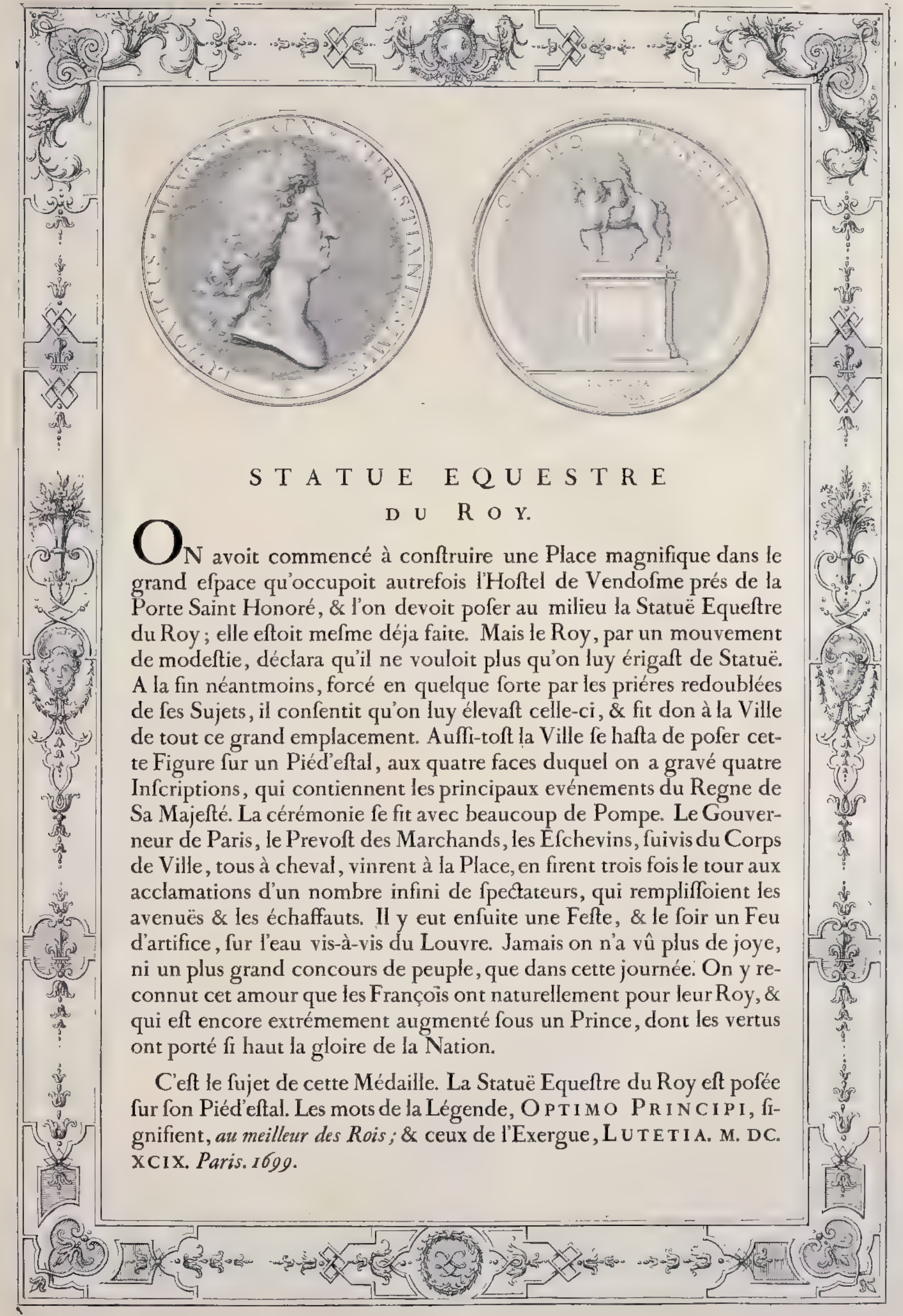
DANS cette feconde Médaille, on voit la tefte de Monfeigneur le Duc de Bourgogne, & la tefte de la Princeffe de Savoye, pofées en regard. Les mots de la Légende, LUDOVICI BURGUNDIÆ DUCIS, ET MARIÆ ADELAIDIS SABAUDIÆ CONNUBIUM, fignifient, *Mariage de Loüis Duc de Bourgogne, avec Marie Adelaide de Savoye.* L'Exergue marque la date *1697.*



LE CAMP DE COMPIEGNE.

PEU de temps aprés la Paix, le Roy, avant que de licentier ses troupes, voulut faire voir au jeune Duc de Bourgogne, son petit Fils, les mouvements, les attaques, & les divers combats d'une grande Armée. Sa Majesté forma, aux environs de Compiegne, un Camp de cinquante mille hommes. Les différents Corps d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, qui devoient le composer, s'y rendirent en bon ordre, & les quinze jours, que dura le campement, furent employez à représenter tout ce qui se fait à la guerre. On establit des quartiers, on fit des fourrages, de mesme qu'à la veuë des Ennemis. Il y eut de feintes Escarmouches, de petits combats d'Infanterie & de Cavalerie, des Marches, des contre-Marches; on donna une Bataille générale; enfin on investit Compiegne, comme si l'on en devoit faire le siége dans les formes. Une partie des troupes se jetta dans la Ville pour la défendre; les assiégeants tirérent des Lignes, ouvrirent la tranchée, & attaquérent pied à pied les dehors, & le corps de la Place. Les assiégez de leur costé firent de fréquentes sorties. Le Duc de Bourgone, avec toute l'application & toute l'ardeur d'un jeune Prince né pour la guerre, fit la fonction de Général sous les yeux du Roy, qui l'instruisoit de tout, luy faisoit remarquer tout, & luy enseignoit ce qu'il a pratiqué tant de fois luy-mesme à la teste de ses Armées.

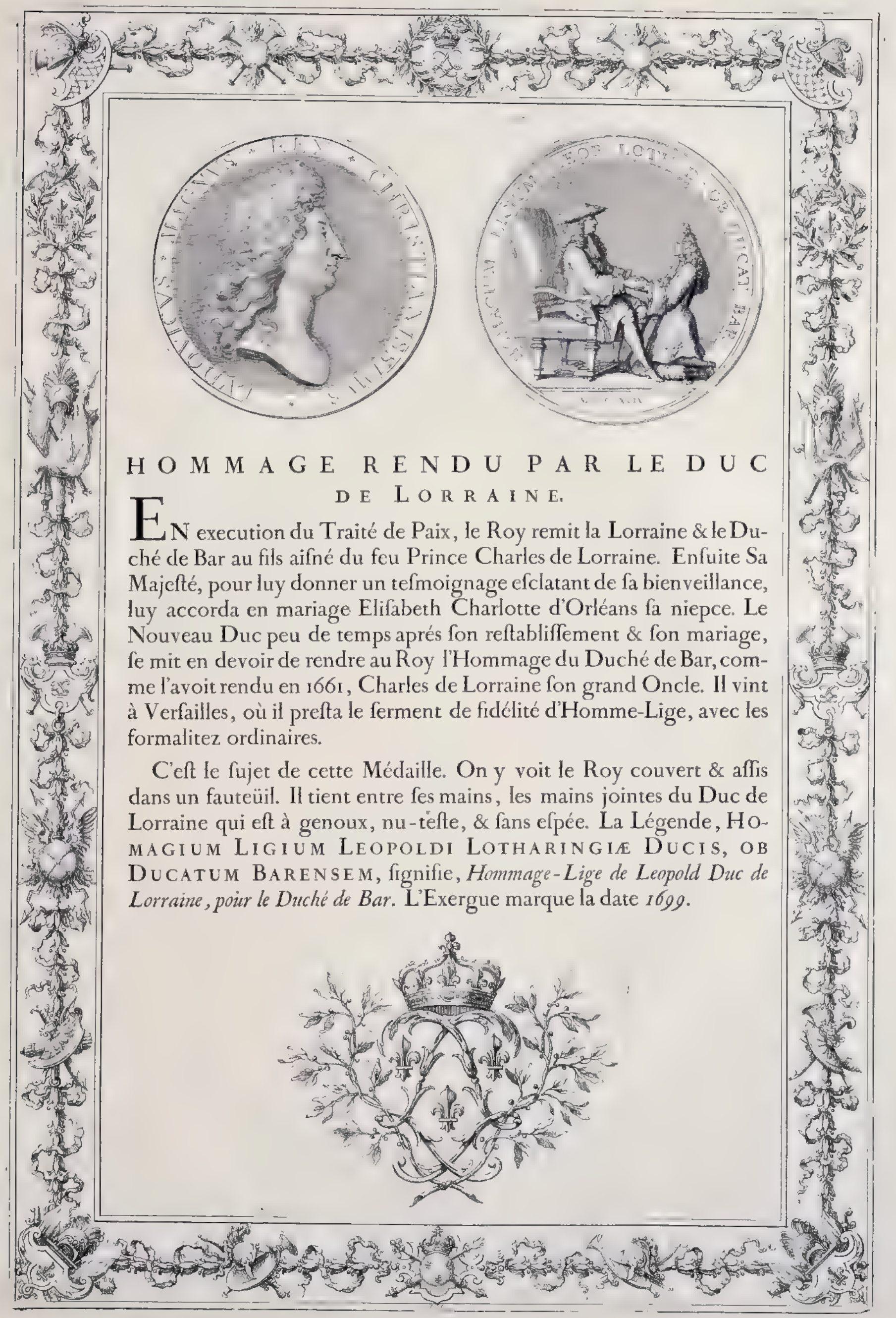
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit un Guerrier, qui tient par la main un jeune homme armé, & le conduit dans un Camp représenté par des Tentes. La Légende, MILITARIS INSTITUTIO DUCIS BURGUNDIÆ, signifie, *le Duc de Bourgone instruit au mestier de la guerre.* L'Exergue, CASTRA COMPENDIENSIA. M. DC. XCVIII. *le Camp de Compiegne. 1698.*



STATUE EQUESTRE
DU ROY.

ON avoit commencé à conſtruire une Place magnifique dans le grand eſpace qu'occupoit autrefois l'Hoſtel de Vendoſme prés de la Porte Saint Honoré, & l'on devoit poſer au milieu la Statuë Equeſtre du Roy; elle eſtoit meſme déja faite. Mais le Roy, par un mouvement de modeſtie, déclara qu'il ne vouloit plus qu'on luy érigaſt de Statuë. A la fin néantmoins, forcé en quelque ſorte par les priéres redoublées de ſes Sujets, il conſentit qu'on luy élevaſt celle-ci, & fit don à la Ville de tout ce grand emplacement. Auſſi-toſt la Ville ſe haſta de poſer cette Figure ſur un Piéd'eſtal, aux quatre faces duquel on a gravé quatre Inſcriptions, qui contiennent les principaux evénements du Regne de Sa Majeſté. La cérémonie ſe fit avec beaucoup de Pompe. Le Gouverneur de Paris, le Prevoſt des Marchands, les Eſchevins, ſuivis du Corps de Ville, tous à cheval, vinrent à la Place, en firent trois fois le tour aux acclamations d'un nombre infini de ſpectateurs, qui rempliſſoient les avenuës & les échaffauts. Il y eut enſuite une Feſte, & le ſoir un Feu d'artifice, ſur l'eau vis-à-vis du Louvre. Jamais on n'a vû plus de joye, ni un plus grand concours de peuple, que dans cette journée. On y reconnut cet amour que les François ont naturellement pour leur Roy, & qui eſt encore extrémement augmenté ſous un Prince, dont les vertus ont porté ſi haut la gloire de la Nation.

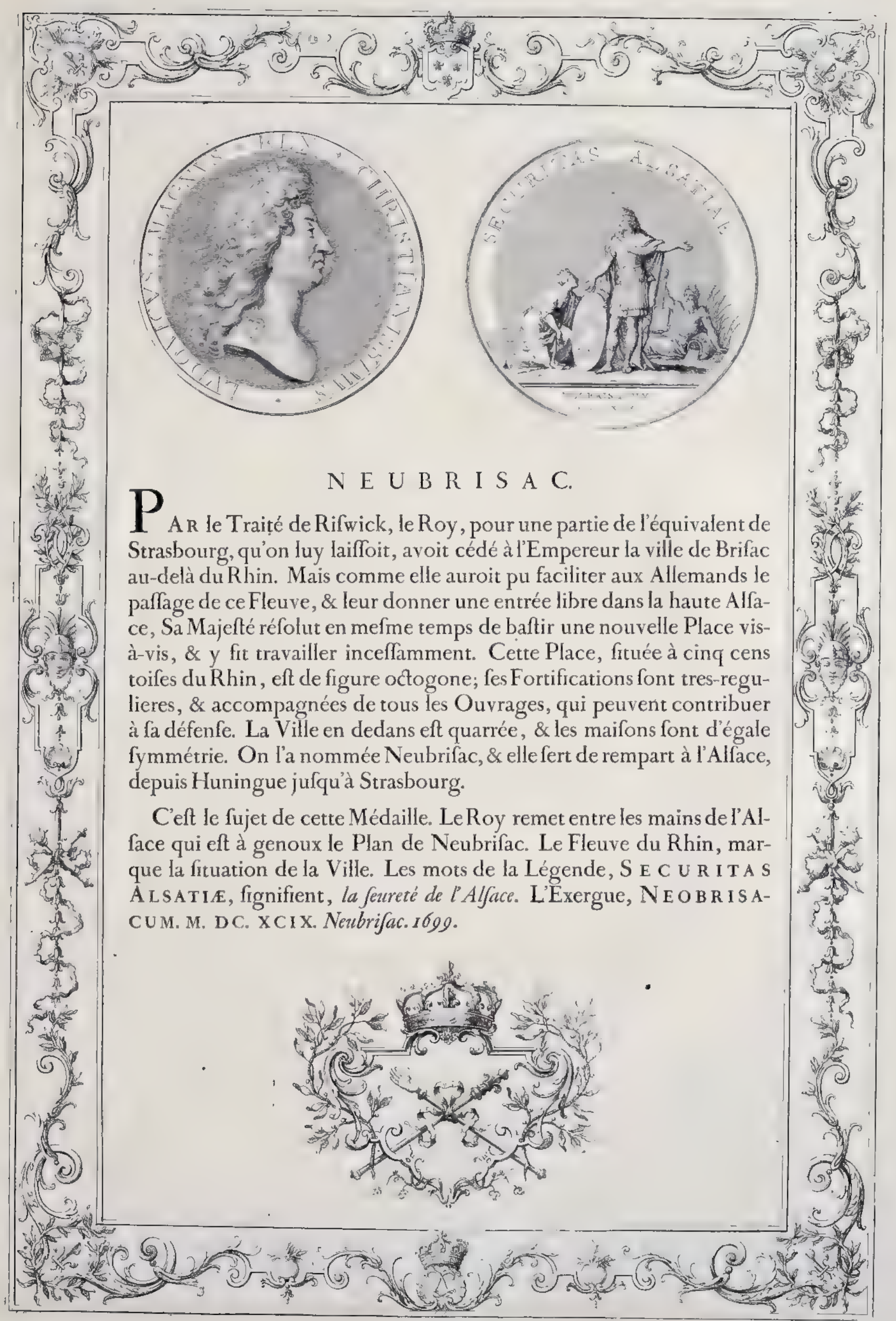
C'eſt le ſujet de cette Médaille. La Statuë Equeſtre du Roy eſt poſée ſur ſon Piéd'eſtal. Les mots de la Légende, OPTIMO PRINCIPI, ſignifient, *au meilleur des Rois;* & ceux de l'Exergue, LUTETIA. M. DC. XCIX. *Paris. 1699.*



HOMMAGE RENDU PAR LE DUC DE LORRAINE.

EN execution du Traité de Paix, le Roy remit la Lorraine & le Duché de Bar au fils aiſné du feu Prince Charles de Lorraine. Enſuite Sa Majeſté, pour luy donner un teſmoignage eſclatant de ſa bienveillance, luy accorda en mariage Eliſabeth Charlotte d'Orléans ſa niepce. Le Nouveau Duc peu de temps aprés ſon reſtabliſſement & ſon mariage, ſe mit en devoir de rendre au Roy l'Hommage du Duché de Bar, comme l'avoit rendu en 1661, Charles de Lorraine ſon grand Oncle. Il vint à Verſailles, où il preſta le ferment de fidélité d'Homme-Lige, avec les formalitez ordinaires.

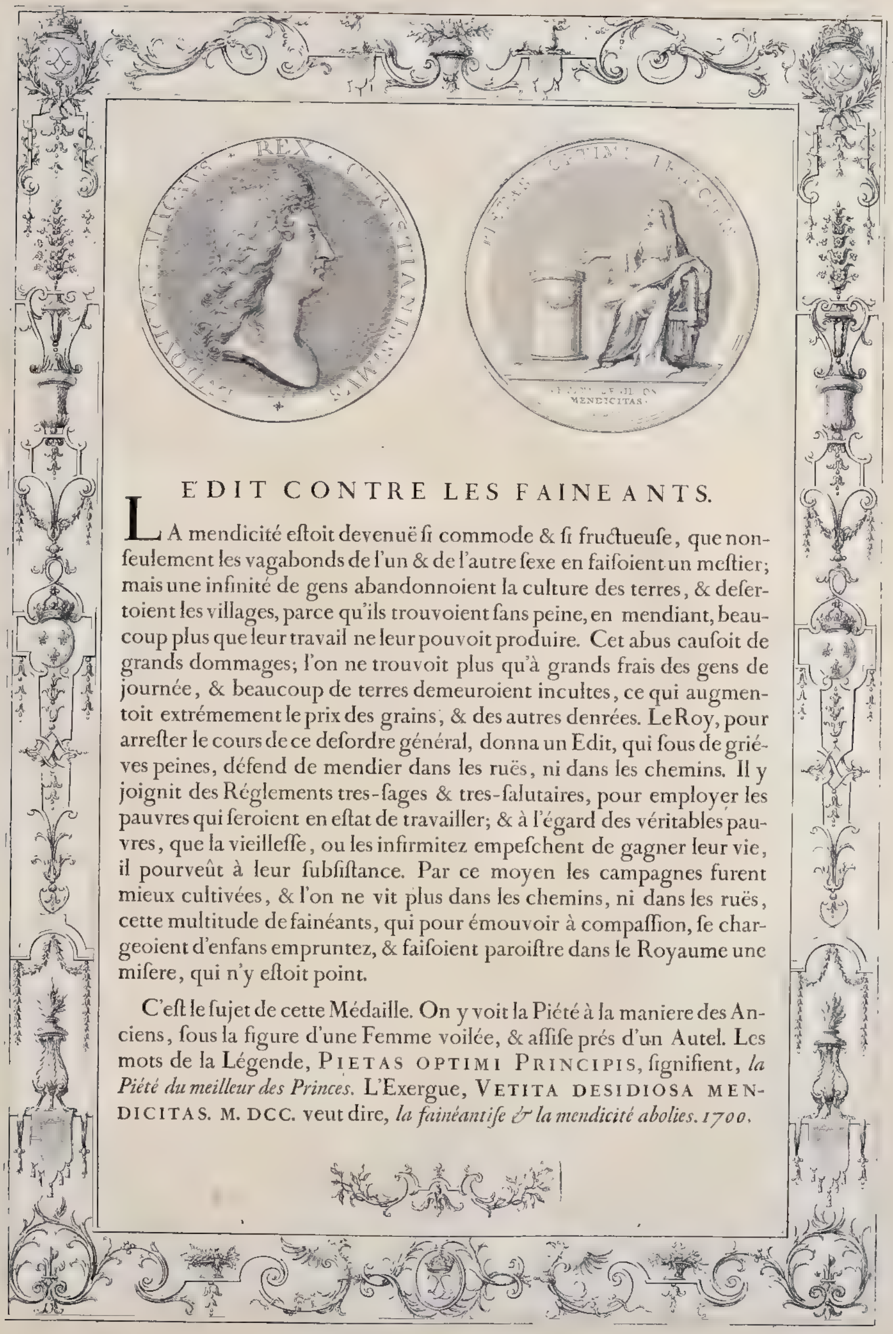
C'eſt le ſujet de cette Médaille. On y voit le Roy couvert & aſſis dans un fauteüil. Il tient entre ſes mains, les mains jointes du Duc de Lorraine qui eſt à genoux, nu-teſte, & ſans eſpée. La Légende, HOMAGIUM LIGIUM LEOPOLDI LOTHARINGIÆ DUCIS, OB DUCATUM BARENSEM, ſignifie, *Hommage-Lige de Leopold Duc de Lorraine, pour le Duché de Bar.* L'Exergue marque la date *1699.*



NEUBRISAC.

PAR le Traité de Riſwick, le Roy, pour une partie de l'équivalent de Strasbourg, qu'on luy laiſſoit, avoit cédé à l'Empereur la ville de Briſac au-delà du Rhin. Mais comme elle auroit pu faciliter aux Allemands le paſſage de ce Fleuve, & leur donner une entrée libre dans la haute Alſace, Sa Majeſté réſolut en meſme temps de baſtir une nouvelle Place vis-à-vis, & y fit travailler inceſſamment. Cette Place, ſituée à cinq cens toiſes du Rhin, eſt de figure octogone; ſes Fortifications ſont tres-regulieres, & accompagnées de tous les Ouvrages, qui peuvent contribuer à ſa défenſe. La Ville en dedans eſt quarrée, & les maiſons ſont d'égale ſymmétrie. On l'a nommée Neubriſac, & elle ſert de rempart à l'Alſace, depuis Huningue juſqu'à Strasbourg.

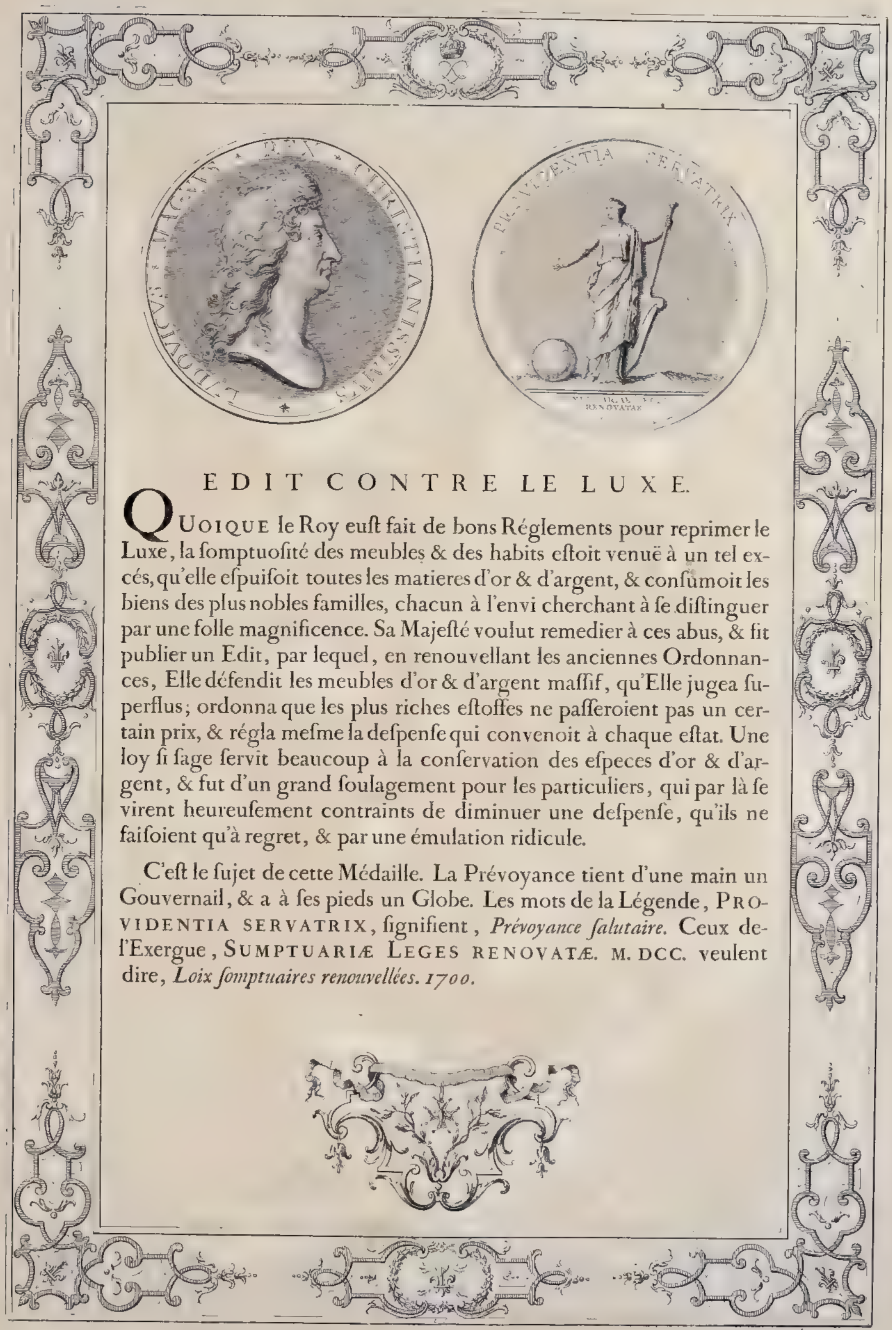
C'eſt le ſujet de cette Médaille. Le Roy remet entre les mains de l'Alſace qui eſt à genoux le Plan de Neubriſac. Le Fleuve du Rhin, marque la ſituation de la Ville. Les mots de la Légende, SECURITAS ALSATIÆ, ſignifient, *la ſeureté de l'Alſace.* L'Exergue, NEOBRISACUM. M. DC. XCIX. *Neubriſac. 1699.*



EDIT CONTRE LES FAINEANTS.

LA mendicité estoit devenuë si commode & si fructueuse, que non-seulement les vagabonds de l'un & de l'autre sexe en faisoient un mestier; mais une infinité de gens abandonnoient la culture des terres, & desertoient les villages, parce qu'ils trouvoient sans peine, en mendiant, beaucoup plus que leur travail ne leur pouvoit produire. Cet abus causoit de grands dommages; l'on ne trouvoit plus qu'à grands frais des gens de journée, & beaucoup de terres demeuroient incultes, ce qui augmentoit extrémement le prix des grains, & des autres denrées. Le Roy, pour arrester le cours de ce desordre général, donna un Edit, qui sous de griéves peines, défend de mendier dans les ruës, ni dans les chemins. Il y joignit des Réglements tres-sages & tres-salutaires, pour employer les pauvres qui seroient en estat de travailler; & à l'égard des véritables pauvres, que la vieillesse, ou les infirmitez empeschent de gagner leur vie, il pourveût à leur subsistance. Par ce moyen les campagnes furent mieux cultivées, & l'on ne vit plus dans les chemins, ni dans les ruës, cette multitude de fainéants, qui pour émouvoir à compassion, se chargeoient d'enfans empruntez, & faisoient paroistre dans le Royaume une misere, qui n'y estoit point.

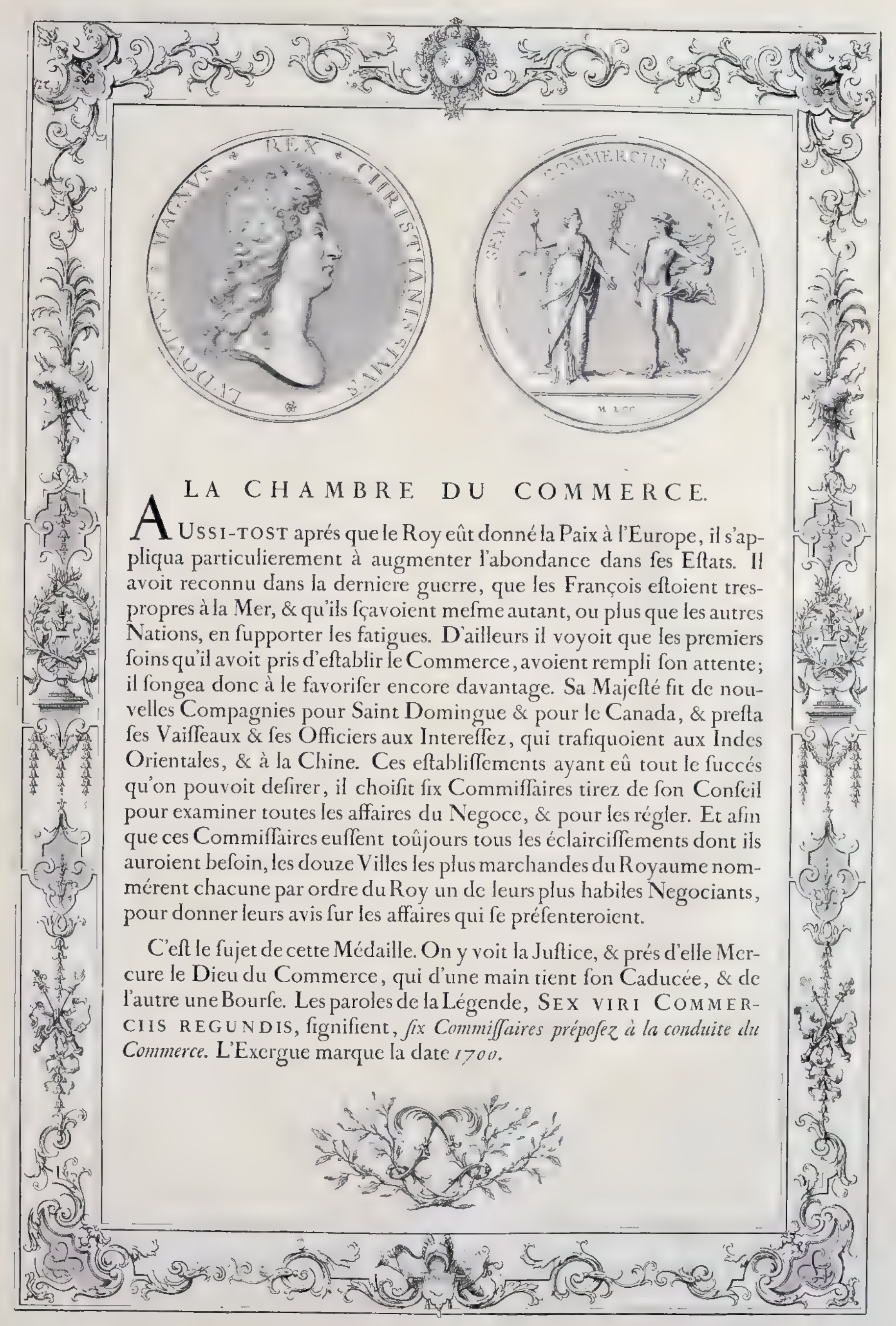
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Piété à la maniere des Anciens, sous la figure d'une Femme voilée, & assise prés d'un Autel. Les mots de la Légende, PIETAS OPTIMI PRINCIPIS, signifient, *la Piété du meilleur des Princes.* L'Exergue, VETITA DESIDIOSA MENDICITAS. M. DCC. veut dire, *la fainéantise & la mendicité abolies. 1700.*



EDIT CONTRE LE LUXE.

QUOIQUE le Roy eust fait de bons Réglements pour reprimer le Luxe, la somptuosité des meubles & des habits estoit venuë à un tel excés, qu'elle espuisoit toutes les matieres d'or & d'argent, & consumoit les biens des plus nobles familles, chacun à l'envi cherchant à se distinguer par une folle magnificence. Sa Majesté voulut remedier à ces abus, & fit publier un Edit, par lequel, en renouvellant les anciennes Ordonnances, Elle défendit les meubles d'or & d'argent massif, qu'Elle jugea superflus; ordonna que les plus riches estoffes ne passeroient pas un certain prix, & régla mesme la despense qui convenoit à chaque estat. Une loy si sage servit beaucoup à la conservation des especes d'or & d'argent, & fut d'un grand soulagement pour les particuliers, qui par là se virent heureusement contraints de diminuer une despense, qu'ils ne faisoient qu'à regret, & par une émulation ridicule.

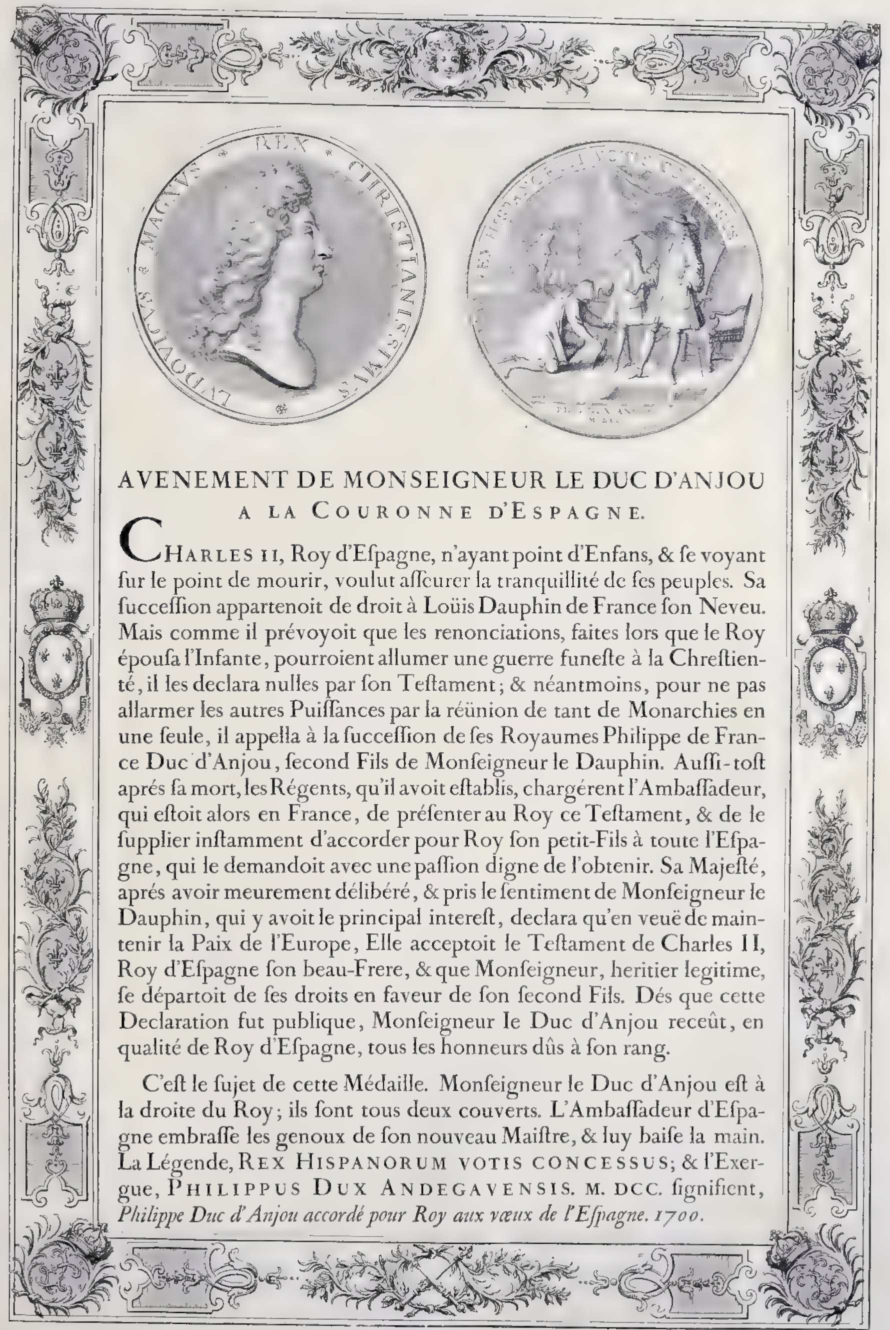
C'est le sujet de cette Médaille. La Prévoyance tient d'une main un Gouvernail, & a à ses pieds un Globe. Les mots de la Légende, PROVIDENTIA SERVATRIX, signifient, *Prévoyance salutaire.* Ceux de l'Exergue, SUMPTUARIÆ LEGES RENOVATÆ. M. DCC. veulent dire, *Loix somptuaires renouvellées. 1700.*



LA CHAMBRE DU COMMERCE.

AUSSI-TOST aprés que le Roy eût donné la Paix à l'Europe, il s'appliqua particulierement à augmenter l'abondance dans ses Estats. Il avoit reconnu dans la derniere guerre, que les François estoient tres-propres à la Mer, & qu'ils sçavoient mesme autant, ou plus que les autres Nations, en supporter les fatigues. D'ailleurs il voyoit que les premiers soins qu'il avoit pris d'establir le Commerce, avoient rempli son attente; il songea donc à le favoriser encore davantage. Sa Majesté fit de nouvelles Compagnies pour Saint Domingue & pour le Canada, & presta ses Vaisseaux & ses Officiers aux Interessez, qui trafiquoient aux Indes Orientales, & à la Chine. Ces establissements ayant eû tout le succés qu'on pouvoit desirer, il choisit six Commissaires tirez de son Conseil pour examiner toutes les affaires du Negoce, & pour les régler. Et afin que ces Commissaires eussent toûjours tous les éclaircissements dont ils auroient besoin, les douze Villes les plus marchandes du Royaume nommérent chacune par ordre du Roy un de leurs plus habiles Negociants, pour donner leurs avis sur les affaires qui se présenteroient.

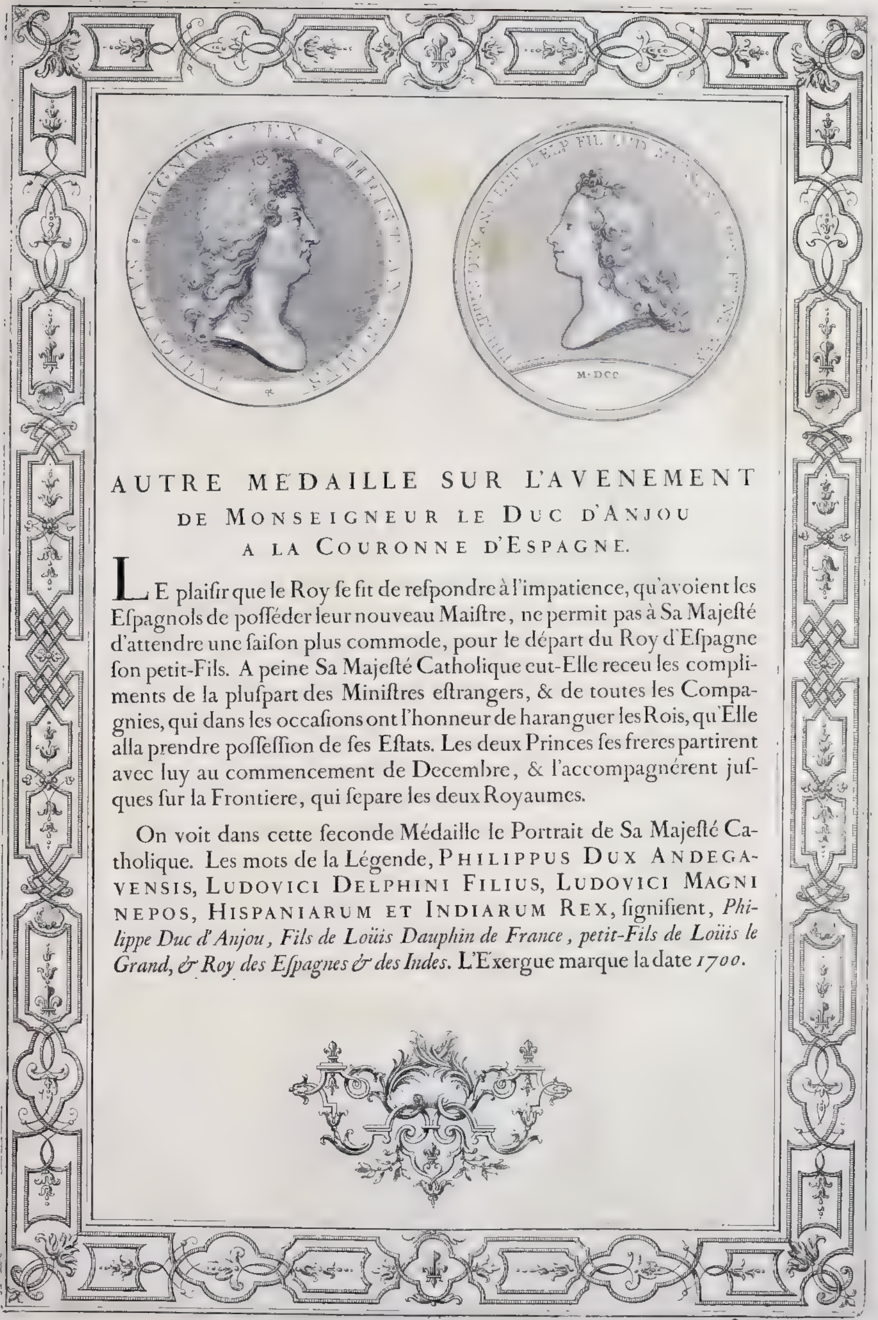
C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la Justice, & prés d'elle Mercure le Dieu du Commerce, qui d'une main tient son Caducée, & de l'autre une Bourse. Les paroles de la Légende, SEX VIRI COMMERCIIS REGUNDIS, signifient, *six Commissaires préposez à la conduite du Commerce.* L'Exergue marque la date *1700*.



AVENEMENT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU A LA COURONNE D'ESPAGNE.

CHARLES II, Roy d'Espagne, n'ayant point d'Enfans, & se voyant sur le point de mourir, voulut asseurer la tranquillité de ses peuples. Sa succession appartenoit de droit à Loüis Dauphin de France son Neveu. Mais comme il prévoyoit que les renonciations, faites lors que le Roy épousa l'Infante, pourroient allumer une guerre funeste à la Chrestienté, il les declara nulles par son Testament; & néantmoins, pour ne pas allarmer les autres Puissances par la réünion de tant de Monarchies en une seule, il appella à la succession de ses Royaumes Philippe de France Duc d'Anjou, second Fils de Monseigneur le Dauphin. Aussi-tost aprés sa mort, les Régents, qu'il avoit establis, chargérent l'Ambassadeur, qui estoit alors en France, de présenter au Roy ce Testament, & de le supplier instamment d'accorder pour Roy son petit-Fils à toute l'Espagne, qui le demandoit avec une passion digne de l'obtenir. Sa Majesté, aprés avoir meurement délibéré, & pris le sentiment de Monseigneur le Dauphin, qui y avoit le principal interest, declara qu'en veuë de maintenir la Paix de l'Europe, Elle acceptoit le Testament de Charles II, Roy d'Espagne son beau-Frere, & que Monseigneur, heritier legitime, se départoit de ses droits en faveur de son second Fils. Dés que cette Declaration fut publique, Monseigneur le Duc d'Anjou receût, en qualité de Roy d'Espagne, tous les honneurs dûs à son rang.

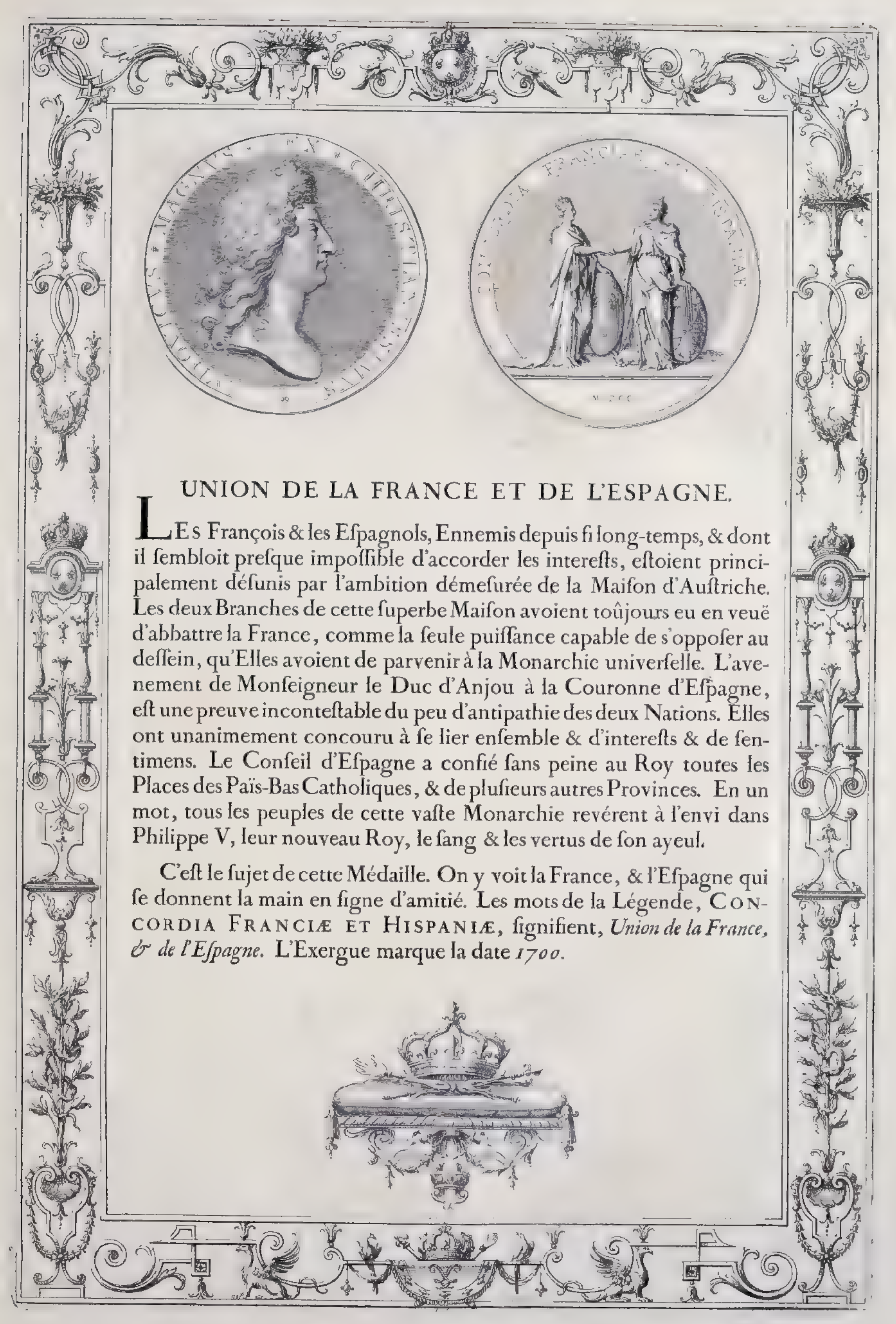
C'est le sujet de cette Médaille. Monseigneur le Duc d'Anjou est à la droite du Roy; ils sont tous deux couverts. L'Ambassadeur d'Espagne embrasse les genoux de son nouveau Maistre, & luy baise la main. La Légende, REX HISPANORUM VOTIS CONCESSUS; & l'Exergue, PHILIPPUS DUX ANDEGAVENSIS. M. DCC. signifient, *Philippe Duc d'Anjou accordé pour Roy aux vœux de l'Espagne. 1700.*



AUTRE MÉDAILLE SUR L'AVENEMENT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU A LA COURONNE D'ESPAGNE.

LE plaisir que le Roy se fit de respondre à l'impatience, qu'avoient les Espagnols de posséder leur nouveau Maistre, ne permit pas à Sa Majesté d'attendre une saison plus commode, pour le départ du Roy d'Espagne son petit-Fils. A peine Sa Majesté Catholique eut-Elle receu les compliments de la pluspart des Ministres estrangers, & de toutes les Compagnies, qui dans les occasions ont l'honneur de haranguer les Rois, qu'Elle alla prendre possession de ses Estats. Les deux Princes ses freres partirent avec luy au commencement de Decembre, & l'accompagnérent jusques sur la Frontiere, qui separe les deux Royaumes.

On voit dans cette seconde Médaille le Portrait de Sa Majesté Catholique. Les mots de la Légende, PHILIPPUS DUX ANDEGAVENSIS, LUDOVICI DELPHINI FILIUS, LUDOVICI MAGNI NEPOS, HISPANIARUM ET INDIARUM REX, signifient, *Philippe Duc d'Anjou, Fils de Loüis Dauphin de France, petit-Fils de Loüis le Grand, & Roy des Espagnes & des Indes.* L'Exergue marque la date *1700.*



UNION DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE.

LES François & les Espagnols, Ennemis depuis si long-temps, & dont il sembloit presque impossible d'accorder les interests, estoient principalement désunis par l'ambition démesurée de la Maison d'Austriche. Les deux Branches de cette superbe Maison avoient toûjours eu en veuë d'abbattre la France, comme la seule puissance capable de s'opposer au dessein, qu'Elles avoient de parvenir à la Monarchie universelle. L'avenement de Monseigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne, est une preuve incontestable du peu d'antipathie des deux Nations. Elles ont unanimement concouru à se lier ensemble & d'interests & de sentimens. Le Conseil d'Espagne a confié sans peine au Roy toutes les Places des Païs-Bas Catholiques, & de plusieurs autres Provinces. En un mot, tous les peuples de cette vaste Monarchie revérent à l'envi dans Philippe V, leur nouveau Roy, le sang & les vertus de son ayeul.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit la France, & l'Espagne qui se donnent la main en signe d'amitié. Les mots de la Légende, CONCORDIA FRANCIÆ ET HISPANIÆ, signifient, *Union de la France, & de l'Espagne.* L'Exergue marque la date *1700.*

TABLE
DES MEDAILLES
CONTENUES EN CE VOLUME.

A

B

Paix

P

R

S

Fautes d'impression.

MEdaille 22. Ceux de l'Exergue PLUMBINO ET PORTU LONGO CAPTIS. *Lisez*, EXPUGNATIS.

Méd. 60. Les mots de la Légende, FELICITAS PUBLICA, *&c. Lisez*, Les mots de la Légende, FACILIS AD PRINCIPEM ADITUS, ... L'Exergue marque la date *1661*.

Méd. 75. Les artifices du nouveau Protée renduës inutiles. *Lisez*, rendus.

Méd. 113. Plus haut est la Couronne Royale de Pologne. *Lisez*, Plus haut est la Couronne Royale de France.

Méd. 145. L'Exergue DIONATUM, *Lisez*, L'Exergue DIONANTUM.



Collated & complete, with extra Frontispiece by Benoist printed in 1704

M. B. Chaintel [illegible]

[illegible]




SPECIAL 84-B
OVERSIZE 30689
THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

